

Editorial

Peu avant les vacances de Pâques, la section de Brest avait pris l'initiative d'une journée de réflexion sur la JEB. Le résultat fut décevant quant au nombre de participants mais encourageant quant aux idées exprimées.

Le premier point soulevé portait sur la « conscience jéliste ». Il nous apparut, de façon désagréable, qu'elle était encore à créer. Il y a mille raisons de venir à la JEB, mais aucune ne nous semble satisfaisante. La JEB, cercle celtique, nous pensions la formule dépassée, vu les efforts faits depuis quelques années pour lui mettre un peu de « plomb dans la tête ». Cela vient en partie de ce que la JEB reste mal définie (nous assistons en ce domaine à des efforts bien sympathiques). Les jélistes ne savent pas ce que la JEB désire. Ce n'est pas pourtant, semble-t-il, une question de militants mais bien plus une question de « personnalités », d'animateurs. Nous avons pour habitude de fuir les responsabilités (ou de les accepter par habitude... en plus des 5 ou 6 autres...). Or le grand problème de la JEB est de

la dépoliariser. Il lui faudrait fournir un éventail d'une dizaine d'activités au moins quand elle en propose 2, parfois 3.

Dans l'absolu, cela est aisé à obtenir. Il nous faut étudier les problèmes étudiants et y répondre dans la mesure de nos moyens et avec notre personnalité propre. La JEB doit donc apparaître plus moderne, plus attrayante. Il n'est pas question de laisser de côté les danses ou le chant, mais il faut être moins négatif : il est de notre devoir de donner à nos membres une conscience bretonne, de les ouvrir aux problèmes bretons, de les rendre fiers de la Bretagne... Pour cela nous devons être présents au milieu étudiant et le travailler. Peu importe en définitive le nombre que nous sommes, l'essentiel est le travail que nous réalisons.

C'est pour tenter de mettre en place ces idées que nous avons décidé de changer un peu la formule du camp. Le plan provisoire établi en C.A. appelle vos critiques et suggestions.

LA JEB.

Amours, délices et sondages d'opinion :

Les Bretons sont gais-z-et-contents. J'ai appris ça par un sondage d'opinion. Il paraît qu'ils trouvent que leur niveau de vie a augmenté et que par conséquent tout va pour le mieux dans la meilleure des républiques possibles. Devant l'étranger qui nous observe et nous envie je dirai donc Amen ! bien que par nature je sois plutôt enclin à désenchanter.

Donc le niveau de vie armoricain a monté d'un cran. Ceux qui possédaient une lessiveuse louchent maintenant vers les machines à laver, ceux qui avaient la radio vont chez le voisin voir la télévision, ceux qui avaient un char-à-bancs vont acheter une deux chevaux d'occasion. Et ce n'est pas tout ! J'en connais qui se paient désormais une paire de chaussures par an et d'autres qui boivent du Bordeaux le dimanche (du vrai, du Médoc), d'autres à qui on a installé l'eau courante, et à la campagne encore ! Conclusion : c'est l'euphorie partout et en tous lieux. Le soir à la veillée, l'ancêtre psalmodie d'une voix chevrotante : « Bénie soit la prospérité ! » et chacun d'un seul élan répond : « Bénie soit la prospérité ! » La litanie continue, certes, mais je ne voudrais pas trop chavirer les coeurs ou faire ricaner bêtement certains, en racontant les soirées éditantes où l'âme du pays bat à l'unisson avec le monument que forme en ces foyers l'essor patriotique des réfrigérateurs à crédit.

Je dois vous dire cependant que mon cousin François qui habite Paris, vers la gare Montparnasse !, ça le fait bien rire notre niveau de vie.

Ce que vous pouvez être « pedzoullés » en Bretagne, qu'il m'a dit. Ton

niveau de vie, c'est le niveau zéro. Moi il y a longtemps que j'ai le téléphone, la salle de bains, télévision (avec deux chaînes naturellement), machine à laver et tout le bazar. Ça fait partie du nécessaire. Pour moi le standing commence aux sports d'hiver. Quand les revenus doublent, les miens quadruplent, pourquoi ? pour rien, tout simplement parce que j'habite Paris. C'est toi qui paies la moitié de mon ticket de métro, toi qui finances l'expansion de mon usine. Et ça durera ! Tu penses bien que le gouvernement, celui-ci ou un autre, ne s'amuse pas à nous faire des vacheries car c'est ici, à Paris, qu'on fait les révolutions. Ton niveau de vie n'est qu'un sous-produit du mien et si les Bretons sont contents avec ça, ils se contentent de peu.

Je voulais ajouter : le sage aussi se contente de peu, donc les Bretons sont sages. J'y ai renoncé car personne parmi les bons auteurs spécialistes du bonheur du peuple ne s'est soucié de préciser les limites du peu, d'un côté vers le « rien », de l'autre vers le « beaucoup ». J'en ai donc déduit, tout seul, qu'il fallait procéder par comparaison, qu'on ne pouvait décider qu'on était pauvre ou riche avant d'avoir vu ce que possédait le voisin. Pour avoir fréquenté les opticiens, je sais aussi que la myopie est un défaut facilement curable.

De tout ce que dessus, comme disent les tribunaux, je conclus : Le sage se contente de peu.

Mais la célérité n'a rien à voir avec la sagesse.

AN DISKANER.

Mesk a mesk - Mesk a mesk

Les membres de la Commission de l'Agriculture de l'Assemblée Européenne seront en visite en Bretagne (après avoir déjà été en Bavière, Sicile et Sardaigne) du 6 au 11 juin, sur invitation du C.E.L.I.B.

Un comité Bretagne-Galice a été mis en place par le C.E.L.I.B. pour favoriser les échanges commerciaux entre les péninsules ibérique et bretonne.

La Bretagne occupe 6% de la superficie du territoire national et produit 8,52% de la production globale française. Il est temps que la nation rende à la Bretagne, en équipements sociaux et culturels, ce qu'elle reçoit d'elle depuis tant d'années et à si bon compte, en produits, en bras et en cervelles.

E. Nogues, « Le Paysan Breton ».

Ayant exporté en 1965, 450.000 tonnes de produits agricoles, la Bretagne est de loin, la première région exportatrice française. Qu'attend-on pour lui donner des moyens effectifs de développer ses possibilités ?

La Vie Bretonne a publié une étude sur les problèmes universitaires bretons. On y lit notamment : « Il est indiscutable que la décentralisation de l'enseignement supérieur est, en Basse-Bretagne, un puissant facteur de sa démocratisation ». Et plus loin : « L'application de la réforme se traduira par

un ralentissement certain de l'expansion universitaire en Bretagne, et singulièrement en Basse-Bretagne... Nous avons appris depuis que le 5^e Plan sera une catastrophe sans précédent pour la Bretagne. C'est ainsi qu'il serait officiellement attribué à Rennes 0,5% des crédits nationaux pour l'Education. Rennes (et Brest du même coup) se trouve ainsi en dernière position, précédé de peu par Nantes avec 0,61% des crédits. Il est inutile d'ajouter que Paris recevra un tiers de ces crédits. Ensuite viennent Grenoble, Toulouse...

« La Vie Bretonne » de mars-avril rapporte une conférence du recteur d'Académie. Hélas ! cette conférence est uniquement de l'information. On y dit seulement ce qui a été fait mais on n'aborde jamais le domaine des choses qui devaient être faites et qui ne l'ont pas été.

« Penn ar Bed », dans son numéro 43, donne un intéressant extrait du D.E.S. soutenu par M. Roland Jaffrézic à Rennes sur « La part de la Bretagne dans la production française de thon germon ».

Au dernier congrès de la F.D.S.E. A. du Finistère à Brest, M^l Lombard, maire de Brest, a fait une intervention très remarquée qui fut d'ailleurs passablement « sabrée » dans les journaux locaux.

PAQUES 1916 - IRLANDE 1966...

Les cérémonies du cinquantième anniversaire de la rébellion et de la proclamation de la république irlandaise, qui eut lieu en 1916, se sont déroulées à Dublin, les dimanche 10 et lundi 11 avril, de la manière la plus simple qui soit, commémoration digne, dépourvue de tout clinquant.

Dimanche matin, vers 11 heures : 1.800 à 2.000 anciens combattants partis en cortège des quatre coins de la capitale se rassemblaient devant la tribune officielle, adossée aux colonnes du « Post Office », face à ce qui fut « Nelson's Pillar » dans O'Connell street, la plus grande artère commerciale de Dublin. Entraînés par les bag-pipes et les fanfares, les vieux lions de 1916 se sentaient rajeunis de 50 ans : la tête haute, la poitrine décorée, l'allure fière... Des cortèges de femmes suivaient les combattants. Grand-mères, elles martelaient le sol avec autant de vigueur que leurs compagnons.

Une fois le regroupement effectué, E. De Valera (colosse maigré ses 84 ans, affligé d'un début de cécité) passa en revue un régiment d'infanterie. Vivement applaudi il prit place dans la loge présidentielle au centre de la tribune officielle où se trouvaient déjà 900 personnes dont : les ministres, les personnalités militaires, le maire de Dublin, deux représentants de Gaël Linn (organisme de défense des intérêts culturels gaéliques : édition de livres, films, disques, etc...) et quelques commandants qui dirigeaient d'importantes sections révolutionnaires pendant les années noires. Vers midi, une voix retint la proclamation de la République

irlandaise ; celle-là même qu'avait faite Padraig Pearse, le 21 avril 1916.

Les cérémonies de la matinée se terminèrent par une parade militaire, tanks, convois de troupes, voitures sanitaires de l'armée régulière et fantassins défilèrent devant la tribune présidentielle pendant 20 minutes. L'hymne national acheva la cérémonie de cette matinée.

Au début de l'après-midi ce fut le tour de l'I.R.A. de défiler, pipe-band en tête, jusqu'à Parnell square. Le lendemain matin, Eamon De Valera vint inaugurer, justement Parnell square, le « Garden of remembrance » (œuvre de l'architecte Daith Hanly). Après un dépôt de gerbe, le Président fit une brève allocution où il parla du symbole de ce nouveau jardin, « Sacrifices et souffrances » et de l'avenir du peuple irlandais qui devait persévérer dans la foi, la confiance, la paix et la liberté. Il faut noter que les personnalités représentant les partis de l'opposition et le parti travailliste, soi-disant oubliées la veille pour assister à la parade militaire, étaient présentes à cette cérémonie.

Après cette inauguration, le Président et son escorte constituée par le « second escadron motorisé », se dirigèrent vers la cathédrale St-Patrick pour assister à une grand-messe solennelle. L'après-midi fut consacré à l'inauguration des musées ; et le soir les jeunes Dublinois et Dublinaises se retrouvèrent à un « kelly » (fest-noz irlandais) endiablé pour clôturer les deux journées de cérémonies.

De leur côté les membres du congrès celtique et les 80 Bretons venus de Dublin, rendirent hommage à la vaillance des héros irlandais morts en combattant pour la liberté de leur patrie au cours de la semaine pascale de 1916. Le lundi matin, précédés du bagad Brest Ar Flamm, Fiamands, Ecossois, Gallois et Bretons se rendirent à Arbour Hill, sur la tombe commune des 13 célèbres fusillés (Plunkett, Casement, Connery, Pearse, etc...). L'après-midi, le même cortège s'achemina vers la prison de « Kilmainham Jail » où furent exécutés les treize héros restés à Harbour Hill. Per Denez déposa une gerbe à l'endroit fatal ; après son discours très émouvant, deux sonneurs bretons jouèrent un pathétique Dalch Sonj puis la Gwerz an anaon qui ne fit qu'accroître l'atmosphère sinistre de l'étroite et sombre cour de la prison.

Le soir, avant de revenir au pays, tous les Bretons se réunirent dans un local de Dublin où ils assistèrent à un Kelly auquel furent invités des Ecossois et des Gallois. Soirée d'adieu interceltique qui se déroula dans une bonne ambiance, chaque pays présentant tour à tour quelques chants ou danses.

Il est à noter que la participation des Bretons fut fort appréciée des Irlandais. Leur défilé dans les rues et les marques de sympathie qu'ils montrèrent à l'égard de leurs héros les touchèrent beaucoup, notamment les vieux de l'I.R.A. qui voulurent à tout prix prendre une photo souvenir avec le bagad, les drapeaux breton et irlandais.

LA LANGUE :

a) Ses limites.

Entre le XI^e et le XIII^e siècle, les limites du breton reculent : au nord, jusqu'à Saint-Brieuc ; au sud, jusqu'à La Roche-Bernard et la Presqu'île de Guérande.

Dans les régions perdues, c'est-à-dire entre Dol et Saint-Brieuc, d'une part, entre Donges et La Roche-Bernard, d'autre part, la langue bretonne ne s'était vraisemblablement pas implantée, depuis l'immigration, aussi solidement que dans l'ouest de la péninsule, et les parlers romans finirent par l'emporter.

Plusieurs indices permettent de croire que des Ilots bretonnants ont subsisté un certain temps, entre Saint-Brieuc et la Rance, notamment.

b) Qui le parle ?

L'XII^e des nobles, au X^e siècle, à la suite des expéditions normandes, a des conséquences sur le plan linguistique. Lorsqu'ils reviennent au pays, ils parlent français et, à dater du XI^e siècle, cette langue a supplanté le breton à la cour des ducs de Bretagne (voir dans « Skol Vreiz » n° 1 : période du vieux breton du V^e au XI^e siècle). Peu à peu, son usage l'emporte dans la noblesse.

Par contre, le breton est la seule langue pratiquée par le peuple, à l'ouest de la ligne Saint-Brieuc-La Roche-Bernard, tant dans les villes qu'à la campagne. Les riches commerçants et les fonctionnaires eux-mêmes utilisent couramment le breton.

LES DOCUMENTS QUI SUBSISTENT :

De l'époque entre le XII^e siècle et la seconde moitié du XV^e, il n'est resté aucun texte suivi. On connaît seulement de cette période :

a) quelques vers ajoutés par le clerc Ivonet Omnès dans un manuscrit latin qu'il recopiait, et un très petit nombre de phrases courtes (XIV^e siècle).

b) les noms de personnes et de lieux, ainsi que quelques termes techniques, insérés dans les Cartulaires de Quimper (XII^e-XIII^e siècles), de Quimper (XIII^e-XIV^e siècles), des abbayes de Prières (Billiers), de Beauport (Kerity-Paimpol).

Ces vestiges ne permettent pas une étude approfondie du breton antérieurement au XV^e siècle, ils donnent seulement le sentiment que le breton contemporain est demeuré très proche de ce qu'il était au Moyen-Âge, témoignant ainsi d'une stabilité remarquable.

LES TEXTES PERDUS :

L'absence de documents ne peut aucunement signifier qu'il n'y a eu de littérature bretonne écrite avant le XV^e siècle. Deux faits, au moins, attestent l'existence au Moyen Âge de thèmes littéraires et d'une tradition poétique savante.

I. - Thèmes littéraires.

La « matière de Bretagne » était réputée dans toute l'Europe médiévale. Les lais de Marie de France, les poèmes de Béroul et de Thomas relatant les aventures de Tristan, les romans bretons de Chrestien de Troyes doivent leur inspiration à des poèmes et des récits celtiques. On a tout lieu de croire que leur origine se trouve, pour la plus large part, dans les grands cycles de la tradition celtique, sous leurs formes galloises et aussi, sans doute, bretonnes, comme sont portés à le penser les « arthuriens » actuels. On en arrive donc à penser deux hypothèses :

- Ou bien aucune des versions bretonnes de ces récits et poèmes n'a jamais été transcrite, ce qui paraît difficile à imaginer ;
- Ou bien, contrairement à ce qui s'est passé pour une partie au moins des légendes galloises et irlandaises, aucune des œuvres écrites en breton n'a eu la chance de parvenir jusqu'à notre époque.

Dans ce cas, la disparition des manuscrits peut certes être attribuée au petit nombre des copies et aux dévastations des guerres, mais aussi au manque d'intérêt des clercs et des nobles lettrés pour cette « langue vulgaire » qu'était à leurs yeux le breton.

II. - La tradition poétique celtique.

Dans la « Buez Santes Nonn », dans la plupart des poèmes du XVI^e siècle et jusque dans certains autres du XVII^e, on trouve observées les règles de l'ancienne prosodie celtique, système complexe, remarquable par ses croisements de rimes internes et finales, par ses allitérations. La pratique de règles précises quant aux mètres, à la césure,

aux rimes internes, en particulier, suppose une tradition de la poésie bretonne dont on a peine à s'imaginer qu'elle ait pu se perpétuer sans textes depuis le Haut-Moyen-Âge. Malheureusement il ne nous est resté aucun poème datant d'avant la seconde moitié du XV^e siècle.

De 1450 à 1650

SITUATION DE LA LANGUE :

I. - La langue bretonne est plus ou moins méprisée par les nobles, les bourgeois, les clercs, les fonctionnaires, bien qu'ils continuent cependant à s'en servir dans leurs rapports avec le peuple.

S'il est vraisemblable que, dès la fin du Moyen-Âge, une petite partie des habitants des villes de Basse-Bretagne (négoçiants, fonctionnaires, maîtres-artisans, etc.) s'est mise à parler français, la grande majorité de la population urbaine n'use, dans cette zone, que du breton, comme la totalité des ruraux.

II. - La langue écrite :

La langue des textes bretons du XV^e siècle est truffée de mots français plus ou moins « bretonnés », sans doute parce que leurs auteurs jugeaient de bon ton de faire étalage de leur savoir dans la langue de la cour. De plus, l'emploi de termes français était souvent un moyen de facilité, en particulier pour trouver la rime.

III. - De la plupart des ouvrages de cette époque qui sont parvenus jusqu'à nous, on ne connaît qu'un très petit nombre d'exemplaires, souvent un seul. Cela est aussi vrai des ouvrages imprimés que des manuscrits. Ce fait permet de juger du peu d'attention accordée par leurs détenteurs aux livres en breton, et on peut supposer que bien des œuvres ont totalement disparu.

Aucun lettré, aucun éducateur, aucun esprit curieux ne paraît s'être intéressé à l'étude de la langue bretonne, ni à la littérature orale ; certainement abondante, existant dans le peuple, il faudrait attendre le XVIII^e siècle pour qu'on voie quelques chercheurs s'attacher à étudier le breton pour lui-même, à le comparer à d'autres idiomes. Et ce n'est qu'au XIX^e siècle que prendra naissance un véritable mouvement littéraire d'expression bretonne.

IV. - L'imprimerie offre aux bretonnants plus de possibilités de lire des textes dans leur langue, mais le nombre des lecteurs demeure encore bien réduit, la plus grande partie de la population étant analphabète.

Si quelques ouvrages en breton, édités durant cette période ont eu plusieurs éditions, on doit observer que ce sont tous, à par les « Colloques » de Quicquer, des œuvres d'édification religieuses ou des mystères, qui trouvaient une clientèle parmi les ecclésiastiques et les notables des paroisses.

LES ŒUVRES :

Bien que d'une mince valeur littéraire, les deux plus anciennes œuvres connues en breton méritent qu'on en retienne les titres :

— « An Dialog Etre Arzur Roe d'an Bretounet ha Gwynglaff », copie d'un manuscrit de 1450, comptant 247 vers, reproduit les « prophéties » du devin Gwennhann ;

— « Buez santes Nonn hac he map Deuy », dont le manuscrit date des vingt dernières années du XV^e siècle et comprend 2.080 vers, mérite un peu plus de considération sur le plan poétique.

— On notera aussi le « Catholicon », vocabulaire breton-français-latin, rédigé en 1464 par Jehan Lagadeuc, de Plougonven, destiné à aider les jeunes clercs bretonnants. Il présente la double particularité d'avoir été le premier livre imprimé en breton et le premier lexique français (avant le dictionnaire d'Estienne).

De la seconde partie du XV^e siècle, subsistent aussi un crédo, quelques bribes de phrases, les curieux vers bretons de la « Farce de Maistre Pathelin »...

On possède à peine plus d'une dizaine d'ouvrages divers pour la période allant de 1500 à 1650, date retenue pour marquer la fin du Moyen-Breton. Nous nous contenterons de citer dans l'ordre des éditions :

— 1530 : « An passion », mystère adapté par Eozen Quillivéré d'une œuvre en français, suivi de trois poèmes : « Tremevan an ytron guerches Maria », « Pemvez Ieunes Maria », « Buez Mabden » ;

— 1557 : « Buhez sanctez Barba dre rym euel maz custumer he hoary en goelet Breiz », mystère de 4.878 vers ;

— 1575 : « Le Mirouer de la Mort », titre en français d'un poème breton de

A propos du folklore américain...

Je crois que l'auteur de l'article sur le folklore américain pense juste dans le fond, mais il y a dans son exposé certaines inexactitudes, voire contradictions, dans l'expression tout au moins, qui froissent le puriste que je ne suis pas...

Passons sur la tentative « de J. Douai tournée en ridicule dans trop de lieux qui se croyaient autorisés », mea culpa. A retenir cependant que le reproche fait à J. Douai c'est de ne pas savoir faire la différence (ou de ne pas l'avoir faite) entre élaborer et dénaturer, entre transposer et déformer. Ce qu'on lui reprochait c'était de triper le folklore breton après une année d'études, une seule, consacrée en même temps au folklore d'un peu partout dans l'Hexagone (Lui-même fit tout honneur au Bretagne, à Quimper après son spectacle). Dans les pays de l'Est, d'après le témoignage d'un chorégraphe bulgare, on travaille au minimum cinq ans avant de faire du « ballet ». Avant de faire du ballet breton il faut connaître les danses bretonnes, les avoir travaillées à fond, en puriste, sinon on bricole. Nous avons maintenant le livre et l'exemple de J.-M. Guilhaud qui a étudié douze années, si je ne me trompe, la danse en Basse-Bretagne.

Etudier sérieusement, rectifier les erreurs, les fantaisies mal venues dans lesquelles se complaisent les « cercles celtiques », c'est ce qu'a fait Loëz Ropars en particulier, et je puis dire que ça n'était pas facile. Redresser, corriger, est-ce là ce qu'on appelle « figer, momifier le folklore breton » ? A ma connaissance, aucun « soi-disant puriste », ni puriste tout court (j'en suis, je fus à bonne école) ne s'est élevé contre les Ballets Bretons de Rennes, où le travail était sérieux.

Il a fallu pour voir naître ces ballets bretons, attendre des gens ayant compétence et goût en la matière. Avant et entre temps il y avait autre chose à

faire : ranimer ce qui mourait lentement, la danse, le chant (je ne parle pas de la langue, cela va de soi). Ce réveil a été assez spectaculaire. Cette « réanimation » se situe dans un contexte plus large que le culturel pur, celui de l'action bretonne. Réveiller les Bretons, leur faire prendre conscience d'eux-mêmes en leur faisant redécouvrir leurs richesses propres. (Je ne pense pas que la situation soit la même en Amérique).

Il y a enfin un certain renouveau, modeste peut-être mais réel : renouveau « élaboré ». C'est le style moderne des chansons des Belladegou Tréger, renouveau spontané sous la pression des événements : cf. des chansons comme « Emgann Montroulez », « Son an Everien Gwad », « Tamm-Kreiz Pompidou... » chantées dans les festi-noz.

Je terminerai sur ce qui me semble être la contradiction de cet article qui m'a beaucoup plu par ailleurs : l'auteur, d'une part, condamne en quelque sorte le folklore d'Europe Centrale, « art extrêmement élaboré, hors de portée du peuple » et déclare d'autre part « qu'il est presque sûr que les ballets bretons ont choisi la seule voie ne menant pas à une impasse ». Je ne vois pas tellement de différence entre cette voie et le chemin suivi par les ballets d'Europe de l'Est et je crois que nos ballets - qui ne sont pas certes idéaux, ont le même idéal que les républiques socialistes, à savoir : non plus danse mais chorégraphie, non plus par le peuple mais pour le peuple.

L'idéal est évidemment d'avoir les deux : danse du peuple et ballets populaires. Est-ce possible en Bretagne ? (La question n'est pas aussi rhétorique qu'il semble !)

Herri GOURMELEN.

N. B. : La critique de Gourmelen est certes très valable. Nous voudrions cependant lui faire remarquer :

— les pays de chaînes toujours fermées,

— les pays de chaînes toujours ouvertes,

— les pays de chaînes tantôt ouvertes, tantôt fermées,

— les pays où les danseurs sont disposés en couples, réunis ou non en cortège.

1. Les pays de chaînes fermées :

En Haute-Cornouaille ; le quadrilatère compris entre les Monts d'Arrée et la Montagne Noire, limité à l'ouest par la ligne Lannédern-Châteauneuf (chaîne ouverte), et à l'est elle s'étend sur le pays plin au nord et sur le pays fanch au sud en traversant toute le pays fisel.

Elle s'étend d'autre part sur la région de Pontivy qui assure la liaison avec le pays vannetais où l'endro se présente sous la forme d'une ronde. Elle recouvre les styles suivants : gavotte des montagnes, fisel, plin, fanch, la gavotte du pays de Pontivy assurant la liaison avec le Morbihan.

Suivant les styles, le cérémoniel d'entrée dans la danse varie.

En pays Vannetais : A l'est de la ligne Pontivy-Hennebont, la forme de la danse est la ronde, endro, hanter-dro et larid. Elle se poursuit dans le Morbihan Haut-Breton.

2. De la chaîne fermée à la chaîne ouverte :

C'est une zone qui couvre la Cornouaille et le Morbihan en partie.

— En Cornouaille : Au sud du pays fanch-fisel, autour de Guéméné-sur-Scorff, nous avons le pays pourlet, caractérisé par la combinaison de la chaîne fermée et de la chaîne ouverte (Plélauff, Sainte-Brigitte).

Dans la Montagne Noire, les communes autour de Gourin-Langonnet-Le Saint sont influencées par la Basse-Cornouaille et la chaîne mixte (fermée-ouverte) tend vers la deuxième forme.

— En Morbihan : de la Basse-Cornouaille à Auray, en remontant jusqu'à

1°) Que nous ne méconnaissons pas le travail d'un Loëz Ropars, d'un Lili Bodénès, voire d'un Gourmelen qui, tous, ont agi en connaissance de cause et dans un but précis. Il en est de même pour quelques autres dirigeants de cercles.

2°) Que nous ne donnons à la tentative de J. Douai qu'une valeur de symbole. Avant qu'il ne la réalise, qui ce Bretagne l'avait fait ? En définitive cet essai n'a-t-il pas permis de remettre en question l'optique dans laquelle travaillaient les cercles celtiques ? et cela n'a-t-il pas été profitable ?

3°) Que les exemples qu'il cite concernent, trop souvent, une minorité. Nous pourrions lui citer de nombreux membres de cercles qui ne passent qu'à la ballade en Rhinane, qu'au costume, qu'à la gloire personnelle.

4°) C'est humain et c'est peut-être pas si mauvais que ça. Mais où nous devons critiquer les cercles c'est quand on voit leurs membres mépriser les vieux (quand ils ne se mettent pas dans la tête d'aller apprendre à ceux-là comme il faut danser !). Combien de dirigeants (et de membres) pensent qu'au festi-noz on ne peut apprendre à danser.

5°) Que nous avons vu, nous, les membres d'un cercle de la Montagne, au cours d'un festi-noz où étaient venus les vieux, ne jamais se mêler à eux. Que nous en connaissons d'autres qui croient que les réunions du cercle suffisent pour apprendre à danser ! Et puis combien de fois ne voit-on pas dans les festi-noz de la Montagne danser le plin le fisel ou, pire, l'en dro, faisant fuir les gens du pays.

En conclusion, deux mots pour rappeler que beaucoup de choses ont été faites mais qu'il en reste encore à faire et que toute une éducation est à instaurer, et que c'est en partie de notre ressort.

La danse en Basse-Bretagne

Dans l'étude de la danse populaire il faut considérer deux composants du mouvement : la forme et le pas.

— La Forme : c'est l'ensemble de tous les traits qui concernent la structure et l'action ou groupe, c'est-à-dire le nombre et la disposition des exécutants, les dessins des évolutions du groupement et le rapport de ces évolutions avec le phrasé musical de la danse.

— Le Pas : c'est le dessin individuel des gestes pratiqués par le danseur. Nous y distinguons les notions de pas simple et composé. Un pas simple est le déplacement d'un seul pied d'une position d'appui à la suivante. Les pas composés sont divers : sur un ou plusieurs temps de mélodie il y aura plusieurs appuis successifs combinés avec des sauts (sautille, cloche-pied, galop ou polka...).

L'ETUDE DE LA FORME

On distingue quatre formes de danse en Basse-Bretagne quant à la disposition :

plus de 3.000 vers, composé en 1519 par Jehan an Archer Coz, de Plougonven ;

— 1580 : Buhez Sant-Gwenole (manuscrit de 306 vers) ;

— 1626 : Dictionnaire et Colloques français et breton par Guillaume Quicquer, de Roscoff ; manuel de conversation, intéressant témoignage de ce qu'était la langue parlée du XVIII^e siècle ; réédité à plusieurs reprises.

Le principal intérêt littéraire des œuvres poétiques réside dans l'observation des règles de l'ancienne métrique bretonne : leur intérêt philologique est de faire connaître, dans une certaine mesure, la langue de l'époque. Les œuvres sont presque toutes des imitations d'œuvres françaises ou latines.

(A suivre.)

Languidic, la ronde s'ouvre. Là encore influencé de la Basse-Cornouaille.

N.B. : En Cornouaille, une frange Lannédern - Plonévez-du-Faou - Châteauneuf, dans la suite tripartite, alternance chaîne fermée-ouverte.

3. La chaîne ouverte :

D'une ligne Loperhet-Saint-Eloy-Saint-Rivoal-Brasparts, au nord, jusqu'à Lorient au sud se situe le domaine de la chaîne ouverte (non compris le pays bigouden). C'est un immense territoire qui couvre :

a) La Haute-Cornouaille du nord de l'Aulne ;

b) La Basse-Cornouaille (moins le pays bigouden) ;

c) En Morbihan, le pays de Lorient à Auray.

Il faut encore distinguer :

— les chaînes ouvertes longues qui étaient courantes dans tout le territoire de la vallée de l'Aulne et au nord de celle-ci.

— les chaînes ouvertes courtes : c'est la quadrète, phénomène récent né du désir des danseurs de multiplier les meneurs. Elle commençait au sud de la ligne Scar-Rosporden. Elle parvint tardivement dans les pays de l'Aulne (Châteauneuf).

— En Morbihan, la ronde primitive qui prédominait s'est brisée sous l'influence de la Basse-Cornouaille (de la Laïta à Auray). La chaîne reste longue à l'est et se réduit, jusqu'au couple vers l'ouest (Lorient).

4. La danse par couples :

— En Cornouaille : le pays bigouden. Les pays à l'ouest de l'Odde connaissent une forme de danse par couples réservée pour la danse de concours.

— En Morbihan : Début du 20^e l'en dro, ronde, devient danse par couples. Elle est dénommée différemment selon les lieux (dans a zailhan vers Hennebont et Caudan ; bas abarh vers Lorient). Les couples forment un cortège.

Jo. GUILLEUX
(d'après Guilhaud).

(Suite)

C) - LE CYCLE D'ARTHUR :

A un moment donné de leur existence, toutes les littératures traversent une crise carthésienne. Les anglais ont connu l'euphuisme, les espagnols le gongorisme, les français la préciosité et les romans bretons.

Ces derniers ont fleuri essentiellement à la fin du 12^e et au 13^e. Ils partent tous d'une légende née au 5^e et 6^e siècle qui s'est épanouie et qui trouve sa conclusion dans les romans de Chrétien de Troyes, de Gerbert de Montreuil et de Gaucher. La masse d'auteurs est énorme. On ne les connaît pas. Avant d'étudier le cycle d'Arthur proprement dit, il faudrait se demander qui était le personnage d'Arthur.

1^o) Le roi Artur :

C'est un roi légendaire dont on a voulu établir la généalogie. On peut trouver son nom déjà dans Gildas où il a été nommé le Saxon s'emparant de la Grande-Bretagne.

La première citation véritable se trouve dans un texte gallois : « La Vie de Saint Colomban » où on trouve un roi Artorius, irlandais mort au combat au 5^e siècle. Vers 600, dans le GODDRYN d'Aneurin on dit d'un héros qu'il « dévorait des corbeaux noirs sur les remparts (comprendre : faisait de grands exploits) sans être Artur ». Cf. Arthurian literature in the Middle Ages). Un autre texte irlandais, de 620, donne à un fils du prince de Galles le nom d'Arthur. En 687 on trouve encore un Artur, moine... et père de famille. Nous nous rendons compte ainsi que le nom d'Arthur est extrêmement fréquent.

La première mention de l'Arthur historique date de 801 dans « Historia Britonum » par Nennius : les Saxons progressent toujours vers le sud, le fils de leur roi s'établit dans le Kent (488) mais Artur le combat. Le même Nennius (étudié, nous le rappellerons, par F. Lot : « Nennius et l'Historia Britonum », Paris 1934) nomme ensuite 12 batailles d'Arthur dont celle du Mont-Bavon (que Jackson situe à l'extrémité du canal de Bristol) où Artur tua 975 ennemis dans cette journée. La vérité historique subit peut-être une petite entorse... Mais la thèse ne manque pas d'intérêt.

D'après les « Annales Cambriæ », Artur mourut à Camlann (Basse-Ecosse, dans la zone du premier tiers du Mur d'Hadrien). Ce document du 10^e siècle situe la bataille du Mont-Bavon en 516 et est le premier à dire qu'Arthur fut tué par un traître (Mordret dans la légende).

Nous n'avons plus de documents ensuite vers le 12^e siècle. En 1123, Guillaume de Malmesbury, dans son « De Rebus Gestis regnum Anglorum », dit qu'Arthur n'est pas un roi mais un guerrier extraordinaire. D'après ce texte, la tombe de Walwen (Gauvain), neveu d'Arthur, a été découverte en 1054.

Sans mettre en doute Artur, personnage historique, cet auteur insiste sur les faits des bretons : « C'est cet Artur au sujet duquel divergent les bretons... lui qui au Mont-Bavon... tua 930 ennemis ».

Sur le personnage historique s'affrontent les thèses anglaise et américaine (suivant les deux chefs de file Meigne et Chambers). La thèse américaine est intéressante : on a retrouvé en Dalmeida la tombe d'un Artorius qui guida des Celtes de Grande-Bretagne contre ceux d'Armorique. La colonne que commandait cet Artorius a construit le mur d'Hadrien et la vie de ce personnage ressemble étrangement à celle du personnage légendaire. C'est l'hypothèse romano-galloise. Elle peut trouver un élément de vérification dans le fait qu'à beaucoup d'endroits où on retrouve la légende d'Arthur, il y a des ruines gaulo-romaines. Cf. Pnyas Emrys au Pays de Galles ; le camp d'Arthur au Montglat, 3.

Quant à la légende, Nennius donne quelques éléments. D'après lui, un marinier ancien gallois signala qu'un cairn portait l'empreinte d'un chien. En 1120 on a retrouvé des légendes topographiques qui rapportent aux noms (propre des lieux). Elles sont fort nombreuses. Autre élément connu : Artur est parti mystérieusement mais il doit revenir.

C'est à ces données populaires ébranlées que Geoffrey a donné un corps littéraire. Mais ce qu'il a fait, lui ne le raconte pas exactement. Il faut se demander ce qu'il a fait de ces données et comment il a traité les légendes d'autres légendes.

ou à la greffe de légendes postérieures. A ce propos, Geoffrey donne déjà Gwennywar (Guenièvre) comme femme d'Arthur.

Concluons ce point en signalant que :

1^o) Artur est un nom théoriquement celtique. Il était le fils d'Uther Pendragon (Uther = terrible ; Pendragon = tête de dragon).

2^o) Son nom s'écrit ARTUR et que le h est une influence anglaise.

3^o) de petit chef de guerre à l'origine, il est devenu peu à peu une sorte de fabuleux héros.

2^o) Le cycle Arturien proprement dit :

Extrêmement vaste, son origine se perd dans le temps. Les textes primitifs (à moins qu'à l'origine ce ne fut qu'une légende orale) ont été perdus pour la plupart. On n'a pu dater avec une relative précision que les textes du 12^e-13^e siècle. Mais à cette époque, le mythe d'Arthur a été christianisé. La quête du Graal s'est superposée à la légende ancienne. Le Graal serait le calice dans lequel Joseph d'Arimathie aurait recueilli le sang du Christ. Dans les textes, il symbolise l'idéal inaccessible, sauf pour Galaad le chevalier-vierge. Mais ici, nous sommes en face d'une littérature courtoise élaborée où les thèmes primitifs celtiques sont en recul face aux symboles chrétiens. Nous pouvons noter à ce sujet, par exemple, l'influence de Robert de Boron et aussi des légendes de Tristan.

Ce dernier cycle arturien est très vaste (7 volumes in-quarto) :

a - Histoire du Saint Graal : histoire des origines du vase sacré depuis Salomon jusqu'à Artur.

b - Histoire de Merlin : histoire des

amours malheureuses de Merlin et de Viviane.

c - Histoire de Lancelot du Lac (Lancelot-propre) : essai de conciliation de la Foi et de l'idéal du chevalier. Naissance de Galaad.

d - La quête du Graal : c'est un vaste drame symbolique.

e - La mort du roi Artur.

Pour des raisons de commodité, nous allons nous borner à étudier LA MORT ARTU. C'est un roman du 13^e, d'auteur inconnu, qui a été réédité en 1956 chez Droz (rappelons en passant qu'il est difficile de se procurer les romans bretons peu édités de nos jours).

Dans ce roman breton, nous avons essentiellement un mélange de traditions chrétiennes et celtiques. Les premières ne nous intéressent pas ici ; mais nous pouvons chercher ce qui demeure des secondes.

Le roi Artur, pour la première fois, apparaît pathétique, mais son caractère manque d'unité. Il ressemble beaucoup au roi Marc mais il a tendance à l'armoyer. De plus, il est le centre d'événements assez peu communs. Cependant, le merveilleux celtique et autre, a quasiment disparu. Seuls, quelques épisodes restent ornés de mystère. C'est surtout dans le récit de la catastrophe finale et de la disparition d'Arthur qu'il apparaît. Dans le corps du livre, nous n'avons guère à signaler que l'arrivée de la nacelle portant le corps de la demoiselle de Kamaalot et découverte par Artur et Gauvain. Le merveilleux « breton » sur-tout, reparait seulement à la fin avec la nef de Margain et ses « dames » les fées. Les motifs celtiques s'accumulent à la fin : combat de Lancelot contre Gauvain dont la force grandit vers

mid, Artur blessé et vieilli étouffait Lulsain son bouteillier, peu avant sa mort Morgane et ses fées viennent chercher le roi pour l'emmener dans l'île d'Avalon... A ce propos, on doit remarquer qu'Arthur apparaît toujours comme une divinité dans la littérature galloise et qu'ici, dans ses relations avec les fées (Morgane est sa sœur) et le monde de l'au-delà, nous avons sans doute une reminiscence des légendes celtiques.

Autre élément merveilleux : l'épée Escalibar. Artur va mourir, il vient d'étouffer son bouteillier en l'embrasant... Avant de mourir, il lui faut renvoyer son épée d'où elle vient, c'est-à-dire de l'autre monde. (Noter que dans les épopées, les épées des héros ont toujours un nom et jouent un rôle quasi-magique. Elles ne doivent pas tomber en des mains trop faibles ou ennemies). Cette épée Escalibar est la meilleure, exceptée l'épée aux Etranges Ranges (les ranges désignent le baudrier, cordeaux reliant l'épée à la ceinture. Aujourd'hui, nous dirions « épée dragonne »). Cette épée aux étranges ranges est merveilleuse. Les chevaliers de la Table Ronde l'ont trouvée dans une nef, mais elle ne pourra être prise que par le meilleur des chevaliers. Les ranges sont faites des nattes de la sœur de Percival...). La fin d'Escalibar est curieuse : Girflet va vers le Lac, où il jette son épée et garde Escalibar ; Artur sait qu'il ne l'a pas jetée et le renvoie le faire. Il jette son fourreau. A la troisième fois enfin, il la lance et une main merveilleuse apparaît, la saisit et l'entraîne sous le lac...

Peu après Artur va disparaître, on ne peut dire qu'il meurt, d'une façon tout aussi merveilleuse. Les Celtes croyaient à l'immortalité de l'âme. Pour eux, il n'y avait pas de séparation entre les deux mondes. Dans Geoffrey de Monmouth, l'autre monde porte le nom d'Avalon. Ce dernier nom est celtique (cf. : « pomme » en breton) et pourrait signifier : « l'île des pommes ». D'autres

font le rapprochement avec Allwalach, dieu celtique de la mort. De toute façon, cette île est une sorte d'éden. Les disputes verbales entre gallois et anglo-saxons tournent à la dispute politique parce que les premiers gardent la foi en leur indépendance basée sur un retour d'Arthur. C'est pourquoi, nous verrons Henri Plantagenêt, pour trouver la tombe et briser ainsi la résistance galloise.

D'autres éléments merveilleux, pas tous épiques d'ailleurs, se retrouvent dans ce dernier épisode : la pluie, marque de deuil, qui cache la nef des fées qui emportera le roi et qui fait fuir Girflet ; la nef où se trouvent les fées avec Morgane et la « dame d'elles », c'est-à-dire la reine des fées (noter à ce sujet que Morgane n'est pas la reine des fées comme on le croit d'habitude) ; son cheval qu'Arthur tire derrière lui dans la nef...

CONCLUSION :

L'influence celtique.

Les rapports Armorique-Grande-Bretagne sont fréquents et les légendes sont communes.

Ces légendes vont être influencées par les merveilleux, antique et chrétien. Les grands caractères sont : l'enchantement du désir, le remords et la fatalité.

Nous avons donc deux couples antagonistes :

Pays celtiques (Grande-Bretagne) - Armorique-France.

France-Normandie-Grande-Bretagne.

L'inclination est telle qu'on ne sait plus si l'influence vient de la petite ou de la grande Bretagne.

LE DRO.

N.B. : La prochaine fois, nous passerons au 16^e où nous étudierons essentiellement Noël du Fail.

A-dreuz lenn er helaouennou...

I. KELAOUENNOU E BREZONEG

Eur pennadig 'zo eo deut er-mez-niverenn 114 AL LIAMM (2, venefie Poulbrizien, Brest). Gand un toullad barzoneg eo e tigor : hini Per DOLLIER : « AR RE DRECHET » en-neus plijet din, med ivez re SOAZ KERVARHE, dreist-oll « PEDENN », hag ABERHEL : « HARLU DU », Danevell R.-M. KELDREG avad am-eus kavet re hir, hag enni faziou awechou.

Allou talvouduz a ro koulskoude J. KONAN en e bennad diwar-benn « AL LAVAR REIZH » : « ret eo, emezan, ober gand gerioz boazh, hervez ar vezh reishan... Heullomp retellenn hon fezh-zhadur hep troidellat ». Red eo gouzout « embregan ar gerioz, eme c'hoaz J. KONAN, hag unan eus an doareoù gwellañ da anavezout e yezh eo studian ar gerioz henvelster ». Hag en dibenn : mad « gwech amzer ober an adsell war e yezh evit monet da heul e amzer ».

Kan talvouduz all, pe vuioh, eo pennad M. KERDRAON diwar buez TANGI MALMANCHE. Komz euz e vugalea e ra, e maner ar Rest, en amzer ma teuas da veza Breizad ; euz e labour mesir-gov e Courbevoie euz e vuez breizad. Diskouez a ra deom pegen leun e oa deuz MALMANCHE euz « SPERED AR VRO » : hag eo bet en unan euz ar re genta o-deus stourmet ha labouret evid rei ul lenneged d'ar bro, « ur wir lenneged n'he devo met netra da ober gand an holl brezhonekachoù karrhenpost... met ur wir lennegedh vreizhat, didroideil, dibourc'het, denel, pell drouz et investet eus, ul lennegedh a renk etre-vroadel ». Ne vank ken, a gav din, nemed daou dra ganec'h da ober : lakaad MALMANCHE hag ar re o-deus roet dija ul lenneged d'ar bro abaoe penit kenta ar hanved da veza anavezet, ha kenderhel war o lerc'h.

Kendalc'h studiaden Y. OLIER diwar-benn JARL PRIEL ha notennou a gaver c'hoaz en niverenn-ze.

E niverenn ebrel « AR BED KELLIEK » (21, ke Dikmude, Brest), en tu-hont d'ar pennadig boaz, gand un istorour — e brezoneg — euz an 19^{vet} kantved, A. DURAND, eur studiaden diwar « DISTRO NAPOLEON : AR C'HANT DEIZ » ha R. HEMON en-neus troet eur gotelladen : « AL LEVR SEULENNEK », diwar spagnolag P. A. DE ALARCON.

II. REVUES EN FRANÇAIS

Dans le n° 95 de « La Vie Bretonne-Breiz » J. MARTRAY consacre son editorial « Ecosse et Bretagne » à comparer les méthodes respec-

tives des gouvernements français et britannique en matière d'aménagement du territoire, mais le « gouvernement français se laisse distancer en ce domaine par les pays voisins... » Dans « Le fait du mois », M. DUHAMEL traite, quant à lui, de « Régionalisation économique et régionalisation culturelle » ; rappelle la phrase de SAUVY : « il n'est de sous-développement que culturel », il développe à ce propos quelques réflexions pertinentes.

On trouve par ailleurs dans ce numéro une étude de G. PIERRET : « Où en est le développement industriel de la Bretagne ? », d'autres sur « Le marché britannique des produits surgelés » et de J. FONTAINE sur « Les Chantiers de l'Atlantique » ; « l'exode rural dans les Côtes-du-Nord », extrait d'une monographie de R. TOINARD au concours du C.E.L.L.B. Et enfin, des articles culturels : « L'éducation régionale » (A. KERAVEL) ; le vœu de la CODER (J. TRICOIRE) et en breton « Deskadurezh hag Ekonomiezh », un excellent article de A. K., qui rejoint ce que disait DUHAMEL.

Le n° 96-97 comporte au sommaire une intéressante étude de G. PIERRET sur les incidences de la brezonnisation de la région parisienne sur le développement des autres régions ; F. JOUANER commence de situer la place de la Bretagne dans la France par un article sur les « réalités démographiques » ; il conclut que « la situation n'est guère brillante et l'évolution récente franchement alarmante ». Après un exposé de M. le lecteur LE MOAL sur « la situation de l'enseignement dans l'Académie de Rennes », une page est consacrée aux problèmes universitaires bretons ; on y lit en particulier : « il est indiscutable que la décentralisation de l'enseignement supérieur est en Basse-Bretagne, un puissant facteur de sa démocratisation » et que la réforme Fouchet « se traduira par un ralentissement certain de l'expansion universitaire en Bretagne, et singulièrement en Basse-Bretagne » ; en conclusion, l'article reproduit presque intégralement l'étude qui a été faite de la réforme dans un JEB-Info Divers articles culturels et économiques complèteront ce numéro.

Dans le dernier numéro d'« Ar Faiz », c'est le programme culturel du MLCR (Mouvement Leique des Cultures Régionales) que nous trouvons exposés des explications et des motivations, des faits et des revendications. Les mesures demandées par le MLCR, présentées sous forme de tableaux, concernent l'enseignement, l'éducation populaire, et l'O.R.T.F. Elles sont sans doute des

La S. E. M. E. N. F.

Las d'attendre de Paris des solutions qui ne viennent guère, le Nord-Finistère a décidé de structurer ses efforts. C'est ce qui a amené la création de la S.E.M.E.N.F., dont M. Alexis Gourvenec vient d'être élu Président.

La S.E.M.E.N.F. a été créée en décembre 1963, pour remédier aux crises agricoles de la zone légumière ; elle a dû élargir son programme de proche en proche, car il n'y avait pas de solution purement agricole aux problèmes du Nord-Finistère. Il fallait aussi créer des emplois nouveaux pour les agriculteurs qui devaient quitter la terre, bref, la S.E.M.E.N.F. a été amenée à prendre pour champ d'action le développement harmonieux de tous les secteurs du Nord-Finistère.

Quatre services vont être mis sur pied prochainement.

— Un service d'aménagement agricole dont le principal objet serait les mesures sociales susceptibles d'accroître l'évolution des structures agricoles.

— Un service d'aménagement touristique (dont l'importance est indéniable,

le tourisme étant la seconde source de revenus du département).

— Un service prospection et promotion industrielle sur l'importance duquel M. Gourvenec insiste fortement, car il est seul susceptible de résoudre les problèmes de chômage et d'émigration.

— Enfin, un service d'étude, polyvalent celui-ci puisqu'au service des trois autres et qui puisse satisfaire les besoins en études, documents et dossiers.

DÉMARCHE DE LA FONDATION CULTURELLE BRETONNE A L'INFORMATION

Voici un mois, le 17 mars, en même temps qu'elle s'adressait au Ministre de l'Education Nationale, la F.C.B. présentait au Secrétaire d'Etat à l'Information la grande Pétition organisée par ses soins et qui a déjà recueilli plus de 51.000 signatures. Dans sa lettre, la F.C.B. exprimait l'espoir que, sensible au courant très vif qui se manifeste parmi ses compatriotes en faveur des émissions bretonnes, M. Bourges étudierait de près les mesures qui permettraient la nécessaire adaptation des programmes de l'O.R.T.F. aux réalités et aux besoins de notre région. La télévision, notamment, se doit de faire une place à la langue bretonne et de lui accorder bien plus que la minute et demie hebdomadaire concédée depuis deux ans...

La F.C.B. a communiqué à M. Bourges le tableau des diverses mesures demandées par le Conseil de Défense des Langues et Cultures Régionales.

Elle a, en outre, insisté sur l'urgence d'un changement d'horaire pour l'émission bretonne du dimanche, déplacée sans raison voici dix mois.

Les 50.000 signataires de la grande pétition et les 300 personnalités qui patronnent celle-ci attendent une réponse dans les prochaines semaines.

EMGLEO BREIZ, Fondation Culturelle Bretonne.

Fañch STUDIER.

La chanson populaire

Les thèmes des chansons populaires se retrouvent partout. Avec quelques variantes de détail nous pouvons retrouver différentes chansons que nous croyons typiquement bretonnes. Il est évident que le jeu des communications entre deux pays, deux régions... est complexe mais explique bien des choses. Prenons un exemple précis au risque peut-être de choquer des puristes trop pointilleux.

Dans LES FILLES DU FEU de Gérard de Nerval, nous découvrons un grand nombre de reminiscences de folklore de la région d'Ermenonville, du Valois (ancienne région s'étendant actuellement sur l'Aisne et l'Oise). Nous avons trouvé en particulier une allusion à une chanson gallo sur laquelle nous dansons l'hinter-dro et que Nerval localise dans le Valois.

Voici le début de la chanson (que nous connaissons sous le titre DES-SOUS UN LAURIER VERT) :

Dessous le rosier blanc
La belle se promène...
Blanche comme la neige
Belle comme le jour :
Au jardin de son père
Trois cavaliers l'ont pris.

Nerval signale avec raison que la poésie est suffisamment riche, soutenue par une mélodie, pour ne pas user de la rime. La rime est, pensons-nous, un signe de faiblesse et de pauvreté dans une langue quand celle-ci est obligée de l'utiliser. Ainsi le français est une langue très peu poétique, contrairement à l'espagnol, à l'anglais... Tout compte fait la France n'a pas tellement de grands poètes capables de soutenir la comparaison avec un Shakespeare, un Lorca ou un Gongora.

Revenons à cette chanson. Elle était très connue au 19^e siècle, distribuée sur feuille illustrée. La chanson serait, d'après Nerval, du Bourbonnais (nord

du Massif Central, région de Moulins).

Voici quelques autres extraits :
Le plus jeune des trois
La prit par sa main blanche :
— Montez, montez, la belle,
Dessus mon cheval gris...
Bientôt la troupe arrive à Senlis.
C'est l'hôtesse qui dit :

Entrez, entrez, la belle,
Entrez sans plus de bruit,
Avec trois capitaines
Vous passerez la nuit !

La chanson que nous connaissons est différente quant à l'intrigue pourrait-on dire. Quand la belle se rend compte que sa démarche (« elle n'a pas été forcée à venir ») était un peu légère, — après avoir présidé au souper, elle fait « la morte » et les trois capitaines s'y laissent prendre. Ils se demandent où ramener la morte : « Au jardin de son père ! » dit le plus jeune ; et ils s'en reviennent déposer le corps sous le rosier :

Et au bout de trois jours
La belle ressuscite !
— Ouvrez, ouvrez, mon père,
Ouvrez sans plus tarder ;
Trois jours que j'ai fait la morte
Pour mon honneur y garder.

La conclusion est aussi banale et anti-poétique que possible. Toute la famille est réunie à table et accueillie avec joie la jeune fille. Pendant ces trois jours, on s'est bien inquiété !

Ce thème de la vertu des filles du peuple attaqué par des seigneurs félonis a fourni en Bretagne, et partout, de nombreux sujets de chansons. Celle que la majorité d'entre nous connaît, que Jef Le Penven a noté avec la seule indication « chantée par Mlle Thomas », est-elle bretonne ? Nous nous en soucions fort peu ; nous l'avons adoptée, elle est donc bretonne.

L. D.

CHANSON

Dessous un laurier vert
La belle se promène
Blanche comme la neige
Belle comme le jour,
Trois jeunes capitaines
S'en vont lui faire la cour.

Le plus jeune des trois
La prit par sa main blanche
Montez, montez, la belle
Sur mon grand cheval gris,
Ce soir je vous emmène
Dans une hôtellerie.

La belle répondit
Comme une honnête fille,
Je suis ici par force
Et non pour mon plaisir,
Trois jeunes capitaines
M'ont forcée à venir.

A l'heure du souper
La table haute est mise,
Mangez, mangez, la belle,
Avec bon appétit,
Avec trois capitaines
Vous passerez la nuit.

A l'heure du coucher
La belle tomba morte.
Sonnez, sonnez trompettes,
Tambours du régiment,
Car la mignonne est morte
A l'âge de quinze ans.

Recueilli par Jef Le Penven.
TRALALALENO, p. 56-57.

NOUVELLES DES SECTIONS

KELEIER EUZ BREST

Au cours du mois de mars, les activités normales de la section (cours de breton, chorale, danses) se sont poursuivies avec une reprise du cercle culturel.

A signaler que le bulletin de l'A.U.I. (Agence Universitaire d'Information) diffusé sur le plan national a publié dans son n° 67 une page bilingue de nouvelles de Brest.

Un 11^e JEB-inform a été distribué avant les vacances.

Surtout, une **Journée de réflexion** a eu lieu le 26 mars. Elle a réuni une douzaine de participants et a permis de faire déjà un bilan de l'année qui va se terminer et d'esquisser quelques lignes pour l'année prochaine. Toutes les activités de la section ont ainsi été passées en revue, et il a été fait un certain nombre de propositions.

Ainsi, une 2^e séance de danses, plus technique, semble souhaitable dès le début de l'année, en plus de celle du vendredi, qui continuera d'être la soirée de détente. Le principe du **cercle culturel** est excellent, mais les problèmes du lieu, du jour, de l'heure et de l'information devront être revus. Et de les amateurs, de même qu'au cercle économique, devront connaître à fond au début de l'année le sujet traité.

Ces cercles, culturel et économique, devront traiter des sujet à partie, plus faciles à étudier ; des plans de réunions devront être élaborés et polycopiés à l'avance. Ils devront publier les résultats de leurs recherches.

L'information, à l'intérieur de la section, devrait se faire sous forme de panneau (revue de presse, affichage des jours de réunions). Les JEB-inform devront continuer de paraître régulièrement. Des manifestations, telle que la Semaine Universitaire de la Langue Bretonne devraient être organisées en liaison avec les autres sections.

La question de « **dépoliariser** », de moderniser la JEB est alors abordée. Il est envisagé d'organiser des excursions, des voyages, d'études ou non, pas forcément sur des sujets « bretons » ou encore, des activités audiovisuelles, et des conférences sur des sujets pouvant être étrangers à la Bretagne. Mais là la question devient surtout celle de l'animation et il s'agira au début de l'année d'établir un planning de ce qui sera le plus profitable.

Durant les vacances de Pâques, 2 autres journées (2-9 avril) ont été consacrées à un intense travail technique sur les danses, en vue du Festival.

Pendant le dernier trimestre, les activités iront au ralenti. Cependant, le 20 avril, aura lieu une conférence de M. Philipponeau sur le **cinquième plan et la Bretagne**, et le 23 avril le **fest-noz** de la section, à Saint-Thonan.

Quelques JEB-inform seront encore distribués, et une exposition-vente de livres bretons sera faite à l'occasion de la Journée de la Langue Bretonne. Enfin, l'Assemblée Générale est prévue pour la mi-mai.

D'après AYMÉ MICHEL
(Planète N° 7)
par F. VALET.

Le Gérant : MEVELLEC.

Périodicité trimestrielle.

PRESSE LIBERALE
21, rue du Château - BREST

PLAN PROVISOIRE du Camp d'Été de la J.E.B.

1) HORAIRE QUOTIDIEN

Lever et petit déjeuner... pas d'heure
Premier cours 9 h. - 10 h. 15
Second cours 10 h. 45-12 h.
Premier atelier 15 h. - 16 h. 15
Deuxième atelier 16 h. 45-18 h.
Conférences 20 h. 30

En plus, un atelier facultatif de danse bretonne qui prendra place entre 14 et 15 heures.

2) DATES DU CAMP :

Vendredi 12 août : Conférence à 20 h.

Samedi 13 :

- 1^{er} cours : Linguistique bretonne.
- 2^e cours : Toponymie bretonne.
- Ateliers : à choisir entre :
 - préparation du lancement d'une section.
 - problèmes de la presse JEB (tirage, typographie... exercices pratiques : tirage des conférences et cours de la journée et de la veille sous forme de polys).
 - photographie (l'après-midi entière).
 - langue bretonne.
 - cercle culturel sur la littérature bretonne (Tanguy Malmanche).

Dimanche 14 août :

1 seul cours (10 h. 15 à 11 h. 30) Littérature bretonne.

Ateliers :

- préparation de lancement d'une section.
- presse JEB (tirage des cours et conférences).
- langue bretonne.
- montage audio-visuel (toute l'après-midi).
- toponymie pratique (étude des lieux-dits de la commune).

Lundi 15 août :

1 seul cours, de 10 h. 15 à 11 h. 30 : Le syndicalisme étudiant.

Ateliers : remplacés par une excursion.

Mardi 16 :

1^{er} cours : Littérature bretonne.
2^e cours : Université de Bretagne (relevé et étude des sujets traités en thèses et D.E.S...).

Ateliers :

- préparation du lancement d'une section.
- presse JEB (tirage).
- étude du milieu, c'est-à-dire composition d'une monographie sur la commune où sera établi le camp (toute l'après-midi).
- langue.
- préparation de la soirée du samedi (soirée publique par laquelle les stagiaires amèneront les habitants à prendre conscience — peut-être — de leurs problèmes). Idée à préciser.

Mercredi 17 :

1^{er} cours : L'aménagement du territoire, exposé général.
2^e cours : La danse bretonne.

Ateliers :

- animation des réunions (bureau, C.A...)
- lancement d'une plaquette publicitaire.
- tirage des cours et conférences.
- étude du milieu (toute l'après-midi).
- langue.

Jeudi 18 :

1^{er} cours : Aménagement du territoire : application à la Bretagne.
2^e cours : Géographie politique (ou appliquée).

Ateliers :

- animation d'un cercle culturel.

- préparation de la soirée du samedi.
- tirage des cours et conférences.
- cercle de réflexion sur la JEB, mouvement étudiant.
- étude du milieu (toute l'après-midi).

Vendredi 19 :

1^{er} cours : Littérature bretonne.
2^e cours : Le folklore, étude générale et application pratique à la Bretagne.

Ateliers :

- animation d'un cercle économique (et mise sur pied d'un programme d'année).
- tirage des cours et conférences et constitution d'un numéro spécial d'AR STUDIER.
- cercle de réflexion sur la JEB, mouvement breton.
- montage audio-visuel (toute l'après-midi).
- édition d'une plaquette de prestige.

Samedi 20 :

Assemblée Générale de la JEB.
Le soir, séance de synthèse.

3) CONFÉRENCES :

Thèmes possibles de conférences pour les 11, 16, 17, 18 et 19 :

- Economie, syndicalisme et politique en Bretagne.
- Art breton.
- Musique bretonne.
- Discussion avec une personnalité n'appartenant pas au mouvement breton sur la notion de culture.
- Linguistique.
- Histoire.
- L'animation culturelle.
- Un sujet d'ordre local.
- L'éducation des masses...

4) REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL :

Ce plan du camp de cet été est provisoire. Nous vous le présentons pour qu'il soit discuté. Le lieu où il se déroulera n'est pas encore établi mais il est vraisemblable que ce sera dans la région de Commana, La Feuillée ou Sizun... Le prix non plus n'est pas fixé. Il dépendra en partie des subventions que nous pourrions obtenir et des conditions qui nous seront faites.

Enfin, il est rappelé que la présence au camp est obligatoire pour ceux qui vont au festival. Ne pas oublier non plus que vous n'êtes pas obligés de faire tout le camp mais que vous pouvez seulement y passer quelques jours.

Dans un autre ordre d'idées, pour ceux qui envoient leurs suggestions, il faut savoir :

- que les gens qui sont au camp ne sont pas dans l'ensemble des spécialistes. Donc il faut éviter les sujets trop techniques.
- qu'on y invitera vraisemblablement quelques gens du secondaire.
- que beaucoup de gens passent quelques jours et que, dans ce cas, il n'est pas souhaitable d'avoir des cours suivis.
- que les discussions seront favorisées au détriment des cours magistraux (dans la proportion 3/4 d'heure - 1/2 heure).
- que le choix des ateliers n'est pas le meilleur mais que de toute manière, s'il le faut, les gens seront répartis de force, de la manière la plus anti-démocratique qui soit.
- qu'il faut être assez détaché du programme pour pouvoir improviser, mais en tenir suffisamment compte pour ne pas être pris au dépourvu.
- que le nombre optimum de participants se situe dans les 25 à 30.
- que les conférenciers et moniteurs sont à contacter au plus vite pour qu'ils aient le temps de travailler leur sujet.

C.A. Fédéral de Pâques.

F. A. J. E. B. - C. A. fédéral du 31 mars 1966

Le C.A. de FAJEB s'est réuni le 31 mars à Brest. Seules 2 sections étaient représentées.

Le premier problème abordé est celui du journal l'Étudiant Breton dans BREIZ est définitivement abandonné, remplacé qu'il est par AR STUDIER. A ce sujet critiques et suggestions sont toujours bienvenues. Il est décidé de l'envoyer davantage en milieu étudiant hors du mouvement breton.

Mévellec signale que la plaquette sortira en septembre. Il attend les derniers règlements du festival 65...

Il est envisagé pour une meilleure marche de séparer plus les sections de la fédération en séparant le siège de cette dernière de celui de Rennes.

Bilan des activités :
Rennes : 2 conférences (M. Kerwan et Jakez Jossot), participation à la réception des étudiants étrangers à Maupey et à la fête des cités. Bal breton le 27 mars. Vente de livres à la Semaine socio-culturelle de Rennes. Activités traditionnelles.

Brest : 3 conférences (P. Hélias, B. de Parades, Kerwan). Onze JEB-inform

ont été tirés depuis le début de l'année et parfois des extraits passent dans la presse locale ou régionale. Une semaine de la langue bretonne, exposition-vente de livres, au RU en février. Une journée de réflexion le 27 mars où a été adopté le principe d'une modification des statuts de section. Activités traditionnelles.

Une subvention a été votée pour un prix de chant au concours du Bleun-Brug. Il est décidé de renouer le contact avec les anciens de la JEB.

C'est alors qu'on aborde la question du festival. Le Bonniec se chargera de l'administration. Deux jours en fin de camp d'été seront réservés à sa préparation (danses, chant, musique). Le nombre des participants est fixé à 35 maximum, 28 minimum. Une répartition provisoire : Caen 2 couples, Paris 4, Rennes à Brest 5 ou 6. Brest enverra aussi un quatuor. La sélection définitive se fera au camp, obligatoire pour tous les participants. Il serait nécessaire que Rennes tienne les autres au courant de ce qu'ils font en vue de ce festival.

La fin de la civilisation villageoise

Et cela vient de se faire, on peut dire que cela s'est fait en cinquante ou soixante ans. Et cinquante ans c'est l'instantané dans l'histoire du monde.

Cf. RAMUZ.

Le monde que je vais essayer de décrire, nous le portons tous en nous comme l'homme mûr son enfance. Sous nos yeux disparaît une civilisation qui tout au long des siècles se forgea au creuset du VILLAGE.

Miné par les découvertes techniques, cette civilisation meurt, sans bruit, autour de nous. Les moyens de communication — voiture, train, avion —, le développement de l'information — radio, télévision, presse, cinéma — ont aboli les trois éléments essentiels de la civilisation villageoise : le temps, la famille et l'isolement.

Le temps, — que les physiiciens voudraient asymétrique, donnée de plus en plus mise en cause par les découvertes en parapsychologie — le temps villageois comprend uniquement le passé et le présent à l'exclusion de l'avenir. Mais le passé ne se projette pas sur une échelle algébrique allant de moins 1 an à moins n années. Le passé, c'est « dans le temps », « Gweschall », dirait-on chez nous. Napoléon est-il moins mort que César ? Ils sont tous les deux « dans le temps » inaccessibles. Alors, pourquoi les différencier ? Mais autant le Villageois attache peu d'importance aux dates, autant il en attache aux événements. L'histoire du Village est vivace dans chacun de ses membres, histoire accumulée et transmise de génération en génération depuis des siècles. Histoire que le linguiste, l'ethnologue moderne, redécouvrent aujourd'hui dans la toponymie, dans les noms de famille. Des exemples ? Les noms de villages vigneronis en Bretagne, les Rouzevics qui n'ont rien de neuves, les Rouzevics de famille, — réputation souvent fondée sur l'acte d'un ancêtre publié depuis longtemps déjà, alors que l'acte est passé dans la connaissance collective, marquant à jamais une famille.

Nous voici arrivés à l'autre bout de la civilisation villageoise, la famille et la vie en vase clos. Bégné, ôde sa naissance dans le passé indéfinissable, portant un nom unique et attachée une

étiquette — les untels sont ceci... les untels sont cela... — le jeune villageois grandit dans un milieu où tout le monde se connaît, où tout le monde connaît l'histoire de tout le monde. Ainsi se crée une hiérarchie fondée non pas sur la richesse, mais sur l'éducation. Le villageois se forme génération après génération au sein d'une tension morale qui élève, affine et anoblit sa personnalité. Les vrais « nobles » de Bretagne ne sont-ils pas ces paysans mis en scène par P.-J. Hélias dans le « Grand Valet » ? En abolissant et dispersant ces forces, le monde moderne épris de rationalité, de cartésianisme, de productivité, de vitesse, ne prive-t-il pas l'homme d'un élément fondamental de son élévation ?

Nous traversons actuellement une crise qui prélude à un monde nouveau. Le monde d'aujourd'hui est un adolescent, son enfance — la civilisation villageoise — s'évanouit mais il est encore à la recherche de sa maturité.

Déjà quelques signes annoncent celle-ci. Contrairement au « Villageois » beige dans le passé, l'homme moderne est tendu vers l'avenir. L'éducation n'est plus le fait d'un cercle fermé. Aujourd'hui débute l'éducation de masse fondée sur le développement des moyens de communication et d'information.

Notons, pour conclure, l'extension considérable des clubs. Cette institution semble être appelée à jouer un grand rôle dans la vie moderne. Les clubs semblent en effet avoir réussi à concilier les deux systèmes d'éducation. Chaque membre ayant déjà bénéficié de l'éducation de masse se rend au club où se trouve reconstituée cette tension morale si propice à l'élévation personnelle. Ainsi se trouvent conciliés le collectif et l'individuel.

D'après AYMÉ MICHEL
(Planète N° 7)
par F. VALET.

Le Gérant : MEVELLEC.

Périodicité trimestrielle.

PRESSE LIBERALE
21, rue du Château - BREST

Nous voici arrivés à l'autre bout de la civilisation villageoise, la famille et la vie en vase clos. Bégné, ôde sa naissance dans le passé indéfinissable, portant un nom unique et attachée une

PAR STUDIER
L'ETUDIANT
BRETON
ECONOMIE - CULTURE

N° 2 - Prix : 0 F 30
Septembre - Octobre 1966

Jeunesse Etudiante Bretonne

Rédacteur :
M. LE DRO J.-C.

Qu'est-ce que la J.E.B. ?

(page 2)

La conférence des Jeunes de Bretagne

(page 4)

Labour e Breiz

(page 16)

Les Livres - Les Revues

(page 15)

(page 14)

J.E.B. : activités 66-67

(page 11)

Qu'est-ce que la J.E.B. ?

Voilà une question qu'on nous pose bien souvent.

On assimile la J.E.B. tantôt à un nouveau syndicat étudiant — Dieu sait pourtant s'il y en a assez — tantôt, et plus souvent, à une sorte de cercle celtique étudiant. Pour beaucoup, nous sommes des « folkloristes » sans plus. Du folklore, certes nous en faisons. Mais pas celui qui consiste à se déguiser chaque dimanche en saison pour aller « danser » devant le touriste ébahi. Si nous dansons, nous le faisons uniquement pour nous et non pour nous donner en spectacle.

De toute façon, danser est très joli, mais ce n'est pas suffisant. Faire mieux connaître le patrimoine culturel breton pour le sauvegarder et lui redonner vie, voilà notre premier but. C'est d'ailleurs notre devoir à tous, étudiants. En effet, il est scandaleux que quelqu'un qui, nous dit-on fait partie de la future élite du pays, ne sache rien, ou à peu près, de la région où il vit, alors qu'il est capable de disserter pendant plusieurs heures sur le droit chinois ou l'économie aztèque avant la conquête espagnole. Il est monstrueux que ce même étudiant, qui lit dans le texte n'importe quel auteur grec ou connaît à fond l'art dramatique de Shakespeare, soit incapable d'écrire deux mots dans sa langue maternelle. La culture, la civilisation, c'est d'abord la langue. La Bretagne a la chance de posséder une langue originale, aussi riche que n'importe quelle autre, et qui a de plus le mérite d'être la dernière trace sur le continent de la civilisation celte. Cette langue est méconnue, ignorée quand elle n'est pas ouvertement combattue. Aussi, les étudiants bretons se doivent-ils d'être partout où l'on combat pour le renouveau de la langue bretonne, pour son accès à l'école, à la radio, à la télévision et dans la vie publique. Langue, littérature, histoire, mais aussi chant, danse, etc., voilà ce que nous voulons faire connaître à nos camarades étudiants.

On sait que les problèmes économiques bretons sont très aigus (qui maintenant ne l'admet ?). Or, la condition première de la survie d'une civilisation est la survie matérielle du pays qui l'abrite. Il suffit de feuilleter un manuel d'histoire pour s'en rendre compte. Voilà notre deuxième but ; faire connaître à nos compatriotes tous les problèmes économiques et sociaux qui se posent à leur région.

Etudier les perspectives, bonnes ou mauvaises, qui s'ouvrent à l'économie bretonne, montrer quelle peuvent être les conséquences des options prises, tels sont les buts que nous vous proposons (1).

A notre époque d'uniformisation totale, il faut pouvoir se raccrocher à tout ce qui, par-delà les bouleversements de la vie moderne, représente la persistance de valeurs purement humaines. Ce n'est pas être rétrograde ; c'est vouloir rester des hommes fiers d'une certaine culture, d'une certaine histoire, et non devenir les simples servants de quelques robots électroniques.

Y. LE BONNIER.

(1) Cf. page 11, « Activités 66-67 de la J.E.B. ».

NET RECUL DES INVESTISSEMENTS PUBLICS DU BUDGET REGIONALISE DE 1967

La Commission Régionale d'Expansion Economique du C.E. L.I.B., présidée par M. PHILIPON-NEAU, a examiné, le samedi 15 octobre, les premiers éléments du budget régionalisé concernant la Bretagne. Elle constate :

— Pour l'équipement rural : une diminution de près de 10 % des autorisations de programme par rapport à 1966.

— Pour l'Education Nationale : la part de la Bretagne tombe à 3,7 % des crédits nationaux régionalisés, ce qui ne s'était jamais produit jusqu'à ce jour.

— Pour l'équipement sanitaire : une baisse des crédits de 17 millions en 1966 à 5,5 millions en 1967.

— Pour les logements : il ne faut pas espérer une augmentation de la part de la Bretagne ; pour l'urbanisme, les crédits vont diminuer de 49 %.

— Pour les transports : les crédits augmentent de 9 millions en 1966 à 11,5 millions en 1967 ; mais la part de la Bretagne par rapport à l'ensemble des crédits nationaux diminue toujours : 6,7 % en 1964 ; 1,9 % en 1966 ; 1,8 % en 1967.

— Pour les Postes et Télécommunications : le total des autorisations de programme baisse de 28 millions de francs en 1966 à 20 millions en 1967 ; le nombre des demandes d'appareils téléphoniques ne pourra que s'accroître.

En conclusion, la Commission estime la tranche régionale de ce budget trop nettement inférieure aux besoins.

Nous posons la question : que deviendra la Bretagne avec si peu de crédits ?

Tous les Bretons, en particulier tous les responsables de la vie politique, économique, sociale et culturelle, mais aussi les étudiants, ont le devoir de se le demander.

ADRESSES DE LA J.E.B. :

- Brest : O.M.J.C., avenue Foch.
- Rennes : 14, rue Saint-Yves.
- F.A.J.E.B. : 7, rue Lafayette, Rennes.

AUTO-ECOLE St-Christophe

134, rue Jean-Jaurès
KERHASCOET 67, rue de Verdun, Tél. 44-10-90
 Moniteur Diplômé de la Prévention Routière de Montligny
 2 cv R 10 Simca 1300 Peugeot 204
 Leçons de Code (méthode Audio-Visuelle) **Prix spéciaux pour étudiants**

La Cité magique

Je viens de lire le rapport des Chambres de Commerce de Nantes et de Saint-Nazaire sur la future métropole régionale. Heureux les métropolitains car le paradis terrestre leur appartient, tout au moins à échéance ! Le genre utopie est sans doute passé de mode sous la forme romancée, mais quel bonheur d'en écrire à coups de statistiques, de projets et d'extrapolations. Quel délice de prolonger une course, de s'appuyer des trafics portuaires, de faire comme si l'Etat tout-puissant devait vous donner les crédits à la demande. Aladin se livrait lui aussi aux incantations dans le temps jadis mais lui il avait une lampe et un génie à sa disposition.

L'intérêt de tous ces plans c'est qu'ils laissent percer à jour la psychologie du planificateur. La métropole régionale Nantes-Saint-Nazaire sera, je vous l'ai dit, un jardin de bonheur avec forges, usines et raffineries pour embaumer l'air printanier mais si on examine les projets de ces messieurs, on s'aperçoit que les Nantais n'ont pas l'ossephage rétréci. C'est l'histoire du loup et de l'agneau ou celle du gros monsieur et de la petite fille qui n'a plus qu'un tout petit bout de banc pour s'asseoir. Les Nantais aiment tant le gâteau qu'ils ne laissent que la fève aux Nazairiens déçus. Que voulez-vous, le brochet-beurre blanc, le canard nantais et le Muscadet, ça ouvre l'appétit.

Je dois vous dire aussi que les Nantais, tout au moins les rédacteurs du rapport, sont de fiers cow-boys, des westerners pur-sang qui ignorent superbement et métropolitainement la Bretagne. J'apprendrai peut-être aux non-géographes que la ligne des collines qui bordent la Loire entre Savenay et Nantes porte le joli nom de « Sillon de

Bretagne ». Ces messieurs préfèrent la périphrase « les collines qui bordent le Val de Loire ». Je croyais pourtant que le gargarisme obligatoire quand on avait prononcé par inadvertance le mot « Bretagne » était passé de mode depuis que la ville de Nantes avait adhéré au C.E.L.I.B. Il faut croire que les gens des Chambres de Commerce ne lisent pas les journaux.

N'empêche que nous allons comme il se doit, vers des lendemains qui chantent l'opéra. Nantes deviendra un grand port si les dieux sont assez bienveillants pour décider que tous les bateaux de plus de quinze mille tonnes doivent être supprimés. Saint-Nazaire sera aussi un grand port, surtout maintenant que la France se retire de l'O.T.A.N. ce qui va réduire son trafic d'un modeste 90 %. La métropole

sera un grand centre métallurgique si messieurs les Maîtres de forges ont de l'argent à gaspiller ailleurs que dans l'Est. Le chômage va complètement disparaître avec le départ de la main-d'œuvre pour la région parisienne. Quant au niveau de vie de ceux qui restent il va nécessairement croître puisque le S.M.I.C. vient d'être augmenté.

Ah ! on peut le dire, les métropolitains en ont de la chance. Avec le cinquième-plan-régionalisé, le port-autonome et la métropole-équilibre-bicéphale-et-multinodale, ils vont en avoir des kilogrammes de littérature à parcourir le soir à la veillée. Cela permet d'affirmer en toute certitude qu'à la fin du compte il y aura des gens satisfaits : les imprimeurs.

An Diskaner.

Mesk ha mesk

Des écrivains et militants occitanes réunis à Audouze, à l'initiative de la revue « Yvres », les 9 et 10 juillet 1966, peussent :

— que, en ce qui concerne l'Occitanie, la liquidation des colons économiques à prix depuis un an surtout un caractère catastrophique : fermiers d'usines, chômage croissant, dépopulation de la terre, déplacements de population, en un mot disparition d'un peuple en tant que tel.

— que le seul remède, et désespéré, proposé par le pouvoir face à ce vide économique est le tourisme. Mais le tourisme, tel qu'il est pratiqué, n'est qu'une forme de l'empire capitalistique étranger. Il détruit intérieurement le

pays et aliène profondément les consciences.

Considérant qu'il ne peut exister de création culturelle qui ne tienne pas compte des intérêts matériels et de l'existence d'un peuple qui peut en être l'usage naturel, ils déclarent :

— qu'ils ne peuvent plus assister passivement à une transformation de leur pays qui a des allures de destruction, et que le premier devoir est la dénonciation constante du colonialisme intérieur.

Ils réaffirment leur volonté de créer en langue occitane une culture totale utilisant toutes les richesses de son passé et présent sur l'avenir.

Vêtements de Classe

NOVELTY ÉLÉGANCE et JEUNESSE

85, rue de Siam - BREST - 28, rue de Lyon

La Conférence des Jeunes de Bretagne

Le 23 juillet dernier, la J.E.B. décidait de se joindre aux jeunes de «*Al leur Navez*» pour donner une nouvelle ampleur à la table ronde qui se tient régulièrement depuis quelques années à Quimper à l'occasion des Fêtes des Cornouailles. Le thème choisi cette année était «*l'emploi en Bretagne*», et la formule celle de la table ronde: la participation d'un bon nombre de personnalités était assurée.

Quel en a été le résultat ?

LE RESULTAT

Du côté matériel, nous sommes vite rendus compte que la disposition adoptée (les personnalités à la tribune, les jeunes dans la salle) ne pouvait être favorable à un large échange de vues. De plus, comme il l'a déjà été signalé, il aurait peut-être été bon de mieux partager personnalités, représentants d'organisations de jeunes et jeunes venus en tant qu'individus.

Par contre, les exposés et les discussions, dont la presse quotidienne et hebdomadaire a rendu compte, ne manquent pas d'être intéressants. M. STEPHAN, Président du C.E.C.O.R., reconnut la nécessité de créer 1 250 emplois par an en Cornouaille durant le V^e plan pour réduire l'émigration, et d'organiser des réunions d'information pour alerter l'opinion. M. LOMBARD, Maire de Brest, fit part de l'expérience de sa ville et de l'action menée par la S.E.M. E.N.F. en vue d'une organisation régionale complète, à la fois urbaine et rurale du Nord-Finistère. M. PHILIPPONNEAU, Président de la Commission d'Expansion, exposa comment la population active bretonne, au cours du V^e Plan, va se réduire de 5 %, et que selon lui, «*la solution n'est plus d'ordre économique, mais politique*».

La discussion qui suivit porta sur le rôle de la C.O.D.E.R., dont les membres ne sont que des «*gamins et des mannequins*», et dont l'avis devrait être, tout le monde l'a compris, plus que consultatif; sur l'épargne bretonne, sur l'«*enseignement*» de notre région vis-à-vis de Paris, etc. On parla aussi d'unité d'action, de bourse de travail.

CREATION D'UNE CONFERENCE DES JEUNES DE BRETAGNE

Bref, malgré des imperfections matérielles évitables dès le début, cette table ronde prouvait son intérêt par tous les points de vue qui y furent échangés. C'est pourquoi, une suite ne pouvait pas ne pas être donnée à ce début: par la motion qu'ils adoptèrent à la fin du débat, les jeunes présents décidèrent de créer une Conférence des Jeunes de Bretagne, afin de poursuivre et d'élargir ce genre de confrontation qui ne peut qu'être profitable à tous. Des avis et des suggestions sont ainsi émis, l'information se fait plus directement des responsables vers les citoyens (et futurs citoyens), et chacun peut ensuite tirer des conclusions et agir en connaissance de cause.

Nous espérons pouvoir poursuivre ce but, en élargissant le nombre des participants, en essayant de mieux définir aussi le thème et la formule. Mais nous espérons aussi que d'autres se joindront à nous pour cette préparation. La Conférence des Jeunes de Bretagne peut en effet être un des éléments les plus importants du réveil de notre pays.

Voici le texte de la motion adoptée :

MOTION

Les jeunes de Bretagne, appartenant aux mouvements et organisations de jeunesse de la région, réunis à la Chambre de Commerce de Quimper, le 23 juillet 1960, à l'occasion des Fêtes de Cornouaille.

Après avoir entendu :

M. ROBBET, Maire de Poullan-sur-Mer ;

M. STEPHAN, Président du C.E.C.O.R. ;

M. LOMBARD, Maire de la ville de Brest ;

M. PHILIPPONNEAU, Président de la Commission Régionale d'Expansion Economique du C. E.L.L.E. ;

CONSTATANT qu'il y a loin des promesses réitérées des représentants les plus qualifiés du Gouvernement aux réalisations indispensables au redressement de la situation économique et sociale de la région ;

CONSTATANT que, d'ici 1970, le V^e Plan admet la diminution de la population active de la région de programme Bretagne, de 390 000 à 345 000 emplois, soit 5 % alors que pour l'ensemble hexagonal français, l'augmentation prévue est de 6 % ;

CONSTATANT que l'Etat réduit son intervention financière dans les secteurs de l'agriculture, du logement, des télécommunications, des investissements portuaires, de la voirie, etc. ;

CONSTATANT que les collectivités locales ne pourront pas faire

face, faute de crédits et de subventions, aux charges accrues du financement des équipements nécessaires à la création d'une infrastructure sans laquelle l'industrialisation est impossible ;

ANXIEUX DEVANT UN AVENIR QUI SEMBLE LES CONDAMNER A S'EXPATRIER COMME TANT DE LEURS AINES

DEMANDENT à tous ceux qui ont accepté des responsabilités dans les organismes économiques ou professionnels, les Comités d'Expansion, les organisations syndicales; aux élus des collectivités locales et départementales de faire constamment preuve d'une exigente fermeté à l'égard des Pouvoirs Publics et d'envoyer tous les moyens de pression pour déterminer ces Pouvoirs à prendre les mesures nécessaires pour éviter au pays la ruine qui le menace ;

DEMANDENT que la C.O.D.E.R. soit transformée en Assemblée régionale élue, disposant de pouvoirs de décision ;

DECIDENT de créer une CONFERENCE DES JEUNES DE BRETAGNE afin de suivre de très près l'évolution de la situation et de se réunir périodiquement pour mettre au point toutes les formes d'action auxquelles ils devront avoir recours pour manifester leur volonté de défendre leur avenir qui se confond avec celui de la Bretagne.

N.B. — Contrairement à ce qui a été annoncé, l'A.G.E.B. ne figure pas parmi les associations qui ont

organisé la rencontre de Quimper et mis sur pied la Conférence des Jeunes de Bretagne.

HISTOIRE SOMMAIRE DE LA LANGUE BRETONNE

Marevez ar brezoneg-breman - Période du breton moderne

De 1650 à 1800

LA LANGUE

LIMITES

Les documents du XVIII^e siècle dont on dispose (des cartes et un ouvrage de 1636) indiquent que la langue bretonne était, à cette époque, en usage dans une zone débordant quelque peu à l'est la limite actuelle. Le breton est donné comme étant parlé depuis Saint-Quay-Portrieux, au nord, jusqu'au pays de Guérande, au sud. La zone bretonnante atteint Châtelaudren, Quintin, Loudéac, Rohan, Questembert, traverse la Vilaine au nord de La Roche-Bernard, descend par Herbignac jusqu'au Poulligon.

QUI LA PARLE ?

Le breton est toujours la seule langue pratiquée en Basse-Breta-

gne par la grande masse du peuple, en dehors des grandes villes.

La rareté des relations directes entre les bretonnants et la Haute-Bretagne et le reste de la France ne favorise pas la pénétration du français dans l'ouest breton (seuls les ports, très actifs, sont fréquentés par des étrangers au pays).

En somme, les bretonnants constituent toujours dans l'ouest de la province une masse compacte dont l'assimilation, au point de vue linguistique, est loin d'être réalisée. La Révolution, en définitive, malgré les courants d'idées plus intenses qu'elle créa avec le reste de la France (et qui auront surtout le français comme moyen d'expression), n'entamera guère l'unité de cette masse.

ROLE DES ECOLES

Les véritables écoles semblent avoir été peu nombreuses au

XVIII^e siècle, et ne paraissent pas avoir été un facteur très actif de francisation (dans les collèges et les séminaires, l'enseignement était dispensé en latin). On doit relever qu'un nombre relativement important de bretonnants — bénéficiant d'une sorte d'«*enseignement mutuel*» ou ayant fréquenté de «*petites écoles*» de village — savent lire leur langue: l'édition d'ouvrages en breton atteste l'existence d'une certaine «*clientèle*» pour la littérature pieuse, dans cette langue.

Les Révolutionnaires essaieront de multiplier rapidement le nombre des écoles, et l'emploi des langues régionales sera, tout d'abord, encouragé. Par la suite, la Convention condamnera les parlers régionaux, accusés de ne servir «*que les fanatiques et les contre-révolutionnaires!*» Cependant, la loi du 27 brumaire an III admettra «*l'usage de l'idiome du pays comme moyen auxiliaire*». Au reste, l'organisation d'un enseignement primaire généralisé n'aboutira pas, et les efforts dans ce sens ne seront repris que longtemps après la Révolution.

L'INTERET PORTE A LA LANGUE BRETONNE

Le breton commence à attirer l'attention d'un certain nombre de lettrés. Des hommes d'étude se préoccupent de relever le vocabulaire breton et de codifier sa grammaire. Hors de Bretagne, des esprits curieux s'intéressent à la langue bretonne. Quelques chercheurs se mettent en quête d'ouvrages rédigés dans cette langue: il ne serait, sans eux, resté aucune

(Suite page 13.)

Mesk ha mesk

● Maurice DUVERGER écrit dans «*Le Monde*» le 9 juin: «*On ne peut pas construire une démocratie régionale sans élections. Devant ce problème, gouvernement, partis traditionnels, opposition «*moderne*» sont également timides. Les uns se battent pour des conseils généraux qui n'ont pas grand pouvoir. Les autres pour des C.O.D.E.R. qui en ont encore moins. Pendant ce temps, Paris continue à décider: la seule autorité régionale est le préfet de région, représentant l'Etat. Nul ne songe à suggérer par exemple l'élection d'un «*gouverneur*» (ce qui serait logique à certains égards, dans le cadre d'un régime présidentiel). Peu réclament celle d'une*

assemblée délibérative. A dire vrai, presque personne ne propose quelque chose. On discute beaucoup des institutions nationales depuis dix ans. On ne discute pratiquement pas des institutions régionales, sinon pour des aménagements de détail...»

● Citroën décentralisée: non à Rennes, mais au Bourget. «*C'est pour nous une déception considérable*» a déclaré M. MARTRAY, secrétaire général du C.E.L.L.E.; et M. FREVILLE, maire de Rennes, ajoute: «*Cette nouvelle est grave pour nous par ses conséquences. Nous nous rendons compte qu'un coup d'arrêt vient d'être donné à la conception de la décentralisation industrielle.*»

Maison LÉON

68, rue Jean-Jaurès

15, rue de Siam

Place Saint-Louis

Prix spéciaux pour étudiants

ETUDIANT

Adhère à la J.E.B.

Prix de la carte : 5 F.

L'ACCOMPAGNEMENT MUSICAL DE LA DANSE POPULAIRE

Il existe deux moyens d'accompagnement de la danse en Bretagne :

— les pays à prédominance vocale,
— les pays à prédominance instrumentale.

A. — LES PAYS A PREDOMINANCE VOCALE.

— Le chant de danse ou kan ha diakan.

Il s'agit du chant alterné de deux chanteurs. Le kaner expose la première phrase. Le diakaner en dit la fin et redit seul la phrase entière. Le kaner double le diakaner sur les dernières notes puis enchaîne seul la phrase suivante, jusqu'à la fin de la chanson che-

cun chante tour à tour.

Déroulement d'une danse chantée :

Le prélude. — Phase préparatoire exécutée par deux chanteurs, qui sert à la mise au point du ton. Parfois on y joint un petit texte servant de prologue pour inviter le public à la danse. Durant toute cette partie il n'y a pas encore de rythme mélodique.

La danse. — Les chanteurs disent un couplet sans paroles. La phrase mélodique s'ajuste, le ton change d'allure, la mesure devient uniforme.

Les chanteurs débitent leur chanson toujours longue. L'histoire chantée représente un intérêt primordial. Le participant est aussi sensible au poème qu'à l'air (beaucoup sont venus en auditeurs).

Mouvements	Paroles	Ton
Marche lente et régulière.	Ti la la la leno	Liberté totale d'interprétation.
Prélude à la danse.	Texte prologue	Resserrément de la mélodie. Tendence à la stabilisation du rythme.
Pas de gavotte	Ti la la la leno	Temps vif et strict
Danse	Poème	Mesure régulière
	Ti la la la leno	Mélodie fixée

— Domaine géographique — celui de la danse en ronde de la montagne. Il est en recul devant l'accompagnement instrumental ou du soliste et du chœur.

B. — LES PAYS A PREDOMINANCE INSTRUMENTALE

Les instruments diffèrent selon les terroirs :

— Clarinette (Côtes-du-Nord).
— Binou - bombarde : Cornouaille, Morbihan.
— Violon : en Bas-Léon.

Le sonneur de bombarde (Talbarder) est le maître du couple. A chaque entrée de jeu de celui-ci, la mélodie reprend vie et force et la danse se ranime.

Le sonneur avait une fonction sociale. Ce n'est jamais un amateur, c'est sa profession et il est rétribué pour cela. Les paysans les rencontraient sur les marchés où ils jouaient et les retenaient pour les noces et airs neuves. Ils se déplaçaient fort loin de chez eux.

C. — IMPORTANCE RESPECTIVE DES ACCOMPAGNEMENTS VOCAUX ET INSTRUMENTAUX.

I. — En Cornouaille finistérienne : On constate un contraste très important.

ETUDIANT BRETON
Achète ta carte J.E.B. : 5 F

— Toute la Basse-Cornouaille est le domaine exclusif des instruments (Bigouden, Pays Quimper, sud route Quimper-Quimperlé).

— A partir du pays Bigouden l'instrument gagne vers l'ouest (Cap-Sizun ayant pour centre Plozévet).

— A partir de Châteaulin l'instrument gagne vers l'ouest et le nord. La presque totalité était abondamment pourvue de sonneurs. Les sonneurs étaient très familiers pour les citadins.

Le Faou : centre de sonneurs.

La campagne danse à la guéule pour des raisons économiques (il fallait payer les sonneurs).

— A partir de Quimper-Châteaulin la mode de la danse instrumentale s'est répandue vers le nord-est.

Avant 1900 le binou était un luxe : (mariages) le passage des sonneurs était un événement.

II. — En Morbihan.

Les centres de Gourin, Le Faouët et Pontivy étaient réputés pour leurs sonneurs. La danse instrumentale marque toutes les grandes circonstances. Le kan ha diakan reste le domaine des circonstances ordinaires. Le chant est surtout pratiqué entre un soliste et un chœur.

III. — En Cornouaille des Côtes-du-Nord.

L'accompagnement ancien était le kan ha diakan. A partir de 1880 sous l'influence des centres morbihanais (Langonnet, Guéméné) l'instrument est apparu et s'impose.

Un autre courant s'impose, celui de la clarinette (treujenn-gôl).

LE RÉPERTOIRE CHANTÉ

A. — En Haute-Cornouaille.

Le répertoire du kan ha diakan est d'une extrême richesse, on doit

et distinguer les Tons simples et les Tons longs.

— Le Ton simple est la première gavotte de la suite tripartite. Il est formé de deux phrases de 8 temps (AABB).

— Le Ton long ou double est la seconde gavotte (3^e partie de la suite), il se compose de 2 parties inégales. Une phrase simple et une phrase double enrichie d'un refrain intérieur.

L'interprétation des Tons est variable selon les chanteurs, selon les moments.

Les chants sont l'appropriation de tons si bien qu'ils sont remaniés sans cesse.

B. — Autres Régions.

Les Tons simples et Tons longs voient leur distinction s'effacer au voisinage de la Montagne Noire. Le Ton long disparaît pour laisser la place à 4 phrases de 8 temps qui reviennent sans cesse.

LE RÉPERTOIRE DES SONNEURS

Les sonneurs prennent en charge la musique. Ils enrichissent, se transmettent, transforment le répertoire. Le goût, la mémoire, l'invention, les relations des sonneurs entre eux, leurs contacts avec d'autres musiques exercent une influence sur la composition et l'évolution du répertoire.

Dans le répertoire instrumental on trouve une proportion massive d'airs ou de thèmes connus dans le répertoire vocal ; c'est donc un emprunt au chant adopté pour l'instrument.

Le sonneur a été l'agent de modernisation du répertoire en empruntant à la chanson parisienne.

Jo GUILLEUX.

ETUDIANT BRETON

Le V^e Plan admet la diminution de la population active bretonne de 5 %, quand dans l'ensemble français, elle augmentera de 4 %.

Comment trouveras-tu du travail en Bretagne ?

Tu te dois de réagir contre cette situation injuste.

Participe aux activités de la J.E.B. !

DIWAR C'HOARZIN...

Elle. — L'alcool devient de plus en plus ton pire ennemi...
Lui. — Les commandements de Dieu et de l'Église nous disent pourtant bien d'aimer nos ennemis.

Elle. — Oui, mais ils ne nous disent pas de les avaler...

ECONOMIES !

Un pauvre diable court derrière l'autobus et crié au contrôleur :

— Combien ça coûte d'ici la gare ?

— Vingt francs, répond le contrôleur.

L'autre continue à courir, puis, à l'arrêt suivant, à bout de souffle :

— Et maintenant, combien ?
— Trente francs : vous continuez dans la mauvaise direction.

JEANNETON

Jeanneton qui va bientôt se marier, rencontre Monsieur le Curé, qui lui dit :

— Mon enfant, te voilà presque à la veille du grand jour ; tu sais que pour le mariage, il faut que tu sois aussi pur que le jour de ta première communion ; aussi, si ton fiancé veut se permettre quelques privautés, il ne faut pas lui permettre de te pincer plus haut que les jarretières.

Le lendemain, le curé rencontre Jeanneton portant des jarretières autour du cou.

Mesk ha mesk - Mesk ha mesk

• La population active bretonne, au cours du V^e Plan, va passer de 390 000 à 348 000 personnes, soit une diminution de 10 à 12 %, quand dans l'ensemble du pays elle va augmenter de 6 %. D'autre part, sous le V^e Plan, la proportion de financement laissée à la charge des collectivités locales est beaucoup plus forte en Bretagne que dans l'ensemble du pays (OJ, le « Jeune Breton » n° 11 de la section de Brest). Le C.O.D.E.R. de Bretagne, dans sa réunion de juillet, a déploré les incures de la tranchée régionale de ce V^e Plan.

• Le C.E.C.O.R. a publié le D.E.S. de Mlle YOUNOU, de Douarnenez où en est l'industrialisation de la Cornouaille ? (1968). C'est une étude approfondie et complète. C'est ce diplôme qui étiquette le concours de la Coiffe d'Allocations Familiales de Quimper qui a eu 676 demandes originaires du Sud-Finistère pour 3 postes à pourvoir.

• Depuis le début des vacances, de nombreux journaux et revues ont été à maintes reprises les activités de la J.E.B. : « Ouest-France », « Le Télégramme », « Le

Courrier du Léon », « Bretagne-Magazine », « Combat », « Télégramme », « L'Acroïte », « Le Peuple Breton » ont assuré un compte rendu de la table ronde sur l'Emploi à Quimper, le 23 juillet, ou cité la motion émise à la Conférence des Jeunes de Bretagne.

« Le Télégramme », « Ouest-France », « Bretagne-Magazine », le « Vie Bretonne » ont également fait écho au camp de la J.E.B. qui s'est tenu à Saint-Herbot (Loqueffret), du 13 au 22 août.

(Nous nous excusons des éventuelles omissions.)

LA C.N.C. (coopérative)

211, rue Jean-Jaurès
Tél. 44-66-94 - BREST

Vend tous ses appareils au plus juste prix.

TELEVISION - ELECTRO-MENAGER

Transistors - Rasoirs - Electrophones
Fers à Repasser - Séche-Cheveux
Moulin à Café, etc...

LE GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

des Jours!

LES MAGASINS Jean BREST

Demandez, lisez :

ECONOMIE - CULTURE

Plaquette illustrée, éditée par la J.E.B.

Extrait du sommaire :

LES VILLES BRETONNES :

- Nantes - Saint-Nazaire, métropole de l'Ouest, par M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes.
- Rennes, cité d'avenir, par M. ANDRÉ adjoint à M. le Maire de la Ville de Rennes.
- Brest : l'expansion brestoïse, ses facteurs, ses problèmes, par M. LOMBARD, Maire de la Ville de Brest.
- Le logement et commerce de Brest, par M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PLANIFICATION :

- Participation de la population au développement régional, par M. ARGOUACH, Directeur de la S.E.M.E.N.F.
- Aménagement du territoire et action régionale, par J.-L. CHAMPY, ancien secrétaire général de la J.E.B.
- La Bretagne et le V^e Plan, par M. PHILIPPONNEAU.

LES ATOUTS BRETONS :

- Une agriculture riche, des hommes pauvres..., par M. BÉCAM, secrétaire de la F.D.S.E.A. du Finistère.
- Les groupements agricoles d'exploitation en commun, par M. MUZELLEC.
- L'essor de la consommation des produits surgelés en Grande-Bretagne, par P. LE BOURDONNEC.
- Le logement, moteur de l'avenir breton, par M. DUCASSOU, Vice-Président de la C.O.D.E.R. de Bretagne.

CULTURE :

- Lettre aux étudiants bretons sur la culture bretonne, par P.-J. HÉLIAS.
- La musique et nous, par P.-Y. MOIGN, Directeur des Kabalerien.
- Deskadurez hag ekonomiez e Breiz, gand A. KERAVEL.

Prix de Vente 3 F : à adresser à la F.A.J.E.B. - C. C. P. 1452-72 Rennes
2, rue Lafayette, Rennes - O.M.J.C., av. Foch, Brest

Mesk ha mesk - Mesk ha mesk

• 500 Jeunes Corse de toutes tendances politiques réunis à Corte le 1^{er} août, ont constitué un Front Régionaliste Corse pour lutter contre les abus politiques et économiques, « la colonialisme et le fédéralisme », et réclamer l'autonomie interne (s'excluant toute arri-

re pensée de séparatisme) et le statut de région de programme pour leur Ile.

• La pétition populaire d'Emglec Breiz en faveur de la langue bretonne compte maintenant 100 000 signataires, et ses comités de patro-

nage plus de 600 personnalités. Mais aucune mesure ne semble encore annoncée pour la rentrée, ni du côté de l'Education Nationale, ni du côté de l'Information; cela malgré les demandes de des conseils généraux et des parlementaires bretons.

Tous les Trémargat ne veulent pas mourir

Un des premiers numéros de « Bretagne Magazine » a publié des « réflexions » sur l'avenir d'une petite commune du centre de la Bretagne, Trémargat, qui n'a pas manqué de provoquer diverses réactions, les plus souvent défavorables. Voici l'opinion d'un jeune de Trémargat même, publiée dans « Echo des Jeunes », bulletin de l'Association des Jeunes du canton de Maël-Carhaix, que nous remercions de nous avoir autorisé à reproduire.

Beaucoup de jeunes — et de moins jeunes — ont été étonnés, indignés, scandalisés même, en lisant dans une revue à large diffusion : « Bretagne Magazine », du mois d'avril, certaines réflexions. Partant d'un cas particulier, celui de TREMARGAT, leur auteur faisait connaître sa position sur l'avenir économique de la Bretagne Centrale. Il ne nous appartient pas de juger cette position, même si elle nous paraît très discutable. Par contre, nous ne pouvons rester insensibles devant la manière par laquelle on la justifie. Dans une revue bretonne qui se veut sérieuse, un tel article risque fort de devenir un avis autorisé sur l'avenir de l'Arcoat, notre avenir. Rappelons brièvement son contenu.

« REFLEXIONS »

Selon le rédacteur de l'article, TREMARGAT serait un village « où l'on ne vit plus », où tout devient silence ; la commune avait 690 habitants en 1935, 289 aujourd'hui. Le village sans âge, agonise. L'auteur va même jusqu'à considérer cette existence comme un non-sens. Vient ensuite une description de l'instituteur, qui se passe de commentaires : le visage cramoisi, la paupière lourde, il ne s'appartient plus ; il se confond avec la désolation moyenâgeuse du bourg, avec les chaumières crasseuses et enfumées, avec la cour des fermes envahie par le fumier... Et comment peut-on ne pas s'indigner devant l'inadmissible des lignes qui suivent : « J'ai vu aussi les quelque trente écoliers et écolières, l'œil vide, le front marqué d'une lourde hérédité, les uns boitant, les autres bégayant, tous médiocres ». L'auteur a également remarqué « la pauvreté, mais pas la misère, la soumission, mais pas la révolte. Et lorsqu'il s'excuse au nom des Bretons d'avoir abandonné tous ces villages de l'intérieur où TREMARGAT n'est qu'un exemple, cela passe presque inaperçu. Puis il affirme que tous les TREMARGAT doivent disparaître car ils pèsent cruellement sur notre expansion croissante; ils doivent se vider au profit de petites villes... Au lieu de construire

des routes, d'installer l'électricité, les communes feraient mieux d'utiliser ces capitaux pour « préparer leur disparition ». Il faut supprimer toutes ces structures pour sauver l'Arcoat.

LA VÉRITÉ

Voyons l'exemple particulier de TREMARGAT dans ce contexte ? Aux dires du rédacteur, la commune avait 690 habitants en 1935, mais il est évident qu'il n'a pas consulté les registres de recensement de cette époque, sinon il eût pu y lire : population en 1931 : 481 habitants, en 1946 : 398. Il est donc certain qu'en 1935, TREMARGAT avait un chiffre de population compris entre ces deux-là.

Certes, nous concédons que le bourg est souvent silencieux et vide, mais TREMARGAT ce n'est pas seulement cela, c'est aussi l'usine de matériaux préfabriqués qui se construit actuellement et qui emploiera bientôt une centaine d'ouvriers (fait très rare en Bretagne Centrale et qui confirme que l'exemple était mal choisi), ce sont aussi les carrières de sable ou de granit très bon de Quinquillauffret, le site magnifique des Gorges du Toul-Gouille où l'on étudie la possibilité de construire un hôtel, d'aménager un terrain de camping. Et tout cela s'appelle un village agonisant !

Mais que dire de ce qui suit, de cette bascule si grande qu'on ne peut ni la comprendre, ni l'admettre ! Quoi donc : tous nos écoliers sont soit boiteux, soit bégayants, avec « l'œil vide », le « front marqué d'une lourde hérédité » ? Merci de nous l'avoir appris, sinon nous l'ignorions encore. Sachez pourtant que depuis dix ans de cette commune sont partis bien

des élèves : une quinzaine sont aujourd'hui professeurs ou instituteurs, une dizaine sont devenus des ouvriers qualifiés, autant pour suivent des études secondaires ou supérieures. Evidemment, ils sont « tous médiocres ».

Cet exemple particulier de TREMARGAT est sans doute valable pour tout le centre de l'Armorique. Les « réflexions » qui en naissent contiennent, certes, une part de vérité, mais nous avons l'impression que leur auteur s'est borné à une vue superficielle de la question. Peut-être l'a-t-il examinée avec certains préjugés, un parti-pris sur la Bretagne actuelle. L'article qui en est résulté et qui pourrait fort bien être considéré comme parole d'Évangile, risque d'abord de décourager tout mouvement de renouveau et d'expansion de cette région, la nôtre.

UN ROLE ECONOMIQUE

Or, nous n'arrivons pas à nous persuader que nous devons mourir, que la région est déjà morte, que notre survie est un anachronisme. Nous pensons au contraire — peut-être sommes-nous idéalistes — que quelque chose peut et doit être tenté, car nous voulons vivre, en préparant notre avenir. Pour cela, il faudrait que tous les jeunes se rendent compte que leur rôle ne se limite pas à organiser des loisirs au sein de n'importe quelle organisation de jeunes, mais qu'ils ont aussi un rôle économique à jouer. C'est des jeunes que partira un mouvement de renouveau s'ils acceptent de prendre leurs responsabilités.

« CAR NOUS NE VOULONS PAS MOURIR »

Un Jeune de Trémargat.

Mesk ha mesk

• Trente parlementaires européens, originaires des 6 pays, sont venus en Bretagne, en juin dernier, étudier les problèmes de l'agriculture bretonne. Au cours de leur voyage, ils ont pu se rendre compte de l'incapacité du sentiment européen en Bretagne, comme en témoignent l'accueil de la région de Ménez en des conditions déplorables, les « bisseaux » au Parlement européen et affirmant que « la Bretagne veut revenir dans une Europe unie », mais aussi des efforts accomplis pour promouvoir le développement de notre pays.

« On commet un crime quand on tue une langue... On tue une langue quand on ne l'enseigne pas. »

(C. Jullian).

ETUDIANT BRETON.

Tu te dois d'exiger un enseignement valable de la langue bretonne et de la stimulation régionale.

Participe aux activités de la J.E.B. !

La Bretagne veut vivre

Voici, suite à l'article : « Du travail en Bretagne » (voir p. 16), le texte du tract distribué par les organisations syndicales avant la marche sur Rennes du 29 octobre :

« **L'OUEST VEUT VIVRE**... tel sera le thème général de la manifestation qu'ont organisée le 29 octobre à Rennes les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N., et auxquelles se sont joints des militants de nombreux autres mouvements.

L'avenir de la Bretagne et le niveau de vie de ses habitants dépendent des solutions qui seront apportées à un certain nombre de problèmes : plein emploi, promotion sociale, industrialisation, salaires, libertés syndicales, formation professionnelle.

• Chaque année, 6 000 Bretons environ quittent leur pays à la recherche d'un emploi ou d'un travail mieux rémunéré. Le problème du travail ne revêt pas partout le même caractère dramatique, mais un autre élément entre en jeu : la qualité de l'emploi.

• Sans doute enregistrons-nous différents essais de décentralisation industrielle, mais en même temps l'on assiste à des fermetures d'usines, à des concentrations qui libèrent de plus en plus de travailleurs.

• Or si les implantations nouvelles arrivent à limiter le chômage, il ne faut pas négliger l'entrée sur le marché du travail de la génération d'après-guerre. En cinq années, il est indispensable de créer 150 000 emplois nouveaux, soit à titre d'exemple, 150 usines de 1 000 salariés chacune.

• Enfin, il y a le problème des salaires : la moyenne mensuelle dans l'Ouest est inférieure de plus de 30 % à la moyenne parisienne. De nombreux salaires — féminins notamment — sont encore inférieurs à 400 F.

Les syndicats entendent également développer une autre revendication importante : celle du respect des libertés syndicales. Ils

demandent que ces libertés soient reconnues et protégées dans toutes les entreprises.

Implantation d'industries nouvelles, développement des investissements publics permettant une infrastructure correspondant aux besoins de la région (logements, réseau ferroviaire et routier, télé-

phone, équipement hospitalier, etc.), revalorisation du pouvoir d'achat ; suppression des abattements de zone ; défense de la Sécurité Sociale ; accroissement des crédits de l'Education Nationale, et respect des libertés syndicales ; telles ont été les revendications défendues le 29 octobre par les travailleurs de l'Ouest.

Nous refusons la mort...

Actuellement, il est très fréquent que sur dix jeunes couples mariés, neuf s'en vont. C'est très grave : il y a là non seulement une dévitalisation de la région, mais quelque chose de pire : je considère qu'un enfant à 80 ans nous a coûté 5 millions (AF) pour son instruction. Nous pouvons estimer que la Bretagne envoie chaque année 20 000 jeunes à Paris ou ailleurs : c'est-à-dire que nous faisons un cadeau de 100 milliards (AF). D'autres récoltent ce que nous avons semé. Nous investissons à perte de manière continuelle. C'est affolant pour une région qui se trouve dévalorisée. Le salaire moyen parisien est de 70 % plus élevé qu'en Bretagne. Ou encore si vous prenez la potentialité d'achat pour une moyenne française de 100, vous obtenez 287 à Paris et 69 dans les Côtes-du-Nord. Et c'est les 69 qui continuent à alimenter les 287 !

DES EFFORTS INSUFFISANTS
Il faut être loyal, le gouvernement a fait ces dernières années

LA RÉGION

Non sans raison, on a pu analyser l'aspiration à la promotion (on pourrait presque dire à la libération) de la vie régionale comme une réaction de défense contre une dépendance souvent comparable à la situation coloniale classique...

Le redressement exige que la parole soit rendue à toutes les forces vives aujourd'hui stérilisées ou paralysées, c'est-à-dire que la décentralisation devienne une réalité. La décentralisation territoriale n'est autre chose que la démocratie appliquée aux affaires locales...

Il faut définir la région en fonction de son contenu géographique, économique, mais aussi humain, social et culturel, de ses caractères naturels relativement homogènes, de ses problèmes spécifiques... Mais la personnalité (régionale) n'existe que dans la mesure où

des efforts. Mais c'est bien insuffisant par rapport aux besoins. Nous n'avons pas le sentiment qu'il existe une politique d'ensemble. Il s'agit de mesures fragmentaires, souvent arrachées. Notre volonté, notre but, c'est de faire partager notre conviction aux instances nationales pour qu'elles prennent conscience de la nécessité d'une politique d'ensemble. Nous avons des richesses, il faut les développer. Il faut investir en Bretagne. Coûterait-il plus cher d'animer une région, que de faire un Paris de 15 millions d'habitants ? Nous refusons qu'on répédie l'enfant mangé au profit des enfants forts. C'est le problème de toutes les régions françaises. Ce qui nous fait mal, c'est de voir notre région menacée de devenir un désert. D'où le caractère aigu et passionné du combat breton. Nous voulons vivre. Nous sommes encore une région amie : nous refusons la mort qui nous menace.

(Déclaration de M. Ollivro, maire de la ville de Guingamp, à « Témoignage Chrétien », n° 1160).

elle implique pouvoir de décision.

La personnalité régionale doit s'affirmer aussi dans le domaine culturel, car c'est dans le progrès culturel que la croissance économique régionale puise l'énergie nécessaire à son épanouissement... Le statut des universités de province doit évoluer vers une large autonomie qui leur permettra de choisir elles-mêmes le caractère et le type d'un enseignement adaptés aux circonstances régionales. Une régionalisation véritable et honnête de la radio et de la télévision contribuerait à assurer un caractère démocratique à l'O.R.T.F...

(Extrait de « Courrier de la République ». — Directeur politique : P. Mendès-France — N° 38-39 (reproduit dans « Ar Falz », n° 2-1966).

J. E. B.

ACTIVITÉS 66 - 67

La Jeunesse Etudiante Bretonne va entrer dans sa 15^e année d'existence. Association culturelle et d'études économiques et sociales, elle se propose d'intéresser les étudiants bretons à la culture et aux problèmes économiques et sociaux de leur pays, et de lutter pour le renouveau économique, social et culturel de la Bretagne. Cette année, elle cherchera en outre à intégrer les problèmes des étudiants bretons dans leur contexte régional.

A cet effet, il existe des sections de J.E.B. dans les 3 villes universitaires de Bretagne : Rennes, Nantes et Brest. Elle regroupe également les étudiants bretons des Universités de Paris, Lille, Caen, Toulouse. Toutes ces sections sont réunies en une fédération : la F.A.J.E.B. (Fédération des Associations de Jeunesse Etudiante Bretonne), qui a un rôle de liaison entre les différentes sections et se charge de leur infuser impulsion et dynamisme.

ACTIVITÉS DES SECTIONS

Voici les activités que chaque section de Jeunesse Etudiante Bretonne s'efforcera de te présenter dans chaque ville universitaire tout au cours de l'année universitaire 1966-1967.

— Un cercle d'études économiques et sociales.

— Un cercle d'études culturelles.

Ces cercles se proposent de donner à leurs membres une connaissance générale du patrimoine breton et des problèmes qui se posent actuellement à notre région, et d'assurer une information authentique du milieu étudiant sur l'actualité bretonne.

— Des cours de langue bretonne à plusieurs degrés.

— Une séance hebdomadaire de danses bretonnes, où ambiance et

détente sont de rigueur.

— Un cours technique de danses.

— Une chorale universitaire, interprétant des chants bretons et français.

— Un bulletin intérieur d'information.

— Une bibliothèque.

Tu pourras encore suivre :

— Des conférences, faites par des personnalités compétentes, sur un thème culturel ou économique donné.

— Les « J.E.B.-Inform », feuille hebdomadaire d'information distribuée à la sortie des R.U.

— Le bal breton annuel.

— Un fest-noz par trimestre.

— Et diverses manifestations publiques, comme les expositions-ventes de livres bretons au R.U., la participation à la Journée de la Langue Bretonne ou à une semaine d'animation culturelle, etc.

Mais la section de la J.E.B., ce n'est pas seulement ce programme d'activités, c'est aussi un cercle, une ambiance où tu aimes venir retrouver tes amis. Et si tu le désires, enfin, ton rôle ne consistera pas uniquement à venir à des réunions, mais à y participer, tu pourras prendre des responsabilités et travailler dans le secteur de ton choix avec des amis et des camarades intéressés par les mêmes problèmes que toi.

LA FÉDÉRATION

De plus, en suivant les activités d'une section, tu auras aussi l'occasion de t'intéresser à celles de la F.A.J.E.B. : qui sont au plan régional :

— La publication d'un journal périodique à fort tirage « Ar Studier » (l'Étudiant Breton).

— Celle d'un supplément annuel à ce journal, constituant un organe de liaison entre les étudiants et les différents groupes sociaux de la région (cette année, la plaquette : « Economie, Culture », qui vient de sortir).

— L'organisation d'un Congrès annuel ou d'un camp de formation durant les vacances universitaires.

— La participation, en tant que membre fondateur, à la Conférence des Jeunes de Bretagne.

Ces activités se prolongent au plan national et international par :

— La participation au stage annuel du M.L.C.R. (Mouvement Laïque des Cultures Régionales), ou liaison avec les autres mouvements culturels régionaux de France.

— La participation au Festival International Culturel Étudiant, organisé par l'U.N.E.F., qui a eu lieu en septembre dernier à Paris et où la J.E.B. a représenté la Bretagne.

— Des relations suivies enfin, avec les diverses associations d'étudiants français et étrangers.

Étudiant breton,

Si tu tiens :

— à connaître ton pays,

— à lutter pour ton pays,

— et à faire connaître ton pays,

adhère à la J.E.B.

et participe à ses activités.

ÉTUDIANT BRETON,

Tu te dois de lutter pour le renouveau économique, social et culturel de la Bretagne :

Participe aux activités de la J.E.B. !

Mesk ha mesk

• Le peintre Georges ROCHER est un Breton d'adoption. Il a obtenu récemment l'unanimité de la critique pour une exposition consacrée à la Bretagne, en la Galerie Rond-Point Elysées. Georges Rocher vient d'être sélectionné au Grand Prix de la Critique.

VÊTEMENTS

EMA

Hommes
Dames
Enfants

124, 111 et 128, rue Jean-Jaurès - BREST

LISEZ AL LIAMM

(Directeur Ronan HUON)

La plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (21^{ème} année).
6 numéros : 10 F. (étudiants)

S. Cherel, 109, Bd de Verdun C.C.P. 2184-34 Rennes

EDITIONS AL LIAMM

(85 titres des meilleurs écrivains bretons)

Distributeur catalogue : Mlle J. Quillé, 47, rue Notre-Dame - GUINGAMP

AR FALZ

Revue d'action bretonne

B 31, Maison du Peuple - BREST

L'abt. comprend le service d'Ar Falz et de Skol Vreiz :

20 F. les 12 N^{os} (étudiants : 12 F.)

AR FALZ, Lorient C.C.P. 430.20 Rennes

A d'wez lenn er helaoennou

1 — KELAOUENNOU E BREZONEK

Debet eo er-miz nivereenn 22 BRUD (A, Merzer, 6 strêd Beaumarchais, Brest), enni 64 pajenn a vrezonek. Ar pennad kenta a gaver enni a zo gant PER JAKEZ HELIAS : « Eur Jari Priel benag » e ano, studiadenn vevr war « eun Tregeriad penn-kil-troad » — et da anaoz eur bloaz a zo — « dibabet en e gomzou, a gavo e blas, eme Per Helias, etre Tangi Malmanche ha Jakez Riou : war ar memes bank en or chapel-ni ». War an Ao. PER TREPPOS, Renet Skolaj-Meur al Lizezou ha Kleiner war ar Hellig e Brest, marvet eñ ivez c'hwec'h miz a zo, e heller lenn studiadennou ber all, savet gant an Ao. FALC'HUN, P.M. MEVEL, ha P.J. HELIAS. Hennañ a embann ivez « E koun Per Treppos », eur barzonek skrivet gantan « d'an deiz ma welis, evid ar wech kenta, enezenn Per Treppos » : « Enez an Drenez », eur peiz barzonek kaer d'an meno, hag heson-kenan e wrezennou.

Med « fallh an Ankou a zo kousset adarre » : e noter Gwenez, da lavaret eo YEUN AR GOW, a zo marvet an dro-mañ. PER HELIAS a skriv diwar e benn : « n'em eus anaouezet den ebet gouest awall da gouez pe da skriva gwelloc'h brezonek e-pad e hini ».

En hevelec'h nivereenn 22, en-eus skrivet A. MORVAN danevellig « Eur Breizad Man hag en-ou kollet e vrez » ; kollet en-ou anez e gwirionez ; p'en-ou ranket kuitañ medeo ha brezonek ar Seta-Sant evid menn da zom, ha d'ar skol, da Sant-Brieg, en eur gër vraz, hag e-touez ar galleg. Med eun danevellig n'eo ken, daoust d'ez

beza eur skeudenn eus planedenn haro meur a Vreton yaouank. Gand FANCH PERU da houbde, ez eus eur peiz-c'hoari : « Pennhe- rez ar genkiz », e tri arvest. War zigarez eur renk da zezhel, e fell da Len ar Parker dimezi e verch Soazig, heb heb asant, d'eun den ha ne blij ket dez ; med pa welo ne glask he-man nemed « tremen lost al leue dre e henou », e hello eben esperoud dimezi d'an hini a gar. « daoust ma n'eus ket daou wenneg toull en e bodell », hervez an tad. Eur peizig am-erz kavet e oa skrivet en eun doare beo, ha ne oa ket fall ar yez nag ar menozioz enni.

Nivereenn 115 AL LIAMM (2. venelle Foubriquer, Brest) a zo gouestlet lodenn vraz anez da YEUN AR GOW. Mab-kaer ar skrivagner maro, YANN CORME-RAIS, a dres evidom eun daolenn veo eus ar peiz eo bet e vrez ; eun daolenn eus an talvoudusa ivez, d'ar meno, dreil-oll evid ar re, evelidom, n'eo deus ket bet an eur- vad d'anaouez Y. ar Gow, o konta deom « an den a galon, ar brogarour dispont, ar brezhoneger gouzlek, ar skrivagner figus hag ar c'hristian santel n'eo bet ». Eur pennad ha hellan nemed kentella d'e lenn evid anaouezout « noter Gwenez » War-lerc'h eur pennad all gant R. LAOUENAN, en-eus labourer « Ugeziñ miz e-kichen Yeun ar Gow », eñ embann neuze ar gwezhenn eun « drama a pevar arvest » : « Choar soudard Kiberen ». Eur peiz kristen, skrivet en eun doare « romantel » a-wechoz mar- tenn, med eplann ha reis ar yez anez, evid ma vez dalmad hini Yeun ar Gow.

E-touez ar pennadoù all embannet en nivereenn-se, en-eus merzet barzonegoù YUENN DREZENN

hag hini PER DIOLIER, « Azeu- lerezh », o kana o-daou ar garantez e gwerzennoù kaer.

2 — REVUES EN FRANÇAIS

Le n^o 4 de « SKOL VREIZ - L'ÉCOLE BRETONNE » est paru. Au sommaire : la suite des articles de CRESTON (Les Coiffes bretonnes) et de CORBES (la musique bretonne) ; PER HONORE pour- suit aussi son étude sur le milieu naturel en Basse-Bretagne ; en pré- histoire armoricaine, une excellente synthèse sur les « sépultures méga- lithiques », tandis que Y. GALLO, traite de « l'organisation paroissiale dans l'Armorique bretonne ». Enfin PER HELIAS aborde une intéressante « étude sommaire de théâtre breton ». On ne peut que conseiller aux étudiants de lire et d'étudier « Skol Vreiz » (6, rue Neptane, Brest), qui leur fournira une documentation abondante, pratique et variée sur la matière de Bretagne.

Le numéro de février de « AR FALZ » publie quant à lui un inté- ressant exposé de R. LAFONT sur « La Gauche et l'idée régio- nale » et une déclaration du Groupe Breton d'Études et d'Action en faveur de la démocratie régionale. Le numéro de mai présente une étude du « Courrier de la Répu- blique », cahier dirigé par P. MEN- DES-FRANCE, au sujet « d'une reconstruction démocratique de l'espace nationaux, démontrant ainsi l'intérêt croissant de la gau-

ÉTUDIANT BRETON

Achète ta copie J.E.B. : 5 F

che française pour les problèmes régionaux.

Enfin, le n^o de mai de la « VIE BRETONNE - BUEZ BREIZ » a consacré une importante documen- tation à la Biennale Internationale des Pêches de Lorient ; F. JOUA- NER poursuit son étude sur « la Bretagne dans la France », tandis que R. DE SAGAZAN trace une esquisse très pertinente « d'une politique des voies de communi- cation nécessaires à la Bretagne » ; l'appel de G. LOMBARD, maire de Brest, à l'union de tous les Bretons, est précédé de l'éditorial de J. MARTRAY, analysant la nécessité du progrès des institu- tions régionales.

Dans l'éditorial du numéro de juillet, J. MARTRAY précise le point de vue de la revue sur les récents événements survenus en Bretagne. Il est suivi de l'avis de la C.O.D.E.R., à sa réunion de juin dernier, estimant « insuffisante la tranche Bretagne du V^e Plan », et des exposés de MM. DUCASSOU et BLANDIN sur l'industrialisa- tion et le logement, à cette même réunion. Dans la chronique « les problèmes de l'aménagement du territoire », B. LEGRAND soutient avec raison qu'un complexe indus- triel peut réussir en Bretagne comme à Bari. L'exposé de G. PIERRET au XV^e Congrès Nation- al des Economies Régionales sur « concentration économique et dé- centralisation sont-elles compati- bles ? » fournit aussi matière à réflexion à nos cercles d'études. Après la présentation du projet du Centre Bretagne à Paris et celle du voyage des parlementaires euro- péens en Bretagne, le numéro se clôt par une évocation de la Galice, terre celtique d'Espagne, et les chroniques culturelles.

Si tant est que les jeunes, comme le souligne justement par ailleurs notre ami de Trémargat, ont aussi un rôle économique à jouer, ils se doivent d'étudier et de lire cette revue d'information et d'action ré- gionale.

Fanch Studier.

SKOL VREIZ

l'École Bretonne

Cahier Bimestriel

Histoire, Littérature, Arts, Chants

Abt. : 10 F. les 6 N^{os}

SKOL VREIZ, Brest, C.C.P. 2248-95 Rennes

BRUD

ar yez hag ar vro

ÉDITE :

Divizou eun amzer gallet

70 chroniques bilingues de P.J. HELIAS

160 pages — En souscription : 11 F.

Mevel, Brest

C.C.P. 1499-55 Rennes

AL LEORIOU

LES NOMS DE LIEUX CELTIQUES

● Le Ch. FALC'HUN, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, vient de publier « Les noms de lieux celtiques » (Ed. Armorica- nes, 26, rue de Fougères, Rennes, 15 F.). Le premier volume aborde les noms de vallées et de plaines. Le Pr. Falc'hun rejette la théorie toponymique de d'Arbois de Ju- balville, et préfère examiner les noms de lieux « obscurs » ou « étranges » à la lumière de racines celtiques, galloises ou breton- nes, anciennes ou modernes, et donne ainsi la preuve de l'intérêt scientifique qu'il y aurait à déve- lopper les études celtiques en France.

LA LEGENDE DE LA MORT

● La collection « Poche-Club Fantastique » fait paraître une réédition de « La légende de la Mort » d'Anstole LE BRAZ (volum- e triple, 572 pages, 750 F.). A la différence de l'édition mise au point il y a dix ans par P. HELIAS (Ed. Alpins) et qu'il préface, elle reproduit intégralement celle de 1893, excepté « l'appareil de LE BRAZ relatif à son enquête et à ses méthodes » (mais on peut re- gretter justement qu'aucune loca- lisation par exemple, ne soit don- née à chaque nouvelle). Cependant, la préface de C. SEIGNOLLE est médiocre. Comme l'a dit René LACOTE, sous le titre « Cultures Régionales », dans le n^o 138 des Lettres Françaises, « Je crains que Claude Seignolle ait accentué l'équivoque à laquelle Le Braz lui- même n'échappait pas toujours complètement en ramenant au fan- tastique littéraire le caractère que prennent ces récits quand ils ne sont plus placés, comme ils le

vraient toujours l'être, dans les traditions, la culture et l'évolution d'un peuple ». La légende de la Mort nous dévoile un aspect, et non des moindres, de la culture de notre peuple. Ce n'est pas, comme l'écrit Seignolle « l'inculture du peuple sauvegardant son patrimoi- ne traditionnel » (ce qui ne veut pas dire grand-chose). La légende de la Mort de Le Braz est un té- moignage de notre culture popula- ire, et c'est ainsi que nous devons d'abord la lire ; ensuite seulement, elle pourra être une œuvre litté- raire.

LE TRESOR DU BRETON PARLE

● Nous sommes souvent des mé- ténorants. Nous peinons à nous intégrer dans la langue bretonne et à nous assimiler son génie. Un ouvrage vient de paraître, qui veut nous montrer « comment le peu- ple breton sait exprimer les diver- ses nuances de sa pensée, ses sen- timents et ses volontés, comment il donne de la vie et de la saveur à son langage par l'emploi des figures et des tournures affec- tives » ; c'est « Le trésor du breton parlé : éléments de stylistique tré- gerroise », de Jules GROS (228 pa- ges rotatives, Ed. Emgleo Breiz, B.P. 17, Brest). Cette somme d'expressions vivantes et popula- ires deviendra vite indispensable à l'étudiant et à l'écrivain qui ten- dront à éviter l'usage d'un breton artificiel et stérile.

● En eun nivereenn a zez, « Klaskin rente kont : eur hec'h nevez Ronan HUON : An Irlin glaz, 12 danevell eus an amzer, embannet neuze 'zo gant AL LIAMM (11 lur, 2 venelle Foubriquer, Brest).

F.B.

LABOUR E BREIZ...

— DU TRAVAIL EN BRETAGNE...

Depuis la fin de la dernière année universitaire, la situation économique et sociale de la Bretagne ne fait que s'aggraver et se détériorer. L'avenir de la Bretagne se réduit-il de plus en plus ?

— **LE CHOMAGE PROGRESSE** : dans les Côtes-du-Nord, par exemple, la moyenne mensuelle des chômeurs totaux, au cours des 5 premiers mois de 1966, est passée à 157 (en 1964 elle était de 56, en 1965 de 123) ; et le nombre des demandes d'emplois non-satisfaites, de 844 en 1965, est déjà de 1112 durant les 5 premiers mois de 1966. En Loire-Atlantique, au cours du second trimestre 1966, on a noté 5560 demandes d'emplois non-satisfaites, contre 4598 à la même époque en 1965...

— **LES FERMETURES D'USINES SE MULTIPLIENT** : les conserves Graal à Scaër (25 ouvriers permanents, 125 saisonniers), la SACOR, fabrique de sacs en papier à Rennes (22 licenciements) ; la Sonoral, à Montreuil-sur-Ille (23 licenciements).

Mais il y a plus grave : en mai dernier, le gouvernement a décidé la fermeture des **Forges d'Hennebont**. C'est une affaire économique et une affaire sociale. Avec Hennebont disparaît la seule industrie lourde importante de Bretagne, au détriment certain de l'économie régionale. Et on peut se demander si les 1350 employés des Forges seront convenablement reclassés, comme on l'annonce, dans les 5 entreprises nouvelles qui vont s'implanter autour de Lorient. Il est en effet probable qu'« on ne parviendra pas à réembaucher 1350 ouvriers en se bornant à prévoir très exactement 1350 postes

nouveaux : ce calcul purment mathématique ne peut se vérifier dans les faits. » Aussi, la C.O.D.E.R. a-t-elle eu raison de réclamer 500 emplois supplémentaires. Malgré tout, cette solution n'est pas une relance de l'industrialisation pour la région de Lorient, où 4000 emplois au moins seraient à créer par an...

Mais une autre fermeture est annoncée : celle des **usines Tanvez** à Guingamp. 1570 employés en 1940, 637 en 1956, 150 aujourd'hui, aucun dans quelques semaines. C'est une catastrophe pour la région de Guingamp : 500 personnes, un Guingampais sur 25, sont touchées par cette fermeture. Pourtant, il n'était pas fatal que Tanvez ferme, il aurait suffi d'investir ; mais parce que cette usine se trouve en Bretagne, on ne fera pas l'effort nécessaire...

— **MAIS D'AUTRES DECISIONS** sont prises qui compromettent plus gravement l'avenir de notre région : le gouvernement en la personne de M. Pisani, qui « sait ce qu'il faut faire » (c'est du moins ce qu'il a déclaré récemment à Quimper), a décidé aussi cet été de supprimer le **Réseau breton** : 390 km. de voie ferrée à voie métrique, et 37 km. à voie normale, 543 000 voyageurs et 271 000 tonnes de marchandises en 1965. Seule la ligne de Guingamp-Carhaix serait maintenue et mise à voie normale. Ici encore, cette décision compromet toute augmentation du trafic, qu'aurait nécessairement entraînée la mise à voie normale, et surtout tout développement de la Bretagne intérieure.

— **LES DECENTRALISATIONS INDUSTRIELLES** enfin se raréfient de plus en plus. En tout cas, les créations d'emplois qu'elles apportent sont à peine supérieures aux suppressions enregistrées par ailleurs : en 1965, 1881 créations d'emplois industriels pour 1519 suppressions. On est loin de l'objectif fixé par la C.O.D.E.R. (8 000 emplois industriels par an).

— Mais le V^e PLAN, en son état actuel, ne favorisera pas un redressement de la situation. Dans son avis du 30 avril 1965, la C.O.D.E.R. avait fixé un objectif prioritaire et impératif : « garantir à la Bretagne les emplois qui permettraient de freiner l'émigration, de compenser les disparitions d'emplois ». Pour cela, elle réclamait la créa-

tion de 27 000 emplois industriels nouveaux, « s'ajoutant à l'évolution actuelle de l'industrialisation de la Bretagne, soit un total de 41 000 emplois ». Dans son avis du 15 juin dernier, elle doit constater : « cet objectif de 27 400 emplois industriels nouveaux ne sera pas atteint à 50 % en l'état actuel des perspectives économiques et de l'aide de l'Etat. »

— Alors, **L'EMIGRATION VAIT-ELLE SE POURSUIVRE ?** L'exode ne sera-t-il pas réduit ? C'est le maire de Guingamp qui soulignait encore le 1^{er} octobre, dans une lettre au Premier Ministre : « De 1954 à 1962, les départements bretons ont compté 202 000 départs et 73 % des partants avaient entre 15 et 35 ans. » En 1966, 46 000 jeunes Bretons ont 20 ans, et ce chiffre va se maintenir les années prochaines. Que vont-ils devenir ? Et que deviendra la Bretagne avec eux ?

— Au moment où nous mettons sous presse, les syndicats annoncent une action régionale à Rennes pour le 29 octobre. Cela est bien (encore faudra-t-il que le problème breton ne soit pas dilué dans celui d'un vague Ouest indéterminé et inexistant) : il faut réclamer l'arrêt de l'émigration, le plein emploi dans la région, l'industrialisation, une infrastructure régionale, la suppression des abattements de zones, etc., bref la justice pour notre région. Mais nous ne l'obtiendrons qu'en obtenant un changement total de la politique actuelle d'aménagement du territoire. Nous ne l'obtiendrons non plus que si nous pouvons disposer nous-mêmes de nos affaires, notamment dans le cadre d'une C.O.D.E.R. transformée en **Assemblée régionale élue** et disposant de pouvoirs effectifs. Nous ne l'obtiendrons enfin que si tous les Bretons prennent conscience de la réalité et de la crucialité des problèmes qui se posent à leur pays.

F.B.

(Voir page 10.)

ETUDIANT BRETON,

Tu te dois de t'intéresser à la situation économique et culturelle de la Bretagne :

Participe aux activités de la J.E.B. !

Le Gérant : MEVELLEC

Périodicité : bimestriel

Imp. Presse Libérale - Brest

PAR STUDIER
L'ETUDIANT
BRETON

ECONOMIE - CULTURE

N° 3 - Prix : 0 F 30
Novembre-Décembre 1966

Jeunesse Etudiante Bretonne

Rédacteur :
M. LE DRO J.-C.

La Gauche et les Régions

(page 4)

Cinéma - Théâtre

(page 14)

Le mal dont souffre la Bretagne

(page 7)

Activités J.E.B.

(page 13)

Les Etudes de Celtique

(page 9)

NOS BUTS ET OBJECTIFS

La F.A.J.E.B. est née en 1952 de la prise de conscience d'étudiants bretons qu'il existait un problème breton, et que ce problème exigeait une solution. Association d'abord gestionnaire, puis amicale, la J.E.B. a commencé depuis quelques années une évolution qui en fait maintenant véritablement un mouvement culturel et d'études économiques et sociales, regroupant les étudiants bretons soucieux de l'avenir de leur pays.

Cet avenir de la Bretagne, en fait celui des jeunes de Bretagne, est en question aujourd'hui, de manière de plus en plus cruciale, à la fois sur le plan culturel et sur le plan économique.

Il est en question d'abord du fait de la conjoncture. Certes, la Bretagne possède bien des facteurs indispensables à son développement économique : population, façade maritime, et possibilités agricoles et industrielles, une mentalité de progrès chez les responsables, admettant la nécessité des mutations économiques.

Mais « la situation de la région ne suscite pas que des motifs de satisfaction, loin de là » : un écart sensible subsiste entre le revenu moyen de la région et celui de l'ensemble du pays ; le rythme d'expansion est bien moins rapide que prévu il y a quelques années : les décentralisations industrielles se raréfient, le chômage progresse, accentuant l'émigration. La région enfin ne possède pas encore une dynamique interne suffisante (ce qui aurait été le cas si les décentralisations culturelle, intellectuelle, politique avaient suivi la décentralisation industrielle) lui permettant de se développer d'elle-même.

Ce qui fait dire à A. MURCIER, dans « LE MONDE » du 30 novembre : « Si l'effort (pour l'approvisionnement en investissements productifs dans les prochaines années) s'effrite, la Bretagne basculera, en l'espace d'une génération, du mauvais côté ; elle connaîtra le sort du Limousin ».

Mais notre avenir est aussi en question sur le plan culturel. La culture bretonne est de plus en plus menacée : l'enseignement du breton et de la civilisation régionale reste toujours empirique ; les émissions de la télévision s'ouvrent bien peu à notre langue ; aucune inclination enfin n'est faite pour réinvestir les valeurs régionales dans tous les secteurs de la vie culturelle.

Voilà pourquoi la J.E.B. tient à faire connaître à l'ensemble des étudiants le patrimoine culturel breton, en même temps qu'à participer à son intégration dans la vie de la Bretagne moderne. Voilà pourquoi elle tient aussi à les informer de la réalité de la situation économique et sociale de la région. Notre but est, en faisant écho à toutes les tentatives en faveur du développement régional, de lutter pour la promotion économique, sociale et culturelle de la Bretagne, en créant dans le milieu étudiant un courant d'opinion, qui a sa raison d'être, en faveur de notre région, en lui faisant prendre conscience qu'une solution globale doit être apportée au problème breton.

QU VIEU FOURN
18, rue du Chapitre, à Rennes,
on déguste aux chandelles des
crêpes de basse-bretagne.
PRIX MODÉRÉS

Librairie "Brentano's"
TOUS LIVRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
7, Quai Chateaubriand - RENNES - Tél. 40-70-32

L'ÉCONOMIE de la BRETAGNE depuis 1954

Le Centre Régional d'Études et de Formation Économiques (C.R.E.F.E.) vient de publier à l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation, une étude rétrospective de l'évolution économique de la région Bretagne depuis 1954 (1). Ce livre dont il faut signaler la présentation impeccable, nous permet de juger, à l'aide de données statistiques précieuses et de commentaires autorisés, de l'importance de ces douze dernières années dans l'histoire de la Bretagne.

En effet, cette période qui commence quatre ans après la création du C.R.E.F.E., le 18 décembre 1950, aura vu naître un mouvement à vocation fédéraliste, puis un parti politique se réclamant de la doctrine socialiste ; pendant que la Jeunesse Étudiante Bretonne se développait et s'affirmait dans les milieux étudiants de Rennes et de Brest et que dès 1962, éclataient des manifestations paysannes qui prouvaient au monde que quelque chose venait de changer en Bretagne. Pendant la campagne présidentielle, les formations politiques françaises étaient conduites, sous la pression des événements, à prendre position sur le thème régional et le colloque socialiste de Saint-Brieuc est la consécration de cette évolution de l'opinion politique dans l'hexagone.

Mais, il serait vain de chercher à comprendre l'importance et la nature de tous ces événements si, auparavant, il n'a pas été procédé à une analyse économique des régions et en particulier de la Bretagne. Les études que nous livre le C.R.E.F.E., sont, à cet égard, très intéressantes. Elles nous permettent de mesurer l'ampleur de la transformation psychologique qui s'est opérée aussi bien dans l'agriculture que dans les autres activités économiques et qui s'est traduite par la prise de conscience des problèmes régionaux et la volonté de les résoudre coûte que coûte. Cette ouverture d'esprit au progrès économique et à ses impératifs

(Suite p. 8.)

AUTO-ECOLE St-Christophe
134, rue Jean-Jaurès
KERHASCOET
Moniteur Diplômé de la Prévention Routière de Montlhéry
67, rue de Verdun, Tél. 44-58-00
2 cv R 10 Simca 1300 Peugeot 204
Leçons de Code (méthode Audio-Visuelle) **Prix spéciaux pour étudiants**

Chronique de l'anti-brouillard

Les Voies étroites et les Sentiers

Au nom du fer, du fisc et du déficit on va supprimer les lignes secondaires de la S.N.C.F. En revanche, c'est promis, la ligne Guingamp-Carhaix sera mise à voie normale et les autres remplacées par des services d'autocars. Je ne vois pour ma part aucune raison de douter des promesses de l'Etat. Je me rappelle la loi-programme pour la Bretagne que le gouvernement s'était engagé à déposer devant le Parlement, je me souviens de l'autoroute Chartres-Le Mans promise en « super-priorité » par M. DEBRÉ quand il était premier Ministre, je vois, là, sous mes yeux, l'éclatant succès de la politique de décentralisation. Le bilan est clair et net, donc, dans un

grand acte de fol, croyons. J'ai parlé de décentralisation. Il ne faudrait pas oublier que c'est au nom d'elle que la S.N.C.F. supprime les lignes dites « non rentables » (Vous avez déjà vu quelque chose qui ne soit pas fait « sous le signe » du bonheur du peuple ou « dans le cadre » de la décentralisation ?). Les chemins de fer avaient du retard, ils travaillent dur pour le rattraper. Au lieu de vieux autocars on aura des autocars tout neufs avec une galerie pour les marchandises. Très important cette galerie ! On y chargera des sacs de ciment, des machines-outils, des arbres de transmission, au besoin les antennes paraboliques pour l'écoute des

satellites puisque la Bretagne est vouée à sainte Electronique.

Et par les nuits pures de février, sur les routes sinueuses, on verra le car valdinguer sur le verglas, de-ci, de-là, pendant que les passagers entonneront des actions de grâce à la République, accompagnés par le bruit des caisses sur le toit. Ce sera touchant. Ouest-France et Le Télégramme en feront un article moral et la télévision interviewera le Ministre qui déplorera la misère des transports parisiens.

Et ce n'est pas tout ! « Adieu voyages lents, bruits lointains qu'on écoute », le car filera comme une gazelle. Fini le quarante à l'heure de moyenne. Je parie que les bons jours on arrivera à quarante-cinq. Bien sûr, doubler un camion-citerne ne sera pas de tout repos, mais a-t-on vraiment besoin de doubler les camions-citernes ? Sans doute, il y aura du retard, mais vous savez, mon cher, les paysans ne sont jamais pressés.

De toute façon, il faut faire des économies. Dépenser c'était bon du temps où il n'y avait ni or ni devises dans les caves de la Banque de France, quand la France était pauvre. Maintenant c'est différent, la France est riche, très riche, il lui faut donc respecter les règles instituées (avant 1914) en pareil cas : faire des économies dans le pays et distribuer l'argent au dehors. Nous devrions être fiers, en Bretagne, qu'on consente à venir faire des économies chez nous.

Car cela va plus loin que vous ne pensez. Nos routes ne sont déjà pas fâchées, le car les dégradera un peu plus. Or d'ici peu, je le prévois, les Ponts-et-Chaussées vont devoir faire des économies. La route ne sera donc pas réparée ; au cours des années elle deviendra un agreste sentier croissant parfois un autre agreste sentier qui fera voir de temps de temps, sur les Ponts-et-Chaussées, un nouveau Hérédias apostrophera la Bretagne : « O terre de ballast recouverte de ronces ! »

An Dikanner.

Hier
les étudiants
ont encore
acheté
leurs costumes
à prix spéciaux
à

LA BOITE A CRAVATES

La Gauche et les Régions

«LA DEMOCRATIE AU NIVEAU DES STRUCTURES LOCALES» tel a été le thème d'une table-ronde organisée l'été dernier par la revue «**DEMOCRATIE NOUVELLE**» (1). M. PÉRON, du Club Breton, et membre d'Ar Poiz, y a défendu sa conception de la région et du régionalisme fonctionnaliste et progressiste. Il a bien voulu venir exposer aux stagiaires de la J.E.B. à Saint-Herbot, l'intervention qu'il avait faite au cours de ce débat.

Je pense que nous subissons un long passé et que les mises au point historiques sont nécessaires si nous voulons prendre conscience des conditionnements que nous subissons, faute de quoi notre liberté serait illusoire.

BONAPARTISME ET JACOBINISME

M. Debré se dit volontiers jacobin parce qu'il est centralisateur. Ce qui est remarquablement absurde. Nous devons poser en principe, parce que c'est conforme à la réalité historique, que le jacobinisme s'oppose fondamentalement à la centralisation. L'idée jacobine s'incarne dans la Constitution de 1793 (An I), qui prévoit l'élection à tous les niveaux, non seulement d'assemblées, mais surtout d'exécutifs. C'est le cas notamment au niveau du département. La dureté des temps, marquée par l'invasion et la guerre civile, a parfois compromis cette exigence fondamentale, mais son principe n'a jamais été contesté tant que les jacobins furent au pouvoir. Le Directoire est ensuite revenu à une centralisation empirique que Bonaparte a systématisée, mais c'est justement dans la mesure où l'un et l'autre trahissaient la révolution et reprenaient à leur compte des traditions monarchiques. C'est en tout cas le mot «bonapartisme» qu'il faut employer systématiquement quand on veut évoquer la centralisation.

De même l'idée d'une monarchie décentralisée, avec un roi président des républiques françaises, n'est qu'un mythe maurassien. La monarchie française, de siècle en siècle, a été la plus féroce centralisatrice du monde occidental... L'idéal monarchique était une

centralisation absolue et totalitaire, d'ailleurs souvent efficace... Il était représenté par l'intendant, dont le préfet de Bonaparte n'est qu'une version améliorée. Il se trouve toujours parmi nous...

L'Etat autoritaire de Bonaparte

Tout s'effaçait en effet derrière l'Etat autoritaire mis en place par Bonaparte, qui reprit la tradition capétienne en la renforçant au profit de la bourgeoisie. Nous vivons toujours dans ce cadre et le drame est que nos concitoyens ont été conditionnés à l'accepter comme une exigence normale de la vie en société ou une nécessité du destin national, à tel point que la gauche, dont la vocation naturelle serait de contester le commandement souvent l'aberration de la revendiquer comme sien.

Prenant le contre-pied systématique de la Révolution, Bonaparte a donc supprimé l'élection à tous les niveaux. Nous avons désormais des conseils municipaux et des maires, des conseils généraux et des préfets, tous nommés. Les élections, évidemment censitaires, ne subsistent qu'à l'échelon national et comme une vague formalité. Les fonctionnaires ensermentent la France et ils sont toujours là un siècle et demi plus tard.

Il est vrai que la bourgeoisie libérale a fini par faire certaines concessions au cours du XIX^e siècle, avec beaucoup d'hésitations et de fréquents retours en arrière. Ayant supprimé les corporations, elle se verra contrainte de reconnaître les syndicats. Sur le plan des libertés publiques, elle accorda d'abord les conseils municipaux avec maire nommé, et enfin, en 1834, des maires élus. Sur le plan du département par contre, l'Etat bourgeois refusa obstinément de relâcher son contrôle. Il finit par accepter un conseil général élu, mais ne toucha jamais au préfet, héritier de l'intendant royal, et il eut l'honneur de le désigner comme exécutant des volontés du conseil général. L'infâme principe de la tutelle, propre aux régimes autoritaires, lui a permis en outre de rogner autant que possible les libertés municipales.

Cet historique montre à quel point nos institutions sont contingentes et relatives. Il est nécessaire d'en prendre conscience si nous voulons attaquer le mal par les racines.

LES NIVEAUX DE LA VIE SOCIALE

La vie sociale des hommes s'organise à divers niveaux, hiérarchisés,

spécialisés, mais dont aucun ne doit être considéré comme privilégié. Ce sont ceux de la municipalité, du département ou de la région, de la nation, peut-être ultérieurement de groupements régionaux comme l'Europe ou le monde arabe, enfin de l'humanité toute entière.

Participation et responsabilité démocratiques

A chacun de ces niveaux, la démocratie exige qu'il y ait à la fois participation et responsabilité, c'est-à-dire législatif élu d'une part (conseil municipal, conseil général, assemblée nationale) et exécutif élu de l'autre. On n'a jamais trouvé d'autres moyens pour satisfaire aux exigences de la démocratie, et c'est ce qu'avaient vu, fondamentalement, les jacobins dont je tiens à me réclamer. C'est aussi ce qu'a vu Bonaparte et c'est pourquoi il a supprimé, de son côté, participation et responsabilité à tous les niveaux : il était logique avec lui-même, et la droite française l'est, quand elle reste fidèle à son système. Les monarchistes ont eu la divine surprise, en 1815, de trouver en place ce que leurs ancêtres avaient tenté en vain d'imposer, et ils se sont bien gardés d'y toucher.

Les gouvernements de droite qui, depuis lors, ont généralement dirigé le pays, en ont fait autant. Barthélemy, Garde des Sceaux de Vichy, a finalement dévié la doctrine de la droite française, dans son petit livre «*Provinces*», publié en 1941. Il y préconise la suppression des élections à tous les niveaux, sur le plan législatif, et à plus forte raison celui de l'exécutif. Tout cela est naturel et cohérent.

Ce qui ne l'est pas, c'est que la gauche pense faire œuvre de progrès en se joignant à la droite sur ce plan. Si elle repousse les exigences de la démocratie au niveau du département ou de la région, elle devrait en faire autant au niveau de la commune et préconiser le retour aux maires et conseils municipaux nommés de Bonaparte et de Vichy.

Une assemblée régionale élue

On ne peut accepter la démocratie à un niveau et l'exclure d'un autre, sans déséquilibrer toute la construction. C'est là que réside, je crois, la principale faiblesse de la démocratie en ce pays, et c'est pourquoi je ne puis écarter l'idée d'une assemblée élue au suffrage universel dès qu'on parle de région. Je crois au contraire que telle est la pièce maîtresse de toute réforme, la condition d'une transformation profonde des habitudes

de ce pays. Je crois surtout que la région étant devenue une réalité objective, nous ne pouvons lutter efficacement contre le pouvoir gaulliste si nous demandons moins. Le devoir de l'opposition est de lui opposer une revendication de démocratie qui ne peut se concevoir sans assemblée et exécutif élus.

L'unité nationale

Jusqu'ici tout paraît clair, mais voici soudain qu'on nous objecte qu'une telle région serait un danger à l'unité nationale. Cette crainte serait bien à sa place dans la bouche d'un homme de la droite nationaliste, mais elle sonne étrangement chez des gens de gauche. Car enfin, de deux choses l'une, ou bien l'unité nationale est faite dans le cœur des hommes, et la démocratie régionale ne peut présenter aucun danger, ce qui est évidemment le cas en France ; ou bien l'unité n'est pas faite et ne se maintient que par un carcan autoritaire qui empêche les gens de prendre conscience de leurs problèmes, et dans ce cas la destruction de cet état de choses doit être exigée par tout démocrate conséquent. Le danger que présente la démocratie régionale est en effet celui de la liberté.

Pour beaucoup, la France est justement le pays qui a annoncé la liberté au monde, et il est inquiet que des hommes qui se réclament de cette tradition entrent ainsi en contradiction avec eux-mêmes. L'exemple français de centralisation a été effectivement invoqué pour se dédouaner par des régimes odieusement oppresseurs, comme la monarchie yougoslave entre les deux guerres.

Le problème est de savoir si l'unité sacrifiée de l'Etat est une valeur absolue que l'on doit préférer à l'intérêt des citoyens, ou si c'est un simple moyen, subordonné en toutes circonstances à des fins plus hautes. Si l'on répond oui à la première question, on ouvre la porte à toutes les oppressions. Certains militants de la Martinique ou de la Réunion sont en train d'en faire l'expérience.

L'unité est-elle un dogme auquel est soumis le citoyen ou une réalité politique, donc à son service et liée à l'exercice de la démocratie ? Pour nous la réponse n'est pas douteuse et il en résulte que les assemblées et exécutifs régionaux ne peuvent présenter en aucun cas

aucune espèce de danger. Elles sont en revanche d'une nécessité absolue si l'on veut rénover la démocratie en ce pays.

La Fédération, en tant que telle, ne s'est pas prononcée jusqu'ici sur les problèmes régionaux, car elle s'est bornée à définir des principes, non des institutions. La Convention des Institutions Républicaines, s'est en revanche clairement prononcée. Dans sa première motion votée à l'unanimité en 1964, elle a préconisé la promotion de la région comme personne morale, politique et financière. Cette rédaction est peut-être maladroite, mais l'adjectif politique y figure.

Les craintes pour l'unité à propos des régions périphériques sont donc des inconséquences chez un homme de gauche. Il est évident que la région démocratique est souveraine en des domaines bien déterminés et doit rester étrangère à ceux qui relèvent d'autres niveaux, celui de la commune et de la nation démocratique. Celle-ci veille partout à ce qu'on respecte les règles du jeu.

LA DEMOCRATIE REGIONALE EN FRANCE

Après cette excursion dans le monde des principes, revenons à la démocratie en France. Notre pays a été souvent révolutionnaire, a contribué largement à la construction de l'idéal démocratique, mais à toujours eu peine à pratiquer celui-ci. La cause en est le quadrillage bonapartiste qu'incarne le système préfectoral.

Nous proposons donc de le supprimer et de le remplacer par des assemblées régionales contrôlant des exécutifs régionaux, ainsi que cela se pratique dans la plupart des pays modernes, à l'exception de ceux qu'infecte l'autoritarisme de tradition latine ou si l'on veut romaine. Je pense par exemple aux Pays-Bas ou à la Suisse, en évitant, pour écarter toute polémique, de chercher des exemples dans les pays socialistes (Yougoslavie, U.R.S.S.).

La confusion règne en France dès qu'on parle d'exécutifs régionaux, dont la définition est pourtant bien claire. Ils sont issus de la région, et non parachutés par Paris, et ils gèrent ce qui est du domaine de la région, qu'il faut séparer nettement de celui de la commune et de celui de la nation. Aucun de ces domaines ne doit évidemment déborder sur les autres.

On nous objectera que cette répartition est incompatible avec l'administration traditionnellement centralisée de ce pays, mais c'est précisément cette tradition antidémocratique qu'il s'agit de combattre.

C'est donc le système qui est mauvais, pas toujours les hommes et le drame est que nos compatriotes ont rarement conscience qu'il s'agit d'une particularité nationale, néfaste et à combattre, nullement d'une exigence de la vie en société.

Le découpage

Nous ne condamnons pas le département, mais nous croyons que son existence n'a pas la même signification que lors de sa création, il y a plus d'un siècle et demi. Il a été défini, à l'ère des diligences, pour que ses ressortissants puissent se rendre au chef-lieu dans l'espace d'une journée. Il est trop étroit pour servir de cadre au régionalisme fonctionnaliste qui est la principale conquête des dernières années. Il ne s'agit pas de l'éliminer, car un relais sera de toute façon nécessaire entre le niveau de la commune et celui de la région. La plupart des attributions de celle-ci seront soustraites à celles que l'Etat a abusivement bloquées à Paris et les compétences du département resteront importantes. La régionalisation permettra donc de rapprocher et non d'éloigner la gestion du citoyen. L'assiette territoriale de nombreux départements serait nécessairement, cependant une révision, car nombre d'entre eux sont maintenant trop grands, étant donné l'augmentation de la population et la multiplication des interventions administratives dans la vie quotidienne. Certaines de leurs attributions pourraient d'ailleurs être transférées, non vers le haut, mais vers le bas si l'on règle le problème des petites communes. Mais ces questions techniques nous écartent de notre propos.

Le découpage des régions

La rencontre du département nous a confrontés aux difficultés que présente l'assiette territoriale des régions. Les régions économiques actuelles ont au moins le mérite d'exister et nous pensons qu'il faut les adopter comme le cadre objectif d'une lutte contre le pouvoir. Bien qu'elles ne soient pas à écarter systématiquement, il faut

(Suite p. 6.)

(1) «*Démocratie Nouvelle*», numéro de septembre-octobre 3, cité d'Hauteville, Paris 10^e.

Ce débat est très intéressant, car c'est la première fois que des dirigeants communistes rendent publique leur position sur ce problème.

TOM POUCE BAR

face Hôpital Morvan

AMBIANCE AGREABLE - CHOUCHE - JEUX

BIERE PRESSION - KRONENBOURG - HOT-DOG

admettre cependant qu'elles ont été décapées, arbitrairement par des technocrates irresponsables. Il faut donc proclamer qu'elles ne sont pas immuables dans leurs limites actuelles. La lutte pour une régionalisation démocratique doit inclure l'exigence d'un découpage stable et définitif, qui suppose un examen soigneux des besoins et surtout des désirs des intéressés préalablement éclairés.

C'est ici qu'il faut se garder absolument de la tentation technocratique, car il ne s'agit de servir des hommes, non de se servir d'eux.

Il faut d'abord repousser l'idée qu'une région doit nécessairement répondre à une certaine norme, en surface ou en population. Il se peut que la planification moderne suggère des dimensions optima, mais cette définition devra toujours céder devant les réalités concrètes. On nous parle de régions de 3 à 5 millions d'habitants, et on pourra les trouver dans le nord et l'est de la France. Il y a pourtant des Etats indépendants de moins de 200 000 habitants, dont certains, comme l'Islande, jouissent d'un niveau de vie élevé. Il n'y a donc aucune raison de ne pas accepter d'ériger, en régions, la Corse, en raison de son insularité, ou les Pyrénées orientales en raison de leur originalité humaine.

Définition

Nous proposons que la région soit définie comme une zone relativement homogène et possédant des problèmes spécifiques sur les plans géographique, économique, humain, social et culturel. Les souvenirs historiques sont évidemment à écarter en tant que tels, mais non les réalités humaines contemporaines qui peuvent coïncider avec eux. On peut ainsi définir aisément les régions et la détermination de leurs limites exactes devra provenir d'une enquête minutieuse menée auprès des intéressés, comme celle qui aboutit en 1789 à ce découpage des départements. C'est ainsi que la Loire-Atlantique appartient à la Bretagne historique, mais est exclue de la région économique. Certains pensent que son évolution et sa géographie l'ont irrévocablement fait dévier vers les pays de la Loire. Il nous semble que la population est qualifiée pour trancher, après avoir été éclairée par un débat contradictoire approfondi.

UN REGIONALISME FONCTIONNALISTE

Le régionalisme moderne est fonctionnaliste, c'est-à-dire qu'il répond à l'exigence de justice des régions sous-développées que sacrifi-

serait une planification autoritaire et technocratique. Il n'a évidemment rien de commun avec un certain régionalisme folklorisant et passéiste, à la mode au siècle dernier, encore que celui-ci ait pu être une réponse maladroite aux mêmes frustrations.

Mais il me paraît extraordinaire d'entendre dire que le régionalisme est par essence réactionnaire, tout en précisant qu'il en va ainsi seulement en France. Cette dernière observation est d'ailleurs grave, car il me semble qu'une pensée de gauche sérieuse se distingue justement d'une pensée de droite par la recherche de l'universalisme éthique.

Il est évident qu'il n'y a pas de doctrines politiques hors d'un contenu économique et social, hors d'une situation d'histoire. Le centralisme politique (non administratif, rappelez-le) des jacobins était donc légitime, en leur temps. Un régionalisme de nantis est évidemment réactionnaire, non comme idéologie de nantis. Un régionalisme comme celui d'aujourd'hui, qui s'appuie sur le phénomène du sous-développement régional, lui-même lié à la concentration capitaliste, le régionalisme est démocratique. Dans ce cas précis il ne s'agit d'ailleurs pas d'un accident, mais de l'aboutissement d'un long processus français.

Briser les cercles vicieux

Je suis encore plus surpris de voir que l'on refuse les régions en disant que les gens ne s'y intéressent pas, parce qu'elles n'existent pas. Encore que cette affirmation mérite des nuances, elle est vraie, mais elle définit justement le cercle vicieux que nous nous efforçons de briser. Nous trouvons une pétition de principe tout aussi admirable quand on nous oppose la structure de la centralisation que nous dénonçons. Notre but est justement d'arriver à une stabilité structurelle des problèmes régionaux. Ce qui empêche de voir la structure des régions, les gens de prendre conscience de leurs problèmes et de chercher des remèdes à leurs maux, c'est précisément que l'appareil des moyens de relation et celui de l'administration ont été chargés de détruire, ou, faute de mieux, de masquer ces réalités et d'aliéner les hommes qui les vivent. C'est pourquoi il faut s'attaquer à ces appareils. La démocratie exige dans ce pays une transformation profonde, c'est-à-dire une révolution pacifique. Toutes les révolutions ont été le fait de minorités, saisies par une prise de conscience qui se communiquait ensuite à la masse. Faites les régions et vous verrez que les gens s'y intéresseront!

Mesk ha mesk

Le 29 octobre, de 10 à 12 000 personnes, venues de toutes les régions des 5 départements bretons, ont manifesté à Rennes pour exiger des emplois en Bretagne pour les Bretons. Elle a regroupé des ouvriers, paysans, enseignants et étudiants. Dans leur motion, les manifestants ont constaté que « la politique économique et sociale du gouvernement... provoque une aphyxie progressive de la région... », dénoncé les options du V^e Plan et ses conséquences désastreuses pour tout le pays et plus particulièrement pour la Bretagne; exige enfin « l'application d'une véritable politique d'investissements publics permettant une infrastructure correspondant aux besoins de la région, favorisant ainsi l'industrialisation de la région et assurant le plein emploi ».

Tarvez à Guingamp: l'usine restera ouverte. Elle est reprise par la société du Pas pour la fondrie, par le groupe Aginon pour la mécanique. Les employés pourront garder leur emploi.

Les Etablissements SICLI qui employaient près de 150 personnes à Saint-Erieux, quitte le chef-lieu des Côtes-du-Nord pour l'Yonne, où ils regroupent toutes leurs usines. En tout cas, une fermeture de plus en Bretagne.

RIONS

Un jour, un étudiant cambodgien, parlais de longue date, fumait dans un wagon du métro. Le contrôleur passe, et lui crie:

— Eh, jeune homme! vous ne savez pas lire? C'est écrit en toute lettre: DEFENSE!

— Et vous, pourquoi ne portez-vous pas les bag « Scandale » (1). Et pourtant, c'est écrit en toutes lettres aussi...

(1) Une des multiples réclames publicitaires dans le métro parisien. (D'après le bulletin de l'Union des Etudiants Khmers.)

Le juge: Accusé, vous avez volé une caisse de vin devant un café. Qu'avez-vous à dire à votre décharge?

L'accusé: Un simple mot, Monsieur le Juge: c'est que sur la maison il était écrit en grosses lettres: VIN A EMPORTER...

Le mal dont souffre la Bretagne

J.-P. Seillez est un étudiant « nordiste » d'Arras. Il a été étudiant à Brest pendant un an, en 1963-64. Voici un article qu'il a écrit au sujet de la Bretagne, déjà publié par « L'Etudiant Breton » en 1965, mais que nous jugeons utile de reproduire. Les intertitres sont de la rédaction.

Tout comme la médecine et la psychologie nous apprennent qu'un homme peut être malade dans son corps, dans son esprit ou dans les deux, la médecine et la sociologie nous apprennent qu'une société peut, elle aussi, être malade au physique (maladies endémiques, épidémiques) comme au moral (hallucinations, peurs, haines, folles collectives), ou même dans les deux, tels que, entre autres, les cas de dégénérescence collective connue sous le nom de maladie de Halliday. Or il est intéressant de se demander si actuellement la Bretagne n'est pas en proie à un tel mal.

LA MALADIE DE HALLIDAY

Les symptômes de la maladie de Halliday sont facilement réparables: alcoolisme, tuberculose, délinquance, folie suicidaire, débâcle, baisse de la fécondité, passivité, mutisme, nostalgie, etc. En un mot c'est la dégénérescence d'une société, sa désagrégation, sa disparition. Halliday qualifie une telle société de « sick society », le mot « sick » signifiant en anglais: malade, qui a des nausées, écoré, nostalgique, abattu, et décrivant parfaitement l'état psychologique des sujets atteints.

Les causes de cette maladie peuvent être nombreuses et diverses: guerre perdue, excès de luxe, domination étrangère, émigration forcée et bien d'autres encore dont le choc avec une civilisation différente, plus forte, cas qui nous intéresse particulièrement. En effet, on connaît nombre de sociétés qui se sont détruites au contact d'autres

sociétés plus fortes. C'est l'histoire du pot de fer et du pot de terre. Par exemple les cadres de la société algérienne ont volé en éclats au contact des Français, mais là le peuple a résisté et cela si bien qu'il s'est même révolté. Mais il n'en a pas toujours été ainsi et des sociétés telles que les Ainous, les Pygmées ou les Arborigènes australiens sont en voie de disparition.

LE CAS DES BRETONS

Mal voyons plutôt le cas des Bretons. La Bretagne est actuellement le théâtre d'un terrible combat entre la civilisation bretonne attaquée et la civilisation française atterrante. Cela ne fait aucun doute pour personne (sauf pour la majorité des intéressés qui n'en a pas conscience car déjà atteinte par le mal). Les Armoricains étaient jusqu'à ces derniers temps des Bretons, de langue bretonne, de civilisation bretonne, donc à rattacher aux Celtes. Or ils sont en train de devenir des Français, c'est-à-dire de langue française, donc de civilisation française, la langue étant le support de la civilisation. Il y a par conséquent un choc entre deux civilisations, donc possibilité de rencontrer la maladie de Halliday du côté de la civilisation vaincue, ou un passage de la devenir, autrement dit du côté breton.

Voyons les faits de plus près et essayons de repérer les symptômes de dégénérescence.

Au début de ce siècle la consommation d'alcool en Bretagne était inférieure à celle de la France. Mais au fil du temps elle s'est mise à augmenter, puis à dépasser la France, et maintenant elle est bien supérieure. Dans les six départements de l'hexagone les plus alcoolisés on trouve les cinq départements bretons! Il est notable que les régions les plus alcoolisées

sont les plus francisées: les ports, la frange maritime, les villes.

L'EMIGRATION

De même on pourrait parler des ravages de la tuberculose, dont la Bretagne détient le malheureux record, ou des maladies mentales (un Breton sur trois cents est interné!). La célèbre fécondité bretonne est en baisse constante et n'arrive plus à contrebalancer cet autre fléau qu'est l'émigration. En effet, entre 1964 et 1962, la population du département du Finistère a baissé de 2,3 %, celle du Morbihan de 2,7 % et celle des Côtes-du-Nord de 6,4 %! Ce qui correspond à une émigration globale annuelle d'environ vingt à vingt-cinq mille personnes qui vont s'entasser dans les banlieues parisiennes,illoises, rouennaises, bordelaises et autres à côté des Kabyles algériennes et des Coréens polonais. Dans ce sous-prolétariat l'alcoolisme, la tuberculose et la misère morale exercent de tels ravages que 30 % seulement des hommes y atteignent quarante ans.

LE MANQUE DE DYNAMISME

Reste le plus grave, le manque de dynamisme du Breton, sa peur du risque, son manque total d'esprit d'entreprise. Son unique ambition est sa sécurité matérielle. La Bretagne est sans doute la région où l'Etat recrute le plus de fonctionnaires: dans toutes les familles, il y a des gendarmes, des militaires, des postiers ou des agents de chemin de fer, depuis Dunkerque jusqu'à Tamaris et même plus loin. Bien sûr il y a ces « fiers capitaines partis pour des courses lointaines », mais cela c'est surtout de la poésie, à quelques exceptions près. Il y a aussi les coopératives comme on dit, mais elles sont bien rares et bien

(Suite p. 11.)

Garage HASCOËT
169, Rue Commandant-Drogou

Achats et Ventes Neufs et Occasions
Crédit et Garanties

Ce BON (à découper)
vaut 1 graissage gratuit

L'ÉCONOMIE DE LA BRETAGNE DEPUIS 1954

(Suite de la 2^e page)

ratifa, note M. Pierre dans sa conclusion générale, était un préalable fondamental au redressement ; mais, y a-t-il effectivement un redressement ?

DES ÉVOLUTIONS

L'analyse démographique montre que la détérioration de la structure démographique peut compromettre gravement, si l'émigration n'est pas enrayée, l'avenir démographique et économique de la Bretagne. L'évolution des structures de la production agricole n'a pas été aussi rapide qu'on ne l'aurait escompté, cependant que les conditions et les moyens de la production s'améliorent. On constate aussi un développement et une modernisation de l'appareil de production industriel mais l'importance des effectifs agricoles masque un sous-emploi latent dans la région. De même, l'amélioration du niveau de vie n'est pas la conséquence d'une diminution de l'écart entre les niveaux de revenu moyen dans la région et dans la France, mais de la modification du comportement des ménages bretons quant au mode d'emploi de leur revenu.

Aptitude mentale au progrès, volonté opiniâtre de développement, mise en place, par des transformations structurelles et l'amélioration et la modernisation de l'appareil de production, des conditions objectives du redressement économique, tels sont les traits essentiels de la période de l'histoire économique de la Bretagne étudiée dans cet ouvrage. Cependant, observe M. Pierre : « Les résultats acquis... sont inférieurs aux objectifs officiels escomptés et... ont favorisé essentiellement la partie orientale de la Bretagne, la région rennaise en particulier ». Mais, malgré ce bilan quantitativement négatif, la Bretagne a prouvé qu'elle possède « un potentiel de croissance certain » que de nombreuses régions de l'hexagone peuvent lui envier.

TROIS TÂCHES PRIORITAIRES

Toutefois, beaucoup reste à faire. M. Krier, dans l'introduction, énumère trois tâches prioritaires.

- 1) Obtenir une diffusion de la croissance à l'ensemble de la Bretagne.
- 2) Utiliser les avantages de la façade maritime.

3) « Améliorer les conditions de financement des investissements effectués par les collectivités locales et en particulier par les villes » et il conclut : « L'aménagement du territoire est un tout ; son succès ne dépend pas tant des mesures fragmentaires ou d'initiatives éparpillées que d'une révision de certaines institutions ou structures qui entretiennent les disparités régionales ».

Nous regrettons qu'une étude de cette valeur n'ait pu englober la Loire-Atlantique détachée de la Bretagne par une décision administrative arbitraire. Nonobstant cette lacune nous ne saurions trop conseiller à nos camarades de la Jeunesse Étudiante Bretonne, et bien sûr, à l'ensemble de nos camarades étudiants, la lecture et l'étude de « L'économie de la Bretagne depuis 1954 ».

Jakez COSQUEL.

(1) « L'Économie de la Bretagne depuis 1954 », publié par le Centre Régional d'Études et de Formation Économiques, 9, rue Jean-Macé, Rennes.

INTERVIEW

F. FALCHUN

Les études de Celtique

152 élèves ont passé l'épreuve de breton au baccalauréat en 1968. Environ 60 étudiants suivaient à Brest les cours de celtique du Collège Littéraire Universitaire, plus de 50 suivent ceux de la J.E.B. Si l'on se souvient enfin que la grande Fête populaire d'EMILEO BREIZ en faveur de la langue bretonne a maintenant recueilli plus de 110 000 signatures, l'on ne peut que constater l'intérêt croissant suscité par les études de breton en Bretagne. Pour faire connaître aux étudiants toutes les possibilités qu'ils ont aujourd'hui d'étudier le breton au cours de leurs études, « L'ÉTUDIANT BRETON » a demandé à M. FALCHUN, qui vient d'être nommé Professeur de Celtique au C.L.U. de Brest, également professeur de phonétique à Rennes, auteur d'une « HISTOIRE DE LA LANGUE BRETONNE » et des « NOMS DE LIEUX CELTIQUES », de répondre à ses questions sur ce sujet.

— « L'ÉTUDIANT BRETON » : 1966-67 est pour le certificat de celtique sa dernière année d'existence. Quelles sont, pour cette dernière année, les possibilités d'études de celtique dans l'ancien régime de licence ?

— M. FALCHUN : Dans l'Académie de Rennes, ceux qui préparent une licence de Langues Vivantes peuvent, à leurs trois certificats obligatoires, joindre le certificat de grammaire et philologie celtiques comme 4^e certificat à option pour compléter leur licence d'enseignement. Cette option est particulièrement intéressante pour les anglicistes, à cause des relations qu'elle leur permet de nouer, au cours de leur stage outre-Manche, au Pays de Galles aussi bien qu'en Angleterre, car le certificat exige une connaissance sérieuse du gallois. Mais il s'est également trouvé des germanistes pour le préparer, sans doute à cause du haut niveau des connaissances philologiques qu'il exige comme l'allemand.

LES ÉTUDES DE CELTIQUE ET LA RÉFORME

— « L'E.B. » : Quelles sont maintenant les nouvelles possibilités offertes aux étudiants dans la première année du premier cycle ?

— M. FALCHUN : En première année du premier cycle du nou-

veau régime, le celtique peut être choisi comme 2^e langue vivante dans les licences de lettres modernes et de langues vivantes.

En Lettres Modernes, il n'est que matière facultative, que ne sanctionnera aucun examen écrit ni oral en fin de première année. Il faudra attendre la fin de la 2^e année pour une épreuve orale facultative, où seuls compteront pour l'admission les points au-dessus de la moyenne. Le programme comportera deux heures hebdomadaires de cours.

En Langues Vivantes, par contre, l'interrogation sur la deuxième langue comptera pour le tiers de l'oral à l'examen de fin de première année. Il est prévu 3 heures hebdomadaires de cours quand la première langue est non-latine (anglais, allemand, russe), mais 2 heures seulement quand la première langue est latine (espagnol, italien). La différence s'explique par l'obligation de faire à l'oral 2 heures hebdomadaires de latin, en plus des 2 heures de deuxième langue vivante, pour ceux qui font une licence d'espagnol ou d'italien. Il serait en effet inadmissible qu'on pût être licencié en espagnol ou en italien sans savoir un mot de latin.

DANS LES NOUVELLES LICENCES

— « L'E.B. » : Que deviendront toutes ces possibilités lorsque sera mis en place toute la réforme ? Dans les autres licences ?

— Dans un an quand toute la réforme sera mise en vigueur, on verra mieux le plan du celtique dans les nouvelles licences.

En Lettres Modernes, où il est introduit pour la première fois, cette place demeure modeste, puisqu'il sera possible d'obtenir la licence sans présenter d'épreuve de 2^e langue vivante. Seuls sacrifieront un peu de temps pour la préparation de cette épreuve ceux qu'attirera un certain intérêt pour la langue bretonne, ou l'esprit raisonnable d'obtenir, dans une épreuve qui ne pourra leur nuire, des points supplémentaires susceptibles de compenser une faiblesse ailleurs, ou de leur valoir une mention.

Aussi, imposer le gallois en Lettres Modernes serait sans doute

écarter de cette épreuve facultative de celtique des candidats attirés surtout par la langue bretonne. Seul le breton y sera donc matière à interrogatoire, à moins que le candidat ne demande à être également interrogé sur le gallois, ce qui pourrait évidemment le favoriser.

En Langues Vivantes, le nouveau régime maintient et améliore légèrement la place que faisait au celtique le 4^e certificat à option du régime finissant. Car il lui consacre 3 heures hebdomadaires pendant deux ans, ce qui permettra de faire 3 heures de breton en première année et 3 heures de gallois en deuxième année.

À l'examen de fin de première année, l'épreuve de 2^e langue vivante, donc de celtique (breton), comptera pour le tiers de l'oral, et le cinquième de tout l'examen.

À la fin de deuxième année, la place faite au latin à côté de la deuxième langue vivante dans les licences de langues latines introduit une légère différence, quant à l'importance du celtique, entre les licences d'anglais, d'allemand et de russe d'un côté, d'espagnol et d'italien de l'autre.

Dans les licences de langues non-latines, l'épreuve de celtique (version galloise) comptera pour le tiers de l'écrit, soit encore le cinquième de tout l'examen comme en première année.

Mais dans les licences de langues latines, la part de la deuxième langue vivante a été réduite pour faire aussi au latin une petite place qui se situe à l'écrit ou à l'oral, au choix du candidat. On optera pour version galloise à l'écrit (les 2/9 des points de l'écrit) et explication latine à l'oral (les 3/9 des points de l'oral), ou bien pour version latine à l'écrit (les 2/9 des points de l'écrit) et explication de texte gallois à l'oral (les 3/9 des points de l'oral). Autrement dit, gallois et latin réunis compteront pour les 5/18 des points de l'examen ; les 2/18 iront à la langue que le candidat choisira pour la version à l'écrit, et les 3/18 à celle qu'il réservera pour l'explication de texte à l'oral.

À noter que dans l'horaire des licences de langues latines, en deuxième année, la part du latin est réduite à 1 heure hebdomadaire.

(Suite p. 10.)

COCA-COLA

Tout va bien mieux
avec COCA-COLA

Dans votre intérêt !!!

achetez votre équipement sportif

chez **G. LE VERGOS**
"SPORT & JEUNESSE"

122, Rue Jean-Jaurès - BREST
et angle rue Bugeaud

Téléphone : 44-30-95

REMISE AUX ÉTUDIANTS

La société bretonne de
production de films

Information
Promotion
Education
Télé-films

DISQUES SOUPLES POUR TOUS USAGES

Conseils et études de tous problèmes
gratuitement

hil-films

2, Rue de Viarmes - RENNES
Tél. 40-62-98

Délégation Générale à Paris :
31, Rue Roffet (16^e) - Tél. AUTeul 69-28

re, et celle de la deuxième langue portée à 3 heures, ce qui permettra aux hispanisants d'avoir le même programme de gallois que les anglicistes et les germanistes.

ET LA RECHERCHE

— « L'E.B. » : Y a-t-il quelque chose d'annoncé du côté de la maîtrise et de la recherche ?

— M. FALCHUN : Rien n'est encore annoncé du côté de la maîtrise. Quant à la recherche dans le domaine celtique, elle a toujours été ouverte aux hommes compétents. Ce qui avait fait le plus défaut jusqu'à ces dernières années, c'était une place pour le celtique dans les licences d'enseignement, seul moyen pratique de donner à un nombre suffisant d'étudiants la formation de base nécessaire pour que les meilleurs puissent plus tard faire progresser la recherche en ce domaine.

L'INTERET DU CELTIQUE

— « L'E.B. » : M. le Professeur FALCHUN, quel est, selon vous l'intérêt des études de celtique pour un étudiant breton ?

— M. FALCHUN : Cet intérêt est multiple. Tout d'abord, la structure de la langue bretonne, comparée à celle du français, est si originale qu'on ne peut la bien comprendre que par des études de linguistique assez poussées, dont profitera par la force des choses l'étude de toutes les autres langues

anciennes ou modernes. Le bénéfice des cours de grammaire et philologie bretonnes se retrouvera donc en plusieurs autres disciplines. Il y rendront aussi d'un abord plus facile les langues celtiques d'outre-Manche.

A son tour, la comparaison des langues celtiques vivantes et des débris encore mystérieux du gallois scélairra peu à peu, avec l'aide de l'archéologie et de l'histoire, le passé celtique de la France, qu'on a trop tendance à sous-estimer au profit des influences méditerranéennes ou germaniques. Les géographes eux-mêmes ne peuvent rester indifférents devant le nombre et l'importance des noms de lieux celtiques à valeur descriptive. Et les sociologues travaillant en Basse-Bretagne ne peuvent se permettre d'ignorer totalement la langue bretonne sous peine de s'interdire à eux-mêmes l'accès à certaines parties essentielles du domaine de leurs recherches.

UN INSTITUT D'ETUDES CELTIQUES A BREST

— « L'E.B. » : Comment concevez-vous le développement de l'Institut d'Etudes Celtiques dont on annonce la création ? Quel intérêt comportera-t-il pour les autres matières enseignées au C.L.U. de Brest, et même au C.S.U. ?

— M. FALCHUN : Il est prématuré d'exprimer une opinion sur une création qui n'est encore qu'une hypothèse et un espoir. L'essentiel serait de donner enfin

aux études celtiques en France, et surtout en Basse-Bretagne, la large place qui aurait dû être la leur depuis longtemps. Il convient pour cela de les assier sur des bases saines et solides, à l'abri des préjugés nationalistes, de quel que bord qu'ils soient, qui ont jusqu'ici entravé leur essor. Une multiplication des centres d'études celtiques dans les Universités françaises y aiderait beaucoup. On conçoit mal que la jeune Université de Nantes n'ait pas bientôt un professeur de celtique qui puisse exploiter la richesse incomparable des archives bretonnes de Nantes.

Il est surprenant qu'on ait supprimé la Chaire de Celtique du Collège de France, et l'une des deux directions d'études celtiques de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à la Sorbonne. La France n'occupe plus dans les études celtiques, par le nombre de ses celtistes, le rang qu'elle aurait dû tenir à l'honneur de garder.

Dans le renouveau indispensable qui est d'ailleurs heureusement amorcé, la place importante dévolue à Brest est marquée d'avance par le nombre de ses étudiants de celtique, et le haut-niveau du taux de scolarisation en Basse-Bretagne, qui garantit la qualité déjà reconnue du recrutement universitaire en provenance de cette région. Sur cette base solide ne manquera pas de s'élever un Institut d'Etudes Celtiques qui répond aux vœux profonds et légitimes des populations bretonnantes.

Le mal dont souffre la Bretagne

(Suite de la 7^e page)

timides. Il y a aussi quelques sur-sauts de temps à autre, tel Breiz Atao avant la seconde guerre mondiale ou le mouvement paysan de ces dernières années — mais ce ne sont jamais que des révoltes passagères et superficielles, provoquées par des minorités. On imagine mal en Bretagne une grève mobilisant tous les Bretons, de Brest à Nantes, comme celles qui ont lieu périodiquement dans le Nord (cf. la dernière grève des mineurs qui a mobilisé au coude à coude les quatre millions de nordistes pendant plus d'un mois. Le peuple breton dans sa majorité est amorphe, sans aucun esprit de critique et suit aveuglément le gouvernement de Paris en lui apportant docile son bulletin de vote, même si sa politique lui est contraire. A cet égard notons qu'il y a peu d'exemples de sursisme politique aussi caractéristique qu'en Bretagne. Faites n'importe quoi aux Bretons, ils seront toujours d'accord.

Il est donc évident que le peuple breton est atteint de la maladie de Halliday et que le mal a déjà de profondes racines. Mais si c'est un point de l'avoir découvert, c'en sera un autre de le guérir. Car la guérison ne peut venir que de la conscience de ce qui lui arrive, cherche un remède et décide de l'appliquer.

POUR UN NOUVEL EQUILIBRE

A notre avis, il y a deux manières d'arriver à un même but, ce but étant un nouvel équilibre de la société de la Bretagne en ce qui nous concerne ; autrement dit, c'est stopper la dégénérescence, c'est enrayer l'alcoolisme, la folie et la tuberculose par une joie de vivre, un dynamisme, un esprit d'entreprise ; c'est s'organiser, exploiter rationnellement toutes les richesses de la Bretagne, trouver un procédé rentable afin d'extraire le fer du minerai trop pauvre de Haute-Bretagne et trouver de nouveaux débouchés aux produits agricoles... Mais pour retrouver ce goût pour la vie, il faut absolument choisir entre deux voies opposées : la francisation et la bretonnisation.

La francisation est une voie très difficile mais pas impossible. Les Luxembourgeois, par exemple, sont en train d'abandonner tout doucement l'allemand au profit du français, cela pour des raisons très subtiles qu'il serait trop long d'expliquer ici. Mais ils font ça lentement, sans heurt, en en ayant conscience, en le voulant, au grand jour, et tout en gardant une haute estime pour leur ancienne civilisation.

Mais cela est très difficile et on peut dire que le cas des Luxembourgeois est particulier. Les Flamands avaient essayé d'en faire autant (plus ou moins contraints, d'ailleurs, par les Wallons) mais ils ont vite compris qu'ils faisaient fausse route et depuis un demi-siècle ils accélèrent le retour au néerlandais et l'abandon du français. Les résultats ne se sont pas fait attendre longtemps : équilibre psychologique, expansion démographique, retour de la prospérité économique.

Les Bretons ont donc le choix. Ou bien essayer d'abandonner le breton tout en gardant une grande considération à son égard sans dégénérer ni perdre le dynamisme moteur de toute société, autrement dit s'alléger eux-mêmes avec dynamisme. Or c'est là que réside le hic, car c'est bien jolli de changer de civilisation, de rejeter la sienne pour en embrasser une autre, mais si on n'y parvient pas, on perd son équilibre psychologique ; si on tombe dans la dégénérescence et qu'on en arrive à avoir honte de soi-même et de ses origines, alors un jour vient où il faut payer la note, et ce genre d'opération coûte généralement très cher ; les Bretons commencent d'ailleurs à en faire l'amère expérience ; exactement comme cet autre groupe de l'ethnie française, qu'il s'appelle Occitans ou Méridionaux et qui ont aussi leur propre langue, la langue d'Oc. Il suffit de regarder une carte géographique de cet hexagone ; les Français sont en pleine prospérité, les allogènes en pleine décadence. Ou bien, seconde solution, renoncer à embrasser la civilisation française, retourner au breton avec fierté et dynamisme, et, en retrouvant son propre sol, retrouver le dynamisme perdu, ce qui est certainement beaucoup plus facile et plus payant que d'essayer de s'alléger avec dynamisme, l'expérience l'a prouvé, sans compter que du point de vue linguistique toute perte d'une lan-

gue, même si elle n'est l'apanage que d'une minorité ou d'une poignée de personnes, est aussi déplorable que le serait la disparition des temples grecs, des pyramides d'Égypte ou des chapelles romanes.

Maintenant, Bretons, à vous de jouer. Et bonne chance, Kénavo !

J.-P. SEILLIEZ,
étudiant illot.

ADRESSES DE LA J.E.B. :

- Brest : O.M.J.C., avenue Foch.
- Rennes : 14, rue Saint-Yves.
- F.A.J.E.B. : 2, rue Lafayette, Rennes. C.C.P. 1452-72, Rennes.

RIONS

Sur une plage, une petite fille est avec sa maman. Elle voit une jeune femme qui promène un jeune bébé de quelques mois.

— Dis, maman, j'en veux un comme ça.

La maman répond :

— Si tu es sage, dans quelques années, tu en auras un comme ça.

— Et si je ne suis pas sage ?

— Tu en auras plusieurs.

Grand-mère dit à ses 2 petits-enfants :

— Si vous êtes sage, votre maman vous achètera peut-être un petit frère pour Noël.

Quelques instants plus tard, le petit garçon dit à sa petite sœur :

— On lui dit tout ? ou on la laisse mourir idiote ?

(Histoires communiquées par le Club Hara-Kiri de Brest.)

Mesk ha mesk - Mesk ha mesk

Les 26 et 27 novembre dernier, a eu lieu, à Saint-Brieuc, un colloque socialiste régional dans la lignée de celui de Grenoble.

Il est proposé d'étudier « l'aspect local et régional de la démocratie, de rechercher des remèdes à l'oppression de la région parisienne qui a pour corollaire l'amélioration de la situation de la région de la perspective socialiste, les moyens de planifier en tenant compte au plus près de la réalité, en restant au niveau des hommes ».

Quatre rapports ont été présentés : un rapport de synthèse sur la région de l'Ouest, par M. Philipponneau ; un rapport sur les mutations agricoles par B. Lambert ; A. Kérawel présente le rapport culturel, en particulier sur le problème culturel spécifiquement breton.

Enfin, M. Rocard (G. Servet) fit un exposé brillant et solide sur la nécessité de « décoloniser la province », constatant que la décentralisation économique est un échec et elle ne s'accompagne en même temps d'une décentralisation culturelle, intellectuelle et politique.

L'E.B. reviendra plus longuement sur ce colloque qui a réuni 400 participants, dans son prochain numéro.

Voici cependant un extrait de la résolution adoptée :

« Cette rencontre a souligné la nécessité de véritables réformes de structures, notamment régionalisation des secteurs-clés de l'économie et le rôle déterminant des investissements publics de grande ampleur.

« La rencontre a montré qu'une régionalisation véritable doit constituer l'un des moyens de favori-

ser l'institution d'un régime démocratique en provoquant une prise de conscience chez les populations qui découvrent tous les jours leur état de dépendance par rapport aux intérêts capitalistes comme à la domination parisienne.

« Dénonçant la supériorité que représentent les CODER, la rencontre socialiste a exigé dans un premier temps la création de véritables conseils économiques régionaux de caractères démocratiques et, dès que possible, la création d'assemblées régionales élues délibérantes chargées de contrôler les activités régionales qu'elle aura désignées.

« Elle a insisté également sur la nécessité de donner aux communes une autonomie de gestion plus grande dès lors qu'elles acceptent de regrouper certaines de leurs attributions ».

L'abondance de l'information nous oblige à retarder au prochain numéro la publication :

- d'une interview de Ronan Huon sur son recueil de nouvelles : « An Irin Glas ».
- de l'exposé de Le Bonniec sur « Histoire et Histories ».
- des interviews de MM. Gravot et Lebois au sujet de l'enseignement du breton.
- un article sur la rentrée universitaire à Brest.

FAITES CONFIANCE A NOS ANNONCEURS

Pajenn ar brezoneg

E niverenn diweza « AR STU- DIER », e skriven e klaskfen ober en dro-man eur renta-kont euz leor nevez RONAN HUON : « AN IRIN GLAS », embannet gantan e ti « AL LIAMM ».

Kala a zo bet skrivet endeo diwarnan, ha n'eo ket sur en-eus c'hoaz an tamm studier a zo ahon- tra pa pe dra a nevez ken da vurutella. Ha n'ouzon ket kenne- beut hag-en em-euz awalh a sikiant evid komz euz lennegz en eun doare deraed, Koulskoude, felloud a ra din kemenn deoh, ar per a zo bet lavaret dija meur a wech a gredan, an doare « modern » ha nevez a zo gand al leor. Ne vefe nemed an doare da ginnig anezan: eur stumm leor-godell, gand eur holoenn eul luskouenn warni. Euz nevezint en embannidurioz e brezoneg ha n'eo tamm ebed dispiluz.

Ar c'hoant-ze da veza gwizien- net ar vuez modern a-hiriz a jom gand an danvez. Gouzoud a houzh oman sevenadurez ar heriou o tonid davedom mui-h-mui, ken buan pe vuanoh e Breiz, breman, hag e leh all. Ahanta, danevellou RONAN HUON ivez a dremen e ker, peur- vuia (« EUN DEVEZH GLAV », « DIBENN AN DEIZ », « AR POK... »). Ma ne reont ket, gand e dud e vez d'an nebeuta doureo- sonjal hag ober kerc'h: ema amou- rouezen « AR GWENNILI-MOR » oh echui kemer o vakansou, hag ep o heit int en em anavezet; egile a zo skuz gand e vuez pemdezeg ha gand e wreg, hehlet ma seblant beza gand e gargou, ha tehed a ra daved eur voereb da jeni e spered. E dud, kemer a reont ivez an tren, ha blenia a reont kirri da gant daou agent an eur, moad a reont c'hoaz d'ar ahena. Kri, kalonou ar vuga- le dirag arvet eun den beuzet; re voazet int moarvat dirag seurt darvoudou. Ha ma vez kaoz euz kouerien en eur gontadenn bennag, diskar gwez a reont, labourad gand traktourien, hag eur bloenn a fell dezo e-juh eur puia. N'heller ket beza muih diouz e amzer.

Ha koulskoude, e kredin lavaret e kavon dister a-wechou seurt dan- vesiou. Boutin eo eun destenn evel hini « AN TREN » pe « AR POK » e lennegz ar romantou skuden- net e gallez da skwer. Ken henvel evid an den a seblant beza sam- met gand ar vuez e-barz « AR VAOUEZ VIBAN GWENN HE BLEV »; pe c'hoaz prederiou mar- hadonr-konvere « DIBENN AN DEIZ ». Med anzo a rankan: da- nevellou eo a skriv RONAN HUON. Hag en tu-hont, bez ez euz gan- tan eun doare kididig, lavaret eo bet ivez, da heun lusk enoan an dud, o tivadenno, hag o zozjou, da daolenni an ergelli en-dro dezo. Kuzet eo dister an danevell gand tresadur ar psikologour, Hennez

martere an doare a dia beza hini an danevellour, n'ouzon ket...

Souezet on bet memez tra, war eun dachenn all martere. « AN IRIN GLAS » a zo modern, gwir eo, hen lavaret am-euz. Med doust ha n'eo ket touellus lakaad komzou brezoneg war genou tud ha ne gomzont ket e brezoneg hiriz an deiz, ha ne vevont tamm ebed en eur sevenadurez nag euz ergelli vrezoneg? Euz esa talvoudusoh a ze eo neuz al leor avad, pa glask displega e brezoneg doareou a diefe ar brezoneg kaoud krog war-

no ivez, med eun tammig diiza- mant a jom ganin memez tra...

Ma n'eo ket bet re zister va menosiou betek hen, e hellan paouez a gredan, gand kemenn-se. Euz esa talvoudus evid al lenne- gez vrezoneg en euz grêt R. HUON gand e dastumadenn danevellou, en eur gemer eun doare modern da gont; ha tremen red e oa hen ober. Chom a ra breman da lehia anezan el lennegz etrevroadel a- hiriz, dre eun droidigez da skwer, kemant ha kenderhel gand digeri o prenest...

Fanch Studier.

an irin glas

Poème

OCEANIQUE

De toute éternité
dès les premières vagues de nuit
les cieuz furent atlantiques
et les bois gorgés d'eau radeaux à la dérive
les hommes s'agrippèrent aux cordages du sommeil
pour haler à eux les archipels du rêve
et sur la paille le poulain nouveau-né redevin
l'enfant solitaire qui joue tranquillement
à la marelle sur les pous de cheminées
dès les premières vagues de nuit
les hommes cherchèrent à mouiller au large d'eux-
mêmes pour plonger au plus profond
de la réalité nue.

Paol QUÉINNEC.

ABONNEZ-VOUS à
l'Etudiant Breton - Ar Studier

M.
souscrit un abonnement d'un an à L'ETUDIANT BRETON
et vous règle la somme de
par chèque bancaire
par chèque postal
par un virement à notre C.C.P. : F.A.J.E.B. 1452-72 - Rennes.
Abonnements de soutien : Non-étudiant : à partir de 10 F.
Etudiant : 5 F.
F.A.J.E.B., 2, RUE LAFAYETTE - RENNES 35

Activités J. E. B.

A BREST

Le démarrage de la section J.E.B. de Brest avait été retardé du fait de la date tardive de rentrée au C.L.U.; mais depuis toutes les activités ont pu se mettre en place. A Brest aussi, la J.E.B. laisse de côté son style d'amicale et essaie de se transformer véritablement en un mouvement orienté vers la recherche, à la fois dans les domaines culturels et économiques.

Des activités sont proposées aux étudiants presque tous les jours, mais ce sont les cercles d'études qui prennent le plus d'importance. Ce sont :

Le mardi, le cercle d'études économiques et sociales. Il se réunira 3 semaines sur 4. Il fera une fois par mois une revue de l'actualité économique et sociale régionale en vue de l'information des étudiants; les 2 autres réunions étant consacrées au thème choisi, c'est-à-dire « Le problème économique breton ». Le 29 novembre, un premier exposé a eu lieu sur la « démographie de la Bretagne ». Ce cercle se réunit le mardi, à 20 h., à l'O.M.J.C.

Le jeudi, le cercle d'études culturelles. Il se réunit également 3 semaines sur 4, et pense faire appel à des personnalités extérieures pour ses débats. Dans un premier temps, il abordera l'étude du problème de la langue bretonne (considéré comme fondamental), par une série d'exposés suivis de discussions sur: situation de la langue bretonne, situation du gallois, les luttes pour le breton, le programme du M.L.C.R.

Le lundi, cours de breton. Deux cours sont organisés cette année: l'un pour débutants, l'autre pour bretonnants. Ils ont lieu, à 20 h. 30, salle 7 et 8 du C.L.U., avenue Foch.

Le jeudi, chorale universitaire, à 13 heures, à l'O.M.J.C. La première chorale universitaire brestoise lancée l'an dernier par la

J.E.B. continuera d'interpréter cette année des chants bretons et français.

Le vendredi, à l'O.M.J.C., à 20 h. 30, danses bretonnes.

Par ailleurs trois J.E.B.-INFORM ont déjà été distribués aux étudiants à la sortie du R.U. pour présenter la section et ses activités. Un premier fest-noz a remporté un plein succès, le 24 novembre, à Ploouldry. L'Assemblée Générale de la section en fin a eu lieu le 3 décembre.

A RENNES

Après une période de mise en train, la J.E.B. a repris ses activités depuis bientôt un mois; mais il n'est pas encore trop tard pour y venir.

Continuant son évolution amorcée sur le plan fédéral il y a 2 ou 3 ans, la J.E.B. poursuit sa voie, abandonnant résolument l'ambiance Cercle Celtique, ou amicale, pour devenir d'une part, un club de réflexion, et, par son journal, un mouvement d'opinion.

Les activités proposées à Rennes cette année sont les suivantes :

1) Cercle Economique se réunit tous les jeudis, à 17 h. 30, au 14, rue Saint-Yves.

La première réunion permettait de définir la ligne et la signification de la recherche qui serait menée par le groupe. Deux grandes lignes guideront les exposés-discussions qui seront faits dans le cadre de cette activité.

a) apporter aux membres une formation économique de base par une étude sommaire des mécanismes de la planification et de l'aménagement du territoire.

b) aborder les problèmes bretons au niveau du concret pour l'analyse de l'actualité économique et sociale de la région.

Fidèles aux principes de la Charte d'Argol, la J.E.B. diffusera dans la mesure de ses moyens, le maximum des débats de ce cercle d'études, soit par l'intermédiaire de ce journal, soit dans son supplément annuel « Economie et Culture ».

2) Cercle artistique: Vendredi, 20 heures, à la Faculté des Lettres. Bénéficiant cette année du concours d'un chercheur en cette matière, la J.E.B. propose dans le cadre de ce cercle de participer à la découverte des richesses artistiques de la Bretagne avec un esprit nouveau. En effet, l'animateur de ce cercle propose par des discussions et des projections de diapositives de replacer la richesse artistique bretonne dans son véritable contexte.

3) Les cours de langue bretonne: Lundi, 19 h. 45, Faculté des Lettres. - Mercredi, 17 h. 30, 14, rue Saint-Yves.

Les cours de langue bretonne seront, cette année, dédoublés afin de permettre à un plus grand nombre d'entre vous d'y assister. Comme les autres années, les cours seront assurés à différents degrés - aucune connaissance - connaissance orale - connaissance écrite. S'ajouteront aux cours de langue quelques exposés sur le patrimoine breton.

4) Réunion hebdomadaire de détente, au 14, rue Saint-Yves, avec chants et danses, bar.

5) Organisation de nombreuses conférences en cours d'année.

6) Cercle presse qui essaiera, tout au long de l'année de vous tenir au courant de l'actualité bretonne, des problèmes universitaires et de la vie de la J.E.B. Apportez-lui votre concours en lui faisant part de vos désirs ou en lui expédiant des articles. Toute correspondance sera agréablement reçue à :

Etudiant Breton
2, rue La Fayette
35 - RENNES

VÊTEMENTS LEROY
RAYON JUNIOR LEROY Juniors
5% aux ETUDIANTS
1, RUE DE NEMOURS 1, QUAI LAMENNAIS RENNES

BAR BRESTOIS
Place Ste-Anne - RENNES
Ambiance Jeux
Café : Chocolat - Bières

CRÊPERIE Ste-ANNE
Ambiance agréable
DÉGUSTATION - CRÊPES - GAULETTES
CIDRE BOUCHÉ

Cinéma

LES DESARROIS DE L'ELEVE TIERLESS,
de Volker Schlöndorff.

Un jeune homme de 16 ans arrive, à l'époque de la monarchie austro-hongroise dans une école de cadets en province. Il est beau, intelligent et curieux de connaître. Ce monde clos et étouffant qui devient le sien, il l'explore d'abord avec précaution, puis, peu à peu, à mesure que son univers s'agrandit, son regard se fait plus perçant et plus assuré. Derrière toutes les structures solidement établies, l'ordonnement fortement hiérarchisé et rassurant de la vie d'internat, se découvre un autre monde mystérieux qui excite sa curiosité mais effraye son esprit déjà lucide, pour finalement le laisser en plein désarroi.

Ce petit monde secret que se bâtissent quatre collégiens avec ses rites (la shivovitsa et l'initiation sexuelle chez la Boséna, la cachette du grenier servant de lieu de réunion, etc.), n'est plus le monde magique de Coteau. Il apparaît soudain comme un reflet des rapports existants dans la société de l'époque et une prémonition de la société totalitaire, ses maîtres et esclaves, ses bourreaux et victimes. On assiste à la naissance d'une société d'hommes avec ses structures qui se cherchent, s'institutionnalisent comme par exemple cette trouble solidarité entre bourreau et victime; et chacun des quatre composants de cette société se définit justement en fonction de cette structure et des rapports établis et codifiés.

L'un, Reiting est une brute épaisse qui ne s'en prend qu'aux faibles pour assouvir ses instincts pervers, ditons une sorte de SS; l'autre, Beinsberg, beaucoup plus raffiné et cruel, un aristocrate de l'atroce, et Basine la victime exploitée, veule et misérable, solidaire de son bourreau. Et Tierless? Trop beau

et trop intelligent peut-être, trop au-dessus des autres sans doute pour manifester un peu de sympathie pour cette pantelante victime. Lui, il observe, il essaye de découvrir les ressorts secrets des rapports, dans cette société. Seulement, le jour où il les découvre, il est trop tard pour réagir; en restant observateur impartial. Il aura beau, après une fuite qui prouve bien son impuissance, analyser devant des professeurs un peu trop définitivement bornés et avec un peu trop de brio pour un adolescent, les faits qui se sont déroulés, son attitude n'en paraîtra que doublement blâmable.

En définitive, ce film est certainement un des meilleurs de l'année, en tout cas le meilleur film allemand d'après guerre, fait par un jeune cinéaste, Schlöndorff, qui pour son premier long métrage réalise un chef-d'œuvre. Le seul reproche qu'on puisse lui faire c'est d'avoir peut-être sollicité le sens du roman de Musil. En effet, si l'on ne peut s'empêcher de voir dans l'œuvre de Musil une prémonition du nazisme, le roman dépasse ce cadre. Musil le dit par la bouche de Tierless durant sa brillante analyse; il voulait montrer comment on arrive tout naturellement, presque imperceptiblement, degré par degré, à commettre des atrocités et corollairement (les deux étant liés dialectiquement) à s'avilir. C'était une mise en garde valable pour tout collage et pour toute société.

A nous spectateurs de nous décider: être le bourreau, l'esclave ou bien plutôt celui qui n'accepte pas. Il serait trop facile de se faire une bonne conscience et de fuir devant une prise de position, en ne voyant dans ce film que des problèmes concernant uniquement les Allemands; il est si commode d'être Tierless.

KAFKA (C. RICHARD).

Théâtre

LA PARLERIE DE RUZANTE,

par le T.P.B.
« Les œuvres insuffisamment artistiques, quelque avancées qu'elles soient sur le plan politique, restent inefficaces »

Mao Tsé-toung.

Le samedi 19 novembre 1966, le Théâtre Populaire de Saint-Brieuc présentait, à la salle de la cité de Rennes, « La Parlerie de Ruzante qui vient des champs et partit pour la guerre ». Cette pièce de l'auteur italien du XVI^e siècle, Ruzante, de son véritable nom: Angelo Beolco, vient d'être adaptée en français par Michel Arnaud et publiée dans la revue du « Théâtre Populaire ». La mode s'est emparée de cette œuvre de la Renaissance et un peu partout dans la province française, près du peuple des paysans, les troupes de théâtre populaire la montent. La troupe de Saint-Brieuc n'a pas hésité, malgré ses faibles moyens, à suivre le courant, d'autant plus qu'elle s'est installée dans une région où l'aliénation économique, politique et culturelle des autochtones est telle que déjà des manifestations paysannes ont réveillé, en 1962, un éclat exceptionnel.

L'ADAPTATION

Et, effectivement, il s'agit dans cette pièce du problème de l'exode rural. Pour en faire un spectacle consistant, le T.P.B. a rajouté à « La Parlerie » une autre œuvre du même auteur: « La moscheta » qui complète la première. La fusion donne une pièce aux parties inégales quant au rythme, différentes quant au genre. Cependant, l'adaptation à la réalité d'aujourd'hui, nécessitait cette actualisation de l'œuvre de Ruzante. De plus, il fallait faire intervenir un témoin pour que ceux qui n'auraient pas compris le sens de la pièce ou ceux qui se demanderaient encore ce qu'une telle œuvre pouvait avoir

de commun avec la vie en Bretagne, dans l'Ouest ou dans l'hexagone, n'aient plus de doute. Eh bien, Ruzante, c'est Pelletier de Rennes, de Saint-Brieuc, de Derangeméner et d'ailleurs qui traîne sa déchéance dans ses haillons de clochard. C'est pour nous l'unique intérêt du spectacle. Objecter que Ruzante écrivait une comédie et non un drame ou affirmer qu'au contraire il s'agissait d'une satire de la comédie, ne sont que des querelles d'universitaires qui paraissent inutiles et ridicules lorsque l'on connaît la situation économique, sociale, politique et culturelle de notre pays et qu'on demeure l'administration du T.P.B. se débat dans de énormes difficultés financières.

LE SPECTACLE

C'est cela qui nous valu, l'autre soir, un spectacle qui, il faut le dire, ne passa pas la rampe. Manque de préparation, manque de moyens, c'est le lot commun de toutes les activités culturelles des pays pauvres. Et puis, il y a cette façon de parler sur la scène que l'on enseignait à Paris; cet accent pointu qui creuse un fossé entre les acteurs et les spectateurs. De plus, il faut convenir qu'il existe une diction des jurons par les paysans et les ouvriers qui les intègre complètement dans le vocabulaire commun et qui n'écorche pas les oreilles. On ne les remarque pas, ils s'intègrent naturellement dans l'expression populaire. Chez le Ruzante du T.P.B., ils devenaient des tics verbaux dont on aurait pu aisément contrôler la cadence. Il est certain que le théâtre français est trop imprégné de culture bourgeoise parisienne. Il est temps de créer des écoles d'art dramatique populaire.

Du spectacle nous n'avons retenu que le monologue de Pelletier et la discussion qu'ouvrirent les comédiens et qui nous aida à découvrir qu'elle était leur intention en choisissant Ruzante et l'interprétation qu'ils en donnèrent. Nous sommes heureux de connaître leur ambition de créer un théâtre populaire qui participe à la vie des tra-

les livres

LES PAYSANS DE BRETAGNE

L'intérêt de la « chose » régionale se fait de plus en plus sentir dans les hautes sphères littéraires de la capitale. Il suffit pour s'en convaincre de consulter le catalogue des parutions 66.

Après « La France des Minorités » de Serrant, un tome de la collection U consacré au mouvement régional en France depuis 1880, l'ouvrage de Y. BREKILLEN (1) vient nous confirmer la popularité de plus en plus grande de ce sujet.

Le livre de Y. BREKILLEN consacré à la vie paysanne dans notre région au XIX^e vient d'apporter sa contribution à une meilleure connaissance de notre province. Ce livre écrit par un haut Breton, nourri de culture bretonne cornouaillaise, nous livre un vivant tableau de la vie quotidienne dans les divers « pays » bretons. Empli de citations en breton qui viennent tout au long de l'ouvrage étayer le chapitre consacré à la langue, ce livre contribuera à faire admettre hors de Bretagne l'existence d'une culture autonome: la culture bretonne.

« Nous allons préciser: bretons. Mais il est vrai que pour eux cela n'a pas tellement d'importance. Le théâtre doit être dans les étapes de leur lutte. Il doit leur faire sentir l'abandon de l'état dans lequel ils se trouvent et la nécessité qu'il y a de participer à la construction de l'histoire. Une telle évidence ne peut être provoquée que par une perfection artistique exceptionnelle qui ne devient réalisable que par des troupes professionnelles possédant une base financière solide.

Nous doutons que le T.P.B. y parvienne dans la conjoncture politique actuelle.

Jakez COSQUER.

Malgré certaines erreurs de détails — tous les notaires n'habitaient pas les bourgs, bien au contraire jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les notaires, percepteurs, étaient localisés dans les gros villages (en particulier dans les communes de CORAY, TREGOUZEC, LIEUHAN et sans doute toute la haute Cornouaille), on ne peut que recommander ce livre bien documenté et agréable à lire.

(1) La vie quotidienne des paysans de Bretagne au XIX^e siècle, par Yann Brekilien, éd. Hachette (15 F).

LES REVUES

• Le numéro d'octobre de la « Vie Bretonne - Buez-Vreiz » est le 100^e numéro de cette revue qui continue comme par le passé à servir la Bretagne comme le souligne M. Martray dans son éditorial.

Nous y lisons les premiers chiffres sur le budget régionalisé de 1967 et les dernières nouvelles sur le centre Elysées-Bretagne qui entre dans la voie de la réalisation.

Parmi les nombreux articles: — La conclusion de l'étude de P. Pierre sur l'évolution démographique et économique de la Bretagne depuis 1954, étude publiée dans le « Bulletin de conjoncture régionale ».

— Un article à propos de l'implantation à Rennes d'un atelier de la firme américaine Fairchild.

— Un interview de M. Christian Bonnet, député-maire de Carnac, à propos de la place de la Pêche dans l'économie bretonne.

Dans la série d'articles « Régions et Cités de Bretagne », il est possible de lire une étude de M. F. Lavean sur l'expansion de Saint-Brieuc et des Côtes-du-Nord et un article de Yann Pollet sur l'expansion de Pontivy.

LIBRAIRIE de l'ENSEIGNEMENT

11, place Hoche - RENNES - Tél. 40-81-73
(Ouvrages classiques - Fac. - Lettres - Droit)
C. D. U. — PAPETERIE

TI BREIZ

Place du Palais, RENNES

CADEAUX

Confections
Artisanales
Bretonnes

LISEZ

AL LIAMM

(Directeur Ronan HUON)

La plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (21^{ème} année),
6 numéros: 10 F. (étudiants)

S. Cherel, 109, Bd de Verdun C.C.P. 2184-34 Rennes

ÉDITIONS AL LIAMM

(85 titres des meilleurs écrivains bretons)

Demandez catalogue: Mlle J. Quéllé, 47, rue Notre-Dame - QUIMPER

SKOL VREIZ

l'École Bretonne

Cahier Bimestriel

Histoire, Littérature, Arts, Chants

Abt.: 10 F. les 6 N^{os}

SKOL VREIZ, Brest, C.C.P. 2248-95 Rennes

BRUD

ar yez hag ar vro

ÉDITE :

Divizou eun amzer gallet

70 chroniques bilingues de P.J. HÉLIAS

160 pages — En souscription: 11 F.

Mevel, Brest

C.C.P. 1499-55 Rennes

Vers un éclatement du C.E.L.I.B. ?

Faisant suite à une lettre de M. Martray en date du 4 décembre 1966, la conférence de M. Phipponneau du 5 décembre, permet de faire le point d'une affaire à suivre.

Il faut remonter au mois de juin 64 ; à cette époque, l'A.G. du C.E.L.I.B. avait accordé son soutien à la motion du secrétaire général, motion qui, en respectant l'apolitisme du C.E.L.I.B., promettait une lutte pour l'information de la population bretonne des réalités économiques, sociales et culturelles de la région. Cette information devait permettre à la population de juger objectivement l'action des parlementaires et responsables régionaux qui lors du déjeuner d'AURAY avait fait le serment d'obtenir du gouvernement la loi-programme pour la Bretagne.

Malheureusement, les deux années écoulées n'ont guère apporté de réalisations dans ce sens, l'opinion publique n'a pas été alertée de la violation du serment d'AURAY par nos parlementaires, la Bretagne n'a toujours pas reçu

sa loi-programme la privant ainsi de son droit à l'expansion. Certes, pendant ce temps, le secrétaire général obtenait d'excellents résultats sur le plan technique, notamment dans le domaine de la promotion des produits bretons, mais cet aspect positif ne doit pas nous faire oublier l'abandon par le secrétaire général de l'esprit de la motion qu'il soutint à Brest en 1964.

D'autre part, nous devons constater que l'A.G. du C.E.L.I.B. n'a pas été réunie en juin 1966 comme le fixait les statuts, de même le comité directeur n'a pas siégé depuis février 1965 ; ceci alors que la situation économique de la région devenait chaque jour plus préoccupante.

Sur ces entrefaites, le secrétaire général vient, pour des motifs fallacieux, de fermer le bureau de la Commission Régionale d'Expansion Economique au moment où celui-ci s'appretait à dénoncer d'une façon formelle l'insuffisance des crédits régionalisés pour 1967. Ceux-ci se situent, en effet, à l'indice 67

(indice 100 en 1966), soit une baisse de 33 % des investissements publics dans notre région ; cette baisse atteint 61 % pour les affaires sociales et 39 % pour l'enseignement (85 % pour le supérieur).

Face à une telle situation, seule la convocation immédiate du Comité Directeur et de l'A.G. permettra de résoudre la crise qui secoue actuellement l'organisme qui plaça bien des fois la Bretagne au premier plan des régions françaises par son dynamisme.

L'ETUDIANT BRETON.

Le Gérant : MEVELLEC

Périodicité : bimestriel

Imp. Presse Libérale - Brest

AMERIQUE

PRIX ALLER-RETOUR :

PARIS-NEW-YORK 770 F

PARIS-MONTREAL 770 F

PARIS - MEXICO 1430 F

PARIS - RIO

PARIS-NEW-YORK

- 7 VOLS DÉBUT JUILLET
- 3 VOLS MI-JUILLET
- 2 VOLS FIN JUILLET - DÉBUT AOUT

PARIS-MONTREAL

- 1 VOL DÉBUT JUILLET
- 2 VOLS MI-JUILLET
- 1 VOL FIN JUILLET

PARIS-MEXICO

- 1 VOL DÉBUT JUILLET
- 1 VOL DÉBUT AOUT

PARIS-RIO

- 1 VOL MI-JUILLET

MARDI-GRAS

PAQUES

UNICLUB

- 7 jours de ski

PRAGELATO
SAULZE D'OULX
LES DEUX ALPES
de 170 F à 336 F

Ski

- 14 jours de ski

CERVINIA
LA THUILE
MERIBEL
LES DEUX ALPES
de 440 F à 615 F

— RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS UNICLUB
88, Bd Saint-Michel, PARIS 6^e - MED. 77-31
— Dans toutes les Associations Générales d'Etudiants et les
Sections Locales de la M.N.E.F.

PAR STUDIER
L'ETUDIANT
BRETON
ECONOMIE - CULTURE

N° 4 - Prix : 0 F 60
Janvier - Février 1967

Jeunesse Etudiante Bretonne

Rédacteur :
F. BROUDIC

Orientation

(page 2)

Théâtre - Cinéma

(page 14)

(page 15)

L'Europe et les Régions

(page 5)

Interview : Ronan Huon

(page 16)

Une grande Enquête

(page 6)

ORIENTATION

La dépolitisation, entendue au sens de désintéressement de la vie publique, préoccupe nombre de responsables actuels. Cette évolution, si elle s'accroît, ne peut conduire qu'à un recul de la démocratie. Seule, une rénovation du concept démocratique peut nous préserver de la technocratie.

Cette rénovation ne peut se faire que dans le sens d'une extension de la participation à la vie sociale, et qu'en remontant aux sources mêmes de la démocratie, c'est-à-dire, d'une part, la commune, et d'autre part, la région, la région étant appelée à devenir le cadre optimum de notre vie et de notre action de citoyens responsables.

De même que les Clubs tentent de convaincre les partis traditionnels de cette nécessité, de même la J.E.B. tente de saisir l'opinion étudiante de ces problèmes. Ceci, elle essaie de le réaliser par une double intégration, en milieu étudiant, et parallèlement dans la vie régionale.

La réalisation du premier point de ce programme n'aurait pas dû poser de problèmes. Force nous est pourtant de constater la faiblesse de cette intégration, jusqu'à une date récente. Sans doute trop préoccupée par la matière bretonne, la J.E.B. n'a pas su s'adapter vraiment à son milieu; les difficultés tenaient également à l'absence de résonance du milieu aux préoccupations de la J.E.B. L'évolution amorcée aux environs des années 61-62 a fait évoluer l'opinion dans notre direction; mais l'ensemble de la masse semble encore peu consciente des réalités responsables. Ce sont ces réalités-là que nous entendons lui faire découvrir.

Nos moyens d'action sont multiples, mais nous avons décidé cette année de porter notre effort dans deux directions bien précises: les cercles d'études, et nos publications. Les cercles d'études économiques et culturelles, alors même que le nombre de leurs participants est restreint, sont pour nous d'une extrême importance, car le travail de réflexion effectué en leur sein permet, d'une part d'assurer à leurs participants une formation de base indispensable, d'autre part de préciser notre position sur tel ou tel problème, et enfin de définir une ligne d'action et de revendication sur le plan régional.

Nos publications, « J.E.B. - Inform » et surtout « L'ETUDIANT BRETON », doivent, par leur large diffusion et par l'éventail de leurs collaborateurs, apporter au milieu étudiant le « médium » d'information qui lui manquait dans nos villes universitaires de Bretagne. Mais ce journal, qui est le nôtre, doit également être le vôtre: c'est pourquoi, nous aimerions que s'engage un dialogue entre les lecteurs et la rédaction. Gageons qu'un tel contact, fructueux et constructif, ne tardera pas à s'engager.

(Suite page 3.)

Nouvelles de la J.E.B.

• Le C.A. et l'A.G. de la F.A.J.E.B. se sont réunis à Rennes le 23 décembre dernier. Un examen de la situation générale a été fait, ainsi qu'un tour d'horizon de la marche de la J.E.B. depuis la dernière A.G. fédérale d'août. D'importantes décisions ont été prises, et une déclaration a été rédigée (voir édito).

Par ailleurs, l'A.G. a procédé à l'élection des membres du bureau de la Fédération, qui se trouve maintenant ainsi composé:

Président: P. MEVELLEC (Rennes).

Secrétaire: F. LE GALL (Brest).

Trésorier: LE FLOCH (Rennes).

Rédacteur: F. BROUDIC (Brest).

Bals Bretons

• Le 5 février, à partir de 14 h, à Brest, salle de la Guinguette, à St-Marc, bal breton annuel de la J.E.B. Brest, avec la participation des meilleurs chanteurs et sonneurs de la région.

• A Quimper, le 19 mars, à partir de 14 heures, bal breton annuel de Studi ha Koroll, à la salle des Fêtes. Le matin, à 10 heures, rencontre sur le thème « le breton par le chant ».

APPEL

Afin de renouer les contacts, les anciens de la J.E.B. ont décidé de créer une Association. Pour que l'initiative touche le plus grand nombre possible de nos anciens, nous serions reconnaissants à tous ceux qui le pourraient:

— soit d'en informer les anciens eux-mêmes, qui pourraient se mettre en rapport avec nous;

— soit de nous signaler les noms et adresses d'anciens jebistes.

Nous comptons sur votre collaboration, et vous en remercions.

« L'ETUDIANT BRETON », 2, rue Lafayette, Rennes.

CHRONIQUE DE L'ANTI-BROUILLARD

Le Vol du Bourdon

Bzh... Bzh... Bzh... Il vole, le bourdon. Il tague les oreilles préfectorales et offusque les regards officiels. C'est que ce bourdon est un drôle d'insecte. Il est en forme de papillon aux couleurs de la Bretagne et il se pose de préférence sur la partie arrière des voitures automobiles portant des numéros minéralogiques se terminant en 22, 29, 35, 44 et 56.

Or, les Préfet ça ciroula, vous savez, et ça voit des choses que le commun des mortels ne soupçonne même pas. C'est plein de sollicitude pour les Chers-Administrés et ça veille jour et nuit pour que rien ne vienne troubler leur douce quiétude.

Bzh?... Qu'ils se sont dit, qu'est-ce que ça peut bien signifier? Le Littré n'en parle pas, ni le Larousse en dix volumes, ni le dictionnaire

de l'Académie Française qui pourtant est le plus dans le vent. D'ici que ce soit encore un coup de la Central Intelligence Agency... Ils ont donc réfléchi. Les uns ont dit: Dans le doute abstiens-toi et n'ont rien fait. D'autres ont pensé: Dans le doute prends un arrêté et interdis à tout hasard.

Donc, dans certains départements de notre belle Bretagne, le Bzh est interdit parce que notwithstanding les règlements en vigueur il aurait l'air subversivement d'une plaque internationale, ce qui est évidemment pure abomination, hérésie pernicieuse et sacrilège irréparable. Mais comme il suffit de poser le papillon sur la lunette arrière pour qu'il n'y ait plus de confusion possible et éviter par conséquent d'être déferé à l'Inquisition, le Bzh se multiplie de plus en plus.

Il voisine même souvent avec un petit drapeau breton qu'on trouve désormais dans tous les bons magasins. Là aussi, il y a danger pour la santé morale du bon peuple. Un drapeau breton, ça fait international! Attention donc aux arrêtés préfectoraux. Je propose, quant à moi, qu'on oblige tout automobiliste à arborer un drapeau français et qu'on interdise, sous peine d'être envoyé illico devant la Cour de Sécurité de l'Etat, l'usage des écussons d'Als-les-Bains, d'Alsace-Lorraine et autres stations touristiques, celui des drapeaux normands, corses ou champenois, qu'on interdise surtout les flammes qui claquent au vent dans les stations-services, symboles détestables de l'emprise de l'étranger sur le sol sacré de la patrie. Et puis, zut! qu'on interdise tout ce qui fait international et qu'on n'en parle plus, on n'en mourra pas puisque le ridicule ne tue plus depuis déjà longtemps.

ORIENTATION

(Suite de la page 2.)

Mais la J.E.B. ne veut pas se refermer sur le milieu étudiant et en faire comme certaines organisations le « nombril » de la vie sociale. Bien au contraire, elle tient à s'intégrer dans la vie régionale, et nos efforts tendent aujourd'hui à bien poser la J.E.B. en organe de liaison entre le milieu étudiant et les autres milieux sociaux de la région. Dans ce cadre, notre rôle d'association bretonne est également très important. Il importe en effet que les milieux responsables de Bretagne prennent conscience de la nécessité d'une revitalisation et d'une réanimation régionale et locale globale, mais aussi de la spécificité des problèmes qui se posent à notre région en particulier, notamment du point de vue économique et culturel. Les premiers jalons dans cette voie ont été posés en 1966 par l'édition de la plaquette « ECONOMIE ET CULTURE », réalisée grâce au concours de responsables locaux et à l'appui des commerçants et industriels des grandes villes bretonnes. Une nouvelle réalisation semblable est en cours, mais la J.E.B. a d'autres projets dans ce domaine. Et elle y sera bientôt aidée par ses anciens qui ont décidé de se grouper pour nous aider et pour continuer au-delà de leur vie étudiante l'action en faveur d'un renouveau breton.

(Déclaration de l'A.G. de la F.A.J.E.B. du 23 décembre 1966, à Rennes.)

Aussi ces messieurs sont déprimés. Astérix, Bzh, pétition en faveur de l'enseignement du breton, voilà une série de catastrophes qui frappent durement la partie la plus saine et la plus éclairée de la population parisienne. De quoi avoir le bourdon!

As Diskaner.

au pays breton

Fairies - Gîris
Poupias
Broderies
Culures d'Art

Cadeaux Souvenirs
7, rue Jean-Jaurès - RENNES
Bijoux Bretons « Kelli »

Librairie de Bretagne

17, quai Châteaubriant
Livres de Faculté Sciences et Médecine
Tout sur la Bretagne
Tél. 40.30.83 **RENNES**

AUTO-ECOLE St-Christophe

134, rue Jean-Jaurès **KERHASCOET** 87, rue de Berlin, Tél. 44.88.82
Membre Délégué de la Fédération Bretonne de Maîtres
2 cv R 10 Simca 1300 Peugeot 204
Leçons de Code (méthode Audio-Visuelle) **Prix spéciaux pour étudiants**

LA VIE CULTURELLE

Voici, en «bonnes feuilles» quelques extraits d'un livre que M. PHILIPPEAU va faire paraître chez Calman-Lévy, et intitulé : «La gauche et les régions». Ils concernent d'une part le rôle de l'Université dans les régions et l'animation régionale, d'autre part les problèmes de planification et de politique régionale européenne. Les intertitres sont de la rédaction. Nous remercions l'auteur de nous avoir autorisé à reproduire ces passages.

Le développement des activités culturelles, la mise à la disposition des forces vives de la région de moyens modernes d'information doivent contribuer à cette prise de conscience de la réalité régionale.

L'EXEMPLE DE GRENOBLE

L'exemple de Grenoble montre quel peut être le rôle de l'Université dans l'animation de l'économie et de la vie régionale. Les liaisons étroites entre la recherche, l'enseignement et l'industrie ont permis l'essor d'un foyer économique de rayonnement mondial auquel il ne manque qu'une autonomie financière pour connaître de plus larges développements. Dans le domaine des sciences humaines, R. BLANCHARD en fondant une école de géographie indépendante de celle de Paris, a étendu au monde entier

le rayonnement de Grenoble comme centre intellectuel.

Des géographes et des ingénieurs de tous les continents sont venus se former à Grenoble, ce qui démontre qu'une ville n'a pas besoin de compter 16 millions d'habitants pour exercer une influence universelle. A cette ambiance intellectuelle et technicienne, la ville doit l'orientation politique qui depuis les élections municipales de mars 1965 en fait la capitale d'une Gauche moderne, soucieuse de mettre la technique au service de l'homme.

Chacune de nos capitales régionales doit s'inspirer de cet exemple, l'Université doit constituer un élément moteur, donner un pouvoir d'innovation à la région, retenir les élites, participer à la construction de l'économie régionale, créer l'ambiance indispensable à l'essor de toutes les activités culturelles, théâtre, musique, arts plastiques, littérature. C'est l'absence de ces foyers intellectuels et culturels qui incite les élites provinciales à «monter à Paris». Lorsqu'elles trouveront dans les capitales régionales l'ambiance et les moyens indispensables pour exprimer leurs talents, la région conservera un capital essentiel. Mais ce rôle intellectuel et culturel devra rayonner sur l'ensemble de la région en s'appuyant sur les villes-relais, sur les maisons de la culture, sur les

foyers de jeunes qui jusque dans les cantons devront faire participer l'ensemble de la population à ce réveil des activités culturelles.

LA DIVERSITÉ DES CULTURES

Cette culture ne sera pas uniforme, mais devra mettre en valeur le capital hérité de l'histoire, des traditions, et constitué aussi par les caractères géographiques spécifiques de la région. A l'échelon universitaire, la création de chaires spécialisées (histoire, géographie, institutions, langues, art, littérature), d'instituts techniques orientés vers la vocation économique de la région (activités maritimes, tourisme, électricité et électronique, chimie, agriculture, aéronautique, etc.), répondront aux besoins propres de chaque région et contribueront à leur originalité. A l'échelon scolaire, il est nécessaire d'éveiller très tôt la conscience régionale des jeunes par une adaptation des programmes (histoire, géographie, civilisation, littérature, arts populaires, danse, musique, langue régionale).

Dans une région comme la Bretagne, la renaissance des traditions populaires a accompagné indiscutablement le réveil de l'esprit régional. Il faut avoir assisté au défilé des sonneurs clôturant les fêtes de Cornouaille, à Quimper ou le Festival des Cornemuses à Brest pour saisir la force que représente pour une région la conscience de son originalité culturelle.

L'admission de la langue régionale dans l'enseignement à tous les niveaux est reconnue par tous les pays démocratiques, de la Grande-Bretagne à la Yougoslavie, de l'Italie à la Suisse, mais refusée par l'Espagne et la France aux Basques et aux Catalans. A quel exemple doit se référer un régime démocratique ? En reconnaissant la dignité d'un moyen d'expression traditionnel, on renforcerait la prise de conscience régionale, on créerait un esprit nouveau fait de confiance en soi et source de dynamisme.

Le chapitre culturel du projet de loi-programme pour la Bretagne analyse en détail tous les moyens qui permettraient d'insérer ce capital de valeurs traditionnelles dans la vie moderne. Sans doute cette renaissance se manifesterait avec plus de force dans des régions comme la Bretagne, le Pays Basque, les pays de langue d'Oc, mais dans toutes les régions, y compris l'île-de-France, il est possible d'appuyer la renaissance régionale sur un capital historique et culturel.

LES RÉGIONS ET L'EUROPE

Une telle organisation régionale faciliterait l'insertion de la France dans une Europe unie, démocratique et socialiste.

La constitution d'une Europe libérale, l'Europe des monopoles et des cartels, terre de colonisation du capitalisme américain, ne pourrait qu'accroître les déséquilibres régionaux.

Sans doute quelques pays ont su utiliser efficacement les instruments de correction prévus par le Traité de Rome : l'Italie pour la rénovation de ses provinces méridionales mobilise les trois quarts des fonds de la Banque Européenne d'Investissements, alors que la France vient de refuser à Bruxelles de voir les organisations communautaires entreprendre une étude sur les problèmes économiques de la Bretagne, destinée à préparer des interventions de grand ampleur.

Cependant de telles interventions ne peuvent compenser les effets de décisions des grandes entreprises recherchant la localisation qui leur assure le plus grand profit, sans tenir compte de l'intérêt général. La concentration des investissements dans cette zone forte qu'on appelle la Lotharingie industrielle et qui s'étend de part et d'autre des frontières, d'Amsterdam à Gènes, est à cet égard très caractéristique.

UNE PLANIFICATION

Les correctifs qu'un gouvernement de gauche s'efforceraient d'apporter aux déséquilibres régionaux français, seraient peu efficaces si, dans le même temps, l'établissement du Marché Commun conduisait les firmes françaises et étrangères à se concentrer dans certains secteurs géographiques. D'une façon plus générale, la planification nationale apparaît à peu près inutile, si l'économie du pays s'intègre totalement à un ensemble plus vaste, à l'intérieur duquel le libéralisme le plus total est la règle générale.

Des hommes politiques libéraux, tel P. PFFIMLIN, reconnaissent que la planification nationale, n'a pas de sens si elle ne s'intègre pas à une planification européenne, ce qui les conduit à proposer l'établissement d'une autorité politique européenne capable de concevoir et de faire respecter un plan harmonisant les programmes nationaux et régionaux.

Mais on voit mal comment un

pouvoir politique européen, appliquant une doctrine économique libérale pourrait concevoir et imposer une planification efficace, alors qu'un pouvoir national s'inspirant du même libéralisme économique s'interdit de planifier dans le cadre national. On connaît les réticences de l'Allemagne libérale à l'idée de toute planification, même indicative. Comment une autorité européenne pourrait-elle imposer à des entreprises telle ou telle localisation, alors qu'elle prendrait

pour règle le «laissez faire, laissez passer» basé de la doctrine libérale ? L'Europe telle que la conçoivent les hommes politiques du Centre Démocratique serait un champ idéal pour les entreprises américaines. On voudra bien admettre que les décisions prises par Wall Street et entérinées à Bruxelles auraient peu de rapports avec les intérêts des régions. Il n'est pas honnête de prétendre défendre à la fois, une Europe unie et libérale et une politique régionale efficace.

UNE POLITIQUE EUROPÉENNE

En réalité à l'échelle de l'Europe, comme à l'échelle nationale et à l'échelle régionale, pour être efficace, la planification ne peut se passer d'une organisation démocratique et socialiste. Cette organisation remet-elle en cause le principe de l'unité européenne ? Faut-il «conserver le cadre national pour perfectionner nos instruments d'intervention» ? G. DEFFERRE observe que ce serait un calcul illusoire. «Etant donné l'interdépendance de fait entre les économies les plus avancées d'Europe, le socialisme au pouvoir dans un seul pays serait, ou bien le jouet de forces extérieures qui l'obligeraient à se soumettre, ou bien le prisonnier d'une aulacrie qui le condamnerait à déprimer.» (1)

Doit-on en conclure qu'un mouvement de gauche au pouvoir en France devrait bloquer l'évolution du Marché Commun en attendant que chaque Etat adopte un régime socialiste, permettant ainsi une intégration et une planification européenne ? Ne faut-il pas au contraire aller hardiment de l'avant, en proposant la solution démocratique d'une assemblée élue au suffrage universel et l'intégration de l'Angleterre, déjà socialiste, à la Communauté ? La Gauche française précipiterait ainsi la prise de conscience, par l'ensemble des Européens de l'avantage que représente pour le vieux continent un système démocrate et socialiste.

Même si dans un premier stade, il ne se dégageait pas une majorité socialiste au Parlement européen, l'influence socialiste serait assez forte pour qu'un programme économique et social européen comporte des solutions très supérieures à celles qui résultent du libéralisme actuel et du pouvoir technocratique des organismes communautaires.

On peut prévoir qu'à la faveur de cet état démocratique, provoqué par des élections européennes, le

citoyen européen prendrait conscience du rôle que jouerait dans le monde une Europe démocratique et socialiste, dont le poids lui permettrait d'échapper à la tutelle des Etats-Unis comme à celle de l'U.R.S.S., serait un facteur essentiel de paix et l'élément moteur d'une politique mondiale d'aide au Tiers Monde.

L'organisation démocratique régionale qui serait mise en place en France faciliterait une telle évolution. La structure politique française serait plus proche de celle de nos principaux partenaires : la région française serait l'équivalent de la province autonome italienne, du Land allemand, de la province néerlandaise, de la région économique britannique.

A côté de l'Assemblée élue au suffrage universel direct, un Sénat européen assurerait la représentation des Etats et des régions. Cet organisme apparaît indispensable pour que soient respectés, les intérêts nationaux et régionaux, spécialement ceux des régions les plus défavorisées, dont le faible poids démographique limiterait le nombre de leurs représentants à l'Assemblée européenne. Un tel Sénat à structure géographique, s'intéresserait particulièrement aux problèmes d'aménagement du Territoire européen, de localisation des investissements, de mise en valeur des régions sous-développées.

La participation directe, active, des représentants des régions, à la vie de la Communauté européenne qui ne serait plus qu'un «magnat technocratique» mais exprimerait la volonté populaire, assurerait un bon équilibre du territoire européen, elle donnerait la garantie que l'Europe démocratique et socialiste, l'Europe des peuples, serait aussi l'Europe des régions.

(1) G. DEFFERRE, Le Nouvel Humanisme, p. 148.

ABONNEZ-VOUS à l'Etudiant Breton - Ar Studier

M.

souscrit un abonnement d'un an à L'ETUDIANT BRETON

et vous règle la somme de
par chèque bancaire
par chèque postal

par un virement à notre C.C.P. : F.A.J.E.B. 1452-72 - Rennes.
Abonnements de soutien : Non-étudiant : à partir de 10 F.
Etudiant : 5 F.

F.A.J.E.B., 2, RUE LAFAYETTE - RENNES 20

UNE GRANDE ENQUÊTE : PERSPECTIVES BRETONNES

« La Bretagne : aux traditions d'hier, aux chances de demain, une jeunesse studieuse ajoute le savoir. »

Tel est le titre du n° 16-17 des « Grandes Enquêtes », l'organe bi-mensuel des « Enquêtes Sociales et Culturelles » (1). Bien illustrée de photographies (qui sont cependant peut-être quelquefois trop « touristiques »), cette plaquette, réalisée sous la direction de M. PIERRE, est aussi la seconde à paraître depuis moins de six mois sur la Bretagne (2).

Elle s'ouvre sur un article de M. le Recteur M. LE MOAL sur « L'Université Bretonne », en précédant un autre de M. J. LE GUELLEC, Président de l'Association des Cadres Bretons de la Région Parisienne, situant la place « des Bretons dans la vie nationale ». Vient alors une brève « présentation physique et historique de la Bretagne », donnant succinctement les traits généraux du relief et du climat, de la mer et du littoral en Bretagne, et de l'histoire politique et économique.

un emploi rationnel du matériel mécanisé (49,3 % des exploitations ont moins de 10 ha, ne cultivant que 19,3 % des sols); sa population active, de plus en plus agée et à la formation professionnelle insuffisante. La production agricole intensive de la Bretagne fournit cependant 9 à 10 % du produit brut agricole français (pour une surface exploitée égale à 6,6 % de la surface nationale). Elle est caractérisée par une prédominance croissante des productions légumières et animales.

plète cette vue d'ensemble du potentiel économique de notre région. Ce tourisme, malgré un équipement d'accueil insuffisant en qualité, prend une importance croissante (65 millions de journées-touristes en Bretagne en 1964 apportant un produit de 850 millions de francs à la région); il est axé surtout sur la mer (développement prévisible du tourisme et de la thalassothérapie), mais aussi sur l'intérieur et sur les richesses humaines de la Bretagne.

Je regretterai cependant que la langue bretonne soit pratiquement considérée simplement comme un objet de tourisme par « Les Grandes Enquêtes »; je pense même qu'elles auraient dû ajouter à leur étude physique, historique et surtout économique, un chapitre sur l'importance sociale du breton dans notre région, sa valeur culturelle et littéraire, ainsi qu'un aperçu général sur notre civilisation populaire, dans une perspective plus dynamique.

LE PROBLEME BRETON

Mais l'essentiel de ce numéro est consacré à une étude de l'économie bretonne actuelle. Celle-ci débute par la définition de ce qu'est le problème breton :

« Le problème breton est celui d'une région qui, en raison de la structure de son économie, ne peut résister une large fraction de ceux qui y sont nés et qui n'assure qu'un niveau de vie médiocre à ceux qui y restent. On a pris l'habitude de caractériser le problème breton par son aspect démographique, c'est-à-dire par l'importance des départs vers les autres régions de France; ce point de vue risque de faire oublier que c'est là simplement l'effet d'un état économique caractérisé par l'insuffisance des revenus de la région et que les remèdes doivent s'attaquer aux causes mêmes de cette situation et comporter de profondes modifications de la structure économique de la Bretagne; celle-ci se caractérise en effet par la trop forte prépondérance d'une agriculture familiale et par le faible développement et la faible diversification de l'industrie. »

DEMOGRAPHIE ET NIVEAU DE VIE

L'évolution démographique, le revenu et le niveau de vie, et le potentiel économique de la Bretagne sont alors passés successivement en revue. Certains considèrent toujours la Bretagne comme une région riche en hommes. Cette étude prouve, chiffres et graphiques à l'appui, que l'équilibre démographique est devenu fragile aujourd'hui par suite de l'intense émigration (1 100 000 personnes ont émigré (émigration nette) de Bre-

tagne depuis 1831, au rythme de 12 000 par an de 1954 à 1962), qui a touché les classes jeunes de la population; et les deux traits marquants de l'évolution de la population française, sont actuellement le vieillissement et la stagnation: entre 1954 et 1962, la population bretonne n'a augmenté que de 1,5 %, taux le plus faible d'augmentation en France, alors que la population française augmente de 8,1 %.

Savez-vous que le revenu moyen par ménage en Bretagne est, en 1962, inférieur de près d'1/3 (exactement de 32,6 %) au revenu moyen français? « Les Grandes Enquêtes » vous l'apprendront et vous feront prendre conscience aussi de la médiocrité du niveau de vie dans notre région. Si les ménages français consacrent 8,2 % de leurs revenus aux loyers et à la culture, les ménages bretons n'y consacrent guère que 4,5 %; c'est que la part des dépenses alimentaires reste largement supérieure dans notre région. Conséquences: sous-équipement des ménages (10 voitures pour 67 habitants en Bretagne, 19 pour 54 en France); habitat médiocre (35 % des logements ont l'eau courante en Bretagne, 55 % en France); insuffisance des équipements sociaux.

Enfin, en ce qui concerne l'enseignement, l'étude constate une certaine sous-scolarisation au niveau de l'enseignement supérieur (le taux de scolarisation pour l'enseignement supérieur public n'est que de 5,05 % en Bretagne, pour 5,7 % en France), soit de 12 % inférieur à la moyenne nationale. Elle constate également l'insuffisance de l'enseignement technique et agricole.

LE POTENTIEL ECONOMIQUE

L'analyse du potentiel économique de la Bretagne débute par une présentation de l'agriculture: ses structures foncières « largement inadéquates aux conditions modernes de la production agricole et à

Après une analyse détaillée de la pêche maritime en Bretagne (42 % des pêcheurs français produisent 45 % de la production française en valeur), c'est l'analyse bien présentée, de l'industrie régionale qui retient notre attention. Cette industrie est peu développée (en Bretagne, elle n'emploie que 22,4 % de la population active totale, au lieu de 38,7 % en moyenne pour la France), peu diversifiée, caractérisée par la prédominance de la branche bâtiments et travaux publics. Elle est enfin dispersée et peu concentrée: on compte en moyenne 5,4 salariés par établissement au lieu de 8,4 pour la France.

L'INDUSTRIALISATION

Qu'en est-il du mouvement d'industrialisation? L'étude déclare sans ambiguïté: « Auréole de quelques grands « noms » Citroën, C.S.F. Michelin, Le Joint Français, C.N.E.T., Renault), elle présente quatre caractéristiques essentielles: elle est récente, assez peu diversifiée, relativement dispersée (si l'on fait abstraction de Rennes) en définitive, insuffisante ». De 1956, mais surtout à partir de 1961 à 1965, 25 683 emplois ont été créés en Bretagne, par des établissements nouveaux de plus de 10 salariés; mais 14 370 emplois ont été supprimés pendant la même période. Le solde de 11 000 en définitive, après un début prometteur, traduit une « demi-réussite »: « Un tel bilan montre à la fois que l'objectif d'industrialisation de la Bretagne n'est pas irréalisable, mais aussi que les efforts effectués jusqu'à présent ont été insuffisants pour permettre au développement industriel bien amorcé en 1960-1961 de s'entretenir de lui-même; une relance vigoureuse de la politique d'industrialisation, fondée sur les atouts spécifiques de la région et tenant compte des leçons de la période récente, est indispensable pour résoudre le problème crucial de l'emploi dans les cinq à dix prochaines années. »

LE TOURISME

L'examen des activités tertiaires, des transports et du tourisme com-

PERSPECTIVES ET BESOINS

Quelles sont, en conclusion, les perspectives et les besoins de notre région? L'étude résume ainsi « les chances d'avenir de la Bretagne »:

- des disponibilités importantes en main-d'œuvre;
- la large façade maritime, l'existence en Bretagne de ports en eau profonde, et la possibilité de cabotage;
- les ressources de l'agriculture et de la pêche, qui « resteront une vocation particulière et fondamentale de l'économie bretonne »;
- la civilisation des loisirs, et le tourisme qui doit être une des principales sources d'augmentation du revenu régional;
- les aptitudes intellectuelles et le goût pour l'étude des jeunes Bretons.

— enfin, la volonté de progrès manifestée par les Bretons au cours des 10 dernières années.

Après avoir alors défini les perspectives d'évolution régionale (démographie et chaque secteur d'activité) les « Grandes Enquêtes » présentent les orientations nécessaires à l'expansion régionale:

- priorité à l'industrialisation. Encore faudra-t-il que ces indus-

tries appartiennent à des secteurs en expansion durable, employant une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée, correspondant à l'orientation donnée à l'enseignement universitaire et professionnel, suscitant enfin un accroissement important du revenu régional (notamment en réinvestissant sur place leurs profits);

- équilibrer le réseau urbain, en tenant compte du maillage très dense des villes moyennes et petites en Bretagne, en répartissant harmonieusement entre Rennes, Nantes puis Brest les fonctions dévolues à une métropole d'équilibre;
- faire appel enfin, à une intervention massive de l'aide européenne.

Au total, cette plaquette présente une insuffisance culturelle déjà signalée. Elle est cependant une étude complète et bien présentée (la clarté des graphiques en particulier est à souligner) des lignes générales de notre économie régionale. C'est une plaquette que tout étudiant et toute personne soucieuse de l'avenir de la Bretagne se doit de posséder.

F.B.

Mesk ha mesk

« Le Comité Interprofessionnel de Propagande pour la Production Bretonne a pris l'initiative de créer un CENTRE BRETON à Paris, sur le même modèle que le BRETON CENTRE déjà créé à Londres par les cinq Conseils Généraux de Bretagne. Cela, pour « affirmer aujourd'hui la promotion de la Bretagne dans tous les domaines, sa volonté de progrès et d'expansion, son dynamisme ».

Ce « CENTRE ELYSEES-BRETAGNE » sera ouvert à partir d'avril 1967 au Rond-Point des Champs-Élysées. Il est appelé à connaître un développement considérable:

— Il assurera une propagande permanente pour la Bretagne dans le quartier le plus prestigieux de la capitale.

— Il fournira de multiples services aux responsables, aux hommes d'affaires, aux animateurs de la région, comme aux Bretons résidents à Paris.

— Un secteur commercial diversifié (restaurant, crêperie, centre de ventes) garantira la rentabilité et l'animation de l'ensemble, qui s'étendra sur 350 m² et sur trois niveaux.

« Le 19 décembre dernier, les étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce de Brest ont organisé un débat à la Chambre de Commerce, avec la participation de M. Lombard, maire de Brest, et de M. Calvez, de la Chambre de Commerce. Le point de départ en était le manque de débouchés en Bretagne pour les diplômés sortant de l'Ecole; le sujet: l'avenir de Brest et de sa région. M. Lombard y répéta que la Ruhr de demain n'est plus sur le Rhin, mais sur la façade atlantique de l'Europe, dont Brest et la Bretagne sont le centre; et ajouta que les Bretons ont le devoir de s'organiser. Une réunion intéressante, qui mériterait d'avoir des suites, avec un thème d'actualité plus régional, une participation plus nombreuse. »

La Hutte
Vêtements
Sport
Camping
97 à 101, rue Jean-Jaurès - BREST

EDDY escompte aux étudiants
CHIMISIER DE PARIS
BREST - 40, rue de Siam

TOM POUCE BAR Face Hôpital Marwan
AMBIANCE AGREABLE · CHOUCHEN · JEUX
BIÈRE PRESSION · KRONENBOURG · HOT-DOG

(1) Edité par MORVAN - Humaniste S.A., B.P. 215-07, Paris. Le n° : 10 F. En vente en librairie.
(2) Voir l'« Economie de la Bretagne depuis 1964 » (L'« Etudiant Breton », n° 8), publié par le CREPE.

MÉCONTENTEMENT A LA CODER

«L'EXECUTION DU V^e PLAN EST COMPROMISE EN BRETAGNE, ALORS QUE LES OBJECTIFS PREVUS ETAIENT MODÉRÉS».

Voilà ce que vient de déclarer la CODER de Bretagne, réunie les 13 et 14 janvier à Rennes pour comparer le contenu de la tranche Bretagne du 5^e Plan, tel qu'il a été fixé par le Comité Interministériel du 28 novembre dernier, aux objectifs qu'elle avait estimés souhaitables d'atteindre, au cours de sa précédente session (juin 1966).

De plus, LES AVIS DE LA CODER ONT ÉTÉ IGNORÉS : — Dans le domaine du LOGEMENT, la CODER, en juin 1966, avait réclamé 22 500 LOGEMENTS pour la Bretagne, au cours du V^e Plan (pour tenir compte du coefficient de surpeuplement élevé de la région, de l'exode rural, et de la progression de l'urbanisation) : 14 400 seulement ont été accordés.

— En ce qui concerne l'EMPLOI, pour pouvoir aider à la création minimum indispensable de 27 400 EMPLOIS industriels nouveaux durant le V^e Plan, la CODER avait demandé l'équipement de 250 ha. DE ZONES INDUSTRIELLES. 145 ha. seulement seront équipés.

AUCUN COMPTE n'a été tenu par les Pouvoirs Publics des avis de la CODER concernant :

— la dotation des travaux desti-

nés aux PORTS DE COMMERCE et aux ports de pêche.

— le programme des TELECOMMUNICATIONS, pourtant notablement insuffisant.

— L'équipement collectif urbain.

— L'EQUIPEMENT AGRICOLE GLOBAL, et notamment les adductions d'eau et la création des réserves d'eau.

— L'AMELIORATION DU SECTEUR SOCIAL et sanitaire; ainsi le CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BREST NE VERRA PAS LE JOUR.

La CODER a dû constater par ailleurs que :

— Si les crédits routiers, à la suite de la fermeture de lignes de chemin de fer, augmentent de 5 %, les collectivités locales auront à PARTICIPER POUR 1/3 aux travaux, ce qui leur est INSUPPORTABLE.

— La participation financière directe des collectivités locales VA POUVOIR DOUBLER (de 8 à 17 %).

— L'INDUSTRIE ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE NE S'EST ACCRUE QUE DE 1 % EN BRETAGNE — pourtant dénotée comme région à vocation électronique — contre 50 % dans la région parisienne.

C'est pourquoi la CODER a décidé de se donner DES MOYENS DE FONCTIONNEMENT ET

D'ETUDES plus efficaces sous peine de devoir renoncer à toute participation.

Elle ATTIRE également, à l'unanimité, l'ATTENTION DES POUVOIRS PUBLICS sur le risque d'accidents qui pourrait résulter d'une telle insuffisance de la tranche régionale du plan en Bretagne.

Elle souligne enfin l'urgence nécessaire de tenir compte de ses avis.

On ne peut que se féliciter de CE DURCISSEMENT DE LA CODER devant la situation socio-économique de plus en plus catastrophique de la Bretagne et devant les carences du gouvernement central.

NOUS DEVONS TOUS AUSSI EN PRENDRE CONSCIENCE.

Mais en fait, SEULE UNE ASSEMBLEE REGIONALE ELUE au suffrage universel, et disposant de pouvoirs effectifs, notamment financiers, pourra permettre aux Bretons de porter eux-mêmes remède à la situation coloniale dans laquelle ils se trouvent actuellement maintenus.

(J.E.B.-Inform, n° 5, de la J.E.B.-Brest).

SOURIONS

Un automobiliste roulait sur une route de montagne quand un motard, lui fait signe de s'arrêter.

— Vous savez que vous roulez sans feux arrière ?

L'automobiliste descend de sa voiture, visiblement bouleversé par cette nouvelle.

— Rassurez-vous, lui dit l'agent. Ce n'est tout de même pas si grave que ça. Il n'y a pas de quoi se frapper.

— Ce n'est peut-être pas grave pour vous, mais ça l'est pour moi. Ça signifie que j'ai perdu sur la route une caravane, une femme et quatre enfants !

Dans une atmosphère des plus tendues, un accoucheur et un chirurgien venaient de procéder à une césarienne fort délicate.

L'opération terminée et le danger écarté, l'anesthésiste demande :

— Qu'est-ce que c'était ? Un garçon ou une fille ?

— Ma foi, je n'en sais rien, répond le chirurgien.

— Moi non plus, ajoute l'accoucheur.

C'est alors qu'une jeune élève infirmière, intervenant, leur demanda d'une voix timide :

— Vous permettez que je regarde l'enfant ? Moi, je pourrais vous le dire.

POUR L'ENSEIGNEMENT DU BRETON

La grande Pétition populaire d'«Emléo Breiz» en faveur de la langue bretonne a maintenant recueilli PLUS DE 110 000 SIGNATAIRES. Des comités de patronages ont été mis en place dans les divers départements bretons pour soutenir cette pétition. De plus, un Haut Comité Régional de Patronage a été constitué, comprenant des universitaires, écrivains, artistes, publicistes, économistes, etc. «L'Étudiant Breton», dans ce numéro, a posé à des universitaires la question :

M. GRAVOT (Brest) : LE GENIE D'UNE LANGUE

Je suis un breton, qui, comme tant d'autres, ne parle pas breton; qui pendant longtemps ne s'en n'est pas soucié, mais qui depuis plusieurs années éprouve un regret de plus en plus vif de cette ignorance. Je comprends d'autant mieux ceux qui parlent breton, et qui l'aiment, ont, à la fois, le droit et le devoir de le défendre.

C'est sans doute un lieu-commun que de dire qu'une langue est une sorte d'être vivant qui a son génie propre, irréductible à tout autre et irremplaçable, encore plus dans l'ordre de la pensée orale et de la parole que dans celui des textes et de la pensée écrite. Mais je tiens beaucoup à ce lieu-commun, et je crois que nous n'avons pas le droit de laisser mourir ce génie d'une langue; que nous devons au contraire sauver ce qui, sans les opposer, différencie les groupes humains et enrichit à la fois leur sensibilité, leur culture, et leurs capacités spontanées d'expression et de conscience de soi.

Sans donner le moins du monde — bien au contraire — dans je ne sais quel séparatisme absurde, je suis persuadé que la région bretonne a besoin, à l'heure actuelle, et pour son avenir, d'accroître cette conscience d'elle-même, de ses besoins et de ses intérêts, de ses

Pourquoi êtes-vous partisan de la promotion de la langue et de la culture bretonnes, en particulier du développement de leur enseignement et de l'accroissement des émissions bretonnes à la radio et à la télévision ?

Veuillez répondre de M. R. Gravot, directeur de l'École Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises à Brest; et de M. Lebois, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse et essayiste.

M. LEBOIS (Toulouse) : LA PERSONNALITÉ D'UNE REGION

On pouvait, il y a une trentaine d'années encore, redouter que l'enseignement du celtique ne soit utilisé par certains à des fins d'obscurantisme et de séparatisme.

Le développement du commerce et du tourisme a fait que rares sont désormais en Bretagne ceux qui ne parlent que le breton. Il en est de même, me semble-t-il, en Irlande, où l'on peut séjourner longtemps sans entendre de celtique sinon à la messe.

Rien ne s'oppose donc plus à la propagation d'une langue et d'une culture nécessaires au maintien de traditions du plus haut prix, de la personnalité d'une région, d'une conception de l'art et de la poésie sans équivalents. Bretagne est poésie; mais il est évident qu'un dramaturge ou un poète breton s'exprimera avec plus d'aisance et d'enthousiasme dans la langue de ses ancêtres; il faut en outre sauver la langue pour elle-même, pour son caractère, et sa beauté, et même en prévision du temps où, la planète tout entière parlant basic-anglais, russe de base ou chinois d'exportation, la résistance ne pourra s'organiser et une certaine liberté se maintenir que dans les langues protégées par une langue inconnue de leurs maîtres.

Ayant eu l'honneur d'être consulté récemment par l'Académie Suédoise sur mon candidat au Prix Nobel, j'ai proposé le recueil de Pierre-Jakez Hélias paru chez Suilvair et suggéré que, pour la première fois, le prix fut attribué à la langue celtique. L'idée portera peut-être fruit dans vingt ans.

Je n'ai pas la télévision et ne croie guère à l'enseignement «by radio»; on y parle déjà un français redoutable; que sera-ce, alors, en breton.

Kenavo, paotred !

ETUDIANT Adhère à la J.E.B. Prix de la carte : 5 F.

Mesk ha mesk

• Gilles Martinet, après avoir constaté que la révolte de la province joue un rôle de plus en plus considérable dans l'évolution politique du pays, écrit dans «Le Nouvel Observateur», n° 100, sous le titre «DECOLONISER LA PROVINCE»: «Cette révolte est sans doute une vieille affaire. Mais elle a pris un relief particulier au cours de ces dernières années durant lesquelles la puissance économique et politique de la région parisienne n'a cessé de croître. Les chiffres avancés par M. J.-F. GRAVIER, dans son cours sur l'aménagement du territoire professé au Conservatoire National des Arts et Métiers, méritent d'être cités.

La région parisienne, qui représente 2 % de la surface du pays, compte actuellement 18 % de sa population. Or, on y trouve 25 % de nos étudiants, 48 % de nos ingénieurs, 70 % de nos chercheurs

industriels et également 70 % de nos cadres moyens et supérieurs. Parmi les armes françaises dont le chiffre d'affaires annuel dépasse cinq millions, celles dont le siège est à Paris réalisent 89,75 % du volume total.

Pour 100 agents du pouvoir central, il y a en France 38 agents des pouvoirs locaux; contre 125 en Grande-Bretagne, 117 en Suisse et 213 aux Etats-Unis.

La province a ainsi le sentiment d'être proprement «colonisée». Cela a des effets sur les milieux populaires qui ont un niveau de vie inférieur à celui des travailleurs de la capitale. Mais cela en a aussi sur les bourgeoisies locales de plus en plus incapables de faire face au dynamisme des grandes sociétés parisiennes, dont «l'impérialisme» leur paraît encouragé et soutenu par le pouvoir central...»

CONFECTION IMPERMÉABLES BODENÈS 34, rue de Siam - Rue Traverse BREST Téléphone 44.21.61 Prix spéciaux aux étudiants

PLOMBERIE - SANITAIRE CHAUFFAGE CENTRAL Société ARMORICAINE DE PLOMBERIE Téléphone : 44-25-58 5, rue Portzmoguer (près Hôpital Maritime) BREST

Histoire et Histoires

I — L'Histoire de France ou « Saint Lavissee priez pour nous! »

Si les états et les gouvernements se moquent éperdument de la façon dont on enseigne les maths ou la physique, il y a par contre deux matières dont on cherche toujours à surveiller et à canaliser l'enseignement dans le « bon » sens : la philosophie et l'histoire. Là, celui qui refuse de se plier aux traditions et aux dogmes est considéré comme un dangereux déviationniste, un de ces hérétiques qu'autrefois — c'était le bon temps — on brûlait jusqu'à ce que mort s'en suive. Il est vrai que c'est par le biais de l'enseignement de ces matières, surtout l'histoire, qu'on peut le plus facilement répandre cer-

taines idées en combattant d'autres.

D'un autre côté, lorsqu'un esprit pratique parle de retirer l'histoire des programmes scolaires (« cela encombre la mémoire des enfants qui se moquent pas mal de Clovis, etc. »), d'autres esprits, non moins pratiques, répondent : « Ah mais non, il n'en est pas question, car l'histoire apprend à nos enfants à se souvenir de nos gloires passées et à aimer leur patrie ». Voilà donc à quel beaucoup de gens réduisent l'histoire : exercice de mémoire superflu ou, au mieux, simple outil au service du plus vulgaire nationalisme.

LA FRANCE ÉTERNELLE

C'est pourtant bien ainsi qu'on a appris et qu'on apprend encore l'histoire, du moins au niveau élémentaire, celui auquel restent, hélas, 90 % des Français d'aujourd'hui. Vous vous souvenez aussi bien que moi de la façon dont vous avez connu l'histoire de France, Jeanne d'Arc, Charlemagne et Napoléon. On rit souvent de cette histoire (mais est-elle très risible ?) du Français revenant de vacances outre-Manche et déclarant : « Pas mal ce pays ; mais les Anglais sont gens bien saugrenus, qui donnent des noms de défaites à leur places et à leurs rues : Trafalgar square, Waterloo Station, etc. ». Cela est bien significatif d'un état d'esprit très français.

Chacun sait depuis Lavissee que Dieu est français, et que les « autres », les barbares, les étrangers, ont toujours tort, que la guerre menée par la France est toujours bonne, et que si les dignes rois de France se lavent quotidiennement les mains dans le sang de leurs bons et loyaux sujets, c'est pour leur bien et celui de la France éternelle. On oublie que ladite France éternelle n'existe que depuis 500 ans pas plus, et que dans une certaine d'années, Dieu merci, on n'en parlera plus, du moins comme entité politique. On ne dit jamais que Charlemagne est né Teuton, qu'il ne parlait que le vieux germanique, qu'il ne comprenait pas un mot de cette langue barbare pour lui qu'était le roman, et que d'ailleurs il s'en mo-

quait, vu qu'il ne savait ni lire ni écrire.

Prenez une carte de France et admirez : Quelles formes parfaites que celles de cet hexagone voulu par les dieux, cette France Une et Indivisible, résultat de la longue et patiente construction de rois et de républiques, réunissant peu à peu autour de l'Île de France cette mosaïque de pays et de peuples qu'on appelle aujourd'hui la France ! A vrai dire, comment en est-on arrivé là ? Par la simple politique de l'annexion par la force. Seules deux provinces ont expressément demandé par un référendum à entrer dans l'ensemble français, la Savoie et Nice (plus le Comtat-Venaissin sous la Révolution). Mais l'Alsace-Lorraine, symbole du nationalisme français, n'y a pas eu droit. Lorsqu'en 1919 il fut question de faire un référendum dans ces régions, pour voir un peu ce que pensaient ces braves gens de toutes leurs tribulations, le gouvernement français s'y opposa farouchement, menaçant de claquer la porte de la conférence de paix. C'est pour le moins curieux de la part de gens qui en ont plein la bouche, quand il s'agit des autres évidemment, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

DES ROQUETS NATIONALISTES

Tout ce passe exactement comme si l'Etat français reposait uniquement sur la force, et comme si l'on avait peur d'ouvrir la plus

petite brèche qui soit dans cette formidable mise en condition qu'était et qu'est encore l'enseignement de l'histoire en France. C'est pourquoi on réduit l'histoire de France à de longues luttes, celles d'un roi plein de bonne volonté, qui fait la guerre à de vilains comtes et ducs, lesquels ne semblent être qu'une erreur de la nature dont il convient de se réjouir de la disposition. Erreur de la nature aussi que ce fameux partage de Verdun en 843 : Pensez donc ! Une frontière du royaume de France faite un peu à la va-comme-je-le-pousse et qui ne s'appuyait à l'Est sur aucun obstacle naturel ! Heureusement qu'on y a remédié par quelques petites annexions. Il est vrai que la théorie des frontières naturelles en a reçu un grand coup avec l'écroulement des rêves d'expansion nationalistes de la Sainte Révolution et du non moins Saint Napoléon (vous savez ? ce Corse dont le non seul suffit à faire vibrer la corde du national-chauvinisme français). On en arrive à des choses étonnantes : vous avez été comme moi à l'école primaire et on vous y a appris l'histoire de Louis XI, le petit Breton, le duc de Bourgogne, qui avait l'audace de se proclamer l'égal du roi. Le petit Breton apprend ainsi à se réjouir, tout comme le petit Breton, de la défaite du Téméraire, de la dévastation et de l'annexion de son pays. Et Michelet peut se féliciter en disant : « La France a supprimé en son sein toutes les Frances divergentes. » A quel prix !

Je n'exagère pas. Pourquoi donc vouloir faire des livres d'histoire des monuments à la gloire de l'unité française ? N'a-t-on rien d'autre à offrir aux enfants que ces hoquets nationalistes, qu'il est de bon ton de dire dépassés de nos jours, mais qu'une grande majorité de Français culivent avec nostalgie au fond d'eux-mêmes ? Et l'histoire de Bretagne dans tout cela, que devient-elle ? Hélas pour elle, on y retrouve les mêmes errements.

(A suivre.)

Faites confiance

à nos

Annonces

CRÊPERIE Ste-ANNE

Ambiance agréable

DÉGUSTATION - CRÊPES - GALETTES
CIDRE BOUCHÉ

Livres — Revues

LES LIVRES

• Le Mercure de France publie une anthologie de SAINT-POL-ROUX, « Poète solitaire par excellence, Marsellais qui se confina à la pointe extrême de la Bretagne... ». L'introduction et le choix des textes sont de Alain JOUFRON.

• Une personnalité bretonne, MORVAN DUHAMEL, bien connue pour ses écrits politiques, vient de publier aux éditions France-Empire une importante contribution au dossier Kennedy. Son ouvrage, intitulé « Les quatre jours de Dallas », s'appuie sur des faits établis pour reconstituer

heure par heure et dans un style très vivant le déroulement de l'affaire. L'auteur fait suivre ce récit d'un jugement critique sur les études récemment publiées à ce sujet : il s'efforce d'en démontrer les erreurs et d'apporter des conclusions personnelles à cette controverse qui ne saurait laisser personne indifférent.

• Erratum : le livre de THIBAUT FLEURY « le mouvement régionaliste français », signalé dans notre dernier numéro, n'a pas été publié par la collection U, mais dans la série Sciences Politiques, aux P.U.F.

LES REVUES

• SKOL VREIZ - L'ÉCOLE BRETONNE. Nous avons déjà signalé à tous ceux qui s'intéressent aux études de celtique et à notre civilisation régionale l'excellent contenu et la présentation de cette revue qui traite, par des études et des textes, de « la matière bretonne ». Au sommaire du n° 6, qui vient de paraître :

— Histoire : la suite de l'étude de TANGI sur l'âge du bronze en Armorique ; un « bref tableau de l'histoire de Bretagne », de P. HONORE.

— Langue : la suite des articles de KERAVEL sur le breton moderne ; cette fois, « le XIX^e siècle » (naissance d'un mouvement littéraire, les œuvres, la littérature populaire).

— Arts : la fin de l'« Étude sommaire du théâtre breton », de P. HELIAS (cette fois : la représentation). Et les « notes sur la musi-

que bretonne », de Henri Cochea, consacrées aux chansons populaires (SKOL VREIZ, 6, rue Neptune, Brest).

• « AR VRO » a changé de formule. Sous la nouvelle direction de MEAVENN, elle s'est agrandie, en format et en nombre de pages. Le contenu aussi s'est amélioré. Dans le numéro spécial de Noël (150 pages), on remarque d'abord une interview de Gwynfor IYANS, le premier député nationaliste du Pays de Galle, élu l'été dernier dans la circonscription de Camarthen avec 2436 voix de plus que le candidat travailliste et 39 % des suffrages. Son but, dit-il, « est de faire pression sur le gouvernement (britannique) pour qu'il gouverne le Pays de Galle dans l'intérêt des Gallois ».

Un autre article de ce numéro est consacré à un autre pays celtique, mais cette fois à la révolu-

tion irlandaise de 1916 : « Les cadres de Pâques », de CONOR CRUISE O'BRIEN, ancien membre de la délégation irlandaise à l'O.N.U. C'est un article très intéressant qui examine quelles auraient été les conséquences de la révolution irlandaise sur le prolétariat mondial si elle n'avait éclaté qu'en 1916, et la façon dont la politique intérieure et extérieure de l'Irlande de l'actuelle suit, ou plutôt ne suit plus, les idées révolutionnaires de CONOLLY et PEARSE.

Le sommaire comporte encore : « Aujourd'hui, que faire ? », par l'auteur de « La Bretagne mystérieuse », G. LE SCOUZEC ; des textes de MEAVENN, J. MERRIEN et Xavier GRALL ; des chroniques enfin : « Le troisième œil sur le monde », et une excellente revue de presse (J. DESBORDES, B.P. 63, Landerneau).

• Le dernier numéro de « AR FAIZ » (octobre 86) présente la table-ronde de la revue « DEMOCRATIE NOUVELLE » sur « la démocratie au niveau des structures locales », et une rigoureuse réponse de M. PHILIPPONNEAU à « COMBAT » qui annonçait dans une enquête « le second rattachement de la Bretagne à la France ». Un article sur la Rencontre Socialiste de Saint-Brieux, et une page en breton « Abegou a filians » complètent ce numéro (Maison du Peuple, Brest).

• Le n° 15 de « L'AVENIR DE LA BRETAGNE » consacre une large place de ses colonnes aux événements du 19 décembre à Morlaix et à la crise de l'agriculture. Par ailleurs, des chroniques diverses : un article sur « Le virage de la gauche », et une étude sur « Le conflit du CELLÉ » (B.P. 19, Brest).

Librairie "Brentano's"

TOUS LIVRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

7, Quai Chateaubriand - RENNES - Tél. 40-70-32

Coiffure Moderne

Pierre LATINIER

2, rue des Fossés - RENNES

SKOL VREIZ

l'École Bretonne
Cahier Bimestriel

Histoire, Littérature, Arts, Chants

Abt. : 10 F. les 6 N^{os}

SKOL VREIZ, Brest, C.C.P. 2248-95 Rennes

Euz Pen-Klub e Breiz?

Ezomm-braz on-eus da zigeri on penestr, her lavaret am-eus em fennad diweza. Med, ken ezomm all on-eus ivez d'en em lakaad diouz on amzer (ha ken henvel eo an ell tra euz egile, n'eus forz pennoz...).

Sed aze da viana eur menoz amuz kavet e oa diskleriet mad gant Per Jakez Helias en e « lizer da studierien Vreiz diwar-benn eur pellwellad evid eur sevenadur vreiz-seg » (1). Goude beza kemennet deom e venozio diwar-benn ar sevenadur hag hini Breiz, un istor Vreiz gweliet dre doureou sonjal hag ober ar Vretoned e-kenver o yez eo a ginnig neuse ber-ha-ber ar skrivagner.

Ha peh emaoz ganti breman? Enañ en deiz a-hirie ar Vretoned oh adgounid hag oh aditizolei Breiz, ken souezus ha ma seblant beza kemennet-se; dre ar « folklor » e teu ar Vretoned da seki o yez, eur yez a zin breman tremen kant mil anez euid he difenn, eur yez hag he-deus kavet en hanter-kantved diweza-man he henta skrivagnerien braz. Hag Helias tresa neuse taolenn ar sevenadur. Red eo deom emezan, boda ha lufta or hiniou, a zo an hevele he ha ra n'eus forz pe sevenadur: ar yez, al lennegezh, an arzoù hag an istor.

Med ar Vretoned en amzer-hirie a vez torret o naon dezo gand re nebeud. Ar helitioù keltieg, ma ne reont ken nemed pledi gand dillajoù pe danou an amzer dremenet, a zo en raski dond da veza eur pach evid touristed pe eun digoll evidom da luskellad on hirnez. Hogen, ne die ket ken beza hirnez ebed nemed hini an amzer da zond.

An douez d'en em lakaad e tren ar bed a rankon kavoud.

Hag evid se, ar henta labour yahusted on-eus da ober, eo lernel

(1) Embannet e « Economie-Culture », gand ar J.E.B.

COURRIER DES LECTEURS :

• Nous avons reçu plusieurs lettres de lecteurs. Cependant, nous sommes dans l'impossibilité de les publier, car leurs auteurs omettent le plus souvent d'indiquer leur adresse ou même leur nom. Nous prions donc nos correspondants de bien vouloir désormais mentionner leur nom et leur adresse, en nous précisant s'ils veulent que leur nom soit publié ou non. Nous remercions vivement tous ceux qui nous écrivent.

diouz or spered hag hini or hen-vroiz, ar strobad « klicheou » a stouv on penn, diwar benn Breiz: al lanneler, en tiez soul, an tourioù, ha me oar-me... Ne garan ket, kenkouk hag Helias, chom pleget va fenn dihaouez war-zu an amzer-dremenet. Red eo anavezoud anezan, red eo ivez avad degemer anezan evel amzer dremenet, lezel dez an didalvoud a zo ennan hag heuilha e gentelioù. Ne zleom ket kaoud son dirag gwiskannant an eonder. Gand an amzer da zond eo eman an dalh: poent braz melza an dra...

Ar pezh a zo da zivizoud adaleg breman a zo eta rei brud ha kred d'ar studiu keltieg. Barn en eun doare reioh danvez on oberennou, ha dreist-oll oberennou ol lennegezh. Kelenner ar brezoneg, evel just, Med ivez boda skrivagnerien hag arzoerien, evid rei eun tamm lusk a nevez, hag e ledannaad, da arzoù ha lennegezh Breiz.

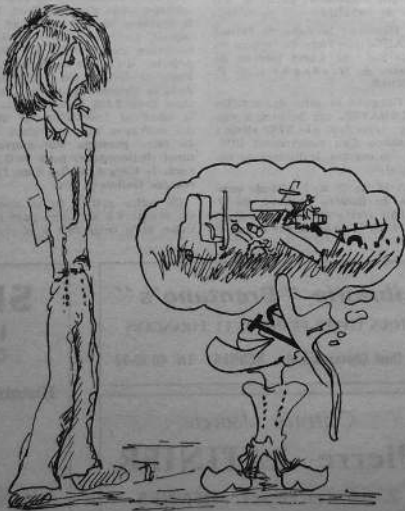
Perag 'ha ne vefe ket savet evid-se eur Pen-Klub e Breiz, evel ma

kinnig Per Helias, evel ma 'z eus dija e meur a vro, en Okitania ivez da skwer? Daoust ha ne rofe ket eul lusk brao a-nevez da gas war-raog or sevenadur? N'emman ket c'hoaz or mont diouz an eur vad, ezomm ha-deus da veza lakeet, ha tu a zo d'hen ober, ma fell d'an oll hen ober.

« Barr-Heol » en e niverenn diweza, a ginnig ivez d'an oll en em voda evid sevel ar gerioù a vez ezomm anez e vuez pemdeziek a-hirie, evid ivez lakaad or mont diouz an eur vad evid ar pezh a zell ar brezoneg. Sed aze avad eur menoz ha n'emman ket pell diouz hini Helias.

Perag neuz ne vo ket klevet ha selouet an diou vouez-se? Labour a zo war ar stern, evid peb hini anezom, pe war dachenn ar yez, pe hini al lennegezh, an arzoù. Ar re yaouank, ne hortozont nemed mond war-raog. Perag eta ne vefe ket savet eur Pen-Klub e Breiz? Evid brasa mad or sevenadur hag or vro. Ar respont a zo gand peb hini anezom.

Fañch Studier.



Les Revues Bretonnes

• Charles LE GALL présente le numéro de décembre de la revue « BRUD », qui paraît en anthologie bilingue les chroniques que P.-J. HELIAS a assurées depuis deux ans à « La Bretagne à Paris » et Ouest-France: « DIVIZOU EUN AMZER GOLLET - DEVIS D'UN TEMPS PERDU » (II F. A. Le Mercier, 6, rue Beaumarchais, Brest).

• Les sujets évoqués, écrit C. LE GALL, sont d'une variété infinie. L'auteur ne s'en tient pas à des thèmes favoris, contes populaires et légendes, ethnographie, littérature. Le plaisir de l'aventure le pousse à faire des incursions dans des domaines aussi divers que l'histoire, la géographie, la sociologie, le tourisme, la mode, la météorologie. Non certes pour y traiter en spécialiste, mais pour y accrocher quelque anecdote, quelque fait divers chargé de signification et nous livrer ensuite ses réflexions tout de go, à prendre ou à laisser... P.J. Helias excelle à dénoncer les incohérences et contradictions que révèle le cadre nouveau où la vie se place et où évoluent ses semblables. Le dessin de l'écrivain est clair: voir clair dans la filiation des valeurs et les facteurs d'évolution qui entraînent le monde.

• « BARR-HEOL WAR FEIZ HA BREIZ » (Abbé Le Clerc, Editions, 22 Lannion) publie dans un numéro triple un reportage de son rédacteur sur le Cantal, et le vert pays: son histoire, son économie, la religion, la langue (l'occitan). C'est très intéressant, bien écrit et facile à lire. La traduction d'une nouvelle irlandaise de Padraig Mac Piarais, des poèmes d'Anjela Duval et des chroniques diverses complètent ce numéro.

• Dans son n° 163, la revue catholique « BLEUN-BRUG » publie la traduction bretonne et la musique de huit poèmes et de deux messes, l'emploi du breton étant

maintenant autorisé au cours des Offices religieux, depuis la réforme liturgique. (La Salette, Morlaix).

• AL LIAMM (A. venelle Poulbriquet, Brest), revue culturelle en langue bretonne, dans son n° 119, publie quelques poèmes de PER DIOLIER, et un autre, très bon, de FOURN GWERNIG, ce Breton du Huelgoat actuellement artiste à New York. « Identity », et d'autres encore. Y. GWERNIG produit également une courte nouvelle « Koukou », racontant le choc psychologique produit sur un jeune enfant par la mort de son grand-père. Complément ce numéro une autre nouvelle, de P. DENEZ, et une histoire policière de EVEN GWALEREG, racontant une aventure de Sherlock Holmes, adaptées de Sir ARTHUR CONAN DOYLE. « Au soir marinier » (la poésie verrouillée): c'est une innovation intéressante qui mériterait d'avoir des suites, d'autant plus que l'auteur écrit dans une langue facile à lire. Il faut encore ajouter une étude littéraire de Y. OLIER sur les mémoires de JARL PRIEL, et, bien sûr, des chroniques diverses.

• Dans son n° 97, « AR BED KELTIK » (24, P. Poulbriquet, Brest), poursuit sa traduction de l'histoire de Bretagne de la BORDIERE et la publication du dictionnaire de R. HEMON. On peut également lire: la question de la langue dans les relations internationales et comment monter un théâtre de marionnettes.

• Le n° 7 de « GWERIN », revue de folklore et de civilisation populaire (A. Le Floch, 22 Louannec), publie un recueil inédit de « contes des Monts d'Arrée », recueillis par l'abbé Perrot, fondateur du Bleun-Brug, auprès d'un certain Gab Rousseau de Scrignac. Un témoignage intéressant.

Mesk ha mesk

• L'E.B. s'est donné de voir la carte de Bretagne figurant sur le tract distribué par l'U.J.P. à Rennes. En effet, cette carte englobait les cinq départements bretons. Les jeunes gaullistes ne savent-ils donc plus que le régime ne connaît que « l'extrême ouest »?

• Une décision définitive, sensible-t-il, a été prise concernant le Réseau Breton. La voie Carhaix-Guingamp est maintenue et sera mise à voie normale. Les ateliers de Carhaix sont également maintenus en activité. Enfin, la ligne Carhaix-Rosporden est mise en sommeil. Mais toutes les autres lignes seront supprimées. L'équipement routier serait amélioré. C'est cependant un grave coup porté à l'économie de la Bretagne centrale.

• Le Comité Interministériel pour l'aménagement du Territoire du 23 novembre a décidé d'augmenter les primes d'implantation industrielles pour les entreprises qui se décentraliseraient à Brest, et d'ouvrir un crédit de un milliard pour l'étude des aptitudes de Brest à devenir port pétrolier-relais. Nous espérons que ces décisions auront un aboutissement pratique.

• Le député français au Conseil des Ministres du Marché Commun, M. Bouilla, secrétaire d'Etat au budget, aurait jugé inutile une étude du Marché Commun sur le développement économique de la Bretagne, déclarant que le gouvernement français ne demandait pas une telle étude et qu'il fallait faire des économies (Ouest-France, 28 octobre 1968). On peut se demander pourquoi.

Mais on peut en tirer la conclusion: c'est une représentation directe de la Bretagne en tant que telle auprès des instances et assemblées européennes qui permettra de faire entendre sa voix.

LISEZ AL LIAMM
(Directeur Ronan HUON)

La plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (21^{ème} année).
6 numéros : 10 F. (étudiants)

S. Cherel, 109, Bd de Verdun C.C.P. 2184-34 Rennes

EDITIONS AL LIAMM
(83 titres des meilleurs écrivains bretons)

Demandez catalogue: Mlle J. Quillid, 47, rue Notre-Dame - GUINGAMP

BRUD
ar yez hag ar vro

ÉDITE :

Divizou eun amzer gollet

70 chroniques bilingues de P.-J. HELIAS
160 pages — En souscription : 11 F.

Mevel, Brest C.C.P. 1499-55 Rennes

Théâtre

Aux alentours des années 14, le bon peuple de Prague achetait dans la rue des brochures volantes contenant les aventures d'un certain Chevik. L'auteur de ces brochures, aussi ignoré des cénacles littéraires que ses œuvres l'étaient du public cultivé, Hasek pour l'état civil, vagabond et débauché, qui écrivait à la hâte au hasard des suberges tout simplement comme on boit une chope de bière, ne fut guère connu de ses illustres pairs ; ce qui n'empêcha pas le peuple tchèque de se reconnaître, lui, dans le héros malheureux qu'il avait créé. Certaines œuvres méprisées par les littérateurs se font ainsi cautionnées par la rue. Elles ont nom : Don Quichotte, Tiji Ulenspiegel et le brave soldat Chevik. Au grand étonnement des beaux esprits, elles deviennent une sorte de révélateur de l'âme et du génie d'un pays, passant ainsi au rang d'œuvre nationale où chacun se reflète. On peut s'y mirer, rire à ses dépens et à ceux des autres, les autres étant bien entendu ici les Autrichiens.

Ce miroir déformant est venu jusqu'à nous, porté par la troupe du Franc-Théâtre, et, ma foi, il a fort bien supporté le voyage (ce qui prouve, si besoin est encore, que l'universalité tant recherchée de nos jours ne peut se trouver, qu'à partir d'un enracinement de l'art.

L'HOMME LE PLUS CORROSIÉ

Nous étions au début de la grande guerre au moment où le grand empire bicéphale vivait ses dernières heures de gloire avant sa décapitation. Chevik, l'innocence fait homme, c'est-à-dire l'homme le plus corrosif que l'on puisse trouver, marchand de chien de son état, se présente dans un premier tableau soignant ses rhumatismes, tout en commentant avec sa leugue, Madame Muller, le depuis célèbre, attentat de Sarajevo. Pour tout éloge funèbre, notre héros nous inflige une digression sur les révolvers, les différentes manières de s'en servir, les dangers que cela comporte, le tout illustré par une anecdote édifiante mais pour lui seulement.

Au second tableau, nous sommes à la taverne du Calice : là, Chevik continue son discours truffé d'images aussi saugrenues les unes que les autres, ce qui lui vaut d'être arrêté par un agent de la secrète en mal de victimes, sous le chef d'inculpation de haute trahison. Coup double d'ailleurs pour le sbire, car le cabaretier avoue que le portrait de l'empereur qui trônait dans la salle a été ôté

dans une situation historique donnée. Car, en effet, dans le Soldat Chevik, on s'amuse : pas comme chez nous bien sûr. Chez nous, pour décroquer les maxillaires du bon public, le recours sempiternel est la caleçonade ; donnez Roussin, Labiche, Achard, Guity et consorts (il y Allais et Jarry bien sûr), le réflexe joue aussitôt. L'humour est ailleurs. Peut-être a-t-on besoin d'avoir vécu des siècles de brimade et d'occupation étrangère pour savoir rire et savoir ce que le rire contient en lui de révolutionnaire, de destructeur, d'anarchique aurait dit Artaud. Le trait d'esprit, le rire gras, télécommandé et de classe, n'est, à côté, qu'un baillement de l'ennui. L'Irlandais, le Flamand, le Tchèque et l'Espagnol savent rire ; ils ont été à bonne école. En disciples appliqués, nous avons essayé de suivre leurs exemples. Quand je dis nous, j'entends le public assez divers qui se pressait Salle de la Cité. On pouvait y remarquer en particulier un fort contingent de notre élite militaire qui, tout comme les militaires allemands assistant à ce même spectacle, mis en scène par Piscator à Berlin en 1928, avait l'air de se réjouir. Pas à leurs dépens bien sûr : l'armée qui était ridiculisée par ce diable de Chevik était l'armée autrichienne !

parce qu'il y avait « des chiures de mouches dessus », et signe du même coup son mandat d'arrêt. On ne badine pas avec la dignité dans l'empire bicéphale. De la prison, Chevik passe devant un conseil de révision. Reconnu inapte au service, il se voit, après diverses péripéties, affecté comme ordonnance à un feldkurat, entendez aumônier (ancien militaire, ayant résolu le problème du rouge et du noir au profit du premier, la pourpre lui laissant tout loisir pour sacrifier à Bacchus et à Vénus).

La scène où se décide le destin d'ordonnance de Chevik est d'un comique irrésistible : l'aumônier, lire selon sa coutume, invective du haut d'une chaire vacillante, un auditoire de vingt prisonniers, parmi lesquels Chevik. Celui-ci s'entendant dire que le « bon Dieu dans sa sagesse infinie ne tient même pas à connaître vos sales puentes », ne peut contenir ses larmes, fruit du plus sincère des repentirs. L'aumônier qui, pour la première fois de sa vie, voit son sermon produire un quelconque effet, se prend d'amitié pour cette ouaille repentante et l'engage sur le champ.

UN IDIOT FAUX OU UN IDIOT VRAI ?

Une fois pris dans l'appareil militaire, notre tchèque s'y installe solidement pour le plus grand dommage de celui-ci. Car sa guigne qui le met dans les situations les plus inextricables et sa candeur, ont pour effet de dynamiter l'ordre autrichien. Il vainc par le zèle, et faute d'avoir pris sur lui, l'armée s'avoue battue par ce monstre de la nature, non sans y avoir laissé au passage quelques plumes, éléments sacrifiés comme cet adjudant atteint de congestion cérébrale en se voyant expliquer un procédé mnémotechnique par le Tchèque. Ainsi finissent les exploits du plus grand héros Chevik, rendu à la vie civile, homme paisible au demeurant, que vous pourrez peut-être rencontrer un jour dans les rues de Prague, marchant dans un chien.

Pour définir ce personnage, la question que pose le Lieutenant Lukka, son second maître, reste vraie : « Est-il un idiot faux ou un idiot vrai ? ». Cette bonne volonté, ce zèle patriotique, cette innocence première, c'est en cela que réside le pouvoir destructeur de Chevik. Chevik croit en l'ordre, en Dieu, à la patrie bicéphale, mais il y croit trop. Ainsi, il réduit en poussière toutes les institutions en montrant la bêtise et l'inanité de l'appareil dans lequel il est pris. Son crétinisme révèle celui de ses vis-à-vis, son patriotisme ridiculise l'armée autrichienne, sa bonne foi dévoile la mauvaise conscience des autres ; finalement, le monde sourd de pantins qui l'entoure n'a aucune emprise sur lui ; bien au contraire, il suffit qu'il paraisse pour que ce monde s'annihile ; la nature vainc la culture sur son propre terrain et avec ses propres armes.

Pour incarner cette innocence première, il fallait un acteur d'une intelligence et d'une sensibilité peu commune. Le Person est cet acteur égal certainement au célèbre Palenberg, qui fit courir tout Berlin en 1928. L'adaptation de Kepel, sobre et efficace, reconstituant en tableaux, avec une économie de moyens, les moments essentiels du livre, est à féliciter. Certains procédés de stylisation, en particulier celui de la projection sur écran, s'incorporant à l'action et la rehaussant par un apport nouveau de poésie et d'humour (on pense au « figures le blasphème » d'Artaud) sont à recommander. Il est à souhaiter que nous voyions d'autres pièces de cette force.

Claude RICHARD.

Le Brave Soldat Chevik

de Jaroslav Hasek

Cinéma

Les Chevaux de Feu

Le cinéma, dans tous les pays au riche passé historique et culturel, profite et plus souvent abuse, depuis sa création, de la mine de sujets qu'offrent les légendes, sagas ou mythes ; ceci par intérêt soit commercial (peuples mythologiques et navets moyenâgeux), soit démagogique, au service d'une propagande de nationalité imbelle et dévastatrice.

« LES CHEVAUX DE FEU » (1965) de Paradjanov

Une ballade populaire avait inspiré au grand écrivain ukrainien, Kolzobinsky, une nouvelle où « le récit servait de prétexte à l'étude infiniment attentive et poétique de la vie d'un petit peuple, les Goutzous, Ukrainiens montagnards des Carpates qui, au début du XX^e siècle, et au cœur de l'empire austro-hongrois, avaient su conserver intacte leur langue, leurs mœurs, leurs étranges coutumes ». Sergueï Paradjanov a d'après cette nouvelle, procédé inversement : la fresque éclairant le récit et amplifiant les dimensions du mythe, lui-même très simple : l'histoire d'Ivan et de Maritchka, c'est la tragédie universelle de Roméo et Juliette. La peinture somptueuse que le cinéaste nous donne de la vie originale du peuple goutzoul, outre sa fonction de cadre vivant et coloré, prend bien plus valeur de fond agissant et signifie que le sacré du drame et provoque le dévouement. Pas de pittoresque, qui soit gratuit, pas de remplissage, mais plutôt un foisonnement excessif de couleurs, de sons, de vie, contribuant à accentuer le sens magique des rites et des coutumes, par-delà le dépaysement. Cette volonté délibérée de sacralisation du drame devient encore plus nette à la seconde vision, une fois certains erreurs du découpage et des cassures de rythme effacées.

LA RICHESSE DU SUJET

Les deux héros indissolublement liés par l'amour ne peuvent se rejoindre sans violer l'interdit de la loi du sang opposant leurs familles (le père de Maritchka a tué le père d'Ivan) sous peine de sacrilège. Du jour où ils surmontent cet interdit, la nature toute entière devient justicière surnaturelle et frappe : Maritchka guidée par l'étoile (l'Éternité) est sur le point de rejoindre Ivan ; trahie par la faiblesse, elle est noyée par le fleuve. Mais Ivan n'est pas quitte pour autant ; la malédiction terrestre le poursuit. Refusant de plier et d'assumer sa condition terrestre, il n'est plus rien au regard des Vivants et doit mourir.

Première étape, la folle, le règne des forces des ténèbres, longue prostration noir et gris, alors que continue inlassablement la vie au village, traversée fulgurante d'un éclair de lucidité jaune et orange. Puis Ivan semble accepter de vivre : la couleur, la parole lui reviennent. Il se marie à une riche et belle veuve, Palagna, reprend les travaux des champs au rythme du cycle saisonnier. Mais reste fidèle à l'ombre de l'aimée (réincarnée dans une en recourant à la magie, et refusé en vertu de cette même fidélité de consommer son mariage. Autour de lui, bouillonne la vie crescendo dans une sarabande endiablée, échevelée (danses de Noël, orgie dans l'estamine), alors que les ombres de la mort le menacent ; les chevaux de feu (cf. : Charroi de l'Ankou) montés par le sorcier, médiateur des forces du mal et des ténèbres, le poursuivent ; le sorcier, justicier et amant de sa femme, le tue d'un coup de hache (comme est mort son père). Après une descente quasi-surnaturelle à travers la forêt, aujourd'hui mutilée, qui avait, dans toute sa splendeur abrité son idylle éphémère, il re-

joint Maritchka dans le fleuve (cf. : le Lethé). Simultanément, triomphe dans un sabbat débridé, que mène le sorcier, les forces cruelles et aveugles de la terre.

UN CHEF-D'ŒUVRE

Ajoutez à cela la virtuosité technique du réalisateur, ses trouvailles géniales (le sang sur l'objectif, sa dans le macabre, en surimpression, etc.), son sens aigu de l'observation, ses dons picturaux et l'apport d'une étrange musique, le désir de trop faire, qui amène excès de beauté et de richesse, et vous aurez une idée approximative de ce chef-d'œuvre, dans lequel les deux héros, implorablement brisés par un monde où beauté et haine, bien et mal, vie et mort, sont indissociables, trouvent finalement la paix et la délivrance dans la mort, après un long calvaire terrestre. Tout comme Gervan et Aïllis, Paratchka qui n'est pas un hasard, trop d'analogies existant entre le drame de T. Malmanche et le film de Paradjanov.

S'il existait un jour un cinéma authentiquement breton et non plus des mascarades genre « Naufrageurs » n'oublions pas, ce jour-là, que nous possédons un fonds populaire aussi riche et aussi profond, créateur de mythes magnifiques, dont l'actualité reste éternelle. Les magnifier ne serait pas vain.

Réussir à exprimer intensément des vérités éternelles fut-ce en s'aidant d'un riche passé qui est toujours nôtre et qui nous concerne tous ne serait pas, je pense, faire œuvre d'antardé. Evidemment, tout ceci reste un vœu pieux. Mais pourquoi pas ? Notre but n'est-il pas de réussir à concrétiser un jour ce qui n'est qu'espoir aujourd'hui ?

Y. DANIEL.

VÊTEMENTS

EROY

5 %
AUX
ETUDIANTS

RAYON JUNIOR
LERoy Junior

3, RUE DE MEMOURS
4, QUAI LAMENNAIS
RENNES

LIBRAIRIE DE L'ENSEIGNEMENT

11, place Hoche - RENNES - Tél. 40-81-73

(Ouvrages classiques - Fac. - Lettres - Droit)

C. D. U. — PAPERIE

R. SCOURNEC

OPTICIEN DIPLOMÉ

4, Place du Palais (près de la Rue St-Georges)

RENNES conditions spéciales aux étudiants

Soucieux de toutes les tentatives d'intégration de la culture bretonne dans le monde moderne, « L'Étudiant Breton » a interviewé l'écrivain breton R. Huon, qui vient de publier aux Editions Al Liamm un recueil de nouvelles : « An Irin Glas » (1).

— Ronan Huon, vous venez de publier un livre « AN IRIN GLAS », « Les prunelles vertes ». Qu'est-ce que les « Les prunelles vertes » ? Pourquoi ce titre ?

La plupart du temps l'auteur d'un recueil de nouvelles donne comme titre à son livre celui d'une des nouvelles contenues dans le recueil. C'est peut-être une solution de facilité qu'ont utilisée Jakez Riou, Youenn Olier et bien d'autres. Je préfère quant à moi un titre plus élaboré comme « L'exil et le Royaume » de Camus, « In our Time » de Hemingway ou « Kleier Eured », de Roparz Hemon. C'est pourquoi j'ai choisi le titre « An Irin Glas », « Les Prunelles vertes », qui, comme le dit très exactement, Vefa de Bellaing dans sa critique parue dans « La Vie Bretonne », a été « puisé dans l'ambiance latente de ces pages : le goût à la fois acide et plaisant des prunelles vertes, amertume et douceur de la vie. »

— Ce sont des « histoires » que vous avez écrites ?

Ce ne sont pas vraiment des « histoires », mais des nouvelles dans le sens que leur donnent les auteurs contemporains en toutes langues. Pour moi ce n'est pas tant l'histoire qui compte que la façon dont elle est contée et l'émotion qu'elle provoque. Il est de merveilleuses nouvelles où il ne se passe presque rien. Tout ou presque tout est dans l'atmosphère, la vie et l'émotion que le lecteur ressent. Par exemple « Big two-hearted River » de Hemingway ou « La coupe de bois » de l'Italien Cassola, etc. Cela n'est d'ailleurs pas moins vrai pour certains grands romans.

— Sans que vous le disiez, la plupart de vos nouvelles se passent en Bretagne. Peut-on considérer l'ensemble comme une expression de la vie quotidienne de la Bretagne d'aujourd'hui ?

c'est l'âme de mon pays que je veux faire sentir en toute objectivité.

Oui, à part une nouvelle qui se déroule sur la côte sud du Pays de Galles, toutes mes nouvelles se passent en Bretagne, d'une manière naturelle, bien que je ne le dise jamais. C'est sciemment, d'ailleurs, que j'évite toute note qui puisse donner une couleur folklorique ou régionaliste à mes récits. C'est l'âme de mon pays que je veux faire sentir en toute objectivité.

— Que représente cette Bretagne pour vous ?

Que représente la Bretagne pour moi ? C'est mon pays, le plus naturellement du monde, comme le breton est la langue de ma famille et celle dans laquelle j'ai choisi de m'exprimer.

— Dans ce cas, vous rattachez-vous à un courant d'expression de la littérature contemporaine, française, par exemple ?

Je ne me rattache pas, que je sache, à un courant d'expression particulier, qu'il soit breton ou français. En effet, je lis surtout les auteurs anglo-saxons et j'apprécie tout autant des conteurs ou romanciers tels que Tchekhov ou Kazakov que Marguerite Duras dans ce petit chef-d'œuvre qu'est « L'après-midi de Monsieur Andesmas » par exemple.

— Et où vous placez-vous dans la littérature bretonne contemporaine ?

Dans la lignée des auteurs modernes par opposition à la façon de conter traditionnelle. La brièveté, la précision et le don d'évocation sont, à mon avis, les qualités de ces auteurs. La poésie aussi, mes personnages sont ceux que l'on côtoie tous les jours dans nos rues et j'essaie d'exprimer la poésie de cette vie quotidienne. Je fais un grand effort pour paraître facile à lire et pour cela il me faut beaucoup travailler mon style. C'est peut-être par le style que je diffère d'autres écrivains bretons.

Je pèse mes mots et quelques simples qu'ils soient je les choisis, longtemps hésitant. Je cherche aussi à être le plus objectif possible, ce qui est d'ailleurs le souci de la plupart des auteurs modernes. C'est pourquoi je me méfie beaucoup des descriptions. Elles doivent être vues par le personnage et à travers lui.

— Croyez-vous qu'une littérature bretonne puisse continuer à se développer à l'avenir, et dans quelles directions ?

Oui, je crois qu'une littérature bretonne peut continuer à se développer. Dans quelles directions ? A peu près les mêmes que les autres littératures, qui s'influencent toutes réciproquement quant à la technique, du moins. Autrefois, il fallait attendre plusieurs années pour qu'un courant soit connu (par exemple, le Romantisme) et se répercute d'un pays à l'autre. Mais de nos jours, un auteur moderne, même breton, peut s'informer de tout ce qui se fait dans le monde et se laisser influencer par ce qui l'attire. Malgré cela il restera toujours de son pays, de sa terre. Nous avons désormais de nombreuses œuvres qui traduites dans une autre langue gardent une grande valeur littéraire, humaine et internationale et c'est dans ce sens, je crois, que notre littérature évoluera, si elle ne l'a déjà pas fait.

(1) AN IRIN GLAS, 200 pages, 1100 F. Mlle Queillé, Editions Al Liamm - C.C.P., 1136-82 Rennes.

Le Directeur : MEVELLEC

Périodicité : bimestriel

C.P.P.P. 44 531

Imp. Presse Libérale - Brest

CHAINE

SIGRAND
Covett

TOUT CE QUI CONCERNE L'HABILLEMENT

PRÊT A PORTER ET SUR MESURE

HOMMES - DAMES - ENFANTS

CHEMISERIE - BONNETERIE

et notre boutique « UP AND DOWN », la boutique des jeunes

70, rue de Siam - BREST - tél. 44-34-75

sur présentation de ce journal Ristourne 10 %

PAR STUDIER
L'ETUDIANT
BRETON

ECONOMIE - CULTURE

N° 5 - Prix : 0 F 60
Mars - Avril 1967

Jeunesse Etudiante Bretonne

Rédacteur :
F. BROUDIC

Élections

(page 2)

Théâtre - Cinéma

(page 15)

(page 16)

L'Agriculture Bretonne

(page 4)

Histoire et Histoires

(page 10)

La musique en Bretagne, aujourd'hui

(page 6)

ÉLECTIONS

En 1947, une voix s'élevait dans « le désert français », celle de M. J.-F. GRAVIER. Vingt ans plus tard, en février et mars 1967, à l'occasion des élections législatives, c'est le lot commun de tous les candidats à la députation de mettre en valeur : qui, sa politique de décentralisation ou sa politique régionale de l'emploi, qui, son aménagement du territoire, qui son renforcement des C.O.D.E.R. ou sa démocratie régionale. Ainsi, de toutes parts, l'on veut donner « plus de liberté et d'efficacité » aux C.O.D.E.R., l'on se prononce pour « la décentralisation de la province » ou contre « un système de centralisme bureaucratique », etc.

Nous qui défendons depuis de longues années ce retour aux sources de la démocratie, nous ne pouvons que nous réjouir d'un tel chorus. Pourtant, un souvenir (1) tempère notre jugement. De 1962 à 1961, la Fédération Régionaliste Française a mené le même combat ; elle a vu nombre d'hommes politiques, et non des moindres, lui témoigner leur sympathie, mais jamais, elle n'a pu faire aboutir aucune de ses réformes. C'est pourquoi, nous devons nous garder d'un optimisme qui serait trop peu réaliste. Nous avons à craindre que certains ne mettent à profit le début de prise de conscience régionale pour se laisser aller à la démagogie en ce domaine, quitte, une fois au pouvoir, à s'abstenir de toute initiative en ce sens. L'expérience de la F.R.F. (2) nous conseille donc la prudence.

Ce qu'il faut, ce ne sont pas des promesses verbales, ce qu'il nous faut c'est une réforme structurelle de l'Etat français, mais aussi que puisse se poursuivre une mutation, déjà amorcée dans certaines régions, de la mentalité française.

Nous refusons de devenir les régions mortes de l'hexagone ; nous ne pouvons accepter de devenir encore plus sous-développés ou colonisés ; de voir un Paris de plus en plus gigantesque, dont l'asphyxie ne pourra être retardée que par des investissements publics d'un coût de plus en plus exorbitant, anéantir tout le reste du pays. Il faut, bien au contraire, assurer à toutes les régions un équilibre économique dynamique et appuyé sur des institutions régionales suffisantes.

Nous protestons contre le mythe de l'uniformité de la France, nous le refusons en lui préférant l'harmonie, source d'un humanisme à la fois enraciné et universaliste. En fait, ce qu'il s'agit de promouvoir, c'est bien la naissance d'une conscience régionale moderne. Il s'agit de favoriser la promotion de la vie et de la dynamique régionale, et en particulier, de donner aux cultures régionales une impulsion nouvelle qui seule peut contribuer à l'éveil des mentalités indispensables à un relèvement régional global.

Devant les promesses et les déclarations qui auront été faites à l'occasion des législatives, que souhaiter ? Une seule chose : qu'elles ne soient pas déjà oubliées ; que la surenchère qui a eu lieu au cours de la campagne électorale sur les problèmes régionaux porte ses fruits en accélérant la prise de conscience régionale ; et que nous assistions bientôt, sous la pression des forces régionales, à l'instauration, dans ce pays, d'une véritable décentralisation et d'une authentique démocratie régionale.

(1) Voir « Le mouvement régionaliste français », par Thiébaud Flory (P.U.F.).

(2) Fédération Régionaliste Française.

Nouvelles de la J.E.B.

PARIS

Après une période de sommeil, la Section J.E.B. de Paris est repartie d'un bon pied. Un solide programme d'activités a été mis en place pour le reste de cette année 67. Des débats consacrés à l'histoire, la littérature, l'économie de la Bretagne, sont animés par des spécialistes, tandis que les danses et chants permettent une détente collective.

Étudiants bretons de Paris rendez-vous tous les jeudis sairs à partir de 20 heures, à Ker-Vreiz, 43, rue Saint-Placide, Paris 6^e.

LILLE

La J.E.B. de Lille a repris ses activités depuis janvier 67. Un bureau a été mis en place et les responsables ont d'ores et déjà débuté le cycle de conférences, débats consacrés aux problèmes bretons.

Pour tous renseignements s'adresser à :

M. BRIAND, 60, rue d'Esquermes, Lille, 59

RENNES

Les activités continuent comme au premier trimestre.

Fac Lettres, lundi, à 20 h., cours de breton.

14, rue Saint-Yves, lundi, 21 h., danses.

14, rue Saint-Yves jeudi, 20 h. 30, cercle économique.

Fac Lettres, vendredi, 20 h., cercle artistique.

Comme les années précédentes, la J.E.B., en collaboration avec le CROUS, a contribué à la mise sur pied de la matinée internationale de folklore présentée pour les étudiants étrangers de l'Université de Rennes.

BREST

Les activités brestoises se poursuivent également normalement : cours de breton, chorale universitaire, séances de danses, lutte bretonne, cercle économique et cercle culturel. Par ailleurs, la J.E.B. participe à l'association pour la création d'un foyer étudiant. De nombreux militants de la J.E.B. enfin ont participé à la journée d'études syndicales organisée par l'A.G.E.B. sur « les débouchés régionaux », le 25 février.

ETUDIANT BRETON

Achète ta carte J.E.B. : 5 F

CHRONIQUE DE L'ANTI-BROUILLARD

Les Diminués Civiques

L'Institut Français d'Opinion Publique, I.F.O.P. pour les contractés, aime poser des questions saugrenues au brave péquenot moyen. Sa dernière enquête a porté sur les Français à part entière à l'intérieur de l'hexagone. Nous avons appris ainsi que 19 % des gens considèrent les Juifs comme « moins français que les autres ». Donc, si vous vous appelez Lévy, dépêchez-vous de changer de nom. Soyez prudent cependant, ne choisissez pas Tinorossi comme nouveau patronyme car 14 % des sondés estiment les Corses moins français que les autres. Regardez bien votre carte d'identité car si vous êtes Alsacien c'est 12 % des gens qui vous rangeront dans la catégorie des Français rognés.

« Heureusement que tout ça ne me concerne pas, m'a dit mon oncle Job Hantebato qui est ancien combattant professionnel, porte-drapeau et médaillé, nous autres Bretons, nous sommes Français comme les autres puisque c'est chez nous que les pertes ont été les plus sévères lors de la guerre, la vraie, la grande, et même durant la petite dernière. »

Erreur profonde mon cher oncle, profonde erreur, car il y a quand même 3 % des gens qui pensent que nous sommes moins Français que les autres et 3 % qui n'ont pas d'opinion sur la question, donc qui ne sont pas sûrs du tout de notre droit au titre qui est le leur.

Vous serez peut-être étonnés mais pour moi je triompherai modestement car je l'avais toujours su. Je ne sais pas ce qu'il en est pour les Juifs, les Corsas, les Alsaciens ou les Auvergnats, mais pour ce qui nous concerne il est bien évident que nous sommes moins Français que les autres, regardez de plus près votre part du gâteau national et vous en serez convaincus.

Naturellement il y a un contracteur (on ne peut jamais exposer tranquillement ses idées dans ce coin-ci du journal), il paraîtrait que 6 % c'est un tout petit pour-

centage qui ne porte pas à conséquence. Négligent cette interruption, je reprends ma démonstration où je l'avais laissée et je dis que 6 % c'est énorme car étant donné notre part du gâteau national il ne peut s'agir que de gens très influents : gouvernants (« Je vous promets solennellement que ce qui vous a déjà été promis plusieurs fois, la dernière il y a trois ans, sera exécuté dans dix ans, si le plan le permet »), technocrates (« Il est nécessaire que les Bretons subventionnent en fait les mineurs du Nord en achetant leur charbon beaucoup plus cher que le charbon américain, mais à part ça on favorisera l'implantation d'industries en Bretagne »), lampistes de la S.N.C.F. (« Le réseau breton est parfaitement inutile à l'époque de Concorde et du programme Apollo »), demoiselles du téléphone (« Pour Quimper trois heures d'attente,

veuillez renouveler votre appel »).

Je le dis donc, le redit et le proclame, le sondage de l'I.F.O.P. est très véridique, même au-dessous de la vérité car si on avait posé les questions ici même le pourcentage de 6 % qui nous intéresse aurait été dépassé de beaucoup. Cependant, ce sondage, s'il est véridique, n'est pas complet, il y manquait une question, une question essentielle, la voici : « Considérez-vous les Parisiens comme plus Français que les autres ? » La tous les records étaient battus car c'est sûrement à cent pour cent que les Provinciaux auraient répondu oui.

Mais on ne nous a rien demandé et nous continuerons à subventionner le métro et l'Opéra, sans compter le reste. Et c'est très bien ainsi car qu'est-il de plus beau que le sacrifice ?

An Diskaner.

Mesk ha mesk

● Devant la recrudescence, parmi les étudiants brestoises, de troubles nerveux très supérieurs à la moyenne — 10 fois plus environ que dans les autres villes universitaires — la section M.N.E.F. de Brest a été amenée à créer une commission, composée d'étudiants et de spécialistes, et chargée d'établir un dossier pour la création d'un centre psychothérapeutique. En effet, l'origine, en majorité rurale, des étudiants brestoises — qui fait que le recrutement étudiant de Brest ne ressemble à celui d'aucune autre ville universitaire de France — entraîne chez eux des difficultés d'adaptation, pouvant se prolonger par des échecs répétés aux examens et même par des troubles neuropsychologiques. Cette inadéquation est souvent aggravée du fait du décalage culturel des étudiants brestoises, et d'une formation secondaire laissant peu de place à l'initiative personnelle. La section M.N.E.F. de Brest entre ainsi dans le domaine de la recherche.

● Le dernier numéro de « La Vie Bretonne » suggère : un tournoi intercollège de football. Les rencontres entre le Celtic de Glasgow et le F.C. Nantes se sont déroulées dans une ambiance extraordinaire ; leur succès a amené plusieurs à suggérer qu'on organise chaque année un tournoi intercollège de football qui, régulièrement, mettrait aux prises les meilleures équipes des pays celtés. Voilà une idée qui mérite d'être étudiée par les dirigeants de la Ligue.

● La fabrique d'extincteur SICLI abandonne son usine de Saint-Brieuc et concentre ses services dans l'Yonne pour répondre « aux impératifs du Marché Commun ». La décision touche les personnes ; la direction a proposé à certains d'entre eux d'émigrer avec elle. Mais les autres ? Et de toute façon, cela ne favorise pas l'industrialisation régionale.

AUTO-ECOLE St-Christophe
KERHASCOT
 134, rue Jean-Jaurès
 Meilleur Diplôme de la Prévention Routière de Montbrillat
 67, rue de Verdun, Tél. 44-59-00
 2 cv R 10 Simca 1300 Peugeot 204
 Leçons de Code (méthode Audio-Visuelle) **Prix spéciaux pour étudiants**

L'AGRICULTURE

BRETONNE

L'agriculture bretonne subit à l'heure actuelle une évolution accélérée. Les causes en sont nombreuses.

Beaucoup sont d'ordre externe : coût élevé des transports, absence de relations maritimes avec des pays voisins comme la Grande-Bretagne, absence d'une politique agricole de la part des Pouvoirs Publics.

Malgré d'autres sont d'ordre interne. On peut les résumer en disant que les structures de la production agricole, héritées d'un passé caractérisé par une relative stabilité technique, économique et sociale, sont inadéquates aux nécessités de l'économie moderne, et sont de ce fait incapables de favoriser le développement social harmonieux des agriculteurs.

En effet, tous les éléments d'appréciation du niveau de vie soulignent la faiblesse du niveau de vie des agriculteurs bretons, comparé à celui des autres secteurs de l'économie. Or en Bretagne la terre fait vivre plus d'un million de personnes, soit le tiers de la population du pays. L'importance de la population agricole, et la faiblesse de son niveau de vie explique l'environnement économique médiocre qui caractérise notre région.

En effet, tous les éléments d'appréciation du niveau de vie soulignent la faiblesse du niveau de vie des agriculteurs bretons, comparé à celui des autres secteurs de l'économie. Or en Bretagne la terre fait vivre plus d'un million de personnes, soit le tiers de la population du pays. L'importance de la population agricole, et la faiblesse de son niveau de vie explique l'environnement économique médiocre qui caractérise notre région.

de 15 ha, morcelée en 18 à 20 parcelles, dispersées sur l'étendue de la commune ou des voisins, ce qui interdit une amélioration qualitative de l'exploitation par la mécanisation, et la rationalisation de l'emploi du temps.

Les investissements en matériels sont faibles parce que leur amortissement est long. D'autre part l'agriculteur manque généralement de capitaux, en premier lieu parce que ses produits, non élaborés (produits primaires) sont soumis à des cours très bas sur les marchés; en second lieu parce que son travail lui rapporte peu de plus-values, étant le fait d'un surcroît de labeur; c'est pourquoi on estime à un tiers le nombre d'exploitations dites « marginales ».

Ce manque général de capitaux enferme l'agriculture bretonne dans un cercle vicieux. La faiblesse des revenus explique le bas niveau de vie. Celui-ci explique le manque de capitaux, et cette absence prolonge et aggrave au fur et à mesure du temps les conditions de vie archaïque de la population agricole bretonne. En effet, le manque de capitaux aboutit à négliger l'aménagement du fonds de l'exploitation, bâtiments agricoles comme habitat rural. En 1954, près de la moitié des habitations rurales avaient plus d'un siècle d'âge. En octobre 1963, au congrès de l'habitat rural à Rennes, les rapports ont montré que plus de 10 % des fermes n'avaient encore qu'une pièce habitable, 28 % en Ile-et-Vilaine, et 50 % dans le canton d'Élven. Et que dire des trop nombreux bâtiments d'exploitation rafistolés, des fables et des porcheries sans air, sans lumière, ni égoût, etc.

L'agriculteur en aurait-il les moyens, il lui est difficile de s'agrandir par suite de la densité des exploitations dans notre région. Il faut se placer ici d'un point de vue général de l'économie bretonne.

TROP DE BRAS POUR LA TERRE

La densité des exploitations et de la main-d'œuvre agricole en Bretagne sont dus au fait que les horizons de travail, autres que celui de l'agriculture, sont peu développés. En particulier la Bretagne se signale par la faiblesse de son industrialisation. On sait que tous les pays à très haut niveau de vie sont des pays industriels; une des conséquences, et des plus importantes, de cette sous-industrialisation c'est la faible urbanisation. Le pourcentage de population urbaine en Bretagne est inférieur à la moyenne française. Cela se comprend, car sans industrialisation il ne peut y avoir

de développement du secteur tertiaire (banques, centres d'affaires, commerces, services administratifs, etc.). Or, sauf Rennes, Brest, Lorient et quelques villes secondaires, les agglomérations bretonnes restent au stade de gros bourgs, à la fois marchés agricoles et centres d'artisanat ou de petites industries locales. Cette faiblesse de l'urbanisation est un facteur de sous-consommation. Enfin, n'oublions pas que la vie maritime n'a pas l'ampleur que laisserait espérer la longueur des côtes fortement peuplées.

UNE SURCHARGE DÉMOGRAPHIQUE

L'éventail restreint des horizons de travail maintient à la terre une très nombreuse population, ce qui, à terme, aboutit à une surcharge démographique qui explique la faiblesse du niveau de vie. Ainsi dans les Côtes-du-Nord, on comptait en 1882 51 868 propriétaires fonciers et 116 259 en 1929, faisant « tomber » la moyenne des exploitations de 11 ha. à 8 ha. Actuellement encore l'emploi agricole est de 2 fois plus élevé en Bretagne qu'en France. On compte 32 travailleurs au km², pour 18 en France.

La surcharge en hommes par suite d'un manque d'activités non agricoles a provoqué une émigration massive affectant essentiellement les jeunes. Depuis 1954, 229 900 personnes ont quitté la région.

Depuis 1 siècle la Bretagne a perdu 1 800 000 de ses enfants.

La conséquence de cet état de chose est double : d'une part, avec la perte de ses éléments les plus jeunes et les plus dynamiques, la Bretagne s'enfonce dans le conservatisme, d'autre part la structure démographique se dégrade par vieillissement.

Jadis ce vieillissement était annulé par la vitalité démographique de notre région. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, la vitalité démographique bretonne se rapproche de la moyenne française, elle lui est même inférieure dans les Côtes-du-Nord. Par contre la mortalité demeure plus élevée que la moyenne française notamment par suite de l'alcoolisme, qui

manifeste une recrudescence depuis quelques années.

Dès maintenant, il est même possible d'affirmer que la structure démographique de la population agricole du Ministère est telle, par suite du non-renouvellement des générations, que cette population est appelée à diminuer en l'absence même d'un exode rural.

Cet exode rural, d'autre part, intéresse davantage les femmes que les hommes. Le taux de célibat est élevé parmi les jeunes agriculteurs. Ce déséquilibre des sexes aggrave encore la dégradation de la structure démographique. Le taux de célibat parmi les actifs agricoles de 30 à 40 ans est de 33 %.

Situation inquiétante car l'équilibre de la structure démographique conditionne l'évolution future de l'emploi en agriculture.

CONCLUSION

Le manque d'activités diversifiées en Bretagne a conduit à une sclérose des structures agricoles, ayant pour conséquence une surcharge démographique. En région de polyculture et d'élevage cette forte densité de main-d'œuvre aboutit à une sous-productivité des actifs agricoles, expression d'un sous-emploi, d'un chômage occulte, facteur d'un bas niveau de vie, et qui, en l'absence d'activités non agricoles susceptibles d'éponger le trop plein de la population rurale, aboutit à une émigration massive, menaçant l'équilibre démographique de la région et à la limite aboutit à une dessiccation.

(A suivre.)

SOURIONS

Sur la harre, dans le métro, une main masculine s'approche sournoisement d'une main féminine. — Vous ne pourriez pas mettre votre main ailleurs ? dit la dame. — Je voudrais bien, mais je n'ose pas.

Placé de la Concorde, un homme à plat ventre écoute l'oreille collée au sol. Autour de lui on s'attroupe. Puis quelqu'un finit par l'imiter. — On n'entend rien, dit-il. — Oui, et c'est comme ça depuis ce matin.

Mesk ha mesk

● L'été dernier, un certain nombre de préfets de Bretagne avaient interdit d'exposer la macarons Bzh (Breizh) à l'arrière des voitures, en prenant prétexte de la Convention de Genève et de la confusion possible avec les plaques internationales : ce qui trouble la sécurité et l'ordre public. Tout le monde n'a pas accepté cette décision ; et le 13 janvier dernier, un Vannetais, Gérard Verdeau, était traité en justice pour avoir refusé de décoller le Bzh apposé sur sa voiture. Le jugement a été rendu le 27 février dernier : le tribunal de Vannes a estimé que le Bzh ne pouvait en aucun cas troubler l'ordre public et que l'arrêté préfectoral était illégal et dépourvu de sanctions pénales. Gérard Verdeau a été acquitté. Les Bretons pourront donc continuer à personnaliser leur voiture ; et les préfets bretons avaient commis un abus de pouvoir.

● Une intéressante journée d'études a eu lieu à la Faculté de Droit de Rennes sur le thème de l'Europe et les Régions. Le premier conférencier abordait les problèmes de la philosophie de l'action régionale dans la Communauté après en avoir décrit les moyens actuels. L'après-midi fut consacré aux problèmes du rôle de décentralisation et de la planification régionale. Une fois de plus, nous avons pu nous rendre compte de l'effort défectueux de l'attitude de la France quant aux problèmes régionaux, lésant à d'autres pays — l'Italie en particulier — le bénéfice des instruments de développement communautaire. Apparaît également la conception continentale des Communautés. De grands pas sont encore à accomplir pour que, d'une part, la France accepte de donner loyalement ses chances à la Bretagne et aux autres régions sous-développées, par l'intermédiaire de la C.E.E., et pour que, d'autre part, on arrive à convaincre les responsables de la possibilité d'une économie dont le pôle de développement sera maritime et périphérique, et non plus central et continental.

PETITES ANNONCES

BREST. — Cours de guitare classique et accompagnement. — Cours de flûte à bec, par P.-I. Moïen, directeur des Cahiers. S'adresser à la J.E.B. O.M.J.C. avenue Foch.

TOM POUCE BAR

Face Hôpital Marvon

AMBIANCE AGRÉABLE - HOT-DOG - JEUX
CHOUCHEN - BIÈRE PRESSION - KRONENBOURG - STELLA ARTOIS

La Musique en Bretagne, aujourd'hui

Voici le texte de la conférence prononcée par P.-Y. MOIGN, directeur des Kabaerien, en décembre dernier, devant les étudiants bretons.

Je me propose ce soir, de mettre en évidence les aspects les plus généraux du problème que pose l'avenir de notre expression musicale. Pour ce, étant donné le peu de place que prennent les arts dans notre formation d'homme, il m'apparaît d'abord nécessaire de rappeler leur valeur par rapport à l'homme en général. De là, nous pourrions dégager les caractères principaux de notre musique traditionnelle et la situer dans le contexte contemporain. Alors nous esquisserons les conditions pour une expression musicale qui serait l'expression du breton de 1966.

LES ARTS ET LES HOMMES

L'abandon quasi total des arts dans notre éducation, a établi une situation pour ainsi dire désastreuse de la musique. Désastreuse surtout pour l'individu car elle aboutit à une sorte d'atrophie des sensations, à un manque de maîtrise de la sensibilité sinon à son étouffement, en tous cas à un appauvrissement de son monde intérieur. Ainsi pour beaucoup, l'univers sonore se limite à la chansonnette à la mode dont la valeur, musicalement parlant, atteint rarement celle des comptines enfantines.

Or, l'art n'est pas seulement un ornement de la vie; s'adressant à la fois aux sens et à l'esprit comme l'a dit Paul Valéry, l'art est une réalité sensible exprimant dans sa totalité notre vie intérieure. Les arts sont enrichissement des sensations, maîtrise de nos impulsions intérieures, non en étouffant notre sensibilité, mais en l'épanouissant. Ainsi la musique dans l'éducation a pour but la maîtrise de l'intonation vocale et de l'organe vocal, intériorisation de la sensation sonore, éducation

ETUDIANT

Adhère à la J.E.B.
Prix de la carte : 5 F.

du réflexe et du geste, conscience de la durée.

Les arts s'adressent aussi à l'esprit et les transformations qu'ils ont subies au cours de leur évolution sont directement relatives au niveau de la pensée et de la civilisation.

Cette relativité des langages musicaux, Leibowitz l'a bien montré dans son étude sur la musique de 12 sons.

La musique a connu jusqu'ici trois formes principales qui sont la conception modale — le système tonal — et enfin l'écriture sérielle actuellement en élaboration. La conception modale qui met l'accent sur le caractère précis de chacun des modes qu'on emploie, ne réservant aucune relation des modes entre eux, est un système particularisant. C'est une organisation sonore close, pourrait-on dire, semblable à l'espace pré-perceptif. Conception de l'espace qui, comme l'a écrit M. Francastel, est directement en relation avec une certaine forme de la pensée: la pensée mythique. Forme de pensée qui ne conçoit que des réalités isolées; manière de penser différente, par conséquent, de la pensée rationnelle qui ramène toutes les réalités diverses à un point unique, le concept.

Cette pensée rationnelle va, à la Renaissance, trouver son expression artistique: en peinture par une conception perspective de l'espace où toutes lignes, tous les plans se rejoignent et se coupent en un point unique et en musique dans le système tonal. Qu'est-ce que le système tonal? Une certaine mise en ordre, une hiérarchie des sons, hiérarchie établie par rapport à un pôle unique: la tonique.

Cette hiérarchisation des sons commande l'harmonie tonale, c'est elle aussi qui est à l'origine des formes de la fugue, de la sonate, de la symphonie; ces formes sont elles aussi une hiérarchisation: celles des tonalités entre elles. De plus, dans ce système s'établira peut-être une conception homogène du son et une régularité rythmique.

Ce système tonal qui comme tout organisme vivant a eu une

naissance et une apogée se trouve aujourd'hui dans une courbe décroissante, et comme la peinture abstraite crée une nouvelle notion de l'espace, la musique contemporaine crée peut-être une nouvelle façon d'organiser les sons correspondant à un nouveau mode de penser.

UNE NECESSAIRE EVOLUTION

Si je me suis ainsi étendu sur ce sujet c'est afin de montrer la pauvreté d'un univers sonore qui se limiterait à la chanson à la mode. Il est bien évident que mon propos ne se place pas à ce niveau. J'ai surtout voulu montrer qu'un langage musical était directement lié à une structure mentale. Ainsi je pense que l'avenir d'une expression musicale qui nous serait propre doit elle aussi correspondre à la vie mentale des Bretons d'aujourd'hui. Cette expression musicale doit être donc relative à notre manière de sentir, de penser et d'agir.

Il ne fait pas de doute qu'il y a entre le Breton d'hier et celui d'aujourd'hui un clivage de mentalité. Le Breton d'aujourd'hui connaît une dualité de culture qu'ignoraient les générations passées. Cette dualité est un des traits dominants de la transformation de notre manière de penser qui ne peut ignorer une expression artistique si elle veut être «authentique».

Le développement des communications et des moyens de diffusion ont élargi notre univers des sensations sonores. Il est donc normal que notre expression musicale se transforme elle aussi pour qu'elle soit expression juste de nous même.

Cependant, avant d'esquisser les conditions de cette évolution, il nous faut partir de ce qui existe; c'est-à-dire des données que nous propose notre tradition musicale. Après en avoir fait ressortir les caractéristiques essentielles, et les avoir placées dans les courants de la vie musicale de notre temps, nous pourrions connaître le but qu'il nous faut poursuivre et les conditions qui nous sont offertes pour y parvenir.

NOTRE MUSIQUE TRADITIONNELLE ET NOTRE TEMPS

Ce n'est pas l'aspect pittoresque qu'ont pu prendre chez nous les éléments constitutifs de la musique qui nous intéresse ici. Ce n'est pas leur originalité pour leur originalité, leur particularisme que nous retiendrons, mais, grâce à un certain univers sonore, nous essayerons de faire apparaître une certaine façon d'appréhender le monde; grâce à une certaine façon d'organiser cet univers, une certaine façon de penser. A travers les mélodies de notre tradition, l'équilibre sonore, les rythmes, la densité — l'articulation des sons et leur interprétation — et enfin à travers les timbres, c'est l'homme que nous désirons saisir.

LA MUSIQUE BRETONNE

Nos mélodies traditionnelles se rapportent à toutes sortes d'échelles. D'abord aux échelles, disons, pré-modales, c'est-à-dire aux gammes déficientes formées de sons en nombre inférieur aux sept notes que nous connaissons. Nous avons d'innombrables mélodies construites sur le tétracorde do/ré/mi/fa; sur le pentacorde do/ré/mi/fa/sol; sur le hexacorde do... la. Nous trouvons aussi quelques rares airs établis, selon la gamme pentatonique do/ré/mi/sol/la, gamme commune à d'innombrables folklores, y compris certaines musiques orientales. Nous avons bien entendu, des chants construits d'après les échelles qu'a employées le Moyen Age; par exemple, le grégorien.

En ce qui concerne la gamme diatonique, — la gamme que nous connaissons tous (do/ré/mi/fa/sol/la/si/do) —, même si elle est présente, elle n'a pas fait école le système tonal dans notre tradition. Notre expression musicale est une musique monodique ignorante de la polyphonie, l'harmonie et les formes qui en découlent. Tous nos airs sont, par principe, destinés à être chantés qu'en soliste, sans aucun accompagnement instrumental ou vocal sinon à l'unisson. La musique du couple traditionnel binioù kozh et bombarde reste elle-même monodique, même si quelques broderies viennent superposer des registres il se crée là un équilibre sonore vertical qui ouvre la porte à la polyphonie. C'est cette porte à que les kevrennoù ont ouverte. C'est

aussi cet équilibre des timbres qui m'a inspiré l'écriture et la forme instrumentale de l'orchestre qui accompagne les Ballets Populaires de Rennes. Nous y retrouvons le registre suraigu du petit binioù, le registre aigu de la bombarde; enfin le tambourin qui accompagnait autrefois le couple traditionnel et qui devait servir à la fois de basse et de section rythmique à l'ensemble, retrouve ici son rôle.

Quant aux rythmes dans notre musique on a dit longtemps qu'il était anarchique. C'est vrai pour certaines mélodies; mais cette anarchie tient la plupart du temps au fait que ces mélodies soutiennent un texte qui a la première place et qui impose son rythme propre. La mélodie dans ce cas-là est une sorte d'accompagnement qui se soumet à la volonté du texte. Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit d'une véritable chanson ou de la musique de danse. Le rythme s'y est pas régulier pour autant, d'ailleurs; nous y trouvons, pourrait-on dire, des rythmes complexes reproduits régulièrement (par exemple de rythme d'an dro n'est pas 4/4 mais 3/4 + 1/4 se répétant de façon régulière).

A ces rythmes complexes, vient s'ajouter dans la musique vocale l'accent tonique de la langue placé sur l'avant dernière syllabe. Cet accent tombe très souvent dans les chansons sur un temps faible ou sur une partie faible de temps. Ce temps faible ainsi affecté par un renforcement de son, semble vouloir effacer la précision du rythme. C'est là un des aspects de l'interprétation de la mélodie bretonne.

L'ARTICULATION DES SONS

Ceci nous amène à parler tout naturellement de l'articulation des sons, c'est-à-dire une certaine façon de les émettre. Ils sont chez nous rarement homogènes, certains sont nettement accentués tandis que d'autres sont presque sous-entendus, certains sont liés, d'autres sont piqués de différentes façons. Ce caractère se retrouve dans la musique vocale comme dans la musique instrumentale et c'est une grave erreur, à mon sens, d'avoir relevé des airs traditionnels sans avoir noté avec une grande précision cette articulation des sons qui donne une

physiologie spéciale à notre musique.

Cette manière d'émettre les sons trouve d'ailleurs son prolongement dans le style orné qui était autrefois certainement plus généralisé qu'aujourd'hui? Bourgault-Ducoudray écrivait en 1883 « Comme les Orientaux, les chanteurs bretons ont la passion du style orné et surchargent leurs mélodies de fioritures et de notes d'agrément qui rendent la notation très difficile. »

Il nous reste à parler des timbres. La prédilection pour les sonorités aiguës et généralement nasales en est la caractéristique. Je n'ai guère besoin de m'étendre sur ce sujet sinon pour faire remarquer que le timbre de la voix se rapproche de celui des instruments traditionnels; pour étayer cette affirmation il suffit de rapporter la phrase de Bourgault-Ducoudray sur ce sujet: « Les Bretons ont ceci de particulier que pour eux chanter du nez n'est point un défaut; c'est au contraire une qualité indispensable pour que l'exécution soit véritablement fine et raffinée. »

Tels nous apparaissent les éléments constitutifs de notre musique du moins de la forme qu'elle a conservé jusqu'à nous.

Comme nous l'avons vu, ses rythmes complexes refusent la régularité trop évidente de la pulsation, sa manière d'articuler les sons et d'habiller la mélodie de fioritures et de notes d'agrément cherche à estomper les contours trop précis, à éviter l'homogénéité. Au cours d'une conversation fort intéressante que j'eus avec lui, M. Guilhaud résuma ces tendances. Pour lui la musique chez nous n'est pas une succession de sons déterminés et définis selon un certain nombre de vibrations précises mais plutôt une sorte de pâte malléable, modelée selon la sensibilité de l'exécutant.

Cette malléabilité du son n'est pas sans faire penser à la souplesse de la phrase bretonne. L'imprécision de la mélodie n'est pas non plus sans nous rappeler nos chapelles et les croix de nos chemins. Si elles s'intègrent si bien au paysage au point qu'elles semblent en faire partie, c'est que leurs contours tendent à s'effacer.

Notre musique nous montre donc une certaine manière de saisir les sons, de les émettre et de les

(Suite page 6.)

Imprimerie
Presse Libérale
du Finistère

51, rue du Château - BREST - tél. 44.27.13

TYPO - OFFSET

Travaux Commerciaux - Editions - Tous
Travaux couleurs (Dépliants - Revues -
Affiches - Programmes)

MAXI-MODE

« UP and DOWN »

la Boutique des Jeunes aux Magasins SIGRAND-COVETT

Vous essayerez ce que vous voudrez dans un décor très Anglais, dans une ambiance très copain

Histoire et Histoires

II. — L'Histoire de Bretagne : Complot du silence ou nationalisme idiot

Nous avons vu à quels errements nationalistes pouvait mener l'étude de l'histoire de France telle qu'elle est faite encore trop souvent (1). Voyons maintenant le cas plus particulier de l'histoire de Bretagne.

La méthode employée ici est un peu différente. Il n'y a pas si longtemps, les séparatistes couraient encore les rues dans ce pays-là... Sainte horreur ! Alors on adopte à l'égard de l'histoire de Bretagne la même tactique qu'à l'égard de la langue : on l'ignore.

Par curiosité, si vous en avez l'occasion, lisez un livre d'histoire à l'usage des écoles primaires. L'histoire de France, loin d'être ce qu'elle devrait, c'est-à-dire l'histoire des Français, se réduit à celle du roi de France ou, au mieux, celle des Parisiens. Dans l'un de

ces manuels, le mot Bretagne apparaît pour la première fois à la page 87 (sur un total d'un peu plus de 200 pages). Encore est-ce dans l'expression : « Duguesclin, né en Bretagne ». On n'y parle même pas de la réunion de la Bretagne à la France, ce qui est un comble. La deuxième mention de la province se trouve au chapitre sur la chouannerie, c'est tout. Voici donc, pour les petits Bretons comme pour les autres Français, l'histoire de Bretagne réduite à sa plus simple expression : Duguesclin et la chouannerie. On ne peut en donner une vue plus fautive. Même si on y rajoute parfois Anne de Bretagne et les dolmens, vous avouerez que c'est insuffisant. Le reste, Nominé comme Jean V, les Bonnets Rouges comme Pontalcat, baylây, La Chalotais à parfois droit d'entrée dans certains manuels du secondaire, mais de toute façon, c'est exceptionnel. La meilleure volonté des maîtres se heurte à un manque effarant de documentation et de direction de travail (1).

L'ILLE-ET-VILAINE AU NEOLITHIQUE...

Pourtant, dans les circulaires et directives officielles, on incite les maîtres à rapprocher l'histoire locale de l'histoire nationale. Mais il ne faut pas confondre ; « histoire locale » est entendu ici comme histoire de la commune et, à la grande rigueur, histoire du département, ce qui ne veut rien dire. L'histoire peut être, entre autres l'histoire d'une communauté. Le département, création artificielle d'une époque donnée, n'a rien, qu'on me pardonne, d'une communauté subjective historique. J'espère qu'on se rend compte du ridicule qu'il y a à parler de l'ille-et-Vilaine à l'époque néolithique. Il est regrettable de constater que les seules mesures valables à propos de l'enseignement de l'histoire de Bretagne (comme de celui de la langue) ont été supprimées à la fin de la guerre, oubliées qu'elles étaient, aux yeux de certaines personnes, aux mains trop pures, pour avoir été mises en place aux temps de l'occupation allemande et de la réaction pétainiste. On oublie trop volontiers que d'autres mesures prises par le même gouvernement n'ont pas été rapportées. Elles étaient pourtant bien plus « réactionnaires ». N'insistons pas. Depuis, pas un instant on a songé à recommander de faire un tant soit peu d'histoire de Bretagne autre-

ment que dans le cadre des fameuses activités dirigées. L'histoire n'existe officiellement qu'à la Faculté de Lettres pour les candidats au certificat du même nom (2), lequel n'est évidemment qu'un certificat libre. Jamais on a pensé à dire à un jeune Breton que la guerre de Cent Ans a commencé en Bretagne par la guerre de Succession, ni qu'à l'époque où Jeanne d'Arc se plaignait de la grande douleur de la France, la Bretagne était en paix et connaissait son époque la plus florissante.

On ne pense pas d'ailleurs que l'histoire puisse avoir été totalement différente suivant les régions. Le mythe de la France monolithique et homogène de Dunkerque à Perpignan et de Brest à Strasbourg est tellement ancré que c'est inconsciemment que beaucoup de maîtres font cette erreur. On ne peut même plus dire qu'il y ait la volonté délibérée de falsifier l'histoire (cheuronnement ?). Encore une fois, on confond l'histoire de France et celle des Français et différencie les uns des autres. Vous comprendrez bien que dans cet esprit, si la Bretagne existe parfois comme province, les Bretons, eux, n'existent pas, ne peuvent pas exister en tant que tels. Duguesclin est « né en Bretagne », il n'est pas Breton.

UNE HISTOIRE POUR INITIÉS

Quelqufois pourtant on admet qu'il existe une histoire de Bretagne qui ne se confond pas toujours avec l'histoire de France. Mais elle est faite alors par et pour des gens « initiés » qui peuvent ainsi se permettre quelques privautés vis-à-vis de la tradition. Alors, la simple lecture de deux ou trois livres d'histoire de Bretagne vous montrera que rarement ceux qui les ont écrits ont répondu au seul désir de faire de l'histoire pour elle-même, mais sont possédés par d'autres mobiles. De deux choses l'une : on fait de l'histoire de Bretagne soit pour exalter cette dernière comme état autrefois indépendant, soit au contraire pour montrer à toute force que la Bretagne n'est qu'une partie de la France dont l'histoire s'inscrit dans celle de l'Unité française. On est ainsi amené à adopter vis-à-vis des mêmes événements deux positions totalement opposées. Celle est encore plus grave que l'ignorance dont nous parlions plus haut. Lorsqu'on interprète les faits de façon à user l'indépendance, lorsqu'on met ainsi l'histoire au service d'un nationalisme, quel qu'il soit, breton ou français, on n'a plus le droit de se dire historien. On baptise son livre « manuel pour apprendre aux Bretons à être de bons Bretons (ou de bons Français) », mais surtout pas « Histoire de Bretagne ».

Ainsi ceux qui ne veulent voir dans l'histoire de Bretagne qu'une marche vers l'Unité française avant 1832, et après, une sorte d'appendice de l'histoire de France, parleront de la « félonie » de Jean IV en 1372 lors de son alliance avec le roi d'Angleterre contre le roi de France ; plus loin on parlera de la « foncière indifférence » (de Jean son roi), alors que le duc cherchait tout bonnement à maintenir son pays en dehors de la guerre franco-anglaise. Dans les deux cas, l'auteur n'avait absolument pas le droit en tant qu'historien de porter des jugements de valeur aussi subjectifs sur les attitudes de tel ou tel personnage.

(1) Salomon au passage l'excellent initiative de « Skol Vreiz » pour combler cette lacune.

(2) A propos, que devient ce certificat dans la réforme de l'enseignement supérieur ?

LES PROBLEMES CLÉS

Il existe en histoire de Bretagne quelques problèmes-clés et la manière de les traiter montre tout de suite à quel parti l'on a affaire. Ainal, ce qui concerne l'arrivée des Bretons en Armorique. L'idée la plus communément admise de nos jours veut que les Bretons aient débarqué dans un pays complètement romanisé et y aient bouleversé de fond en comble le peuplement, réimposant la langue et la civilisation celtes oubliées. Mais une autre hypothèse, qui découle des travaux du chanoine Fal'chun sur l'histoire de la langue, démontre — je schématiserai — que l'importance du substrat gaulois est beaucoup plus grande qu'on ne le croit, le pays n'ayant été pour ainsi dire pas romanisé en dehors des villes, et la pénétration bretonne ayant été très inégale suivant les régions.

Tout cela peut prêter à discussions sur le plan purement scientifique, mais certains y mêlent des arguments qui n'ont rien d'historique. Le chanoine Fal'chun n'étant pas en odeur de sainteté dans certains milieux, sa thèse est automatiquement repoussée, en dehors de toute considération historique, par ceux qui ne cherchent dans l'histoire de Bretagne que ce qui la distingue de l'histoire de France et rien de plus. On comprend dès lors que cette thèse ne peut que leur dresser les cheveux sur la tête. Par contre, j'ai entendu moi-même quelqu'un qui disait : « Cela montrera que les Bretons sont finalement, par leur origine essentiellement gauloise, plus Français que les Français. » Et vlan ! Non, l'histoire ce n'est pas ça.

L'INDEPENDANCE

Il y a aussi la thèse de l'indépendance bretonne avant 1532. Beaucoup d'écrivains qui se disent historiens ont voulu, en toute bonne foi peut-être, et en réaction contre l'histoire « de France », faire de l'histoire de Bretagne qu'ils écrivaient, une somme de preuves et d'arguments en faveur de cette thèse. Celle-ci, lancée par la « Chronique de Saint-Brieuc » au XV^e siècle, a été reprise depuis par un certain nombre d'auteurs, le premier étant Bertrand d'Argentan en 1532, puis Dom Lobineau et

Dom Morice au début du XVIII^e siècle. Le dernier en date est M. l'abbé J. Chardonnet qui, dans un livre par ailleurs fort agréable à lire, défend les mêmes idées.

Examinons les choses sérieusement : je veux bien que l'on médise que la Bretagne était indépendante avant 1532 ; tout dépend du sens que l'on donne à ce mot. Voilà encore une des erreurs les plus courantes : On veut appliquer au Moyen-Age ou à toute autre période des concepts et des idées modernes. L'indépendance telle que nous la concevons au XX^e siècle, cela ne veut rien dire avant le XVI^e siècle. A partir de ce moment naissent les états modernes et surtout les notions d'état et d'indépendance nationale. Et les ducs de Bretagne à partir de Jean V n'ont pas été les derniers évidemment à essayer de tirer parti de cette idée nouvelle. Indépendants, certes Nominé, Erispoë, Salomon et même Alain le Grand l'ont été de fait. Encore pourrait-on discuter pour savoir s'ils étaient de droit. En fait, pendant tout le Moyen-Age, les ducs et comtes ont toujours prêté hommage soit au roi de France, soit au duc de Normandie ou au roi d'Angleterre.

De toute façon, il est ridicule de parler d'indépendance à une époque où on ne concevait d'autres liens que ceux de la hiérarchie vassalique. Jean IV est le premier duc à avoir renoncé au XIV^e siècle. Jean V fut indépendant de fait, mais il prêta hommage au roi de France, Seuls Arthur III et François II ont été indépendants au sens moderne du mot, refusant de prêter hommage à qui ce soit.

LES REVOLTES

Après la Réunion, on s'ingénie aussi à retrouver dans toutes les révoltes populaires ou nobiliaires des caractères plus ou moins séparatistes. C'est Marcour, chef des ligueurs en Bretagne et à qui on prête des velléités de reconstruire le duché à son profit ; c'est La Chalotais que l'on présente comme le champion des libertés bretonnes et qui n'est en fait que le défenseur des privilèges nobiliaires ; c'est la révolte des Bonnets Rouges, simple jacquerie que l'on transforme en révolte nationale. Le seul à avoir eu des idées « fédéralistes » a été le marquis de la Rouërie, mais cela n'a pas été bien loin. Il

y a enfin la chouannerie, dont on oublie trop souvent qu'elle ne fut pas, loin de là, un phénomène purement breton, et dont on pourrait discuter à perte de vue sur les causes et les caractères.

Je voudrais pouvoir dire un mot de tout ce qui s'est passé en Bretagne avant et pendant la dernière guerre, mais cela nous entraînerait trop loin pour le moment. Ce dans les livres d'histoire officiels ne précipiterait pas la fin du monde et éviterait bien des erreurs, sans pour cela qu'il faille y consacrer trois chapitres nettement dansés et « à ne pas mettre entre toutes les mains ».

Voilà comment on traite trop souvent l'histoire de Bretagne. En cela elle n'est pas mieux lotie que toutes les histoires nationales que l'on transforme en un ramassis de légendes à l'usage de jeunes qui ainsi mis en condition, pourront, lors de la prochaine guerre, aller la fleur au fusil pour aller s'entr'égorguer et se faire massacrer à la patrie et pour la gloire du drapeau — que celui-ci soit à deux ou à trois couleurs.

Note. — La meilleure histoire de Bretagne actuellement, bien qu'un peu vieillie, est celle de Dur-telle de Saint-Sauveur, en deux volumes. Il en existe évidemment une foule d'autres. Citons cependant, d'un côté, celle de Rébillon (coll. A. Colin, n° 318), et de l'autre, celle de J. Chardonnet récemment parue aux Nouvelles Editions Latines. Entre les deux, il y a celle parue dans la collection « Que-Sais-Je ? » écrite par Waquet (n° 147).

Le seul manuel d'histoire de Bretagne existant est celui rédigé par Rébillon pendant la guerre et paru en 1944. On peut encore le trouver dans certaines bibliothèques spécialisées.

Enfin, je me permets de recommander la lecture du volume 106 de la collection « Que-Sais-Je ? » intitulé : L'Unité Française. On se demande comment l'auteur a pu écrire tout cela, sans rire.

ETUDIANT BRETON
Achète ta carte J.E.B. : 5 F

Souvenirs - Cadeaux
Poupées 55, rue du Château
Faïence (près de Cercle Navel)
Bijoux BREST
Expédition pour tous pays

**ACHETEZ DES LIVRES NEUFS
A PRIX RÉDUITS de 40 à 80 %**
Librairie "LA PORTE Océane"
A. GARCIN - 31 rue Jean-Baptiste - BREST

Kudenn al labour

Kudennou an ekonomiz, ne vez ket staget ganto c'hoaz gwall-alez en brezoneg. Ha koulskould, eo ar hudennou-se, gant ar hudennou kevredadel, eus ar re bouezusa et bed a-hiriz: int eo en gwirionez a gas, peurlvaz, ar bed en-dro. Hag e Breiz ive, abaoz meur a vloavez, ar hudennou-se emañ ganto muih-mui an treh war ar re all, hag eul lodenn brezhon-breza e ya breman ganto e bues peb den en or bro. Daoust da ze, chom a ra n'eo ket pullh ar pennadour-komz, ha nebeut-hoc'h marteaz ar pennadour-skrid, e brezoneg war an tachennoù-se.

Daou gavad dreit-oll a hell an nen kavout da gement-se. Da gentañ, sur, eo n'eo ket oh ober gant ar brezoneg eun niver awalh e vintu-kelaou (ar re-ze a vez grêt outo breman ar yez strevredel ar «mass-media»), hag i tu deso da zedenna euz distera kont deread a dud; na kasetenn ebet dezil eun dachenn ledan a lemmen en eun dach euz ar gevredigez, nag abadennoù radio na pelwell hir awalh na tu da gomz eun euz peb tra, hag all... Med ar hazetennou brezoneg a zo dila anez, ne vez ket gwall-vras kennebet enno lodenn an ekonomiz nag ar hudennou kevredadel.

Eun eil abeg eo n'eo ket a hec'h, kouls lavaret, eul komz en eun doare komprens eul an oll, euz seurt kudennou e brezoneg. Med n'eo kement-man nemed efed an abeg kenta: ar gerioù a vefe deuet tamn-ha-tamn gant an

esomm a vefe bet anez. Breman avad, e vefe red o ijina (!?) a-vern... Aesoh moarvad eo bet kavet gant an darnvula ober gant ar galleg, evel eul kement a draou all.

Penaos en em gemer breman? Ne welan ket mad en gwirionez. Evid pell, e chomo c'hoaz ar galleg an doare gwella a vo deom da lakaad lodenn vrasa or hen-vroiz d'eo en zonzal war stad o ekonomiz ha war o stad kevredadel. Rag, kaer a vo lavaret, ar vrezonegerien a ya war gasa, ha ma ne gaver diskoulm ebet da gudenn al labour e Breiz, ne hello ket kennebet beza kavet unan da hini ar sevenadur.

Med e-kelt-se, e tleom ivez goulen, ha kaout, n'eo ket hebken ma vo kresket lodenn ar brezoneg war ar radio hag ar pellwell en abadennoù kan, son ha d'hoariva, med ma vo savet ive abadennoù kelaou.

Da hortoz, ne zisplije ket din, na da veur a hini all kennebet moarvad, gelloud lenn aliesoh en or heladennoù sevenadurel pennadou ekonomiz pe gevredadel. Ar brezoneg ne gollfe ket, nag ar vrezonegerien.

•

Kement-se a eo evid komz euz kudenn al labour hir e Breiz — med n'hellin ket hen ober kals ken dre ziouer a blas — ha dreist-oll euz an «all» bet degemeret gant CODER Breiz e mis genver

diweza war ar gudenn-ze. Rag honnez eo an hini bouezusa an deiz a hirle en on bro.

Degemeret e oa bet eta warlene gant ar h-CODER e oa red kroui d'an nebeuta 27 400 implij-habour ijineres et vro e-pad ar 5^e Plan, da lavaret eo arat 1970, ha kement-se, evid lakaad an divroa da goaza euz eun drederenn hebken. Pell emañ dila diou ar gont e 1966, n'eo bet savet stal-ijineres nevez ebet kouls lavaret e tri departamant Penn-ar-Bed, ar Mor Bian hag Aochouan-Hanternoz; ha ma kendalh an trsou evelse, ne vo ket savet muih anez e 1967. Sed e heller dila sonjal e vo son toull a 14 000 implij e-kenver ar pal 27 400.

Meur a abeg a zo fan dra evel just, an hini breza o veza n'eo ariz-tre al lodenn kinniget da Vreiz gant gouarnamant Pariz evid seveni e stalladur-diaez evel ma vefe diet. N'eo nemet lenn ar roll er hazetennou (1). Abalamour da ze, en-euz stariet ar h-CODER e allou diweza.

N'eo ket awalh c'hoaz moarvad, ken garo eo stad on ekonomiz hag ar stad kevredadel. Med mui-oud an dra on-eus da ober, ha lakaad an oll Vretoned d'hen mui-oud.

Fanch Studier.

(1) Gwelet «AR STUDIER» n° 4, hag «LA VIE BRETONNE-BUEZ BREIZ», n° 101.

LES REVUES

■ Le directeur de «LA VIE BRETONNE» «BUEZ BREIZ», Joseph MARTRAY, par ailleurs secrétaire général du C.E.L.L.B., et de la C.O.D.E.R., définit dans le n° 101 de sa revue, ce que doit être, à la veille des législatives, «l'apollisme du C.E.L.L.B.»: il doit «conduire les études d'ensemble sur l'économie régionale», préparer la planification régionale, et «réaliser un front commun permettant l'unité bretonne sur un certain nombre de points». Suivant cet éditorial, un article de G. PIERRET pose le problème des atouts maritimes de la Bretagne, «la Bretagne sera-t-elle l'avant-port de l'Europe?» C'est le résumé d'un rapport présenté à la Délégation à l'Aménagement du Territoire, proposant d'abord la relance du cabotage en Bretagne, et la création d'un port d'éclatement à Brest. Ceci est également

une préoccupation de G. LOMBARD, maire de Brest, qui examine au cours d'un exposé très bien documenté, la place de «Brest dans l'économie régionale et nationale», en prévoyant que la mer va devenir «la nouvelle Ruhr de l'économie de notre temps».

Une autre rubrique présente les travaux de la récente et importante session de la C.O.D.E.R. en janvier à Rennes; ainsi que la conférence faite par René PÉVEN devant les cadres bretons de la région parisienne, sur un premier bilan des C.O.D.E.R.: après avoir présenté leur histoire et le faible pouvoir de ses avis, il en vient naturellement à déclarer:

«A mes yeux, les C.O.D.E.R. sont des institutions de transition. Les régions ne feront confiance aux C.O.D.E.R. que dans la mesure où elles leur paraîtront efficaces et utiles.»

Complètent ce numéro: les industries alimentaires nantaises, par M. PEIGNE, Président de la Chambre de Commerce de Nantes; les inévitables des avicultures; les plans du Centre Elysées-Bretagne; le compte rendu du voyage de la délégation bretonne en Grèce, en octobre dernier et l'intéressant programme d'action du Comité Bretagne-Galles; la crise de l'hôtellerie par M. BOULBAIN; et d'abondantes et intéressantes chroniques culturelles. Encore une fois, une revue indispensable à chacun (7, place de Bretagne, Rennes).

■ Le dernier numéro d'AR FALZ de 1966, présente le texte intégral du rapport présenté par A. KERAVEL à la rencontre sociale de Saint-Brieuc sur «les problèmes culturels régionaux». Le Comité Occitan d'Etudes et d'Action, pour décoloniser les régions de France, propose un texte

LES LIVRES

La Bretagne sur un atlas historique

On n'avait jamais songé à s'abstenir de chronologie en histoire, éviter d'inscrire les faits historiques dans leur durée temporelle. Comment a-t-on pu se passer de définir également leur dimension géographique, quand leur localisation en un point de la surface terrestre est constitutive de leur réalité propre au même titre que leur insertion dans la continuité d'une trame chronologique? La représentation cartographique du passé est en fait devenue indispensable pour un grand nombre de données économiques, sociales et culturelles.

De ce fait, la parution de l'ATLAS HISTORIQUE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE, sous la direction de B. REMOND, est une louche (1), et ses 400 cartes et schémas ne manqueront pas d'être utiles à tous ceux qui les liront. A nous, étudiants bretons, il fournit en particulier d'intéressants éléments de comparaison avec le reste du pays. Quelle est la place de la Bretagne sur un atlas historique?

La complexité administrative actuelle apparaît bien si l'on superpose les cartes de départements, des circonscriptions d'action régionale, des circonscriptions judiciaires et académiques, des régions militaires, etc.

Les cartes de taux de natalité montrent bien que ceux-ci sont actuellement très moyens en Bretagne, inférieurs à ceux du Nord et de l'Est de la France, à ceux des Pays-Bas, d'Espagne ou d'U.R.S.S., etc. C'est un taux qui

ne se situe en fait que dans la moyenne française, avec une exception, dans un sens défavorable pour les Côtes-du-Nord, contrairement à ce que l'on aurait pu croire.

Une autre caractéristique, d'ailleurs bien connue, de la population bretonne est l'émigration. Les trois départements de l'ouest de la Bretagne voient autant d'habitants émigrer vers la Seine que les départements les plus proches de Paris ou ceux du Centre. Une carte complémentaire permet de constater qu'il y a autant d'électeurs à quitter les Côtes-du-Nord en un an qu'il n'y en a à quitter la Somme, la Marne ou le Cher.

La Bretagne avait déjà bien moins d'employés dans l'industrie en 1911 que le Nord et l'Est de la France; en 1936 la situation s'est aggravée; de même en 1962. Lyon, Grenoble et le Sud-Est rattrapent bien leur retard, mais l'industrie bretonne n'a encore que peu progressé.

Situation bien symbolisée encore par la densité du trafic routier et ferroviaire, qui a toujours été particulièrement bien concentré de Paris vers le Nord, l'Est et le Sud de la France, mais bien faible vers la Bretagne et l'Ouest. Bien d'autres cartes traduisent encore le sous-développement de notre région: sa pauvreté en automobiles, la faible infrastructure bancaire, etc.

Le chapitre «forces politiques et opinions publiques» constitue également une partie fort intéressante de cet atlas historique. Excepté l'élection présidentielle de

1848, la Bretagne a voté pour «le parti de l'ordre» et des notables» (1849), ou contre les républicains, en 1871; et en 1893 et 1898, c'est en Bretagne et dans l'Ouest en général, que le parti républicain recueillit le plus de suffrages. Cette situation se poursuit aujourd'hui, où la région vote en majorité De Gaulle. Notre région est aussi celle où la pratique religieuse est la plus développée, et celle où les vocations religieuses sont les plus nombreuses. C'est également celle où la pétition contre la loi Debré du temps incluse dans l'Ouest, très variable cependant suivant les faits analysés.

En ce qui concerne l'enseignement, si le secondaire a une bonne position, le supérieur reste encore sans doute sous-développé; en tout cas la Bretagne fait partie d'une vaste région qui fournit moins de 01 % du pourcentage global des chercheurs. L'information se fait surtout par des quotidiens de province (jusqu'à 300 pour 1 000 foyers), et bien peu par des quotidiens de Paris (moins de 50); également par la radio et la télévision, la région semblant combler son retard en ce domaine. Mais l'équipement sportif et culturel de la Bretagne reste bien inférieur à ce qu'il est ailleurs, notamment en matière de maisons de jeunes et de la culture.

Voilà donc un ouvrage bien présenté qui nous permet de nous informer de bien des faits significatifs, et de prendre conscience de manière parfois plus originale que ne peut le laisser entendre un compte rendu, de la situation démographique précaire de la Bretagne, de son sous-développement économique et culturel, de l'évolution de son opinion publique. Il nous est même indispensable, simplement pour connaître notre région.

F.S.

■ Au moment où nous mettons sous presse, nous vous signalons la sortie prochaine aux Editions Gallimard, collection «Idées», de «la révolution régionaliste», par Robert Lafont, membre du Comité Occitan d'Etudes et d'Action.

■ La collection «Livre de Poésie» a publié récemment un ouvrage de l'irlandaise LIAMM O'FLAHERTY, dont elle avait déjà fait paraître «les mouchards»; «Insurrection», roman qui se déroule à Dublin, au cours de l'insurrection de Pâques 1916 contre les Anglais.

(1) Collection U. A. Collin.

LA TÉLÉVISION

Le lundi 13 février, l'ORTF finissait passer sur les ondes télévisées une émission dénommée « la Bretagne en marche ». Aux approches des élections, il était tout indiqué de montrer aux Bretons que leur pays d'avant, celui des routes trop étroites, des saboteurs-au-long-labour-quotidien, du manque d'industries, de l'exode, bref que tout cela était en voie de disparaître. Peut-être le but visé a-t-il été atteint en ce qui concerne les Bretons non informés des problèmes de leur pays. Mais le nombre de ceux-ci, et c'est là notre espoir, diminue heureusement de jour en jour.

Tout individu conscient sait parfaitement qu'en Bretagne, région du V^e Plan à vocation électronique par excellence, les investissements en ce domaine n'ont augmenté que de 1 % alors que dans le même temps, ils s'accroissaient de 50 % à Paris, qu'il n'y aura que 13 000 emplois industriels de créés au cours du V^e Plan au lieu de 27 400 comme prévu, ce donc l'exode va s'accroître sans merci, comme une main qui prend le sang le plus jeune.

Tout étudiant sait maintenant que l'aide apportée en 5 ans à notre région correspond au cinquième seulement de ce que donne le

gouvernement à la R.A.T.P. pour combler son déficit annuel. Le V^e Plan est compromis en Bretagne, la C.O.D.E.R. vient de le réaffirmer avec vigueur, toutes les associations d'ordre politique, social, syndical ou culturel, ne cessent d'en prendre conscience. Tout le monde connaît la position excentrique de la péninsule Armoricaire par rapport au reste de la France : si l'on prend la carte des autoroutes prévues dans l'hexagone pour 1985, on constate avec effarement que toutes les régions, qu'elles soient du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest seront desservies à cette époque, oui, toutes, sauf une : la nôtre, celle qui en a le plus besoin pour l'avenir de son économie. Tout porte à croire que la décentralisation annoncée risque de ne pas avoir lieu si chacun ne prend pas part au mouvement d'opinion breton. Tout comme Brest risque de voir le Havre lui ravir son titre de port d'éclatement pétrolier, la Bretagne tout entière risque de se voir ravir ses chances au profit des régions du Nord, de l'Est ou du Sud-Est, proches de la Ruhr, du Benelux et de l'Italie ; pour ce qui est de Paris, on a vu ce qu'il en était.

B. J.

SOURIONS

Une jeune femme prenait un bain de soleil sur le toit en terrasse d'un hôtel. La solitude du lieu finissait à enlever son maillot. Quelques instants plus tard, entendant des pas approcher, elle se couvrit rapidement d'une serviette de bain.

— Madame, s'écria le directeur

de l'hôtel d'une voix haletante, ce n'est pas un endroit pour prendre des bains de soleil sans aucun vêtement !

— De quoi vous plaignez-vous ? Je ne gêne personne ici.

— Ici, non, rugit le directeur. Mais vous êtes étendus sur la verrière de la salle à manger !

Mesk ha mesk

Le 22 janvier dernier, commençait à Concarneau une grève des pêcheurs qui allait durer plus de trois semaines et s'étendre à toute la Bretagne, notamment à Lorient, et même à une partie de la France. Cette grève a été déclenchée pour protester contre les conditions de vie des pêcheurs. Les divers syndicats demandaient notamment :

— L'établissement d'un prix minimum garanti du poisson, supérieur de 15 % au prix moyen pratiqué en 1966.

— Le contrôle des importations, et l'alignement des conditions de vente de la pêche bretonne sur celles du poisson étranger.

— L'amélioration des conditions de rémunération des équipages et la garantie d'un salaire minimum.

— L'organisation des circuits de vente et l'établissement de plans de pêche cohérents.

Plus de trois semaines d'une grève régulièrement suivie par les pêcheurs bretons ont permis à leurs responsables d'obtenir des Pouvoirs Publics la détaxation du carburant, le relèvement du prix de la vase (prix qui intervient dans le calcul du salaire minimum), la promesse de modifier les statuts des mandataires des halles de Paris, et enfin la garantie de crédits pour la transformation du poisson. Dans le même temps se sont organisées des commissions interprofessionnelles de la pêche, et les FROM Nord et Bretagne se sont rapprochés pour l'étude de plan de pêche.

ETUDIANT BRETON,

Tu te dois de lutter pour le renouveau économique, social et culturel de la Bretagne :

Participe aux activités de la J.E.B. !

SUSCITER UN THÉÂTRE BRETON

Le Centre Dramatique Universitaire de Brest prépare en ce moment « L'âme noire du prier blanc » de SAINT-POL ROUX. Pièce que nous comptons présenter au public l'été prochain à Lorient sur le parvis de l'église. Pourquoi cette pièce ? Parce que nous ne pouvons, sous peine de manquer d'originalité, jouer un drame de TANGUY MALMANCHE, seul dramaturge breton qui, à ce jour, est digne de ce nom. SAINT-POL ROUX, lui n'était pas breton, mais une grande fréquentation des rivages de Cornouaille et du pays de Brest donne à sa poésie et à son théâtre une résonance qui nous est familière.

TANGUY MALMANCHE

Au début du siècle, ANATOLE LE BRAZ soutenait une thèse sur « Le Théâtre Celtique », dans laquelle il consacrait un chapitre au théâtre breton, qu'il définissait dans des termes dénués de toute louange. Des passionnés sans condition lui en ont fait grief.

Cependant, il est trop vrai que le théâtre breton était sans valeur, sinon pour la curiosité érudite ou amusée. Vint alors TANGUY MALMANCHE, qui écrivait directement en breton, et par la suite, à la manière de S. BECKETT, récrivait certaines de ses pièces en français, afin d'atteindre un plus large public. A ce moment, ANATOLE LE BRAZ regrettait de ne pouvoir ajouter un nouveau chapitre à sa thèse. En effet, le Théâtre Breton était né avec TANGUY, et il est mort, jusqu'à ce jour, avec lui.

THÉÂTRE ET LANGUE

Ecrire que le breton n'a pas de littérature serait un non-sens et une grossièreté. Cependant, qui représenta la France à l'étranger si ce n'est RACINE OU MOLIERE, l'Angleterre hors de ses frontières si ce n'est SHAKES-

PEARE. Aujourd'hui, paradoxalement, IONCO, BECKETT, ARRABAL sont nos ambassadeurs. De la littérature allemande, on ne connaît rien mieux que le « Faust » de GOETHE, Ciel, parce que le théâtre est l'élément le plus vivant d'une littérature, d'une civilisation et d'une langue, qui ne s'enseigne qu'à travers son langage littéraire et surtout dramatique. En ce sens, une condition essentielle pour l'expansion de la langue bretonne est d'avoir un théâtre vivant, en perpétuel devenir. Le breton a besoin de dramaturges.

PAS DE THÉÂTRE ETHNIQUE !

Mais, puisqu'il y a un mais, il ne s'agit pas de nous servir des plaquettes qui n'ont pour seule valeur que l'intérêt ethnique qu'elle peuvent provoquer chez un groupe réduit d'initiés. Le théâtre ne doit pas s'enfermer dans ce qu'on pourrait également qualifier de folklore, existant des touristes malades. La saison d'été nous inonde assez comme cela de sous-mustiques et de sous-danses. Il nous faut un théâtre qui puisse se jouer à Quimper, à Rennes, à Paris ou à New York, sans que le public y voit uniquement le reflet d'une seule et unique civilisation. Notre théâtre doit s'étirer, s'agrandir en une dimension cosmique, seule condition qui puisse provoquer la traduction de nos œuvres à l'étranger, et par suite l'expansion d'une culture vaste et néanmoins originale.

DE LA DIFFICULTÉ DE JOUER EN BRETON

C'est un fait : dans l'état présent des choses, il est difficile de jouer nos pièces, quand elles existent, en langue bretonne, devant un auditoire large. De toute façon,

il faudrait former d'abord des comédiens aux subtilités de ce langage. Toutefois, ne peut-on espérer, qu'à l'image des germanistes, anglicistes ou hispanistes, de la Sorbonne, les collégiens des facultés de Brest ou de Rennes prendront un quelque jour l'initiative de lancer un théâtre en langue bretonne ?

En attendant, le Centre Dramatique Universitaire de Brest continuera de jouer, en français bien sûr, et tant qu'on le lui permettra, des pièces d'essence bretonne, dans lesquelles le breton se reconnaît invariablement mais pas seulement lui, mais à travers lui l'homme dans son ensemble.

Nous ne pouvons qu'espérer de jeunes dramaturges bretons dans l'optique définie plus haut. Je les attends avec l'impatience de mon âge et de ma foi dans le grand théâtre.

J.-P. NEDELEC.

SOURIONS

Foule sur les Champs-Élysées. — Que se passe-t-il, demande un vieux monsieur à l'agent de service.

— C'est de Gaille qui accompagne l'Empereur d'Éthiopie à la tombe du soldat inconnu. Tenez, les voilà justement.

— Lequel est-ce ?

Le Directeur : MEVELLEC

Périodicité : bimestriel

C.P.P.P. 44 531

Imp. Presse Libérale - Brest

LISEZ AL LIAMM

(Directeur Rohan HUON)

La plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (21^{ème} année).
6 numéros : 10 F. (étudiants)

S. Cherel, 109, Bd de Verdun C.C.P. 2184-34 Rennes

ÉDITIONS AL LIAMM

(83 titres des meilleurs écrivains bretons)

Demandez catalogue : Mlle J. Quéllé, 47, rue Notre-Dame - GUINGAMP

BRUD

ar yez hag ar vro

ÉDITE :

Divizou eun amzer gollet

70 chroniques bilingues de P.J. HÉLIAS

160 pages — En souscription : 11 F.

Mevel, Brest

C.C.P. 1499-55 Rennes

Librairie "Brentano's"

TOUS LIVRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

7, Quai Chateaubriand - RENNES - Tél. 40-70-32

TECHNIQUE ART SONORE

Disques IROISE

Kérivin - GUIPAVAS 29 N

Enregistrez vos bandes magnétiques sur disques microillons 45 et 33 T
Tous Travaux de Copie - Montage Sonore

VÊTEMENTS EROY

5 %

aux

ÉTUDIANTS

RAYON JUNIOR

LEROY

Junior

2, RUE DE MEMOURS

1, QUAI LAMENHAIS

RENNES

Cinéma

DU CRI AU CHANT
ou de « LA GRÈVE » d'EISENSTEIN
à « TEMPÊTE SUR L'ASIE »
de POUDOVKINE

Les deux derniers films qu'il nous a été donné de voir au cinéma 44 : « La grève » d'Eisenstein et « Tempête sur l'Asie » de Poudovkine, amènent de suite deux remarques. La première qui paraît une évidence pour certains, c'est que le cinéma muet, de par son essence, obligeait le réalisateur à avoir recours à toute une rhétorique de l'image (ceci pris dans le bon sens du terme), utilisant la métaphore, l'ellipse, etc., qui débouchent sur une sorte de métalangage symbolique et politique. L'introduction du dialogue a, lui, fait reculer le cinéma, du moins à ses débuts, en utilisant un langage anecdotique et linéaire.

La seconde remarque c'est que, de même que pour la génération de 27, en Espagne, dont on ne connaît en France que *Lorca*, grâce, il faut bien le dire, à l'exploitation commerciale de sa mort par une certaine presse, il y a une injustice envers les grands cinéastes russes contemporains d'Eisenstein : Poudovkine, Dovjenko et Vertov, ont droit à une réhabilitation.

Ceci dit, esquissons en deux mot le scénario de chaque film.

Eisenstein retrace l'épisode d'une grève dans une usine métallurgique et la répression de celle-ci par les soldats du tsar. Poudovkine situe son action en 1920, en Asie Centrale : c'est la lutte des Mon-

gols contre un envahisseur étranger, les troupes d'occupation anglaises engagées dans cette région contre les partisans soviétiques. Donc dans les deux cas, le thème est la prise de conscience révolutionnaire.

Mais le traitement en est foncièrement différent : Eisenstein voit cette prise de conscience à travers la masse-héros ; Poudovkine à travers un seul héros : le descendant de Gengis Khan. D'où également utilisation par l'un de non professionnels comme acteurs, dont le physique correspond au personnage qu'il incarne (typages) et par l'autre d'acteurs professionnels, voire de vedettes. La grammaire diffère également : Eisenstein utilise volontiers le plan général complexe coupé de brefs instantanés ; soit métaphoriques : le montage d'attractions (plans montrant le massacre des ouvriers et plans montrant un bœuf égorgé dans un abattoir), soit des moments privilégiés d'une action où la caméra s'attarde sur un personnage pour dégager tout le pathétique de sa situation (l'assassinat d'un bébé par la police à cheval, le landau du cuirassé Potemkine). Ces images doivent provoquer une forte réaction émotive chez le spectateur d'autant que la construction rythmique que donne Eisenstein à son film les amènent comme une sorte de cri, de déchi-

rure, de note prolongée dans un cante jondo par exemple.

Par contre Poudovkine passe, lui, d'une façon beaucoup plus structurée du gros plan (je-tu-il), au plan moyen et gros plan (nous-vous-ils). La métaphore prend chez lui un aspect beaucoup plus lyrique, d'autant plus qu'elle a une valeur récurrente comme un refrain dans un chant populaire (la débâcle des eaux, la tempête). Ces comparaisons avec le chant (le cante jondo, et disons une gavotte des montagnes), pourront paraître arbitraires, mais elles n'ont pas échappé à Moussinac qui écrivait : « Eisenstein, c'est un cri, Poudovkine un chant ». Dans « La grève », il y a, en effet, de ces instants de déchirures, de brisures du cante jondo, au contraire le chant lyrique de Poudovkine, une fois qu'il a trouvé son rythme et ses paroles (quand le descendant de Gengis Khan reconnaît son renard au cou de la jeune fille), il jaillit superbe, irréversible comme quand le Kaner a trouvé son ton.

Romantique et révolutionnaire, donc, Poudovkine sait également brosser un paysage, peindre la nature dans ces divers aspects (là, il est inférieur, il est vrai, à Dovjenko ; c'est peut-être par là aussi qu'il pêche ; on retrouve chez lui trop de poncifs faisant appel à la sensiblerie ou à des clichés). Eisenstein pêcherait lui, par trop de surcharges métaphoriques, d'expérimentation, qui ressortissent plutôt à l'intellect. Erreurs de scénario, sans doute, celui de Poudovkine étant beaucoup plus subsantiel et structuré (disons en passant qu'il fut fait par Brick, ami de Maïakovsky, d'après un roman de Novokhonov).

Toujours est-il que ces deux films, malgré quelques petites fautes, sont à voir, surtout celui de Poudovkine, pour qui ne connaîtrait pas ce réalisateur, un des plus grands du cinéma muet (à voir également : « La mère », d'après Gorki, et « La fin de Saint-Petersbourg »). C'est après les avoir vus qu'on peut songer à l'injustice commise envers Poudovkine qui, évidemment, n'a pas si bien réussi dans le parlant auquel il ne croyait d'ailleurs pas, mais qui mérite tout de même le tout premier rang parmi les grands metteurs en scène de tous les temps.

C. RICHARD.

Brest MANIFESTATIONS CULTURELLES

THEATRE

11 mars :

C.D.O. : « Les Espagnols en Danemark », au Patronage Laïque de Recouvrance.

17 mars :

Tournées Ch. Baret, au Celtic : « Le Mal de Teste ».

EXPOSITIONS

Galerie SALUDEN : Des Toiles, Tissus, Tapisseries.

CONCERTS

15 mars :

Festival de Beethoven, Claire Bernard, violoniste. Concerts Symphoniques Brestoïses à l'Auditorium de Musique.

18 mars :

Orchestre de la Jeunesse de DULKEN sous la direction du Pr. WERNER TILLMANN, Ecole de Musique, Auditorium.

30 mars :

« Michel Chapuis - Orgue », Club de l'Échiquier à l'Auditorium. Concert du Hot-Club de Brest et Club de Jazz de Kiel.

CINÉ-CLUB

14 mars :

La Mort en ce jardin, de Bunuel, au C.L.E.B.

16 mars :

C.P. de Bunuel, au C.L.E.B.

10 avril :

La Maison des Otages, au C.L.E.B.

PAR STU
AR STUDIER
L'ETUDIANT
BRETON

ECONOMIE - CULTURE

N° 6 - Prix : 0 F 60

Jeunesse Etudiante Bretonne

Mai - Juin 1967

Un Bilan

(Page 2)

La Musique Bretonne

(Page 8)

La protection de la Nature

(page 4)

Sourions : Spécial Examens

(Page 7)

La Révolution Régionaliste

(Page 12)

UN BILAN

Pendant 14 ans, la J.E.B. a existé dans les universités de Rennes, Paris, Lille, etc. Mais bien qu'elle eût souvent un rôle non négligeable dans la formation de militants bretons et la propagation de l'idée régionale, son audience était toujours restée quelque peu restreinte, en l'absence d'un organe d'expression. Certes, la J.E.B. disposait depuis plusieurs années d'une page dans le journal « Breiz » édité par l'Association Kendal'h. En février 1966, nous nous en sommes retirés. Force nous était de mettre désormais en place nous-mêmes un journal.

C'est ce que nous avons fait. De février à juin, « L'Étudiant Breton » fut ronéotypé et d'un tirage limité. Mais à la rentrée 1966, nous fîmes le pari de donner à l'Université de Rennes un journal étudiant qui serait diffusé à la fois à Brest et à Rennes. On n'a pas manqué de nous prédire la catastrophe, la faillite dès le numéro 2, puis au numéro 3. Pourtant, nous avons tenu : ce numéro est le cinquième que nous avons réalisé, et un sixième est en cours, destiné aux futurs étudiants. A cette heure, nous pouvons donc dire que nous avons gagné notre pari, et que les étudiants brestois et rennais ont désormais LEUR JOURNAL.

Certes « L'Étudiant Breton » présente bien quelques insuffisances. Les problèmes bretons et les problèmes étudiants sont tous de nos préoccupations. Pourtant, il faut bien le reconnaître, les premiers ont été notre activité essentielle cette année, au détriment des seconds. Mais dès l'an prochain, nous espérons établir l'équilibre, diversifier encore les domaines que nous abordons et aider à résoudre des problèmes plus concrets et immédiats pour les étudiants. Cela nous espérons le faire avec votre appui, car dès la prochaine rentrée, vous ne manquerez pas de rejoindre l'équipe d'étudiants qui construit déjà pour vous ce journal.

La J.E.B. n'en est d'ailleurs pas restée là. Constatant certaines déficiences d'associations traditionnelles du milieu étudiant, elle tend aujourd'hui à se poser en organe de liaison entre les étudiants d'une part, les autres milieux sociaux de la région et l'ensemble de la population d'autre part. Ici aussi, beaucoup reste à faire ; mais le numéro spécial de notre journal, intitulé « Economie et Culture », réalisé en collaboration avec les principaux responsables régionaux de tous les domaines : collectivités locales, aménagement du territoire, personnalités des milieux économiques et culturels, etc., est déjà un premier point non négligeable. De grands progrès restent encore à accomplir, et ils le seront, car vous saurez vous associer nombreux à nos initiatives.

Voilà le point que nous voulions faire, en cette fin d'année, dans un domaine d'une importance extrême pour nous depuis un an, celui de l'information. Volontairement, nous avons ignoré d'autres secteurs où nos efforts sont tout aussi importants : les cercles d'études, les cours de breton et nos activités spécifiques, le secteur social, les loisirs, etc. Nous aurons le plaisir de vous les présenter dès le début de la prochaine année universitaire, en même temps que nous songeons à repenser l'action économique, culturelle et universitaire régionale. A cette date, nous espérons vous retrouver nombreux avec nous pour poursuivre et réaliser ces objectifs.

CAMPS D'ÉTÉ

Des camps et stages sont organisés au cours de l'été par les associations bretonnes. Nous vous signalons :

1) Le stage bretonnant de « AL LEUR NEVEZ », du 13 au 23 juillet, à Quimper, à l'Institut médico-pédagogique de l'Hôpital Gourmelon.

Programme :

— Cours de langue bretonne (3 degrés : débutants, 2^e degré, supérieur).

— Chants et danses populaires (Loeiz Roparz).

— Séances audio-visuelles (J.-P. Duval).

— Enquêtes sur la langue et la civilisation traditionnelle, sous la direction de MM. J. Gagnepain et J.-M. Guilhaud.

— Soirées publiques, dont une « fest-noz » en pays de Montagne.

— Participation aux fêtes de Cornouaille.

2) Le stage de Instituteurs et Professeurs laïques bretons, du 1^{er} au 11 septembre, à Bourbric.

Programme :

— Cours, conférences, enquêtes sur la situation économique et sociale de la Bretagne intérieure.

— Langue, littérature, civilisation bretonne.

— Une journée économique.

Les étudiants peuvent s'inscrire.

Renseignements et inscriptions avant le 15 juin : M. Le Mercier, 6, rue Beaumarchais, Brest.

3) L'Université d'été du Bleu-Brug, du 28 août au 1^{er} septembre, à Morlaix.

Thème de cette année : La Bretagne et la Terre.

Au programme : conférences, carrefours et débats.

Pour tous renseignements : M. LE LOUZ, 4 bis, rue Colbert, Brest.

4) La B.A.S. (Bodadeg ar Sonerien) organisera un stage de premier degré pour sonneurs, sans doute lors de la première quinzaine de septembre, et peut-être un camp de second degré en août.

Pour tous renseignements : M. J.-P. PICHARD, 71 ter, Bd J. Mermoz, Rennes.

AUTO-ECOLE St-Christophe
KERHASCOET
 134, rue Jean-Jaurès
 Moniteur Diplômé de la Prévention Routière de Moshéry
 2 cv R 10 Simca 1300 Peugeot 204
 Leçons de Code (méthode Audio-Visuelle) **Prix spéciaux pour étudiants**

CHRONIQUE DE L'ANTI-BROUILLARD

LE SUPER-MARCHÉ COMMUN

J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour les Suisses, surtout depuis que j'ai failli avoir une contravention à Genève pour avoir traversé en-dehors des clous.

La Suisse, pour moi, c'est un pays où les rues sont propres, les chocolats excellents et les crises gouvernementales inconnues. Ça prouve, entre parenthèses, que les Suisses n'ont pas l'esprit politique mais, bien sûr, chacun a ses défauts.

Donc, chez eux pas de crises, pas de ministère renversé. Si le gouvernement est mis en minorité sur un projet de loi, il le retire tout simplement. Peut-être qu'un jour le projet sera représenté, modifié ou pas, peut-être ne le sera-t-il jamais ; je vous l'ai dit, ils n'ont pas la tête politique et ne savent pas se donner du bon temps quand ils en ont l'occasion.

Parlons aussi des référendums. Chez nous seul le gouvernement a le droit de poser la question de son choix, à sa façon, naturellement. Chez eux, il y a en plus des référendums d'initiative populaire, sur les sujets qui plaisent au peuple, ce qui montre bien qu'ils ne sont pas gouvernés.

Les Suisses ont encore cette chance d'être au centre du continent. De quelque côté qu'ils se tournent, c'est le spectacle. En ce moment il y en a six qui veulent

faire le Marché commun mais il y en a un qui ne sait pas trop. Il y a bien longtemps que la Confédération helvétique est un super-marché commun.

Pour l'esprit latin on ne peut fédérer l'Europe sans un fédérateur (traduisons la France) qui soumeta tout le monde et pourra se livrer à son petit dada centralisateur. Est-ce que la Suisse a eu besoin d'un fédérateur ? Pour l'esprit latin on ne peut pas faire l'Europe sans qu'une langue (traduisons le français) prenne le pas sur les autres et les relègue au second rang. Est-ce qu'ils ont une langue privilégiée, les Suisses ?

On y parle un dialecte allemand, le français, l'italien et le romanche. Toutes ces langues ont les mêmes droits, sont toutes enseignées et chacun s'en trouve fort aise. Si la Bretagne était un canton suisse, le breton serait devenu la cinquième langue officielle depuis longtemps déjà. Au besoin elle aurait été imposée par référendum car les Suisses sont bien placés pour se rendre compte qu'aucune langue ne peut prétendre à la prééminence sur les autres parce qu'elle serait prétendument plus universelle, plus logiquement ou pourquoi pas, parce que son répertoire d'injures est plus fourni et qu'elle est donc plus favorable à la tenue de conférences internationales.

Il y a longtemps que les Suisses savent tout cela quand les Français ne le savent pas encore. Il y a longtemps que le canton de Vaud est maître chez lui quand la province en est réduite à mendier des crédits aux Parisiens tout en subventionnant d'office leur métro. Il y a longtemps que les quarante mille Romanches sont enseignés dans leur langue maternelle quand la Bretagne en est toujours aux pétitions dont on prévoit le destin.

L'histoire associe Guillaume Tell à la pomme, les Bretons seront-ils associés à la poire ?

An Diskaner.

Mesk ha mesk

● L'I.N.S.E.E. vient de prendre une heureuse initiative en éditant un petit — par la taille — annuaire statistique où l'on peut trouver tous renseignements sur des domaines aussi divers que la climatologie, la démographie, l'économie, l'enseignement régional. Cet ouvrage, illustré de nombreuses cartes et graphiques en couleur, constitue l'outil de base pour tous ceux qui veulent étudier le problème de la région bretonne. En vente en librairie ou au bureau régional de l'I.N.S.E.E.



hil-films

La société bretonne de production de films

Information
Promotion
Éducation
Télé-films

2, Rue des Viarmes - RENNES
Tél. 40-62-98

Délégation Générale à Paris :
31, Rue Raffet (16^e) - Tél. AUteuil 69-28

DISQUES SOUPLES POUR TOUS USAGES
Conseils et études de tous problèmes gratuitement

LA PROTECTION de la NATURE

PENN AR BED... Peu de Bretons savent que ces trois mots désignent, entre autres, une revue, et parmi ceux-ci, il en est peu à avoir vu quelle constitue l'organe d'une société extrêmement active en Bretagne, mais dans un domaine qui le plus souvent leur est étranger. Et pourtant...

La S.E.P.N.B., Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne, est née en 1958 de l'évolution des « Cercles Géographiques et Naturalistes du Finistère », société qui avait vu le jour en 1953 sous l'impulsion de MM. Marc C. GAUTIER, géographe, Michel-Hervé JULIEN, naturaliste et Albert LUCAS, également naturaliste, à l'heure actuelle Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de Brest. On peut dire que jusqu'en 1958, l'activité des Cercles se borna à publier tant bien que mal trois bulletins par an et à organiser quelques excursions d'intérêt géographique et naturaliste.

Les années 1957-1958 devaient marquer un changement radical dans la « politique » des Cercles : c'est le moment où Michel-Hervé JULIEN, prenant conscience de l'importance extrême que revêtait à notre époque les problèmes de protection de la nature, décide de créer la S.E.P.N.B. Un numéro spécial de « Penn ar Bed » est consacré à « La protection de la Nature en Bretagne » et dès lors, la jeune société consacrera tous ses efforts à l'étude et à la réalisation d'un programme de protection des ressources naturelles de notre province. « Penn ar Bed » sera dès ce moment le reflet fidèle de l'évolution de la société, de ses idées et de son action.

CONTRE LES DEPREDATIONS...

Les dernières parcelles de Bretagne encore vierge rétrécissent de jour en jour devant une civilisation de plus en plus envahissante. Le tourisme mal compris — et Dieu sait s'il l'est dans notre région ! —, la ruée des citadins vers les résidences secondaires font disparaître peu à peu les derniers lambeaux de littoral sauvage, et avec eux les espèces animales qui continuent à la profonde originalité, en France, des côtes bretonnes. Les rejets intenses d'hydrocarbures à proximité immédiate du rivage marin soulèvent les plus belles plages et détruisent quantité d'espèces animales (Plancton, Poissons, Oiseaux), avec les réper-

cussions économiques à long ou à court terme que l'on devine (1).

L'arasement sans discernement de tous nos talus supprime les écrans contre le vent, favorise souvent l'appauvrissement de la terre (par la pluie, le vent...) et détruit de nombreux sites de reproduction pour les passereaux et les petits mammifères insectivores utiles à l'agriculture. La destruction autorisée par la loi des oiseaux présumés nuisibles provoque la rupture d'importants équilibres biologiques et contribue à l'appauvrissement général des ressources naturelles de notre région.

Remarquons à ce sujet que depuis le début de l'année la France reste l'un des tous derniers pays d'Europe à ne pas protéger les Rapaces ! La pollution des eaux douces par déchets de nature chimique ou autre tue le poisson. L'assèchement

CREER DES RESERVES NATURELLES

Le but premier d'un organisme qui a pour propos la protection de la nature est, en général, de créer des Réserves Naturelles. Tout le monde connaît le principe des Réserves de Chasse, où seuls les animaux-gibier sont protégés, et encore ne le sont-ils souvent que de façon temporaire. De telles réalisations jouent en quelque sorte le rôle de « réservoir de gibier ». L'ambition d'une Réserve Naturelle n'est pas tout à fait du même ordre : il s'agit ici de constituer un sanctuaire de la nature, le plus possible à l'abri des interventions humaines. Plantes et animaux y vivront et s'y reproduiront en toute liberté sans autre contrainte que celles qui leur sont imposées par les équilibres biologiques auxquels ils participent. Ceci fait, le travail de l'organisme en question n'est pour autant achevé.

Reste une tâche tout aussi importante que la première, mais d'ordre éducatif celle-ci. En effet, les problèmes de protection sont à l'étude depuis trop peu de temps pour que le public ait pu y être sensibilisé de façon sérieuse. La première des Réserves Naturelles de la S.E.P.N.B. répond bien à cette double vocation : œuvre de protection par l'interdiction qui régit d'y pénétrer non accompagné et d'y commettre la moindre déprédation ; œuvre d'éducation par les visites des colonies d'oiseaux de mer, permises au touriste accompagné du garde.

(1) Cette appréciation est particulièrement d'actualité en ce moment, après la « marée noire » due au naufrage du « Torrey Canyon ». (N.D.L.R.)

des marais, pour un bénéfice agricole infime, suscite de graves déséquilibres biologiques, surtout dans les régions littorales où la suppression des zones naturelles humides peut avoir des conséquences éminemment néfastes pour l'ostréiculture et la pêche côtière. Sans compter la suppression de ce fait d'écoles migratoires pour un grand nombre d'oiseaux-gibier et sans oublier les hideurs architecturales qui avilissent nos plus beaux sites : chacun a eu l'occasion d'en admirer...

Ce sont là des constatations qui ont amené la création d'une société telle que la S.E.P.N.B., et si ses réalisations actuelles paraissent peu de chose en regard de ce qu'il y a encore à faire, elles n'en sont pas moins très importantes quand on considère la force d'inertie qu'il lui a fallu vaincre pour y aboutir.

L'intérêt de cette réserve créée en 1959, est surtout ornithologique. Le site est de toute beauté et le visiteur, s'il vient aux mois d'avril, mai ou juin, pourra y voir de belles colonies d'oiseaux marins qui sont souvent là à la limite sud de leur aire géographique de reproduction : Mouettes tridactyles, Petits Pingouins, Guillemots, Macareux, Petrels fulmars... Depuis sa création le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter chaque année et, de 350 en 1959, il est passé à près de 8.000 en 1965 ! Il s'agit bien évidemment de la Réserve du Cap-Sizun, située sur la côte nord de celui-ci, à quelques kilomètres à l'ouest de Beuzec. Depuis lors, bien d'autres réserves ont été ouvertes par la S.E.P.N.B., toutes ornithologiques et marines : Nar-Hor à Belle-Ile, l'Ilot de Méaban face à Locmariaquer, l'archipel des Glénans et des Moutons en face de Concarneau, les Tas de Pois, le Lion du Toulinguet près de Camaret, l'Ilot rocheux de Kerourou dans l'Iroise, les Ilots entourant Ouessant, l'Ilot sableux de Trévors à l'entrée de l'Aber-Benoît, les Ilots de la Baie de Morlaix, l'Ile des Landes en Ile-et-Vilaine, sans autant de témoins de l'action de la S.E.P.N.B.

UNE FORME D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Mais son action ne s'est pas limitée à la création de réserves ; chaque fois qu'en Bretagne la Nature s'est trouvée en danger, chaque fois qu'il fallait se faire des destructions inconsidérées, des choix d'aménagements inadéquats, la S.E.P.N.B. a élevé la voix pour tenter de mettre un frein aux abus. Non

dans un but de simple « conservation » de la Nature, mais parce qu'elle estime que la Protection est une forme d'aménagement et d'équipement d'un pays. Et le C.E. L.L.B. l'a bien compris qui, lors de l'élaboration de la loi-programme bretonne de 1962, a adopté le programme de protection de la S.E.P.N.B.

Rappelons que l'un des points principaux en était la création en Bretagne de cinq Parcs naturels selon « une formule plus souple que celle du Parc national prévue par la loi du 22 juillet 1960... » Cette formule nouvelle est désormais nommée Parc Naturel Régional par les responsables nationaux, mais la conception en revient à Michel-Hervé JULIEN et à la S.E.P.N.B. Le Parc régional, moins rigide que le Parc national s'intègre parfaitement dans la mise en valeur économique et touristique d'une province donnée.

Parmi les cinq parcs prévus au chapitre VIII de la loi-programme de 1962 (Paimpont, Guerledan, Monts d'Arrée, Cap-Sizun et Ouessant), celui des Monts d'Arrée était de loin celui qui retenait le plus l'attention de la S.E.P.N.B. Eh bien, ce projet a été repris par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et est actuellement en voie de réalisation sous un nouveau nom : le parc régional naturel d'Armorique qui, en plus des Monts d'Arrée proprement dits, doit s'étendre sur trois grands secteurs de la Cornouaille et du Léon. A savoir la région du Ménez-Honn et Landevennec, les trois Caps de la presqu'île de Crozon (Cap de la Chèvre, Pointe des Espagnols, Pointe de Penn-Hir) et les archipels de l'Iroise (Moine et Ouessant).

Avec Michel-Hervé JULIEN, décédé en septembre 1966, la protection de la nature en Bretagne, en France et dans le Monde a perdu un de ses plus ardents défenseurs. Une nouvelle équipe S.E.P.N.B. a été mise en place, qui son siège à la Faculté des Sciences de Brest. Elle a sans cesse à faire face à de nouveaux problèmes de protection en Bretagne. Car malgré les réalisations déjà acquises, la lutte reste encore à mener pour sauver les derniers biens naturels de notre province. Souhaitons pour terminer que l'audace de la S.E.P.N.B. croisse de plus en plus parmi les Bretons qui la méconnaissent encore, et que le chiffre de 3.000

LA MARÉE NOIRE

Il n'est pas trop tard pour parler de la MARÉE NOIRE qui vient de déferler sur les côtes de Bretagne ; c'est UNE VÉRITABLE CATASTROPHE POUR NOTRE RÉGION.

Deux remarques préliminaires sont à formuler :

● **L'IMPREVOYANCE DES SERVICES PUBLICS** chargés de prévoir les mesures destinées à réduire les dégâts dus au mazout, alors que le « Torrey Canyon » avait fait naufrage depuis 3 semaines.

● **L'INSUFFISANCE** notoire des moyens jusqu'ici déployés sur les côtes atteintes, des arrivées du pétrole.

LES CONSÉQUENCES sont désastreuses :

■ **POUR LA FLORE ET LA FAUNE LITTORALES** Les oiseaux notamment ceux de la réserve des Sept-Iles — risquent d'être les plus touchés.

Mais c'est l'équilibre écologique des régions de la Manche et de la Bretagne Nord qui pourrait se trouver compromis pour plusieurs années.

■ **POUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE TOUT ENTIÈRE**

On peut prévoir en effet : — La destruction des lieux de pêche littorale, menaçant les pêcheurs de chômage. — Le danger de pollution des parcs ostréicoles.

— Surtout, que LA SAISON TOURISTIQUE RISQUE D'ÊTRE COMPROMISE pour longtemps dans toute la Bretagne-Nord.

Or le tourisme constitue, après l'agriculture, l'essentiel des ressources des Côtes-du-Nord par exemple (1.200.000 visiteurs par an, rapportant 130 millions de francs).

L'hôtellerie et le commerce saisonnier, les loueurs de meubles et les campings en subissent les répercussions, mais aussi les agriculteurs, les travailleurs du bâtiment, les granitiers, etc.

membres (tant souhaité par M.-H. JULIEN) sont bientôt atteints. Jean-Yves MONNAT, Secrétaire-adjoint de la S.E.P.N.B.

— Ce sera l'occasion de nouvelles DIFFICULTÉS BUDGÉTAIRES pour les mairies (dépenses accrues et baisse de rendement de la taxe locale).

— « La psychose du poisson mazouté » accroît enfin les difficultés de la pêche bretonne.

■ **DEVANT LES PRÉJUDICES** ainsi apportés à l'économie de la Bretagne — qui n'avait guère besoin de ce supplément de difficultés économiques et sociales — et leurs répercussions sur le plan national, il importe donc :

— Que notre région soit déclarée ZONE DE CALAMITÉ NATIONALE.

— Que l'État prenne en charge la TOTALITÉ DES DÉPENSES actuellement engagées.

— Il ne suffit pas que quelques communes soient déclarées sinistrées, il faut que des mesures EFFECTIVES de dédommagement, soient prises en faveur de l'ensemble de la région.

— Il faudra également que l'O.R.T.F. assure UNE INFORMATION OBJECTIVE et précise sur les zones atteintes et leur nettoyage, pour éviter de trop grandes répercussions psychologiques.

■ **LA MARÉE NOIRE REPOSE ÉGALEMENT :**

— LE PROBLÈME DE L'INTERVENTION DES ORGANISMES DE TUTELLE sur les assemblées locales, qui n'ont pu engager de frais à l'arrivée du mazout sans consulter l'autorité préfectorale.

— ET CELUI D'UN POUVOIR RÉGIONAL EFFECTIF, n'ayant pas à faire constamment appel au gouvernement central et à ses représentants pour décider des mesures à prendre au plan régional à chaque fois qu'il en est besoin.

■ Il faut enfin souhaiter que, même si les pétroliers géants ne voyaient plus maintenant le jour, le projet ne soit cependant pas abandonné de faire de BREST UN FORT PÉTROLIER RELAIS, l'économie régionale en a bien besoin.

(« J.E.B.-Informa » n° 6 du 4 avril de la section de Brest).

TOM POUCE BAR

Face Hôpital Morvan

AMBIANCE AGRÉABLE - HOT-DOG - JEUX

CHOUCHEN - BIÈRE PRESSION - KRONENBOURG - STELLA ARTOIS

L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE BRETONNE

Après avoir analysé la production et les structures agricoles de notre région, le Cercle économique de Rennes termine dans ce numéro son étude de l'agriculture de la Bretagne.

Malgré l'archaïsme des structures et le surpeuplement de nos campagnes, celles-ci ont connu au lendemain de la guerre une courte période de prospérité correspondant à la reconstruction de la France et aux restrictions.

Mais, en 1949-50, le réveil n'en fut que plus brutal : à la situation déjà déplorable vint s'ajouter une crise de surproduction d'ampleur nationale. C'est précisément dans le but de rationaliser la production, qu'ont pris naissance aux quatre coins de la Bretagne des organisations très diverses, C.E.T.A. (Centre d'Expérimentation Technique Agricole), C.U.M.A. (Coopérative d'Utilisation des Machines Agricoles), Coopératives, syndicalisme, qui furent suivies par les S.I.C.A. et plus récemment des groupements de producteurs et les G.A.E.C. (Groupe Agricole d'Exploitation en Commun).

Mais examinons de manière plus précise les différentes phases d'évolution de notre agriculture pour s'intégrer dans l'économie de marché.

LA MECANISATION

Ce fut tout d'abord la mécanisation. Profondément attaché à la terre, le paysan breton n'a pas renoncé à la mécanisation pour augmenter la productivité de son exploitation, même si elle était de faible superficie. La conséquence, fort regrettable d'ailleurs, fut double :

— En effet, si la machine libère l'homme, la machine chasse l'homme, la mécanisation entraînant nécessairement le départ de la terre d'un nombre croissant d'agriculteurs. Ceux qui ne trouvent pas de travail dans la région aillent souvent accroître le prolétariat de la région parisienne.

— L'autre conséquence découle de l'insertion de notre économie dans le système financier actuel, l'achat des machines entraînant en général l'emprunt, difficilement remboursable dans bien des cas, du fait de l'exiguïté des surfaces travaillées.

Cet appel aux structures bancaires fut encore gravement augmenté par la nécessité pour nos agriculteurs de se spécialiser, de s'adapter à la demande, ce qui

entraîne des investissements très lourds. N'oublions pas que, pendant la même période, nos agriculteurs doivent renouveler leur habitat vieux de 100 ans, qu'ils doivent faire face à une augmentation considérable du prix de la terre. Ce qui entraîne un endettement de plus en plus considérable, d'autant plus que les investissements consentis par les agriculteurs ne sont que difficilement amortis (crise du poulet, etc.). Cette situation débritrice de plus

VERS L'AGRICULTURE DE GROUPE

Cependant, face aux exigences des mécanismes de la concurrence, de l'économie de marché, de la rentabilité, de la productivité, les agriculteurs ont manifesté leur dynamisme. Les années 54-55 marquent véritablement la montée de la conscience paysanne de notre région. Ceux-ci, organisés dans leurs syndicats, multiplient les efforts dans le domaine technique. Tout cet effort de rationalisation de la profession aboutit à l'agriculture de groupe ; celle-ci naît sous des formes très diverses : les C.E.T.A., organismes de vulgarisation et de promotion, et les C.U.M.A., d'objectif restreint, mais qui inévitablement aboutissent à une réflexion sur le plan humain et social qui conduisent ainsi au G.A.E.C., partiel ou total. On passe ainsi, insensiblement de l'information à la vulgarisation, à la mise en commun du matériel, puis de l'ensemble des moyens de production.

Ces efforts se manifestent également sur un plan plus vaste. Toutes ces organisations se placent sur le plan de l'exploitation, en l'occurrence celui de l'organisation de la production et de la commercialisation. Ceci revient aux différentes coopératives, avicoles, laitières, d'artichauts, pommes de terre... dont les plus connues sont l'Office Central de Landerneau, Unicoop, Ancenis ; aux sociétés d'intérêt collectif agricole (S.I.C.A.), qui essaient d'organiser le marché de la viande en particulier.

Ces Sociétés peuvent non seulement organiser et planifier la production, mais encore se livrer à la transformation, voire à la commercialisation des produits agricoles (Ancenis, coopératives laitières, ...).

Sur le plan des structures, de gros efforts sont accomplis par le S.H.A.F.E.R. (Société Bretonne d'Aménagement Foncier et d'éta-

blissement rural) qui malheureusement ne dispose pas de moyens suffisants. Le remembrement touche actuellement un tiers des terres de la région ; mais c'est là une œuvre de longue haleine ; et dans les perspectives actuelles, il ne faut guère compter voir la fin de cette opération avant 20 ou 25 ans, dans la meilleure des hypothèses.

— J'ai une « Vespa », monsieur le Curé.

SOURIONS

SPECIAL EXAMENS

Un Ecossais sort d'un hôtel. Au portier qui lui ouvre la porte, il tend la main et lui dit :

— Tenez, mon brave, pour boire du thé à ma santé.

Le portier, en ouvrant la main, y voit deux morceaux de sucre.

— Ce n'est pas bien beau, mon ami, dit le curé à un de ses jeunes paroissiens. Je viens d'apprendre que vous aviez trois fiancées dans trois villages différents. Comment faites-vous ?

— J'ai une « Vespa », monsieur le Curé.

— Il m'est arrivé une histoire très amusante, comme Marie-Chantal à une de ses amies. J'étais en train de faire la planche, et soudain...

— quoi ?

— Un poisson-scie est arrivé.

Un gamin de 10 ans rentre de l'école, très préoccupé.

— Papa, qu'est-ce que ça veut dire : « vice » ?

Un peu gêné, mais persuadé que de nos jours les enfants ont droit à toute la vérité, le père se lance durant une bonne heure dans une explication emberlificotée des multiples aspects du vice.

— Mais au fait, s'étonne-t-il, pourquoi m'as-tu interrogé là-dessus ?

— C'est que, dit le gamin, les copains m'ont nommé vice-président du club.

Marcel racontait à son nouvel ami :

— Moi, si je n'avais pas d'amis, je trouverais vite la vie bien fade. C'est tellement vrai que, lorsque j'en perds un, j'essais d'en trouver un autre.

— Et, demande l'autre, ça vous arrive souvent de perdre un ami ?

— Ben, dit Marcel, à chaque fois que la femme de l'ami a des remords et avoue tout...

Un Londonien a trouvé sous l'essuie-glace de son pare-brise ce petit mot, écrit sur papier à en-tête d'un entrepreneur de pompes funèbres : « Vous stationnez juste devant l'entrée de mon garage. J'aurais plaisir à vous faire bénéficier des services de mon entreprise dans un proche avenir. »

Le secrétaire d'une association (étudiante) a adressé le message suivant à l'un de ses membres, en traitement dans une clinique : « Après délibération du C.A., des vœux de prompt rétablissement ont été votés à votre intention à une majorité de sept contre cinq. »

Le réparateur pousse la tondeuse à gazon vers son client.

— Voilà, monsieur, dit-il, elle est en parfait état de marche. Toutefois, si je peux vous donner un conseil, ne la prêtez jamais à un voisin.

— C'est bien là le hic, répond le client. Le voisin... c'est moi.

J'ai demandé à mon fils combien il y avait d'élèves dans sa classe. Avec toute la dignité de ses six ans, il m'a répondu :

— On est 14 : sept garçons et un million de filles !

Pièce des gains dus à mon premier travail, je renouvèlai ma garde-robe que je m'empressai, mon congé venu, d'aller faire admirer à ma famille. J'exhibai un amour de bikini lorsque mon père entra.

— Papa, lui dis-je, tu vois ce que j'ai...

Considérant d'un oeil très sévère ma tenue plutôt sommaire, mon père répliqua :

— Enfin oui... Je l'aperçois.

La famille au complet est prête à partir en promenade. Seul manque le père, qui n'a pas fini sa sieste.

— Tous les feux sont verts, s'écrie le petit dernier, sauf celui de papa !

A l'hôtel :

— Dites donc, mon ami, vous me rendez deux chaussures qui ne vont pas ensemble, une noire et une jaune.

— Ah ! ça, par exemple, c'est extraordinaire. C'est la deuxième fois que ça m'arrive ce matin !

Le chef du personnel à une postulante fort bien tournée :

— Vous ferez parfaitement l'affaire ; nous avons décidé de mettre en sommeil une partie de nos machines comptables.

Une petite jeune fille bien calme à son compagnon qui ne cesse de jaser :

— Vous ne savez pas ce que vous perdez en parlant au lieu de m'écouter.

TECHNIQUE ART SONORE

Disques IROISE

Kérivin - GUIPAVAS 29 N

Enregistrez vos bandes magnétiques sur disques microsilicons 45 et 33 T
Tous Travaux de Copie - Montage Sonore

Faites confiance
à nos annonceurs

VÊTEMENTS EROY

5 %
aux
ÉTUDIANTS

RAYON JUNIOR
LEROY
Juniors
2, RUE DE NEMOURS
1, QUAI LAMENNAIS
RENNES

LES CONDITIONS D'UNE ÉVOLUTION

par Y. MOIGN, Directeur des Kabalerien

C'est, par conséquent, dans cette recherche d'une synthèse des différents langages que notre expression musicale doit prendre peu à peu sa place. Quelles en sont les conditions ? C'est ce que nous allons esquisser maintenant (1).

Deux chemins s'offrent à nous : l'un partant d'un langage élaboré de la musique ; l'autre, au contraire, issu de notre tradition.

LE PROBLÈME DE LA CRÉATION

La première démarche est certainement séduisante. Cependant elle laisse sans réponse deux points essentiels en art : la connaissance de soi-même et le problème de l'action.

Un art qui n'exprimerait pas le monde intérieur de l'homme ne serait plus que gratuit. Il ne serait plus art en fait car les formes qu'il crée ne sont jamais que ce monde intérieur devenu communicable ; ses formes même sont ce monde intérieur devenu réalité sensible. C'est pourquoi sans cette connaissance profonde de soi-même, l'art ne devient plus qu'un jeu sans valeur, la peinture un jeu de coloris, la musique un jeu de sonorité sans but ni raison. Sans la connaissance de sa vie profonde, l'artiste ne peut que céder à l'attrait de la mode et se rabattre sur des formes qui ne sont que plagiats et s'égarer dans des esthétiques et des problèmes humains qui ne sont pas les siens.

De plus, pour que l'artiste se « projette » dans la nature, il lui faut aussi connaître les conditions de son action. Créer en art n'est pas seulement un jeu intellectuel, c'est aussi agir ; c'est agir sur une matière donnée. « On ne fait pas un poème avec des idées, mais avec des mots » a dit Mallarmé. Un peintre ne fait pas une toile

avec des idées mais avec des couleurs. Et comme l'architecte organise des volumes, le musicien doit organiser un univers sonore qui a ses lois et ses exigences.

Il s'agit donc pour l'artiste que ses intentions répondent à sa vie intérieure et qu'il lui faut, modéliser, maîtriser. Quels buts atteindre ; quelles formes établir, créer ; comment les réaliser ? Autant de points qui mettent en cause un certain nombre de concepts dont l'artiste ne pourra prendre conscience qu'à travers une authentique culture ; non une culture qui ne serait qu'accumulation des connaissances et savoir encyclopédique, ni une culture d'importation, mais sa culture, celle qui reste pour lui la plus précieuse parce qu'elle seule peut lui révéler les richesses et la permanence de sa manière de sentir, d'agir et de penser ; parce qu'elle seule le situe dans le temps et dans l'espace, parce qu'elle seule lui rend compte de ses « constantes » d'évolution.

Quelle culture pourrait être plus précieuse pour nous que la culture bretonne ? Quelle musique pourrait apporter au musicien breton les facteurs positifs dont il a besoin si ce n'est notre musique traditionnelle ?

Pour ces raisons, il n'apparaît plus réaliste de partir de cette musique traditionnelle pour atteindre des formes musicales qui seraient notre expression juste. Elle seule peut être cette sorte de « matière première » qu'il nous est possible de modeler, sur laquelle il nous est possible d'agir.

D'ailleurs si nous voulions établir dans la réalité une musique qui ne suivrait pas cette dernière démarche, nous verrions qu'elle ne serait qu'utopie.

MUSIQUE : ACTIVITÉ SOCIALE

par le dithyrambe avec le culte de Dionysos, sans oublier le choral et la cantate avec le protestantisme, les madrigaux et les suites de danses pour agrémenter la vie des cours princières de la Renaissance, l'opéra et les ballets avec le développement des villes et de la classe bourgeoise. Les arts sont des assembleurs d'âmes et ils ne fleurissent que dans la mesure où les âmes veulent bien s'assembler. Ainsi, la magnifique éclosion de la musique à la Renaissance se situe géographiquement dans le Duché de Bourgogne y compris les pays flamands, et dans les provinces du Nord de la France à la vie communautaire riche. C'est à un besoin de se réunir que les Kevennot et les cercles collégiés ont en

partie répondu. Nous pouvons de la sorte dire que la vitalité d'une société est proportionnée au nombre de manifestations artistiques qu'elle suscite. Par l'intensité de la vie des arts il nous est permis de nous rendre compte dans quelle mesure un peuple forme véritablement une communauté, une entité, une réalité spirituelle. Et là où les arts sont sans vie, il n'y a que des égoïsmes agglomérés.

Or, actuellement, dans les assemblées qui laissent une place à l'expression musicale — les fêtes de l'été et les festoù-noz —, je ne pense pas qu'une musique élaborée qui ne serait pas directement issue de notre musique traditionnelle pourrait s'imposer. Le sort de cette musique nous le connaissons, il suffit de penser au destin des œuvres d'un Guy Ropartz, par exemple dans le public breton.

DES CONDITIONS DE L'HISTOIRE

Faut-il déplorer ces conditions ? Peut-être. Du moins grâce à elles, le problème de « culture de masses » ne prend pas cher nous un tour aussi aigu qu'ailleurs ; problème dû au cloisonnement établi entre une musique savante s'appropriant toutes les richesses et les techniques nouvelles et une autre abandonnée à la médiocrité, et faisant vivre parallèlement les subtilités sonores d'un « Chronochrome » d'Olivier Messiaen et les intonations monocordes d'une chanson de Jacques Brel.

Notre histoire ayant ignoré la dualité entre culture aristocratique et culture populaire, nous avons la chance de posséder une musique traditionnelle vivante grâce notamment aux Kevennot qui depuis vingt ans nous ont montré que cette musique savait évoluer puisqu'il est donné à ceux qui le désirent d'inventer, d'adapter notre fond traditionnel à ce nouvel équilibre sonore, de créer des rythmes et une écriture polyphonique. Ceci est une richesse rare à notre époque, et à mon avis, c'est en partant d'elle que nous pourrions donner plus d'ampleur à notre expression musicale. C'est à force d'évoluer en se diversifiant que le besoin d'une musique toujours plus élaborée se fera sentir.

Comme on le voit tout cela parle en faveur du rôle primordial que doit jouer notre tradition dans une expression musicale de notre temps.

Cela ne veut pas dire qu'il faut la respecter aveuglément et copier à la lettre les formes qu'elle a pu prendre dans le passé. Pour moi la tradition, ne se sont pas des formes immobiles mais une certaine

DE LA MUSIQUE BRETONNE

explication de l'Univers. A mon avis, on lui est fidèle en mettant à l'épreuve les vérités qui sont en elle, en lui permettant d'assumer la permanence de sa conception du monde. Si, grâce à elle, notre esprit n'est plus assujéti au mode de penser de quelque métropole, il faut néanmoins qu'elle devienne un moyen d'expression toujours mieux adapté et plus précis de l'homme ; lorsque des sociétés comme la nôtre sont en voie de transformation rapide, elle doit acquérir une mobilité, une grande souplesse afin d'assimiler les techniques nouvelles qui sont inévitables.

Source d'information, notre tradition musicale est aussi donnée première pour créer un édifice sonore répondant à notre personnalité de breton de 1966.

Telles sont les raisons d'être des Kabalerien. En écoutant les divers disques que nous avons réalisés jusqu'à maintenant, chaque auditeur peut constater que nous y avons fait ressortir les caractéristiques de notre musique traditionnelle telles que je les ai exposées plus haut. Tant sur le plan rythmique que sur la manière de reproduire les sons, nous leur avons donné, je pense, une dimension autre. Nous avons apporté aussi à notre tradition des timbres et une écriture qu'elle n'avait guère connus jusque-là. Nous avons aussi établi une construction nouvelle et dans cette élaboration qui, comme dans toute composition musicale, a un rôle de premier plan, le choix du thème est étroitement dépendant des transformations que nous voulons opérer. Sur le plan thématique, qui est secondaire, pour nous actuellement, nous n'avons pas jugé utile généralement de remplacer les thèmes traditionnels forgés, affinés par les générations successives par des mélodies nouvelles plus ou moins calquées sur des airs traditionnels ou reproduisant certains clichés « typiques ». En procédant de la sorte, nous avons pu créer une certaine tension entre l'idée que se fait l'audi-

teur sur un chant connu et celle que nous lui proposons. Sans cette tension, ne serait pas autant ressentie cette transformation nécessaire de notre langage musical. Grâce à elle, nous pouvons mieux situer le problème dans le temps, nous pouvons montrer avec plus de vigueur les « constantes » de notre évolution.

Cette tension n'est-elle le problème breton en général ; c'est-à-dire, les aspects que prennent chez nous les rapports entre le passé et le présent ?

NOUS APPROPRIER LES RICHESSES DE NOTRE TEMPS

Pour dégager les conditions et les perspectives de notre expression musicale, qui, comme tout langage musical, doit être l'extériorisation de notre manière de sentir et d'agir, nous avons mis tout d'abord en évidence les données concrètes indispensables pour une connaissance de nous-même ; pour que notre action ne soit ni errément, ni divagation, nous y avons fait apparaître le caractère qu'ont pris dans notre tradition les éléments constitutifs de la musique.

Nous avons vu ensuite que, si, comme celle de beaucoup d'autres peuples, notre musique est restée en marge de l'évolution tonale et a ignoré la polyphonie et l'harmonie, elle s'apparente néanmoins à l'un des deux courants principaux qui parcourent la musique de notre temps ; celle issue des sources populaires. Notre rôle est de la faire participer toujours davantage à la synthèse que recherche aujourd'hui l'art des sons.

Ainsi, comme tout art musical, plongeant ses racines dans le fond populaire, notre expression doit s'approprier les richesses que nous proposons notre temps. Cependant cette intégration progressive est en partie commandée par les conditions sociales issues de l'Histoire. C'est par le rapport de deux éléments, le passé et le présent, leur présence simultanée et leur dialectique

que s'explique le problème qui nous intéresse ici. L'exclusion d'un de ces deux éléments nous ramènerait à une pensée qui ne saurait que des réalités isolées ; elle se manifesterait soit par le rabachage des formes du passé, soit par le démarquage de cultures qui ne sont pas les nôtres ; elle aboutirait sûrement à la sclérose de l'esprit, et par là de l'imagination et de l'invention.

Mesk ha mesk

Le problème du sport universitaire préoccupé de plus en plus, à juste raison d'ailleurs, les étudiants bretons et leurs associations. La situation effectivement n'est guère brillante. Les établissements universitaires ne disposent, en propre, d'aucune installation à l'université ; ni salle de sports, ni stade, ni piscine où les étudiants puissent se rendre à tout moment libre de leur journée. La salle Cerdan et la piscine ne sont disponibles pour les étudiants qu'un certain nombre d'heures par semaine ; les stades sont éloignés ou d'utilisation limitée. De plus, les étudiants, en raison de cours, ne peuvent disposer pleinement du mercredi après-midi, pourtant « réservé » pour le sport.

Mais, par ailleurs les constructions prévues pour 1966 ; gymnases, terrains de hand, de basket et de volley, tennis au Bouguen, puis salle de sports et piscine sur la ZUP, et enfin un stade d'athlétisme sont retardées en 1968. En raison de l'absence de relais concernant leur implantation, et par manque de crédits.

Toutes ces raisons expliquent qu'il n'y a guère plus de 500 étudiants à pratiquer un sport actuellement. Lorsque l'on songe qu'il y a près de 4 000 étudiants à Brest, c'est bien peu.

En fait, cette situation déplorable n'est que le reflet de la situation et du retard de la Bretagne tout entière en matière d'équipement sportif et socio-éducatif. Il va falloir agir pour que la situation s'améliore d'ici la prochaine année universitaire.

UP and DOWN

un drôle de nom pour une drôle de boutique des gadgets et toute la mode "in"

c'est

ta boutique à toi

chez SIGRAND Covett

On peut écouter les derniers disques du hit Parade, les tiens si tu les apportes.

(1) Voir la 1^{re} partie de cette conférence dans le n° 5 de P.E.B.

LES REVUES

■ Le premier numéro 1967 d'AR FALZ, présenté à ses lecteurs des extraits significatifs du livre de R. Lafont : « La révolution régionaliste ». Il publie en outre un schéma de programme d'action régionale proposé par le Club Breton et le Groupe Breton d'Etudes et d'Action (Maison du Peuple, Brest).

■ Voici le sommaire du n° 7 de SKOL VREIZ - L'ECOLE BRETONNE, cette excellente revue sur « la matière bretonne » indispensable à quiconque veut connaître la Bretagne : l'âge du fer en Armorique (Tang); les débuts du royaume breton, par M. LE GALLO, professeur au C.L.U. de Brest; un tableau de chronologie comparée des Pays Celtes du VIII^e siècle av. J.-C. au X^e siècle apr. J.-C.; l'Irlande (LIBOUSSAN); la démographie bretonne (P. HONORE); situation de la langue bretonne au XX^e siècle (A. KERAVEL); le structuralisme linguistique (G. BERNIER); et notes sur la musique bretonne (H. CORBES). Il faut vite vous abonner à « S.V. », 6, rue Neptane, Brest.

■ Le n° 161 du BLEUN-BRUG s'intéresse aux jeunes : aux journées d'amitié organisées par le M.R.J.C. et le Bleun-Brug, à Pontivy par exemple, aux petits progrès réalisés par l'enseignement régional; et aux activités de la J.E.B. Il publie également les sujets du concours du Bleun-Brug défilé. Une réponse au « Peuple Breton » à propos de ses articles sur « Clergé et Bretagne », et une série d'articles en breton complétant le numéro (La Salette, Morlaix).

■ Au sommaire du 1^{er} numéro d'AR VRO 1967, nous pouvons lire de Gwenethan Le Scouezec : « Magie et politique »; « La magie n'est pas seulement un mode d'action sur l'individu, mais aussi, et peut-être plus encore, sur les foules et les peuples »; « Glenmor le magicien » de MEAVENN; « Se pencher sur son passé » de Laurence TALBOT; Yann BREKHAËN produit un bon article sur le folklore breton 1967 : « Folklore et idées fausses », dont la conclusion nous avertit avec raison : « Il ne reste de folklore breton que ce qui n'est pas considéré comme folklorique, et ce qui est appelé folklorique n'est pas du folklore ». Comme documents, « Ar Vro » publie le texte du traité de 1532, capital pour l'histoire du Bretagne. La revue édite aussi une tribune libre, qui ne manquera pas d'être fructueuse, en donnant la parole aux diverses

organisations bretonnes. Dans ce numéro, l'U.D.B. (Eroad ar Emsav), le Goraed (Goraed digor) et le Mouvement de la culture Populaire Bretonne (la question culturelle bretonne). (B.P. 53, Landerneau).

■ Dans le dernier numéro d'AR SONER, organe de la B.A.S. (Bodadeg ar Sonerien), deux articles ont retenu notre attention. Le premier, « un examen culturel obligatoire », envisage la création d'un examen pour les sonneurs, car « ce qui surprend aujourd'hui chez les adhérents des groupes celtiques, c'est l'ignorance des problèmes bretons fondamentaux ». Le second retrace, de manière très intéressante, la vie du compositeur nantais Paul Ladmiraull, élève de Gabriel Faure, mais dont l'œuvre est malheureusement trop méconnue. Paul Ladmiraull est un de ces compositeurs bretons qui, de Guy Ropartz à Paul Le Flem, ont su doter la musique bretonne d'une musique savante. Une partie technique et des chroniques diverses complètent ce numéro.

■ Le n° 40 du PEUPLE BRETON tire la conclusion des élec-

tions législatives après le premier tour : « Parti breton de gauche, l'U.D.B. n'a pas lieu d'être mécontent des résultats »; mais « l'incohérence des votes des Bretons par rapport à leur situation socio-économique demeure ». Il analyse aussi l'attitude des candidats de gauche face au programme minimum démocratique régional qu'il leur a proposé. Deux autres articles traitent des agriculteurs : « De l'expérience économique au choix politique », et de l'Espagne : « Toujours sous la botte franquiste ». (B.P. 103, Rennes).

■ L'AVENIR demande de « prolonger le coup de semence des élections ». Y. Fouéré y dresse un « plaidoyer pour la liberté régionale », en analysant le dernier livre de M. Philipponneau : « Dans une lutte de libération nationale, l'esprit révolutionnaire, la démocratie et la liberté ont toujours été du côté de ceux qui s'opposent aux forces de puissance coloniale et s'attaquent à toutes les formes d'aliénation et d'oppression ». H. TUGDUAL y ajoute une analyse de « ce dont Breizh a manqué ». (B.P. 89, Brest).

EN BRETON

■ A l'occasion de la parution du 100^e numéro de AR BELD KETIEK, R. HEMON fait le bilan de la revue qu'il dirige. Il poursuit la publication de son dictionnaire breton, et traduit un des plus célèbres poèmes de Marie de France : « Yoneg ». A. HEUSSAFF en tire trace « Histoire du mouvement Fentian en Irlande au XIX^e siècle (24, rue Poull-ar-Bachet, Brest).

■ AL LIAMM consacre entièrement son n° 120 à l'Irlande « Eire, Iwerzhon ». Il s'ouvre sur un article d'A. HEUSSAFF au sujet de « la force politique du gaélique »; dans lequel il se prononce en faveur des partisans de son maintien et de sa promotion. La revue présente alors quelques poèmes de PADRAIG PEARSE et M.-O. DIERAIN, mais ce sont ceux de SEAN O RIORDAIN qui est considéré comme le meilleur poète irlandais d'aujourd'hui, qui ne semblent les plus beaux, « Yezh hanterdin » notamment m'a beaucoup plu.

Deux nouvelles ont été ensuite traduites de l'irlandais, l'une de LIAM O FLAHERTY : « Mary ar vouch » (La mort de la vache), l'autre, « Douar ar vered » (la terre du cimetiére) de MAIRTYN O CA-

DHAIN, racontant de manière ironique, cruelle même, les préoccupations terrestres des morts, inquiets de connaître, par les nouveaux entrés, les nouvelles du monde vivant; inquiets surtout de savoir s'ils ont gardé dans la société des morts le rang qu'ils avaient dans celle des vivants.

Deux Irlandais présentent alors eux-mêmes deux études sur la littérature irlandaise : la première s'intéresse à la place qu'y tient la lutte pour l'indépendance, la seconde, plus intéressante, traite de « sa valeur », ou plutôt de l'écho qu'elle rencontre en Europe et dans le monde entier, en faisant appel à des témoignages et à des faits pertinents.

A. HEUSSAFF propose alors à ses lecteurs un aperçu assez détaillé de l'histoire de l'Irlande en 28 pages; il est d'ailleurs suivi d'un article sur la République Irlandaise de 1914 à 1922. Une dernière étude enfin présente la géographie et l'économie de l'Irlande.

Au total, une livraison qui ne manquera pas d'attirer l'attention des lecteurs (2, venelle Poulhriquet, Brest).

GUY TUDY, Guitariste

Ce que ça dit...
Ce que ça ne dit pas...
Ce qui est autour de la chanson.
(GUILLEVIC)

Ce jour-là, notre conversation s'amorça entre deux fauteuils secs et froids, se poursuivit le long d'un certain couloir étroit, inquiétant d'allure barrienne, et prit fin sur les pavés glissants d'un Rennes tout mouillé, seuls témoins de notre amitié naissante...

Aucune déception. Il « collait » parfaitement à la substance que nous offrait son dernier disque (1) paru quelques semaines avant notre rencontre et dont j'aimais laisser filer les arpegges en chaque coin de ma maison.

La Bretagne, c'est sur sa guitare qu'il nous la confie, telle qu'il la sent; mystique et solennelle, gaie et retenue, traduisant en âme sensible — fidèle enfant de Cornouaille — les sables longs, l'odeur poignante d'un goémon qui sèche, le profil d'un charbon sous un nuage noir, le ventre creux d'un chêne tout chargé du mystère, et les yeux des enfants inondés de douceur.

Guy TUDY est sûrement un contemplatif; mais sa contemplation n'est ni vaine, ni passive. Sa musique, qu'elle soit envolée ou recueillie est toujours l'écho d'un pays où les réalités sont traduites avec une étonnante passion qui ne tombe jamais dans l'outrance. La musique de Guy TUDY est un peu, pour moi, le cinémascope lumineux des images de Bretagne tamisées par les longs voiles de l'authenticité et du merveilleux.

QUI EST GUY TUDY ?

Fonctionnaire de l'Éducation Nationale, maître permanent des classes d'application à l'École Normale d'Instituteurs à Rennes, Guy TUDY a choisi pour seconde activité de s'ébattre dans le monde de la musique. Préparé à celle-ci dès son jeune âge par la pratique du violon qui ne le satisfait jamais pleinement, il dut sa chance à la rencontre d'un jeune joueur de balalaïka.

En 1943, Guy TUDY crée un petit club culturel à Rennes : théâtre, poésie, chanson, quelques balalaïkas et une guitare. Le voilà

victime de l'amour racinien : ce fut le coup de foudre ! Il troqua le violon contre un guitariste. De fréquents déplacements à Paris le font entrer en relation avec des guitaristes de talents : Django Reinhardt et le grand classique Christian Aulin. A « La Puerta del Sol » il découvre les subtilités de la technique espagnole et en fait son profit.

Ses connaissances musicales aidant, Guy TUDY fut amené, grâce à son entêtement, à sa conviction et à son goût de la pédagogie, à traduire toutes les possibilités que lui offrait son nouvel instrument. Il se traça donc une méthode. Il avait 26 ans. C'est peut-être alors qu'il se découvrit lui-même tel que la nature l'avait modelé et non pas tel qu'un certain rigorisme l'avait déjà forgé. Cette introspection le conduisit tout droit à écrire ses premières compositions. Mais il brûlait déjà d'insuffler à d'autres son amour de la guitare. Il se mit à enseigner.

UN POÈTE, UN REALISATEUR

En 1961, sur la demande de l'Académie de Guitare de Paris, Guy TUDY fonda à Rennes un Club où il pratiquait uniquement la guitare classique. Mais le feu caché de la poésie l'animait aussi. Le Club compte à présent plusieurs orchestres de guitares classique et les adeptes de la chanson s'y font chaque jour plus nombreux. Guy TUDY dirige l'ensemble, surveille et guide ses jeunes élèves, prodiguant conseils et encouragements. Il est membre de la S.A. C.E.M.

De récents déplacements à l'étranger et le succès croissant qu'obtiennent ses écoles permettent de fonder les meilleurs espoirs pour l'avenir des clubs de guitare dans l'Ouest.

Guy TUDY peut aujourd'hui se retourner sans amertumes. De nombreuses réalisations jalonnent déjà le chemin parcouru :

— Outre la création des Clubs des Amis de la guitare, et de la musique, dans diverses villes bretonnes : Rennes, Quimper, etc., il ouvre le cabaret « L'Arpège », banc

d'essai nouveau pour les jeunes compositeurs et poètes.

— Il devient conseiller technique à « La Torchère », autre cabaret poétique de Rennes.

— Il enregistre 2 disques : deux 45 tours et un 33 tours longue durée, un quatrième sera livré au commerce en automne prochain.

— Il travaille à l'illustration sonore du film « Le Juge absent » de Gené (tourné à Boulogne-Billancourt).

— Il crée aussi de la musique pour pièces de théâtre : « L'ons de Sang » (d'Inchard); « Les Comédiens de l'hiver » (Gilles Fourné), et « Les Espagnols en Danemark » (P. Mérimée) que la C.D.O. vient d'inscrire à son répertoire. Il écrit de nombreuses pièces classiques et traditionnelles pour guitare et hautbois et des transcriptions pour guitare et violon.

Travailleur féru mais déficieux-ement optimiste, Guy TUDY a bien sûr d'autres projets, et ses souhaits sont nombreux :

— Pouvoir éditer ses œuvres.

— Avoir la possibilité de se consacrer uniquement à l'enseignement musical et s'occuper entièrement de la formation artistique des jeunes.

Balayer les quelques préjugés qui s'accrochent encore à la guitare.

— Et enfin : avoir le bonheur de rencontrer des artistes qui comme lui ont choisi de mettre leur inspiration et leur talent au service de la Bretagne.

C'est au pays du soleil que F.G. Lorea écrit :

Enterrez-moi avec ma guitare
Quand je mourrai
Sous le sable...

Chez nous aussi, il y a du sable. Mais laissons encore monter la mer...

Chang Ar Gall.

(1) Un 33 tours longue durée : D.M.F. n° 151.022.

Librairie "Brentano's"

TOUS LIVRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

7, Quai Chateaubriand - RENNES - Tél. 40-70-32

LA CIGALE

2, rue de Montfort

Changement de Propriétaire

CAFÉ

Jeux - Sandwich - Billard - Télé

LES LIVRES

LA RÉVOLUTION RÉGIONALISTE

Après « LA GAUCHE ET LES RÉGIONS », de Michel PHILIP-PONNEAU (1), un autre livre vient de surgir, qui pose aussi en termes nouveaux le problème régional en France. Il s'agit de « LA RÉVOLUTION RÉGIONALISTE » (2) de Robert LAFONT, qui est l'un des animateurs du C.O.E.A. (Comité Occitan d'Études et d'Action). Il propose en effet une conception nouvelle, certes déjà défendue en Bretagne par un mouvement comme AR FALZ, mais qui rejette catégoriquement l'aspect traditionaliste que tend souvent à présenter le mouvement régionaliste en France. Robert LAFONT affirme en effet sans ambages que « la révolution régionaliste est collectiviste ».

SOUS-DEVELOPPEMENT REGIONAL

La question posée est celle-ci : « Comment sauver les régions malades du dépeuplement et leur assurer un avenir de prospérité et de dignité ? ». Il faut tout d'abord appréhender le sujet. D'où, dès l'avant-propos, cette définition du sous-développement régional en trois propositions :

— « Le désordre régional ressortit au désordre capitaliste classique, celui-ci ne pouvant prendre en considération les intérêts d'une population fixée en un lieu, mais seulement la productivité concurrentielle. »

— « Le cadre de l'Etat centralisé est le plus mauvais que puisse trouver une région à l'heure du danger économique. La destruction de l'économie d'une région n'est pas sentie comme un mal, pourvu que globalement l'Etat ne se sente pas appauvri. »

— « L'éducation des nationaux par le centralisme fait qu'eux-

mêmes ne peuvent concevoir la défense de leur région : détenteurs de capitaux, ils les investissent hors de leur région, dès qu'ils y trouveront avantage ; ouvriers et paysans, ils s'expatrient. »

L'analyse est radicale, et tout un chapitre démontre les données de ce sous-développement dans trois régions différentes : la Bretagne, l'Aquitaine et la région méditerranéenne. Après quoi, l'auteur en dégage le processus : à la base, une

situation d'infériorité des ressources fait que l'on doit faire intervenir les frais de transport en plus de la qualité des produits, dans le calcul de la rentabilité. Mais le facteur principal en est l'absence catastrophique d'une vue de l'intérêt régional : car il n'a jamais été possible de protéger l'économie d'une région. Le résultat en est alors la crise démographique qui sévit dans un grand nombre de nos régions.

COLONIALISME INTERIEUR

— Et enfin, de même, la dépossession des ressources touristiques. Y a-t-il possibilité de lier à ce stade problèmes culturels et problèmes économiques ? R. LAFONT pense que oui, et le démontre par l'exemple du mouvement viticole de 1907. Il constate en outre qu'« il y a parallélisme de processus sociologique entre l'aliénation culturelle des ethnies et l'aliénation économique de la région » : c'est la bourgeoisie française, dans son évolution d'ensemble et dans toutes ses catégories, qui est responsable de l'étape dernière d'une double destruction : de l'assise économique régionale, des cultures ethniques allogènes.

— La dépossession industrielle et l'investissement colonisateur dans la région, par exemple au Languedoc.

— La prédominance des industries d'extraction sur les industries de transformation. On pourrait y ajouter l'exportation de produits agricoles bruts non-transformés.

— La dépossession du domaine agricole par une bourgeoisie urbaine, le plus souvent étrangère à la région.

— La dépossession des circuits de distribution par le capitalisme extérieur, parisien ou étranger, au détriment des agriculteurs.

— Et enfin, de même, la dépossession des ressources touristiques.

Y a-t-il possibilité de lier à ce stade problèmes culturels et problèmes économiques ? R. LAFONT pense que oui, et le démontre par l'exemple du mouvement viticole de 1907. Il constate en outre qu'« il y a parallélisme de processus sociologique entre l'aliénation culturelle des ethnies et l'aliénation économique de la région » : c'est la bourgeoisie française, dans son évolution d'ensemble et dans toutes ses catégories, qui est responsable de l'étape dernière d'une double destruction : de l'assise économique régionale, des cultures ethniques allogènes.

Des points de concordance peuvent être trouvés également entre régions économiques, régions ethniques et régions historiques, pour la plupart des régions françaises.

La prise de conscience régionale veut dire pour l'auteur « que l'on va réanimer toutes les forces endormies ». Le culturel ne saurait aller sans l'économique et vice versa. Sinon, on ne produira qu'une double déconcentration : culturelle (implantation de spectacles parisiens) et économique (implantation d'usines).

Une Nation Révolutionnaire aliène

Mais Robert LAFONT ne se contente pas de décrire l'aspect actuel du problème régional. Il fait aussi appel à une analyse historique, nouvelle et surprenante. Il estime en effet que « la France est une nation révolutionnaire aliénée ». Osant associer jacobinisme et régionalisme, termes pourtant considérés habituellement comme contradictoires, il proclame que confusion a été faite depuis 200 ans entre le jacobinisme conventionnel, qui, par le centralisme démocratique — notion politique — visait à consolider les conquêtes politiques et sociales de la Révolution, et le centralisme administratif, d'essence napoléonienne, chargé précisément d'arrêter cet élan révolutionnaire.

Le centralisme démocratique n'est pas contradictoire d'une décentralisation totale (cf. la Constitution de l'an I), mais en fait, depuis la Constitution de l'an VIII, établissant l'élection au seul niveau national, l'administration n'a eu que le pouvoir central.

Ce qui explique que les communes, puis les départements ont dû, sous la pression du réel, être réformés dans un sens plus démocratique, mais sans jamais mettre en cause la tutelle de l'Etat. Le même problème se pose aujourd'hui quand il s'agit de mettre en place les régions.

L'auteur analyse alors dans la même perspective, le phénomène bureaucratique en France, la désaffection de l'individu à l'égard de toute participation à une décision, ce qu'il appelle « la fuite civique », et l'avènement des technocrates apolitiques, qui ne peuvent être que le meilleur soutien d'une politique de droite et se recrutent d'ailleurs dans la bourgeoisie néo-capitaliste. Toute cette évolution est due à « l'aliénation du contrat national dans la centralisation administrative ». Or, il est possible

de concevoir une technicité au service du peuple, contrôlée à tous les échelons de la vie publique.

CITOYEN RESPONSABLE

Robert LAFONT ajoute en effet à toute son analyse, des propositions de solution pour l'avenir. Dans son dernier chapitre, intitulé « de la révolution régionaliste à l'Europe de peuples », il commence par définir la région : plutôt, il ne pense pas « que le dessein des régions puisse en droit être tracé sans une consultation des habitants » ; il faudra aider à la naissance des consciences régionales, et le sentiment ethnique doit y jouer un rôle.

La région suppose un pouvoir régional : là, « la démocratie vraie demande que la citoyenneté soit exercée à tous les niveaux où la vie publique se condense en actes collectifs... L'action économique exige l'existant régional. Il faut donc promouvoir la citoyenneté régionale ». Ce pouvoir régional, comprenant une assemblée régionale élue au suffrage universel direct assistée d'un exécutif, doit limiter par contrat, la compétence actuellement universelle de l'Etat.

La région suppose aussi un esprit régional nouveau, opposé au régionalisme passésiste du XIX^e siècle, qui « soit une volonté de renouvellement national ». Ce sera un régionalisme urbain, qui mettra aussi en œuvre la promotion universelle de la région. Paysans et ouvriers des régions auront à dénoncer le colonialisme intérieur, pour lequel, dit l'auteur, il n'est qu'un remède : le socialisme, dont un des moyens d'action sera la propriété régionale. La Révolution régionaliste doit alors aboutir à la construction européenne, couronnant l'édifice de la régionalisation, et à la citoyenneté complète — « le citoyen serait à tous les échelons à la fois responsable et

représenté : citoyen de la commune, du pays, de la région, de la France et de l'Europe » — et enfin, à un humanisme régionaliste : « l'engagement au service des langues et des économies régionales mène aujourd'hui à rendre l'homme à la cité de son être et à lui ouvrir la cité du monde. »

DES IDEES NEUVES

Tel est donc le contenu de ce livre : peut-être quelquefois un peu difficile à lire, mais dense, concis, rempli d'idées neuves, de suggestions radicales et « révolutionnaires ». Robert LAFONT a su faire appel à l'histoire, à la politique, à l'économie, à la sociologie et aux aspects culturels pour donner au combat régionaliste un aspect et une ouverture tout à fait nouveaux. Par là, il ouvre aussi à la gauche française des perspectives encore plus intéressantes pour parvenir à l'instauration en France d'une démocratie moderne et dynamique. Car c'est cela qui est finalement en question.

Tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ces problèmes, en particulier les militants que les qu'ils soient, ont intérêt à aborder « LA RÉVOLUTION RÉGIONALISTE » : il ne peut que leur fournir ample matière à réflexion, l'occasion peut-être de recadrer leur action, même s'ils n'acceptent pas toutes les conceptions de l'auteur. Pour ma part, je ne serais pas loin de croire qu'elles sont justes. En tout cas, comme Maurice LE LANNOU (3), dans « LE MONDE », on peut considérer le livre de Robert LAFONT comme « une somme excellente ».

P.B.

(1) Collection « Questions d'actualité », Calmann-Lévy.

(2) Collection Idées, Gallimard (prix : 3 F.).

(3) LE MONDE du 16 mars 1967, « la région et le citoyen », par M. LE LANNOU.

LISEZ
AL LIAMM

(Directeur Ronan HUON)

La plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (21^{ème} année).
6 numéros : 10 F. (étudiants)

S. Cherel, 109, Bd de Verdun C.C.P. 2184-34 Rennes

ÉDITIONS AL LIAMM

(83 titres des meilleurs écrivains bretons)

Demander catalogue : Mlle J. Quélet, 47, rue Notre-Dame - QUINGAMP

BRUD

ar yez hag ar vro

ÉDITE :

Divizou en amzer gollet

70 chroniques bilingues de P.J. HÉLIAS

160 pages — En souscription : 11 F.

Mevêl, Brest

C.C.P. 1499-55 Rennes

SKOL VREIZ

l'École Brefonne
Cahier Bimestriel

Histoire, Littérature, Arts, Chants

Abt. : 10 F. les 6 N^{os}

SKOL VREIZ, Brest, C.C.P. 2248-95 Rennes

AR FALZ

Revue d'action bretonne

B 31, Maison du Peuple - BREST

L'abt. comprend le service d'Ar Falz

et de Skol Vreiz :

20 F. les 12 N^{os} (étudiants : 12 F.)

AR FALZ, Lorient C.C.P. 430-20 Rennes

DAOU ZEIZ-AR-BLOAZ

YANN-BER KALLOCH

D'an 10 a viz ebrel diweza, a zo bet 50 vloaz abaoe m'eo marvet e-kichen Saint-Quentin, en Urville-la, ar henta deuet euz barzed bras Breiz en on amzer. Yann-Ber KALLOCH e ano. Et e oa duhont d'ar brezel, evid beza «er gredour bras éa é sua ar eklez». Senjal a vé, en eur yond «beh d'er germa» :

«Gwelod e hri mem Breiz dihaod 'bena en devé, hag hé yeh isouret éi pe of hé marhtigon éid hé diheun.»

Med lazet e voe, ha ne zervijas e varo nemet da nebeud a dra evid e vro.

Ganet e oa d'an 21 a viz gouere 1888. E dad a oa «él e dades, ur martelod», en Enes-Groe. E studio a reas e Santez Anna Wened.

hag e fellas dezan mond da veleg, med ne hellas ket : gwall-hisaret e voe, rag eun den a feiz uhel e oa, evel m'hen diskouezas adaleg neuze en e varzougou. E miz eost 1915, ez é «ar henteu er brezel», ha ne zistroas nemet e relegou e 1923.

Barzougou KALLOCH — a zine aliez BLEIMOR — o konta, e feiz hag e garantez evid Breiz war eun ton a dristidigez hag a dene-ridigez, a gavan kaer aliez, daoust na chom «hé ar c'hlaoreg vor e vezzenno» evel ma lavar ABEOZEN. Med ar awen anezo e zo gwirion. Abalamour da ze, moarvad, eo a zo bet gallet lavaret e oa BLEIMOR «ur maeach eus ar Grena-Amzer». Digoret e-neus da viana, dre e awen bersonel, eun hent nevez da lennegz Breiz.

JAKEZ RIOU

M'o-deus bet sonj an darnvuia e oa 50 vloaz abaoe maro Y-B. KALLOCH, dez-ha-bloaz maro eur skrivagner bras all avad a zo tremenet heb ma ve bet kaoc outan. Eklond a ra din komz euz JAKEZ RIOU, ah eas da anan, breman 'zo 30 vloaz, d'ar 14 a viz gouere 1937.

Ganet e oa JAKEZ RIOU e 1889, d'ar henta a viz mae, e Lotel nepell diouz Kastellin na diouz ar ster Anon a gare kement. Kaset d'ober e studio da Yro-Spaen, e tistroas e 1918, med kouesta a reas klanv e-pad e amzer-zoudard. Pareet adaleg 1921, e tigouezas gantan ober neuze a heb seurt micheurio : marhadour-konverj, mestr-skol, evester, ma kav unan. Med e 1927, e teu da gazetennet er «Hourrier» e Brest, gand e vignon YUENN DREZENN. Honnez a vo e vicher betek 1936, ma kouez klanv adarre : ne bareo ken. Da six vloaz ha tregont e tles mervel.

Daouez vloaz bennag arrog e oa kroget da skriva e brezoug. E genta oberenn : «Iser an hwi maro» e embannas e 1925. Er bloaz 'se ivez, «GWALARN» a vo savet gand ROPARZ HEMON, evid rei d'ar brezoug eul lennegz a zere ouz an 20ved kantved. Tri bloaz da c'houde, e skriva JAKEZ RIOU er geladenn nevez betek 1934, e vez embann en un danevellou ah ayo da zevl «GOTENN AR WERHEZ» : eun nebeud barzougou ; eur pez-c'hoari : «GORSBDD DIGOR», ha troidigez eur pez-c'hoari all : «TORPED AR FREE JUNIPER» H. GHEON. E 1938, setu eun droidigez all, aozet diwar GOETHE : «TROIU-KAMM ALANIG AL LOUARN». Goude e varo, e voe embannet eun danevell all «LAN, EMBANNER AL LUDU», e 1938 ; hag eur pez-c'hoari all «DOGAN», e 1943. E 1944,

eur yez hlan, a zere just ouz pez a ziapleg J. RIOU ; en eur yez pindivig ive, med eun hag nes koulskoude.

Dre ma ra kement-se e plij e oberennou d'ar re yaouank, dre m'eo «glaz ha c'haek e vezzennoy, ur marzh ! hez pell diouz holo» ar skrivagnerien digempenn a gasse ha diouz houarn-gouez di-vahez ar yezh (jinet goud lod all) (ABEOZEN), dre m'eo bet euz ar henta skrivagnerien vezzenno o horrouz ive unan en e oberennou awen ar bobl hag e awen d'erann e-unan, e oa arabad eta lezel da dremen 30ved dez-ha-bloaz maro JAKEZ RIOU.

Funch Studier.

Complots pour une République Moderne

Ronan Caerlon fait paraître prochainement un livre qui nous apporte un témoignage extrêmement vivant sur la lutte des Bretons pour leurs libertés culturelles, économiques et politiques. L'auteur, qui a vécu près de quarante ans dans les coulisses du Mouvement Breton, nous fait de saisissantes révélations. Il évoque les faits historiques qui, de 1870 à 1945 ont provoqué des remous politiques en Bretagne. Après avoir tenté de faire la lumière sur le conflit Gambetta-Keraty dont l'enjeu était le sort d'une armée de 80 000 Bretons, l'auteur fait revivre les figures bretonnes les plus marquantes de l'entre-deux guerres et jusqu'à 1945.

Eclectique, sans crainte de heurter, il expose les divers aspects de l'autonomie breton aux aboutissements parfois tragiques.

De l'explosion du monument de l'Union de la Bretagne à la France en 1932 aux prisons de 1944, l'auteur soulève le voile qui, depuis un quart de siècle recouvre la période la plus dramatique du Mouvement breton contemporain.

Des photos rares et la plupart inédites illustrent ce livre format 24,5 x 16 de 300 pages environ.

Adressez les souscriptions à M. R. CAULISSIN, 55, rue La Fontaine, Fontenay-aux-Roses, 92. Prix : 20 F. C.C.P. 7664-29. Paris.

(Communiqué.)

Au Pays de Galles

Le contexte politique connaît un changement sans précédent au Pays de Galles. En août dernier, pour la première fois depuis la création du Parti National Gallois, «PLAID CYMRU», un de ses membres a été élu à la Chambre des Communes à Londres ; c'est le président même du Plaid GWYNFOR EVANS, qui avait été ainsi élu député dans le comté de Carmarthen. Cette élection complémentaire, survenant après la mort du représentant travailliste au Parlement, LADY MEGAN LLOYD GEORGE, pouvait être mise sur le compte de l'extrême popularité dont jouit Gwynfor Evans au sein de la population. Mais un événement est venu corroborer cette prise de conscience nationale du Pays de Galles. Le 9 mars, à Rhondda, le candidat du Plaid Cymru, VICTOR DAVIES a manqué de peu de l'emporter sur le candidat du Labour : il a en effet obtenu 19 067 voix après le travailiste (18 373), loin devant le communiste (1 723 voix) et le conservateur (1 075). Cela est la marque d'une véritable révolution.

Dans ce district ouvrier, en plein centre des gisements de charbon, là où le parti travailliste avait été élu un de ses plus forts bastions, les Gallois (dont 9 % sont ici en chômage) ont montré par leur vote qu'ils soutenaient le Plaid Cymru. Mentionné en première page de tous les grands quotidiens britanniques et à la télévision française, ce vote de Rhondda manifeste la volonté grandissante des Gallois de vivre dans leur pays sans avoir à se plier aux exigences londoniennes et de s'occuper eux-mêmes de leurs problèmes.

Et c'est un vent d'espoir tout neuf qui souffle dans la proclamation de Vic Davies :

«La vallée est en marche ! Peuple de Rhondda : avez-vous entendu les nouvelles ! Il y a un gigantesque revirement en faveur

du Plaid Cymru. De Blaencwm à Torpandy, des milliers de travailleurs votent pour nous. Montrons au monde que Rhondda est toujours en vie !»

La langue galloise va avoir parité avec l'anglais au Pays de Galles. Le secrétaire d'Etat pour le Pays de Galles au gouvernement britannique fait rédiger par ses services un projet de loi qui donnerait à la langue galloise une validité égale à celle de l'anglais pour tous les documents officiels ou administratifs, qu'ils émanent de l'administration locale ou de l'administration centrale. Ce projet a été accepté par le gouvernement. En pratique, le Ministre autorisera ou non l'usage du gallois selon le critérium de demande justifiée, ce qui veut dire qu'en plusieurs comtés gallois, l'anglais sera bien moins utilisé officiellement que le gallois.

Lorsqu'on examine les réticences du gouvernement français à accorder la moindre amélioration à la situation du breton dans l'enseignement et à la télévision, l'on ne peut que constater la différence de mentalité existant à Londres et à Paris.

Mesk ha mesk

En 1961, Josselin, en organisant le 1^{er} Festival d'Art Dramatique, prenait rang en Bretagne pour l'organisation de manifestations culturelles de qualité. Cette année, du 1^{er} juillet au 15 septembre, s'y ajoutera un Festival de tous les Arts Bretons, comprenant : l'Exposition d'Art et d'Objets d'Art Bretons contemporains (200 exposants) ; la projection de films d'inspiration celtique ; des concerts de musique celtique, etc. La Suède, la Hollande, la Belgique, la Suisse et la Province de Québec présenteront également des expositions artistiques et culturelles originales.

Le Problème Culturel

Au cours de la dernière campagne électorale en vue des législatives, la Fondation Culturelle Bretonne-Engleco Breiz a soumis à l'approbation des candidats un tableau des mesures attendues :

— Pour mettre en œuvre un large plan d'équipement scolaire, universitaire, sportif, socio-éducatif, comme celui qui avait été défini, voici déjà 5 ans, dans le projet de loi-programme pour la Bretagne.

— Pour insérer dans ce nouveau plan d'équipement des mesures destinées à adapter l'enseignement scolaire, l'éducation permanente et l'information populaire aux réalités, aux ressources et aux besoins de la région, ainsi qu'à sauvegarder notre patrimoine culturel.

Sur 149 candidats, plus d'une centaine ont fait connaître ou ont confirmé leur accord, et ces accords proviennent de toutes les tendances, sans exception. Sur les 33 députés représentant la Bretagne, 25 accèdent leur appui à ces mesures. On doit féliciter Engleco Breiz pour cette action. Il s'agit maintenant de multiplier les efforts pour obtenir la réalisation des mesures demandées, grâce à l'appui des organismes régionaux, de la représentation parlementaire bretonne, mais aussi celui de la population, déjà attesté par le succès de la pétition de l'an passé (125 000 signatures).

RIONS

— Tu vois, pendant 20 ans, ma femme et moi avons été parfaitement heureux...
— Et alors ?
— Et alors, nous nous sommes rencontrés.

Ti Breiz
Place du Palais
RENNES
Cadeaux et Confections
artisanales bretonnes

CRÊPES
À RENNES, dans un décor du XVI^e siècle, 18, rue du Chapitre, lieu dit le vieux fourm, on découvre aux chandelles des crêpes de BASSE-BRETAGNE arrosées de cidre ou de muscadet.
kempouez mat ha treuz lipoun
SALLES RUSTIQUES AU 1^{er} ÉTAGE
prix modérés.
OUVERT LE DIMANCHE À PARTIR DE 10 HEURES



LES ETUDES

DE CELTIQUE

Nous avons reçu de **M. Falc'hun**, professeur de celtique au Collège Littéraire Universitaire de Brest, la lettre suivante, dont nous le remercions :

« Voici les précisions concernant la place possible du celtique dans le second cycle de la nouvelle licence (1), J.O. du 11 février 1967: dans la licence de langues vivantes étrangère, le certificat C (1) peut être « linguistique comparée des langues romanes, ou germaniques, ou slaves, ou sémitiques, ou classiques, ou celtiques » là où cet enseignement existe.

Je ne sais s'il me sera possible d'organiser dès l'année prochaine à Brest un enseignement spécial préparant à ce certificat. Mais il est certain que Brest a vocation pour préparer à un tel certificat, et je m'y emploierai au plus tôt. »

Les étudiants qui auront choisi le celtique comme seconde langue dans le premier cycle pourront donc poursuivre son étude dans le second cycle.

(1) Cf. l'E.B. n° 3 concernant la place du celtique dans le 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur.

BOURSE EMPLOI-VACANCES

Cette année encore la Chambre de Commerce et l'Industrie du Morbihan à Lorient organise une **bourse emploi-vacances** à l'intention des étudiants et des entreprises du département. On parle depuis longtemps de la liaison Université - Entreprises, voilà une occasion de la réaliser d'une manière pratique et intéressante.

L'appel lancé il y a un mois aux industriels et commerçants, nous a permis de recueillir une **vingtaine d'offres d'emplois** pour 40 étudiants et étudiantes. Il s'agit surtout d'emplois manuels: manutentions, livraisons, etc., proposés par les entreprises d'une certaine importance.

Hormis l'E.D.F., aucune administration n'a eu recours à nos services, aussi notre appel sera-t-il renouvelé au mois de mai.

Les demandes d'emplois sont dix fois plus nombreuses que les offres; le dossier sera donc bientôt clos. Que les étudiants nous donnent avec leur nom et adresse, leur âge, période de disponibilité, emploi souhaité et compétences.

En nous envoyant offres et demandes d'emplois et en nous permettant de les ajuster les unes aux autres, nous épargnons à tous,

des demandes ennuyeuses et bien souvent inopérantes.

Chambre de Commerce du Morbihan, 21, quai des Indes, 56 - Lorient.

Directeur : P. MEVELLEC.

Rédacteur : F. BROUDIC.

Direction : F.A.J.E.B.
2, rue Lafayette - Rennes.

Rédaction : J.E.B.
O.M.J.C., av. Foch - Brest

Périodicité : Bimestriel.
C.P.P.P. 44-531.

Imp. Presse Libérale - Brest

Toute reproduction totale ou partielle d'un article paru dans « L'Etudiant Breton » est interdite sans accord de la Direction.

ABONNEMENTS

Non-étudiant : à partir de 10 F
Etudiant : 5 F

C.C.P. F.A.J.E.B. 1452-72 - Rennes
2, rue Lafayette - Rennes



ARMOR - VOYAGES

4 bis, rue Colbert - BREST

TÉLÉPHONE : 44-24-62 - TELEX 73.816

- VOYAGES ORGANISÉS OU A FORFAIT
- VOYAGES INDIVIDUELS & COLLECTIFS
- VOYAGES D'AFFAIRES - CONGRÈS
- VILLAGES DE VACANCES - CLUBS
- RÉSERVATIONS DE CHAMBRES EN FRANCE & ÉTRANGER
- RÉSERVATIONS PLACES DE THÉÂTRE, etc...

TOUS BILLETS

S.N.C.F. - MARITIMES - AÉRIENS, etc...

AUX TARIFS OFFICIELS (mêmes prix que dans les Gares...)

TOUTES RÉSERVATIONS POUR GROUPES : GRANDE-BRETAGNE, ALLEMAGNE, ESPAGNE, IRLANDE, etc...

PAR AVION : Réduction 25 % pour étudiants (12 à 22 ans)

AGENT AGRÉÉ : AIR FRANCE, AIR INTER, U.T.A et toutes COMPAGNIES AÉRIENNES

PAR STUDIER

L'ETUDIANT

BRETON

ECONOMIE - CULTURE

N° 7 - Prix : 0 F 50

Jeunesse Etudiante Bretonne

Juillet - Août 1967

PRÉSENTATION

Il y a quelques mois déjà, ou seulement quelques semaines, si tu as dû t'y remettre en septembre, tu as passé le baccalauréat avec beaucoup de brio. C'est pour toi la fin des études secondaires, et tu as pris la décision de poursuivre des études supérieures et de venir en faculté. De nouveaux espoirs te sont permis d'obtenir brillamment de nouveaux examens — attention toutefois de faire de ceux-ci une fin en soi — avant d'aborder la vie professionnelle.

Mais la vie en faculté reste une inconnue tant qu'on ne l'a pas vécue. Il faut se rendre compte du cadre dans lequel on vit, acquérir un rythme de vie ignoré jusqu'alors, faire connaissance avec de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles façons d'occuper ses loisirs.

Voilà pourquoi a été rédigé ce numéro de « L'Etudiant Breton » : pour faciliter aux « bizuths » leur entrée dans l'enseignement supérieur. Ils y trouveront des indications sur les enseignements diffusés, tant à Rennes qu'à Brest, dans l'Académie de Rennes ; des renseignements sur les moyens de résoudre les problèmes matériels qui se posent à eux ; une présentation sommaire des mouvements étudiants, et notamment de la J.E.B., ainsi que des loisirs qui s'offrent à eux, etc.

Mais le jeune étudiant ne doit pas se replier sur lui-même ; il se doit au contraire de s'intéresser aussi aux problèmes qui se posent à l'ensemble du milieu dans lequel il vit, c'est-à-dire, en l'occurrence, à ceux du milieu étudiant. Ceux-ci ne manquent pas et concernent toute la vie de l'étudiant.

— Ce sont la mise en place de la Réforme Fouchet, qui institue notamment la division de l'enseignement supérieur, en lettres et en sciences du moins, en un cycle court qui risque d'être la seule voie offerte à la majorité des étudiants, et en un cycle long, qui constituera « la voie royale ». Ainsi est posé le problème de la démocratisation de l'enseignement...

— Ce sont les projets de la Commission Aigrain qui voudrait doubler le prix du ticket du restaurant universitaire, augmenter le prix des chambres en cités, réduire le nombre des bourses en supprimant celles qui sont à faible taux, etc. Et ainsi sont évoqués le problème de l'allocation d'études, celui de la construction de cités et de restaurants universitaires...

— Ce sont les difficultés de l'animation socio-culturelle par les étudiants eux-mêmes, en particulier dans les cités universitaires éloignées du centre des villes ; et les déficiences actuelles de l'équipement, notamment dans le domaine sportif et dans celui de la construction de foyers.

(Suite page 3.)

GUIDE DE L'ETUDIANT BRETON

ADRESSES DE LA J.E.B. :

- Brest :
O.M.J.C., avenue Foch.
- Rennes :
14, rue Saint-Yves.
- F.A.J.E.B. :
2, rue Lafayette, Rennes.
C.C.P. 1452-72, Rennes.

LES ENSEIGNEMENTS

A RENNES

Qu'existe-t-il dans l'Académie de Rennes au point de vue universitaire? La ville de Rennes (180 000 habitants), ancienne capitale du duché de Bretagne, reste, avec ses 14 000 étudiants l'an dernier, la grande métropole universitaire de l'Académie. Ceux-ci sont répartis entre 4 facultés et un certain nombre de grandes écoles.

LA FACULTÉ DES LETRES ET SCIENCES HUMAINES

Elle est transférée à Villejean. Les inscriptions y sont prises dans la seconde quinzaine de septembre et en octobre. Avec la mise en place complète cette année de la réforme Fouchet, les études se présentent maintenant de la façon suivante :

— Un premier cycle de 3 ans sanctionné par l'obtention du D.U.E.L. :

Le premier cycle de la Faculté de Lettres de Rennes comporte les sections suivantes :

- lettres classiques ;
- lettres modernes ;
- langues vivantes étrangères ;
- histoire ;
- histoire de l'art et archéologie ;
- géographie ;
- philosophie ;
- psychologie ;
- sociologie.

Un seul redoublement est autorisé au cours de ce premier cycle. Le changement de section après inscription n'est autorisé que dans certaines limites au moment de l'inscription en 2^e année. Le nombre d'heures d'enseignement (cours théoriques, TD, ou travaux dirigés, et TP ou travaux pratiques) varie de 13 à 15 au cours de la première année d'études.

L'assistance aux cours est obligatoire. Mais il faut bien entendu y ajouter le travail personnel de préparation, révision, etc., à réaliser chez soi.

— Un second cycle permettant l'acquisition de la licence en un an, de la maîtrise en deux ans. Les licences préparées à Rennes sont les suivantes :

- philosophie ;
- lettres classiques ;
- histoire ;
- géographie ;
- langues vivantes ;
- lettres modernes, etc.

LA FACULTÉ DES SCIENCES

Elle se partage entre Beaulieu (nouvelle faculté) et le 2, place Pasteur. Les inscriptions sont prises en octobre.

Comme en Lettres, la réforme Fouchet sera mise en place entièrement à la prochaine rentrée. Il existera donc :

— Un premier cycle, de deux ans, comportant les sections de M.P. (Mathématique et Physique) ; P.C. (Physique et Chimie) ; C.B. (Chimie et Biologie) et B.G. (Biologie et Géologie). L'accès à l'une ou l'autre de ces sections est libre pour tout étudiant possédant le bac mathématiques ou mathématiques et technique ; le bac sciences expérimentales ne permet d'accéder qu'à C.B. ou B.G. (sauf décision du doyen). Le bac philosophie ne permet plus d'accéder à aucune section de sciences (excepté C.P.E.M.) sauf décision du doyen.

Le nombre d'heures d'enseignement est de 20 (cours, T.D. et T.P.). Un examen sanctionne la première année et est indispensable pour entrer en seconde année ; l'étudiant ne pourra s'inscrire en seconde année que dans la section où il était inscrit en première année. Il n'est autorisé qu'un seul redoublement au cours de ce premier cycle (excepté pour les étudiants qui travaillent). L'examen de fin de premier cycle s'intitule le D.U.E.S. (Diplôme Universitaire d'Etudes Scientifiques).

— Le second cycle comporte des sections qui conduisent à la maîtrise ou à la licence. Un jury notifie à l'étudiant « un conseil d'orientation » vers l'une ou l'autre voie. La Faculté des Sciences délivre :

- les licences de :
 - mathématiques ;
 - Sciences Physiques ;
 - Sciences Naturelles.
- les enseignements des C.E.S. constituant les maîtrises de mathématiques ; mathématiques et applications fondamentales ; physique ; chimie ; chimie physique ; physiologie ; biologie animale ; biologie végétale ; géologie ; biochimie (C1 et C2) ; électronique, électrotechnique ; Automatique (C2 et C3).

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

Elle siège 16, rue Laënnec, à Rennes.

L'inscription a lieu en septembre et l'ouverture des cours à la mi-octobre.

Les études de médecine sont d'une durée de 6 ans, dont une année préparatoire sanctionnée par le Certificat préparatoire aux Etudes Médicales (C.P.E.M.) et 5 années de médecine. Elles sont complétées par un stage pratique d'une année dans des services hospitaliers. L'étudiant est alors titulaire du diplôme de docteur en médecine.

Le nouveau régime de pharmacie prévoit 5 années d'études, ainsi réparties : un premier cycle préparatoire d'un an ; un deuxième cycle de trois ans, de formation générale ; et une dernière année de spécialisation. Le tout est sanctionné par le diplôme de pharmacien.

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Elle est installée avenue Jules-Ferry. Les inscriptions sont prises en septembre et en octobre.

La licence en droit est accordée au bout de 4 années d'études, dont chacune est sanctionnée par un examen. De même la licence en sciences économiques. La première année d'enseignement théorique est commune aux deux licences. Un enseignement pratique (3 heures hebdomadaires) obligatoires, complète le précédent.

À partir de la prochaine rentrée, obligation est faite d'obtenir les deux premières années de licence en 3 ans ; d'autre part, les candidats reçus à l'écrit en juin devront obligatoirement passer l'oral à la même session.

Les débouchés : la licence en droit conduit vers les carrières publiques, ou vers les carrières privées : juriste d'entreprise, etc., mais celles-ci exigent une bonne connaissance de l'entreprise commerciale et industrielle qui n'est pas dispensée, malheureusement au sein de la faculté. En cours de licence toutefois, il est possible de préparer le diplôme de l'Institut d'Administration des Entreprises (I.A.E.).

La licence en sciences économiques exige de fortes connaissances en mathématiques ; elle devrait être bientôt le débouché normal du bac, série économique.

Attention : 4 à 5 % seulement des étudiants réussissent leur licence en 4 ans ; il est donc utile d'en prévoir 5 L.

LES ÉCOLES

— L'École Nationale Supérieure de Chimie (quai Dujardin) délivre le diplôme d'ingénieur chimiste après 3 années d'études. L'admission se fait sur concours, qui a lieu en mai.

— L'Institut d'Administration des Entreprises (rue Jean-Macé) délivre un certificat d'aptitude à l'administration des entreprises aux titulaires d'une licence ou d'une équivalence, et un diplôme de perfectionnement pour les cadres d'entreprises.

— Le Centre d'Études Psychotechniques « Albert Burleau » (7, place Hoche) prépare en 3 ans au diplôme de psychologie appliquée de l'Université de Rennes.

— L'École Nationale d'Agriculture.

— L'École Nationale de Santé.

— Un L.U.T. (Institut Universitaire de Technologie) mention « électronique et automatisation », a été créé à Rennes en octobre 1966. L'admission est prononcée par un jury. La durée des études est fixée à 2 ans ; elles sont sanctionnées par un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie). D'autres s'ouvrent à partir de cette année.

A BREST

Brest, port de commerce et port de guerre est la plus importante ville du Finistère (140 000 habitants), possédant une des plus belles rades du monde. Les premiers établissements d'enseignement supérieur ont été établis à Brest il y a 8 ans. Lors de la dernière année universitaire, Brest comptait 4 000 étudiants. Ces étudiants sont répartis dans les établissements suivants :

• FACULTÉ DES SCIENCES (avenue Le Gorgeu, au Bouguen).

Faculté depuis l'an dernier seulement, l'ancien Collège Scientifique Universitaire prépare à M.P., P.C., C.B. et B.G. ; et au DUES, dans les mêmes conditions que la Faculté des Sciences de Rennes (voir page 2).

Le second cycle comportera les licences de : Sciences physiques, mathématiques et sciences naturelles et les maîtrises de chimie, physique et mathématiques, mathématiques et applications fondamentales.

ETUDIANT BRETON,

Tu te dois de lutter pour le renouveau économique, social et culturel de la Bretagne !
Participe aux activités de la J.E.B. !

PRÉSENTATION

(suite de la première page)

— Ce sont enfin les problèmes, concernant les débouchés, à la fin des études, posés de manière souvent dramatique dans notre région.

Mais là, sont abordées d'autres questions. L'étudiant doit certes s'intéresser à ce qui se passe à l'Université, mais il doit aussi prendre conscience, si ce n'est déjà fait, des problèmes qui se posent spécifiquement à la Bretagne.

Ceux-ci ont d'ailleurs une influence directe sur les premiers. Quand on parle de démocratisation de l'enseignement, cela ne doit pas seulement concerner les classes sociales défavorisées, mais aussi les régions sous-développées : la Bretagne compte 12 % d'étudiants de moins que l'ensemble de la France. Le développement universitaire est entravé par l'insuffisance des crédits dans notre région : en 1967, pour l'Éducation Nationale, la part de la Bretagne est tombée à 3,7 % des crédits nationaux régionalisés, ce qui ne s'était jamais produit jusqu'à ce jour. Et la question des débouchés évoquée à l'instant concerne directement les étudiants de notre région.

Dès lors, les étudiants ont le devoir de s'intéresser de près à l'industrialisation régionale et à la création de nouveaux emplois en Bretagne, à l'évolution de l'agriculture, à l'accroissement du revenu (en 1962, le revenu moyen par ménage en Bretagne est inférieur de près d'1/3 au revenu moyen français), à l'amélioration du niveau de vie, à l'équipement infrastructurel régional (le réseau urbain, le téléphone, les communications...), au phénomène de l'émigration, dont dépend leur avenir.

C'est tout cela que l'étudiant doit aussi appréhender, pour réaliser pleinement son intégration dans le milieu étudiant et participer vraiment à la vie de ce milieu. Les mouvements étudiants, et tout particulièrement la J.E.B., seront là pour le lui rappeler dès le début de l'année, dans leurs réunions d'information. Et tout au cours de l'année universitaire, « L'Étudiant Breton » ne manquera pas de soulever tour à tour tous ces problèmes.

• COLLEGE LITTERAIRE UNIVERSITAIRE

(C.L.U., avenue Le Gorgeu, au Bouguen).

Le C.L.U. prépare :

— Aux examens de premier cycle, d'anglais, histoire, géographie, lettres classiques et lettres modernes.

— Et aux licences et aux maîtrises d'anglais (seconde langue : allemand, espagnol, celtique), histoire, de géographie, de lettres classiques et de lettres modernes.

• L'ÉCOLE DE MÉDECINE (rue Félix-Le Dantec)

Comportera les deux premières années d'études, dès la prochaine rentrée.

• UN INSTITUT DE DROIT

Doit ouvrir ses portes en octobre prochain, avec la création de la 1^{re} année de licence, à l'ancien C. L.U., avenue Foch.

Brest possédera par ailleurs une École Nationale d'Ingénieurs (E.N.I.B.) et une École Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises (ESCAEB).

L'ÉTUDIANT BRETON

Directeur : P. MEVELLEC.

Rédacteur : F. BROUDIC.

Direction : F.A.J.E.B., 2, rue Lafayette - Rennes.

Rédaction : J.E.B., O.M.J.C., av. Foch - Brest.

Périodicité : Bimestrielle, C.P.P.P. 44-581.

Imp. Presse Libérale - Brest.

Toute reproduction totale ou partielle d'un article paru dans « L'Étudiant Breton » est interdite sans accord de la Direction.

ABONNEMENTS

Non-étudiant : à partir de 10 F.
Étudiant : 5 F.
2, rue Lafayette - Rennes
C.C.P. F.A.J.E.B. 1452-72 - Rennes

ETUDIANT BRETON, dès la rentrée universitaire, Adhère à la J.E.B. Prix de la carte : 5 F

ETUDIANT BRETON, dès la rentrée universitaire, INFORMETOI des dates des réunions de la J.E.B.

VIE MATÉRIELLE DE L'ÉTUDIANT

Prendre une inscription en faculté ou dans une école supérieure est certes une belle et bonne chose. A condition d'avoir préalablement rempli un dossier et versé les droits universitaires, cette inscription confère la qualité d'étudiant et l'on entre alors en possession d'un livret universitaire et de sa carte d'étudiant.

LE PROBLÈME FINANCIER

Lorsque ses parents ne peuvent fournir à l'étudiant les subsides dont il a besoin pour sa vie en fac, celui-ci est contraint de chercher ailleurs. Et puisqu'il ne semble pas encore qu'on se décide à accorder une allocation d'études aux étudiants (mais toutefois plutôt le contraire)...

Une aide financière est donc accordée à ceux qui en font la demande et on juge qu'ils en ont besoin. Les demandes de bourse doivent être adressées avant mai au Rectorat par l'intermédiaire des établissements d'enseignement supérieur. L'octroi d'une bourse se fait d'après des critères sociaux et des critères universitaires. Une commission du C.R.O.U.S. examine les demandes au début de l'été, et notification est faite de la délibération (favorable ou défavorable) au cours des vacances. Tout élève boursier dans la secondaire reçoit automatiquement une bourse d'enseignement supérieur. Au cours de l'année universitaire 1966-67, les taux variaient dans l'Académie de Rennes, de 1 170 F à 4 410 F.

La bourse est payée en 3 termes égaux, un par trimestre; le 1^{er} versement se fait en principe au début décembre.

Certains étudiants jugeront parfois que la bourse qu'ils ont été accordée est insuffisante ou qu'elle leur est injustement refusée; il y a alors possibilité de renouveler

Cela toutefois ne suffit pas pour vivre dans une ville de faculté. Trois problèmes majeurs sont immédiatement posés au jeune bachelier: trouver de l'argent pour vivre, une chambre pour dormir; et choisir son restaurant. Problèmes, à combien matériels, mais vitaux assurément et réclamant obligatoirement une solution.

Si la bourse est supprimée (par exemple pour redoublement), le Centre des Œuvres peut accorder, par l'intermédiaire du F.S.U. (Fonds de Solidarité Universitaire), des bons de repas gratuits, des allocations de logement et même des dons en nature. Ne pas hésiter à se renseigner.

Au bout de sa 2^e année d'études, l'étudiant peut devenir ipseus, c'est-à-dire élève professeur. Il faut avoir passé les concours des I.P.E.S. (Institut de Préparation à l'Enseignement Secondaire) et prendre l'engagement d'enseigner ensuite pendant 10 ans. En échange de quoi, les ipseus perçoivent un traitement d'environ 900 F par mois; mais ils ne peuvent bénéficier des Œuvres Universitaires et doivent faire leurs études en un temps limité.

Si enfin l'étudiant ne réussit à obtenir ni bourse, ni F.S.U., il lui reste la «possibilité» de travailler pour financer ses études: maître d'interna, ou d'externat, enseignement à temps partiel ou complet; ou «travail noir» (qui va du cours particulier au fils de la propriétaire au travail comme dockeur, etc.). Mais ce n'est guère une perspective intéressante; bien au contraire, l'obligation de devoir travailler pour poursuivre ses études constitue une injustice flagrante.

LE LOGEMENT

Une fois résolu ce problème des finances, s'en pose un autre, également d'ampleur considérable: c'est celui du logement. Deux possibilités se présentent:

1. — Le logement en cité

3 100 chambres à Rennes, 450 à Brest ont été construites jusqu'à présent pour loger les étudiants en Cités Universitaires. Les demandes d'admission doivent être faites par l'intermédiaire d'un dossier à déposer au Centre des Œuvres, avant le 31 mai précédant la rentrée universitaire envisagée. L'admission se fait d'après la con-

dition sociale et la «valeur scolaire» de l'étudiant. Le prix de la chambre était de 75 F en 1966-67. Voici la liste des cités de l'Académie de Rennes.

■ A Rennes :

- Cité des étudiants du boulevard Sévigné (283 places dont 26 en chambres à 2 lits).
- Cité des étudiantes de l'avenue Jules-Perry (200 places dont 102 en chambres à 2 lits).
- Cité des étudiantes de la rue St-Hélair (120 chambres individuelles).

■ A Rennes Beaulieu :

— Cité des étudiants, avenue de Buttes de Coësmes (1 000 chambres individuelles en 4 pavillons).

— Cité des étudiantes, avenue de Buttes de Coësmes (704 chambres individuelles en 3 pavillons).

■ A Rennes Villejean-Malifou :

— Pour les étudiantes, 1 pavillon de 326 places en chambres individuelles.

— Pour les étudiants, 2 pavillons de 300 places en chambres individuelles.

La M.N.E.F. gère par ailleurs une cité mixte à La Touche; et les étudiants mariés peuvent disposer aussi de 28 logements.

■ A Brest :

— Cité des étudiants, plateau du Bouguen (150 chambres individuelles).

— Cité des étudiantes, à Kergoat (300 chambres individuelles).

Le séjour en cité universitaire est intéressant par certains côtés, mais est toutefois soumis à un règlement intérieur qui le limite à 3 ans, et limite par ailleurs les libertés individuelles (libre circulation et droit de visite) et collectives des étudiants. L'animation culturelle dans les résidences universitaires est souvent inexistante ou déficiente. Des améliorations seraient toutefois apportées aux règlements de l'Académie de Rennes.

2. — Le logement en ville

C'est la seule solution qui peut s'offrir à ceux qui ne sont pas admis en cité universitaire ou qui ne le désirent pas. Des schémas d'adresses existent au C.R.O.U.S. à Rennes et au C.L.O. à Brest. Aucune adresse n'est communiquée par correspondance.

Les prix, à Brest: de 90 à 150 F par mois; à Rennes de 90 à 250 F.

Il est assez souvent difficile de trouver une chambre qui présente tous les avantages minimum exigibles: eau courante (chaude et froide), chauffage, indépendance, etc., et qui ne soit pas trop exigüe.

LE RESTAURANT

Le «restau» ou le «R.U.» est une institution d'aide sociale directe dont bénéficient tous les étudiants. L'accès au restaurant est donné par la carte des Œuvres qui est délivrée au C.R.O.U.S. ou au C.L.O. après l'inscription en fac. Cette carte permet de se procurer les tickets de restau, par carnet de 10, au prix de 1,40 F le ticket l'an dernier.

Les Études de Celtique

Étudiants bretons qui venez d'être reçus au baccalauréat et qui allez entreprendre dans quelques semaines des études supérieures, vous devez savoir que la possibilité vous est offerte, que ce soit à Rennes ou à Brest, d'apprendre, ou de continuer à apprendre le breton.

Vous avez en effet à votre disposition les cours du soir hebdomadaires de la J.E.B. Ils sont gratuits et assurés par des professeurs compétents; le nombre des manuels qu'il faut vous procurer est réduit. A Brest, comme à Rennes, il existe deux degrés: le premier pour les débutants; le second pour les bretonnants. Informez-vous dès la rentrée du jour et de l'endroit où sont donnés ces cours.

✱

Si vous désirez faire une licence de lettres modernes ou de langues vivantes à la Faculté des Lettres, vous devez savoir en outre qu'il vous est possible d'intégrer l'étude du breton à votre licence, en suivant les cours de la section de celtique.

En effet, depuis la mise en place de la réforme Fouchet, le celtique est admis comme seconde langue

dans l'enseignement supérieur, dans les licences de lettres modernes et de langues vivantes.

Quelles sont les possibilités pratiques qui s'offrent à vous ?

EN LETTRES MODERNES

1 — En lettres modernes, le celtique est matière facultative. Il comporte deux heures hebdomadaires de cours de breton, mais il n'y aura aucun examen écrit ni oral en fin de première année. A la fin de la seconde année, l'examen en vue de l'obtention du D.U.E.L. comportera une épreuve orale facultative, où seuls compteront pour l'admission les points au-dessus de la moyenne. C'est donc une option intéressante pour ceux qui sont attirés par l'étude du breton et pour les bretonnants désireux d'obtenir des points supplémentaires pour la réussite de leur examen.

EN LANGUES

2 — Dans la licence de langues vivantes.

— Lorsque la langue principale est une langue non-latine (anglais, allemand, russe), il est consacré trois heures de cours hebdomadaires au celtique.

— Si la première langue est latine (espagnol, italien), il n'y a que deux heures de celtique par semaine, la première année, mais

POURQUOI ETUDIER LE BRETON ?

L'intérêt de l'étude du breton et du celtique en général est multiple pour un étudiant breton. Voici ce qu'avait déclaré à ce sujet M. Paichun, le professeur de celtique du C.L.U. de Brest, dans une interview accordée en novembre dernier à «L'Étudiant Breton» :

«Tout d'abord, la structure de la langue bretonne, comparée à celle du français, est si originale qu'on ne peut la bien comprendre que par des études de linguistique assez poussées, dont profitera la force des choses l'étude de toutes les autres langues, anciennes ou modernes. Le bénéfice des cours de grammaire et philologie bretonnes se retrouvera donc en plusieurs autres disciplines. Ils rendront aussi d'un abord plus facile les langues celtiques d'outre-Manche.

A son tour, la comparaison des langues celtiques vivantes et des débris encore mystérieux du gaulois éclairera peu à peu, avec l'aide

également trois heures la seconde année.

Dans les deux cas, la première année d'étude comporte des cours de breton; la seconde des cours de gallois.

A l'examen de fin de première année, l'épreuve de 2^e langue vivante, donc le celtique (breton), compte pour le tiers de l'oral, et le cinquième de l'examen.

A la fin de la seconde année, — dans les licences de langues non latines, l'épreuve de celtique (gallois) comptera pour le tiers de l'écrit, soit encore le cinquième de tout l'examen comme en première année.

— Dans les licences de langues latines, le candidat pourra choisir entre :

a) version galloise à l'écrit (2/9 des points de l'écrit) et explication latine à l'oral (3/9 des points de l'oral).

b) version latine à l'écrit (2/9 des points de l'écrit) et explication de texte gallois à l'oral (3/9 des points de l'oral).

Gallois et latin y comptent donc pour les 5/18 des points de l'examen.

3 — Dans le second cycle, existe enfin un certificat de linguistique comparée des langues celtiques, qui consistera en l'étude du moyen-breton et du moyen-gallois et de notions de cornique et d'irlandais.

de l'archéologie et de l'histoire, le passé celtique de la France, qu'on a trop tendance à sous-estimer au profit des influences méditerranéennes ou germaniques. Les géographes eux-mêmes ne peuvent rester indifférents devant le nombre et l'importance des noms de lieux celtiques à valeur descriptive. Et les sociologues travaillant en Basse-Bretagne ne peuvent se permettre d'ignorer totalement la langue bretonne sous peine de s'interdire à eux-mêmes l'accès à certaines parties essentielles du domaine de leurs recherches.

Inutile pour nous d'ajouter qu'il est un devoir pour tout étudiant breton, au particulier s'il est bretonnant, de ne pas négliger l'étude de la langue de son pays, qui est, comme toute langue, «l'expression la plus délicate et la plus visible de sa culture».

Étudier le breton dans l'enseignement supérieur est maintenant possible; ne négligeons pas cette possibilité.

CE QU'EST LA J.E.B.

La JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE est née il y a maintenant 15 ans à Rennes, en se proposant d'intéresser les étudiants bretons à leur pays. Depuis, elle a poursuivi son implantation dans les trois villes universitaires de Bretagne — Rennes, Nantes et Brest —, mais elle regroupe également les étudiants bretons des universités de Paris et de Lille.

Toutes ces sections J.E.B. sont réunies en une Fédération : la F.A.I.E.B. (Fédération des Associations J.E.B.).

Au sein de ce milieu étudiant, la J.E.B. a poursuivi aussi une évolution qui en fait aujourd'hui une association culturelle et d'études économiques et sociales, qui ambitionne de regrouper les étudiants de Bretagne et qui devient la plus importante association régionale étudiante de France.

C'est que la J.E.B. a mis en place, en particulier depuis ces dernières années, toute une série d'activités qui lui permettent de faire découvrir la Bretagne à l'ensemble des étudiants qui en sont issus : de leur faire prendre conscience des problèmes qui s'y posent certes, mais aussi de contribuer au renouveau breton et de lutter pour la promotion économique sociale et culturelle de la région.

INFORMATION

Un secteur essentiel de ces activités est constitué par l'information. Informer a toujours été un des objectifs les plus importants que s'est fixés la J.E.B. Il a pris une ampleur particulière à la dernière rentrée universitaire, lorsqu'on ét a décidé la rédaction et la diffusion du journal « L'ETUDIANT BRETON ». Le but était d'apporter au milieu étudiant de Bretagne le « médium » d'information qui lui manquait jusque-là, cela en diffusant des informations culturelles, économiques et universitaires. Cinq numéros en ont été publiés au cours de l'année universitaire 1966-67, et celui-ci en est le sixième. Ainsi, à l'heure actuelle, nous pouvons dire que les étudiants de Bretagne ont maintenant à leur disposition LEUR JOURNAL.

« L'ETUDIANT BRETON » est complété, d'une part, par un numéro spécial annuel : la plaquette « ECONOMIE-CULTURE », qui constitue un organe de liaison entre les étudiants et les milieux économiques et culturels de Bretagne. Et en outre, par des feuilles ronéotées les « J.E.B.-INFORM », régulièrement diffusées par les différentes sections pour présenter leur point de vue sur un fait d'actualité, leurs activités, leurs conférences, etc.

CERCLES D'ETUDES...

Voilà la « presse » que la J.E.B. met au service des étudiants de Bretagne. Son existence toutefois ne serait guère possible si elle n'était la concrétisation de bien d'autres activités. Un point, par exemple, sur lequel nous avons fait porter nos efforts depuis deux ans, a été la mise en place de cercles d'études. Actuellement, plusieurs existent, dont les objets sont multiples, au gré des participants : ainsi, le cercle économique de Brest s'est intéressé au cours de l'année passée à un tour d'horizon des grands secteurs de l'économie bretonne, tandis que celui de Rennes abordait une étude des mécanismes de la planification et de l'aménagement du territoire. A Rennes encore, un cercle artistique découvrait la richesse de la Bretagne en ce domaine. Des conférences, des journées ou des week-ends d'étude, des cours de langue bretonne, etc., complètent encore les possibilités qu'offre la J.E.B. à l'étudiant breton d'améliorer ses connaissances de la Bretagne et d'accroître sa formation.

LOISIRS

Enfin, tout un secteur lui donne l'occasion d'occuper ses loisirs et de se distraire tout en continuant à l'intéresser à notre région : une séance hebdomadaire de danses bretonnes réunit les amateurs. A Brest, une chorale — la première chorale universitaire bretonne — interprète des chants en breton et en français, et le cœur d'hommes qui en est issu se tourne vers les vieux chants marins. Enfin, sont organisés des festou-noz, des bals bretons, etc.

Voilà la J.E.B. par ses activités, voilà ce qu'elle a réalisé au cours de l'année universitaire passée. Une tendance majeure semble s'en dégager : c'est que nous voulons apporter à nos camarades étudiants une information sur la Bretagne — pour aboutir à créer parmi eux un puissant courant d'opinion en faveur de notre région —, nous voulons, par nos cercles d'études, nos conférences, les cours de breton, « L'ETUDIANT BRETON » et toutes nos activités, leur donner les moyens de s'intéresser à ce qui se passe dans leur propre région, d'acquiescer une conscience bretonne, dont on parle peu par ailleurs à l'Université, de façon à leur faire découvrir par là les réalités-responsables.

ORIENTATION

Cette année, nous allons continuer dans cette voie. Nous continuerons de présenter à nos collègues étudiants, des activités intéressantes et de plus en plus variées (1). Certes, vouloir informer nous conduira de plus à prendre position, ce que déjà

nous n'avons pas hésité à faire, sur les problèmes qui se posent à notre région : à approuver, ou au contraire, à contester. Mais ce n'est qu'ainsi que nous pourrions réaliser complètement les objectifs que nous nous proposons.

En même temps, ces prises de position nous amèneront aussi de plus en plus à poser la J.E.B. en organe de liaison entre les étudiants d'une part, et les autres milieux sociaux de la région et l'ensemble de la population d'autre part.

Enfin, la J.E.B. continuera à s'ouvrir, dans son optique propre, aux problèmes du milieu social dans lequel elle est insérée, c'est-à-dire aux problèmes universitaires. Ainsi, elle parviendra à élargir constamment son audience, au service des étudiants et de la Bretagne.

F. BROUDIC.

(1) Le n° 8 de rentrée de « J.E.B. » donnera toutes précisions à ce sujet.

ENSIGLOPÉDIE

- F.A.I.E.B. : Fédération des Associations de Jeunesse Etudiante Bretonne.
- J.E.B. : Jeunesse Etudiante Bretonne.
- A.C.U. : Action Catholique Universitaire.
- A.G. : Assemblée Générale (de la J.E.B., par exemple).
- A.G.E.B. : Association Générale des Etudiants de Brest.
- A.G.E.R. : Association Générale des Etudiants de Rennes.
- A.S.S.U. : Association du Sport Scolaire et Universitaire.
- B.A.P.U. : Bureau d'Aide Psychologique Universitaire.
- B.M. : Bibliothèque Municipale.
- B.U. : Bibliothèque Universitaire (1, rue la Borderie, Rennes). (Le Bouguen, Brest).
- B.U.C. : Brest Université Club.
- B.U.S. : Bureau Universitaire de Statistique. (7, rue de la Parcheminerie, Rennes).
- C.A. : Conseil d'Administration (par exemple de la J.E.B.).
- C.D.U. : Centre Dramatique Universitaire.
- C.I.E. : Conférence Internationale des Etudiants.
- C.L.E.B. : Cercle Laïque des Etudiants Brestois.
- C.L.O. : Centre Local des Œuvres Universitaires (Le Bouguen, Brest).

Les Mouvements Etudiants

LA J.E.B.

(Jeunesse Etudiante Bretonne) : association régionale culturelle et d'études économiques et sociales. Publie « L'Etudiant Breton ». Voir article de présentation page

Adresses :

O.M.I.C., av. Foch, Brest.
14, rue Saint-Yves, Rennes.

L'A.G.E.B.

(Association Générale des Etudiants de Brest) et l'A.G.E.R. (Association Générale des Etudiants de Rennes) : sections locales du syndicat des étudiants, affiliées à l'U.N.E.F. (Union Nationale des Etudiants de France). S'attachent à défendre les intérêts des étudiants et les problèmes qui sont posés à l'Université. L'A.G.E.B. publie un journal : « Tonnerre de Brest » et possède, avenue Foch, une baraque qui constitue le foyer étudiant actuel.

G.L.U. : Collège Littéraire Universitaire (av. Le Gorgeu, Le Bouguen, Brest).

C.R.O.U.S. : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires. (14, rue Saint-Yves, Rennes).

D.U.E.L. : Diplôme Universitaire d'Etudes Littéraires.

D.U.E.S. : Diplôme Universitaire d'Etudes Scientifiques.

D.U.T. : Diplôme Universitaire de Technologie.

F.E.R. : Fédération des Etudiants de Rennes.

F.N.E.F. : Fédération Nationale des Etudiants de France (scissionniste de l'U.N.E.F.).

F.R.U.P. : Fédération des Résidents Universitaires de France.

F.S.U. : Fonds de Solidarité Universitaire.

I.P.E.S. : Institut de Préparation à l'Enseignement Secondaire.

J.C.B. : Jeunesses Communistes Révolutionnaires.

M.N.E.F. : Mutuelle Nationale des Etudiants de France.

P.E.C. : Paroles Etudiants Catholiques.

R.E.C. : Rennes Etudiant Club.

R.U. : Restaurant Universitaire.

U.D.R. : Union Démocratique Bretonne (parti politique breton de gauche ; section à Rennes).

U.E.C. : Union des Etudiants Communistes.

U.G.E. : Union Nationale des Grandes Ecoles.

U.I.E. : Union Internationale des Etudiants.

U.N.E.F. : Union Nationale des Etudiants de France.

V.P. : Vice-Président.

LE C.D.U.

(Centre Dramatique Universitaire, Brest). C'est la troupe de théâtre étudiante de Brest. Prépare de nombreuses représentations par an : un spectacle poétique, pièces de théâtre, etc.

LE C.L.E.B.

(Cercle Laïque des Etudiants Brestois). Défend le principe de la laïcité à l'Université et dans la vie publique. Il propose aux étudiants un ciné-club, un labo-photo, des week-ends de voile, une coopérative de papeterie...

LA F.E.R.

(Fédération des Etudiants de Rennes) affiliée à la F.N.E.F. (Fédération Nationale des Etudiants de France), syndicat scissionniste de l'U.N.E.F.

LES J.C.R.

(Jeunesses Communistes Révolutionnaires). Une section à Rennes. Scissionniste de l'U.E.C. Marxiste-Léniniste.

LA MISSION ETUDIANTE

comprend la Communauté Catholique des Etudiants qui veut don-

ner au chrétien les moyens de se former, et l'Action Catholique Universitaire (A.C.U.) qui veut être la présence de l'Eglise dans le milieu étudiant.

L'U.E.C.

(Union des Etudiants Communistes). A Brest et à Rennes. Rassemble les étudiants attirés par l'idéal communiste et fait connaître à l'Université les analyses et les luttes générales des communistes en France, en fondant sa ligne politique sur celle du P.C.F. ; lutte pour une Université moderne dans une France démocratique.

L'ASSOCIATION POUR LA CREATION ET LA GESTION DU FOYER SOCIO-CULTUREL DES ETUDIANTS BRESTOIS

comprend la totalité des mouvements étudiants brestois en vue d'aboutir à la construction d'un véritable foyer étudiant au Bouguen.

LA M.N.E.F.

Au moment de son inscription dans un établissement d'enseignement supérieur, l'étudiant règle obligatoirement une cotisation de 15 F à la Sécurité Sociale s'il y est assujéti, et y ajoute une cotisation de 20 F, qui comprend l'assurance obligatoire contre les accidents, à la Mutuelle Nationale des Etudiants de France, c'est-à-dire à la M.N.E.F.

La M.N.E.F. a été créée en 1946 par l'Union Nationale des Etudiants de France (U.N.E.F.) pour gérer la Sécurité Sociale étudiante et définir une ligne syndicale dans le secteur social et sanitaire. Elle assure de ce fait la prise en charge globale des problèmes de santé du milieu universitaire et réalise des œuvres sociales qui répondent aux besoins des étudiants.

LES SERVICES DE LA M.N.E.F.

La M.N.E.F. répond des frais de maladie, des soins dentaires et chirurgicaux. Elle s'occupe des risques particuliers, tels que les cas de longue durée (maladies mentales, cancer, lésions pulmonaires, polyarthrite) et la maternité, et d'une manière générale de tous les problèmes des étudiants en matière de santé.

En outre, tout étudiant est assuré par la Mutuelle pour les accidents pouvant survenir pendant ou hors de sa vie universitaire, à l'exception des accidents non-suicidaires par la pratique de sports spi-

ciaux ou la conduite de tous véhicules à moteur. Pour bénéficier de cette assurance, il faut aviser la section dans les 3 jours suivant l'accident dont l'adhésion est auteur ou victime, et remplir une déclaration.

LES REMBOURSEMENTS

La M.N.E.F. verse à tout mutualiste des prestations qui se calculent sur le tarif de responsabilité Sécurité Sociale et également 10 % de ce tarif pour les frais suivants : pharmacie, analyses, chirurgie, radiologie, hospitalisation, soins dentaires.

Mais lorsque le total des prestations de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle laisse à la charge de l'étudiant, une somme supérieure à 50,00 F, il existe des fonds de secours (Allocations Mutualistes) qui remboursent tout supplément à cette somme. Dans ce cas, l'étudiant rempli une demande d'allocation qu'il peut se procurer au bureau de la section.

— Les démarches à accomplir : Déposer à la section, ou envoyer par la poste, votre dossier avec la feuille de maladie agréée. Lors du premier dossier de l'année, joindre l'attestation annuelle de votre appartenance à la Sécurité Sociale et à la Mutuelle qui vous sera retournée.

— Les adresses de la M.N.E.F. : — A Rennes : 71, av. A. Briand. — A Brest : 3, rue Yves-Collot.

LOISIRS ÉTUDIANTS

Voici, très brièvement, quelques indications sur un secteur de la vie étudiante qu'il ne faut pas négliger : c'est celui des loisirs. Plusieurs possibilités sont offertes pour les meubler.

La détente la plus simple est certainement le « pot » ou le café que l'on prend à toute occasion et à toute heure du jour et de la nuit, à la cafétéria, dans un bar de la ville, ou même chez soi.

CINEMA, etc...

Mais d'autres occasions de loisirs se présentent. Le cinéma en est une. La ville de Brest à cet égard est bien pourvue ; mais Rennes en compte aussi toute une gamme. La plupart des salles font une réduction sur présentation de la carte d'étudiant. Rennes semble toutefois mieux fourni en ciné-clubs : les séances placées sous l'égide de « La Chambre Noire » et de « Ciné 44 », en particulier, présentent des films de qualité à date régulière. A Brest, fonctionne le Ciné-Club Jean-Macé, mis en place par le C.L.E.B., mais d'autres existent en ville.

Le théâtre, tant à Brest qu'à Rennes, voit des représentations de la C.D.O. (Centre Dramatique de l'Ouest), des tournées Barret, etc. Brest connaît en outre les spectacles poétique et dramatique du C. D.U. (Centre Dramatique Universitaire). A Rennes, au Théâtre Municipal, sont représentées toutes les semaines des œuvres anciennes et modernes. Dans les deux villes, sont également donnés de très nombreux concerts. A Rennes, la Maison de la Culture présente une sélection de spectacles hebdomadaires.

La plupart des mouvements étudiants dont la J.E.B. et les associations de la ville organisent des

BREST

Voici déjà plusieurs mois, les Magasins Sigrand-Covett, rue de Siam à Brest, ont ouvert une boutique tout spécialement réservée aux jeunes. Il faut y entrer : s'y laisser guider par une musique moderne aux rythmes endiablés ; y découvrir un cadre très agréable où des vendeurs accueillants se font un plaisir de vous montrer leur dernière collection. Des robes de lainage ou d'arnel rivalisent de couleurs, acidulées et vives, pour séduire les jeunes filles ; des complets-vestons, aux coupes ingénieuses, se balancent aux poutres du magasin. Bref, dans une ambiance digne de Carnaby Street, la boutique « Up and Down » des Magasins Sigrand-Covett, qui rayonne de gaieté, répond au désir d'élégance des jeunes de Brest et de la Bretagne occidentale.

conférences, des réunions d'information, sinon des projections, sur les domaines qui les concernent.

Ces mouvements étudiants, ou non, offrent d'ailleurs à l'ensemble de la population universitaire toute une série d'activités culturelles qui vont du laboratoire de photographie à l'orchestre de jazz en passant par le cercle d'étude ou... les cours de breton et les séances hebdomadaires de danses bretonnes, et même les week-ends.

LES SPORTS

Il est enfin un domaine qu'il ne faut pas négliger, c'est celui du

sport. Grâce au B.U.C. (Brest Université Club) et au R.E.C. (Rennes Étudiant Club), les étudiants ont la possibilité de pratiquer basket, volley, football, gymnastique, natation, etc. A Rennes, les étudiants peuvent disposer du Stade universitaire de Courtemanche et de la piscine municipale ; à Brest, de la salle Cerdan (15 heures par semaine), de la piscine (6 heures hebdomadaires) et du stade de la Résistance. De nouvelles installations sont prévues tant à Brest qu'à Rennes, mais tardent, semble-t-il, à voir le jour en particulier à Brest.

COMPOSITION CHIMIQUE DE L'ÉTUDIANT

Corps simple (*)

ÉTAT NATUREL — L'étudiant est un corps simple assez répandu dans la nature. En France, l'un des gisements les plus riches est celui de la Montagne Sainte-Geneviève. On le rencontre à l'état libre dans les cafés et dans les cinémas, à l'état concentré dans les amphithéâtres, il forme alors une masse agglutinante-inerte. C'est un élément radio-actif. L'étudiant a une vie moyenne de cinq ans.

PRÉPARATION — On met une certaine quantité de minerais appelés « bizuths » dans les amphis. Sous l'action des lumières professorales il s'y forme lentement de l'étudiant ; après un ou deux morcellements, on procède à une distillation fractionnée — ou examen — qui a pour effet de précipiter les impuretés sous forme de « colle ».

VARIÉTÉS — Il existe deux isomères : l'étudiant et l'étudiante ; le premier, le plus actif, se sublime devant le second ; le second fond en eau à l'examen. L'étudiant présente un chimico-tactisme positif pour l'étudiante et il est dangereux de conserver les deux variétés en présence dans un même champ d'action, ils s'enflamment spontanément. Tous deux ont tendance à s'évaporer des amphis sous l'effet de l'augmentation de température et de la luminosité des rayons solaires. Ils s'extraient de n'importe quel établissement scolaire à l'aide d'un isolant appelé « bac à lauréat ».

PROPRIÉTÉS CHIMIQUES — Très peu stable, l'étudiant donne diverses réactions, mais toujours très violentes. Il absorbe et libère l'argent à hautes températures. Cette libération est particulièrement active en présence de l'alcool et de la variété (2). C'est une réaction de substitution avec l'alcool pour lequel il a une grande

affinité. Il forme un mélange explosif qui détonne à la moindre étincelle. Le pouvoir absorbant de l'étudiant monte au fur et à mesure de l'absorption. A forte concentration, il constitue une masse amorphe et sans réaction, on dit qu'il est plein. Avec le « flic » oxyde de plomb, on a une réaction exothermique particulièrement violente avec effervescence (40° environ). Cette réaction se fait en deux temps :

— coloration externe passant du rose au blanc, puis au rouge ;

— formation d'un précipité sur l'agent en présence, absorption par la force publique, libération de carte d'identité au fond d'un récipient spécial : le commissariat. Enfin, l'étudiant a, rarement il est vrai, la propriété de gratter le papier. Il montre peu de résistance à l'influence somnifère des cours. La variété (1) comme la variété (2) prend une coloration verdâtre — sous l'influence de réactifs communément appelés examinateurs.

CONSERVATION — La variété étudiant se conserve dans l'alcool et à l'abri de toute humidité. Sa variété (2) en raison de son excitation perpétuelle, doit être conservée en vase clos ou foyers. La conservation des deux variétés peut conduire à une forme de cristallisation très curieuse appelée « mariage ».

USAGES — L'étudiant sert à remplir des carrières libérales mais, au bout de quelque temps, il se polymérise et se transforme en un nouveau corps : la bourgeoisie. Il sert à l'entretien des écoles, des professeurs et à la subsistance du receveur des droits universitaires.

(*) Publié avec l'autorisation de l'A.G.E.B.

AR STUDIER
L'ETUDIANT
BRETON
ECONOMIE - CULTURE

N° 8 - Prix : 1F

Jeunesse Etudiante Bretonne

Septembre - Octobre 1967

Nous sommes concernés

(page 2)

Problèmes de la rentrée brestoïse

(page 7)

Le poème du pays qui a faim

(pages 12-13)

Glenmor

(pages 14 à 16)

J. E. B. : activités 67-68

(pages 8-9)

Nous sommes concernés...

Trois événements importants viennent de marquer la rentrée 1967 en Bretagne.

— Le premier a eu lieu à Lorient le 9 septembre. Une journée de l'Action Régionale Progressiste y a réuni les représentants des organisations syndicales, politiques et culturelles de gauche en Bretagne pour faire le point de la situation régionale en vue de coordonner leur action dans cette perspective.

— Le 2 octobre, de nouvelles manifestations paysannes succédant à celles qui, dès juin, posèrent à Redon le problème des relations interrégionales dans l'Europe des Six, prennent en Bretagne une tournure d'une extrême violence.

— Le 14 octobre, à l'occasion du Congrès National des Economie régionale à Rennes, la capitale de la Bretagne reçoit le prix de l'expansion régionale.

Ces trois événements d'une part sont une illustration de l'état dans lequel se trouve actuellement l'économie de la Bretagne et d'autre part traduisent une prise de conscience régionale des populations bretonnes.

Les difficultés agricoles actuelles sont l'expression la plus évidente de nos difficultés économiques. Celles-ci sont évidemment le résultat de nos structures de production archaïques, mais elles ne sont pas les seules : la carence de l'enseignement agricole, et le système de la commercialisation libérale qui entraîne une prolétarisation aujourd'hui de plus en plus rapide des populations agricoles, sont tout aussi responsables de cet état des choses.

Le deuxième aspect de la grave crise que traverse la Bretagne en ce moment est constitué par l'absence de développement industriel adapté, qui permettrait l'absorption des surplus de population rurale et de favoriser l'avènement d'une politique économique régionale dynamique. La cause n'en est qu'une mauvaise politique d'aménagement du territoire.

Certes, la ville de Rennes vient de recevoir le prix de l'expansion régionale. Mais Rennes, tout en étant un des principaux pôles d'activité de la Bretagne, n'en est pas moins située aux marges orientales de la péninsule. Et la décentralisation s'arrête à ses portes. Les villes secondaires sont au prises avec de sérieuses difficultés économiques. Car le nombre des licenciements et des demandes d'emplois y est supérieur à celui des postes créés. Singulière expansion régionale.

Tout ceci est la déplorable conséquence de la politique de saupoudrage du gouvernement en matière d'aménagement du territoire.

Le second point qui ressort des événements de l'été c'est que les Bretons acquièrent de plus en plus une conscience régionale. Ils se rendent de plus en plus compte que seul un plan d'ensemble, tel que celui qui fut conçu à travers la loi-programme de 1962, est capable de résoudre aujourd'hui les problèmes qui se posent dans notre région sous-développée.

Que seule une autorité régionale véritable constituée sous forme d'un exécutif et d'une assemblée régionaux élus, dotés de pouvoirs de décision réels et des moyens financiers nécessaires peuvent mener à bien cette politique de développement des régions. C'est de cela que les agriculteurs comme les représentants des organisations réunis le 8 septembre à Lorient, ont pris conscience. C'est aussi ce pourquoi nous devons et avons décidé de lutter.

(Suite page 3.)

Mesk ha mesk

• Au cours de l'Assemblée Générale du C.E.L.I.B. en mai, à Rennes, R. PLEVEN a estimé que les résultats « sont inférieurs, en ce qui concerne les créations d'emplois, de 20 % à ce qui serait nécessaire pour renverser les tendances au dépeuplement de l'économie bretonne ». M. Georges PIERRET devait le confirmer dans son rapport sur l'évolution de la situation régionale.

De 1962 à 65, 4 500 emplois industriels nouveaux ont été créés par an, ce qui représente en fait les deux-tiers de l'objectif annuel. En 1965, l'augmentation a porté sur un total de 7 000 emplois environ, mais c'est en partie l'effet décalé des investissements décidés en 1962-63. Mais si en 1966, 5 à 6 000 emplois ont encore été créés, de nombreuses sources d'inquiétude se manifestent :

— L'arrêt des investissements industriels observé en France commence à faire sentir ses effets en Bretagne avec un décalage, et ce de manière brutale : les demandes de permis de construire industriels en Bretagne ont diminué de 29 % en 1966 par rapport à 1965.

— Les emplois créés le sont pour un tiers dans le bâtiment et pour près de la moitié dans le département d'Ille-et-Vilaine.

— Enfin, les zones rurales et des secteurs comme ceux de la pêche et de la conserve, apparaissent en difficultés au moment de l'approche du Marché Commun.

La situation de l'emploi dans notre région va-t-elle donc poursuivre sa dégradation ?

• L'U.N.E.S.C.O., par l'intermédiaire de son Directeur Général, M. RENE MAHEU, vient de publier tout récemment une déclaration sur la race et les préjugés raciaux. Voici ce qu'elle énonce à l'égard des minorités :

« Les groupes ethniques qui sont victimes de la discrimination sous une forme ou une autre sont parfois acceptés et tolérés par les groupes dominants à condition de renoncer totalement à leur identité culturelle. Il convient de souligner la nécessité d'encourager ces groupes ethniques à préserver leurs valeurs culturelles. Ils seront ainsi mieux en mesure de contribuer à enrichir la culture totale de l'humanité. »

La Bretagne est certainement aujourd'hui une de ces minorités qui cherchent à préserver leur personnalité culturelle...

ETUDIANT
achète la carte J.E.B. : 5 F

CHRONIQUE DE L'ANTI-BROUILLARD

LES CRÊPES ET LE SIROP D'ÉRABLE

Il paraît qu'un préfet ayant fort apprécié l'air du « Bro Goz Ma Zadou » lors d'une fête folklorique, s'en fit traduire les paroles (vous ne voudriez quand même pas qu'on nomme un préfet breton dans un département breton, ce n'est pas l'usage dans la bonne société). Donc, ce préfet se fit traduire le Bro Goz et apprit avec horreur que les Bretons souhaitaient que leur pays soit toujours libre.

Ce préfet-là était évidemment un homme de peu de foi, ancien élève d'une école de dénigrement national et feignant d'ignorer que la France est le pays de la liberté : les Français ne naissent-ils pas libres et égaux en droits par définition ? Donc, Monsieur le Préfet, vous avez eu tort de partir en claquant la porte car il est bien évident que les chanteurs demandaient simplement le maintien du statu quo, leur seul tort était d'employer la « langue locale » et

non la noble langue française ou peut-être mieux encore le grec ou le latin (j'ai réussi à en placer un peu, voir plus haut).

AN DISKANER

Car enfin les Bretons ne sont-ils pas parfaitement libres de demander qu'on enseigne leur langue dans les écoles même si leur demande est jetée au panier ? Ne sont-ils pas libres de chercher du travail en Bretagne, même s'il n'y en a pas ? Et si quand même ils en trouvent, ne sont-ils pas libres de croire qu'ils sont aussi bien payés qu'à Paris, même si c'est faux ? Ne sont-ils pas libres de croire que les Québécois ne sont après tout pas si malheureux que ça et qu'eux-mêmes seraient bien heureux s'ils avaient le même statut.

Pourtant voyez ces pauvres gens du Québec. Majoritaires dans leur province il leur faut parler anglais pour obtenir la moindre situation décente, alors qu'en Bretagne il est bien connu que le bretonnant ignorant le français est promis aux plus belles destinées. L'oppression des anglophones oblige les Québécois à élire un parlement provincial et même, c'est un comble, à avoir un gouvernement qui gouverne, alors qu'ici c'est librement que Paris nomme une CODER et tient à l'occasion compte de ses avis. Le Québec trouve insuffisant son pourcentage et veut la totalité des impôts levés dans la province. Ici depuis longtemps ce sont les percepteurs locaux qui en assurent le recouvrement. Le Québec a conclu récemment des accords particuliers avec la France (je suppose qu'il y a été obligé par Ottawa), alors que c'est depuis 1832 que la Bretagne en a signé un, et je me plais à souligner que Paris respecte avec la plus scrupuleuse exactitude la libre interprétation qu'en fait le gouvernement.

Donc les faits sont clairs : tyrannie d'un côté, liberté de l'autre. Quant aux sentiments de la population, ils sont bien connus de tous. Là-bas on demande la révision de la constitution. Ici on vote bien-pensant depuis l'invention de l'isolir et même avant. C'est donc que de ce côté de l'Atlantique les gens sont satisfaits.

Ah ! qu'il était opportun de crier « Vive le Québec libre ! » sur les bords de Saint-Laurent. Devenez vite indépendants amis canadiens ! Et demandez vite votre rattachement au vieux pays ! Je sais bien que vous dites : « Les Français, faut pas les truster » mais je pense que mon article vous prouvera que vous avez tort et que vous pouvez faire confiance à la France. Venez et vous aurez comme nous tous les attributs d'un pays libre : départements, CODER et le droit désormais imprescriptible d'appliquer librement chez vous les décisions qui auront été prises à Paris sans même vous consulter.

Nous sommes concernés...

Tout notre avenir, à nous autres étudiants de Bretagne, dépend en effet de la solution qui sera apportée à ces problèmes. En ce début d'année, nous retrouvons certes toute la kyrielle des problèmes universitaires : mise en place de la Réforme, pénurie de professeurs, manque de locaux, etc.

Pourtant, le plus important de ces problèmes est sans doute celui des débouchés. Combien de ceux qui sont actuellement étudiants ou qui le deviennent, trouveront-ils à s'employer ici comme ils le souhaitent ?

L'avenir des étudiants de Bretagne ne peut plus être dissocié de celui de leur région. Chacun d'entre eux doit en prendre conscience et se rendre compte qu'il ne résoudra valablement sa situation personnelle que si une solution d'ensemble est apportée au problème breton.

La J.E.B., depuis plusieurs années, agit dans cette perspective. Association régionale, mouvement culturel et d'études économiques et sociales, elle se propose d'achever cette année son insertion dans le milieu étudiant en se préoccupant de ses problèmes. Ainsi pourra-t-elle de mieux en mieux regrouper tous les étudiants bretons, dans son combat pour la Bretagne et pour l'Université Régionale.

un drôle de nom pour une drôle de boutique
des gadgets et toute la mode "in"

U
a
n
d
o
w
n

c'est ta boutique à toi chez **SIGRAND**

10 % de réduction
sur présentation de ce journal

Covett

Demandez, lisez :

ECONOMIE-CULTURE

Plaquette illustrée (122 pages) éditée par la J.E.B.

Extrait du sommaire :

LES VILLES BRETONNES :

- L'avenir économique de Quimper et de sa région, par Georges MORIZO, O. Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper.
- Lorient, ville jeune, par Y. ALLAINMAT, Député-Maire de Lorient.
- Saint-Brieuc, ville en expansion, par Yves LE FOLL, Député-Maire de Saint-Brieuc.
- Fougères, ville industrielle, par P. BLANCHET, Président de la Chambre de Commerce.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

- L'aménagement du bassin de la Basse-Vilaine, par Paule FERRÉ-CHAMPAUD, Professeur d'Histoire et Géographie au Lycée Jean-Macé, Rennes.
- Les comptabilités économiques régionales et leur utilisation, par Michel PIERRE, du Centre Régional d'Etudes et de Formation Economiques (C.R.E.F.E.).
- Les migrations bretonnes, par C. LE GUEN, Maître-Assistant de Géographie à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rennes.
- Conditions du redressement économique de la Bretagne, par Luc ROBOT.

LES ATOUTS BRETONS :

- Une expérience de Télé-Promotion dans l'Ouest de la France, par L. MALASSIS, Professeur d'Economie Rurale (E.N.S.A. Rennes), Directeur technique et pédagogique de Télé-Promotion Ouest, branche rurale.
- La Bretagne exportatrice, par Joseph MARTRAY.
- Le développement du Tourisme nautique en Bretagne intérieure grâce à l'aménagement de nos liaisons fluviales, par René HENNO, Président du Comité Promotion Touristique des Canaux Bretons.
- La Nature protégée, nouvelle ressource touristique pour la Bretagne, par Albert LUCAS, Président de la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (S.E.P.N.B.).
- Brest, port pétrolier relais, par l'Amiral AMMAN.

CULTURE :

- Lettre aux étudiants bretons sur la culture populaire, par Pierre-Jakez HÉLIAS.
- L'architecture de la chapelle bretonne au XV^e siècle, par M. COPPI, Licencié ès Arts.
- Da heul red ar mor, gend an Dr TRICOIRE.

Prix de Vente 8 F (étudiants 5 F) : à adresser à la F.A.J.E.B. - C.C.P. 1452-72 Rennes
2, rue Lafayette, Rennes - O.M.J.C., av. Foch, Brest

PROBLÈMES DE LA RENTRÉE BRESTOISE

Octobre, novembre : c'est le début de l'année universitaire, c'est le moment où l'on commence à entrevoir les perspectives favorables ou défavorables, qui se présentent, pour les étudiants et pour l'Université. Qu'en est-il à Brest ? Les problèmes de locaux ou d'équipement semblent se présenter d'abord. Mais ils ne sont pas les seuls, car ils sont liés à ceux de l'expansion régionale.

En ce qui concerne les locaux, un point positif est à noter tout d'abord, du fait de l'ouverture de la 2^e tranche des bâtiments du Collège Littéraire Universitaire. Le C.L.U. va enfin pouvoir quitter définitivement ses bâtiments provisoires de l'avenue Foch et s'installer tout entier au Bouguen. Les historiens-géographes y rejoignent les littéraires et anglicistes. Tous pourront maintenant disposer également des amphithéâtres, au nombre de trois (deux de 150 places et un de 300). Le C.L.U. peut ainsi accueillir maintenant les 1700 étudiants qui s'y sont inscrits. Il n'en est pas pour autant terminé. Un amphithéâtre de 600 places doit encore être construit et une troisième tranche demeure à réaliser. Il restera aussi à obtenir sa transformation en faculté.

EN SCIENCES

La Faculté des Sciences, par contre, est à l'étroit, et cela pour au moins deux ans encore. Tant pour la recherche que pour l'enseignement, les locaux manquent, en particulier en ce qui concerne C.P.E.M. De ce fait, quelques cours doivent avoir lieu rue Duquesne, dans les bâtiments libérés par le C.L.U. L'extension de la Faculté des sciences cependant ne pourra avoir lieu qu'à la rentrée 1969.

Un Institut de Droit et de Sciences Economiques a été ouvert par la mairie de Brest, également dans d'anciens locaux du C.L.U. Ici aussi se posent des problèmes de places, en raison de l'affluence étonnante des étudiants puisque 500 inscriptions ont été enregistrées au secrétariat.

Reste l'infrastructure universitaire d'ensemble. La nouvelle bibliothèque universitaire est en cours de construction sur le plateau du Bouguen et serait achevée d'ici mai prochain.

Le nouveau Restaurant prévu à

Kergonnet ne serait prêt par contre qu'à la fin de l'année 68. Sa capacité d'ailleurs sera de 700 places, comme celle du R.U. actuel. D'ici là, il faudra sans doute faire souvent la queue dans celui-ci.

En ce qui concerne le logement, des difficultés semblent s'être présentées cette année. Car si 50 demandes seulement sur 300 ont pu être acceptées pour l'admission à la cité des étudiants, cela n'est-il pas dû à ce que la construction des deux cités prévues au Bouguen ne semble pas avoir progressé depuis le début de l'été ?

L'EQUIPEMENT SPORTIF

Enfin, pour l'équipement socio-culturel, aucun nouvel aménagement non plus n'est à signaler. La situation pourtant est grave, puisque les établissements universitaires ne disposent, en propre d'aucune installation nécessaire à la pratique régulière et efficace des activités physiques et sportives.

La construction, prévue pour 1966 :

- au Bouguen : de gymnase et terrains d'exercices (pistes terrains de hand, volley, tennis...),
- sur la Z.U.P. : d'aménagements des aires de plein air, d'une salle de sports et d'une piscine.

n'est même pas encore commencée. Comme l'an dernier, les étudiants ne pourront donc disposer qu'à heures fixes de la salle Cerdan, de la piscine municipale et du stade du Polygone.

Et l'étude de la construction du foyer étudiant n'en est encore qu'au stade de l'avant-projet.

Mais en dehors des locaux, et de l'équipement, d'autres aspects de la rentrée brestoise doivent être envisagés. Enumérons-les brièvement :

— Le problème de l'encadrement. L'on se souvient de la grève de mai dernier à la Faculté des Sciences, pour protester contre le refus du Ministère de l'Éducation Nationale d'accorder le nombre minimum indispensable de postes d'enseignement. Des problèmes restent toujours posés, notamment pour les T.P. En Lettres malgré l'insuffisance des postes d'enseigne-

ment, il n'a pas été possible de pourvoir à tous les postes créés.

LES DEBOUCHÉS

— La question des débouchés. Celle-ci devient essentielle, dans la mesure où l'enseignement n'en offre plus guère en Bretagne. Les portes de sortie étant incertaines vers l'industrie, absente ou presque dans notre région, devra-t-on en conclure, comme le fait par exemple le doyen de la Faculté des Sciences, M. Teste, que « dans la grande majorité des cas, les étudiants brestois seront condamnés à l'exode vers des régions de développement économique plus avancées » ?

La décentralisation universitaire à Brest a été, et est souhaitée pour contribuer à l'animation et au relèvement économique et culturel de la Basse-Bretagne. La mise en place de l'université brestoise n'est pas encore achevée (puisque l'école de Médecine et l'Institut de Droit en particulier n'en sont qu'à leurs premières années d'existence) qu'en son sein se posent des problèmes ne seraient-ce que de capacité d'accueil ou d'harmonisation des équipements à l'ensemble des besoins des étudiants.

Aujourd'hui, l'on doit en outre se poser la question de la finalité de l'Université brestoise : « La vie universitaire est de jour en jour plus étroitement liée à celle de tout ce qui compose la ville, le département, la région » a écrit un recteur d'Université, il n'y a pas longtemps. Déjà les sortants de l'École Supérieure de Commerce ne trouvent pas de situation dans la région. Si d'importantes décisions ne sont pas prises rapidement pour favoriser le développement économique régional, faudra-t-il conclure que les facultés et les écoles de Brest n'auront bientôt d'autre objet que de faciliter l'exode des jeunes bretons, en leur procurant les hautes qualifications indispensables ? Ces perspectives sont bien sombres.

L'étude des problèmes posés par la mise en place de l'infrastructure universitaire à Brest en relation avec le développement économique de la région sera une tâche essentielle du conseil universitaire qu'a décidé de créer la J.E.B.-Brest cette année.

F. Broudiou.

TOM POUCE BAR Face Hôpital Navon
AMBIANCE AGREABLE - HOT-DOG - SANDWICHES - JEUX
 CHOUCHEM - BIÈRE PRESSION - KRONENBOURG - STELLA ARTOIS

Mesk ha mesk

● Trois livres viennent de paraître qui ont trait à la Bretagne ou aux problèmes régionaux :

— Le premier est de MAURICE LE LANNOU, professeur de géographie à la Faculté des Lettres de Lyon. Le titre en est « Le Déménagement du territoire ». M. LE LANNOU y a rassemblé des chroniques de géographie qu'il a publiées dans le journal « LE MONDE ». Le livre est publié au Seuil, coll. « Esprit ».

— Le second est d'un historien, RONAN CAERLEON. Il présente les luttes de la minorité bretonne pour la survie d'une civilisation qui veut s'insérer dans le monde moderne, « de la sinistre affaire de Comte sous Gambetta à la tentative de coup d'Etat breton de 1940 ». Il s'agit de « Comptes pour une République Bretonne », soutiré « dossiers secrets de l'autonomie breton ». (Ed. La Table Ronde, coll. « L'histoire contemporaine revue et corrigée »).

— Le dernier est une étude de sociologie qui paraît dans une nouvelle collection « Le monde sans frontières », chez Fayard. EDGAR MORIN présente « Commune en France la métamorphose de Plouméné ». C'est la description de la révolution silencieuse qui s'opère depuis quinze ans dans une commune du Sud-Finistère.

« L.E.B. » rendra compte de ces trois nouveaux livres dans ses prochains numéros.

SOURIONS...

Cerveau électronique.

Connaissez-vous le problème qu'un savant hollandais vient de poser à un ordinateur ultra-perfectionné ?

Le voici :
« Soit deux montres. L'une est cassée et définitivement arrêtée. L'autre retarde d'une seconde par vingt-quatre heures. Laquelle des deux doit-on utiliser ? »

Réponse du cerveau électronique :
« Celle qui est arrêtée, car elle indique l'heure exacte deux fois toutes les vingt-quatre heures ; ce que l'autre ne fait qu'une fois tous les cent vingt ans. »

Une jeune estivante à une autre :
« 15 jours que nous sommes-là, et pas un seul rendez-vous, tu ne trouves pas qu'on fait de station balnéaire on devrait plutôt appeler cela une région sinistrée ? »

Un père de famille télégraphiste à un ami qu'il ne pourra aller dîner chez lui ce soir : « Enfants de sortie, obligé tenir compagnie surse. »

La J. E. B. et

... A LA CONTESTATION

Voici maintenant 15 ans naissait à Rennes une association culturelle : la Jeunesse Etudiante Bretonne. Elle se proposait de présenter à l'ensemble des étudiants bretons les divers aspects d'une culture aussi méconnue que mésestimée : la culture bretonne. La plupart n'avaient en effet que trop tendance à l'envisager au travers d'archétypes tels que Bécassine. L'on ne pensait pas, ou peu, que les réalisations culturelles du peuple breton correspondent à une façon d'être aussi originale que ses manifestations. On songeait encore moins sans doute que cette culture pouvait toujours se développer dans les temps actuels.

DE L'INFORMATION...

Mais la J.E.B. dut bien vite prendre conscience que cette promotion culturelle était impossible sans le développement économique de la région. L'intérêt d'une société pour les biens culturels ne se manifeste qu'une fois atteint un stade d'épanouissement socio-économique. La J.E.B. en étant consciente, elle s'assigna un rôle d'information, auprès du milieu étudiant, sur le contexte économique et culturel breton. Elle devint une association culturelle et d'études économiques et sociales, ajoutant à sa première fonction celle de formation de ses membres. Ainsi elle s'orientait vers l'examen des perspectives offertes à la Bretagne.

La dégradation de la conjoncture socio-économique en Bretagne ne cessa en effet de s'accroître. D'une façon plus générale, l'ensemble de l'hexagone est atteint de malaise. Et, de nombreuses analyses ont dénoncé, depuis plusieurs années, les méfaits d'un appareil centralisé et centralisateur.

La « régionalisation », telle qu'elle est officiellement conçue, n'a abouti jusqu'ici qu'à une déconcentration administrative, peu profitable aux régions. Les régions agronissent faute de dynamisme interne, sans que cela ne profite pour autant à un Paris hypertrophié qui ne parvient pas à éviter l'asphyxie.

Dans la plupart des régions, se posent de ce fait en termes cruels des problèmes d'industrialisation et de créations d'emplois, d'accroissement du revenu et d'amélioration du niveau de vie. Cette situation est en Bretagne d'une extrême gravité : elle connaît en effet la plupart des handicaps que l'on trouve ailleurs isolés ou sous une forme moins inquiétante.

Mais aujourd'hui, il ne suffit plus de déplorer la gravité d'une situation à laquelle aucun remède digne de ce nom n'est apporté ni le caractère bien souvent rétrograde de mesures qui ne font qu'accroître les disparités existantes. La J.E.B. en conséquence ne se contente plus de son rôle d'information, mais se pose en mouvement de contestation. Elle remet en cause le système général de la conjoncture actuelle et opte pour une régionalisation des centres de décision, et d'animation, en particulier par la création d'une assemblée régionale élue. Elle opte aussi pour la mise en place d'une politique incitative qui seule amènera le développement indispensable de l'économie bretonne.

Étudiant breton, le manque d'emplois industriels dans notre région est à l'origine du sous-emploi latent dans nos campagnes. Ce dernier est l'une des causes principales de la crise structurelle de l'agriculture aujourd'hui. L'exode rural va gonfler le secteur tertiaire déjà sur-développé, ou bien c'est l'exil, hors de Bretagne. Cette situation que connaissent actuellement des milliers de jeunes, tu es appelé à la connaître si un changement radical n'intervient pas. Ce problème que pose la J.E.B. n'est autre que le tien : tu te dois de la rejoindre dans son combat.

Tu peux rejoindre la J.E.B. dans une de ses sections. Il existe des sections J.E.B. dans les trois villes universitaires de Bretagne : à Brest, Rennes et Nantes. La J.E.B. regroupe également les étudiants bretons des universités de Paris et Lille, et de nouvelles sections sont en voie de formation à Grenoble et Angers. Toutes ces sections sont réunies en une Fédération : la F.A.J.E.B. (Fédération des Associations de Jeunesse Etudiante Bretonne).

Les activités proposées par la J.E.B. sont très variées et se répartissent autour de deux ou trois pôles principaux. Le premier, en tout cas celui qui prend une place de plus en plus importante dans la vie de l'association, est celui des cercles d'études. Ce sont :

— Un CERCLE D'ETUDES ECONOMIQUES ET SOCIALES : il a pour objet de permettre à ceux qui suivent ses réunions d'acquiescer une connaissance générale des problèmes qui se posent actuellement dans notre région (exemple : Brest l'an dernier, a fait un tour d'horizon des grands secteurs de l'économie bretonne) ou la connaissance précise d'un sujet plus restreint (exemple : Rennes a étudié les mécanismes de l'aménagement du territoire). Il donne l'occasion à ses membres

de réunir une documentation sur une question, de l'étudier, et ensuite d'envisager une action d'information ou même de contestation, par des articles, motions, etc.

— LE CERCLE D'ETUDES CULTURELLES se réunit de la même façon. A Rennes, selon le désir des participants, il est devenu un cercle artistique. Cette année, à Brest, ce cercle projette de s'intéresser à la littérature bretonne d'expression française et aux beaux-arts (peintres, sculpteurs).

— Des REUNIONS D'INFORMATION ou des JOURNEES D'ETUDES, réparties sur toute l'année, dont l'objet sera fonction de l'actualité ou des souhaits exprimés par les cercles.

— Un dernier secteur enfin n'est pas négligé, c'est celui des loisirs. Il comporte :

— UNE SEANCE HEBDOMADAIRE DE DANSES BRETONNES, à Brest le vendredi, à Rennes le lundi.

— UNE CHORALE UNIVERSITAIRE, à Brest, interprète des chants bretons et français ; le chœur d'hommes qui en est issu s'intéresse aux vieux chants marins.

— Une section de LUTTE BRETONNE existe également à Brest.

— Enfin, des festou-noz, des bals bretons, et des milis étudiantes se sont organisées au cours de l'année.

Tel est l'essentiel des activités de la J.E.B. Ce n'est certes pas seulement cela, car la J.E.B. c'est aussi une ambiance où l'on aime venir retrouver des amis.

Étudiant breton,

- pour connaître ton pays.
- pour lutter pour ton pays.
- pour obtenir la promotion culturelle, économique et sociale de la Bretagne.
- tu dois adhérer à la J.E.B. et participer à ses activités.

J.Y.L.

ses activités 67-68

Un Cercle Universitaire

— Une nouveauté consistera cette année en la création d'un CERCLE D'ETUDES UNIVERSITAIRES. La J.E.B. a pris conscience qu'elle devait s'intéresser dans son optique propre, aux problèmes du milieu social dans lequel elle est insérée. Voilà pourquoi elle va aborder les questions universitaires, qui intéressent chaque étudiant : le rôle d'une université régionale, la décentralisation universitaire (Brest), l'infrastructure, etc. Ainsi, la J.E.B. veut-elle faire écho au terme « étudiant » qui figure dans son appellation, et s'ouvrir à de nouveaux aspects bien souvent négligés.

— Enfin, un dernier cercle fera son apparition, en particulier à Brest : ce sera un CERCLE EN BRETON, pour les bretonnants ou ceux qui veulent le devenir. Il étudiera les sujets les plus divers au gré des participants, et constituera un bon complément aux cours de breton.

L'activité de ces cercles se concrétisera notamment par la rédaction d'articles, destinés à la publication dans :

— Le journal « AR STUDIER - L'ETUDIANT BRETON », qui se propose d'être LE JOURNAL des étudiants de Brest, Rennes et de

l'ensemble de la Bretagne. Il en est à sa deuxième année d'existence, et diffuse des informations et des études économiques, culturelles et universitaires.

— Les « J.E.B.-INFORM » : feuilles ou cahiers ronçotés, diffusés par les sections pour présenter un problème particulier, leurs activités, leurs conférences, etc.

— Et enfin la plaquette annuelle « ECONOMIE - CULTURE », organe de liaison entre les étudiants et les milieux économiques et culturels de Bretagne.

Toute cette presse est largement diffusée, et apporte ainsi aux étudiants une information authentique sur les divers aspects de l'actualité bretonne.

Par les cercles d'études, l'étudiant a donc la possibilité d'améliorer ses connaissances sur la Bretagne. D'autres moyens lui sont encore proposés :

— des COURS DE LANGUE BRETONNE : un premier degré est destiné aux débutants, un second aux bretonnants.

— Un CYCLE DE CONFERENCES, sur des sujets économiques, culturels ou plus généraux.

ETUDIANT BRETON,
Tu te dois de lutter pour le renouveau économique, social et culturel de la Bretagne.
Participe aux activités de la J.E.B. !

Maison LÉON

68, rue Jean-Jaurès

15, rue de Siam

Place Saint-Louis

Prix spéciaux pour étudiants

ETUDIANT BRETON,

La mise en place d'institution régionale démocratique (assemblée et exécutif élus) est aujourd'hui une nécessité.

Tu dois les exiger, avec la J.E.B.

LES REVUES

■ Pour Joseph MARTRAY, dans le n° 103 de « la Vie Bretonne » : « Le temps du repli, de la réserve et de la clausstration est bien révolu pour la Bretagne ». Pour peu qu'on veuille bien ne pas oublier la présence de la mer sur ses trois faces, la Bretagne se trouve en réalité au milieu du monde occidental et des pays atlantiques ». C'est pourquoi, « le grand dessin » du Comité d'Etudes et de Liaisons des Intérêts Bretons » (C.E.L.I.B.) est d'ouvrir la Bretagne sur l'étranger, par l'ouverture de centres bretons à Londres et Paris et par l'établissement de relations avec la Galice. La revue consacre en effet de nombreuses pages à l'ouverture du Centre Elysées-Bretagne à Paris, qui se propose de « présenter en permanence la Bretagne, sous sa forme la plus moderne et la plus dynamique ».

— aux chances économiques de la Bretagne, et le Royaume-Uni entrant dans le Marché Commun.

Enfin au voyage d'une députation de la Galice espagnole venue en Bretagne en mai dernier étudier l'économie de la région et les possibilités de resserrer les liens unissant les deux régions.

M. PHILIPPONNEAU
QUITTE LE CELIB RÉNOVÉ

Le sommaire de la revue, en plus de chroniques sur les canaux bretons, sur la situation de la pêche en Bretagne-sud et la promotion de la culture bretonne, comporte le compte rendu des importantes assemblées générales du CELIB de mai et juillet à Rennes et Loudéac. A Rennes, M. Georges PIERRET devait présenter un rapport précis, mais assez inquiétant sur l'évolution de la situation régionale, tandis que M. MARTRAY, faisait part de son « projet de rénovation » du CELIB, qui, par ses nouvelles sections « recherche » et « promotion », doit rester, à côté de la CODER, « un organisme plus que jamais

indispensable d'étude, de promotion, d'information et éventuellement de rassemblement ». Tous ne pouvaient être d'accord sur ce projet de réforme, en particulier M. PHILIPPONNEAU, qui déclara « la solution des problèmes bretons ne peut être trouvée sous une formule d'apolitisme »; elle exige un changement de la politique générale ».

Les nouveaux statuts furent cependant adoptés à Loudéac, mais M. PHILIPPONNEAU avait décliné de quitter le CELIB. Une motion finale donnait pour mission au nouveau CELIB de tout mettre en œuvre pour obtenir l'aide conjuguée de l'Etat et de l'Europe pour adapter l'économie bretonne aux nécessités de la concurrence. (La Vie Bretonne, 7, place de Bretagne, Rennes).

■ Le numéro 3-1967 de AR FALZ, revue du Mouvement de la Culture Populaire Bretonne, présente ce que devait être la Journée de l'Action Régionale Progressiste du 8 septembre à Lorient. Dans un article « action régionale et socialisme », Roger Prat, député du Finistère, rappelle la phrase de Yann Sohier : « Les travailleurs bretons sont deux fois prolétaires : une fois en tant que travailleurs, l'autre en tant que Bretons », et écrit : « Pour donner aux travailleurs de Bretagne le moyen de vivre dans leur région comme des hommes de la fin du vingtième siècle, il faut un régime dont le souci soit précisément l'homme et non le profit ».

A Lanargol publie en outre dans ce numéro une importante étude, très fouillée, sur l'histoire récente du combat pour l'enseignement régional, qu'il intitule : « La démocratie l'emportera ». Elle est à lire, ne serait-ce que pour connaître les débâcles permanentes du gouvernement devant les légitimes revendications culturelles de la Bretagne. Mais les défenseurs des langues régionales pourront-ils

continuer à supporter les tromperies éhontées dont ils sont constamment l'objet ? (Ar Falz, Maison du Peuple, Brest).

UN COMBAT POLITIQUE

■ A l'occasion des récents incidents agricoles en Bretagne, l'édito du n° 47 du « Peuple Breton », organe de l'Union Démocratique Bretonne (U.D.B.) écrit : « Réforme de structure de l'agriculture, refus du Marché Commun libéral, solution démocratique et socialiste du problème de l'emploi et de l'industrialisation en Bretagne, telles doivent être les lignes d'un combat qui ne peut être que politique ». L'U.D.B. est en effet persuadée de la nécessité que « la lutte pour la survie de la Bretagne doit unir toutes les forces de gauche ».

C'est la raison de sa participation à la Journée Régionale Progressiste de Lorient. « Le principal est que les problèmes régionaux ne pourront pas être résolus dans le cadre du libéralisme capitaliste ; il y a là une exigence du socialisme »; de plus, les problèmes régionaux doivent être réglés par les intéressés eux-mêmes au sein d'une assemblée élue : il y a là une exigence de la démocratie ».

Autres articles : les tendances actuelles du syndicalisme agricole ; les cantonales et la défaite de Richet ; le début d'une grande étude : un « choix fondamental, Ouest ou Bretagne. (Le Peuple Breton, BP 103, Rennes).

■ AR VRO, revue culturelle indépendante, se préoccupe de l'unité du Mouvement Breton. Dans le numéro de juillet, l'éditorial de Meavenn se prononce pour la définition d'une entente, même provisoire et sur des objectifs limités entre les organisations bretonnes. Xavier Grall lui fait écho dans « Colères » : « La vérité est que la constitution d'un Front politique est devenue pour la Bretagne de la plus grande urgence... »

D'ONDRA LYSOHORSKY A IWAN DIBREDER

Savez-vous ce qu'est le lachique ? Cela est peu probable en effet, dans la mesure où il s'agit d'une langue slave, qui se situe à

Trois rubriques continuent de présenter dans AR VRO l'intérêt le plus grand :

— La tribune libre, qui comporte dans cette livraison : « Bretagne et Socialisme » ; la querelle de l'orthographe ; les activités d'Emglec Erza.

— Une série de documents, présentant notamment la destruction politique de la Bretagne en 1789.

— une revue de presse « régionaliste ».

AR VRO se montre de plus en plus le point de rencontre de tous les militants bretons : c'est ce qui fait son intérêt. (BP 53, Landerneu).

■ Nous avons par ailleurs remarqué dans la presse bretonne :

— Dans « Skol Vreiz - L'École Bretonne », cahier pédagogique bimestriel : « culture et décentralisation » ; « l'œuvre de Tanguy Maletmanche » de P. Jakez Hélias ; « les conditions de l'agriculture », de P. Honoré (6, rue Neptune, Brest).

— Dans « L'Avenir de la Bretagne », journal national breton et fédéraliste européen : action régionale progressiste de Yann Fouéré ; projet d'amélioration de nos transports ferroviaires ; la comédie du Québec, de P. Bernard. (BP 89, Brest).

— Dans « Bleu-Brug », un « essai sur la minorité linguistique de Basse-Bretagne » par le professeur FALCHUN. (La Salette, Morlaix).

— Dans « Paysan Breton » : un résumé d'excellentes conférences présentées au cours d'un stage du Centre de Promotion Sociale de Saint-Ségal, sur « la Bretagne et le développement ». (N° 789-790, Bd Clemenceau, Saint-Brieuc).

mi-chemin entre le polonais et le tchèque et qui, est parlé dans le territoire de l'ancien comté de Silésie, dont la capitale est Ostrava, en Tchécoslovaquie. Et sans doute connaissez-vous encore moins le

nom du poète lachique ONDRA LYSOHORSKY. Il mérite pourtant d'être connu, et la revue AL LIAMM (1) (numéro 123) vient de nous le présenter. Poète, socialiste, c'est lui qui a créé la lachique écrit, ce qui lui a valu d'être longtemps brimé par la Tchécoslovaquie, mais aussi d'être honoré par son élection comme membre de la Société des Ecrivains de Moscou. Aujourd'hui, après avoir assuré la renaissance d'une langue sur le point d'être éteinte, ONDRA LYSOHORSKY est un des poètes les plus célèbres de la République Socialiste de Tchécoslovaquie.

LYSOHORSKY est venu en Bretagne et a rencontré des écrivains bretons. GOULVEN PENNAOD et RONAN HUON ont traduit quelques-unes de ses poésies. On y sent la fertilité du poète pour sa langue et son pays :

« Et dans mon cœur,
leur de sang
comme le soleil du matin,
le pays Lachique brille dans
[ses éclats
un pays si froid autrefois,
un pays si noir autrefois »

Dans « HAMLET », il médite sur la vie :

« Où suis-je ? (...)
Notre siècle ne respire plus à
[se chercher... »

C'est enfin le poète sensible de la libellule, de l'oiseau et du soleil.

Nous faire connaître ONDRA LYSOHORSKY est donc une heureuse initiative d'AL LIAMM. Dans la même livraison, doivent aussi être remarqués les articles de YANN EEZEL (1908-67) qu'il consacre à son pays d'origine, Douarnenez, décrit avec amour, mais aussi avec humour, dans un

style et avec un vocabulaire dont la précision et la vigueur devraient attirer l'attention des jeunes bretonnants.

UNE ETUDE DE RYTHME

IWANN AN DIBREDER est un Lorientais. Il a collaboré à des traductions que faisait le poète Loez HERRIEU et publié la correspondance d'un autre grand poète vannetais, CALLOCH. La revue « BRUD » (2) (n° 26) publiée de lui « LUSKAOU » qu'il présente lui-même ainsi : « Ces pages sont d'abord des sentiments que j'éprouvais profondément, à commencer par celui d'être en breton, et voilà l'essentiel. Les exprimant, en m'y livrant, au face de la forme à leur donner, je me livrai à une étude de rythme, et voilà le second point. Et voilà en Bretagne la nouveauté. Je n'ai pas cherché à faire œuvre poétique, je ne me dis point poète. J'ai tendu plutôt à indiquer aux poètes de Bretagne que la forme de la poésie dans une langue doit être basée sur le rythme de celle-ci, et qu'il doit y avoir en langue bretonne une tout autre poétique que la stérile rabâchage bardique, scandé par un insupportable métrisme ».

Ce numéro de « BRUD » présente ensuite la traduction, par E. LE BARZIC, de deux contes de HAUFF. Et la musique et les paroles de six chansons populaires récemment écrites par Anjoela DUVAL et Fanch DANNO, et qui vont faire la matière des Veillées Bretonnes du Trégor (Strollad Beilhadegou Treger), dont les soirées vont incontestablement reprendre. Les chanteurs trégorrois peuvent ainsi renouveler et enrichir leur répertoire de façon intéressante.

F.B.

(1) « AL LIAMM », R. HUON, 2, venelle Poulbriquet, Brest.
(2) « BRUD », A. MERSER, 6, rue Beaumarchais, Brest.

LISEZ AL LIAMM

(Directeur Ronan HUON)

La plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (22^{ème} année),
6 numéros : 10 F. (étudiants)

S. Cheret, 109, Bd de Verdun C.C.P. 2184-34 Rennes

ÉDITIONS AL LIAMM

(83 titres des meilleurs écrivains bretons)

Demandez catalogue : Mlle J. Quélic, 47, rue Notre-Dame - GUENEMP

BRUD

ar yez hag ar vro

ÉDITE :

Divisou eun amzer gollet

70 chroniques bilingues de P.J. HÉLIAS

160 pages — En souscription : 11 F.

Mevel, Brest

C.C.P. 1499-55 Rennes

SKOL VREIZ

l'École Bretonne

Cahier Bimestriel

Histoire, Littérature, Arts, Chants

Abt. : 10 F. les 6 N°

SKOL VREIZ, Brest, C.C.P. 2248-95 Rennes

Librairie "Brentano's"

TOUS LIVRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

7, Quai Chateaubriand - RENNES - Tél. 40-70-32

Faites confiance
à nos annonceurs

CÉSAIRE HA NI

Ar Martinik a zo eun enezenn eus an Antilles, e veza warni 300 000 bennag a dud. Eno, eo ganet, e 1913, ar politiker hag ar barz AIME CÉSAIRE. Heman a zo deuet da veza unan eus ar re vrudeta e-foes ar skrivagnerien na.

E bal penna a zo dond a-benn, en e varzoñs da gendeuz e gudenno dezan e-unan e re e ouenn hag e drama e bobl mahagnet. En eur en em ouestla d'e genvrois, e fell dezal rei eun testenl evel den, hag e-sked-se eo eun testenl talvoudus evel an oll. E venoz a zo kinnig da dud e ouenn adkavout talvouderezh pebl den, ha gand se rei kalon dezal da c'hoantad beva, beza dieub ha beza du, ha n'eo ket ken sklavet ha trevadennid.

DRAMA AN DUD DU

Goude beza embannet meur a zaatmadenn barzoneg, en-us kroget CÉSAIRE da skriva peziou-c'hoari : « eun maread-amzer er Hongo » ; « Une saison au Congo » ; « Va c'hoariva, enezan, a zo drama an dud du er bed modern ».

Paedra a gawe ar Vretoned da zardrapedi CÉSAIRE, ha lod vraz eus ar skrivagnerien zo a-hiriz. O hudennou a zo henvel-mik ouz on re, pe dost. Zoken marteze hin ar yez. Setu da skwer ar pezh a lavar CÉSAIRE da genver embannadur e oberenn alwez : « e' eus touz penaoz, ma s'eo eur barz o skriva e galleg, morn n'em-eus sonjet

edon eur barz gall. Ma karit, dibabet-am-eus skriva e galleg, dre n'eo ar yez-se a anavezan ar gwella. Eur benveg eo evidon ar galleg, med anad eo en-eus fellet din ne vefen ket trebet gand ar benvege, da lavared eo keal oa nebeut-ha da zardrap ar galleg eged da implijoud ar galleg da lavared on hudennou euz an Antillez pe Afrika ha da lavared on « me » afrikan ».

En em houlen a ran, breman pa zo tud e Breiz evel Paol QUEINNEC hag a buch o foanious hag o hoanagou a Vretoned, med e galleg, hag er ne diefe ket lennegrez Vreiz beza skrivet kement e galleg hag e brezoneg, gand m'en en lakayo ket an oll d'ober gand ar galleg. D'an nebeuta, diouz, ha ne diefer ket klask rei da anavezoud al lennegrez brezoneg, d'ar Vretoned tan darnvuia anezou divarreg hirlec da lenn brezoneg pe zoken da gouz, ha d'ar hallegerien ha da dud ar hebiou all, dre droidigeziou, heb lezel a-gostus evid se, gand e startiad er hontrol, an emgann evid kaoud deskadurez ha blivout-kelouel e brezoneg ?

Rag arabad eo ankoumae-had ar pal a zo tamm pe damm on hini deom oll an deiz a-hiriz c'hoaz : dond a-benn da lakaad on oll genvroñs da vezaoud se int Bretoned en gwirionez. Da glask on-eus eta an doarouz gwella da disoud ar pal-se.

P. QUEINNEC :

Le médiane est souvent nôtre, quand, en tête d'une œuvre littéraire écrite en langue française et parlant de, ou pour la Bretagne, nous reconstruis un nom d'auteur dont les sonorités bretonnes nous sont bien familières.

Cette médiane s'est manifestée une nouvelle fois en moi, quand me fut présenté « le poème de l'âme qui a faim », de Paol Queindec (1). Nous sommes trop habitués à cette littérature « réginnale » plus souvent sincère, mais sans talent qui fait plus de mal que de bien, auprès des profanes pour la chose bretonne ; ces profanes ayant méconnaissance et préjugés par la force des choses des joyaux écrits en langue bretonne.

Au terme d'une première lecture, menée d'un jet et de ravissements en irritations, cette prévection s'est changée en joie et bonheur : joie et bonheur de découvrir un poète, un vrai, surtout que celui-ci est jeune et étudiant au C.L.U. de Brest.

LE METISSAGE CULTUREL

Néanmoins, ce talent ne va pas sans poser le problème qui revient à chaque fois dans de telles circonstances, et que Senghor a justement appelé le « métissage culturel », un état qui ne va sans déchirement, au point que, même si Queindec écrit également en langue bretonne, à l'imitation du haïtien, Léon Léaleu, nous pourrions ainsi le définir :

« Ce désespoir à nul égal d'apprivoiser avec les mots de France ce cœur qui m'est venu de Bretagne. »

Ce désespoir ne va souvent pas sans révolte et c'est avec la simplicité, deux primordiales de la poésie, ce qui me séduisit d'emblée dans « le Poème du pays qui a faim ». Dès les premières pages, Paol Queindec répète en effet sur divers modes ce qui est peut-être résumé en ces vers :

« comprenez-moi
il fallait que je sois (...)
la parole d'antité qui va droit
[aux cœurs sans histoires]

Mais comme la négritude de Césaire, la « bretonnité » de Queindec n'est « qu'une postulation agressive de la fraternité », ce qui lui permet d'ajouter :

« Il nous appartient
d'enfin secouer le joug »

C'est donc un cri, ce poème et quoi de plus simple, qu'une plainte hurlée à pleine voix. Crie que provoque la souffrance, crie aussi quand, las d'endurer, l'homme brimé adopte enfin la position offensive et lance l'assaut révolté :

LE POÈME DU PAYS QUI A FAIM

« Nos cris se répandent comme
[des laes
nos cris se font sources, nos
[cris se font fleuves
cours rampants haléants bri-
[sés
nos cris s'ombrés de joie féroce
[et noirs de liberté]. »

Appel évolutant à ceux qui ne peuvent s'exprimer mais qui gardent dans leur cœur, un ressentiment qui ne demande qu'à s'ébattre :

« et que viennent
le rutilement de la colère. »

COMME LES PORTUGAIS ET LES QUEBECOIS

Comme tant d'autres ce poème serait de peu d'intérêt si on ne le sentait capable que de toucher les gens de Bretagne. Mais ici les frontières s'éclipsent et bien des étrangers seraient émus, comme nous le sommes à la lecture des opprimés espagnols, portugais ou québécois. Car bien qu'incrusté dans un sol de granit balayé par ses vents et l'ivresse des pluies, imprégné profondément d'une tradition, je ne sais combien de fois séculaire, à travers laquelle seulement il pourrait se retrouver

« Il fallait qu'un jour j'apprenne
à être, moi. »

Ce Breton s'efface, ou plutôt, se dégage et tente d'atteindre tous ceux qui de par le monde, s'efforcent d'arracher avec autant de vivace violence la reconnaissance de leur personnalité propre. Et l'on leur personnalité propre. Et l'on songe, non sans raison, à la poésie négro-africaine (déjà citée ici et pour cause) qui ne cesse depuis un demi-siècle d'affirmer son originalité face à l'envahissement par les cultures occidentales. Paol Queindec en avait conscience quand il citait en exergue le Martiniquais Aimé Césaire. Et certains se sont amusés à apparenter notre poète à Péguy et qui ne sais-je encore ! Pourquoi pas de préférence Senghor, le Congolais U' Tamsi, ou plus certainement le Haïtien Jacques Roumain, homme de gauche comme Queindec, et qui proclame :

ET LES QUEBECOIS

« L'unité de la souffrance et de la révolte de tous les peuples sur toute [la surface de la terre]. »

Et bien entendu Césaire encore, qui écrit :

« Sang ! Sang ! tout notre sang ému par le cœur mâle du soleil, refrain inévitable du sang, proclamation cruciale de ses origines, qui s'exprime également chez Queindec !

« Le sang envahirait les marais [côtes de nos pommiers]

Cette parenté va d'ailleurs bien plus loin encore et on la retrouve à tout moment dans la richesse effrénée des images, la symbolique des termes parfois rares ou précieux mais craquant de sens dans le contexte qui leur appartient.

« En vérité
Je vous le dis
si nous avons faim
c'est de paix
c'est de justice, de liberté... »

et ne sont, je le pense, qu'un effort plus violent encore pour échapper à l'empire français :

« Ils voudraient nous faire à [leur image] et affirmer son attachement, com-

tre tout et quelque'il adienne, au pays breton.

Ce qui est important c'est l'impression que donne « le poème du pays qui a faim », d'être une étape et un nouveau point de départ dans l'art breton de combat et j'ai foi que ce n'est qu'un prélude à bien d'autres œuvres de même force, d'égalité et supérieures beautés. Foi aussi on bien d'autres choses encore à laquelle les lectures de ce poème, chaque jour d'une plus brûlante actualité, nous incitent à croire.

J.-P. NEDELEG.

(1) « Le poème du pays qui a faim » de Paol QUEINNEC, préfacé par Yves LE GALLO, a été publié par la revue « Traces », 41, Le Pallet, C.C.P. P. Lavoisier 125-13 Nantes. La première édition en 500 exemplaires en a été épuisée en 3 mois. Une seconde en sera faite incessamment. Prix : 250 F.

On trouvera par ailleurs d'intéressants extraits des négro-africains cités dans cet article, accompagnés d'une excellente présentation, dans le volume « Anthologie négro-africaine », de Lylian Kesteloot, coll. Marabout-Université.

ETUDIANT BRETON

Le V° Plan admet la DIMINUTION de la population active bretonne de 5 % quand dans l'ensemble français elle AUGMENTERA de 6 %.

En outre, sa réalisation est compromise dans notre région.

Comment trouveras-tu du travail en Bretagne ?

Tu te dois de réagir contre cette situation.

Athère à la J.E.B. et participe à ses activités !

KELEIER

— Disale, e Klevet lavared, e vezo embannet daou levr nevez e brezoneg. Eun nevezent a-boves eo kement-se, pa ne zebiant ket e vefe bet moulet levr ebet e brezoneg abaoe hini Rouan HUON « AN IRIN GLAS ». Unan anez a vo eun dastumadenn glok euz « BARZHONEGOU » ROPARZ HEMON. Enni e vo kavet barzoneg ar skrivagner a ves darnvez ar mouladur Kesta, bet distrujet da genver ar brezel diweza, ha re all bet skrivet abaoe. Al levr-man a vo lakast e-gwerz gand AL LIAMM, e venelle Poulbriquen, Brest.

avenue du Cimetière de l'Est, Rouzon.

— Gand niverenn diweza « AR FALZ » (3-1967) eo bet peur-adenbannet pezh-c'hoari JAKEZ RIOU : « NOMENOE-OE ! » Mad a vefe ober eul levr anezan breman, diouz red pond embann euz dividi-digez war-lerc'h an destenn brezoneg. Muioc'h a lennerien a vefe kavet moarvad en doare-se...

— Eun nebeut teñt euz strollad J.E.B. Brest a zo en sell mad da zardrap eur helh-stud e brezoneg a-hed ar bloaz skol. Da anezad d'un nevez-brezonegerien komz o yez ha da zardrap studadennoù war deb seurt dancioñ. Klasket e vo embann ar re-man. Ar studerien a garfe heñtula ar helh n'o-deuz nemed tremen dre vraz ar J.E.B., ball Foch, e Brest, evel lakaad o ano.

JUSTICE ET LIBERTÉ

Néanmoins, il est des fois où cette universalité atteinte par Paol Queindec succombe à plus d'étroitesse, d'égoïsme même, croirait-on quelquefois. Le poète dans ces moments irrite l'espace d'un instant nous dressant à notre tour contre lui-même — Dieu merci, ces passages sont bien courts et assez rares, et finalement, je crois, bien venus puisqu'ils nous relancent aussitôt vers de plus hautes cimes :

« En vérité
Je vous le dis
si nous avons faim
c'est de paix
c'est de justice, de liberté... »

et ne sont, je le pense, qu'un effort plus violent encore pour échapper à l'empire français :

« Ils voudraient nous faire à [leur image] et affirmer son attachement, com-

LIBRAIRIE de l'ENSEIGNEMENT
11, place Hoche - RENNES - Tél. 40-81-73
(Ouvrages classiques - Fac. - Lettres - Droit)
C. D. U. — PAPETERIE

Bar La Cigale
2, rue Montfort
Sandwich — Frites
Jeux — Billard — Télé

GLENMOR LE RÉCIT BARDIQUE

Comme vous le constaterez dans l'article de la dernière page, paru pour la première fois dans « Ouest-France », le 18-10-66, après le récit de Glenmor à Saint-Brieuc, présenté ce chanteur-compositeur, tient plus du pari que de l'étude psychologique, car il existe en lui une douceur et une violence si intimement liées, qu'il est impossible de les sentir séparément. Le mélange, né au fond du creuset qu'est le tempérament de Glenmor, coule hors de lui à travers ses poèmes et sa musique, et force ses auditeurs à réagir, à reconnaître la richesse poétique qui fut toujours dans la tradition des bardes bretons, quand glisse par exemple la mélodie de « O Langonet », mais aussi les forces à se réveiller et même à prendre position lorsque la voix du chanteur s'enfle et explose dans « Sodome », où « le fait parlielen en soi et ses religions difficiles à pratiquer » (1) sont fustigés.

NUMERO 1 DU HIT PARADE

Glenmor, originaire de Maël-Carhair et non pas de Glomel comme on a trop tendance à l'entendre, s'est imposé en Belgique, où il fut pendant longtemps numéro 1 du Hit Parade, avant de se faire reconnaître en Bretagne. Bien sûr, la difficulté est grande de prouver sa propre valeur auprès de ses compatriotes, mais aujourd'hui Glenmor est demandé à travers tout son pays, car ce barde a ressurgi du fond des âges, possède en lui l'âpreté et le pessimisme d'un Lincarc'henn, mais surtout la lucidité et la volonté de monter fausement évolué. Et l'ancien et le nouveau s'entrechoquent dans son œuvre, tout d'abord dans la verve poétique de ses écrits, de « Kanbale Nevenoz » aux « hommes de notre temps » ; ensuite dans sa musique elle-même. Glenmor accordé en effet sa guitare un demi-ton au-dessus de la normale, afin, dit-il, de lui conférer un accès plus agressif ; mais surtout aussi modale et non mesurée — avis du barde Guene'khan. Donc les caractères de la musique celtique et primordiale sont présents dans les chansons de Glenmor, cependant celui-ci n'en oublie pas pour autant les timbres modernes venus du mariage de la guitare et des accords de l'harmonica, un peu dans le style de ce que fait Bob Dylan.

(Suite p. 15.)

Bonnes gens, point n'a de nom
Le barde qui ne chante
Qu'un pays déjà mort, un ciel sans renom
Point n'a de gloire bonnes gens
La princesse qui n'enfante
Que bâtarde de roi ou prince mécréant.
A mon chant ne cherchez point querelle
Gardez vos cours de nos plumes et nos vents
Ma voix n'est douce, bonne ni belle
Savez-vous les ombres et les pleurs d'Occident ?

Ainsi vous conterai l'histoire
D'un rocher qui n'est plus
Ainsi vous donnerai mémoire
De Bretagne la disparue.

Bonnes gens suis né trois fois
Bardé en citadelle
Battu de nord et de suroit
Point n'est donné, bonnes gens
A la flamme rebelle
Droit de feu et force de droit.
Ma voix n'aura point de colère
J'ai gardé mon cœur de l'Anglais et du Franc
Qui battit le père et tua le frère
Se doit de laver l'âme dans le sang.

Ainsi vous cite à la peine
De n'avoir et de n'être plus
Ainsi l'offense te mène
Blé qui germe est bienvenu.

Maître né que doit le chant
Au monde qui t'aime
Le Barde est juge et fainéant
Que doit le cœur, bonnes gens
Si le combat le mène
A blâmer le juge et tuer l'occupant.
L'hommage est violé et brûlé la terre
Et qui naît ici n'aura point de tombeau
Pour s'écarter encore en place de nos pères
Ne laissez point nos morts en festin de corbeaux.

Ainsi, que cette loi se tienne
Cette honte est défendue,
Bataille est gloire et l'œuvre ancienne
Bretagne a trop vécu.

Bonnes gens, aura-t-il nom
Le Barde qui ne chante
Qu'un pays déjà vieux d'étoiles et sillons
A-t-il assez de pain, bonnes gens
Le mendiant qui ne mande
Que bâtarde nouvelle au malgre soupirant ?

Al-je dit qu'il fallait taire
Le bruit et le nom du bourreau
Al-je dit qu'il est une âme fière
Et ne sait craindre l'échafaud.

Si vous croisez au loin en mer Occidentale
La proue d'un vaisseau couleur de sang
N'oubliez jamais que le noir de la voile
Salut tous nos morts au large d'Ouessant.

Si vous croisez au loin en terre Occidentale
Les fantômes d'un passé qui fut grand
Gardez-vous bien d'en rire
Tous ils reviennent
En notre Bretagne chasser le Franc.

Bonnes gens est-il grande détresse
A ne voir ici-bas qu'ombre du passé
Tout est bon le feu qui se dresse
Sur le front de l'enfant et de liberté
Nous bâtirons cathédrales en pierre
Que béniront nos dieux
Bonnes gens est-il encore assez pâle
Pour défaire le demain que bâtitassent les vieux.

J'en appelle aux chemins
Que l'on dit bien trop vieux
J'en appelle au destin
Dites-moi si la guerre est un jeu.
J'en appelle aux soldats
De bravoure et fierté
J'en appelle au combat
Dites-moi si le monde est gardé
J'en appelle aux vaisseaux
Que l'on croise au soleil
J'en appelle aux drapeaux
Qui labourent le ciel
Et signalent de sang
Toute gloire et fierté
Pour qu'au fil des ans
Nous reviennent nos libertés.

GLENMOR.

« L'E.B. » remercie GLENMOR de l'avoir autorisé à publier le texte de son « Récit bardique ». Dans notre prochain numéro, nous publierons une nouvelle chanson inédite de GLENMOR : « Veille »

« L'E.B. » vous signale que les disques de GLENMOR sont en vente à « Sked », 30, place des Lices, à Rennes. Sked met actuellement en souscription un super 33 tours de GLENMOR, qui présentera l'ensemble de ses chansons déjà éditées.

Le Congrès du C.N.E.R.

Le Congrès du Centre National des Economies Régionales (C.N.E.R.) s'est tenu à Rennes du 12 au 14 octobre dernier, sur les thèmes du « passage du V^e au VI^e Plan » et du « rôle des régions dans la planification régionale ». Malheureusement, les débats ne remirent pas souvent en cause les structures actuelles, et la plupart des orateurs ne se montrèrent pas soucieux que des aménagements à apporter, dans le cadre existant, à la préparation du VI^e Plan, si ce n'est que de questions de méthodologie.

Certains hommes toutefois, tel E. Pisani, n'ont pas craint d'affirmer la nécessité d'une réforme profonde des institutions administratives françaises en optant pour une restructuration communale en

fonction des impératifs économiques modernes. Cette restructuration serait d'ailleurs complétée par une modification des départements et surtout la mise en place d'une assemblée régionale énie, appelée à remplacer la CODER, antidémocratique et inefficace. L'ancien ministre cependant ne toucha mot de l'exécutif régional, ni du budget dont doivent être dotés les régions pour pouvoir agir. Mais M. Pierret en réclama la nécessité.

A l'occasion de ce Congrès, le prix de l'Expansion Régionale 1967 fut remis à la ville de Rennes. M. Philipponneau, président du Club « Bretagne et Démocratie » et de la F.G.D.S. d'Ille-et-Vilaine, en profita pour souhaiter au cours d'une conférence de presse que ce prix « ne marque pas pour cette

GLENMOR

(suite de la page 14)

Voilà pourquoi, les chansons de Glenmor, bilans d'ordre général, qu'elles soient dites en breton ou en français, touchent chaque homme. Amoureux des traditions comme l'amateur de folk-song, et il n'est qu'à souhaiter que chacun puisse l'entendre du moins une fois.

Glenmor an hini so...
Eun nor nevez o tigez war
Igwirionez
morgousket abaoz re bell so.
F.L.G.

(1) Avis de Glenmor lui-même, paru dans l'article de Charles Le Quintrec, publié dans « La Bretagne à Paris », le 13-5-1966.

ville, comme pour Brest II y a quelques années, le sommet d'une courbe qui, après une phase de progression rapide, n'est incurvée vers une récession difficilement irréversible. Il réclame une conception globale de l'expansion régionale qui ne doit plus être fondée sur une série de mesures diverses comme celles qui sont actuellement prises pour coïncider, pour un temps, les difficultés des régions sous-développées.

L'aménagement du Territoire bien compris doit provenir d'une planification véritable : 1) qui ait un fondement socialiste seul capable de mettre en place l'infrastructure, nécessaire et d'aboutir à une nouvelle conception du rapport main-d'œuvre - lieu de travail.

2) et qui soit animée du souci de démocratie ; provoquant des réformes de structures qui instaurent une assemblée et un exécutif régional, dotés de pouvoirs financiers effectifs et assortis d'autres innovations comme la propriété régionale.

Ainsi apparaît l'affrontement de deux conceptions de l'aménagement du Territoire : l'une se propose d'agir dans le cadre actuel en ne le remettant en question qu'à longue échéance et sans politiser les problèmes ; l'autre se place dans un cadre politique et exige des solutions d'ensemble.

F.M.

CRÊPERIE Ste-ANNE
Ambiance agréable
DÉGUSTATION - CRÊPES - GALETTES
CIDRE BOUCHÉ

Centre LECLERC
VÊTEMENTS
22, rue Hoche - RENNES

GLENMOR : UN TEMPERAMENT

Impossible, en cette première chronique de l'année, de ne pas déroger à des habitudes trop comodes : car on ne présente pas Glenmor comme on le ferait de l'un quelconque de ces innombrables « chanteurs » qu'une publicité parfaitement au point lance sur le marché du disque avec les mêmes méthodes et le même succès qu'une nouvelle savonnette ou un nouveau modèle de brosse à dents. D'où l'impression lassante qu'entre dix-huit nouveaux chanteurs il y a autant de différence qu'entre dix-huit morceaux de sucre : seul l'emballage diffère, plus ou moins. Dans ces conditions il ne servirait à rien de faire un compte rendu de la soirée que nous a présentée Glenmor, car **il est tout ce que l'on veut, sauf un produit de consommation courante.** Résumer ce que nous avons vu et entendu ne pourrait que décevoir ceux qui l'acclameraient au théâtre et n'apprendraient rien à ceux qui eurent le tort d'être absents.

UN TORRENT QU'ON NE SAURAIT ENDIGUER

Glenmor c'est une sorte de torrent qui s'impose par sa présence, sa violence, sa voix ; un torrent qu'on ne saurait endiguer. Il clame avec une vitalité puissante mais, dans son cours impétueux, le flot charrie de l'or. Ah ! c'est un personnage inquiétant ! D'abord c'est un individu, une personnalité, un homme enfin, non un numéro interchangeable dans une foule. Et il a les cheveux longs, la barbe provocante ; non parce que c'est la mode mais parce qu'il est ce personnage : **Glenmor est un barde,** un vrai, un de ces troubadours comme en connut notre Moyen Age, qui ne chantaient pas seulement la romance amoureuse mais qui maniaient avec une joyeuse ardeur d'iconoclastes le fouet de la satire. Alors l'imagine-t-on, ce Glenmor, bien rasé, bien peigné, le complet strict, la cravate judicieusement assortie, clamaht ses couplets vengeurs contre Paris dans cette chanson qu'il dut bisser

« Sodomie » ? Ce serait ridicule et personne n'y croirait. Non, il faut qu'il soit là, en bras de chemise, le cheveu en bataille, empoignant sa guitare, **incarnant vraiment cette force saine qui réagit brutalement, sincèrement, de toute sa foi, de toute sa pureté, de tout son amour de la vie, contre les mensonges, les compromissions et le désenchantement de la grande ville.**

ANTICONFORMISTE...

S'il me fallait, d'un mot, caractériser Glenmor et son art, je dirais qu'ils sont sains. **Sain est l'homme, grand, souriant, affable et qui croit à ce qu'il dit,** qui ne joue pas un rôle, qui ne récite pas des formules éculées et ne s'estime pas obligé de se poser en doctrinaire : il est manifestement trop intelligent pour avoir cette attitude fuyante qui consiste à adopter les opinions qui ont jadis fait peur mais qui maintenant n'effraieraient plus un lapin, tout en vous posant avantageusement un petit Voltaire local. **Qui ne se proclame anti-conformiste ? Glenmor l'est :** et toute la différence réside entre ces deux verbes. Vaine est sa poésie, car elle coule de source, elle est sans artifice et jaillie du cœur elle va au cœur (l'autorité de Beethoven me permettant de risquer ce truisme !). Quel admirable poème a su composer Glenmor pour célébrer la naissance de son enfant mais quelle chance aussi de posséder en sa femme l'interprète idéale de ses vers : écrit par le père, dit par la mère, « Le rejeton » est ainsi le parfait symbole d'un grand amour créateur.

Villon a toujours fait un peu peur. Bonnes gens, couchez-vous, car ce poète qui passe le soir veut inquiéter, comme l'eût dit André Gide. **Glenmor ne rassure pas, il pose de ces questions que l'on aimerait tant oublier !** Pourquoi diable a-t-on fait tuer tant de gens au cours de guerres contre des ennemis plus ou moins héréditaires ? Et si ces morts se réveillaient ? Glenmor s'en préoccupe

et il nous trouble : voilà qui est fâcheux, en vérité. Et ces « Héritiers » qui suivent le cortège funèbre en supputant déjà l'importance de leur part d'héritage ? Ah ! dit Glenmor dans un éclat de rire sarcastique, le poète mort ne leur a légué que ses dettes à payer. Regrettable, n'est-ce pas ?

BRASSENS, BREL OU FERRAT ?

On a comparé Glenmor à Brassens, à Brel, à Ferrat. En vérité la révolte de Ferrat a de ces côtés « littéraires » qui ne trompent pas et elle est un peu trop limitée à certains sujets rassurants... Au contraire Brassens et Brel, avec leur vision personnelle des choses, leur amour des êtres et des lieux, leurs fureurs nées de leurs pudiques tendresses, sont, de tous les chanteurs actuels, les plus proches de Glenmor. **C'est la même veine populaire qui les inspire, la même générosité et la même honnêteté.** Au moment où Brassens espace ses récitals, où Brel, écœuré par les mœurs d'un monde de la chanson corrompu par l'argent, annonce une retraite assez longue, Glenmor, de son côté, refuse la réussite s'il lui faut se renier. **« Dieu me damne, dit-il, si, pour devenir célèbre et riche, je dois oublier ceux que j'aime, encenser des nullités, marcher sur mes convictions et tout ce qui constitue ma vie ».** En connaissez-vous beaucoup, chanteurs ou autres, qui, placés devant un tel choix, réagiraient ainsi ?

Glenmor a chanté devant une salle à moitié pleine. Mais il est certain que lorsqu'il reviendra de Belgique, du Canada et autres lieux, il trouvera devant lui une salle comble car ceux qui étaient là samedi soir et qui lui ont fait un triomphe sauront bien lui amener un public. **Glenmor leur a donné son talent, sa voix magnifique, ses chansons, ses poèmes ;** à eux de répondre à sa générosité et d'assurer, dans la mesure de leurs moyens, la gloire que mérite ce merveilleux artiste breton.

L.R.



AIR-FRANCE
AIR-INTER
etc...

TOUS BILLETS

(S.N.C.F. — MARITIMES — AÉRIENS)

AUX TARIFS OFFICIELS

(mêmes prix que dans les gares)

ARMOR-VOYAGES

4 bis, rue Colbert — BREST — Tél. 44-24-62

Succursale (ouverture le 4 décembre) 129, rue Jean-Jaurès - BREST

PAR STUDIER
L'ETUDIANT
BRETON
ECONOMIE - CULTURE

N° 9 - Prix : 1F

Jeunesse Etudiante Bretonne

Novembre - Décembre 1967

Une Revendication unanime

(édito page 2)

Nouvelles de la J.E.B.

(page 8 - 9)

Réinvention de la Bretagne

par Xavier GRALL

(page 6)

Complots pour une République Bretonne

(page 14)

Interview : A. Keravel

(page 10)

UNE REVENDICATION UNANIME

Un combat de trois quarts de siècle (puisque la première « Pétition pour les langues provinciales » fut présentée au Corps Législatif en 1850) pour réclamer l'enseignement du breton a abouti en 1951 à l'adoption de la loi Deixonne, autorisant un enseignement facultatif des langues régionales dans le primaire et le secondaire. Cette loi donnait la possibilité à ceux qui le désiraient de subir, au baccalauréat, un oral facultatif de breton dont les points au-dessus de la moyenne valaient pour obtenir une mention.

C'était bien peu. D'autant que cet enseignement des langues régionales (breton, basque, occitan, catalan, corse) ne fut pas du tout encouragé et que les moyens mis à sa disposition étaient nuls.

Mais aujourd'hui, l'acquis de la loi de 1951 est lui-même remis en cause : un arrêté du Ministre de l'Éducation Nationale en date du 13 novembre, ne mentionne même plus le breton ni les autres langues régionales de France parmi celles dont on peut subir une épreuve facultative à l'oral du baccalauréat. Pourtant, y figurent bien le berbère, l'amharique d'Éthiopie, l'arménien, le laotien, etc.

Le breton ne pourra donc même plus servir à obtenir une mention au bac ! Rien n'est changé au régime scandaleux qui, en France, exclut les langues et les cultures des régions de l'enseignement et ne leur accorde qu'une place dérisoire dans les moyens modernes d'information (radio, télé).

Pourtant, l'opinion bretonne est unanime. 150 000 signatures ont été recueillies à la grande pétition populaire d'Emgleo Breiz en faveur de la langue et de la culture bretonnes. Des vœux ont été émis à plusieurs reprises dans le même sens, par les municipalités, les conseils généraux, la CODER de Bretagne. Des démarches ont été réalisées par les parlementaires, des projets de loi déposés.

Rien n'y fait : le gouvernement continue d'ignorer systématiquement les légitimes revendications bretonnes. Il tient sans doute à ce que la France reste, avec l'Espagne franquiste, le seul pays européen, qui, au XX^e siècle, se refuse à tenir compte de l'existence de langues régionales sur son propre territoire...

Dès lors, il importe plus que jamais de rappeler pourquoi il faut se déclarer partisan de la défense et de la promotion des langues et des cultures régionales, les arguments qui nous concernent tous.

La reconnaissance des langues régionales est d'abord une question de droit et de justice : la déclaration des 33 responsables étudiants bretons Fa souligné à nouveau : c'est « un aspect essentiel de la démocratie culturelle ». Et elle est en cela conforme aux stipulations de l'UNESCO qui déclarent que toute langue a le droit d'être enseignée.

Ensuite, l'intérêt culturel, pédagogique et scientifique de la reconnaissance de ces langues ne peut pas être nié : « toute perte d'une langue, même si elle n'est lapanage que d'une minorité, est aussi déplorable que le serait la disparition des temples grecs, des pyramides d'Égypte ou des chapelles romanes. »

Enfin, cette reconnaissance est indispensable pour parvenir à un développement régional global. A. Keravel affirme dans son interview : « tout effort culturel qui ignore ces valeurs régionales... s'oppose en réalité au développement de »

(Suite page 3.)

Mesk ha mesk

◆ Le mardi 5 décembre dernier, le théâtre municipal de Quimper présentait à son public un spectacle sortant de l'ordinaire. Une soirée organisée par l'O.R.T.F. avec la collaboration des Ecoles de Musique de Rennes et de Quimper a été faite à la mémoire du grand compositeur breton, Jef Le Penven, emporté prématurément en mai 1966 par une douloureuse maladie. Une soirée où la musique populaire de notre pays restait constamment sous-jacente, puisque Jef Le Penven s'inspira principalement des belles mélodies de la région de Vannes d'où il était originaire, mais surtout où la grande musique trouvait également sa pleine expression étant donné que Jef Le Penven filtra par la puissance de son génie l'essence du patrimoine musical breton. La chorale à Cœur Joie placée sous la direction de M. Golpevit interpréta divers chants aux caractères poétiques et ironiques, et s'efforça consciencieusement de laisser à la cantatrice Maryvonne Jaffré, le soin de présenter avec fidélité et talent ces trois mélodies chères à Jef Le Penven :

Me zo ganet e kreiz ar mor.
Kleierigon va halon.
Kanenn Dahut.

Il faut noter également l'intervention du Maître Paul Le Flamm qui traça avec beaucoup d'émotion et de clarté un tableau de la vie de Jef Le Penven, et parla des caractéristiques de ses œuvres. Jef Le Penven fut présent dans la salle quand le rideau s'ouvrit sur une scène absolument dépouillée, et que se firent entendre les orgues de Douarnenez résonnant sous le jeu de cet homme qui comprit si pleinement toutes les nuances de la musique bretonne et qui sut également l'imprégner d'une vérité typiquement moderne.

ADRESSES DE LA J.E.B. :

- Brest : 0.M.J.C., avenue Foch.
- Rennes : 14, rue Saint-Yves.
- P.A.J.E.B. : 2, rue Lafayette, Rennes. C.C.P. 1451-78, Rennes.

CHRONIQUE DE L'ANTI-BROUILLARD

LA CORNE D'ABONDANCE

Enfin je suis content ! Depuis trop longtemps à mon gré la rubrique des dons en espèces était trop peu fournie dans les journaux. Quel, n'y avait-il donc plus de peuples désœuvrés sur la terre ? Personne n'était plus intéressé par une poignée de milliards anciens en échange d'une allégeance publiquement proclamée ? Les gens des ministères devaient s'en morfondre et se demander à quoi ils pouvaient servir, eux d'une part, les milliards d'autre part.

Grâce à Dieu quelqu'un s'est enfin manifesté et nous avons découvert le Québec qui a bien voulu accepter quelque argent. Il faut dire que les Français canadiens (c'est désormais comme ça qu'on les appelle, pour les récompenser), sont des gens bien à plaindre. Le revenu moyen par personne y est de 23 000 nouveaux francs par an alors qu'il en est la moitié en France ; quant au revenu moyen en Bretagne, n'en parlons pas. En plus, là-bas, tout, ou à peu près tout, coûte moins cher qu'ici, de l'essence, au téléphone. Et si on aime les autoroutes ce n'est pas le choix qui manque.

Bien sûr l'argent ne fait pas le bonheur et les Canadiens français ou Français canadiens ont des ennemis du côté de l'Éducation Nationale, à tel point que la France a décidé de découpler le nombre des bourses pour ses étudiants, de servir de « réservoir » d'enseignants pour ce pauvre pays et, en atten-

Heureusement qu'on ne voit ça nulle part, ou alors dans très peu d'endroits par commune. J'approuve donc des deux mains cette noble et généreuse idée d'aider plus riche que soi. Et je parle en sachant ce que je dis, en connaissance, en professionnel ou, si vous préférez en Breton. Car, en tant que Breton, effectivement, je subventionne les transports parisiens, l'Opéra, les autoroutes et je ne sais combien d'autres choses dont j'ignore le nom et même sans doute l'existence. J'aide donc plus riche que moi et je n'en suis pas plus fier pour ça. Confidemment je vous dirai même que je n'en suis pas fier du tout car j'ai comme une vague impression qu'on me prend pour une poire en haut lieu, mais ne le répétez pas, on augmenterait encore mes impôts.

AN DISKANER

dant, de débloquer les milliards dont j'ai parlé.

Il va de soi que je serais contre si l'Éducation Nationale n'était pas aussi florissante en France en général et en Bretagne en particulier. Vous m'entendrez brailler si on trouvait encore des classes de cinquante élèves dans des baraquas en bois ? Vous me verriez me démener si on ne savait pas quoi faire des enfants de quatorze ans dont on vient de prolonger la scolarité jusqu'à seize. Je m'érigerais en accusateur public s'il manquait des professeurs dans le secondaire ou des assistants dans le supérieur.

Donc la Bretagne aide Paris. Paris, c'est normal, aide le Québec. Comme un seul pays a un niveau de vie supérieur à celui du Canada. Il serait logique que le Canada l'aide à son tour. Or, paraît-il, c'est bien ce qui se passe et le Québec se plaint d'être obligé de subventionner les Américains. Donc, en définitive, la Bretagne aide les États-Unis. Moi, je vous dirai qu'aider Pierre ou Paul ça me laisse froid du moment que je n'ai pas l'intention de m'aider moi-même. Et n'en va évidemment pas de même sur les bords de la Seine où ils vont être effrayés par mes révolutions. J'ai bien peur que les copains que j'ai à Montréal (des pauvres, ils roulent en Chevrolet), n'en soient fortement déçus car Paris va leur couper les vivres.

Mais alors un problème se pose : que va-t-on faire de tout cet argent ? Je suggère de le consacrer à l'Éducation en Bretagne. La destination ne changerait pas, seulement le point d'application comme on dit en mécanique. J'en connais plus d'un qui accepterait volontiers d'être point d'application.

ETUDIANT BRETON,

adhère à la J.E.B. et participe à ses activités.

TOM POUCE BAR

Face Hôpital Marven

AMBIANCE AGREABLE - HOT-DOG - SANDWICHES - JEUX

CHOUCHEN - BIÈRE PRESSION - KROENBOURG - STELLA ARTOIS

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

L'idéal généreux et démocratique de la Résistance a permis l'instauration en France, dès 1947, d'un organisme spécialement chargé de l'élaboration d'un Plan. Ce Plan, dans un premier temps, n'eut d'autres soucis que de coordonner les efforts privés et publics, en vue du redressement économique du pays.

Mais dès le redémarrage de l'économie, certains hommes courageux ont voulu aller à cette vaste entreprise, un dessin encore plus grand : l'aménagement du territoire. Certes, les moyens dont disposaient Claude-Louis Petit, qui en fut le premier partisan dans le cadre de son Ministère de l'Urbanisme et de la Reconstruction, n'étaient pas à la mesure des besoins.

Du moins pouvait-on espérer dès cette époque que le renforcement de cette nouvelle idée dans les milieux économiques, qui viendrait ainsi contribuer à une démocratisation du Plan, celui-ci cessant d'être « une ardue obligation à pourvoir l'expression comptable d'une économie nouvelle au service de l'homme ».

Malheureusement, l'histoire des 16 années de politique d'aménagement du territoire n'a pas confirmé cet espoir, et tout, ou presque, reste à faire dans ce domaine. Mais quelles ont été les différentes phases de cette « politique » ?

L'AMÉNAGEMENT DE 1950 A 1954 : FREINER LA RÉGION PARISIENNE

Le gouvernement de l'époque mit sur pied, aux côtés du Commissariat Général au Plan de modernisation et d'équipement : une Direction de l'Aménagement du Territoire. Celle-ci mit au point rapidement des aides financières, et surtout un certain nombre de textes qui, par le système d'autorisation ou d'interdiction en matière de localisation industrielle, devaient permettre le freinage de la région parisienne. Cette procédure traversait évidemment le secteur privé.

Pour le secteur public, la Direction de l'Aménagement du Territoire obtint une semblable réforme, définissant au sein de chaque ministère, des critères d'investissements totalement nouveaux.

Comme on le voit, cette politique fut surtout tournée vers un nouvel ordonnancement des activités et des investissements sur le territoire. Mais en l'absence d'une politique globale, les résultats restèrent faibles.

DE 1954 A 1957 :

METTRE EN VALEUR LES RÉGIONS SOUS-DÉVELOPPÉES

Pour la première fois, apparaissent ici les notions d'expansion décentralisée et de décentralisation industrielle, reconnaissant ainsi la réalité de nouveaux espaces économiques, en l'occurrence les régions.

Il s'agit, bien sûr, de favoriser la décentralisation industrielle, de stopper l'engorgement croissant de la région parisienne, mais aussi de favoriser la mise en valeur de régions insuffisamment développées. Les notions de sous-développement régional et de colonialisme intérieur n'ont pas encore cours, mais c'est bien contre ces maux qu'il faut lutter.

C'est au cours de cette période que naissent les multiples organismes qui sont appelés, soit sur le plan national (Société Centrale d'Équipement du Territoire, Fonds de Développement Économique et Social...), soit sur le plan régional (Comités d'Expansion, Sociétés de Développement Régional, Sociétés d'Économie Mixte...) à contribuer au démarrage économique des régions sous-développées de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France.

L'État lui-même, afin de stimuler cet effort, crée un poste de super-préfet régional (Igame) — mais il s'agit là de déconcentration, et non

de décentralisation. Dans le secteur public, on établit l'inventaire des établissements de la région parisienne, et on la complète par une liste de transfert. C'est à cette procédure que l'on doit la décentralisation du Centre de Recherches de l'ORTF à Rennes, de l'École des Impôts à Clermont-Ferrand, du Centre du Contentieux Étranger à Nantes, etc.

L'aménagement du territoire semble donc devenir au cours de cette époque un des objectifs privilégiés des Pouvoirs Publics. Il rencontre dans les régions une adhésion telle que la Bretagne, par exemple, dont la prise de conscience de son sous-développement économique était déjà très avancée, propose dès cette époque l'instauration de plans régionaux de développement.

LE MUR DES 200 Km.

Mais il faut bien reconnaître que les effets n'ont pas été à la hauteur des espoirs. Et l'on considère aujourd'hui que cette politique ne fut guère efficace au-delà du « mur » des 200 km. Les régions périphériques, qu'il importait d'associer à l'expansion nationale, n'en profitèrent donc que très peu. Mais cela contribua à la naissance chez celles-ci d'un légitime sentiment de frustration qui se développera de pair avec la conscience régionale, et conduira à des situations quasi-insurrectionnelles en 1962-63 (prise de sous-préfecture, bataille du rail).

DE 1958 A 1966 : VERS UN PARIS MONSTRUEUX

Une nouvelle appellation apparaît qui traduit déjà un changement d'orientation : c'est la politique nationale de développement régional. Pourtant ce changement n'intervient pas immédiatement.

En fait, jusqu'en 1962, la politique suivie est en tout point semblable à celle des gouvernements précédents, et le Président de la République ne s'en soucie pas outre-mesure.

Mais en 1962, apparaît un nouveau personnage sur la scène politico-économique : il s'agit de M. Deboerrier, qui, lui aussi, s'intéresse à l'aménagement régional, mais d'un point bien particulier, puisque c'est du développement de Paris et de la région parisienne qu'il est question. Ce technocrate présente à ses concitoyens un schéma-directeur de la région parisienne, prévoyant pour l'an 2000 une population de l'ordre de 16 à

20 millions d'habitants pour Paris.

Et très vite, cette initiative bénéficie de la bénédiction du chef de l'État. Dès lors, tout le travail accompli au cours des années passées est remis en cause. Alors que l'on semblait se familiariser en France avec la nécessité de développer les régions périphériques en stoppant au plus vite le gigantisme parisien, il apparaît tout à coup que la vraie politique suivie tend à favoriser un Paris monstrueux.

« Pourquoi, dans ces conditions, décentraliser les industries, puisque nous continuerons à avoir sur place main-d'œuvre et consommateur ? pourquoi aller s'enterrer en province alors que nous bénéficierons à Paris et dans son district de services incomparables : métro, boulevards périphériques, énergie, télécommunications, services de conseils et de recherche, etc. ? »

Effectivement c'est le raisonnement qu'ont tenu les industriels français, et ce ne sont pas les lettres que le Premier Ministre leur fait parvenir périodiquement qui feront changer cet état de choses.

C'EST LE DÉMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mais l'œuvre de la V^e République ne s'est pas limitée à l'adoption de ce schéma-directeur de la région parisienne. Constatant qu'au niveau des régions l'opinion publique commençait à évoluer, et qu'en particulier les responsables siégeant dans les Comités Régionaux d'Expansion devenaient trop turbulents (ex. en Bretagne : la bataille du rail, critique de la politique européenne), le pouvoir, sous le couvert d'une opération qui tendait à institutionnaliser les instances régionales a en fait supprimé toute contestation possible des régions.

Désormais, avec les préfets de région, représentants du pouvoir central dans les régions, et les CODER (Commissions de Développement Économique Régional), assemblées non représentatives et de surcroît seulement consultatives et dans la dépendance totale du Préfet pour leur documentation et l'ordre du jour de leurs travaux, la tranquillité est revenue, et le gouvernement peut de nouveau mener à sa guise la politique qu'un géographe n'a pas hésité à qualifier de « déménagement du territoire ».

Bien sûr, on continue à nous promettre des réformes, puisque tout le monde en réclame. Mais ces réformes, nous en sommes persuadés, ne pourront apporter de solutions efficaces aux problèmes des régions sous-développées.

L'AUTONOMIE EST NÉCESSAIRE

En effet, tant qu'une conception globale de la région n'aura pas supplanté dans l'esprit des responsables du pays la conception parcelaire qui est la leur aujourd'hui, tant que l'on ne reconnaîtra pas à la région une autonomie politique, économique et culturelle, rien ne sera résolu. Il faut qu'à l'économie libérale succède une économie volontaire au service de l'homme.

C'est seulement à l'occasion d'une telle réforme que la région pourra devenir le nouveau cadre souhaitable de la vie, le nouveau cadre indispensable de la démocratie.

P.M.

33 RESPONSABLES ÉTUDIANTS SOUTIENNENT LA PÉTITION D'EMGLEO BREIZ

Les étudiants bretons sous-signés se sont réunis le 1^{er} décembre à l'initiative de la Jeunesse Étudiante Bretonne.

Ils sont convaincus qu'un aspect essentiel de la démocratie culturelle est la reconnaissance des langues et des cultures régionales et qu'en conséquence les recommandations de l'U.N.E.S.C.O. stipulant que toute langue a le droit d'être enseignée doivent recevoir application dans toutes les régions de France où existent des langues régionales (breton, catalan, occitan, basque et corse). Ils affirment que la Bretagne en particulier est une de ces régions dont il importe de reconnaître la personnalité culturelle.

Conscients de l'intérêt culturel et pédagogique que présente la promotion des langues et cultures régionales, ils estiment en outre leur reconnaissance indispensable pour parvenir à un développement global des régions.

Ils s'étonnent que l'arrêt du Ministre de l'Éducation Nationale en date du 13 novembre, précisant les listes de langues vivantes admises comme options au baccalauréat, ne fasse plus mention du breton ni des autres langues régionales de France parmi les langues admises à l'oral du bac comme matière facultative, et soulignent que rien n'est donc changé, au régime qui, en France, exclut les langues et cultures régionales de l'enseignement et ne leur accorde qu'une place ridicule dans les moyens modernes d'information (radio-télé).

Ils apportent leur appui aux 150 000 signatures recueillies par la grande Pétition populaire d'Emgleo Breiz (Fondation Culturelle Bretonne), et décident de former un Comité étudiant de soutien à cette Pétition.

Ils demandent que les mesures indispensables soient prises en faveur des langues et cultures régionales, tant en ce qui concerne l'enseignement et l'éducation populaire (reconnaissance du breton comme seconde langue) que la radio et la télé, conformément au programme établi par Emgleo Breiz.

Ils invitent leurs camarades étudiants à soutenir ce combat en signant la Pétition populaire d'Emgleo Breiz et souhaitent que les parlementaires bretons obtiennent la discussion d'un projet de loi dans le même sens.

- | | |
|--|---|
| M. BERROU, secrétaire du C.L.E.B. | L. LE BORGNE, vice-président de la J.E.B. |
| J. BESCOND, président de l'Association pour le Foyer Étudiant. | F. LE GALL, secrétaire générale de la F.A.J.E.B. |
| R. HODICQ, secrétaire général de l'A.G.E.B. | J.-P. LE LAY, vice-président de la J.E.B. |
| M. BOZEC, trésorier de la J.E.B. | J. LE ROUX, étudiant. |
| P. BROUDIC, rédacteur de « l'Étudiant Breton » (J.E.B.). | M. LE ROUX, Cercle Laïque des Étudiants de Brest. |
| J.-C. CANTINAT, étudiant. | A. LE RUY, vice-président de la M.N.E.F. |
| A. CARIOU, Union des Étudiants Communistes. | J.-P. NEDELEC, metteur en scène au C.D.U. |
| D. CORGUES, président du C.D.U. | M.-P. PALUD, trésorier de l'A.G.E.B. |
| M. DREVEZ, président de la Corps Sciences. | C. QUEAU, Témoignage Chrétien. |
| S. DUTOU, étudiant. | P. QUENNEG, Union Démocratique Bretonne. |
| F. FLOCHLAX, groupe anarchiste. | H. QUEMENER, vice-président du C.D.U. |
| A. HOURDIN, président de la Jeunesse Étudiante. | A. RIGOU, trésorier de la M.N.E.F. |
| J.-M. JOLU, vice-président de la J.E.B. | J. ROUQU, Action Catholique Universitaire. |
| J.-Y. LAGADEC, président de la J.E.B. | D. SELLAIN, président du C.L.E.B. |
| G. LARINCOL, étudiant. | Y. STEPHAN, A.G.E.B. |
| R. LE CLOAREC, Union des Étudiants Communistes. | M. TALLEC, Action Catholique Universitaire. |

SOURIONS

Un tout petit homme tombe du 1^{er} étage sur le trottoir. Quelle chance d'être petit. Il a pu se rattraper à la bordure du trottoir.

Une passe et un défilé se produisent dans le Sahara. La passe dit à ses compagnons : — Dis ! Tu es tout le sable qu'on ramasse ?

RÉINVENTION DE LA BRETAGNE

Voici le texte de la conférence prononcée devant les étudiants bretons le 6 décembre par Xavier GRALL sur le thème « CULTURE ET AVENIR DE LA BRETAGNE ». Journaliste, X. Grall est actuellement collaborateur à « TEMOIGNAGE CHRÉTIEN », « BRETAGNE MAGAZINE » et à la revue « AR VRO ». Il a écrit deux essais, l'un sur JAMES DEAN et l'autre sur FRANÇOIS MAURIAU. Romanier, il est surtout connu pour son « CANTIQUE A MELLILA » qui lui valut le prix des écrivains de l'Ouest 1964.

Xavier Grall va prochainement publier un récit : « BARDE IMAGINÉ », et un nouveau roman « LES RATS ».

La Bretagne aujourd'hui c'est Antigone.

On lui demande de creuser sa terre avec ses ongles et d'y mettre le corps de son fiancé.

Son fiancé, c'est vous, c'est moi.

Créon, quand il s'appelle Pompéïou, baigne ses ortels sur nos plages. Son hommage à Antigone ne va pas plus loin. Mais Antigone a des ongles durs. Et une belle voix. Elle se révolte au bord des tombes.

L'importance de la culture sur l'avenir de la Bretagne, mais c'est essentiel. On peut même dire que c'est le seul problème. Qu'il n'y a pas d'autre problème. Que c'est le problème même de la vie.

Un peuple qui ne crée pas, est un peuple qui meurt.

Si on bailloine la bouche de ceux qui chantent et de ceux qui crient, on les assassine. Les bailloins sont de toutes sortes. Il en est de brutaux. Il en est de subtils. Ici, on passait les poètes Incas au fil de l'épée. Là, on désignait les bardes comme des fous. Ici, les conquistadors. Là, les inspecteurs de de l'enseignement primaire. Le monde ainsi, est plein de chants inentendus, de toiles gâchées, de poèmes perdus. Les grands empires sont des empires culturels.

On connaît la réflexion de Staline : « Le Vatican, combien de divisions ». Réflexion imbécile. Qu'est

Y A-T-IL UNE CULTURE BRETONNE ?

Au fond, y a-t-il vraiment une culture bretonne ? Et surtout, si cette culture existe, quelles perspectives peut-elle offrir encore dans le siècle tel qu'il est ?

Mais qu'est-ce que la culture ? Malraux a fait des maisons pour ça. Mais il a voulu lui-même qu'il ne savait pas très bien ce que c'était, la culture. Disons, sans trop s'attarder, que la culture est

été Staline sans Karl Marx ? Qu'est-ce l'empire français sans le classicisme ? Qu'est-ce l'empire espagnol sans la bible des Jésuites ?

DES COLONISÉS CULTURELS

Il n'est pire forme de colonialisme que le colonialisme de la culture. En cela la monarchie gaulliste ne se débrouille pas mal. La grand-mère a remplacé le livret militaire. On arrime plus sûrement un être à un monde qu'il lui est étranger. L'école peut constituer un instrument d'aliénation plus radical qu'une caserne. C'est comme ça. Il faut le savoir. C'est tout.

Xavier GRALL

Le nouvel empire colonial français s'appelle la Francophonie. Il n'y a pas de quoi faire des grimaces. Tous les pouvoirs établis, où qu'ils se trouvent, sont conquérants et oppressifs.

ÊTRE DES HOMMES TOTALEMENT

Mais de quoi s'agit-il. Culture et avenir de la Bretagne, dites-vous. Oui, et avenir des Bretons. Au bout du compte, il s'agit d'être hommes totalement. Non pas un homme interchangeable. On ne vit pas toute sa vie dans les halls des aéroports où, c'est très curieux le maquison de Détroit ressemble comme une goutte d'eau au commerçant de Tel-Aviv ou au reporter de « Paris-Match ». Nous sommes nés et nous aimons une terre particulière. On a bourlingué un peu. On a vu d'autres contrées. On a aimé d'autres rives. On a aimé des femmes qui ne ressemblent pas aux nôtres. Et c'est tel que nous revenons. Nous avons un cœur en proue. Et, où que nous nous soyons trouvés, quelle que fut la mur qui ait bercé nos rêves, c'est tel que nous revenons. Le cœur se trouve signifié, sur nos bousoirs, à l'Ouest. C'est la raison pour laquelle certains prétendent que nous avons perdu le Nord !

Ainsi, nous avons le désir d'être totalement ce que nous sommes. Et pour cette raison de sauvegarder notre culture.

Une certaine façon de sentir, de penser, et d'être. Et, à ce titre, il y a certainement une culture bretonne.

La sensibilité. D'abord, il faut en avoir une. De ce côté nous ne sommes pas mal lotis. C'est une sensibilité ombageuse, apparentement rentrée, souterraine. Elle s'illuque en nous comme un vieux bonhomme qui erre sous la pluie.

Et qui a froid. Une chanson, un ami rencontré en chemin, un verre de rouge, et la voici, cette sensibilité, qui flamboie, l'âme bretonne, en cela, a quelque chose de stave. Des quelques reportages que j'ai pu faire, deux souvenirs particulièrement tenaces me sont restés. Ce sont deux cabarets. L'un était à Vienne. Un cabaret hongrois. L'autre était à Dublin, dans cette Irlande qui est une Bretagne qui serait restée elle-même. Eh bien, dans ces deux établissements ce que j'ai senti, c'est l'éclatement d'une sensibilité collective. Dans l'un et l'autre, les consommateurs participaient au spectacle. Ils chantaient avec les poètes. Ils riaient avec eux. Ils se révoltaient avec eux. On sentait tout un pays blessé qui était là. Ici une Hongrie salignée par les chars russes. Là-bas, une Irlande qui brocardait la couronne d'Angleterre et qui regrettait de n'avoir plus de bombes à jeter sur les régiments de la reine. Tout ce qu'un groupe humain peut ressentir en fait de révolte, de passion patriotique, de colère, de joie, de tristesse, de désespoir se trouvait rimé et possédé par tous. J'aime ces moments là. Les états de grâce des peuples nés.

UNE SENSIBILITÉ VIVE

Cette sensibilité vive, tourmentée d'elle-même, tournée et retournée dans nos esprits dans un incessant ressac, nous porte tout naturellement à l'expression poétique. On vous a parlé du romantisme, de ses origines celtiques. Il n'est pas utile de revenir là-dessus. Des thèses ont été écrites. Des bouquins très savants ont été publiés sur le sujet. En un mot, disons que notre propension au rêve est certaine et que, cette propension, si elle était utilisée correctement, pourrait apporter aux lettres et aux arts contemporains une dimension supplémentaire. Robbe Grillet serait avisé de ne point trop gommer Ossian.

Quant à notre intelligence disons qu'elle est intuitive. Cela chacun le sait. Je ne voudrais pas ici enfoncer des portes ouvertes. Dieu, peut-être, nous a donné quelque chose en plus. Une faculté d'aller droit à l'essentiel. Il est des peuples qui tergiversent. Nous, nous rions au but. A nous de savoir utiliser cette faculté. A nous de nommer. A nous de dire. A nous d'écrire. A nous de vivre. A nous de nous battre. Il n'y a pas de culture vivante sans combat.

Jusqu'à ces temps, cette culture s'exprime plus aisément dans la parole que dans l'écrit. On connaît l'écriture de Barzaz Breiz. Légendes et paroles dites dans les granges. Légendes dites dans les manoirs secrets. Légendes écrites

dans les fermes. Légendes de misères et de fierté dites dans les landes. Culture orale. Nous avons une culture orale. Quelques cours purs se sont efforcés de recueillir cette culture sur des tablettes. Comme un évangile. Mais sans doute faut-il entendre ces textes dans leur parole originale. Dans leur verbe propre. Non traduit en français. Les mots alors transpercent comme des bouts d'épées. Les mots alors sont chauds comme la laine.

Culture reprise plus tard avec une obstination de réprouvés et un orgueil de solitaires par des poètes comme Jakez Riou ou des dramaturges comme Tanguy Malmanche. Je n'insiste pas. Sur ce sujet je sais qu'il y a ici des auditeurs plus autorisés que moi-même. Je suis en cette matière un néophyte. Je n'ai retrouvé le rythme de mon pays qu'à trente-cinq ans. Il me faudra encore bien des jours pour être ce que je suis.

Culture collective exprimée dans l'habit, le meuble, l'art sacré. Le Breton a tout repris dans son gantoir qui venait des pays d'ailleurs. Il a pris son bien dans tous les styles du monde qu'il a mêlés à sa manière. Il avait quelque chose à dire. Lui manquait le matériau. Quand le clergé ou la noblesse lui fournissait les écus qu'il fallait, il disait « Je ferai ça, comme il est fait à Paris ou à Florence ». Quand l'œuvre était finie, il s'apercevait qu'il avait fait autre chose et qu'il avait celtisé le marbre et la pierre. Il avait celtisé aussi la coiffe, le pourpoint, le gilet, le chapeau, l'intérieur et l'été missa est.

UNE CULTURE POPULAIRE

Culture dite populaire. Culture collective, profondément personnelle. Un air qu'on respire. Un certain vent qu'on savait capter comme des oiseaux agiles. Même si l'oiseau venait d'ailleurs on lui donnait nos larmes et nos rires. Dameur de patrimoine caché, un secret des collines, dans le surlit des rivages. Il faut beaucoup se promener en Bretagne pour en saisir le cœur. Mettez donc vos loisirs à profit. Prenez les chemins de votre pays. Entrez dans les chapelles. Interrogez les fontaines et les ossuaires. Il y a toujours un morceau de vous à ramasser quelque part.

Ne tirez pas de cette connaissance qui peu à peu s'accroît de votre effort et de votre curiosité, quelque vanité imbécile. Il est des

sculpteurs plus talentueux que les nôtres. Des poètes peut-être plus grands. Le rabougrissement culturel est le contraire même de la culture. Je reviendrai tout à l'heure là-dessus.

Donc, nous avons une culture originale, diffuse, souterraine. Il s'agit de partir d'elle et de l'adapter au monde d'aujourd'hui. Et de demain. Car la Bretagne ne sera que si elle s'exprime.

CE QUE JE CROIS

Alors, dites-vous, pour quel les lampes restent-elles sous le bois-seau ? Vous avez raison. La question est là. Je vais vous dire ce que je crois.

Considérer, culturellement et spirituellement, la Bretagne comme une entité particulière. Ce qu'il faut, c'est avec la vieille terre du passé écrire des chants nouveaux.

D'abord ceci : il y a une peste qui règne sur ce qu'on appelle en haut lieu « la province », cette peste c'est le régionalisme. Le régionalisme est l'anti-culture. Henri Quéffelec est dans la logique de Michel Debré. Encore Quéffelec a-t-il un certain talent. Mais que dire de cette littérature qui se dit bretonne et qui sous la signature de nos douzièmes nous livre des poèmes et des romans où un décor conventionnel de broderies, de confitures, de mouettes et d'ajoncs prétend exprimer nos pensées et nos aspirations ? Boteul était charmant. Mais était-il Breton ? Ah, évidemment, les touristes, ils aiment ça. Dans la panoplie qu'ils ramènent dans leurs banlieues, le bol H.B. de Quimper cotoie le disque de Théodore et de Théodote. Cette défiguration de notre personnalité que les courtes imaginations mercantiles savent exploiter à fond réjouit tous ceux-là qui ne tiennent pas du tout à ce que la Bretagne exprime sa permanence. De ce côté-là, soyez tranquilles, ils s'organisent certains titres, les trougens régionalistes idéins. Il ne faut pas trop demander, il est vital à ces gros conards cantonniers. Ces morues plaines ne demandant pas autre chose que les blés noirs de Botrel.

Donc s'écartez du régionalisme et considérez, culturellement et spirituellement, la Bretagne comme une entité particulière. Ce qu'il faut, c'est avec la vieille terre du passé écrire des chants nouveaux. On peut très bien être un roman-

cier breton et ne point prendre la Bretagne pour cadre. On peut se sentir plus près de Samuel Beckett que de Y.-M. Rudel. C'est par la substance même de ce que nous créons que nous serons des Celtes ou des Latins. Le décor n'a aucune importance. L'anecdote n'a aucune importance.

CESSONS DE GEMIR

Mais cette Bretagne qui demande à vivre, un autre virus la paralysé. C'est le gémissement. C'est horrible complexe d'infériorité qu'une certaine politique et une évolution générale des structures et des mœurs tendent à grossir encore. On se masturbé dans l'arrière-

boutique. On nous a dit toujours que la culture gréco-latine était imparable. Qu'elle fournissait réponse à tout. Et qu'elle était universelle. Nous étions des vaincus et nous avons cru nos maîtres. Nous ressuscitons nos colères dans notre coin. Nous avions honte de nous-mêmes. D'où cette pseudo-culture gélignarde et vieille fille, mi-bretonne, mi-française, que trop des nôtres s'attachent encore à promouvoir. Quelle misère. Du beurre rance. Le résultat ? Il n'y a qu'à ouvrir ses yeux. Ce sont des villas provençales à Beg-Mell, des mosquées dans les parloires, des cantiques de chorales bretonnes sur nos disques. Il n'y a pas de culture sans une certaine fierté.

Et voici où je veux en venir. Il n'y aura pas, il n'y aura pas de culture bretonne sans un parti pris. Le parti pris — c'est le titre d'une revue nationaliste québécoise — doit être celui-ci : considérer la Bretagne comme une nation et non plus, selon la conception post-pédagogique, comme une région. La région est une entité technocratique. Elle est forcément limitée, et une culture réelle n'a pas de limites. Elle est forcément prévisoire, et toute culture est l'affirmation d'une permanence. La région, c'est ce qui reste quand la nation est morte. Or ce qu'il importe, c'est justement de ne point périr. Pour nos anciens de l'ENA, il est évident qu'une région où n'existe plus que des sangliers et des sus-

(Suite page 3.)

Librairie "Brentano's"

TOUS LIVRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

7, Quai Chateaubriand - RENNES - Tél. 40-70-32

Bar La Cigale

2, rue Montfort

Sandwich — Frites
Joux — Billard — Télé

Le colonialisme, le sous-développement, les migrations forcées, la revendication des minoritaires ne doivent plus être pour nous des idées lointaines et folkloriques, mais des espoirs et des douleurs qui nous mettent en mouvement.

hommes en boutou dans des parcs autant que possible naturels, il est évident qu'une telle région ne leur posera nul problème. Pour les promoteurs de la culture dite de loisirs, il est certain que la Bretagne offrirait en cela une plateforme idéale. L'été, on ferait venir nos Parisiens par trains spéciaux. On leur ferait visiter la pointe du Raz et le Kresaker. Le soir, on leur ferait entendre un Bro-goz-mañdou et une Paimpolaise quelconque. On les arroserait de cidre et on leur donnerait quelque beau prospectus sur la faune et la flore armoricaine. On a fait ça avec les fils des Indiens, ce grand peuple libre. Ensuite viendrait les ethnologues, les sociologues, tous les Tricouins du monde moderne. Et même les linguistes et les philologues. Du gâteau pour les structuralistes, n'est-ce pas.

EN ACCORD AVEC LES PEUPLES NÉS...

Mais à partir de moment où l'on a l'audace de considérer la Bretagne comme une patrie et comme une nation, tout est possible. Et alors là, nous nous sentons en accord avec tous les peuples nés de la terre. Alors Miguel Angel Asturias, Gémral, deviennent en quelque sorte des compatriotes. Alors Woodie Guthrie, le créateur du folk song, devient l'un de nos frères. Alors les thèmes éternels de la culture sifflent nos esprits. Alors, le colonialisme, le sous-développement, les migrations forcées, la revendication des minoritaires ne sont plus pour nous des idées lointaines et folkloriques mais des espoirs et des douleurs qui nous mettent en mouvement. Yann Lozach qui n'est autre, me semble-t-il, que notre ami Morvan Lebesque rejoint par-là mon pro-

pos. Je cite ici, extrait de l'article « Culture et volonté d'être » paru dans « Ar Vro » : « On l'a compris, le débat est entre une culture réactionnaire et une culture de liberté. La culture réactionnaire vit en autarcie : c'est une culture bien pensante et chauvine qui économise, copie, censure, ne transforme aucun produit, n'invente aucune technique et s'enferme dans ses frontières. Signe particulier : elle manque totalement d'humour. La culture de liberté, au contraire, bouscule ses limites géographiques et s'intègre à l'universel : c'est une culture comparative, toujours prête à donner mais aussi à recevoir, une culture efficace n'hésitant pas à requérir — et au besoin à inventer — les moyens de sa diffusion ».

DE GLENMOR A JUDY COLLINS

Donc, ni régionalisme mou, ni chauvinisme ridicule. Le génie latin est incontestable. Il n'est pas le nôtre, voilà tout. Mais nommant la Bretagne nous pouvons nommer tout l'univers. Quand dans mon Logecq, mon pays vient frapper à l'hubis du cœur, j'aime à entendre Milk (1) bien sûr, mais encore Joan Baez, Judy Collins et bien d'autres. J'attends toujours le romanier qui nous livrera la version bretonne des Raisins de la Colère. Et quand on ouvre ainsi, à partir de ce que nous sommes et à partir de nos berges, toutes les portes du monde, notre goût de l'imaginaire se saisit de la peine du monde, de l'espoir du monde, et en fait quelque chose de neuf, de précieux, d'infiniment merveilleux.

(A suivre.)

(1) Glenmor (N.D.L.R.).

SOURIONS

Non, mais...

La bonne introduit le visiteur dans le salon : — Ne faites pas de bruit, chuchote-t-elle, madame vient d'accoucher. — Quoi ? s'exclame l'autre, mais... Est-ce que monsieur n'est pas à l'étranger depuis plus d'un an ? — Et alors, fait la bonne, ça ne l'empêche pas d'écrire.

La couleur de la fidélité

Les membres d'un club suisse, des maris ayant plus de vingt-cinq ans de mariage, ont consenti à faire profiter de leur expérience un groupe de célibataires venus les consulter sur l'art de choisir la parfaite compagne. Ceux-ci ont demandé : — Quelles femmes offrent les meilleures garanties de fidélité : les blondes, les brunes ou les rousses ? Réponse unanime de l'aréopage : — Les grises.

RENNES

Les activités de la section J.E.B. Rennes ont démarré avec la nouvelle année universitaire. Elles se proposent deux buts essentiels : apporter à ceux qui le désirent un complément de formation, et à l'ensemble des étudiants une véritable information, tant sur les problèmes régionaux que sur les problèmes universitaires.

Ces activités n'empêchent évidemment pas de songer aux loisirs et à la détente et dans ce domaine également la J.E.B. se met à votre disposition.

Cercle littéraire

Chaque semaine, discussions, critique, information sur les publications récentes : livres, revues, ayant trait soit à la matière bretonne, soit à des problèmes universitaires.

Mardi : 15 h, Fac. des Lettres de Villejean.

Cercle économique

Initiation aux mécanismes de la planification et de l'aménagement du territoire. Etude des problèmes économiques bretons. Commentaire des faits d'actualité économique.

Mardi : 20 h, 14, rue Saint-Yves.

Comité loisirs

Tentera cette année de porter à la connaissance des étudiants le maximum de renseignements concernant les possibilités offertes en matière de camps (fouilles archéologiques durant l'été), voyages, rencontres. Il a également pour tâche d'organiser sur place un certain nombre de manifestations.

Samedi : 10 h, 14, rue Saint-Yves.

Soirée de danses bretonnes

Continue à proposer aux étudiants une soirée hebdomadaire de détente dans la meilleure ambiance.

Salle des Sports, cité Sévigné — Jeudi : 20 heures.

Cours de breton

- 1) A la Faculté des Lettres. 2) une série de cours à différents niveaux est également organisée par le Cercle Culturel Breton.

Chorale

Cette nouvelle activité de la J.E.B. de Rennes veut faciliter à ceux qui veulent exercer leurs talents « vocaux » le développement d'un groupe de célibataires venus les consulter sur l'art de choisir la parfaite compagne. Ceux-ci ont demandé : — Quelles femmes offrent les meilleures garanties de fidélité : les blondes, les brunes ou les rousses ? Réponse unanime de l'aréopage : — Les grises.

Une permanence est assurée tous les jours, de 14 h. à 15 h., 14, rue Saint-Yves. Venez vous détendre en prenant un pot dans notre foyer.

Nouvelles de la J.E.B.

BREST

La J.E.B. de Brest qui avait connu une extension notable l'an dernier, puisque le nombre de ses adhérents avait doublé par rapport à l'année précédente, semble pouvoir se développer à nouveau cette année. Nous avons réussi à mettre en place quatre cercles d'étude.

Le cercle économique, après une revue de la situation économique et sociale en Bretagne, s'attachera à dégager au cours du second trimestre, les perspectives qui s'offrent à la Bretagne, et les conditions de son développement.

Le cercle culturel, orienté essentiellement vers la littérature bretonne, en étudiera les aspects les plus récents, tel « Le poème du pays qui a faim », de Pol Queinnec.

Cette année voit aussi la naissance de deux nouveaux cercles. Au cercle breton, on peut s'entretenir sur la langue, la société, la tendance actuelle de la civilisation en Bretagne. Une autre activité, le cercle d'études universitaires doit sa création au caractère étudiant de notre association, connue à la spécificité du problème étudiant. Ceux-ci forment en effet la majorité des futurs cadres, qui souffrent du manque de débouchés dans la région. L'insertion de l'université dans un cadre régional ; la liaison université-recherche, et encore d'autres thèmes y sont abordés.

CONFERENCES

Dans la même perspective que les cercles d'étude, la J.E.B. organise un cycle de conférences sur des sujets culturels ou économiques. Le mercredi 6 décembre Xavier Grall a fait un exposé sur le thème « Culture et avenir de la Bretagne ». Au cours du second trimestre, M. Frai, Député du Finistère, parlera du thème « Action régionale et socialisme », et M. de Sagazan, de l'Office Central de Landerneau, exprimera son point de vue sur « les perspectives d'évolution de l'économie bretonne ».

Les activités traditionnelles de la J.E.B. ont également cours cette année. La soirée de danses, détentée du vendredi, est complétée par une soirée d'initiation à la danse, le mercredi soir. La chorale universitaire fonctionne également de façon satisfaisante. Environ 60 personnes assistent de façon régulière aux cours de breton.

Enfin, suite à l'arrêté du Ministère de l'Education Nationale ne mentionnant plus le breton parmi les langues admises comme langues facultatives au baccalauréat, une campagne d'information a été mise

sur pied sur le problème des langues et des cultures régionales. Elle s'est concrétisée par la diffusion de « Job-Info » et la constitution d'un comité de soutien à la Pétition d'Enseignement Breton. Une réunion d'information a eu lieu également le 14 décembre. Les parlementaires et les Pouvoirs Publics, enfin, ont été alertés.

L'Assemblée Générale de la J.E.B. Brest a eu lieu le 8 décembre. Il n'est pas trop tard pour rejoindre la J.E.B. et ses activités, qui reprendront une nouvelle ampleur après les vacances de Noël.

LA F.A.J.E.B.

La F.A.J.E.B. (Fédération des Associations de J.E.B.), qui ne remplissait il y a quelques années qu'un rôle symbolique, a vu son importance croître d'une façon sans précédent. Ce développement est dû à une nouvelle conception de l'action de la J.E.B.

Notre association en augmentant les liens entre les sections de Brest et Rennes tient à marquer son originalité et à se poser ainsi en un véritable mouvement étudiant régional. Depuis un an déjà la Fédération coordonne les activités de presse et c'est elle qui a créé ce journal et qui en assure l'entière responsabilité. Ce journal « L'Etudiant Breton » est complété par la revue « Economie et Culture » qui constitue depuis maintenant 2 ans un véritable organe de liaison Université-Région.

Le rôle de la Fédération ne se réduit pas à ce secteur presse. C'est également à elle que revient la responsabilité d'organiser les différents stages de la J.E.B. ou toute autre manifestation regroupant l'ensemble des membres de la J.E.B. qu'ils soient étudiants à Paris, Lille, Rennes ou Brest.

Enfin, c'est à la Fédération qu'il revient d'assurer les contacts avec l'Administration régionale et universitaire. D'autre part depuis l'essor de la J.E.B. nous sommes amenés de plus en plus souvent

à participer à des réunions diverses sur le plan régional : C'est également le bureau fédéral qui est chargé d'y représenter les deux associations J.E.B. de Bretagne.

Des projets pour 1967-68. Tout d'abord faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour continuer notre action d'information parmi les étudiants, contribuer également à garder le contact entre les étudiants et les autres organisations qui travaillent aujourd'hui sur le plan régional à la réalisation de la Bretagne de demain. Nous ajouterons également à notre stage de formation (vacances de printemps) des propositions de voyages à l'étranger, des camps en Bretagne pour les vacances de l'été.

Enfin, une Assemblée générale extraordinaire se réunira le 23 décembre à Brest pour préciser les positions de la J.E.B. sur l'action culturelle, économique et universitaire en Bretagne, ainsi qu'en a décidé l'Assemblée générale ordinaire réunie à Rennes le 1^{er} novembre pour le renouvellement du bureau et la préparation de la rentrée.

Ce nouveau bureau de la F.A.J.E.B. est composé de :

- P. Mévellec, président. F. Broudic, rédacteur. F. Le Gall, secrétaire. E. Tanneau, trésorier.

SOURIONS

Il put enrichir sa collection de 35 nouveaux modèles de boutons...

— Et votre sœur jumelle, qui était si bonne, est-elle mariée ?

— Non. Elle s'occupe d'auteurs : elle est roue de secours.

— « Continuez à nager, le bateau coule ».

Bonnes œuvres

Une chambre à air demandée à un pneu :

— Et votre sœur jumelle, qui était si bonne, est-elle mariée ?

— Non. Elle s'occupe d'auteurs : elle est roue de secours.

INTERVIEW

Adapter l'Enseignement et l'Information à la Région

est une condition de base du redressement économique et du progrès social en Bretagne

A. KERAVAL

L.E.B. : M. Keravel, vous êtes l'un des secrétaires généraux de la Fondation Culturelle Bretonne. — « Emgleo Breiz ». Le but essentiel d'Emgleo Breiz est d'agir pour la défense et la promotion de la langue et de la culture bretonne. Pourquoi cette action ?

M. KERAVAL : Pourquoi « Emgleo Breiz » et les divers mouvements dont cet organisme est l'interprète ont-ils entrepris cette action pour la langue bretonne et laquelle la Jeunesse Etudiante Bretonne prend elle-même une part exemplaire ? Il faudrait sans doute, pour s'expliquer totalement à ce sujet, disposer de plus de temps et de place que vous ne pouvez m'accorder... Essayons de dire l'essentiel !

Vous avez parlé de défense et de promotion de la culture bretonne. Jusqu'à une époque récente, c'est surtout sur le premier aspect de l'action culturelle bretonne — l'aspect « défensif », « sauvegarde » — qu'insistèrent les divers mouvements. Ils faisaient ressortir l'immense valeur du patrimoine que représentent la langue et la culture bretonnes et la perte irréparable que constituerait leur disparition ; ils mettaient en relief les efforts réalisés dans les pays étrangers en faveur des langues ethniques, rappelant les droits de toutes les cultures, reconnus par la morale universelle.

UNE PERTE DEPLORABLE

Cela est toujours très fondé et doit sans cesse être redit. Il est très vrai que la langue et la culture bretonnes représentent un

ensemble original de valeurs, qui devrait être considéré comme infiniment précieux et en conséquence jalousement protégé par la France elle-même. Il est vrai que partout ailleurs dans le monde on regarde l'extinction d'une langue comme une perte déplorable, non seulement pour le pays qui la parlait, mais pour l'humanité tout entière. Et il n'est d'ailleurs personne que la France a manqué à tous ses devoirs, jusqu'ici, à l'égard des langues régionales parlées par des millions de citoyens français, notamment en Bretagne et dans toute la partie sud de l'hexagone...

Mais ne sont surtout, à nos yeux, des arguments d'un autre ordre qui justifient notre action en faveur de la langue et de la culture bretonnes : nos motivations relèvent essentiellement du domaine psychologique, pédagogique et social.

UNE OEUVRE NEFASTE

Nous affirmons qu'en Bretagne, l'Etat a fait œuvre néfaste en se refusant à utiliser la langue bretonne dans l'Education, en l'excluant impitoyablement des écoles et de tout l'appareil administratif et d'information. En frappant d'indignité la langue parlée par les ruraux bretons, on a provoqué un déséquilibre psychique, on a créé ce complexe d'infériorité qui handicape encore beaucoup de nos compatriotes.

Nous affirmons qu'une éducation moderne et de caractère progressiste doit, au contraire, en ce pays, utiliser largement les éléments de la culture bretonne, honorer la langue qui en est le moyen d'expression, faire connaître à la

jeunesse les divers aspects de notre civilisation régionale.

C'est en procédant ainsi qu'on donnera confiance aux Bretons, en eux-mêmes, qu'on les conduira à assumer la responsabilité de leur avenir. Cet esprit nouveau se répandra d'ailleurs très vite dans l'ensemble de la population, grâce aux moyens modernes d'information, si on voulait bien donner toute sa place à la culture bretonne dans les programmes de la radio et de la télévision, et dans la presse. Il faut que les Bretons prennent conscience des richesses de leur patrimoine, des possibilités qui sont en eux et de la nécessité d'assurer eux-mêmes le destin de leur pays.

C'est pourquoi nous disons que pour permettre le plein épanouissement de la personnalité collective bretonne, l'enseignement et l'information doivent accorder une place d'honneur, en Basse-Bretagne au breton, et dans l'ensemble de la Bretagne à la culture régionale. Tout effort culturel qui ignore les valeurs régionales est un effort mal ajusté, tend au déclin, s'oppose en réalité au développement de la région. Par contre, l'adaptation de l'Education et de l'Information à la région est une condition de base de la réussite du redressement économique et du progrès social. C'est là ce que nous considérons comme l'une des justifications essentielles de l'action entreprise en faveur de la langue et de la culture bretonnes.

L.E.B. : Vous faites, en somme, le procès de la centralisation culturelle, centralisation qui aboutit à faire des jeunes Bretons, ainsi qu'on l'a dit,

« des étrangers au leur propre sol ». Cette situation ne peut-elle être considérée comme de type colonial ? On parle bien d'une Bretagne réduite, sur le plan économique, à l'état colonial...

M. KERAVAL : En effet, ce n'est pas seulement sur le plan économique que la centralisation a eu, à toujours, et de plus en plus, des conséquences désastreuses ; les effets ne sont pas moins fâcheux sur le plan intellectuel ! Les programmes uniformes, sans référence à l'histoire, à la langue, à la littérature et aux arts de la région, le peu de place généralement laissée à l'économie régionale, tout cela tend à déposséder la jeunesse bretonne de son héritage culturel et à détourner son attention des problèmes de sa région.

L'ALIENATION DES POPULATIONS

Sans pour autant nier les bienfaits de l'Ecole sur d'autres plans, on peut dire que l'Education, en quelque sorte « homogénéisante », également distribuée sur l'ensemble de l'Hexagone, a abouti à une aliénation des populations régionales, et notamment dans les pays dotés, comme la Bretagne, d'une personnalité ethnique marquée.

C'est pourquoi votre parallèle avec la situation coloniale n'est nullement déplacé, sera admis par beaucoup de militants et est tout aussi justifié que sur le terrain économique. C'est à cette situation que nos mouvements économiques, syndicaux et politiques — qui ont déjà, à différentes reprises, évoqué l'aliénation coloniale, en parlant du sous-développement breton — agissent pour prendre en main la direction des affaires régionales, l'enlever à la tyrannie du pouvoir central accapareur.

QUEL PROGRAMME ?

L.E.B. : Vous venez de nous définir les raisons de votre action. Quels sont les objectifs pratiques et immédiats que se propose d'atteindre « Emgleo Breiz » pour rentrener le cou-

rant uniformisateur et « débretonnisateur » ? Dans l'enseignement par exemple...

M. KERAVAL : En bref :

1) pour la connaissance de la civilisation régionale : nous demandons l'insertion dans les programmes d'étude de notions d'histoire, de géographie économique, de littérature régionales, l'éducation artistique s'inspirant pour une part de la culture populaire traditionnelle. Il n'en résultera nullement une surcharge des programmes, bien au contraire, les matières en question bénéficiant de l'examen de faits locaux et régionaux, frappant par leur caractère concret comme des illustrations.

2) pour la langue bretonne : son enseignement donné à titre facultatif, mais organisé de manière cohérente et suivie à tous les degrés et dans toute la Basse-Bretagne, — cet enseignement étant sanctionné dans les examens par des épreuves comptant pour l'admission. Cela suppose qu'un effort très prononcé soit entrepris pour la préparation des maîtres, — dans les Ecoles Normales, dans l'Enseignement Supérieur, par des stages pris en charge par l'Administration.

Nous demandons, en outre, une certaine régionalisation des Universités, auxquelles devraient être confiées certaines tâches de direction et de gestion par exemple pour ce qui est de l'Education permanente, de l'Information, de la Recherche, de la protection du Patrimoine, etc.

LA RADIO ET LA TELEVISION

L.E.B. : Vous parlez d'information, dans ce domaine également Emgleo Breiz a entrepris une action sur le « et d'enseignement » ?

M. KERAVAL : Oui, nous agissons sur l'opinion, sur les élus, sur les Pouvoirs Publics pour que la langue et la culture bretonnes se voient reconnaître une place convenable dans les programmes de la radio et de la télévision.

En ce qui concerne la civilisation régionale, qui intéresse toute la Bretagne, et pour la diffusion de laquelle on se servira du français ; nous réclamons des programmes scolaires et « grand public », faisant connaître les différents aspects du patrimoine littéraire et artistique breton, les grands moments de l'histoire de Bretagne, organisant des tables rondes sur les problèmes régionaux, etc.

En ce qui concerne la langue bretonne, nous demandons tout d'abord l'octroi d'un certain temps à des émissions télévisées : une heure hebdomadaire par exemple, c'est-à-dire bien plus que la petite minute et demi accordés à Charles Le Gall chaque semaine, ensuite, une extension et une diversification des émissions en breton à la radio, permettant par exemple la présentation périodique d'œuvres dramatiques.

Pour que tout cela puisse fonctionner la création d'un service régional des émissions culturelles bretonnes de l'O.E.T.F., avec les crédits et le personnel compétent est indispensable.

L.E.B. : Croyons-nous que ces mesures pourront, quand elles auront été mises en œuvre, donner un nouvel élan à la culture bretonne ?

M. KERAVAL : Certainement, dans la mesure où l'organisation de l'Enseignement régional sera conduite de manière satisfaisante et où les moyens modernes d'information prolongeront dans l'ensemble de la population l'œuvre entreprise par une école ouverte aux réalités et aux besoins de la région.

UNE ELEVATION DU NIVEAU CULTUREL

Tout l'appareil de l'Education permanente et de l'Action culturelle suivra. Les écrivains et les artistes se trouveront encouragés à travailler au renouveau de la culture bretonne. Le « Fin Culturel Breton » qu'« Emgleo Breiz » a fait adopter par la quasi-totalité des parlementaires de Bretagne et

(Suite page 12.)

LISEZ AL LIAMM

(Directeur Ronan HUON)

La plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (22^{ème} année), 6 numéros : 10 F. (étudiants)

S. Cherel, 109, Bd de Verdun C.C.P. 2184-34 Rennes

EDITIONS AL LIAMM

(83 titres des meilleurs écrivains bretons)

Demandez catalogue : Mlle J. Quélic, 47, rue Notre-Dame - GUINGAMP

BRUD

ar yez hag ar vro

ÉDITE :

Divizou eun amzer gollet

70 chroniques bilingues de P.J. HÉLIAS

160 pages — En souscription : 11 F.

Mevel, Brest

C.C.P. 1499-55 Rennes

SKOL VREIZ

l'École Bretonne

Cahier Bimestriel

Histoire, Littérature, Arts, Chants

Abt. : 12 F. les 6 N^{os}

SKOL VREIZ, Brest, C.C.P. 2248-95 Rennes

VÊTEMENTS EROY

5% aux ETUDIANTS

RAYON JUNIOR LEROY Juniors

1, RUE DE HENRIEUR
1, QUAI LAMENNHAIS
RENNES

LES LIVRES

Complots pour une République Bretonne

CE QUE D'AUTRES N'ONT PAS VU...
DIRE...

Lorsque nous étions à l'école primaire, nos maîtres nous ont fait maintes fois l'éloge de ceux qui combattent vaillamment « pour la France », au cours des deux guerres, laissant entendre que ce n'était pas le cas de tout le monde. Plus tard, lorsque nous avons commencé à tendre l'oreille aux conversations des adultes, nous avons été frappés par des mots étranges, prononcés à demi-voix comme si l'on avait craint, à leur seule évocation, de provoquer je ne sais quel cataclysme, et qui ressemblaient à « séparatistes » ou « autonomistes » ; la différence entre ces deux épithètes n'était d'ailleurs pas claire et personne ne paraissait désireux de l'éclaircir. Chaque société a ses tabous.

A présent, nous en savons peut-être un peu davantage quoique ce ne soit pas même certain. Mais avouons-le honnêtement, ne conservons-nous pas une espèce de répulsion instinctive à l'idée de ce Léviathan que représente le sépara-

tisme, et plus spécialement le séparatisme breton ? Efforçons-nous de dominer cette répulsion et ouvrons le livre de RONAN CAERLEON, « COMLOTS POUR UNE REPUBLIQUE BRETONNE » (1) le premier livre qui dise enfin la vérité sur cette question que d'autres n'avaient pas voulu éclaircir.

Le titre est agressif, volontairement agressif : le but de l'auteur est de frapper, de nous contraindre à regarder les choses en face. Le sous-titre, « DOSSIERS SECRETS DE L'AUTONOMISME BRETON », nous jette en plein roman policier et annonce les révélations qui vont suivre. La manchette enfin, qui n'est autre qu'une citation du fameux « O combien ! » — « VIVE LE QUEBEC LIBRE ! », laisse entrevoir l'intention polémique de l'auteur. Caerleon est breton, partisan convaincu du fédéralisme européen et se propose de dénoncer le despotisme parisien, qui confine bien souvent à l'obscurantisme. Voilà donc, évoqués en quelques mots, les trois points de vue auxquels il faut se placer en lisant son livre.

UN MUR D'INCOMPREHENSION

Caerleon est historien, il relate avec précision des faits réels, qu'il a en partie vécus, sinon activement, du moins comme témoin ; il sait de quoi il parle. Son exposé est clair, vivant, parfois même rehaussé d'une pointe d'humour, qui le rend agréable à lire. Chose prévisible par-dessus tout, il s'appuie sur une abondance de documents : citations de lettres, de discours publics, d'articles de journaux, et témoignages recueillis par l'auteur lui-même, qui sont extrêmement intéressants, dans la mesure où ils nous font vivre le passé sans intermédiaire.

De l'aventure tragique du camp de Coëlos, pendant la guerre de 1870, jusqu'à la création de la Brezenn Perrot, cette unité bretonne en uniforme SS, c'est toute une épopée que nous raconte le livre de Caerleon. Des hommes luttent pour redonner à leur peuple la fierté et la liberté qu'il a perdues ; mais, ils se heurtent chaque fois, de la part du gouvernement de Paris, à un rempart d'incompréhension. Grands seigneurs encore avant Coëlos, ils font l'expérience de la misère et de l'humiliation inutile. Ils apprennent à haïr et passent à l'action violente. Voyant

(1) Ed. La Table Ronde, Coll. « L'histoire contemporaine revue et corrigée ». Prix : 27 F.

ne sortent pas de terre : c'est toute une conjonction de circonstances, c'est l'action déterminée de certains personnages dominants qui leur permet de se constituer, puis de s'affirmer.

REALISME OU UTOPIE ?

Finalement, tous les gens qui ont fait cette histoire et qui ont abouti à un échec total, avaient-ils raison ? avaient-ils tort ? Il est un peu paradoxal de poser une telle question, parce qu'on ne peut pas y répondre par oui ou par non. Mais elle n'est pourtant pas dénuée d'intérêt. Caerleon ne la pose pas. Le côté apologetique de son œuvre se résume à un certain nombre de digressions, parfois un peu longues d'ailleurs, sur l'originalité ethnique, linguistique, culturelle de la nation bretonne ; quant à la critique, elle est, disons-le totalement absente en ce qui concerne le côté breton.

Le mouvement breton, l'auteur le souligne à juste titre, a revêtu des aspects très divers, allant du régionalisme le plus modéré au séparatisme le plus extrémiste. Mais il serait bon, au milieu de cet éventail de positions, de faire la distinction entre les solutions saines, celles qui auraient pu aboutir, et celles qui n'ont jamais été, appelons les choses par leur nom, qu'un fatras d'utopies ni réalisables, ni même souhaitables.

On pourrait discuter longtemps de cette question. Je crois qu'on en arriverait nécessairement à cette conclusion, que le théoricien de l'autonomisme breton dont les positions ont toujours été les plus clairvoyantes, est bien Yann Fouéré. Si Caerleon n'avait pas implicitement refusé de faire œuvre de critique, il aurait à coup sûr souscrit à ce jugement. Pourquoi s'est-il dérobé ? Peut-être par peur de blesser des susceptibilités encore en éveil ; peut-être aussi par désir de ne pas refermer trop vite la porte qu'il a ouverte, de laisser la voie libre à d'autres que le sujet pourrait intéresser.

S.

SOURIONS

— Dis papa ! les olives noires, ça a des pailles ?
— Non.
— Zut, j'ai bouffé un caffard !
— Foto, arrête de marcher en rond ou je te cloque l'autre pied.

Les apôtres demandent à Jésus :
— Allez Jésus, un bien honne, juste avant de rentrer à coucher...
Jésus se fait prier et finit par en sortir une :
— y = ax + bx + c.
Les apôtres ne comprennent rien, alors Jésus s'explique :
— C'est simple, c'est une parabole pourtant.

THÉÂTRE

DE MOLIÈRE A DARIO FO

Il est hasardeux au théâtre, de choisir le parti de la simplicité, tant il est vrai qu'il est difficile d'y être clair avec talent et aisé d'y être obscur à force de maladresse. J'entends simplicité pour le spectateur, ce qui demande proesses et intelligence de la part de tout metteur en scène. Ce parti semble être plus que jamais celui de la C.D.O., et c'est tout à son honneur, que débute cette saison en trombe avec deux spectacles d'une qualité indéniable et finalement très proches l'un de l'autre.

« LES ARCHANGES NE JOUENT PAS AU BILLARD ELECTRIQUE »

« Les Archanges ne jouent pas au billard électrique » de Dario Fo, était le premier et présentait, entre autres intérêts celui d'être une création en France. Cette fantasmagorie en 16 tableaux n'était rien d'autres qu'une farce dans la grande tradition de la Comédia dell'Arte et de Molière. Le mot farce a souvent été galvaudé de nos jours et s'est appliqué la plupart du temps à des œuvres qui en étaient loin et plus apparentées au théâtre de boulevard. Avec « Les Archanges » le public de la C.D.O. a pu découvrir un genre disparu au XX^e et réapparaissant d'un seul coup, aussi neuf que toutes les étonnances des diverses avant-garde.

Bien entendu, il ne s'agissait pas de respecter la vraisemblance, ce qui serait contraire au genre, où des numéros dignes du cirque et en music-hall, sont introduits à tout moment. Vraisemblance d'autant moins recherchée, ici, que toute l'intrigue est incluse dans les péripéties d'un rêve (qui se réalise finalement). Ce cadre d'irréalité permet paradoxalement à Dario Fo, de brosser une satire, plus ou moins incisive de différentes idées reçues qui régissent notre société moderne ; satire aussi de certains milieux et structures, en particulier des lentes tergiversations de l'administration, de ses incompétence, ignorance et dilettantisme.

Logique d'ivroge.

— Portier !... Appelez-moi un taxi !
— Vous êtes bien saout, espèce d'idiot. Vous ne voyez pas que je suis amiral ?...
— Bon. Eh bien ! appelez-moi un bateau !

L'histoire d'ailleurs n'est menée que par le fait suivant : un jeune homme, un peu naïf, pur et non encore atteint par les virus sociaux, se heurte à la méchanceté, à l'absurdité, et à la végalité de tous ceux qui l'entourent, et entre en révolte contre ce pourrissement.

LA REVOLTE DES JEUNES

Les thèmes sont en partie également ceux de l'« Avare » de Molière, le second des spectacles de la saison de la C.D.O. : la révolte des jeunes gens contre les vices et l'interressement d'adultes corrompus pour que triomphent l'amour et les beaux sentiments. A travers sa pièce apparemment inoffensive, Molière s'en prenait également à certaines institutions et pratiques, sinon officielles, du moins courantes : prêts d'argent, des intérêts scandaleux, mariages conclus selon les vœux des parents et non des enfants, etc.

Cette œuvre qui pourrait être essentiellement un portrait et une étude de mœurs, Guy Parigot, le metteur en scène et Harpagon, l'a montée également comme une farce se servant en particulier de sa petite carrière face au gros bon ventre de Roger Guillet, en l'occurrence Maître Jacques.

Même le vocabulaire a été modifié quelquefois et modernisé par l'emploi de quelques expressions qui nous sont plus familières, que celle du XVII^e et qui jamais n'ont semblé trahir l'esprit de cette comédie.

BRIO ET ENTRAIN

Ces deux spectacles ont de plus été menés avec un brio, un entrain et un ensemble remarquables, très rapidement et sans temps morts, comme il convient pour des farces. Il est à noter que si pour « L'Avare » une partie des acteurs appartient depuis longtemps à la troupe permanente de la C.D.O., dans la première, c'était tous de très jeunes artistes.

A noter également la désaffection des étudiants pour ces repré-

sentations d'un niveau qualitatif, je la répète, élevé. Pour seul exemple je prendrai encore le spectacle de « L'Avare » œuvre connue, étudiée, vue, rabâchée même : ceci n'a pas empêché les spectateurs d'y prendre plaisir et d'y vivre tout leur saoul sagement et dans la plus grande des simplicités. Ce qui pour une œuvre si célèbre reste le premier critère de valeur à la représentation.

J.-P. NEDELEC.

L'ETUDIANT BRETON

Directeur : P. MEVELLEC.

Rédacteur : F. BROUDIC.

Direction : F.A.J.E.B.
2, rue Lafayette - Rennes.Rédaction : J.E.B.
O.M.J.C., av. Foch - BrestPériodicité : Bimestriel.
C.P.P.P. 44-531.

Imp. Presse Libérale - Brest

Toute reproduction totale ou partielle d'un article paru dans « L'Etudiant Breton » est interdite sans accord de la Direction.

LES RETARDS DU V^e PLAN

(suite de la page 18)

nale. En fait, le seul moyen de parvenir à ce développement industriel de la Bretagne que nous souhaitons est un plan d'ensemble, tel que celui qui fut conçu à travers la loi-programme de 1962, et qui serait mis en œuvre par une autorité régionale véritable, disposant de pouvoirs effectifs et démocratiquement élus. La Bretagne a le droit d'exiger un développement comparable à celui du Mezzogiorno italien.

Y.L.

LES RETARDS DU V^e PLAN nous feront manquer d'emplois

Parler des retards du V^e Plan en Bretagne n'a malheureusement rien d'original. Après les graves déficiences du IV^e, les deux premières tranches du V^e nous y ont habitués. D'aucuns espèrent-ils encore la création de 27 000 emplois industriels d'ici 1970 et la réduction de l'émigration d'un tiers, objectifs du Plan ?

En réalité la situation présente ne permet guère de le penser. Les

PAS DE CREDITS...

En matière d'investissements publics, le budget régionalisé 1967 déjà illustre fort bien ces retards qui affectent notre région. Tous les secteurs sans distinction sont atteints. Dans certains domaines, on a enregistré une diminution de la progression des crédits par rapport aux années précédentes, alors que dans d'autres les crédits accordés ont été en régression par rapport à 1966, parfois de façon scandaleuse...

Il est important de noter à ce sujet que nous connaissons cette situation alors que les besoins croissent et que la conjoncture ne cesse de se dégrader.

NI POUR LES PORTS

Région maritime par excellence, la Bretagne était en droit d'attendre des investissements importants pour sa pêche, l'aménagement du littoral, etc. Mais elle est de plus en plus oubliée. Les deux premières années du V^e Plan n'ont vu que l'affectation de 25 % du total des crédits pour les ports de pêche. Si l'on connaît les conditions de vie des pêcheurs bretons, on mesure la gravité de ces lacunes. On peut en outre expliquer par la masse énorme des investissements consacrés à l'aménagement touristique du littoral du Bas-Languedoc et du Roussillon, l'oubli de nos ports de plaisance.

De même, l'entretien des routes ne sera assuré que pour 50 % du total prévu. L'état de nos routes ne justifiait sans doute pas plus d'attention, non plus que la nécessité de voies de communication rapides pour l'industrialisation. Rien enfin ne semble être fait pour améliorer l'état déplorable des télécommunications, et en particulier du téléphone.

Le secteur d'aide sociale n'a pas attiré, lui non plus, les investissements que l'on pourrait attendre dans une région où les problèmes de reconversion se posent de manière bien cruciale. Chaque année, il n'a été créé que 7 centres de formation professionnelle pour adultes pour résoudre l'inqualifica-

objectifs qui auraient permis la réanimation de l'économie bretonne ne pourront pas être atteints. Ni les autorisations de programme d'investissements publics, ni les impératifs de la politique de décentralisation n'ont été respectés...

Au moment où l'on va bientôt connaître le contenu du budget régionalisé de 1968, où en sont les investissements, où en sont les créations d'emplois ?

tion de la main-d'œuvre. Du budget prévu pour la construction de bâtiments sociaux, sans doute seul le 1/4 y sera consacré. Enfin, le nombre de logements nouveaux aidés a encore diminué cette année.

Mais outre ces insuffisances, deux domaines retiennent particulièrement l'attention : l'agriculture et peut-être surtout l'Education Nationale.

L'aménagement de l'espace rural, qui souffrait déjà d'un grave retard au cours du IV^e Plan a vu sa part diminuer encore de 9 % par rapport à 1966. Ce retard n'est-il pas un des facteurs les plus déterminants dans la crise grave de structures que connaît actuellement l'agriculture bretonne ?

NI POUR L'EDUCATION NATIONALE

Quant à l'Education Nationale, la réduction de 39 % des crédits qui lui étaient attribués relève du scandale. Le secteur de loin le plus atteint est, nous nous en rendons bien compte, l'enseignement supérieur où les autorisations de programme ont chuté de 48 500 000 à 7 600 000 F de 1966 à 1967. Ce qui fait que la Bretagne qui compte 5 % de la population bretonne, ne reçoit que 3,9 % des crédits nationaux en matière d'Education Nationale.

**

Aux effets de ce manque d'investissements publics, s'ajoutent ceux causés par l'échec de la décentralisation et de l'industrialisation. Aux exceptions près, au rang desquelles ne figurent qu'un nombre réduit de réussites, on peut affirmer que l'industrialisation n'est encore pour les Bretons qu'un vain mot.

L'ECHEC DE L'INDUSTRIALISATION

La cause de cet échec est la dégradation de la conjoncture bretonne, qui n'est elle-même que la conséquence d'une mauvaise politique de l'aménagement du territoire ; à quoi s'ajoute le désir des

Pouvoirs Publics de favoriser les concentrations et les fusions qui s'effectuent forcément à proximité de Paris ou dans les régions déjà industrialisées.

Ainsi s'expliquent la fermeture des Forges d'Hennebont, dont la marginalité n'était peut-être pas aussi grande qu'on a voulu le laisser entendre, le départ de SICLI de Saint-Brieuc, et bon nombre de disparitions d'usines, quotidiennement annoncées. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de constater que l'industrie subsistante est fortement éprouvée et menacée, d'apprendre que les horaires de travail diminuent, que les noms de nouveaux licenciés allongent les listes de chômage ; que le sous-emploi reste très développé.

Quelques chiffres suffisent à le montrer et à indiquer que l'évolution économique régionale est loin d'être favorable. La consommation d'électricité industrielle, par exemple, au cours du 1^{er} trimestre de l'année 1966, est passée de 74 millions de kW h. à 68,5. Un examen de l'évolution des trafics routiers, ferroviaires et maritimes attesterait également cette régression.

LES DEMANDES D'EMPLOIS AUGMENTENT

Un bilan sommaire de la situation de l'emploi en 1966 fait apparaître que le nombre des demandes d'emplois et la qualification des demandeurs s'accroissent. L'offre diminue dans notre région alors qu'elle s'est accrue de 25 % par rapport à l'année précédente pour l'ensemble hexagonal. Quant au nombre des chômeurs il a augmenté de 16 % de novembre à décembre 1966. Il est permis de douter que la situation ait évolué depuis dans un sens plus favorable.

Mais le plus grave est que finalement le V^e Plan apparaît en retard sur ses propres objectifs. N'en vient-on pas à considérer que les résultats sont inférieurs, en ce qui concerne les créations d'emplois, de 50 % à ce qui était considéré comme nécessaire pour mettre un point d'arrêt au dépérissement de l'économie bretonne ?

Pourtant les objectifs initiaux du V^e Plan étaient eux-mêmes notablement insuffisants, ne se proposant que de réduire l'émigration d'un tiers. Doit-on alors supposer que l'exode breton va connaître un caractère sans précédent ?

Il est douteux que le budget régionalisé de 1968 apporte quelque changement à cette dégradation constante de la conjoncture régio-

PAR STU DIER

L'ETUDIANT

BRETON

ECONOMIE - CULTURE

N° 10 - Prix : 1F

Jeunesse Etudiante Bretonne

Janvier - Février 1968

DÉCLARATION

Devant la gravité de la situation bretonne, la JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE a adopté la déclaration suivante, en faveur du fédéralisme et du développement économique et culturel de la Bretagne dans une perspective socialiste.

La JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE CONSIDERE que la Bretagne constitue une communauté consciente de son existence, et dont les membres ont la volonté d'un devenir commun.

ELLE LUTTE, dans le cadre breton, pour la démocratie politique, économique, sociale et culturelle à tous les niveaux : individus, commune, région, Europe.

ELLE AFFIRME la primauté de la personne humaine ;
ELLE AFFIRME la primauté du travail sur le capital.

**

En conséquence, la JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE CONDAMNE le libéralisme économique et la centralisation qui conduisent, dans les cadres français et européen, à la prolétarianisation des régions périphériques et de la Bretagne en particulier.

ELLE AFFIRME que cette prolétarianisation est l'expression d'un sous-développement régional et d'un colonialisme intérieur, caractérisé notamment, en général, par une absence totale de vue d'un intérêt régional global, et en particulier :

- sur le plan économique :
 - par la prédominance du secteur agricole ;
 - par une dépendance industrielle, commerciale et financière à l'égard de l'extérieur.
- sur le plan social :
 - par l'émigration des jeunes ;
 - par la faiblesse du revenu et du niveau de vie.
- sur le plan culturel, par la négation de la personnalité régionale.

(Suite page 2.)

SOMMAIRE

- LE BUDGET REGIONALISÉ 1968
Page 4
- ◆ —
- REINVENTION DE LA BRETAGNE, par Xavier GRALL
Page 6
- ◆ —
- AUCUN AVENIR POUR LES ETUDIANTS BRETOIS ?
Page 10
- ◆ —
- CONNAITRE LA CATALOGNE
Page 12
- ◆ —
- MAMAIA : UN FILM GODARDIEN
Page 13

DÉCLARATION

(suite de la 1^{re} page)

ELLE EXIGE :

- I. — La création d'une Assemblée Régionale élue au suffrage universel, et d'un exécutif élu par elle, disposant de réels pouvoirs de décision ;
- la mise en œuvre, au service des régions, et en particulier de la Bretagne, d'une politique de planification effective et d'une authentique politique d'aménagement du territoire ;
- l'adoption de la notion de propriété régionale comme un des instruments fondamentaux de la politique de développement.
- II. — La reconnaissance, d'une façon non équivoque, de la culture bretonne ;
- l'introduction à tous les niveaux d'un enseignement qui tienne compte de l'existence de cette culture bretonne : langue, littérature, arts, histoire, etc. ;
- la mise en œuvre des moyens modernes d'information et d'expression (radio, télévision, presse, équipements socio-culturels) au service de la culture bretonne, dans le cadre d'une politique d'éducation permanente et de l'élaboration d'une véritable culture populaire moderne.



LA JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE, association étudiante régionale, ENTEND appliquer les principes ci-dessus dans ce qui constitue le cadre de son action : l'Université.

ELLE AFFIRME que l'Université doit être, au service de la région, le centre de l'animation régionale, économique (recherche-développement, formation professionnelle, etc.) et socio-culturelle (création artistique, urbanisme, protection des sites, etc.), ce qui implique une autonomie de gestion permettant sa spécialisation et sa diversification.

ELLE VEUT à regrouper tous les étudiants soucieux du devenir économique, social et culturel de la Bretagne, exprimant auprès des Pouvoirs Publics et des collectivités les aspirations des étudiants bretons.

Pour atteindre ces objectifs, ELLE AGIT par tous les moyens dont elle dispose (information, contestation), en liaison avec les autres organisations aux buts semblables aux siens.

(janvier 1968).

SOURIONS

Une petite auberge où l'on mange bien.

Un client s'est endormi à une table.

Le patron n'aime pas cela et dit au garçon :

— Alfred, conseille à ce monsieur de partir, trois fois vous l'avez réveillé, trois fois il s'est endormi... Ça suffit !

— Oui, sûrement, patron, mais chaque fois que je le réveille, il me demande l'addition... et il paie !

— Explique-moi, maman, dit cette petite souris, pourquoi nous avons peur des hommes ?

— Euh...

— Oui pourquoi ? Puisque nous savons bien que les hommes ont peur des femmes... et que les femmes ont peur des souris ! Alors ?

Un type tombe du 13^e étage. Un passant passe (Hé ! ou !) et dit : « Donnez-lui un cognac ! ça va le remonter ».

Mesk ha mesk

Les G.E.E.S. (Groupes d'Etudes Economiques et Sociales) ont repris au début de cette année 67-68, un nouveau départ. Implantés dans de nombreux établissements d'enseignement secondaire ou dans des localités, ils regroupent des jeunes préoccupés par les problèmes économiques et sociaux de la région.

Les groupes, qui sont structurés sur le plan départemental et régional, ont chacun un thème de travail pour l'année : parmi les sujets publiés dans le bulletin de liaison de novembre 67 nous avons ainsi relevé : l'étude de la profession d'employés dans les grands magasins nantais ; une étude sociologique de la région de Colliède ; la Bretagne arctique face au Marché Commun et au Royaume-Uni ; les salles des fêtes de la région de Dinan ; l'habitat à Loh-Jains ; les loisirs à Auray, etc.

Des journées de formation et un stage annuel (dont le dernier a eu lieu à Dinard) sont organisées pour les responsables. Les G.E.E.S. avec le dynamisme qui les met partout en œuvre, sont ainsi une excellente école de formation et d'initiation aux responsabilités pour tous leurs participants.

Comme chacun le sait, les émissions bretonnes à la radio et à la télévision sont d'une durée réduite, puisque la télévision par exemple n'accorde qu'une minute et demie par semaine à la langue bretonne... Il semblait que cette situation allait être changée lors d'une réunion de travail entre le Conseil des Langues et Cultures Régionales et les responsables du Ministère de l'Information et de l'O.R.T.F. le 8 janvier dernier. Il n'en a rien été, ceux-ci n'ayant encore que des notions fort sommaires des réalités culturelles régionales.

On s'est séparé sur des paroles pessimistes, sinon vives, puisqu'aucune mesure pratique n'était jamais envisagée, alors que le ministre lui-même à ce sujet avait pourtant lancé l'idée de la réalisation d'expériences.

« Emgleo Breiz » a déclaré dans un communiqué à l'issue de cette rencontre : « Qui ne voit combien il est étrange de réclamer le respect des droits culturels des francophones sur un autre continent quand on ne tient pas compte soigneusement à l'intérieur de ses propres frontières, des droits — non moins certains — de plusieurs millions de citoyens français qui font usage dans la vie quotidienne d'une langue régionale caractérisée (breton, occitan, basque, catalan, corse) ? Et « Emgleo Breiz » envisage maintenant un durcissement de son action.

CHRONIQUE DE L'ANTI-BROUILLARD

UN REMÈDE RADICAL

Depuis des années je dis les malheurs de la Province en général et de la Bretagne en particulier. Je dis que le métro parisien coûte moins cher à l'usager que l'autobus rennais. Je dis que pour un franc accordé à la Province c'est cent francs qu'on donne à Paris. J'ajoute que les Parisiens font ce qu'ils veulent de ces cent francs et qu'on nous impose ce qui sera fait de nos pauvres vingt sous.

Depuis des années, je demande, comme tout le monde, qu'on nous considère comme des gens capables de gérer leurs propres affaires sans en demander la permission au gouvernement. Moi je veux être des députés aux Etats de Bretagne, je veux être un gouverneur ayant résidence à Nantes, à Rennes, à Mael-Carhaix, où on voudra pourvu que ce soit dans un des cinq départements. Malheureusement personne ne m'écoute, personne n'influe sur moi.

J'en ai déduit que je présentais mal la chose et que je devais changer de méthode, peut-être même d'objectif. J'ai donc préparé un séminaire sur la question, à moins que vous n'appeliez ça un symposium ou encore un colloque. Bref, je me suis assis dans mon fauteuil et j'ai réfléchi.

Que veulent les gens ? me suis-je demandé. D'abord de la considération, me suis-je répondu, car le dialogue est de rigueur en ce moment. Il n'est pas agréable d'être pris pour un plouc ou une bécaïsse, tandis que quand on est Parisien on peut se permettre de prendre les autres pour tels. Que veulent-ils encore ? Avoir des salaires décents. Il vaut donc mieux être Parisien parce que pour le même travail on touche deux fois plus d'argent.

Je n'ai pas eu besoin d'aller plus loin dans mon symposio-colloque, j'avais trouvé : il fallait changer d'objectif. La solution n'est pas de défendre la Province, il suffit seulement de persuader tout le

monde d'aller habiter Paris. Voyez-en, je vous prie, les avantages. D'abord suppression définitive du provincial et du provincialisme et en plus du problème des langues régionales. On se demande à quoi pourrait servir le basque ou le breton sur les Champs-Élysées, n'est-ce pas ? En contrepartie, le gouvernement débiterait quelques crédits pour que tous les péquenots s'entraînent à dire « Petite Mâdame » avec le meilleur des

AN DISKANER

accents de la société snob ou « Alors la mémoire, tu la pousses ta tire ? » dans la tradition de Belleville (la répartition se ferait évidemment suivant la classe sociale).

On supprimerait aussi les écoles et facultés provinciales, la Sorbonne ayant fait maintes fois la preuve de ses capacités élastiques d'accueil. Elle deviendrait l'université la plus surpeuplée du monde ce qui serait une grande victoire française. On pourrait aussi demander à l'université de Montréal de prendre quelques étudiants triés

sur le volet qui pourrait faire démarquer rapidement la centralisation du Québec et la faire accéder dans un avenir proche au statut de second peuple le plus intelligent de la terre.

Le sujet est si riche, les avantages tellement nombreux que je vous laisse le soin d'imaginer les économies qu'on ferait ainsi. Elles seraient considérables, énormes, monstrueuses. Il est évident qu'avec un district parisien de cinquante millions d'habitants le budget national serait largement excédentaire par suppression des doubles emplois, des investissements lointains, de l'entretien des routes. La Sécurité Sociale ne serait plus un problème, le déficit de la S.N.C.F. serait résorbé, plus de décentralisation coûteuse, plus de Conseils Généraux, plus de Chambres des Députés. Ah ! que c'est là une bonne idée et que je regrette de n'y avoir pas pensé plus tôt.

Le seul ennui c'est que si on m'écoute, ce journal cessera de paraître et je cesserai d'être un journaliste célèbre. Alors, chers amis, je vous en prie, attendez encore un peu avant de démissionner.

AVIS

BRETONS, APPRENEZ VOTRE LANGUE

Rien de plus facile ! Pour cela, suivez : « AR SKOL DRE LIZER » (Cours de Breton par Correspondance).

Méthodes modernes et faciles, agréables et rapides, enregistrées sur DISQUE.

Cours gratuits, sauf l'achat des livres et disques.

En 1967 plus de 200 élèves. Pour tous renseignements, écrire à V. Saité, Béthanie, 64 CLOUBRE (Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).

TOM POUCE BAR

Face Hôpital Morvan

AMBIANCE AGREABLE - HOT-DOG - SANDWICHES - JEUX

CHOUCHEN - BIÈRE PRESSION - KRONENBOURG - STELLA ARTOIS

LE BUDGET REGIONALISE 68

Nous avons déjà dénoncé ici les carences de la politique française en matière de planification et d'aménagement du territoire. Nous nous étions alors contentés d'établir notre argumentation sur le plan théorique (1).

En ce début d'année 1968 — 3^e année de l'exécution du V^e Plan — il est bon de revenir sur ce sujet, en examinant cette fois, chiffres en main, le budget régionalisé. Avant de passer à l'étude détaillée de celui-ci, notons que la France n'a toujours pas retrouvé son rythme d'expansion qui avait permis à certains auteurs de conclure de « miracle français » comme on avait parlé de « miracle allemand » et de « miracle japonais ».

Depuis 1963 et la cassure opérée par le plan de stabilisation de l'ancien Ministre des Finances, M. Giscard d'Estaing, nous n'avons pas réussi à retrouver notre souffle. Les sacro-saints principes qui tiennent tant à cœur de nos dirigeants sont peu à peu abandonnés, par exemple la stabilité des prix et l'équilibre budgétaire. Soit dit en passant que tous les économistes savent que l'expression ne veut rien dire et que tout budget, même en équilibre, à un effet expansionniste.

A cette situation, il faut ajouter la disparition des dernières barrières douanières, l'établissement d'un tarif extérieur commun associé à l'abaissement négocié par les accords du G.A.T.T., la généralisation de la T.V.A. qui crée un mauvais climat psychologique dans l'agriculture et le commerce, les fusions de plus en plus nombreuses qui contribuent à accentuer dans des proportions importantes, la centralisation économique européenne.

Il est bien évident que dans une telle perspective, la situation en Bretagne ne peut que se détériorer. Nous continuons donc de noter : les fermetures d'usines locales tuées par la concurrence des trusts européens ; l'exode des classes jeunes ne pouvant trouver d'emplois en Bretagne ; les difficultés de

l'agriculture qui débouche sur des manifestations violentes telles qu'on les a connues et été et l'insuffisance des moyens de communication et de l'enseignement technique.

Face à ces constatations de jour en jour plus pessimistes que nous propose le budget régionalisé de 1968 ?

L'EDUCATION NATIONALE

Contentons-nous d'examiner l'aspect « infrastructure », sans parler du contenu de l'enseignement lui-même sur lequel nous reviendrons un autre jour.

Nous savons que ce secteur est le secteur « prioritaire parmi les priorités » sur le plan national — si du moins on en croit les membres du gouvernement. Les crédits globaux, dans ce domaine, sont en hausse sur ceux de 1967, mais restent en deca de ceux de 1966. Il est vrai que ces chiffres sont difficilement comparables car ils comprennent, suivant l'année, les autorisations de programmes pour la construction des complexes universitaires de Rennes et Brest. Ce n'est qu'une fois le programme de construction de l'enseignement supérieur terminé que nous pourrions faire, aisément, ces comparaisons. Néanmoins, on peut noter que notre pourcentage dans les crédits régionalisés n'est, cette année, que de 4,3 % (7 % en 1966).

Faut-il, une fois encore, rappeler que notre population représente 5 % de la population française, faut-il rappeler d'autre part que l'on considère aujourd'hui que l'enseignement supérieur est l'un des plus sûrs atouts du développement régional ? La conclusion est alors facile à tirer : une fois de plus le pouvoir se moque des Bretons : non seulement ils sont sous-équipés sur le plan universitaire ; mais au lieu de combler leur retard, on ne fait que l'augmenter par des autorisations de programme insuffisantes : les crédits baissent de 23 % en Bretagne, quand ils augmentent de 23 % en France.

L'AGRICULTURE

On connaît la prépondérance de l'agriculture dans l'économie de la Bretagne. On sait également que celle-ci se caractérise par un revenu global très important mais un très faible revenu par tête : une agriculture riche mais des paysans pauvres.

On pouvait penser qu'à la suite des manifestations paysannes du second semestre 1967, l'Etat aurait fait un effort supplémentaire pour permettre à cette agriculture de faire sa mutation. Notre population active agricole représente 11 % de la population active agricole française, mais nous souffrons — chacun le sait — de structures archaïques, de sous-équipements dans le domaine de l'habitation, de la voirie, de l'adduction d'eau, etc. On peut donc légitimement exiger 11 % des crédits français. Il n'en est rien. Nous bénéficions de 10,5 %, et la proportion baisse jusqu'à 9 % si l'on tient compte des prochains aménagements régionaux.

Dans certains chapitres, le pourcentage est ridiculement bas : ainsi 0,5 % des crédits pour le secteur forestier sont attribués à la Bretagne, 9 % seulement pour l'adduction d'eau — alors que l'on connaît le retard énorme de la région dans ce domaine.

Dans le chapitre agriculture, il faut aussi noter la dotation de crédits supplémentaires, attribués à la Zone de Renouveau Rural. On sait tout le battage fait autour de cette Z.R.R. alors qu'en fait elle ne porte que sur 3 000 000 F, ce qui fera une somme de 50 F environ par exploitation. Après cet effort extraordinaire on ne pourra plus dire que le gouvernement n'a pas d'attentions spéciales pour le cultivateur breton... Gageons que la masse paysanne saura apprécier l'effort gouvernemental à sa juste mesure ; déjà certains incidents laissent prévoir la reprise de l'agitation dans ce secteur.

LA « VOCATION MARITIME DE LA BRETAGNE »

Voilà une chanson qui est bien connue du public breton d'aujourd'hui. « La chance de la Bretagne, c'est la Mer ». Malheureusement, le chant des sirènes bretonnes n'arrive pas encore à Paris ; c'est ce qui explique sans doute le pourcentage ridicule des crédits qui nous sont accordés dans le cadre de l'infrastructure portuaire : 1,3 % des crédits nationaux sera accordé aux ports de commerce de Bretagne ; 14,2 % aux ports de pêche alors que l'on sait que nos pêcheurs bretons fournissent 45 % de la valeur de la pêche française et 33 % du tonnage total.

Ce qui est encore plus grave — et ceci nous le retrouverons dans d'autres secteurs — c'est qu'en 3 ans seulement 37 % du total des crédits prévus ont été débloqués alors que la réalisation normale du plan aurait entraîné le déblocage de 60 %. Devant une telle situation, il ne peut subsister de doute dans l'esprit des Bretons sur leur prétendue vocation maritime.

COMMUNICATIONS ET TELECOMMUNICATIONS

Dans le domaine de la voirie, on constate encore des anomalies assez curieuses. Par exemple quel qu'un pourrait-il nous expliquer un jour pourquoi la voirie n'est subventionnée qu'à 33 % en Bretagne alors que dans le reste de la France elle l'est à 56 % ?

En 1968, la Bretagne bénéficiera de 3,5 % de crédits sur les routes nationales (ce qui fait qu'en 3 ans, il n'aura été engagé que 23 % des crédits prévus par le Plan) et seulement 1,3 % pour la voirie urbaine. Si l'on agrège les différents postes du chapitre « réseau routier », c'est donc 11 % de crédits nationaux qui sont attribués à la Bretagne pour ses voies de communications. Rappelons que nous payons plus de 4 % de redevances sur l'essence. Sans commentaires...

Tout le monde connaît les queues pour le téléphone à la poste centrale de Rennes, l'engorgement des lignes dans les villes moyennes. Tout le monde sait également que cette déficience dans un domaine aussi important est un frein au développement industriel. Que peut-on espérer de 1968 ? Une satisfaction ? Pour la première fois nous rencontrons un domaine où les prévisions du V^e Plan sont réalisées. Il s'agit, bien entendu, du nombre de demandes en souffrance : 2 800 fin 1966, contre 1 900 en 1961 ! Pour ce qui est de l'investissement, nous plafonnons aux alentours de 2,8 % des crédits nationaux.

Avant de terminer notre tour d'horizon, examinons les crédits sociaux. Malgré les souhaits du rapport préfectoral et les prévisions du V^e Plan sur les besoins de la Bretagne dans le domaine sanitaire, les autorisations restent inférieures, très nettement, aux efforts minimum souhaités (2,1 % des crédits régionalisés, en ce qui concerne les équipements sanitaires et les établissements spécialisés).

Pour le logement, notons que le rapport préfectoral d'orientation du V^e Plan prévoyait un minimum annuel de 22 000. Mais du fait de la réduction de cette prévision à 17 500 logements par an, nous en sommes actuellement, après 3 ans, à 45 300 logements construits contre 66 000 normalement nécessaires.

Pour terminer, nous vous livrons ce tableau, page 4, qui fait le point en matière d'exécution du V^e Plan en Bretagne, alors que ses prévisions elles-mêmes étaient souvent insuffisantes. Nous pensons qu'il se passe de commentaires.

P.M.
(1) Voir « Aménager le territoire », dans « L'Etudiant Breton » n° 9.

Exécution Secteurs	Remembrement	Ports de commerce	Ports de pêche	Routes Nationales	Routes départementales	Total voirie	Télécommunications	Equipements sanitaires Hôpitaux	Hôpitaux psychiatriques
Normale %	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Effective %	30	54	37	23	60	32	47	23	8
Retard %	50	10	38	65	—	46	20	60	86

● BRETAGNE-MAGAZINE a fait quelques efforts pour améliorer son contenu, en présentant au Morvan LEBESQUE (n° 26), où prédomine la lucidité des opinions de ce dernier ; et (dans le n° 27) un autre face à face avec Alexis GOUVENNEC, au cours duquel le leader paysan affirme de nombreuses positions intéressantes. Les « livres propos de Saint-Herbot » sont pertinents, mais d'autres articles, tels que « la Bretagne, plate-forme stratégique », sont d'un humour noir de mauvais goût (126, rue des Rosters, 91 Saint-Ouen).

● L'Association pour le Fédéralisme et le Progrès Social vient de publier les premiers numéros de sa revue « FRANCE ET PROGRES » qui comportent plusieurs articles consacrés à la lutte pour la décolonisation de la province.

Le manifeste de l'Association dénonce « le développement monstrueux de Paris », et proclame « la nécessité de revenir aux idées fédéralistes ».

Spécimen gratuit sur demande, adressée à : « FRANCE ET PROGRES », B.P. 216 27-EVREUX.

Les Revues

EN FRANÇAIS

● La revue de la S.E.P.N.B., « PENN AR BED » a publié, à l'occasion de son 50^e numéro, un dossier qu'il faut posséder sur « la pollution des mers et des vivages ». Plusieurs articles y sont consacrés à « la marée noire » provoquée par le « Torrey Canyon » et son arrivée en Bretagne. Deux études sur les pertes biologiques qu'elle a provoquées et sur ses effets à l'égard des oiseaux marins. Enfin, « la pollution des océans par les hydrocarbures », et la question : « Est-il inévitable que l'humanité soit asphyxiée par ses déchets ? » (Faculté des Sciences, Brest).

● « AR FAIZ » a réuni dans son n° 5-1967, les comptes rendus de la Journée de l'Action Régionale Progressiste de Lorient, le 9 septembre dernier. Les rapports introductifs sur « l'évolution de la gauche française devant les problèmes régionaux » et « l'évolution économique et sociale en Bretagne » sont précédés d'une déclaration de Robert LAFONT : « Vers une saisie révolutionnaire des problèmes régionaux », et suivis du texte des interventions. Un document (Maison du Peuple, Brest).

● « LE FEDERES-BRETAGNE ET DEMOCRATIE », organe du club du même nom et de la F.G.D.S. de l'Ille-et-Vilaine a présenté dans ses numéros de décembre 67 et janvier 68 l'analyse du budget régionalisé-Bretagne pour 1968. Un autre document (11, rue Vasselot, Rennes).

● A l'occasion de son 50^e numéro, « LE PEUPLE BRETON » fait le point dans son éditorial. Par ailleurs, la guerre du thon, un drame en trois actes ; du syndicalisme étudiant au sous-développement breton ; ouest ou Bretagne (B.P. : 103, Rennes).

● Les numéros 105-106 de « LA VIE BRETONNE - BUEZ BREIZ » viennent de paraître. L'éditorial de Joseph MARTRAY est consacré à « l'Ouest et la Bretagne » ; Morvan DUHAMEL analyse le budget 1968 ; André GARNIER évoque « les problèmes de l'industrie de la conserve en Bretagne et dans l'Ouest ». Equipement au sommaire : l'inauguration du Centre Elysee-Bretagne ; le congrès du C.N.E.R. à Rennes ; l'enseignement régional, etc. (7, place de Bretagne, Rennes).

RÉINVENTION DE LA BRETAGNE

«L'É.B.», dans son précédent numéro, a commencé la publication de la conférence faite à Brest par Xavier GRALL, en décembre dernier sur le thème «Culture et avenir de la Bretagne». Après avoir souligné l'importance de cette question et fait un «bilan» de la culture bretonne, il a remarqué que la Bretagne ne sera que si elle s'exprime, qu'elle doit être considérée comme une entité particulière et que la culture bretonne doit être une culture de liberté. Voici la fin de son exposé.

Xavier GRALL

Le concept nation est culturellement le seul qui soit payant. Ce n'est pas facile. Nous avons dépassé notre langue. Elle fut regardée pendant trois siècles comme un sabir imbuvable. Les instituteurs s'entendaient à fourrer dans nos caboches que la langue fran-

çaise était la seule qui put promouvoir un esprit. On les croyait. Il faut, bien sûr, se battre pour réintégrer cette langue dans les cours, sur les lèvres et dans les écoles. Mais il ne faut pas être naïf. Il serait illusoire de croire que nos compatriotes abandonneront le français. La République libre d'Irlande n'a pas désappris la langue de Shakespeare. Nous avons même, sans doute, pour

cette langue imposée, une disposition naturelle. Renan et Chateaubriand comptent parmi les meilleurs prosateurs français. Soyons réalistes et libéraux et essayons de faire cohabiter en nous la langue de nos pères et celle de Molière, l'une servant l'autre, la fécondant, l'enrichissant.

TOUTES LES TECHNIQUES MODERNES

Donc ni complexe, ni culte-ment. Nommer la Bretagne comme patrie et ainsi réinventer la Bretagne, c'est ce qu'il faut. Pour ce, il serait bon d'utiliser toutes les techniques que le monde moderne met à notre disposition : la radio, le magnétophone, le film, la télévision sans compter, bien entendu, les véhicules traditionnels, le livre, le théâtre, la peinture. Mais tout se tient. Nous n'avons pas les moyens de notre parole et ce que nous ne pouvons être que des protestataires. L'hégémonie de Paris, sur le plan culturel, est quelque chose d'insensé. J'ai proposé, il y a trois mois, une émission culturelle à Radio-Rennes. Tous les quinze jours, on me promet une réponse, je l'attends toujours.

En cela, les Québécois sont beaucoup mieux servis que nous le sommes. En France, tout se passe comme si le génie ne pouvait être que parisien et l'ennui et la médiocrité le fait de ce qu'ils appellent la région. Je pense qu'il faut lutter contre cette tyrannie. Mais nous savons hélas, que cette centralisation outrancière s'inscrit dans un plan d'ensemble qui tend à faire de Glenmor un poète modeste et de Tino Rossi un barde exceptionnel ! Il y a là une injustice et une tragédie. Et comme nous parlons de l'avenir de la Bretagne, il est évident qu'il faudra lutter pour que les haut-parleurs de notre voix, et les écrans de nos villages, nous soient remis par l'O.R.T.F. C'est toute la politique des programmes, et ce n'est toute la politique inté-

rieure tout court, qu'il nous faut contester. Tout se tient. Il n'y a pas de décentralisation économique s'il n'y a pas de décentralisation culturelle. L'usine suit la faculté. Le poète emprunte la même route que le négociant.

UNE RADIO-CAROLINE II ?...

Cette revendication fondamentale devrait déjà alimenter notre représentation parlementaire. Mais combien de députés, aujourd'hui encore, appellent leur pays par son nom ? Dans une récente conversation avec Pierre Bourgault, le leader nationaliste québécois, celui-ci me disait toute la confiance qu'il mettait dans la télévision pour faire pénétrer dans la conscience populaire les idées qui lui sont chères. Il faut dire que les antennes de Radio Québec sont largement ouvertes aux journalistes, aux poètes et aux romanciers — quelques-uns admirables — du pays. De ce côté-là, Ottawa semble beaucoup plus libéral que Paris.

Ici une parenthèse. Imaginez, parfois, le retentissement que pourrait avoir une sorte de Radio Caroline II diffusant hors des eaux dites territoriales. Donnons un nom à cette station pirate : appelons-la Radio Bretagne. Je me place ici sur le seul plan culturel. Je vous prie de croire que nous

n'aurions pas de peine à diffuser un programme littéraire et artistique autrement passionnant que celui que nous donnent certaines stations parisiennes. Nous avons naguère des dispositions pour le brigandage maritime. La course ne faisait pas peur à nos marins. Alors, tant qu'à rêver, allons-y jusqu'au bout. Nous attendons le Robert Surcouf des ondes. Nous attendons une antenne filibustière pour répandre notre Parole et notre cri. Passons...

À L'ECOUTE DU MONDE ENTIER

Mais c'est aussi contre nous mêmes qu'il appartient de lutter pour édifier sur des bases saines, la renaissance culturelle que nous attendons tous. Les collectivités locales ont en cela quelques moyens. Rien n'empêche nos syndicats d'initiatives, pour leurs galas, fêtes locales et festivals de faire appel à leurs compatriotes. Et quand l'envie les témoille d'édifier pour les jeunes, ces espèces de «centres culturels» ou «maisons de jeunesse» que sais-je, je ne vois pas pourquoi ils ne fourniraient pas leur juke-boxes de nos meilleurs disques de folklore et surtout du folk song international et pourquoi sur les rayons de leurs bibliothèques ils ne placeraient pas les écrits des écrivains d'inspiration celtique.

Là encore, il s'agit de prendre en soi-même les raisons de choisir. Je ne vois pas pourquoi ceux qui ont la charge de la culture prendraient à Paris, et souvent dans le plus contestable des Paris, les matériaux culturels. Paris n'est pas le seul foyer de civilisation. Mettons-nous à l'écoute du monde entier et n'oublions pas nos cousins germains : les Gallois, les Écossais et les Irlandais qui comptent tant de romanciers et de dramaturges. Il me semble urgent de lutter contre cette exclusivité que Paris Capitale impose dans les régions qu'elle fascine quelquefois abusivement.

Un exemple de cet abus, mineur peut-être mais significatif. Il est de bon ton aujourd'hui de se fier de l'Angleterre. N'empêche que c'est Londres qui donne le ton au théâtre, à la chanson, et ce qui n'est pas mal du tout, à la minijube : en un mot à la liberté.

Je pense à tout le travail que pourrait accomplir ici ceux qu'on appelle les animateurs culturels. Il y en a peut-être parmi vous. Je les convie à méditer sur la personna-

lité profonde de la Bretagne, à se mettre en disponibilité culturelle, à étudier ici et là les formes nouvelles de la culture, à se mettre en rapport avec les représentants qualifiés des nations minoritaires, à inviter non seulement des conférenciers bretons, mais encore polonais, flamands, sud-américains, gallois, etc. Encore une fois, il n'est pas possible de se replier sur soi. Encore une fois, il faut jeter loin de soi une culture d'escargot. C'est dans cette mesure aussi que nous pourrions peut-être agir sur Paris. Votre peuple harponne-le et donnez-lui d'autres horizons.

Je parlais du peuple. Arrêtons-nous y un instant. J'ai lu dans le numéro spécial de l'une de vos publications un texte remarquable de Pierre Jakes Hélias (1). Il s'y insurge, comme moi-même, contre la volonté du pouvoir central d'imposer par la force une certaine culture et d'étouffer la culture paysanne en général, et bretonne en particulier. Il montre comment on peut avoir des diplômes dans sa poche et n'être point cultivé. Il souligne avec justesse les dangers qu'il y aurait à distribuer une culture comme on distribuerait des D.S. 19 ou des M.G. : c'est-à-dire aux plus riches. C'est un péril qui existe en Bretagne comme ailleurs où une certaine bourgeoisie a tendance à s'approprier les avantages de la connaissance et de la beauté. La culture serait mise en conserve pour quelques-uns. Aux autres, on réserverait le technicolor U.S. la chanson de Varian et la collection Hachette.

POUR UNE CULTURE DE COMBAT

Le danger est réel et c'est lui, à l'intersection d'une culture de mandarin et d'une culture de robots, que le folklore pourrait jouer efficacement son rôle. Ce serait un rôle intermédiaire. Le groupe folklorique serait en quelque sorte l'ambassadeur entre une culture paysanne traditionnelle et une culture urbaine plus individuelle. L'une fécondant l'autre. Ce serait assigner au folklore une sorte de mission sociale. Mais encore une fois, le folklore n'est qu'une forme entre cent de la renaissance culturelle que nous appelons tous de nos vœux.

Ce peuple, il faut l'appeler à lui-même par 99 autres manières. Lui enseigner son histoire. Lui enseigner ses heures et ses malheurs. Le mettre devant son propre miroir. Et nous retombons-là, par le biais de l'instruction populaire, dans le domaine politique. Il est navrant de constater combien l'impérialisme latin régent encore notre vie profonde. C'est aussi à une culture de combat que je vous invite. Regardez Miguel Angel Asturias. Il a fait plus que pour le Guatemala que cent guerriers. Re-

gardez le Québec. Avant Pierre Bourgault, ses poètes s'étaient révoltés. Nous sommes officiellement du moins, dans un régime démocratique, alors qu'attendons-nous ?

Un barde populaire vient de composer, à la manière des bardes de naguère, une chanson sur l'émeute de Quimper. Cela s'appelle «La grande colère». C'est un exemple qu'il faut suivre. Chanter et danser breton, c'est fort bien. A condition que l'on ne s'arrête pas là.

LA GRANDE RUMEUR DE NOS VILLAGES

Je sais, la Bretagne est pauvre. Quelques-uns de ses représentants passent du reste leur temps à tendre la sébille rue de Varennes ou rue de Rivoli. Mais enfin, tous nos bourgeois ne sont pas démunis. Pourquoi ne nous aideraient-ils pas à créer l'institut celtique dont nous avons besoin. Pourquoi ne financeraient-ils pas une grande maison d'édition qui sortirait les textes fondamentaux de la littérature celtique et les œuvres que nous entendons en nous et que nous rasons, faute de moyens, de ne pas mettre au jour. Le livre de poche que l'on trouverait partout, pourquoi n'en éditerions-nous pas nous-mêmes. Est-il donc écrit que l'empire Galliard doit être le complément de l'empire de M. Peyronette ? Comment pourrions-nous, nous autres, étudiants, écrivains, artistes ne pas percevoir cette grande rumeur qui sourd de nos villages ? Comment pourrions-nous ne pas promouvoir cette culture protestataire qui ferait que nous sommes de ce peuple comme il est de nous.

Il est des moments où tout un chacun devrait se sentir convoqué, appelé à l'ordre par ceux-là mêmes que le mensonge et le mépris ont plongé dans la détresse. Comme tout serait facile si nous prenions le même chemin, nous tous, les malcontents, les ouvriers, les paysans, les poètes. Ah, cette résignation bretonne, cette fameuse résignation, quand donc manifesterons-nous que nous l'envoyons au diable ? Que les bardes se lèvent. Que les poètes publient. Que les dramaturges montent sur la scène. Jamais tant de thèmes, de valeur universelle, ne nous ont été fournis par l'actualité : éxi moral

et physique, négation de notre personnalité, crouppissement voulu de notre langue, appauvrissement de nos compatriotes. Il faudrait se saisir de ces thèmes et les proclamer vigoureusement en breton, en français, en anglais, en allemand. Que nos mers et nos vents diffusent notre bruit et notre fureur. Il n'y a pas de culture sans communion avec le peuple. Et il n'y a pas de peuple sans volonté de le nommer.

UNE CULTURE PERMANENTE

Plus prosaïquement, j'aimerais que cette culture bretonne se lise tous les jours. Non seulement dans nos livres, mais dans nos rues, sur nos murs et nos paysages. Il ne devrait pas être impossible de celtifier en quelque sorte les costumes modernes. Il n'est pas souhaitable que nos femmes se baladent en coiffes. Aujourd'hui, on ne va plus au marché de Kotreven en carriole mais en voiture automobile. Certes, l'obstination des bigoudines à quelques choses de remarquable. Je m'étonne chaque fois de les voir s'engouffrer dans les carrosseries avec leur pyramide blanche sur la tête, mais enfin cet équilibre quotidien ne peut pas faire école. Il faut adapter le costume aux conditions de la vie moderne. La mode aussi est à réinventer.

Même remarque en ce qui concerne l'habitat, l'urbanisme et l'architecture. La culture, c'est un pain que l'on mange tous les jours. Il serait vain et néfaste d'en lais-

Librairie "Brentano's"

TOUS LIVRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

7, Quai Chateaubriand - RENNES - Tél. 40-70-32

Bar La Cigale

2, rue Montfort

Sandwich — Frites
Jeux — Billard — Télé

Nous demandons le droit à la parole et le droit à la vie... Nous ne voulons plus voir confisquer notre âme et notre terre... Nous exigeons d'être réellement, totalement ce que nous sommes, c'est tout.

ser l'exclusivité aux musées, aux bazars bretons, à la crièrière de Clichy, au sonneur de Lann-Bihoué et à la chorale de Landivisiau. Vous retrouvez dans ces propos l'obsession de quelques-uns d'entre nous : ne pas enfermer la culture dans un ghetto mais au contraire la laisser abreuver notre vie quotidienne telle qu'elle se manifeste aujourd'hui en 1967.

Enfin, il n'y a pas de culte sans église. Il nous faut des temples. Des points fixes, des centres de ralliement. Malraux l'a bien compris qui a réinventé les cathédrales pour y loger les statues de Picasso, les tapisseries de Lurcat et « les chaises » de Mondrian Janssen. Peut-on espérer beaucoup de la Maison de la Culture qui s'édifie actuellement à Rennes ? N'aurions-nous pas notre mot à dire en ce qui concerne le directeur qui y sera nommé ?

L'AUTONOMIE CULTURELLE EST UN HUMANISME

Ainsi nous butons à chaque pas contre le haut mur que nous oppose le centralisme administratif de l'Etat. Tant que nous n'aurons pas obtenu cette assemblée régionale que tous les Bretons responsables s'accordent aujourd'hui à réclamer, il sera difficile de mener à bien une politique culturelle efficace et cohérente. Les hommes ne sont faits pour l'Etat. L'Etat est fait pour les hommes, quoi qu'en pensent nos Colbert et nos Debré. En attendant le jour de notre libération culturelle, rien ne nous empêche d'utiliser les structures actuelles, d'agir par le dedans. Il faut partir de ce qui est. C'est à Paris aussi que notre bataille se livrera. C'est là, très certainement, une tâche inconfortable et parfois périlleuse. Je suis assez bien placé pour le savoir. Mais enfin, cela vaut le coup.

Je crois vous avoir dit, bien patiemment et bien mal, ce que je crois. Au fond, j'espère en l'homme. L'autonomie culturelle est un humanisme. Que serait donc cette Europe que nous appelons de nos vœux, si des centres entières se voyaient confier des vocations sabbatiques et d'autres les avantages du sur-développement. Quel intérêt y aurait-il à se frotter à la cervelle d'autrui si l'autre n'était que la copie conforme de soi-même. Oui, voilà ce que je crois. Je l'ai affirmé ici d'une fa-

çon abrupte et avec infiniment moins de compétences que d'autres orateurs auraient pu le faire. Un dernier mot, si vous le permettez.

Nous ne nourrissons à l'endroit de la France nul éstracisme. Comment cela se pourrait-il quand nous fîmes nourrir de son lait, quand nous avons aimé des écrivains aussi merveilleux que Jean Arthur Rimbaud, Georges Bernanos, Albert Camus. Comment cela se pourrait-il quand nous souffrons en d'autres temps de son humiliation et de son abaissement. Comment cela se pourrait-il quand nous avons adopté sa devise « égalité, liberté, fraternité ».

Nous nous posons seulement la question de savoir pourquoi cette devise fameuse constitue surtout une marchandise d'exportation et pour quelles raisons obscures, elle prend une allure subversive dès lors qu'elle est proclamée dans l'aire hexagonale. Ne pouvons-nous donc attendre de cet Etat que la sollicitude de M. Fouchet ?

Nous demandons le droit à la parole et le droit à la vie. Nous ne voulons plus être ces déracinés relégués aux grands ensembles de la périphérie parisienne, nous ne voulons plus être ces esprits divisés avec eux-mêmes. Latins à cinq heures et Celtes à minuit. Nous ne voulons plus être ces peuples exilés d'avec leur chant, ces travailleurs à qui l'on jette à la face « Toi, avec ta gueule de Breton... » Nous ne voulons plus être l'esprit du « bloc » dans le répertoire des mépris industriels. Nous ne voulons plus être la chair et le sang des grands casses pipes européens. Nous ne voulons plus voir confisquer notre âme et notre terre. Nous ne voulons plus de la régence littérale et artistique des Académies-sur-Seine et des Postes-de-Cognaac-Jay. A l'intérieur d'une France et d'une Europe réellement gérées pour le service de l'homme, nous exigeons, d'être réellement, totalement ce que nous sommes, c'est tout.

Nous ne haine dans cette revendication, nul mépris dans cette force protestataire que nous sentons sourdre en nous. Au fond, nous croyons à une certaine idée de la France, qui n'est point celle de qui vous savez, non plus que celle de Guy Lux, de Zironne Léon et du super-prêt.

Voilà, nous avons, au fond, à réinventer la Bretagne. Cela vaut le coup. Tout est à faire. Il nous faudrait l'énergie et la confiance

Nouvelles de la J.E.B. Rennes

A la suite de la démission du Président et du Trésorier de la section, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée le 16 janvier.

Au cours de cette assemblée, un nouveau bureau a été élu :

Président : Michel Sanguier,
Secrétaire : Briak Loyant,
Trésorier : Jean Bossier.

Ce bureau a présenté un rapport d'orientation, faisant état des buts de la J.E.B. et de problèmes qui se posent à la section :

— dispersion et éloignement des facultés ; et des cités universitaires ;

— manque d'un local vraiment disponible ;

d'où de grandes difficultés pour se réunir et pour maintenir un contact étroit entre les responsables d'une part, et entre les adhérents d'autre part.

Des solutions ont été envisagées. Il a été dressé ensuite un bilan des activités du premier trimestre et un programme minimum a été établi pour le deuxième trimestre.

— Le cercle économique fonctionne régulièrement le mardi, à 20 h, 14, rue Saint-Yves.

— La chorale universitaire J.E.B. a pris un excellent départ au début du second trimestre grâce au dévouement de son responsable. Il est déjà prévu un voyage en Allemagne au mois de juillet prochain. Les séances de travail ont lieu le mercredi, à 20 h, 30, au Conservatoire, 26, rue Hoche.

des pionniers. Un dernier mot : vous n'ignorez pas qu'en d'autres temps des hommes ont souffert et sont morts pour ce pays. Contrairement à une propagande abusive et odieuse, ils n'ont pas tué, peu s'en faut, des criminels et des spadoisins. C'est à vous de faire en sorte qu'ils ne soient pas morts en vain.

Vous avez le droit de jeter sur ces tombeaux honnis, des semences et des roses.

(1) Voir dans « Economie-Culture 1967 », la « Lettre aux Etudiants Bretons sur la culture populaire », de Pierre Jakes Hélias. Il est toujours possible de se procurer cette plaquette aux bureaux de la J.E.B. (O.M.J.C., avenue Foch, à Brest, ou 14, rue Saint-Yves, Rennes).

de la J.E.B.

— Le cercle de danses bretonnes est bien reparti avec deux nouveaux responsables.

Mardi, à 20 h, salle des sports, Cité Universitaire, boulevard Sévigné.

— Le Comité loisirs prépare le camp de fouilles archéologiques de l'été prochain et organise sur place un certain nombre de manifestations. Il a également d'autres projets très importants pour les grandes vacances prochaines. Prendre contact, lors des permanences.

Enfin, au cours de ce trimestre seront organisés des diners-débats au cours desquels on traitera des problèmes culturels, universitaires, etc. Adhérents et sympathisants y sont cordialement invités.

Au cours de cette assemblée générale, la déclaration de la J.E.B. a été lue et commentée. Il n'en est suivi un échange de vues sur les positions de la J.E.B. par rapport à d'autres mouvements bretons.

Si vous êtes intéressés par la J.E.B. et ses activités, si vous voulez vous informer, une permanence est ouverte du lundi au jeudi inclus, de 14 h. à 18 h., 14, rue Saint-Yves.

La F.A.J.E.B.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération des Associations J.E.B. (F.A.J.E.B.) s'est réunie à deux reprises pendant les vacances de fin d'année, le 23 décembre à Brest, et le 3 janvier à Quimper.

Cette Assemblée Générale, après avoir modifié les statuts dans le sens d'une plus large participation des adhérents à la vie de la Fédération, a travaillé à l'élaboration de la déclaration que nous publions dans ce journal. Cette déclaration a été l'occasion pour la J.E.B. de faire le point, et de préciser sa position sur les problèmes actuels, tant économiques que sociaux de la Bretagne.

En dehors de cette importante démarche, l'Assemblée Générale a préparé les différentes manifestations de la J.E.B. pour le reste de l'année :

— La plaquette « Economie et Culture ».

— Le camp de formation du mois d'avril.

— La rédaction régulière de « L'Etudiant Breton ».

— Un camp archéologique, pour les vacances d'été. Tous ceux qui sont intéressés sont priés de prendre contact le plus rapidement avec les sections de Brest ou de Rennes.

A quand un Foyer Étudiant à Brest ?

4 500 étudiants environ se sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur à Brest pour l'année 1968. Cela ne va pas, bien évidemment, sans poser de nombreux problèmes, que nous connaissons tous pour en subir les conséquences.

Une catégorie essentielle de ces problèmes en suspens est constituée par la construction des bâtiments universitaires, puisque la nécessité d'un nouveau Restaurant Universitaire comme de cités ou de la seconde tranche de la Faculté des Sciences, ou le besoin d'installations sportives se font sentir cruciallement. Mais un autre bâtiment manque encore au centre universitaire brestois : il s'agit d'un foyer socio-culturel.

Cela fait déjà bien des années que l'on entend régulièrement parler de la construction d'un tel foyer. Il semble que maintenant cette idée entre dans une phase décisive.

L'an dernier, en effet, devant les retards apportés par l'Education Nationale à la réalisation d'un projet de foyer, l'ensemble des mouvements étudiants brestois (A.G.E.B., B.U.C., C.D.U., C.C.U., C.I.E.B., J.E.B., U.E.C.) décidèrent de créer une « Association pour la création et la gestion du Foyer socio-culturel des Etudiants de Brest », et les statuts en furent adoptés par une assemblée générale réunissant 300 étudiants le 5 février.

UN LIVRE BLANC

Le bureau et le conseil d'administration mis en place eurent pour premier objectif de publier un « Livre Blanc sur le problème du foyer étudiant brestois » et de présenter aux Pouvoirs Publics et aux responsables universitaires et locaux les justifications de la nécessité de construire un foyer. Quelles sont ces justifications, qui furent admises par tous ?

L'Association pense, à juste titre, que le nombre des étudiants brestois justifierait à lui seul que soit remédiée à l'absence de toute infrastructure universitaire socio-culturelle.

Mais d'autres arguments sont avancés. Tout d'abord que ce manque de foyer a des répercussions graves sur la santé mentale de nombreux étudiants. Ce qui ne peut réduire que de l'incorporation des loisirs étudiants, du manque de traditions étudiantes, du décalage culturel des étudiants

brestois, etc., tous états de faits dus justement à cette absence de foyer.

Les mouvements étudiants ne peuvent, quant à eux, aider pleinement, actuellement, à résoudre ces problèmes puisqu'ils ne disposent eux-mêmes d'aucun bâtiment central, au cœur du territoire universitaire, c'est-à-dire au Bouguen, où ils puissent proposer leurs activités : conférences, ciné-club, concerts, spectacles poétiques ou de théâtre, expositions, bals, activités manuelles et toutes réunions. La dispersion géographique de leurs activités nuit donc à leur qualité et à leur audience.

Des lors, il apparaît vital de parvenir à la construction d'un foyer étudiant à Brest ; parce que chaque étudiant en ressent le besoin et « qu'un foyer étudiant en particulier a vocation pour être un lieu de vie sociale intense, de formation critique, d'initiation aux responsabilités collectives. Il devrait être un des éléments essentiels permettant à l'étudiant de se situer dans un contexte social, économique et culturel véritable ». Et aussi parce que le rayonnement culturel de l'Université brestoise doit se développer et accroître la participation des étudiants à l'animation culturelle générale de la cité de Brest.

Où en sont les faits ? L'activité du bureau de l'Association ne s'est pas limitée à la rédaction de ce Livre Blanc. Un avant-projet de plan a été établi qui comprend, sur 1 500 m² environ, une grande salle polyvalente avec scène, bar, des salles de réunion et des bureaux.

Actuellement après le renouvellement du bureau, toute une série de démarches ont eu vent être entreprises et des dossiers établis pour étudier de la manière la plus précise possible le financement de ce foyer, qui portera bien sur plus d'un million de francs. L'Association travaille également en liaison avec le C.L.O. qui repart d'un mini-foyer de 500 m² à fin de ces mois.

Déjà un terrain est réservé par la ville de Brest, face à la Faculté des Sciences pour la construction de notre foyer. Soyons donc optimistes, tout en sachant que nous aurons de grandes difficultés à résoudre. Sur tout, que tous soutiennent ce projet, et qu'ils lui manifestent leur appui, en particulier en venant participer à l'Assemblée Générale de l'Association au début du mois de mars.

F. Broudic.

AUCUN Avenir pour les étudiants brestoïis ?

Le Centre de Sociologie Européenne a effectué une enquête, sous la direction de M. Pierre Bourdieu, sur « LES ÉTUDIANTS EN SCIENCES DU PREMIER CYCLE » dans diverses Facultés et C.S.U. La Faculté des Sciences de Brest a également été l'objet de cette enquête.

Il en ressort tout d'abord que 41 % des étudiants brestoïis en sciences proviennent des classes les moins aisées. Brest est donc, on le savait déjà, une des universités où la démocratisation de l'enseignement supérieur est la plus poussée, puisque cette proportion n'est que de 25 % à Paris. Le département du Finistère, sinon la région, a connu d'ailleurs une évolution sans précédent, semble-t-il, de ce point de vue, puisque 11 % seulement des pères de ces étudiants sont titulaires du baccalauréat : en effet, la région est la, loin derrière les autres, les chiffres étant de :

46,5 % pour Paris,
31 % pour Dijon,
27,5 % pour Reims,
20,5 % pour Perpignan.

Un corollaire, qui n'a jamais été assez souligné de cette démocratisation, est, sans aucun doute, le nombre élevé d'étudiants brestoïis qui doivent travailler pour poursuivre leurs études. Celui-ci n'était-il pas de 30 % environ il y a seulement deux ans ?

Mais une autre conséquence en est que 10 % des étudiants brestoïis pensent avoir de bonnes chances de réussir leurs examens ; 39,3 % d'entre eux estiment donc n'avoir que des chances très moyennes d'y réussir. C'est d'un pessimisme sans équivalent ailleurs : à Paris, les étudiants qui pensent avoir de bonnes chances de réussir leurs examens sont au nombre de 36 %.

Par contre, les étudiants sont aussi nombreuses à Brest que dans les autres Universités, elles

constituent 36 % de l'effectif de la Faculté des Sciences.

L'aspect le plus intéressant de cette enquête est en fait la façon dont les étudiants brestoïis en sciences envisagent l'avenir. Ici, plus que partout ailleurs, les professions les plus sécurisantes ont la cote.

En effet :
80 % des étudiants aspirent à l'enseignement (c'est le pourcentage le plus fort de toute la France) ;
13 % veulent s'orienter vers l'industrie,
7 % vers la recherche.

Comparons avec d'autres villes universitaires : à Paris, il n'y a que 24 % des étudiants à vouloir se diriger vers l'enseignement ; cette proportion à Grenoble est de 32 %.

Une autre comparaison : quelle est la profession idéale pour les étudiants brestoïis :
— l'enseignement : 50,5 %,
— l'industrie : 26,5 %,
— la recherche : 23 %.

Et 9 % seulement des étudiants brestoïis veulent être des cadres moyens, 91 % aspirent à faire partie des cadres supérieurs (contre 89 % à Paris, et 69,5 % à Perpignan).

Quelles conclusions pouvons-nous en tirer ?

Essentiellement, qu'un étudiant sur 3 se dirige vers l'enseignement parce qu'il ne semble pas avoir d'autre possibilité que celle-là. C'est la traduction la plus nette, en chiffres, de l'anxiété des étudiants brestoïis devant leur avenir. On choisit l'enseignement plus par obligation que par conviction.

Ce qui est bien révélateur du climat qui est actuellement celui de la région bretonne : un développement régional extrêmement lent.

sinon inexistant, peu de créations d'emplois, perspective de l'émigration... Celle-ci semble devenir de plus en plus vraie pour tous les futurs cadres, qui, désemparés, cherchent cependant à s'attacher à leur région, par le biais d'une profession ou enseignement qui les maintiendra peut-être en Bretagne.

Mais, un nouveau fait est apparu que n'a pas pu s'oublier l'enquête. C'est que l'enseignement lui-même n'offre plus guère de possibilités d'emplois dans cette région. Ne dit-on pas que 110 licenciés en histoire et géographie n'ont pu trouver une place d'enseignant à la dernière rentrée. Que dans certaines sections de sciences, il n'y aura que quelques reçus au CAPES même si se présentent plus de 60 candidats ? Les enseignants de la Faculté des Sciences ne doivent-ils pas conclure les exposés qu'ils font en ce moment dans les établissements secondaires, en invitant, presque, les lycéens à ne pas venir en Faculté ?

Si elle ne doit plus procurer une formation qu'à un nombre limité de jeunes et que dans la perspective de les voir émigrer, l'Université est loin, ainsi, d'être le centre de l'animation régionale, économique et culturelle, que réclame la J.E.B. dans sa récente déclaration.

N'est-ce pas un aspect du sous-développement breton et n'est-ce pas ce qui amènera tous les étudiants bretons à prendre une conscience aiguë de la situation chronique de leur région, et à se joindre au combat régional ? Car même si l'on retrouve ces problèmes dans toutes les Universités, ne les connaissons-nous pas avec une acuité particulière ? L'enquête du Centre de Sociologie européenne nous l'aura prouvé.

Mesk ha mesk

La CODER (Commission de Développement Régional) de Bretagne s'est réunie à Rennes le 29 janvier. C'était sa première réunion depuis avril 1967. Jusqu'à présent, il n'avait jamais été tenu aucun compte des « avis » qu'elle avait pu donner (puisque, bien évidemment, elle n'a pas de pouvoir de décision).

Cette fois, elle parle de « la démocratisation de l'élaboration du Plan », puisqu'elle va aborder l'étude des options du VI^e Plan sur le plan régional dès l'année préparatoire à la définition de ses orientations. La CODER voudrait se prononcer sur la place des régions dans la planification nationale, envisager l'adaptation de l'économie bretonne à l'Europe, prévoir les équipements collectifs... se faisant aider dans ce travail d'élaboration par les Commissions du C.E.L.I.B.

Mais cette démocratisation sera-t-elle effective et les résultats accomplis, pourront-ils être atteints, dans la mesure où, il ne faut pas l'oublier, cette Assemblée régionale n'est pas démocratique, et qu'elle n'est en outre que consultative ?

« L'E.B. » prie Glenmor et ses lecteurs de l'excuser de ne pouvoir publier dans ce numéro le texte d'un poème du chanteur breton.

Il signale à ses lecteurs que Glenmor, qui a donné deux récents à La Clé des Champs à Plougalet (les 17 et 18 janvier), et à Rennes (le 11 février), sera à Nancy, le 11 mars et à Paris, à la Mutualité, le 22 mars.

Glenmor va, par ailleurs, publier un recueil de poèmes : « La septième mort », aux Éditions Kelen ; son nouveau disque 33 tours sort à la fin de ce mois. Les réclamer à Glenmor, Cosquer, 22 - Glomel.

J.E.B. - BREST

Les résultats d'une campagne

La vie de la section J.E.B. de Brest a été marquée au cours du 1^{er} trimestre de l'année universitaire par une campagne d'information sur le thème des langues et des cultures régionales. Cette campagne a été décidée à la suite de l'arrêté du ministre de l'Éducation Nationale du 13 novembre 1967, qui précisait les listes des diverses langues admises comme première, seconde ou troisième langue vivante ou comme langue facultative au baccalauréat, mais oubliait d'y mentionner le breton.

Dès lors, 3 « J.E.B.-Inform » ont été diffusées pour attirer l'attention des étudiants. À l'appel d'un « Comité Étudiant de Soutien à la Pétition d'Emgleo Breiz » (dont nous avons publié la déclaration et la liste des 33 signataires dans le dernier numéro de « L'Étudiant Breton ») 859 étudiants, ont signé cette Pétition, lui faisant ainsi dépasser le chiffre de 150 000 signataires.

Au cours d'une réunion d'information, qui vit également la projection d'un montage audio-visuel sur « la langue bretonne », une motion fut adoptée exigeant, dans l'enseignement, la reconnaissance du breton comme seconde langue et l'insertion de l'étude de la culture régionale dans les programmes ; dans l'information, l'augmentation et la diversification des émissions bretonnes à la radio et à la télévision.

Des démarches ont été effectuées auprès des Parlementaires bretons, leur demandant de déposer sur le bureau de l'Assemblée Nationale le projet de loi établi par Emgleo Breiz en faveur des langues régionales. C'est ce qui a été fait par 29 d'entre eux avant la fin de la session parlementaire. MM. Allainmat, C. Bonnet, E. Olivro, B. Macquet, L. Richard, P. Bourdeliba, H. Fréville, G. de Poupliquet, G. Carpentier, P. Ihuel, C. Chauvel,

Mlle M.-M. Dienech et Mme S. Ploux notamment nous avaient fait part de leur détermination à obtenir une amélioration du statut de la langue bretonne.

Des démarches effectuées auprès des autorités académiques et ministérielles, il résulte que le breton peut toujours être choisi comme langue facultative au baccalauréat (épreuve valant seulement pour la mention).

Par contre, la délégation qui s'est rendue à la sous-préfecture de Brest, a pu constater que le sous-préfet ignorait presque tout de la question culturelle bretonne.

Aucune amélioration n'est donc apportée à la situation du breton, ce qui reste notre objectif. Du moins cette campagne d'information aura-t-elle provoqué une prise de conscience certaine de la question culturelle bretonne de la part de l'opinion étudiante. Mais il est évident que seule une Assemblée Régionale émise et disposant de pouvoirs effectifs pourra donner à la langue et à la culture bretonnes la place qui leur revient en Bretagne.

Les activités de la section de Brest après les vacances de Noël ont repris, le 10 janvier par la réunion du C.A., qui a ratifié la « déclaration » élaborée aux Assemblées Générales de la F.A.J.E.B. et les autres décisions de ces A.G.

Le C.A. s'est également préoccupé des activités de la section pour le second trimestre. En plus des activités hebdomadaires et des activités de loisir, il a été envisagé d'organiser des journées d'études ou des diners-débats. Un premier « J.E.B.-Inform » a été diffusé le 25 janvier sur « le budget régionalisé 1968, et le 31 janvier, M. de Sagazan, fondé de pouvoir, à l'Office Central de Landerneau, a fait une conférence sur « L'avenir de l'économie bretonne au sein du Marché Commun ».

LISEZ AL LIAMM

(Directeur: Ronan HUON)

La plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (22^{ème} année),
6 numéros : 10 F. (étudiants)

S. Chercil, 109, Bd de Verdun C.C.P. 2184-34 Rennes

ÉDITIONS AL LIAMM

(85 titres des meilleurs écrivains bretons)

Demander catalogue : Mlle J. Quéllé, 47, rue Notre-Dame - GUERANDE

BRUD

ar yez hag ar vro

ÉDITE :

Divizou eun amzer gollet

70 chroniques bilingues de P.J. HÉLIAS
160 pages — En souscription : 11 F.

Mevel, Brest

C.C.P. 1499-55 Rennes

SKOL VREIZ

l'École Bretonne Cahier Bimestriel

Histoire, Littérature, Arts, Chants

Abt. : 12 F. les 6 N^{os}

SKOL VREIZ, Brest, C.C.P. 2248-95 Rennes

VÊTEMENTS EROY

5 %

aux

ÉTUDIANTS

RAYON JUNIOR LEROY Juniors

2, RUE DE MEMOIRE 1, QUAI LAMENHAIS RENNES

Connaître la Catalogne

C'est un pays du Nord-Est de la péninsule ibérique. C'est un pays de 7 millions d'habitants répartis sur un peu plus de 80 000 km². « Il s'agit d'un pays pour lequel la guerre de 36-39 a été non seulement une guerre civile, mais une guerre perdue dont sa vie était l'enjeu, une guerre à mort qui dure toujours et ne lâche du terrain que pour mieux ou autrement, s'y prendre. » C'est un pays, une langue et une culture minoritaires. C'est la Catalogne, dont la revue « Europe » entreprend de nous présenter la littérature par une de ses récentes livraisons (1).

Cette Catalogne connaissait depuis 1931, en raison du statut d'Autonomie de la Généralité, une vie culturelle d'une intensité sans précédent. Le catalan était langue officielle aux côtés du castillan. L'école accordait une place essentielle au catalan, du primaire jusqu'aux facultés où l'étudiant choisissait, à son gré, de recevoir l'enseignement en catalan ou en castillan.

La majorité des revues étaient catalanes. La moitié des journaux qui paraissaient à Barcelone étaient totalement rédigés en catalan. Les émetteurs radiophoniques

transmettaient en catalan ou étaient bilingues. Également, l'industrie de l'édition fonctionnait à plein et englobait tous les secteurs de la production. Le tirage des livres allait croissant, était souvent supérieur à la moyenne du reste de l'Espagne.

L'OPPRESSION

Mais, en 1939, l'armée franquiste, envahissant la Catalogne, occupait Barcelone, sa capitale. Dès lors, la « Généralité » était supprimée. Les Catalans perdirent leur statut d'autonomie politique et culturelle. La langue catalane devenait partout rigoureusement proscrite, à l'école et dans l'administration bien sûr, mais aussi dans les noms de rues et de bateaux, le cinéma et les éditions. Pendant 20 ans la vie intellectuelle catalane allait être presque totalement stérile. « Toute manifestation politico-culturelle qui aurait pu marquer une quelconque divergence fut violemment supprimée de la part du gouvernement central ». La Catalogne était donc opprimée, comme toute l'Espagne, par le fascisme, mais elle l'était en outre pour sa culture propre, qui se voyait combattue au dedans et ignorée à l'extérieur.

VERS LA NORMALISATION

Pourtant, jamais le franquisme ne parviendra à étouffer la culture catalane. Après avoir été clandestine, puis soumise à la censure, elle revit. L'exemple le plus significatif est ces tirages du livre catalan qui redonnèrent « normalité » — normale par rapport aux tirages du livre espagnol, puisqu'un roman catalan peut prétendre à 2 500 exemplaires quand en castillan il n'atteint que 3 000. Mieux, les rééditions deviennent fréquentes, tout comme les gros tirages (20 000 exemplaires). Les titres eux aussi se multiplient : de 1939 à 59, moins de 500 titres avaient été publiés ; par contre, de 1960 à 64, ce sont 1 500 titres qui sont publiés, en progression constante, l'année 1964 à elle seule donnant 410 titres. Ce n'est encore là que la moitié de ce qui fut édité en 1936, mais c'est bien prometteur.

D'autant que d'autres facteurs se trouvent que nous entrons dans une nouvelle époque de l'édition catalane : pour la première fois, des romans policiers sont publiés en catalan, et la traduction de « Bons Balsers de Russie » de James Bond atteint 12 000 exemplaires. De même les œuvres philosophiques de Bertrand Russell, Teil-

hard de Chardin, J.-P. Sartre, J. Maritain sont traduites en catalan, « Serra d'Or », revue littéraire fondée en 1939, existe aujourd'hui à plus de 15 000 exemplaires, tandis que « Le Cheval Fort », revue enfantine et juvénile bi-mensuelle, est publiée à 30 000 exemplaires. De nombreux prix littéraires importants enfin encouragent les écrivains.

Et cela, alors que la grande majorité des catalans se trouve « dans une situation de semi-analphabétisme », puisqu'ils ne sont pas habitués à lire en catalan et qu'ils n'ont aucune connaissance de la culture catalane. Cela aussi, alors que des obstacles puissants s'opposent à la normalisation complète de l'édition catalane. Il ne faut pas oublier en effet que la Catalogne ne dispose plus d'institutions culturelles propres ; que la presse, la radio, la télévision ignorent le catalan et ce qui se fait en catalan, que la liberté d'édition n'est pas encore complète.

L'ŒIL EXTERIEUR OU INTERIEUR

Toutes ces conditions : oppression du pays par le franquisme,

extirpation du catalan de la vie publique, difficultés de l'édition, etc., ont eu une influence prédominante sur l'évolution de la culture catalane depuis la fin de la guerre civile. Les intellectuels sont alors exilés, à l'étranger ou chez eux. Les classes dirigeantes sont dérotées, les autres couches sociales « vivent une vie de chien sans but et sans espoir ». « L'écritain (catalan) se trouve donc sévré de sa société par l'inhibition de la bourgeoisie et par les empêchements politiques du gouvernement fasciste... Sans la force ni le courage de se poser les problèmes (de sa propre société), il fuit la méchante réalité dans l'idéalisme culturel, le souci de la perfection formelle et l'atemporalité de ses sujets ». C'est dans le roman, la prolongation réaliste des coutumes traditionnelles, naturaliste et psychologique, d'avant-guerre, avec Joan Sales et Mercè Rodoreda notamment.

Mais, dès 1946, une certaine libéralisation intellectuelle se produit, et des jeunes comme Manuel Pedrolé et Blai Bonet, dérotés par le désastre de 1939 et ses conséquences, incapables de le comprendre, arrivent à une révolte totale contre « l'absurdité fondamentale du monde lui-même ». D'autres, Joan Puig i Ferrater, Josep Pla, Llorenç Villalonga, méditent sur l'histoire de leur pays depuis le début du siècle et se préoccupent de son destin collectif.

LE RETOUR A LA REALITE

Cette libéralisation aboutit vers 1960 à un véritable changement, et ceci nous semble fondamental, le statut de la culture catalane, nous l'avons vu, devient celui de n'importe quelle culture en système capitaliste, « elle marque un retour à la réalité... » « Des jeunes auteurs (Josep Espinas, Baltasar Porcé, R. M. i Camarasa, E. Torres) essaient de faire face à la réalité qui les entoure, posent les fondements d'un nouveau roman réaliste, objectif, et « historique », qui essaie de traduire la dynamique interne de la société catalane contemporaine ».

La poésie connaît une évolution parallèle, l'absent marquée par la guerre civile et l'exil, que ce soit celle des exilés à l'étranger, comme Carles Riba, Pere Quart, Josep Carner, ou celle des exilés de l'intérieur, tel J.V. Foix, qui n'a d'autre issue que la « méditation solitaire ». Mais vers 1960-62, « toute une série de facteurs historiques conduisent la société et par

extension la littérature catalane, sur des chemins nouveaux « La poésie allait se faire à la fois avec des paroles et avec des idées, elle allait « dénoncer la conjoncture du monde actuel, celle de « petites patries » catalane entendue comme une entité historique, dynamique et contradictoire, vivante en son malheur ». Ce furent les œuvres majeures de Salvador Espriu et de Pere Quart.

Aujourd'hui, la poésie catalane en est à une nouvelle étape, voulant s'insérer dans la lutte pour la libération individuelle et sociale des hommes catalans. Aujourd'hui le poète ne se veut plus qu'un homme entre les hommes, dont l'expérience poétique ne se veut que l'expression de son expérience personnelle. « L'objet de la poésie... sera l'objet même de toute la culture, enrichissement de l'homme et libération des innombrables aliénations qu'il opprime » et elle sera destinée à tous.

UN EXEMPLE DE COMBAT QUOTIDIEN

Il n'est pas indispensable de prolonger cette étude par celle du théâtre et des arts plastiques catalans. Leur évolution est encore semblable à celle du roman ou de la poésie. De voir, nous Bretons, comment les Catalans en sont venus à insérer leur poésie et leur roman dans leur réalité quotidienne, c'est-à-dire dans leur combat quotidien, doit être pour nous une incitation suffisante.

La Catalogne se bat, et la culture catalane lutte pour sa libération. Ce n'est pas seulement de ce fait que nous sommes très intéressés et fort pertinents, leur combat depuis 30 ans. Ce numéro doit inviter la Bretagne à s'inspirer de leur exemple. Ne serait-ce encore que cette façon qui fait happen et épouser à la chanson catalane moderne, dont le plus illustre représentant est bien Raimon, les malheurs et les espoirs du peuple catalan.

P.B.

(1) « Littérature catalane », Europe, décembre 1967.

(2) Je n'ai fait écho ici qu'à quelques faits, qui m'ont semblé pertinents. Bien d'autres aspects de ce numéro auraient mérité d'être soulignés, et notamment les introductions de Jordi Pere Cerdà dont un titre a été placé en tête de cet article. Il est à remarquer aussi que les études de « Europe » sont accompagnées d'un choix de poèmes et d'extraits de romans particulièrement intéressants.

« MAMMAIA » : Un Film Godardien

José Varela n'aurait pas fait « Mammaia » si Godard avait pu l'avoir tourné « Pierrot le fou ». La dette que ce premier film doit au « Godard n° 10 » est nettement sensible tout au long de la projection. Varela ne cherche pas d'ailleurs, à s'en cacher. Honnête, il prend soin lui-même de citer ses sources. Pour cela il filme en une courte séquence, Nana-Adriana Bogdan : assoupie dans une chaiselongue, elle a, sur l'estomac, un livre dont elle a commencé la lecture mais qu'elle vient de délaissier ; un livre ouvert, couverture exposée au soleil ; c'est le « Godard » de la collection Seghers.

« Mammaia » se présente dès lors comme un spectacle-jeu pour cinéphiles avertis : au spectateur de découvrir ce qui dans le film de Varela est ou n'est pas inspiré de Godard.

Pierrot le fou et « Mammaia » racontent tous deux une histoire d'amour dont la parenté est évidente. Elle est vécue après une révélation soudaine dans la même atmosphère folle et insouciance, en absence de toute contrainte et hors des conventions sociales. Pour le couple mis en scène par Varela comme pour celui de Godard le temps de l'aventure amoureuse est celui de la liberté retrouvée.

Il n'est pas jusqu'aux paysages eux-mêmes qui ne soient dans les deux films identiques. La plage où J.-P. Kalfon et A. Bogdan courent est celle qu'ont investie Pierrot, Marianne et leur perroquet. Les deux cinéastes ont placé leurs

amants dans un paysage idéaliste, épuré, dont l'innocence (plage et mer) est signe d'innocence et de liberté, deux aspects qui leurs personnages sont en train de vivre.

Autre démarquage de « Pierrot le fou » : l'utilisation extravagante de la voiture américaine, objet de luxe tapageur que l'on fait rouler au bord de l'eau dans des perles d'écumine, avec lequel on traverse les haies, que finalement on abandonne à la mer (Godard) après en avoir épuisés les ressources les plus inattendues et les plus folles.

L'influence de Godard est encore nettement sensible (mais plus en profondeur cette fois, car ce n'est plus seulement de thèmes mais d'une certaine façon de filmer qu'il s'agit) dans la séquence où Kalfon à la fin de la nuit, sentant venir le moment de la séparation, monte sur l'estrade où jouent les jets et se met à chanter sur un rythme de blues, l'accenture qu'il vient de vivre avec Nana. Cette façon « distancée » de faire connaître au spectateur la peine du personnage qui voit son histoire s'achever, est très godardienne.

Il n'en reste pas moins que le film garde malgré ses emprunts abondants, un ton qui lui est propre, plus en demi-teintes que celui de Godard, plus mélancolique et désabusé, un rythme plus lent aussi (que certains lui ont reproché) qui prouve que Mammaia n'est pas qu'un simple sous-produit des films de Godard, mais une œuvre qui témoigne de la sensibilité originale de son auteur.

MESK HA MESK

■ Comme le signalent nos camarades bretons, 23 députés bretons ont déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale un projet de loi, élaboré par « Emgleo Breiz », qui permettrait l'étude de la culture bretonne dans tous les programmes de l'enseignement primaire et secondaire, celle de la langue bretonne deviendrait facultative. Et dans certaines sections du baccalauréat, elle pourrait être matière à option (avant pour l'admission, et non plus seulement pour la mention).

Souhaitons que le rapporteur, M. Hécan, député du Finistère, tienne compte des aspirations de l'opinion régionale, et qu'aucun ministre ne fasse plus obstacle, comme on le vit dans le passé, à la présentation de ce projet devant le Parlement.

■ Une intéressante expérience d'animation culturelle a eu lieu au début janvier à la Cité des Filles de Kergont à Brest, où le

C.D.U. présente en avant première sa mise en scène du « Poème du Pays qui a faim » de Paul Quéinnec. La représentation fut très suivie et fut prolongée par une discussion. De telles manifestations devraient être renouvelées, dans la mesure où l'éloignement de cette Cité du Centre-Ville et l'absence d'un service de transport après 3 heures posent le problème de la participation des Citadines à toute manifestation culturelle.

■ Une perspective inquiétante s'annonce pour les étudiants bretons : le nouveau Restaurant Universitaire de 700 places prévu à Kergont pour la prochaine rentrée n'aurait pas fait qu'à la rentrée 1969. Ceci est d'autant plus surprenant que le matériel de ce R.U. arriverait à Brest dès quelques semaines. Comment donc n'est-il pas possible de débiter les crédits prévus pour la construction du nouveau R.U. ?

Filmou ar Hebeg

N'en em gavan ket eun den berrig war ar fivskudennerez. Krediñ 'nan koulskoude sevel ar pennad-mañ diwar-benn fivskudennerez ar Hebeg, daoust ma n'em-eus biskoaz gwelet kennebeud eur film savet gand eur fivskudennerez kebeka. Med eun dra zo, eo en bet skoret gand an disklariaduriou roet gand eun nebeud fivskudennerez eus ar Hebeg, da geñver eun a badenn pellwell gouestlet dezo, hag am-eus gallet lenn en eur gelouenn halleg a lenneges hag a arzou. (1)

E penn kenta fivskudennerez ar Hebeg, eman « Servij Broadel ar Film », savet gand gouarnamant kreiz ar Hanada d'ober braderes evid ar vro. Eno, a kemeras buan ar goevrenn halleg muioh a bouez eged an hini saozneg o 'n em lakaad da brodui filmou hirbad, ha n'eo ket hebek filmou berbad.

Med eur gudenn divent en em gavas buan ar fivskudennerez yaouank a-benn dezi, dre ma n'hellit ket kavout gwerz d'ar filmou « a veit ganto » skigns ha gwerz ar filmou ar Hanada a oa, hag a zo bepred, etre daouarn kompagneseou ar Stadou-Unanet. Adaleg neuze e kavent a-benn dezo ar hudennou a zo re ar Hebeg ; domañse an Amerikaned war e ekonomiek, ha dihaloud ar gouarnamant-kreiz da enebi outi. Sed ar peñ a lavar unan euz ar fivskudennerez-se. Claude Jutra, a reas ar benta film kebekaad hirbad : « eur gudenn a skigns eo dreist-oll : ne vez ket diskouezet ar filmour da Hanada, ha nebeud a zarempredou or-bez gand an arvesterien. Hag ar gudenn a skigns a zo en gwirionez eur gudenn ekonomiek, p'emaon dindan dalch skigns an Amerikaned... a veuz anahom gand o filmou a Hollywood pe a New York, dre ma 'z int war an dro ar broduriou, ar skignerien ha perhened ar zaliou... »

Adaleg neuze ivez, buhes fivskudennerez ar Hebeg a zeu da veza heñvel eun hini ar Hebeg e-unan. Hag ober eur film ar Hebeg a zo neuze eun ober politiek. Jutra eo ar fivskudennerez da zizoloi eo eur Gall, ha da lakaad e arvesterien d'her zizoloi d'o vro, en eur lakaad anezo d'ober goudeun outo o-unan. e Setu da betra, eme c'hoaz Arthur Lamothe, e he falvezou ar fivskudennerez amañ : da lakaad kudennou 'zo da veza resioh ha lemmoh, da zizoloi d'o vro, en eur lakaad anezo d'ober goudeun outo o-unan. e Setu da betra, eme c'hoaz Arthur Lamothe, e he falvezou ar fivskudennerez ar Hebeg a zo eun ober politiek.

Hag Arthur Lamothe, a zo bet savet gant daou film hirbad

chomet diembann beteg-henn er Hanada, a gomz eveltan : « Ar fivskudennerez n'eo ket hebek neuze eun doare da zizoloi an traoù, med eun doare d'en em ganna. Zoken ma vefe c'hoant, ne vefe ket tu da gomz heb beza lakaet a-dal d'ar hudennou politiek hag ekonomiek ». Gilles Groulx, fivskudennerez gwirvoud ar Hanada, a gomz ivez evel : « politiek eo or filmou, dre ma 'z int eun testen euz eur stad a zo politiek, a zeu euz tonkad an oll ».

Hag evlase e velom eo henvel planedenn fivskudennerez ar Hebeg euz hini pobl ar Hebeg en he fez. An hevelec kudennou eo o re, an hevelec goudeun a gavout a-dal dezo, pe gwir o-deus oll d'en em ober ha d'en em ganna a-eneb eun heñvel re d'oll ou ha gwiroudreist. E skeud-se, eme Pierre Perault, ar gwella anavezet moarvad «-trou ar fivskudennerez kebekaad, e en eun doare dreit e sell ar fivskudennerez eus an dud hag an darvoudou a vez filmet gant... A dud hag o hevedigez eo 'ni a zedenn anahom, ha setu perag oll e reom filmou. Hag anavezet an dud-se en dre droem, kement-se a zikouar anahom da gompren an istor, ar bolitikez, ar gevredigez... Er Hebeg, ar sinema, skeudenn ha son, a ra an darnvuia euz on dielloù, euz or sevenadur hag euz on doareou-ober war eun dro ».

N'eus ket eozom da zoñjal war herbe, n'eo ket anez sevel filmou er Hebeg. Ha daout ma rank ar fivskudennerez yaouank-se ijina doareou nevez da filma, ne fell ket dezo tamn ebet a vefent kemeret evel arzoerien. « N'eo ket arzoerien a reom hirias an deiz er Hebeg, med kroudigez », a lavar ar yaouank euz ar fivskudennerez-se, Jean-Pierre Lefebvre. Beza sujed da zoareou ekonomiek a redi anezo d'eun doare sevel filmou, a zo en de dro eur skeudenn euz framaduriou ar vro.

Ha setu eo sklaer psi fivskudennerez ar Hebeg : e diskouez eur gwirvoud, ha war an dre paka krog ennan (Michel Brault). Eun doare eo evid ar fivskudennerez da zizoloi eo eur Gall, ha da lakaad e arvesterien d'her zizoloi d'o vro, en eur lakaad anezo d'ober goudeun outo o-unan. e Setu da betra, eme c'hoaz Arthur Lamothe, e he falvezou ar fivskudennerez amañ : da lakaad kudennou 'zo da veza resioh ha lemmoh, da zizoloi d'o vro, en eur lakaad anezo d'ober goudeun outo o-unan. e Setu da betra, eme c'hoaz Arthur Lamothe, e he falvezou ar fivskudennerez ar Hebeg a zo eun ober politiek.

N'eus ket hebet-vremañ fivskudennerez breizek ebet en or bro, a zo koulskoude ivez ma'chomet

ha dindan dalch eun ekonomiek hag eur sevenadur n'int ket e re. D'am meno, red e vo d'ar Vretoned gwelod, heb dale pell, zoken ma ne vez ket aes (ha ne vo ket aes), gwelod hag-eh n'hell ket beza en or bro ivez eur fivskudennerez a emgann.

Fanch Studier.

(1) Gweled niverenn 1215 « Les Lettres Françaises » ; « Le cinéma québécois », 1-9 janvier 1968.

Les Revues

EN BRETON

● Les deux derniers numéros de la revue littéraire « AL LIAMM » (12) et (15) sont d'un intérêt particulier. YUENN GWERNIG y a publié deux poèmes remarquables, notamment « An diri dir », Maoez GLANNDOUR présente une étude sur la poésie d'expression bretonne du temps de « GWA-LARN ». ERWAN EVENOU s'est intéressé aux développements du cinéma algérien, PER DENEZ a la poétesse américaine EMILY DICKINSON. Des nouvelles de R. M. KELDRIG et de YUENN OLIER complètent ces numéros (Mme Chertel, 109, Bd de Verdun, Rennes).

● BARR-HEOL a accordé une large place au Pays de Galles dans ses récentes livraisons : le Pays de Galles et le Marché Commun (P. Bourdelais), la radio galloise, l'évolution du Pays de Galles, des proverbes, des nouvelles, etc. (n° 53 et 54, abbé Le Clerc, Buhullen, 22 - Lannion).

● Dans le numéro 109 de « AR BED Keltiek », les notes de Roger Hénon, la suite de son dictionnaire, la suite de la traduction de l'histoire de Bretagne de La Borderie ; un article sur Ché Guevara (A. Heussaff) et les nouvelles du mois (2), rue Poull-ar-Bachet, Brest).

Le poème du pays qui a faim

Une révélation poétique

C'était un spectacle de poésie que le Centre Dramatique Universitaire offrait à son public, heureusement venu nombreux, salle du Patronage Laïque de Recouvrance, le vendredi 19 janvier 1968, mais pas un spectacle ordinaire fait pour délasser et stimuler simultanément les grains d'intellectuellement latent en tout homme féru de ce genre de soirée.

Le poème du pays qui a faim, jailli de Paol Quenneec alors que la révolte l'accablait à jeter au visage de chacun des vérités brûlantes d'actualité qui firent trop longtemps se fermer les yeux et s'enchaîner les langues, ne pouvait donner une poésie vaporeuse et gentillement distrayante. Le spectateur devenait acteur, et au fond de son fauteuil, il était mal à l'aise de sa satisfaction e de petit Breton au petit cœur de fonctionnaire... à l'incertitude harassement de sous-prolétaires ». Il sentait monter en lui un besoin de justification quand la hargne de certains vers le harcelait et blâmait son apathie face à la désagrégation du patrimoine culturel et économique de son pays.

Les acteurs traduisaient les mouvements du poème qui ne s'adressait plus à un public conventionnel, mais à des individus qui devenaient à chaque instant profondément conscients de leur originalité, et parmi lesquels certains s'étonnaient intérieurement de leur aveuglement passé.

Une révélation, ce poème ! Une révélation pour des hommes qui voient peut-être mieux maintenant l'action qu'ils doivent mener pour vivre pleinement dans leur propre pays, une révélation littéraire aussi, car Paol Quenneec a écrit un poème avant tout manifeste politique. Et ce poème, dont la matière fondamentale s'étale astucieusement dans les colonnes du « Peuple Breton », organe de l'U.D.B., dont Paol Quenneec se réclame journalistiquement, porte plus qu'une simple revendication, parce que les thèmes sous-jacents au texte lui-même, trouvent leur expression dans une langue solide comme la pensée de l'auteur, dans une série d'images où le concret et l'abstrait se fondent, dans un souffle où le rythme poétique s'épanouit.

Le spectateur a senti tout cela, et c'est pourquoi il a applaudi bien fort, surpris qu'un homme de 30 ans lui donne tant de matière à réflexion. C'est pourquoi également, il a participé à la discussion

L'opinion d'un togolais

Le 19 janvier, le C.D.U. a présenté « Le poème du Pays qui a faim » de Paol Quenneec, au P.L.R. de Brest. Il sera inutile de vous rappeler le talent de Paol Quenneec, la clarté de son poème. Mais ce qu'il a brisé, c'est le mutisme total de l'étudiant de Brest, de l'étudiant breton, de l'étudiant du Tiers-Monde devant des problèmes qui leur sont communs.

Paol Quenneec a martelé la conscience de tout le monde étudiant. Jusqu'à présent, nos chers parents veulent voir en nous des éternels enfants sujets à un paternalisme de plus en plus pesant. L'étudiant breton est considéré, et nul ne m'apportera le démenti, comme le bon enfant qui confie tout aux plus âgés de sa génération, se désintéressant de tout problème lié au développement de sa région. C'est une triste réalité que de voir le jeune centre universitaire brestois totalement amorphe. Or c'est le centre qui doit être le point de départ du développement de la Bretagne.

Ces remarques faites, il nous appartient de prendre conscience de l'appel lancé par Paol Quenneec. Paol nous invite à penser les problèmes de tous les pays défavorisés à qui l'on ne laisse le soin que de produire des matières premières pour le développement d'autres métropoles. L'effort que nous devons accomplir embrassera plusieurs domaines.

Il remettra de plus en plus en question notre condition d'étudiant. C'est une vérité première que tout le monde connaît : les facultés ne suffisent pas à faire de nous des gens capables de penser les problèmes de notre siècle, de comprendre notre rôle d'avant-garde dans l'émancipation de nos peuples. Nous sommes les premiers concernés par le développement harmonieux de notre civilisation ; du point de vue culturel et économique. Nous sommes des res-

animée qui a suivi le spectacle. Enfin, outre le poème lui-même, il vit l'ingéniosité de J.-P. Nédelec, le metteur en scène, qui cristallisa sur le plateau du théâtre, en une batque, une souche d'arbre, et une toile de fond noire et blanche « un pays lourd et mouvant comme la mer qui se prend dans les roches des rochers et se déchire sans bruit à la coque des bateaux... »

F.G.

ponsables en herbe, et il ne nous faudra pas attendre la fin de cette vie en rose d'étudiant pour prendre conscience des réalités du jour. Sinon nous serons des responsables d'un pays qui sera idéologiquement déshérité et voué à un infantillisme chronique à l'intérieur.

Le développement de toute région pauvre, ou sous-développée doit partir d'un effort interne de toute sa population et la tâche incombe à toute la jeunesse étudiante. Les régions pauvres souffrent aussi de leur éloignement, pour tous les problèmes concernant leur développement, souffrance accrue par un message culturel qui fait d'elles les déracinées du monde, les inadaptées. Nous ne nions pas que l'histoire va dans le sens d'un message culturel universel. Il n'en demeure pas moins que l'originalité de chaque région doit être conservée pour qu'elle soit participante de la complémentarité des cultures.

Paol Quenneec a été l'un de nous à briser les tabous des pauvres d'esprit des « petits » étudiants qui ne sont bons qu'à s'entretenir aux histoires de cœur et aux chemises de hippies de notre époque.

Da Silva.

SOURISONS

Cynisme

Un grand industriel est très épris de sa nouvelle secrétaire :
— Si je mets ma fortune à vos pieds, lui dit-il, pensez-vous que vous pourriez arriver à m'aimer un peu ?
La demoiselle le regarde et lui répond :
— Bah ! J'ai bien appris à taper à la machine en un mois...

Un journaliste interroge un fou dans un asile parisien :
— Alors mon brave, vous vous prenez pour Napoléon ?
— Oui, le Bon Dieu me l'a dit !
— Moi ? Je n'ai rien dit !

Cette jeune femme est charmante, son mari l'adore, mais... elle est nulle en orthographe.
Elle va passer quelques jours chez sa mère, et son mari l'accompagne au train.
— Au revoir, ma chérie...
— Au revoir, mon amour, je t'écrit sans faute...
— Non, mon trésor, écris-moi comme d'habitude...

CONCOURS PHOTO

La J.E.B. organise pour l'illustration du numéro spécial de « L'Etudiant Breton », un concours de photos. Ce numéro spécial, « Economie et Culture », 3^e du nom, sortira vraisemblablement au mois de mai prochain.

REGLEMENT :

— Le concours est réservé aux étudiants de Bretagne régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou dans la classe de terminale d'un lycée.

— A tout envoi devront être joints, le bon à découper soit dans ce journal soit dans le prochain numéro, et une participation de 2 F en timbres.

— Les envois devront être adressés à F.A.J.E.B. - Concours Photos, 14, rue Saint-Yves, Rennes - 35.

— Tous les envois devront être faits par la poste.

— Chaque participant peut faire un ou plusieurs envois, en les faisant accompagner d'autant de participations, de 2 F en timbres.

— Le sujet du concours est libre.

— Le format minimum des envois a été fixé à 12,7 × 17,8 cm.

— Les envois primés serviront à l'illustration de la plaquette « Economie-Culture » ou du journal « L'Etudiant Breton ». Les envois non primés ne seront pas retournés ; ils pourront cependant être publiés par la J.E.B. Toute publication de photo, primée ou non, sera faite avec mention de son auteur.

— La date limite des envois est fixée au 30 mars, le cachet de la poste faisant foi.

— La liste des prix sera publiée dans le prochain numéro de ce journal et affichée dans les bureaux de la J.E.B.

— Le bureau de la F.A.J.E.B. constituera le jury. Il pourra se faire assister d'un ou plusieurs conseillers.

L'ETUDIANT BRETON

Directeur : P. MEVELLEC.

Rédacteur : F. BROUDIC.

Direction : F.A.J.E.B.
2, rue Lafayette - Rennes.

Rédaction : J.E.B.
O.M.J.C., av. Foch - Brest

Périodicité : Bimestriel.
C.P.P.P. 44-531.

Imp. Presse Libérale - Brest

Toute reproduction totale ou partielle d'un article paru dans « L'Etudiant Breton » est interdite sans accord de la Direction.

ABONNEMENTS

Non-étudiant : à partir de 10 F
Etudiant : 5 F

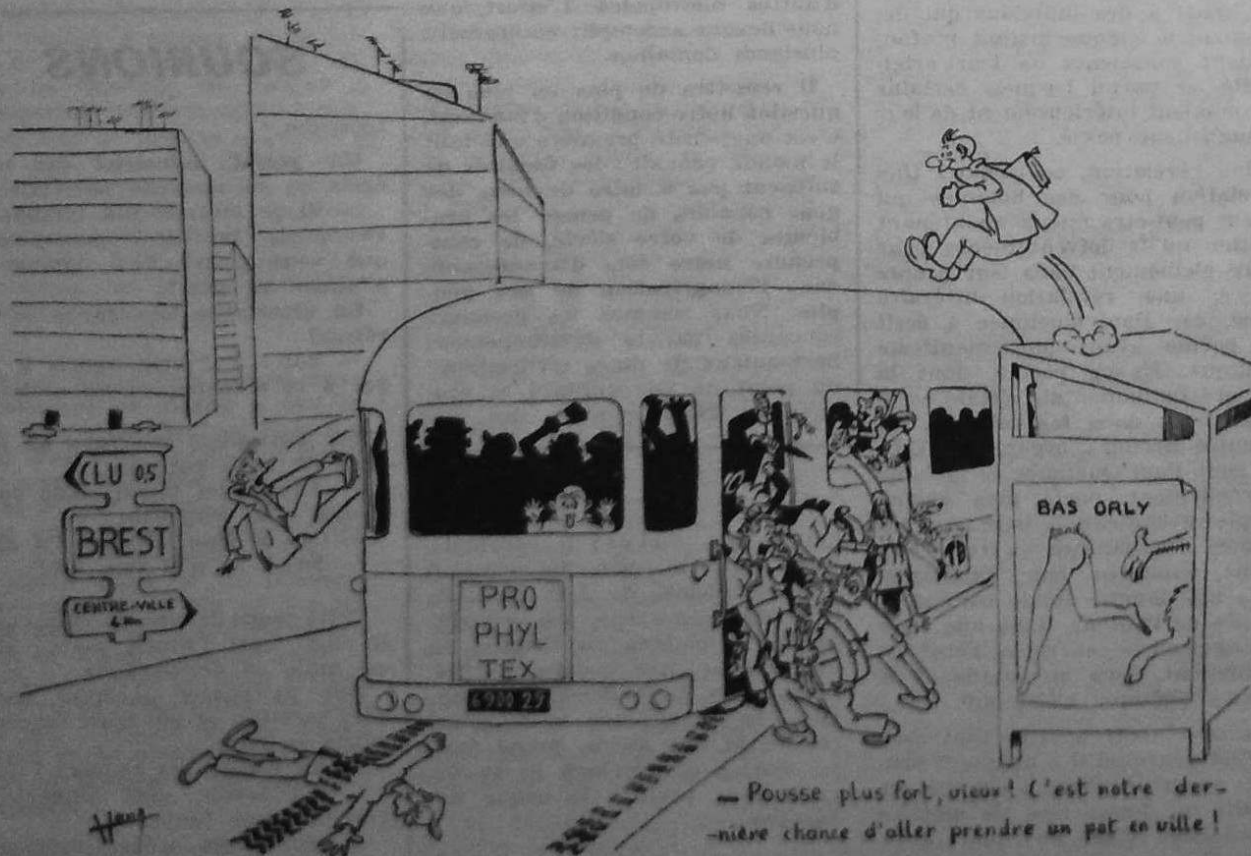
2, rue Lafayette - Rennes
C.C.P. F.A.J.E.B. 1452-72 - Rennes

BON A DECOUPER

N° 10

L'ETUDIANT BRETON
CONCOURS PHOTO

◆ A BREST COMME A RENNES...



AR STUDIER
L'ETUDIANT
BRETON
ECONOMIE - CULTURE

N° 11

Jeunesse Etudiante Bretonne

Mars - Avril 1968

Du CABRO au 8 Mai

(édito page 2)

Défi américain ou défi parisien ?

(page 4)

Pour une politique progressiste

(page 6 - 7)

L'Assemblée Générale de la FAJEB

(page 8)

Connaître le Pays de Galles

(page 10)

Du CABRO au 8 Mai

Deux mouvements importants ont été décidés en Bretagne à la mi-mars. Tout d'abord, un Comité d'Action de la Bretagne Occidentale (CABRO) a été mis sur pied le 9 mars, par des représentants de la FDSEA du Finistère, et des deux sociétés d'études, la SEMENT et le CECOR.

Ce comité se propose un objectif : obtenir la création d'emplois dans le Finistère. Il table sur deux atouts : la mer et l'intelligence, et souligne qu'une condition est requise pour parvenir au développement de la Bretagne Occidentale : son désenclavement.

Il réclame des engagements clairs et définitifs de la part des Pouvoirs Publics, avant le 15 avril qu'il fixe comme date-limite des décisions à prendre : reconnaître à Brest une vocation portuaire industrielle ; confirmer la vocation maritime et électronique de la région par le développement de la recherche et de l'industrie ; obtenir l'amélioration des moyens de communication. Son cadre d'action est essentiellement le département du Finistère.

De leur côté, les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. des deux régions-programme Bretagne et Pays de Loire, en même temps que la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FRSEAO) et le Centre Régional des Jeunes Agriculteurs (CRJAO), ont décidé, le 13 mars, d'organiser une grève générale pour le 8 mai prochain, et « de puissantes manifestations départementales pour la défense de l'emploi, la garantie des ressources, l'amélioration du pouvoir d'achat, la reconquête de la Sécurité Sociale, une politique économique et sociale conforme à ces objectifs ». Le cadre de l'action des centrales syndicales et ouvrières est celui de 9 départements de la « région Ouest ».

UN PROBLEME CRUCIAL

Il importe effectivement que des actions s'inscrivent dans le cadre régional soient ainsi décidées, quand on sait les problèmes cruciaux posés à Redon, Fougères, Concarneau, etc. Quand on sait que le V^e Plan n'a encore créé que 13 000 emplois en Bretagne, alors qu'un minimum de 59 300 devaient l'être, dont 27 400 emplois industriels. Quand on sait que le chômage des jeunes est tel et que leur déportation atteint ce point que dans une dizaine d'années, le QUART de la population des Côtes-du-Nord aura plus de 65 ans (contre 10,77 % en 1954). Quand on sait que, du fait des fermetures d'usines et de l'arrêt de l'industrialisation, l'émigration se poursuit au point que la population bretonne en 1965-66 a crû TROIS fois moins vite que la population française. Quand on sait enfin que le salaire annuel moyen est en Bretagne inférieur de 19 % au salaire moyen français, et de 38 % au salaire parisien...

L'action et les réunions d'information du CABRO, comme les manifestations du 8 mai, sont donc indispensables pour exiger une relance de l'industrialisation de la Bretagne et de la politique de créations d'emplois, en tout cas pour provoquer une prise de conscience régionale dont la nécessité est particulièrement évidente. Les étudiants doivent appuyer toutes les manifestations d'envergure qui sont organisées dans ces perspectives, et surtout celles du 8 mai.

(Suite p. 3.)

Mesk ha Mesk

● LE CONGRES CELTIQUE INTERNATIONAL se tiendra cette année à Fougères, du 20 au 25 août.

Pendant quatre jours, se succéderont :

— des conférences suivies de discussions, sur « l'actualité dans les Pays Celtiques » et sur « l'Histoire et la Nation ».

— des concerts sur les thèmes suivants : « Chants et Danses du Peuple Breton », « La Vie des Peuples Celtiques dans leurs Chants et leurs poèmes », « Chants et Musique spirituels des Peuples Celtes », « Folklore de la Celtie : Chants, Musique et Danses ».

— des excursions en des lieux historiques dans les régions de Rennes et de Saint-Malo.

— des expositions,

Pour les personnes qui ne pourront suivre les travaux du Congrès en breton ou en anglais, il y aura quatre exposés d'information en français : Ce qu'est la Langue bretonne ; L'histoire de Bretagne ; Le bilinguisme et l'expérience galloise ; La Bretagne et les Pays Celtiques. Chaque conférence sera suivie d'une leçon d'initiation à la langue bretonne.

Le dimanche après-midi, 25 août, se déroulera un FESTIVAL DU CHANT CELTIQUE, TRADITIONNEL ET MODERNE, auquel prendront part de jeunes chanteurs celtiques. Un FESTIVAL clôturera la journée du dimanche.

Pour tous renseignements, s'adresser à JORD KLER, 3, place Saint-Pierre, Nantes.

SOURIONS...

Une très vilaine et très paresseuse petite fille retire de classe et demande à son père :

— Dis, papa, tu connais la dernière ?

— Non.

— Eh bien, c'est moi.

Un condamné à mort est amené devant la chaise électrique. Curieux de nature, il questionne :

— Comment ça marche, cette machine ?

Et son avocat de lui répondre :

— Ne vous cassez pas la tête : on va vous mettre au courant.

Une recrue traverse la cour de la caserne. Un adjudant l'arrête :

— Hé, vous ! Comment vous appelez-vous ?

— Paul Lévy ?

— Quelle compagnie ?

— Lévy et Compagnie...

CHRONIQUE DE L'ANTI-BROUILLARD

Les géants

Les pétroliers prenant du poids et de la taille, le gouvernement, dans son immense sollicitude, a décidé qu'il fallait trouver un port digne de les accueillir. En conséquence on a réuni, quelque part dans un ministère, des experts bien connus dans la modulation du « ou, monsieur, vous avez raison ».

Bien sûr tout est secret mais grâce à mon installation d'écoute ultra-perfectionnée je peux vous révéler ce qu'on a dit à cette réunion.

A dix heures le ministre est arrivé et les experts l'ont accueilli avec un murmure respectueux. Il j'et assis et, sans ambages, a posé la question :

— Messieurs, où doit-on implanter le port pétrolier relais ?

Comme un seul homme, les experts ont répondu :

— A Paris, bien sûr ! Puisque Paris c'est la France et que la France c'est l'Europe.

Mais le ministre, on le sait, n'est jamais lié par l'avis des experts et

AN DISKANER

cette idée ne lui plaisait pas tellement car il est en pourparlers pour acheter un appartement historique dans l'île Saint-Louis. Il a

Du CABRO au 8 Mai

Cependant, à l'égard du CABRO, des réserves doivent être formulées, et la J.E.B. a décidé, pour sa part, de ne pas le rejoindre. Sans compter que le cadre géographique de son action est trop restreint, nous considérons en effet qu'une plate-forme uniquement économique, telle que celle qui a été élaborée par le Comité, et les mesures qui seront prises à la suite de son action, ne sont pas susceptibles d'apporter au problème global qu'est le problème breton une solution globale.

La journée du 8 mai, quant à elle, souhaite bien « une politique économique et sociale conforme aux objectifs » qu'elle a définis. Les centrales syndicales de Bretagne n'ont cependant pas suffisamment considéré leur action sous un angle spécifiquement régional. Elles n'ont guère envisagé, semble-t-il, de solutions à caractère régional, pour résoudre les problèmes qu'elle évoque.

POUR UNE SOLUTION D'ENSEMBLE

Or, si le point de départ de l'action du 8 mai est effectivement le problème de l'emploi en Bretagne, dans ce cas, il ne faut pas hésiter à souligner que le problème breton aujourd'hui se présente sous des aspects d'ensemble, économique, social, culturel et politique, qui ne sont que l'expression d'un sous-développement régional et d'un colonialisme intérieur, caractérisés notamment par une absence totale de vue d'un intérêt régional global.

En conséquence, il est certain qu'aucune solution d'ensemble ne sera apportée au problème breton que par la mise en place d'institutions nouvelles, assurant le développement de la démocratie politique, économique, sociale et culturelle au niveau de la région. Il faut aussi exiger la mise en œuvre au service de la Bretagne d'une politique effective de planification, et adopter la notion de propriété régionale comme un instrument fondamental de la politique de développement.

La journée du 8 mai, plus conséquente que le CABRO, n'en reste pas moins de la part des organisations syndicales de Bretagne une initiative intéressante et qu'il faut soutenir. Encore faut-il souhaiter qu'elle envisage le problème breton dans toute son ampleur, comme il faudra aussi qu'elle ne soit qu'une étape vers des prolongements futurs.

done fallu trouver autre chose. L'un a proposé Gennevilliers mais le puissant syndicat des maritimes y est opposé. L'autre a parlé de la région de Lorient, rien que pour embêter l'opposition, mais un autre expert y a mis le holà, car figurez-vous, qu'il y a fait construire une maison de campagne. On a bien parlé de Rouen, mais comme ça, sans plus, et finalement l'unanimité s'est faite sur Le Havre.

Il est de fait qu'aucun site ne convient mieux. D'accord, on sera obligé de bâtir une île artificielle à trente kilomètres en mer et qui coûtera les yeux de la tête, mais constituera en compensation une grande victoire française dont la télévision pourra parler. D'accord, ça ne sera pas tellement sûr comme mouillage et les marins auront des difficultés pour acheter le journal mais en revanche ils seront ravis de faire quelques économies après des semaines passées en mer.

Et puis, ignorez-vous que la Manche est une mer très profonde, les fonds y sont parfois à cinquante mètres, il arrive même qu'ils soient à cent. Il est donc bien évident qu'avec de telles profondeurs les pétroliers n'auront pas besoin de suivre des routes particulières et comme il faudrait en plus être mauvaise langue pour prétendre que la Manche est une des mers très fréquentées du globe et qu'il y a de gros risques de collision, on voit que Le Havre monopolise tous les avantages. Il se même celui de permettre une centralisation-décentralisation qui satisfera tout le monde.

Où, je sais, en Bretagne on a parlé de Brest. Il faut convenir cependant que le dossier est nettement moins bon. Le rade de Brest est absolument minuscule, c'est bien connu. Elle est très mal abritée et sa sécurité ne peut évidemment être comparée à celle d'une île artificielle à trente kilomètres en mer. On se demande d'ailleurs comment les bateaux de guerre peuvent y être basés, il vaudrait bien mieux les envoyer au Havre.

Il faut dire aussi qu'au contraire de la Manche, l'Atlantique est une mer très peu profonde, étroite, fermée et même dangereuse, la preuve, tous les ans il y a des naufrages. Il faudrait donc que les géants suivant des routes appropriées à leurs tirants d'eau ce qui risque de revenir très cher. Et supposons que des cinq cent mille tonnes prévus on passe à huit cent mille ou un million de tonnes dans quelques années. Dans un cas pareil il est certain que les eaux profondes de la Manche garderont toutes leurs chances alors que les hauts fonds atlantiques seront condamnés.

Certes, voilà un dossier bien convaincant, je l'admets, mais je crois que quand même l'aurois-je plus séduisit par les pétroliers nantis sur fond de Notre-Dame.

Défi Américain ou Défi Parisien ?

Le «Défi Américain», nouveau livre de Jean-Jacques Servan-Schreiber, presse l'Europe de relever le gant, en l'occurrence le défi d'une Amérique envahissante. Il s'agit pour chaque gouvernement européen de se persuader de la nécessité d'une gestion rationnelle de ses activités internes et de celle d'un pouvoir fédéral européen qui soit authentique.

Ce faisant, et mettant au passage, chaque fois qu'il le peut, l'accent sur la formation des esprits et leur collaboration à l'œuvre de régénération, l'auteur accomplit un travail utile de remise en mémoire de notions déjà plus ou moins connues de tous ; il faut cependant se féliciter de trouver dans ce livre un véritable dossier, une synthèse vivante, ordonnée et appuyée de chiffres, qui tend à faire converger vers un même foyer les différents aspects du problème.

LE DEFI ET LA REPONSE

Ce point de convergence, qui donne toute sa portée à la question, c'est la charnière située entre le défi et la réponse qu'il faut lui apporter, c'est l'attitude à adopter et la politique à tenir devant l'attaque, et c'est ici que l'étude se personnalise : Servan-Schreiber affirme que le problème est humain, qu'il doit donc trouver une solution humaine, solution que seule la gauche est en mesure de fournir, ou plutôt, la « gauche régénérée ».

Et c'est là tout l'intérêt de ce livre, tout son dynamisme créateur. Schreiber redoute une chose entre toutes : c'est de voir le monde de 1980 submergé par un néo-colonialisme à direction américaine ; le conflit du Viet-nam, sa situation par rapport à la « protection du monde libre » montre bien les dangers auxquels s'exposent les nations à développement moindre que celle-là même qui prétend leur imposer sa propre voie.

L'auteur choisit le dynamisme, il a une certaine idée de l'homme ; qu'il incite à lui porter sa confiance. Une politique de gauche donc, mais renouvelée, qu'est-ce à dire ? Il s'agit non plus maintenant de se fermer aux Américains et de refuser en bloc tout ce qui vient d'Outre-Atlantique ; cette coupure serait fatale à la civilisation technique européenne ; il ne s'agit pas, et encore moins, de devenir des Américains de seconde zone. Pour Servan-Schreiber, la solution est médiane ; mettons-nous à l'œuvre avec des moyens et des méthodes inspirés de ceux qui font le succès économique des

Etats-Unis, et insufflons dans un mélange qui pourrait bien être détonnant le « principe de justice » dont la gauche du vieux continent est l'héritière.

UN DISCOURS SUR LA METHODE

Cette théorie est habile et ne peut manquer d'animer les regards des divers observateurs de la vie européenne. Guide d'action, comme il veut l'être, la partie engagée de ce volume ne reste cependant, il faut l'avouer, qu'un « discours sur la méthode » : combien de conceptions « sentimentales-politiques » seraient à vaincre avant de lui donner l'issue qu'on lui désire ? Quant à la définition de la Gauche que donne l'auteur, elle ne dépasse pas le stade des ambitions humaines qu'il veut être les siennes ; on attendait des précisions doctrinales plus poussées.

Ce livre, un de plus, esquisse un possible rapprochement entre deux systèmes de pensée traditionnellement opposés ; sera-t-il approuvé par les faits, l'Europe nous le dira bientôt, je l'espère. Quant à nous, étudiants bretons, il nous inspire une comparaison immédiate : comment nous empêcher de penser, en

LES BRIMADES ET LEURS CONSEQUENCES

Servan-Schreiber ne craint-il pas le même dévouement que nous lors qu'il imagine l'Europe dépossédée de son génie créateur par une culture américaine envahissante ? : « Le jour où notre civilisation s'affaiblirait au point que les peuples d'Europe laissent à un « plus grand qu'eux » le soin de frayer leur chemin, l'élan de cette civilisation serait brisé... L'échec deviendrait notre toile de fond... nous connaîtrions bientôt la fatalité, la dépression collective, que provoquent l'impuissance et le renoncement ».

L'auteur dénonce ici un mal que nous connaissons bien et qui a empêché jusqu'à présent les Bretons de « réussir » en temps que tels : l'ascension sociale passe en effet chez nous par la dépersonnalisation, on n'innovera jamais assez sur ce phénomène.

Colonialisme culturel, mais aussi économique : il n'est plus à démontrer, c'est déjà fait ; les récents congrès régionaux de la gauche française ont eux-mêmes employé ce terme. Nous, nous voyons notre population vieillir à une cadence qui compte parmi les plus fortes de l'Europe, notre jeunesse, intellectuels et travailleurs, émigrer sans cesse et toujours plus.

effet, à ce qui pourrait s'intituler le « défi Français » ou mieux, le « défi Français » ? Son analyse serait en effet toute aussi nette que celle faite par le directeur de « L'Express » lorsqu'il défend l'Europe contre le nouveau-monde.

L'auteur d'un « défi français » n'aurait que le choix pour dénoncer toutes les formes d'emprise économique, sociale, culturelle, sur notre pays ; plus qu'une aliénation future ou déjà amorcée, comme c'est le cas pour l'Europe Occidentale et les Etats-Unis, c'est depuis longtemps déjà que la Bretagne subit l'exploitation qui la dévore. A la base, et ce qui change les rapports du tout au tout, il y a l'aliénation culturelle généralisée et officialisée du peuple breton : ancrés individuellement dans chaque conscience au début, la honte de sa propre culture et le refus de soi-même se sont généralisés par un processus sociologique. Depuis les déclarations insolentes d'un ministre français lors de l'exposition « universelle » (sic) de 1925, jusqu'aux refus actuels des autorités gouvernementales de satisfaire les demandes réitérées, et démocratiques de la majorité des Bretons (pétition d'Emilio Briez), la haine des brimades ne fait que s'allonger.

Il ne suffit pour se convaincre de l'avenir qui est réservé à notre pays, que d'entendre parler les gens qui nous dirigent, magistrats ou haut-fonctionnaires : la France ayant trop d'hommes à la terre, et l'« Ouest » (entendez la Bretagne) tout particulièrement, il faut vider l'« Ouest ». C'est ce qu'on appelle en langage technocratique, la « mobilité de la main-d'œuvre ». Il faut que chacun d'entre nous soit entièrement conscient de la situation qui sera celle de la péninsule armoricaine à la fin de ce siècle : parc naturel pour touristes doublé d'une plate-forme stratégique ; la « solidarité nationale » n'est-elle pas la gloire des Bretons ?

« Mobilité de la main-d'œuvre », maître-mot dans les colloques des ministères qui nous régissent veut aussi dire mort de la Bretagne. Car si la main-mise américaine est un danger véritable pour l'Europe et son indépendance, le centralisme français qui refuse la personnalité culturelle et économique du peuple breton, en est un pour notre pays.

Jean-Jacques Servan-Schreiber propose à l'Europe un renouveau fondé sur l'homme et la dignité

Courrier des lecteurs

En adoptant une « déclaration », la J.E.B. définit enfin clairement ses positions sur l'ensemble du problème breton. La déclaration lève l'ambiguïté qui pesait sur la J.E.B. dans l'esprit des étudiants. Surtout, par le contenu de cette proclamation, la J.E.B. se révèle résolument progressiste. C'est à ce titre que je lui donne mon approbation, laquelle, je crois, est largement partagée, à en juger d'après le retentissement qu'elle a eu dans la presse et dans le milieu étudiant.

Certes, certains points mériteraient une réflexion plus approfondie. En particulier, il serait souhaitable que la notion de « propriété régionale » soit précisée. De la même façon, il reste à la J.E.B. d'encourager les grands mécanismes du fonctionnement des institutions régionales.

Mais les principes fondamentaux sont posés. Qui peut, aujourd'hui, nier le sous-développement de notre région ? Qui peut concevoir un redressement de la Bretagne sans la création d'institutions régionales disposant de réels pouvoirs tels que la définit la J.E.B. ?

Sincères encouragements.
(Rennes).

humaine ; il en appelle à la gauche et lui demande de s'unir dans une vision moderne et rationnelle de la situation ; chez nous, ce seront également des hommes conscients et responsables qui appliqueront une politique nouvelle et sauveront un pays condamné en des hauteurs lointaines.

La Bretagne est un poids-mort pour les maîtres-à-penser et dirigeants de l'hexagone. Mais pour les Bretons, elle peut et doit être le cadre concret d'un avenir conforme à leurs aspirations économiques, sociales et culturelles.

B. G.

MESK HA MESK

● Les étudiants basques, qu'ils soient de Paris, de Toulouse, de Pau ou de Bordeaux, s'organisent. Ils se réunissent régulièrement pour des conférences, des cours de basque, en chorale, etc. Et publient un bulletin de liaison, intitulé « IKASLE ».

Le bulletin comporte des articles et des poèmes en basque ; des nouvelles culturelles et diverses ; des études intéressant le présent et l'avenir du Pays Basque et en particulier des étudiants. Nous avons aussi relevé dans les derniers numéros : nation, nationalisme et fédéralisme ; les étudiants basques et l'Etat Espagnol ; les étudiants basques avec le Viet-nam ; le droit à l'existence d'Euzkadi ; que se passe-t-il dans les campus ? etc. (14, Bd des Cordeliers, Bayonne - 64).

● Une enquête effectuée par l'Association des Etudiants de l'I.A.E. (Institut d'Administration des Entreprises) de Rennes a permis de souligner les souhaits des étudiants. L'enquête révèle tout d'abord que en 1967-68 les étudiants, en ce qui concerne leur origine socio-professionnelle, ont des parents commerçants (33 % d'entre eux), cadres moyens (18 %), agriculteurs (16 %), dans les professions libérales (14 %), etc.

Un résultat majeur de l'enquête est de révéler que, alors que 9 % des étudiants ont un débouché assuré, 46,5 % veulent trouver leur lieu de travail définitif de préférence en Bretagne ; 22,5 % à Paris ; 10,5 % dans les autres régions ; 3 % à l'étranger et 11,5 % étant indifférents.

C'est un fait essentiel, qui ne fait que confirmer le désir et la volonté des jeunes Bretons de s'employer dans leur pays et de ne pas s'expatrier.

● Une récente enquête de l'I.N.S.E.E. vient d'établir que 88 % des Alsaciens parlent couramment le dialecte germanique... ce qui ne les empêche pas de connaître le français. Ce pourcentage n'était que de 86 % en 1911. Autrement dit, l'emploi et le développement de la langue régionale n'est pas incompatible avec la connaissance de la langue officielle. Ce qui est

vérifié en Alsace ne pourrait-il l'être en Bretagne ?

● « 20 ans de littérature bretonne », tel est le titre d'un article fort pertinent de Yann-Er Piriou, paru dans « Le Monde » du 6 mars. Le même jour, Morvan Lebesque posait dans « Le Nouvel Observateur » une « question à la gauche : est-elle conforme au génie de la France qu'elle demeure sous peu le seul Etat centralisé d'Europe avec l'Espagne franquiste ? ».

SOURIONS...

— Par prudence, quand je me couche, je mets toujours mon portefeuille sous mon traversin...
— Je le ferais bien aussi, mais je n'aime pas dormir la tête trop haute...

— Elève Bourguignon, nommez-moi deux choses inconnues il y a cent ans.
— Vous et moi, M'sieur...

Voici un marteau qui fait lever, qui vise les vis, qui perce les trous, qui...
— Vous n'en auriez pas un qui enfonce des clous ?

Le président apostrophe l'accusé :
— Vous l'avez tué, qu'avez-vous à répondre ?
— Monsieur le Président, je l'aimais à la folle...

— L'histoire est courante. Ce n'est pas une excuse. Je vous condamne à 20 ans...
Alors l'avocat se penche vers l'accusé :
— Rien à dire : quand on aime, on a toujours 20 ans.

— Mes enfants, demande l'instituteur, quel est le seul animal qui fasse peur au lion ?
— C'est la lionne, M'sieur !

TOM POUCE BAR

Face Hôpital Morvan

AMBIANCE AGREABLE - HOT-DOG - SANDWICHES - JEUX

CHOUCHEN - BIÈRE*PRESSION - KRONENBOURG - STELLA ARTOIS

POUR UNE POLITIQUE PROGRESSISTE

Le Cercle d'études économiques et sociales de la F.E.B. de Brest a poursuivi, au cours du second trimestre, son travail d'analyse générale de l'ensemble du problème breton. Ainsi ont été étudiées successivement les questions de la pêche, des solutions au problème agricole, de l'industrialisation, etc.

Voici le texte d'un exposé sur les perspectives pour l'application d'une politique progressiste d'aménagement du territoire en Bretagne.

La situation économique et sociale de la Bretagne n'est guère excellente, nous allons le constater. Mais il est utile de se rendre compte au préalable, ne serait-ce que brièvement, que la conjoncture économique, dans l'ensemble de l'hexagone, actuellement, est très mauvaise.

Au point de vue industriel, la France se trouve affrontée à des crises dans des secteurs particulièrement touchés, comme le textile, la métallurgie, les mines et les charbonnages.

Les conséquences en sont un chômage complet et des problèmes de l'emploi, non seulement dans les

régions de sous-emploi traditionnel, comme la Bretagne ou l'Ouest, mais encore dans des régions qui paraissent, il y a quelques années, de véritables pôles de développement. C'est le cas de la Lorraine, où 70 000 postes de travail ont été supprimés en 8 ans; du Nord-Pas-de-Calais, qui aurait besoin de 19 000 emplois d'ici 1970; mais aussi de Paris, qui découvre le chômage: on recensait, début novembre 67, plus de 53 400 demandeurs d'emplois, ce qui représente plus de 100 000 chômeurs.

Au point de vue agricole, nous entrons dans une des périodes de reconversion et d'adaptation les plus cruelles de l'histoire de l'agriculture: elle a à prendre déjà le train du XXI^e siècle.

Cette mauvaise conjoncture s'inscrit dans un contexte qui va voir s'achever dans 3 mois avec l'entrée dans le Marché Commun (1^{er} juillet 1968), déjà effectuée aux 4/5. Les moyens que l'on pouvait envisager il y a 5 ans pour redresser une situation économique ou promouvoir une nouvelle politique, sont donc dépassés. Est-ce à dire que le combat de la Bretagne soit déjà une lutte d'arrière-garde?

mation dans des usines installées hors du pays.

— la médiocrité des voies de communication, tant ferroviaire (décision de ne pas électrifier la voie au-delà de Rennes) que routière (aucune autoroute n'est prévue en Bretagne par le Plan). Or les voies actuelles ne peuvent être considérées que comme des voies de pénétration, mais non de commercialisation, adaptées à l'économie moderne.

— la dépendance industrielle à l'égard de l'extérieur: les centres de décision, les sièges sociaux, les centres de recherche, les services commerciaux et financiers, en particulier dans la plupart des entreprises décentralisées, demeurent dans la métropole et surtout à Paris. Or la collusion est flagrante entre ces centres de décision installés hors de Bretagne et le gouvernement, qui considère comme acquis le déclin de la région.

Ne peut-on dire que ce sont là quelques-uns des phénomènes-typiques qui caractérisent une situation coloniale? La Bretagne est soumise à l'exploitation du colonialisme intérieur.

II. Y A DES CHANCES D'ÉVOLUTION

Pourtant il y a des chances d'évolution. La production agricole est susceptible de s'accroître environ de 30 %, malgré une réduction de 20 % de la population active. Il y aura croissance des productions animales, mais peut-être aussi des productions maraîchères et fruitières. Mais cela suppose un important effort de modernisation des exploitations notamment pour accélérer le remembrement.

Et l'évolution de l'agriculture est subordonnée à celle de l'industrie. On peut s'attendre à une diminution ou une stagnation pour ce qui est des industries extractives, de la sidérurgie, de la construction navale et de la pêche. Par contre les industries alimentaires (développement de complexes agro-alimentaires), les mécaniques de précision peuvent s'accroître notablement.

Malgré cela, l'implantation d'entreprises nouvelles est indispensable à la réalisation de l'objectif d'industrialisation de la Bretagne. En effet par ses effets cumulatifs sur l'agriculture et le secteur tertiaire, l'industrialisation apparaît le facteur-clé de développement de la Bretagne.

Mais les critères auxquels elle doit répondre sont exigeants: il faut que ces industries:

DE DÉVELOPPEMENT DE LA BRETAGNE

- appartiennent à des secteurs en expansion constants;
- emploient une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée;
- correspondent à l'orientation donnée sur le plan professionnel et universitaire;
- suscitent une augmentation importante du revenu régional (1).

En ce sens, industries agricoles et alimentaires, électronique, biologie et médecine, transformation de plastique, mécanique légère, répondent bien à la vocation de la région.

UN PROBLÈME GLOBAL

Mais il faut réaffirmer que ce n'est pas par une décongestion artificielle type C.S.F. que l'on pourra résoudre le problème. Il faut dégonfler le mythe de la « vocation électronique de la Bretagne ». Le problème est global: la solution doit être globale.

Cette solution globale, l'actuelle politique de saupoudrage ne pourra l'apporter. Seule une politique progressive parviendra à la mettre en œuvre. Mais quelle peut donc être une politique progressive d'aménagement du territoire en Bretagne?

Tout d'abord, il faudra mettre en place des comités d'études paritaires, groupant des représentants du gouvernement et les élus et des responsables économiques et sociaux de la région. Ces comités inciteront à des expériences et des réformes diverses:

- Une réforme structurelle régionale, par la définition d'un ensemble économique structuré dans le cadre de la région, avec des métropoles d'équilibre et des pôles d'éclatement.
- Une réforme administrative, par la redéfinition des structures locales et communales: le district urbain, et la commune rurale.
- Une réforme politique, par l'installation d'un Conseil économique et social régional et la création d'une assemblée régionale élargie.

— Au point de vue financier, réforme des finances des collectivités locales qui supportent indûment certaines charges de l'Etat.

— Au point de vue énergétique: la recherche de ressources d'énergie (gaz de Lacq, industrie nucléaire et thermique).

UNE POLITIQUE COERCITIVE

Ceci mis en place, il peut être précisé au point de vue industriel:

- A des demandes d'aides au FEOGA (Fonds Européen de Développement).

— à la création d'un organisme comparable à l'IRI italienne (Institution pour la Reconstruzione Industriale) qui, grâce à la création d'une Banque Nationale d'Investissements (BNI) prendra une participation dans les organismes privés et ainsi pourra diriger une politique d'entraînement. Cette BNI aura une sous-division, la Banque Régionale d'Investissements (laquelle sera rendue possible par la notion de « propriété régionale » par une réforme de la politique du crédit.

La création, au plan national, d'un organisme spécial pour les régions sous-développées (comme la Casa del Mezzogiorno) est envisageable. On pourra ainsi mettre en place une politique fortement incitative, et au besoin coercitive.

Au point de vue agricole, il faudra:

- intervenir au niveau européen pour une politique commune d'aménagement des structures (la politique agricole commune ne porte actuellement que sur une stabilisation des prix).

DEUX CONDITIONS-CLÉS

Mais toutes ces mesures seraient impossibles si deux conditions-clés n'étaient réalisées. Un développement de la Bretagne ne peut se concevoir que dans le cadre d'une politique générale d'expansion. La Bretagne a tout intérêt à ce que se résorbent les grandes crises actuelles. Le fait que le V^e Plan ait mis beaucoup plus l'accent sur la crainte de l'inflation que sur celle du chômage n'est pas sans incidences sur la situation actuelle.

D'autre part, l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun favorisera la création d'un complexe agro-alimentaire breton, condition essentielle de la venue d'industries et d'un changement des circuits commerciaux internationaux au profit d'un désenclavement de la Bretagne.

Il est inconcevable dans les conditions actuelles de combler radicalement le fossé qui s'est creusé depuis un siècle entre la Bretagne et les autres régions elles-mêmes en crise. Même dans le cadre européen (à six) on ne peut que faire des réserves sur les changements graves qui peuvent survenir, aggravant la situation.

Un gouvernement progressiste se trouvera donc devant un problème de choix, de priorités nationales, parmi lesquelles figure l'aménagement du territoire. Celle-ci ne saurait être une panacée, ce serait une truelle déception.

Il importe de ne pas faire de dé-

— prévoir des obligations d'aides jusqu'à reconversion (fusion du PDES et du FASABA dans la BNI).

- intensifier le remembrement,
- augmenter l'indemnité Viagère de Départ (IVD).

La réorption du problème aussi grave de la pêche est tout aussi impérative. Les industriels auront à s'entendre avec les amateurs de façon à créer une continuité cohérente le long du circuit de commercialisation. La réduction du nombre des unités est malheureusement irréversible. Une politique de recherche, type CNEXO, doit être intensifiée.

De toute façon, il faut dire que le problème paysan est posé de façon cruciale, que les déchirements sont fatals. La période de mutation peut poser des cas de conscience aux responsables politiques, mais l'issue ne peut faire de doute: il faut adapter, moderniser, en prévoyant toutes possibilités de reconversion pour les individus.

UN AMÉNAGEMENT EUROPÉEN

Je suis persuadé que nous ne pourrions refuser l'Europe quelle qu'elle soit, même capitaliste, les circuits de distribution et de commerce étant irréductibles, et l'autarcie impossible. Ce n'est pas par un poujadisme même progressiste, mais par une intensification des autres régions, prolétaires d'Europe (Bavière, Wallonie, Mezzogiorno...) que nous pourrions réclamer une politique d'aménagement du territoire au niveau européen.

Si l'on compare la Bretagne à un pays sous-développé il ne faut donc pas s'imaginer qu'elle pourra rattraper les régions de pointe en cinq ans. C'est d'une politique de rendement à très long terme qu'il s'agit, et le problème est surtout culturel qu'économique.

Il faut redonner du dynamisme à la Bretagne, mais pour cela, il faut redonner vie aux Bretons.

C. QUELÉ.

(1) Cf. « Les Grandes Régions », n° 16-17, sur la Bretagne.

L'ÉCHEC DU V^e PLAN EN BRETAGNE

Mais quelle est la situation actuelle de la Bretagne? Tout d'abord, dès son départ, le V^e Plan avait remis en cause les deux politiques définies pour les régions par le IV^e: certaines d'entre elles relevaient d'une politique d'entraînement, les autres d'une politique d'accompagnement. Il a aussi accentué le phénomène du gigantisme parisien.

Pour nous, c'est déjà un échec. Le V^e Plan avait prévu de localiser 40 % des emplois industriels nouveaux, de 1965 à 1970, dans l'Ouest. Mais la Commission de la Main-d'Œuvre du Plan n'a-t-elle pas prévu de son côté que l'Ouest subira une perte de 29 000 emplois de 1962 à 1970?

Ce V^e Plan avait défini que 59 300 emplois minimum, dont 27 400 emplois industriels, devaient être créés en Bretagne durant la période d'exécution, cela pour réduire l'émigration d'un tiers. Actuellement, 13 000 emplois ont été créés. Il devient de plus en plus évident que les objectifs, tout insuffisants qu'ils étaient, ne seront même pas atteints dans les perspectives actuelles.

Les programmes d'équipement sont d'ailleurs notablement insuffisants. Un seul exemple: le logement. Pour couvrir l'ensemble des besoins, il aurait fallu construire en 5 ans, 25 000 logements, 37 500

ont été prévus, dont 10 000 seulement sont aidés.

On notera en outre, la part croissante qui est dévolue aux collectivités locales dans le financement des investissements. Si bien que l'affirmation est toujours valable, selon laquelle l'aide à la Bretagne ne représente guère plus du quart du déficit annuel de la R.A.T.P.!

UNE SITUATION COLONIALE

De quoi souffre donc la Bretagne?

— de la prédominance d'un secteur d'activités agricoles en voie d'évolution tardive: les structures familiales ne sont plus adaptées à l'évolution économique; le remembrement est lent, etc.

— les richesses énergétiques ou en matières premières de la région sont sous-exploitées.

— l'industrie est caractérisée par un manque de ressources énergétiques (pas de centrale thermique à Brest par exemple); par une exploitation insuffisante des ressources minérales (de Loire-Atlantique dispose d'énormes réserves de minerai de fer); et par un manque d'usines de transformation: la Bretagne exporte surtout des produits agricoles (exemple: le porc) ou minéraux, à l'état brut ou semi-fini, pour leur transfor-

Une importante Assemblée Générale de la F.A.J.E.B.

Les militants et responsables de la Jeunesse Etudiante Bretonne se sont réunis en stage d'étude et en assemblée générale à Châteauneuf-du-Faou, du 3 au 7 avril.

Considérant le développement des sections de la J.E.B. et la nécessité d'insérer le travail du maximum de membres des sections dans les organes d'animation et de décision du mouvement, l'Assemblée Générale a décidé d'élargir au maximum la base de recrutement des responsables et d'assurer la décentralisation des pouvoirs.

der l'admission d'un représentant de la F.A.J.E.B. dans les organes admettant la représentation des étudiants au sein de l'Université.

Un point de règlement intérieur a été adopté, stipulant que tout responsable et toute personne se présentant à l'ensemble de la population étudiante comme représentant de la J.E.B. s'interdit de

présenter toute autre structure aux buts comparables aux siens.

Enfin, le mandat des membres du bureau fédéral venant à expiration, une Commission Fédérale Intérimaire a été élue. Elle est composée de :

Briak LOYANT, secrétaire.
Emile TANNEAU trésorier.
Fanch BROUDIC, vice-président.

Activités de la J.E.B. Brest

La J.E.B. décide de poursuivre son travail d'information, dans une optique de contestation, par les différents moyens dont elle dispose déjà : publication du journal « L'Étudiant Breton », des « J.E.B.-Inform », organisation de réunions d'information, de conférences, de débats, etc. Elle envisage également l'organisation régulière de campagnes d'informations sur des thèmes déterminés.

Au cours du second trimestre, la section J.E.B. de Brest a poursuivi son action. Elle s'est manifestée dans le milieu étudiant par la diffusion de six « J.E.B.-Inform », tracts dont l'objet est d'informer les étudiants de la conjoncture économique et sociale en Bretagne.

syndicats ouvriers (C.F.D.T., C.G.T.).

Sur le plan intérieur les activités hebdomadaires ont eu cours régulièrement. Les travaux des cercles d'études économique et culturel ont contribué à l'élaboration des J.E.B.-Inform. Ces activités ont également fourni la matière aux exposés qui furent donnés lors d'un dîner-débat en février. Celui-ci fut l'occasion de présenter de vive voix aux adhérents de la section un exposé sur le budget régionalisé et un autre sur la poésie du « Poème du pays qui a faim », de P. Quéinnec, en même temps que d'une rencontre avec les Auberges de Jeunesse.

La plaquette annuelle « Économie-Culture » deviendra un organe d'expressions des différentes recherches effectuées dans le domaine régional, et concernant en particulier la Bretagne.

En effet, la publication de la tranche Bretagne du budget régionalisé 1968 laisse prévoir une accentuation du marasme économique breton. Des crédits en deçà des objectifs du V^e Plan, une crise générale de l'emploi, une situation de dépendance coloniale à l'égard de la métropole, tel est le lot de la Bretagne. Seule la mise en place d'institutions régionales dans une perspective fédéraliste et socialiste peut encore conférer à notre région l'autonomie et le dynamisme nécessaires à son développement global. Tels furent les thèmes abordés au cours de cette campagne d'information, dont le but essentiel a été de faire apparaître le caractère global du problème breton.

Ce trimestre vit également deux conférences : la première a été prononcée par M. de Sagazan, fondé de pouvoir à l'Office Central de Landerneau, sur le thème « Avenir de l'Économie Bretonne au sein du Marché Commun » ; au cours de la seconde, M. Roger Prat, député du Finistère, traita d'« Action régionale et socialisme ». La participation à ces conférences fut fournie et les débats qui les suivirent animés. La section a organisé également un bal breton et un fest-noz, manifestations traditionnelles.

Par ailleurs, suite à la « déclaration » adoptée en janvier, la J.E.B. cherchera à promouvoir les idées régionales et bretonnes selon les voies fédéraliste et socialiste qu'elle préconise, auprès des cadres et animateurs de la vie publique, en particulier politique et syndicale, en direction desquels elle entend développer ses relations.

A PROPOS DU CABRO

Nous avons, par ailleurs, 446 invités à participer à l'action du CABRO (Comité d'Action pour la Bretagne Occidentale) qui s'est constitué à la mi-mars. En accord avec les revendications de ce comité, la J.E.B. s'est néanmoins abstenue d'en faire partie : ses bases et ses objectifs sont en effet insuffisants pour apporter une solution satisfaisante. C'est la position qu'elle exprima dans la presse locale et par voie de tract, à destination des étudiants, en même temps que l'A.G.E.B., qui adopta au Poccurrence la même attitude que la J.E.B. La création du CABRO fut aussi l'occasion pour la J.E.B. de prendre contact avec les

Elle cherchera également à développer son action culturelle, au besoin par des moyens nouveaux, en liaison avec les mouvements de Bretagne ou d'autres régions, qui visent aussi à la promotion des langues et cultures régionales.

La J.E.B. accentuera son action économique et sociale notamment par le biais des cercles d'études qui allieront désormais à la recherche globale qu'ils ont déjà commencée une critique de l'actualité.

L'optique de contestation globale qu'elle a choisie conduit la J.E.B. à s'intéresser de façon plus directe aux problèmes universitaires, voire à envisager une vocation syndicale à long terme, en tout cas à décider la création d'un cercle d'études universitaires dès la rentrée prochaine. Dans l'immédiat, l'Assemblée générale décide de deman-

Le C.A. de la section s'est réuni à trois reprises durant cette période. Des problèmes qui y furent envisagés est apparue la nécessité d'approfondir la déclaration publiée au mois de janvier et de renforcer les structures d'animation et de décision de la section en vue d'une meilleure organisation des activités comme de leur extension.

Ces questions firent également l'objet de confrontations lors du stage organisé par la FAJEB durant les vacances de Pâques et auquel 6 membres de la section ont participé.

J.L.L.

Nouvelles de la section de Rennes

Les activités de la section en février et mars ont été surtout intérieures avec cependant de nombreuses prises de contact à l'extérieur.

Un premier dîner-débat organisé par la section s'est déroulé le mercredi 6 mars. Celui-ci a permis une confrontation FGDS-PSU-UDB sur les problèmes régionaux.

LUDB a confirmé une fois de plus sa nature révolutionnaire alors que les deux autres formations s'efforcèrent de convaincre par le réalisme de leur programme. Un débat souvent animé permit à chacun de préciser ses positions sur la nature du problème breton, sur les limites territoriales de la région, sur les moyens et les cadres d'action, etc.

Par ailleurs, le Cercle économique a poursuivi ses réunions régulières en modifiant quelque peu sa méthode de travail. Au premier trimestre, consacré à l'examen des problèmes généraux a succédé une période où les participants sans cesse croissants se sont efforcés de passer l'actualité économique et sociale au crible de la critique, en se référant en particulier à la déclaration du mois de janvier. La dernière réunion de cette année universitaire aura lieu le 30 avril.

Mariages

C'est avec plaisir que nous avons appris le mariage de M. Jean Moalic, ancien trésorier de la section J.E.B. de Brest, avec Mlle Nicole Le Drô.

Nous avons également appris le mariage de Mlle Danielle Gouill, ancienne secrétaire de la J.E.B. de Brest, avec M. François Colin.

Or gourhemennou kaloneka ha hetou a euruset d'an dud nevez.

Mesk ha Mesk

• Une initiative brestoïse dont l'intérêt n'est pas négligeable : la recherche scientifique au service de l'économie régionale, par la création de l'A.D.E.R.B. (Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche à Brest). L'A.D.E.R.B. veut faire de la Faculté des Sciences de Brest un instrument de développement régional, en la mettant en contact avec l'environnement économique et social, et en créant des liaisons avec les représentants des forces vives locales et régionales.

L'A.D.E.R.B. se propose trois buts :

- mettre les services et les laboratoires de la Faculté des Sciences de Brest à la disposition des industriels et des agriculteurs, afin de les aider à résoudre leurs problèmes ;
- mettre en place un recyclage permanent des cadres et des professeurs du secondaire, au cours de stages et de journées d'études ;
- assurer la diffusion des progrès scientifiques auprès du grand public, en organisant des expositions, des conférences, etc.

• Dans une interview accordée au dernier numéro de « Bretagne-Magazine », Jean-François Reuel a déclaré : « Il est vrai qu'en France les minorités culturelles sont opprimées... Je pense qu'il faut absolument aider les minorités, car dans

le monde très uniformisé vers lequel nous allons — et dans lequel nous sommes déjà — les régions qui ont la chance de conserver une originalité culturelle deviennent des sortes d'îles ».

Et à propos du problème économique : « sur le plan de l'aménagement du territoire, il est incontournable que la Bretagne est négligée par le pouvoir central... »

• D'après une étude de l'I.N.S.E.E. sur la situation démographique, la population française s'est accrue de 1,95 % du 1^{er} janvier 1965 au 1^{er} janvier 1967. Pendant ce temps, l'accroissement de la population en Bretagne n'a été que de 0,62 %, SOIT TROIS FOIS MOINDRE.

Le taux de natalité y étant supérieur au taux moyen français. L'exploitation de cette situation doit être recherchée dans l'écologie d'une partie de la population active. Sur les cinq départements bretons, les trois les plus peuplés voient croître leur population : la Loire-Atlantique (+ 1,83 %), l'Ille-et-Vilaine (+ 1,19 %) et le Finistère (+ 0,65 %). Par contre, les deux autres départements ne cessent de voir s'accroître la baisse de leur population : le Morbihan subit une perte de 0,61 % et les Côtes-du-Nord de 0,53 %. Ce n'est évidemment que le reflet du marasme économique et social de la région.

• Robert Lafont, l'auteur de « La Révolution Régionaliste » (paru dans la Collection « Idées »), a publié une suite culturelle à son premier livre. C'est « Sur la France », construit avec des arguments d'histoire (Collection « Les Essais », Gallimard). Nous y reviendrons.

ATTENTION CHANGEMENT D'ADRESSE

Les permanences de la J.E.B.-Brest, comme celles de la rédaction de « J.E.B. », sont maintenant tenues à l'O.M.J.C., rue de l'Hôtelier, Brest, tél 44-64-67.

Toute la correspondance doit être adressée désormais, tant pour la section que pour la rédaction de « J.E.B. » à J.E.B., B.P. 7, Brest.

SOURIONS...

Un ouvrier dégringole d'un échafaudage. Atteroupent. Un agent s'amène et houscule tout le monde en demandant :

— Qu'est-ce qui se passe ?
Alors l'ouvrier, par terre, ouvre un œil, et dit :
— Je ne sais pas, j'arrive...

Librairie "Brentano's"

TOUS LIVRES FRANCAIS ET ÉTRANGERS
7, Quai Chateaubriand - RENNES - Tél. 40-70-32

Bar La Cigale

2, rue Montfort
Sandwich — Frites
Jeux — Billard — Télé

Connaître le Pays de Galles

Gallois de naissance, je vis depuis 3 ans en Bretagne, et progressivement, en m'intéressant aux activités bretonnes, j'ai pu faire certains rapprochements entre le Pays de Galles et la Bretagne.

Ce sont deux pays aux origines communes, mais qui ont connu des évolutions différentes. Dans une certaine mesure, le Pays de Galles a été envahi par la civilisation anglaise, comme la Bretagne par la civilisation française. Et ceci, s'ajoutant au fait qu'il existe une barrière linguistique à l'intérieur même des pays celtiques, rend difficile les rapports entre Gallois et Bretons.

Avant de traverser la Manche, je ne connaissais de la Bretagne que les « Johnies » qui vendent leurs olignons chez nous ; je savais aussi qu'il était interdit d'enseigner le breton dans les écoles de Bretagne ; j'avais rencontré les premiers, et appris l'autre fait par des articles mineurs dans les journaux.

Je suppose que la connaissance qu'a un Breton du Pays de Galles est d'un niveau sensiblement similaire, et les Bretonnants qui savent de qu'est « Bro Gembre » sont rares !

Normalement, les moyens d'intercommunication entre Gallois et Bretons sont faits d'une longue série de sauts de lapin, puisqu'il faut suivre le schéma : gallois — anglais — breton, ou l'inverse, pour communiquer ; l'absence donc par cette petite contribution réduire ces difficultés.

25 % DE GALLOISANTS

Je préciserai d'abord que, d'après le recensement général de 1961,

UNE REMARQUABLE PROGRESSION DU PLAID

Le Plaid Cymru a progressé remarquablement ces derniers temps. Lors de l'élection générale de 1960, il était encore dans l'ombre et n'obtint en tout que 70 000 voix.

Lors des deux élections partielles qui ont eu lieu depuis, il s'est adjugé 40 % des voix, et le « Western Mail », le 25 novembre 1967, apportait à la suite d'un sondage, la preuve d'un désir croissant d'autonomie des Gallois pour leur pays, en affirmant que 61 % des Gallois se prononcèrent en faveur d'un gouvernement autonome pour le Pays de Galles (cf. 53 % également en Ecosse tout récemment).

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que le nationalisme gallois est ouvert, sain et progressiste, et l'on peut dire que les buts du Plaid

26 % de la population galloise (2,5 millions d'habitants en tout) parlent gallois comme langue maternelle. Dans les 5 comtés de l'Ouest, le chiffre est de 75 %, mais ce pourcentage élevé est réduit par la forte densité de population anglicisée du Glamorgan et du Sud-Est. Le gallois est enseigné dans toutes les écoles, obligatoirement, pendant 2 ou 3 ans de lycée, 130 livres en gallois environ sont publiés chaque année, et d'une manière générale, la culture galloise a une tout autre importance et une tout autre réputation au Pays de Galles que ne l'a la culture bretonne en Bretagne.

Aujourd'hui, au Pays de Galles, il existe trois principaux mouvements, dont les buts sont de maintenir, stimuler et de donner un prolongement à la culture galloise.

Du point de vue politique, le PLAID CYMRU, parti nationaliste gallois, revêt une importance toujours grandissante, sous la direction de son seul député au Parlement, Gwynfor Evans. Le nombre d'adhérents au parti s'élève à environ 30 000, alors que le chiffre du parti travailliste atteint 38 000. Cependant, ceci ne reflète pas la force numérique relative des deux partis, en ce qui concerne leur « audience électorale », la conviction d'un nationaliste gallois le conduisant plus naturellement à devenir membre officiel du parti, tandis que le militantisme des travaillistes se réduit, du fait des réalisations du socialisme et de la similitude toujours grandissante des deux grands partis de Grande-Bretagne.

Cymru reposent sur les droits moraux profondément ancrés dans un peuple original qui désire vivre la plénitude de sa nationalité.

Le second mouvement important au Pays de Galles est le Mouvement des Ecoles Galloises, qui fait enseigner toutes les disciplines de l'enseignement en gallois. Il a débuté vers les années 50, par la fondation d'une école primaire galloise à Aberystwyth, sous l'égide du Mouvement de la Jeunesse Galloise ; Urdd Gobaith Cymru. Le mouvement s'est amplifié et il existe maintenant 4 lycées et bien plus de 100 écoles primaires et maternelles galloisantes (chiffres ne comprenant pas les écoles non-officielles galloisantes). Ces écoles sont établies, pour la plupart, dans des

régions anglicisées et industrialisées, comme le Denbighshire, au Nord-Est, et le Glamorgan, au Sud-Est.

L'année 1968-69 verra l'ouverture d'une école publique galloise secondaire à Pen-Y-Bont, dans le Glamorgan, où Trefor Morgan, un des fondateurs du Glyndwr Trust, vient d'en acheter les bâtiments, malgré une âpre concurrence de l'Académie.

Il est bon de préciser ici qu'en Grande-Bretagne, une fois qu'un nombre minimum d'élèves est atteint (30 dans le cas des écoles primaires), ils sont automatiquement pris en charge par la représentation académique. Si l'initiative est entre les mains des parents, un système démocratique et libéral assure par la suite la sécurité de l'éducation aux élèves. Il importe aussi de constater que la plupart de ces écoles se trouvent dans des régions très anglicisées, et que des parents non-galloisants y envoient leurs enfants, bien que la tradition d'enseignement en anglais soit bien établie dans les mœurs et ne soit pas facile à contrer.

PLUS DE GALLOIS A L'ÉCOLE

Publié récemment par le gouvernement, le rapport Gittins sur l'Éducation primaire au Pays de Galles se prononce en faveur d'un enseignement plus étendu du gallois et par le gallois. Le rapport a ses opposants qui affirment que le gallois n'est d'aucune utilité en dehors du Pays de Galles et qu'il revient à cher de stimuler l'enseignement d'une langue minoritaire. Ce ne sont évidemment que des objections sans fondements ; le norvégien, non plus, ne sert à rien en dehors de la Norvège. De plus, le British Council dépense chaque année des millions pour accroître le prestige de la civilisation britannique. P a s s o n s . Un professeur d'université autrichien affirme que le Pays de Galles assure les bonnes manières à l'Europe médiévale par les contes des Mabinogion.

Le troisième mouvement important au Pays de Galles est « Cymdeithas Yr Iaith Gymraeg » (Société pour la défense de la langue galloise). C'est un mouvement de jeunes gens intelligents, fondé en réponse au défi lancé par Saunders Lewis dans une conférence à la radio, en 1963, et qui portait sur la situation désespérée de la langue galloise. Il s'est développé à la suite du rapport de Syr David Hughes Parry sur la langue gallo-

se en 1965, et en réclame l'application urgente.

La loi pour la langue galloise, « Welsh Language Bill », votée en Parlement en 1967, donne au gallois un statut officiel, mais uniquement pour les papiers officiels émanant du gouvernement. Mais la procédure est compliquée ; théoriquement, chaque formulaire traduit en gallois doit être approuvé par le Parlement ; les départements ministériels concernés ne sont en aucun cas obligés de publier des formulaires en gallois. Devant les tribunaux, vouloir parler gallois implique d'être qualifié de « pauvre parent », et notification doit être faite avant la session si l'on désire y parler gallois.

UN PAYS DIFFÉRENT

Finalement, peut-être que la grande différence entre le Pays de Galles et la Bretagne, vient de leurs populations elles-mêmes. En effet, ont-elles avec la même force conscience de leur individualité et particularisme, sentent-elles pleinement leur appartenance à une certaine entité culturelle ? Certes pas, et ceci s'explique partiellement par les 3 raisons suivantes.

En général, il est indéniable que la culture galloise a une plus grande profondeur que son homologue bretonne, même si la tradition orale est plus importante en Bretagne. Ceci est dû en partie à la traduction de la Bible en gallois dès le XVI^e siècle, et la connaissance du gallois qui en résulte fut d'une importance capitale pour l'avenir, et à l'usage infiniment plus large qui était fait du gallois dans l'enseignement.

En outre, politiquement, il est incontestable que le système politique en Grande-Bretagne permet une action plus libre et plus démocratique. On peut avancer sans se tromper, que même si la démocratie est quelquefois embarrassante, les souhaits d'une minorité y sont plus facilement respectés. Mais assez ironiquement, les positions clés dans des systèmes démocratiques sont tenues par des hommes qui ne tiennent pas compte de ces mêmes principes. Le Pouvoir corrompt. De plus, la seconde guerre mondiale n'a joué aucun rôle dans le nationalisme gallois, contrairement à ce qui se passa en Bretagne.

Enfin, du point de vue humain,

Une facétie d'étudiants

Ce sont ces aberrations que combat le Cymdeithas Yr Iaith. Il y a eu des emprisonnements ou des amendes, pour refus de payer les contributions, taxes routières, taxes de la radio et de la télévision, etc., d'après des formulaires imprimés uniquement en anglais. Mais de récentes victoires ont été remportées, et des acquittements ont été prononcés.

UN PAYS DIFFÉRENT

on dit souvent que les Bretons sont incapables d'action concertée, qu'ils sont têtus et que ce sont des individualistes. Peut-être est-ce moins vrai pour les Gallois ; et en dépit de quelques réserves, ceci me paraît être une troisième raison pour laquelle les Gallois sont plus conscients de leur existence.

Bien sûr, beaucoup d'autres mouvements influencent la vie du Pays de Galles, et bien d'autres raisons encore expliquent les différences entre la situation de la Bretagne et celle du Pays de Galles. Des mouvements tels que Undeb Cymru Fydd (Mouvement Culturel Gallois), Urdd Gobaith Cymru (Union de la Jeunesse Galloise) sont très importants. Il existe un « hit-parade » de disques gallois, il y a l'équipe de rugby nationale, qui participe au tournoi des Cinq Nations... Sans parler du Front de Libération du Pays de Galles et des mouvements similaires.

Actuellement, on parle souvent d'un renouveau gallois. Imparfaitement, et je vous prie de m'en excuser, j'ai essayé de faire part de certaines de nos préoccupations. Il y a quelques années, le célèbre poète R.S. Thomas décrivait les Gallois comme des incapables. Actuellement peut-être, réviserait-il son jugement. C'est avec plus de vigueur que l'on chante aujourd'hui « Hen Wlad fy Nhadau », le « Bro gox va Zadou » et on a l'impression de voir poindre l'aube d'une ère pleine de promesses.

Dewl Jones.

Elle fut mise au point, parait-il, à Rennes, cela fait maintenant plusieurs années. Un groupe de joyeux compères décidèrent de jouer un tour à leur façon aux agents de notre capitale bretonne. Voici la façon dont on la raconte aujourd'hui :

Deux d'entre eux prirent la direction d'une menuiserie, et y commandèrent au menuisier — un peu interloqué, mais qui dut s'exécuter — un banc-public ! Un vrai ; dans les normes de forme, de longueur et de couleur voulues, etc.

Le jour prévu pour la livraison, ils s'en vinrent gaiement chercher leur banc-public ; paiement immédiat de la facture. Chacun prend le banc à un bout, le met sur son épaule. Et en route à travers Rennes.

Premier carrefour, premier agent. Déjà les passants écarquillèrent les yeux. Lui, en resta bouche-bée. Il put cependant se ressaisir et se diriger vers les deux amis :

— « Que portez-vous là ? »
— « Mais un banc-public. Voyons, ça se voit, non ? »

— « Et qu'en faites-vous de ce banc-public ? »

— « On le promène seulement... »

— « Et d'où est-ce que vous venez comme cela ? »

— « Mais il est à nous, ce banc-public... »

— « ... ? »

— « Oui, tenez, voilà la facture que nous venons de régler chez M. X., menuisier... »

L'agent n'eut plus qu'à murmurer un « Bien, allez », et à laisser courir...

Au carrefour suivant, même processus ; même agent étonné et questionnaire qui doit aussi laisser aller. Mais un peu plus intelligent que le précédent, il signale au commissariat : « Deux individus se promènent en ville avec un banc-public. Mais inutile de les arrêter ou de les contrôler ; ce banc-public leur appartient... » Aussitôt, ordre général : tous les agents rennais sont avertis, et laissent dès lors circuler librement nos joyeux étudiants.

Le lendemain, il n'y avait plus un seul banc-public en place à Rennes...

BRASSERIE
"Les Messageries"
Place de la Mairie — Tél. 30-67-52
OUVERT JUSQU'À 2 HEURES
SON SERVICE RAPIDE - SA CARTE VARIÉE - SES SPÉCIALITÉS

Faites confiance
à nos annonceurs

XAVIER DE LANGLAIS et le cycle de la Table Ronde (1)

Voici, faisant suite à une longue tradition, une nouvelle version de romans arthuriens, à vrai dire la première version moderne où perçait l'étoile du génie. En effet, si la « matière de Bretagne » avait trouvé avant Langlais (X. de Langlais) des adaptateurs modernes de langue française, il s'agissait moins de poètes que de philologues, désireux surtout de donner une traduction fidèle des textes anciens. Sous la plume de Langlais, poète et breton de surcroît, cette matière a pu retrouver une nouvelle jeunesse.

LE RENOUVEAU D'UNE TRADITION

Nous lui devons une œuvre riche actuellement de deux volumes, le premier consacré à Arthur, le deuxième (prix de Bretagne 1967), à Lancelot. Selon tout vraisemblance un troisième volume retracera les aventures de Percival.

Selon les théoriciens du Moyen Âge, le principal mérite de l'adaptateur ne serait pas l'originalité dans le choix du sujet mais la seule beauté de la forme ; à ce point de vue, Langlais ne saurait décevoir. Il emploie un vocabulaire moderne, bien sûr, mais il « hésite pas, de temps à autre, à se servir d'un terme un peu vieilli, non pas par pédanterie : plutôt parce qu'il est des mots qui ont en eux-mêmes une valeur presque incalculable et qu'on ne peut remplacer par des équivalents. La prose de Langlais est à la fois très simple et très mélodieuse. Nulle trace d'un art savant, mais une harmonie intense des rythmes et une grande délicatesse dans le choix des termes. Le trait dominant est une sorte de pudeur de l'épanchement passionnel. Voici, exemplément entre mille, l'affliction de Viviane à l'idée du départ prochain de son fils adoptif :

« Alors elle restait seule avec ses pensées ; et toute sa science et tous ses chers sortilèges ne la consoleraient pas d'avoir perdu le soleil et la joie de son cœur... »

LE REJET D'UNE PERSONNALITÉ

Pourtant, Langlais ne redonne pas seulement une vie nouvelle aux récits anciens ; il les interprète, les réécrit, et transpose en quelque sorte sa propre vision du monde. En cela, il est très moderne. La table des matières présente en italique les passages profondément remaniés par l'auteur, indication très commode, dans la mesure où elle nous permet de nous

répérer sans peine. Le personnage de Merlin, notamment, est très original et fort intéressant à bien des égards. C'est un être déchiré entre son aspiration au bien et un amour dont il sait qu'il signifie sa perte. Ce n'est plus le magicien de la légende, énigmatique et un peu terrifiant, mais le type même de l'homme en proie à un désir tragique.

En fait, tout ce qu'il y avait d'ambigu dans la légende arthurienne disparaît. Celle-ci est l'émancipation d'une civilisation certes remaniée par le christianisme, mais encore pénétrée de paganisme ; les textes médiévaux conservent une quantité de symboles obscurs, pro-

bablement hérités de la préhistoire. Langlais a refusé ces vestiges d'un âge éteint. Il a conservé et approfondi le symbolisme chrétien, la « quête » représentant pour lui la recherche de Dieu. Cette interprétation à sa valeur, bien sûr, mais ce n'est qu'une interprétation possible : on pourrait imaginer une autre version des mêmes poèmes, mais qui mettrait l'accent sur ce qu'ils ont de profondément barbare. C'est une des richesses de la matière bretonne, que chacun puisse y trouver ce qu'il cherche.

Alan Sicard.

(1) Éditions d'art Piazza : « Roman du Roi Arthur », « Lancelot ».

Les Revues

EN FRANÇAIS

● « **AR FALZ** » poursuit de manière très pertinente son rôle moteur dans le progrès des idées régionales. Son dernier numéro publie une importante étude du Comité Occitan d'Études et d'Action sur le problème agricole : « pour une politique de la promotion régionale ». Après avoir effectué une analyse sectorielle et régionale du problème agricole, elle l'inscrit dans sa perspective européenne. Il n'y a pas de solution purement agricole aux problèmes agricoles, la base de développement ne peut être qu'un plan régional, mais celui-ci implique la démocratie régionale. Cet article est peut-être une des esquisses les plus hardies et les plus radicales faites pour rechercher les solutions au problème agricole au niveau des régions et à celui de l'Europe en même temps.

● Au sommaire de ce numéro par ailleurs : prise de conscience régionale, par P. Mendès-France ; les étudiants bretons et la langue bretonne, (Maison du Peuple, Brest).

● L'éditorial de Georges Pierret dans le n° 107 de « **LA VIE BRETONNE - BUEZ BREIZ** », souligne la nécessité d'une politique commune européenne d'aménagement du territoire pour l'avenir de la Bretagne. L'Europe actuelle, écrit-il, est trop libérale, et aggrave les déséquilibres régionaux. Morvan Duhamel a étudié l'exemple de Grenoble, quand A. Morice évoque le problème de l'emploi en Bretagne et dans l'Ouest à partir de l'exemple nantais.

Outre les chroniques culturelles, ce numéro publie également des appréciations de la section « Recherches » du CELIB sur la tranchée régionale des budgets 66-67-68. (7, place de Bretagne, Rennes).

● « **SKOL-YREIZ - L'ÉCOLE BRETONNE** » a publié à l'occasion de son dixième numéro, un excellent recueil de chansons populaires réunies et harmonisées par Fanch Danno (place de la Madeleine, 29 N - Morlaix).

● **AR SONER** est la revue de la B.A.S. (Bodadeg ar Sonerion) qui regroupe la majorité des bagadadoù de Bretagne. Ses deux derniers numéros ont annoncé le 25^e anniversaire de la création de la B.A.S., qui a été fêté à Tournay, le 7 avril dernier. Les articles de « **Ar Soner** » sont consacrés aux problèmes de l'évolution de la musique populaire bretonne (« le trio, c'est pour demain », dans le n° 160), à celui de la conservation des traditions, etc. Des airs à sonner et des nouvelles complètent ces numéros de manière intéressante.

● L'organe de l'U.D.E. (Union Démocratique Bretonne) s'affirme, dans l'éditorial de son n° 53, en faveur d'une Europe des peuples socialistes. Il conclut sa longue étude « Ouest ou Bretagne » par un article « La Bretagne veut vivre » et demande « il faut « mourir pour le Finistère » ».

Deux signatures : Morvan Lebeacq, qui affirme que la décolonisation de la Bretagne est « une œuvre spécifiquement progressiste », et Grenouille Le Scouezer, qui commente le dernier livre de R. Lafont (« Le Peuple Breton », B.P. 103, Rennes, 55).

CINÉMA

Et Dieu créa la femme

« **ET DIEU CREA LA FEMME** », fut l'occasion pour Bardot de consacrer avec éclat son personnage de star. Elle y crée un mythe sexuel, mélange curieux de spontanéité animale et de sophistication possible : on pourrait imaginer une autre version des mêmes poèmes, mais qui mettrait l'accent sur ce qu'ils ont de profondément barbare. C'est une des richesses de la matière bretonne, que chacun puisse y trouver ce qu'il cherche.

Alain Sicard.

(1) Éditions d'art Piazza : « Roman du Roi Arthur », « Lancelot ».

franchise, une sincérité rares, l'émoi de la femme en proie au désir.

JEANNE MOREAU, SEULE APRÈS ELLE, n'est permise dans le cinéma français de jouer la violence de l'amour avec aussi peu de retenue. Encore est-elle moins effrontée que Bardot et s'exprime-t-elle plus par un certain abandon du visage (regard et bouche) qu'est-ce qu'elle n'utilise son corps. Qu'on se souvienne de Moreau dans la scène d'amour de « **VIVA MARIA** » avec le prisonnier enchaîné, ou mieux encore de sa longue nuit d'amour dans la campagne avec le bachelier, dans « **MADemoiselle** ».

LA JULIETTE DE VADIM EST TOUTE PROVOCATION, EGALITÉ, MAIS ELLE EST ÉGALEMENT DESINVOULTEUR INSOLENT, deux qualités qui donnent aussi le ton du film tout entier. Provocant et désinvolte, le ton est en effet à la raillerie. Redoutable persiflage, car c'est l'insolence de la jeunesse qui, connaissant ses privilèges — liberté et beauté — en use sans indulgence.

L'UNITÉ DU PERSONNAGE

Bardot, à la Libération, n'est pas tendre pour la demoiselle d'un Age certain, venue, bouche pincée et cétive de long, enquêter sur l'emploi d'occasion qu'est Juliette. C'est à elle que sont destinées des répliques dans le genre de celle-ci : « Je ne savais pas que l'amour était une maladie. En tout cas, vous, vous n'avez rien à craindre, vous êtes vaccinée ». Avec des « sorties » aussi mordantes, Vadim ne pouvait que mettre les rieurs de son côté, et s'attirer les faveurs du public.

On ait le succès qu'a eu le film : gageons que l'insolence du ton et du personnage — en plus de la nudité de Bardot, bien relatée et d'ailleurs qu'on en ce qu'« **LES MEPRIS** » — y est pour quelque chose.

G. B.

Mesk ha Mesk

● « Il n'y a plus de problème économique qui puisse être traité sérieusement au niveau de la petite commune ou du département. Les deux réalités nouvelles, hors la capitale, s'appellent l'agglomération et la région. C'est ce qu'a notamment déclaré M. Pierre Mendès-France, député de Grenoble, dans une récente interview

qu'il a accordée au « Dauphiné-Libéré ».

Dans cette perspective, Pierre Mendès-France préconise la création d'assemblées régionales élues et pouvant gérer les crédits, voire prélever des impôts et émettre des emprunts. Le responsable de chaque région, selon lui, serait désigné par le pouvoir central et aurait rang de ministre.

Les Revues

EN BRETON

● « **AL LIAMM** » a publié, il y a quelques semaines son numéro 128. L'intérêt particulier de cette livraison provient notamment d'un poème et de deux articles. Le poème est une traduction, par Goulven Pennaod, de Miguel Angel Asturias, le dernier Prix Nobel : « Ya, hogen hud ebet... ».

Le premier article a été écrit par Per Denez. Il a pour titre « **Yech ar bobl** : pindivizion o vent da goll » (la langue du peuple : des richesses qui se perdent). Per Denez souhaite à juste raison que des étudiants et des chercheurs s'attachent à recueillir, scientifiquement, le vocabulaire du breton parlé, et donne à cet effet des conseils et une méthode de travail pertinents. Ce travail est à faire, conclut-il, car « ce qui meurt, aujourd'hui, ne sera jamais recréé ».

L'autre article de Abanna est un compte rendu du diplôme présenté en breton par P. Kermal, sur deux œuvres de l'écrivain Rozary Hamon. C'est la seconde fois depuis le début de ce siècle qu'un diplôme ou une thèse est présenté en breton. L'événement mériterait d'être saisi.

D'autres rubriques (ethnographie, nouvelles, livres...), complètent bien entendu ce numéro (2, venelle Foulbriquet, Brest).

● « **BARR-HEOL** » poursuit régulièrement sa publication. Dans le n° 35 l'éditorial de son directeur, sous le titre « **F.L.B.** », souligne la nécessité d'une « véritable Révolution » pour assurer la renaissance de la Bretagne. Le sommaire comporte des nouvelles du Pays de Goules et de nouveaux poèmes gallois, en même temps que des poèmes d'Anja Duval et des chansons, des rubriques d'histoire, d'ethnographie, et de cuisine, l'annonce du Congrès Inter-Celtique de Fougères, etc. Abbé Le Clero, Buisson, 22, LANNION.

● La revue de linguistique « **HOR YEZH** » s'était fait un peu oublier depuis quelque temps. Son récent n° 50 compense ce retard. Il est constitué essentiellement d'une étude de la toponymie de Foullan-sur-Mer, par P. Denez ; de notes de grammaire de E. Kervilha ; et de la publication d'un dictionnaire de Saint-Ivy. Le directeur de la revue, Arzel Even, commente les livres récemment parus (47, rue Notre-Dame, 22, Guimamp).

Du NON de M. Peyrefitte au projet de P. Mendès-France

M. Peyrefitte, le Ministre de l'Éducation Nationale, vient enfin de faire connaître sa position sur l'enseignement des langues et cultures régionales.

Et M. Peyrefitte a dit non ! A trois reprises : par une lettre du 30 janvier au secrétaire général du Conseil de Défense des Langues Régionales ; par ses réponses du 24 février à une question écrite de M. Fleven, député des Côtes-du-Nord ; et du 5 avril à une autre question écrite de M. Le Foll, député de Saint-Brieuc. M. Peyrefitte a fait savoir qu'à son sens, il ne semble pas opportun dans l'immédiat d'étendre l'enseignement des langues régionales.

La position est claire, nette et précise, mais totalement négative : M. Peyrefitte est opposé à toute mesure nouvelle permettant à l'enseignement du breton de se développer ! M. Peyrefitte devient ainsi le responsable principal du maintien en France d'une situation rétrograde dont on ne retrouve d'exemple qu'en Espagne fasciste. Il sait pourtant bien que la loi de 1951 autorisant un enseignement facultatif des langues régionales est devenue inapplicable depuis les modifications des structures de l'enseignement. Mais M. Peyrefitte n'en est pas à une contradiction près : le gouvernement auquel il appartient défend bien, à grands renforts de publicité, les droits de la minorité française du Canada, mais en même temps refuse obstinément le droit à l'enseignement aux diverses cultures régionales en France, malgré les exigences des 150 000 signataires de la Pétition d'Emgleo Breiz.

C'est pourquoi le Conseil de Défense des Langues Régionales, dont fait partie « Emgleo Breiz », a eu raison de publier, en guise de « Livre Blanc », les travaux de la Commission Mixte de l'Enseignement Régional (1964-65), alors approuvés par les représentants du Ministre, mais « oubliés » depuis (1).

Il a raison de développer son action en direction des parlementaires : après la proposition de loi de 29 députés bretons en faveur de l'enseignement des cultures régionales, ce sont MM. Le Foll, Pierre Mendès-France et R. Prat qui viennent de déposer un nouveau projet dans le même sens : l'action culturelle régionale est maintenant prise en compte par les grandes formations démocratiques du pays. Et aux 4 projets existants ainsi, irait bientôt s'ajouter un 5^e, déposé par des députés de la F.G.D.S. M. Peyrefitte continuera-t-il à ne tenir aucun compte des souhaits de la population et de ses représentants ?

Le Conseil de Défense des Langues Régionales a raison enfin d'envisager un recours aux organismes internationaux pour faire respecter les droits à la culture et à l'information des minorités qu'il représente.

Les étudiants bretons ne peuvent qu'approuver, encourager et soutenir toutes ces actions. Ils ne peuvent qu'être d'accord avec les efforts entrepris par les responsables de la défense et de la promotion des langues régionales pour obtenir enfin justice pour le breton et mettre un terme à l'aliénation culturelle de leur pays. Ils sont

SOURIONS...

Jean-Paul reçoit une lettre. Il l'ouvre. Le feuillet est blanc.

— Des nouvelles de mon frère, dit-il, on ne se parle plus depuis deux ans.

La maternité retentit de cris effroyables. L'infirmière s'approche d'une femme en douleurs et elle lui dit :

— Mais enfin, calmez-vous, ne faites pas l'enfant...

Cet homme d'affaires est en train de mourir lentement, mais sûrement. Son associé se trouve à côté de lui, et l'assiste les yeux mouillés de larmes. Soudain le mourant sort du coma, il voit son ami ravagé par la douleur et d'un souffle il lui confie :

Il faut que tu saches. Le coffre qui avait été cambriolé, c'était moi. La faillite d'il y a deux ans, c'était moi. Et même, l'amant de ta femme, c'était moi...

Ne t'en fais pas trop, dit l'autre. Tu peux mourir tranquille. L'arsenic dans la purée, c'était moi.

prêts eux aussi à durcir leurs positions et décidés à parvenir à la décolonisation culturelle de la Bretagne, en liaison avec les autres étudiants minoritaires d'Occitanie, de Catalogne et du Pays Basque.

F.B.

(1) On peut se procurer ce « Livre Blanc » en écrivant à « SKOL VREIZ », 6, rue Neptune, Brest.

DIVROA

War wasaad ez a an divroa er vro-mañ, hen gouzoud a ra peb hini bremañ. Gand pres a hortozed avad ken ma vefe embannet an niveradeg a zo bet gret e kerz miz meurz nevez tremenet, da weled e pe stad en gwirionez eo digouezet Breiz, abaoe niveradeg 1962.

Ahanta, kaer o-deus darn lavared ne ya ket ken fall-se an traou dre amañ (ar pezh a vez klevet war vuzelloù kannaded 'zo da skwer), an niverou kentañ anavezet war-lerc'h niveradeg meur, a ro tu deom da intent pegement e vez kuitaet al labour-douar hag ar maeziou gand an dud, e Breiz.

Kanton Kallag, en eur 6 vloaz, en-eus kollet 1012 a dud : kouezet eo niver e boblans euz 11213 er bloavez 1962 da 10201 e 1968, da lavared eo eur holl a 9 %. Abaoe 1946, 3437 a dud eo a zo set kuit euz kanton Kallag, sed eo koazet ar boblans, a-hed 22 vloaz, euz tremen eur hard, eur 28 % en-resis.

N'eus nemed eur barrez, diwar an unneg a zo er hanton, hag enefe kresket he 'foblans : ker Gallag an hini eo. Med ken dister ar 'brest, ken ma ne lavar ar boan menegi amañ : en eur 6 vloaz, ker Gallag eo kresket he 'foblans euz 41 a dud ! Ha c'hoaz, moarvad n'eus kresk nemed dre ma tistro retriñdi er vro...

N'ouser ket c'hoaz penoz eman an traou e leh all e Breiz, evel just, nemed eur enklask gand an INSEE en-eus koulskoude roet da houzoud en-ee kresket poblans Breiz teir gwech nebetoc'h egod hini Bro-Hall, e-kerz ar bloaveziou 1965-66.

Euz dra 'zo eta a jom sur : kenderhel a ra Breiz da zivroa. Ha ma 'z eont 'mez ar vro, eo dre ma tiouer labour dezo dre amañ : re a dud a zo o labouradour e Breiz, gwir eo, med gwall

nebeud a dra a vez sevenet evid sevel al labouradegoù hag an uzloù a vefe ezomm anezo evid derhel an dud er vro. Hag en vefe bet red sevel tost da 60 000 implij-labour er vro etre 1965 ha 70, e-kerz ar Ved Plan, a-boan ma zo bet savet betek-hen 13 000...

Med na pegement a boaniou n'eus ket dindan an niverou-se ? Kuden an divroa e Breiz, n'eo ket hebken sifrou an dud a vank dezo labour, pe sifrou an dud a rank mond kuit... Bez ez eo lvez eur gudenn a zo buez pemdezieg ped ha ped euz er henvroiz, a zo nebet gand an arbant ne boune-zont ket, a zo trubuillet gand al labour ne gavont ket, pe ne gav ket o bugale, ankeniet gand ar

pell diouto ma de o mibien mond da ren o buez.

Ya, gir eo konzou ar barz :

« M'on-eus naon

Eo a beoh

Eo a relder hag a frankiz

Eo a bigon a ballou hag a bigel-

lou...

M'on-eus naon

Eo a dergwernioù hirdreizer...

Tennet euz « Barzoueg ar vro

he-deus naon ; Paul Queinnec.

Fislans eo red adrei d'ar Vre-

toned trevadennet.

Fanch Stadler.

Keleier

● Eur poatr euz Pluned, Guy Castel e ano, a zo bet savet gant eur studiadenn teir douar-benn Marc'hard Fulup, ar ganez-pobl brudet. Neo ket didulvoud, ha tammoigou traoù a vez desket diwar-benn honnez a ganas evid an Uhel hag ar Braz (Embannet gand « Skol », hag e gweez e fi an oberour : Guy Castel, Pluned, 22).

● Roparz Hamon a zo bet embannet dastumadenn e v « Barzhonegoù » e penn kenta ar bloaz gand « Al Liamm ». Euz oberour Hennon, ha tro en-nevo moarvad da gomz hirioù diwar he 'fenn. (E gweez : Mile Quelle, 47, rue Notre-Dame, Guingamp).

● War lerc'h ar gueladennou gret soumpet gwech gand Kuzul ar Sevanadurioù « Eozavro » da

Ynistr ar Heleir, e Pariz, en-eeus anantet hamon e vefe aszet adaleg da vloaz diou abaden treoneg beh miz er pelluall. Abadennoù euz hanter-er e vefent. Tabou-dur brez kement-se, doouist ma 'z eo nebeud avoal. Arbant ha tud 'ni 'veuz ezomm bremañ da zoud an abadennoù, ha tud barrez, rag avad e vo d'an taot-arnod-se c'hoaz.

● Eur gevredigez a zo bet savet e Skolaj-Meur al Lizerou e Brest, evid aesaad d'ar studierele o studiou keltieg : an A.D.R.E.C. eo ar gevredigez-se. Eur gont vras a geltigeriez yaouank a zo breman er Skol-Veur (hag e Roazon a zo 'vezi). Ha skolaer a zo bet goulenet digand Breizis (skrivagneriez, artouriezh, kargidi...) evid gelvoud pourchas danven-studia, le-vriou dreist-oll, d'ar studierez ha d'an enklaskeriez.

LISEZ AL LIAMM

(Directeur Romain HUON)

La plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (22^{ème} année), 6 numéros : 10 F. (étudiants)

S. Cherel, 109, Bd de Verdun C.C.P. 2184-74 Rennes

ÉDITIONS AL LIAMM

(85 titres des meilleurs écrivains bretons)

Breveter catalogue : Wils J. Quéllé, 47, rue Notre-Dame - GUINGAMP

AR FALZ

Revue d'action bretonne

B 31, Maison du peuple - BREST

L'abt. comprend le service d'Ar Falz et de Skol Vreiz :

20 F. les 12 N^{os} (étudiants 12 F.)

AR FALZ, Lorient C.C.P. 430-20 Rennes

SKOL VREIZ

l'École Bretonne
Cahier Bimestriel

Histoire, Littérature, Arts, Chants

Abt. : 12 F. les 6 N^{os}

SKOL VREIZ, Brest, C.C.P. 2248-95 Rennes

VÊTEMENTS EROY

5%
DUX

RAYON JUNIOR
LEROY JESUS

ÉTUDIANTS

1, RUE DE NEMOURS
1, QUAI LAHENNAIS
RENNES

Réponse au Recteur d'Académie

L'élection de M. LE MOAL, Recteur de l'Académie de Rennes, à la présidence de la section de recherche du CELIB, avait suscité, en son temps, des réactions diverses. En effet, comment un organisme privé pourrait-il encore garder son rôle de contestation — si tant est que le CELIB ait rempli ce rôle au cours des dernières années — en admettant un haut fonctionnaire à la présidence d'une de ces sections ? Le Recteur lui-même reconnaissait, au cours d'un entretien qu'il avait accordé à la J.E.B. en octobre dernier, l'ambiguïté de sa position.

La dernière livraison de la « Vie Bretonne » (1), organe de presse du CELIB, ne fait que confirmer cette impression. En effet, l'article consacré à « l'Université de Bretagne face aux réalités de demain », signé par H. LE MOAL, est bien plus un plaidoyer pour une bonne gestion de fonctionnariat, qu'une information réaliste sur la situation.

Optant pour le mode « futur », pour échapper au présent quelque peu problématique, le Recteur d'Académie nous a laissé entrevoir pour demain, un vaste réseau d'établissements secondaires, couvrant le « vide de l'Argoat », dédoublant les grands lycées déjà existants, complétant ce qui existe déjà.

DE BEAUX PROJETS

Peut-être eut-il été préférable de montrer aux lecteurs de la « Vie Bretonne » combien les progrès sont lents dans ce domaine, comme dans bien d'autres en Bretagne. Faut-il rappeler encore une fois que le IV^e Plan n'a été exécuté qu'à 50 % et que le V^e ne le sera vraisemblablement qu'à 60 % ! Dès lors, que signifient tous ces beaux projets du Rectorat si nous ne possédons aucune garantie de leur réalisation ? Le rôle du CELIB ne serait-il plus d'alerter les populations sur les chiffres de réalisation du V^e Plan en matière d'Education Nationale ? Rappelons-en ici quelques-uns, concernant le second degré :

En milliers de francs :

77 031 de crédits en 1966

57 610 de crédits en 1967

57 350 de crédits en 1968

Cette baisse régulière de nos crédits en matière d'investissements dans le second degré (associé, il ne faut pas l'oublier, à une hausse du coût de la construction)

nous rend plutôt pessimistes quant à la réalisation prochaine de ce quadrillage que nous a décrit M. Le Moal.

QUELLE INTEGRATION ?

Mais, quittons le second degré pour l'enseignement supérieur. Quelle n'est pas notre surprise d'apprendre que la « réservation de vastes terrains à l'est et à l'ouest de l'intérieur du périmètre communal a permis de concevoir une université intégrée dans la cité et d'éviter ainsi la douloureuse ségrégation des étudiants et de la population ».

Qu'en pensez-vous citadins de Beaulieu et de Villejean ? Que dire de cette « heureuse initiative » qui oblige les scientifiques à faire 7 km. pour rencontrer un littéraire, 4 km. pour trouver un cinéma ?... Que dire de cette intégration qui rend de plus en plus difficiles les activités des différentes associations, du fait de la dispersion des étudiants à l'intérieur du « périmètre communal » ? Cette dispersion serait, peut-être supportable s'il existait, entre les deux pôles de l'Université rennaise et la ville elle-même, des moyens de communication, rapides et peu coûteux, ce qui n'est guère le cas (voir la page 16 du numéro précédent de « L'E.B. »).

Peut-être serait-ce néanmoins supportable s'il existait, sur place, une activité culturelle. A ce sujet, on ne peut s'empêcher de signaler que le C.R.O.U.S., déclaré association d'Education populaire (loi 1901), bénéficie des subventions de la Jeunesse et des Sports pour ses « activités culturelles en cités », alors que les autres mouvements ont du mal à survivre faute de moyens !

Peut-être s'attend-on de la part de l'auteur de cet article, à quelques remarques sur l'aspect de l'Université à Rennes. Pourquoi continue-t-on à nous cacher les succès de cette intégration, qu'il faut tenir pour responsable de très nombreuses tentatives (malheureusement quelquefois réussies) de suicides en cités, où la culture est aujourd'hui gérée par l'administration ?

POUR UN ENSEIGNEMENT REGIONAL

N'aurait-il pas mieux valu, dans ce tableau de l'enseignement supérieur à Brest et à Rennes, au lieu

de se féliciter sans ambages de la progression du nombre d'étudiants, s'inquiéter des débouchés de plus en plus rares ? L'enseignement lui-même se ferme : plus de 100 licenciés d'histoire et géographie ont dû se contenter d'un poste de maître d'internat ; il en est de même pour les étudiants en psychologie et il en sera bientôt de même pour les étudiants en droit et sciences économiques.

Certes, il est exact de dire que l'enseignement supérieur est un atout dans le développement régional, encore faut-il que cet enseignement soit adapté aux besoins, ce qui n'est certainement pas le cas en Bretagne. Comme par le passé, il faut bien reconnaître que les étudiants bretons continuent d'émigrer, faute d'emplois sur place, faute aussi d'un enseignement régional qui offrirait à l'étudiant la possibilité d'une prise de conscience du phénomène du sous-développement de la Bretagne, premier pas vers une solution de nos problèmes.

P. M.

(1) La Vie Bretonne, n° 105-106, janvier 1968.

L'ETUDIANT BRETON

Directeur : P. MEVELLEC.

Rédacteur : F. BROUDIC.

Direction : F.A.J.E.B.
2, rue Lafayette - Rennes.

Rédaction : J.E.B.
B.P. 7 - Brest

Périodicité : Bimestriel.
C.P.P.P. 44-531.

Imp. Presse Libérale - Brest

Toute reproduction totale ou partielle d'un article paru dans « L'Etudiant Breton » est interdite sans accord de la Direction.

ABONNEMENTS

Non-étudiant : à partir de 10 F
Etudiant : 5 F

2, rue Lafayette - Rennes
C.C.P. F.A.J.E.B. 1452-72 - Rennes

Prix du numéro : 1 F

PAR STUDIER

L'ÉTUDIANT

BRETON

ECONOMIE - CULTURE

N° 12-13

Jeunesse Etudiante Bretonne

Novembre-Décembre 1968

L'APPEL DE MAI

Ce que l'on convient d'appeler le Mouvement de Mai apparaît, malgré les excès qui l'ont accompagné, comme un réveil de l'homme ; non pas uniquement de l'homme en tant que producteur, mais de l'homme tout entier, frustré dans ses rapports sociaux : c'est le caractère de la relation dirigeant-dirigé que tous ont trouvé soudain intolérable.

Les revendications d'ordre matériel sont souvent dépassées. C'est l'autoritarisme, le rapport hiérarchique à sens unique où tout va du haut vers le bas, le centralisme et les bureaucraties qui ont été contestées. Et ceci, non pas parce que des critères de rentabilité ne sont pas respectés, mais parce que les appareils asservissent l'homme.

Bref, c'est toute une société uniquement préoccupée par sa nécessité de fonctionnement, sans but et dont les valeurs s'essouffent qui est visée : le rejet de tous les rapports oppressifs trouve sa consécration dans la condamnation de la Société de Consommation. Par son caractère radical et universel, la contestation dépasse le cadre institutionnel pour déboucher sur une révolution culturelle : Mai, c'est une nouvelle forme de vie politique, de culture qui se cherche.

Une telle contestation est sans nul doute un signe des temps. Si la misère est encore de cette époque, il n'en reste pas moins que la plupart des hommes de notre civilisation industrielle avancée, n'en sont plus au stade où les problèmes alimentaires les accaparaient tout entier. L'exercice de la démocratie devient alors un besoin aigu ressenti chaque jour de plus en plus et cela dans tous les domaines. C'est sans doute là une des grandes leçons de mai.

Cet appel a-t-il été entendu ?

Certes, le gouvernement vient de procéder à des consultations en vue d'une réforme régionale prochaine et la loi cadre de l'enseignement supérieur vient d'être adoptée par le Parlement.

(Suite page 2.)

**Université
et Région**
(page 2)

**L'Europe
par la Région**
(page 4)

**Une vie
ordinaire**
(page 5)

**Qu'est-ce que
la J. E. B. ?**
(page 6)

**L'action
régionale
progressiste**
(page 7)

Université et Région

Le 8 mai, le Mouvement de Mai n'apparaissait encore que comme une grève de solidarité étudiante déclenchée par l'U.N.E.F. et le S.N.E.Sup. et à laquelle syndicats et partis politiques de gauche venaient de se rallier. Ce jour-là, la Bretagne manifestait. Sans doute le cadre choisi par les syndicats : l'Ouest est-il équivoque ; cependant la réalité régionale, exprimée indirectement par le thème « défense de l'emploi » que les organisateurs de la journée d'action régionale avaient adopté, et le Mouvement de Mai, à son origine, sont liés par la conjoncture.

On craignait alors que la « grève étudiante » n'éclopât totalement la journée d'action du 8 mai. Cette appréhension se dissipait un peu lorsque les contestataires de mai se firent, sur le plan des principes, l'écho des revendications régionales.

Par le souci qu'elle a eu à l'égard de la base, par son refus de la hiérarchie à sens unique où tout se décide au sommet sans tenir compte des réalités, la révolte

de mai rejette l'autoritarisme dans tous les domaines et en particulier elle condamne l'état centralisateur. Celui-ci est également atteint dans le procès fait aux bureaucraties sclérosantes et figées et sur lesquelles est étayé l'appui. La notion d'autonomie est appliquée à tous les domaines. Mai annonce par là les bases d'un fédéralisme nouveau seul capable de succéder à l'état unitaire. Mais par son caractère radical et universel, la contestation dépasse le cadre institutionnel qu'elle dénonçait pour faire du Mouvement une « révolution culturelle ». On ne dénigre pas seulement le centralisme et les appareils pour leur inefficacité, mais aussi et surtout parce qu'ils sont autant de carcans qui empêchent l'homme de se réaliser. C'est ce que les révoltes de mai ont trahit par le rejet de la Société de Consommation. Celle-ci n'a d'autres ambitions que de réaliser les nécessités de son fonctionnement. En ébranlant les appareils, en brisant les normes de fonctionnement de la société le mouvement tente de permettre le remplacement du pou-

voir capitaliste par un socialisme d'hommes libres. C'est une nouvelle forme de vie politique, une nouvelle culture qui se cherchent.

LES DEUX REFORMES

Ne retrouvons-nous pas une communauté de but avec le mouvement régionaliste moderne ? Par la promotion de la région dans les domaines institutionnel, économique et culturel, par l'instauration d'un socialisme démocratique, celui-ci cherche à assurer l'épanouissement de l'homme. La planification, l'enseignement et l'université régionale sont les outils de cette réalisation.

Mais la refus radical de la hiérarchie et du centralisme qui ont fait le succès de la révolte de mai en ont également sonné le glas. Hostile à l'égard des partis politiques comme envers la société, le mouvement n'a pu se porter jusqu'au pouvoir et ce sont les dirigeants en place qui ont rétabli l'ordre à leur profit.

Le mouvement a donc échoué politiquement. Mais est-ce à dire que son échec fut total ? Cette secousse profonde a, de toute manière, amené nos dirigeants à mettre en place deux réformes : celle de l'Université et la réforme régionale. Sans doute le discours fait à Lyon le 24 mars par le chef de l'Etat annonçait-il une modification du rôle des régions dans l'économie hexagonale. Personne ne pouvait plus ignorer la carence des institutions, le malaise économique ressenti particulièrement lors de la mise en place du Marché Commun. Par ailleurs l'impuissance des CODER suscitait de plus en plus de mécontentement comme peuvent le montrer la création du CABRO (Comité d'Action pour la Bretagne Occidentale), le 9 mars dernier et l'élaboration par le CE LIB de 6 points de revendication en fin mai. Cependant la violence avec laquelle le mouvement de mai a souligné les lacunes du « Système » apporte une contribution notable aux revendications de cet ordre. Quant à la loi-cadre de l'enseignement supérieur elle apparaît aux yeux de tous comme l'aboutissement de mai.

UNE AUTONOMIE QUI N'EN EST PAS UNE

Mais retrouvons-nous dans les projets gouvernementaux les notions d'autonomie, de participation et de liberté d'expression tant de fois proclamées par nos dirigeants à la suite des événements ? La décentralisation promise ne se tra-

duira que par des mesures de déconcentration. Le maintien des fonctions de préfet de région, dont les prérogatives seront sans doute accrues, et de recteur d'académie l'attestent. Ce dernier peut intervenir à tout moment dans la vie des établissements supérieurs en suspendant, pour raison grave, les décisions des conseils d'établissements. Par ailleurs le niveau régional est pratiquement oublié dans la loi d'orientation. Le ministère de l'Education Nationale répartit les crédits d'équipements et de recherche et attribue à chaque établissement un crédit global de fonctionnement. On comprend mal le principe d'« adaptation à la région » stipulé par l'article premier de la loi : l'université qui par la recherche qu'elle effectue est un outil de développement régional important, dépend étroitement du ministère et n'a aucune liaison organique avec la région. L'autonomie régionale, tout comme l'autonomie des établissements, se voit par là limitée.

Quant à la participation, ou si l'on préfère l'exercice de la démocratie, elle est tout à fait trahie par les textes. On ne sait encore rien de précis sur la composition du futur conseil régional, mais il semble probable qu'il sera issu du suffrage universel direct. La participation étudiante est limitée par la composition des conseils d'établissements : la part arithmétique apparaît comme une limite tolérée et non comme un principe. Elle est encore entravée par l'importance accordée aux professeurs, aux maîtres de conférences et aux maîtres-assistants au sein du collège des enseignants. Ceux-ci doivent être majoritaires au sein de ce collège. Par ailleurs, ils sont seuls susceptibles d'occuper la fonction de président d'unité d'enseignement (sauf dérogation décidée par le conseil à la majorité des deux tiers). Les assistants ont ainsi un rôle restreint. Quant aux étudiants, leur participation est réduite à la portion congrue. Le texte de la loi précise en effet que « les enseignants permanents ont compétence exclusive pour organiser le contrôle des connaissances et des aptitudes, désigner les jurys et délivrer les titres et diplômes ». La participation à la détermination des études et de leurs sanctions n'est donc qu'un leurre.

Les libertés politiques ? leur garantie est des plus aléatoires : « Les étudiants disposent de la liberté d'information à l'égard des problèmes politiques, économiques et sociaux dans les conditions qui ne préparent pas à propagande. » Les locaux mis à la disposition des étudiants seraient distincts des locaux destinés à l'enseignement et à la recherche. On finit l'information, où débute la propagande ?

Par ailleurs il conviendrait de se demander si les étudiants disposent de locaux universitaires appropriés.

UN PROBLEME DE DECOLONISATION

Dans une réforme comme dans l'autre, nous retrouvons la même volonté centraliste de tout diriger et qui est la négation même d'une participation authentique. Par ailleurs, les nouvelles institutions offrent aux industriels la possibilité d'influer dans le domaine universitaire sur la recherche et au niveau régional sur la répartition et la destination des investissements. Enfin, c'est tout une conception de la culture qui demeure en place. S'il est dit que les établissements supérieurs assureront l'éducation permanente et s'ouvriront sur l'extérieur, rien n'est mis en place pour que les universités deviennent un milieu d'animation culturelle. La culture d'élite, abstraite, produite sera le principe de l'« enseignement d'après-mai ». Ce principe nous le trouvons également en ce qui concerne la réforme régionale : la région est uniquement envisagée comme portion d'espace économique. C'est d'ailleurs comme cela que l'ont considéré la plupart des organismes consultés. Pourtant des « régions économiques » ne risquent-elles pas d'être une faillite ? Une région dépourvue de contenu humain solide est peu susceptible de dynamisme fut-il d'ordre économique. En perpétuant le vide culturel actuel on court à l'échec économique. Mais ceci n'est encore rien au prix de l'outil dans lequel l'homme est laissé. Ecarté de la politique par le centralisme qui est la négation de la démocratie, il n'entre pas en ligne de compte dans un système seul soucieux de la rentabilité. Le problème régional n'est pas un problème unique institutionnel, c'est un problème de décolonisation et de désinstitutionnalisation culturelle. Et l'université doit être l'outil de cette promotion en devenant un pôle d'animation culturelle et de développement économique, en un mot en se mettant au service de la région. Dans le phénomène de colonisation de la région c'est le rapport dirigé qui se manifeste. N'est-ce pas non plus ce rapport qui est la base du mouvement de mai ? Si les revendications en faveur de la région n'ont pas été souvent rendues explicites lors des événements de mai, il apparaît nettement que ces deux combats se rejoignent et dans leurs aspirations et dans leur contenu. C'est vraisemblablement dans cette direction qu'il faut rechercher les forces mobilisatrices susceptibles de résoudre le problème de colonisation économique et culturelle.

J.-Y. LAGADRO.

Mesk ha Mesk

« Édité à Rennes le 27 septembre, le C.E.J.A., s'est prononcé pour une politique régionale, opposée à celle de l'Europe libérale qui condamne les régions périphériques à la mort lente. Il a opté en faveur du « socialisme démocratique », seul capable de porter remède à l'état de dépendance des agriculteurs à l'égard des puissances économiques. Cette prise de position, sans ambiguïté, ouvre de nouvelles perspectives au syndicalisme agricole breton. »

« Lors de son Assemblée Générale, le 11 novembre à Brest, la Fondation Culturelle Emglo Breiz s'est prononcée sur la réforme régionale : »

« Alors que beaucoup ne cessent d'évoquer la dimension européenne, qui manquerait croient-ils à la Bretagne, il importe de mettre les choses au point : la Bretagne vient au 3^e rang pour la superficie et au 2^e rang pour la population sur 55 régions existant actuellement dans les 6 Etats de la Petite Europe. »

« La Bretagne, dans ses limites historiques, est une des idées-forces de la psychologie bretonne... Les arguments contraires d'ordre économique et administratif qui ont pu être avancés dans leur objet et dans le temps. »

« La Fédération estime que seule la Bretagne intégrale, celle des 5 départements est susceptible de fournir un cadre économiquement et humainement acceptable. Elle se prononce en faveur d'un statut régional dit par une assemblée régionale issue du suffrage universel assisté d'un conseil économique social et culturel. La région doit gérer son propre appareil éducatif et informatif afin de pouvoir assurer l'enseignement de la langue et de la civilisation régionales à tous les niveaux. Pour être réellement gérée par elle-même la région doit disposer de ressources financières propres. »

« Les Fédérations culturelles bretonnes « Bodadeg ar Sonerien » et « War'li leure » réunies en assemblée générale à Guémené le 23 novembre dernier ont également opté pour la Bretagne intégrale comme cadre régional et le droit à la région de développer son enseignement et son information. »

ADRESSES DE LA J.E.B.

BREST :
O.M.J.C. avenue Clemenceau, B.P. 7.
RENNES :
14, rue Saint-Yves.

L'APPEL DE MAI

(Suite de la première page)

Mais les principes d'autonomie, de participation, de respect et de droit d'exercice des libertés syndicales et politiques tant de fois proclamés par nos dirigeants à la suite des événements semblent plus une illusion qu'une réalité.

Le maintien du Préfet et du Recteur d'Académie disposant des pouvoirs énormes montrent que le centralisme a survécu à Mai.

La population régionale tout comme l'ensemble des étudiants se voient refuser une authentique participation : l'Assemblée Régionale ne sera pas élue au suffrage universel ; quant aux étudiants, leur domaine d'intervention dans la vie des établissements est réduite à la portion congrue. Enfin, la garantie des libertés politiques au sein des universités est des plus aléatoires.

Sans doute y a-t-il du nouveau dans le domaine institutionnel.

Sans doute, le pouvoir régional et celui d'autodétermination des universités ne sera-t-il pas lettre morte.

Quoi qu'il en soit, ces bénéfices sont hypothéqués par la présence d'un centralisme bien décidé à prédominer et à l'emporter à tous les niveaux.

Non, Mai n'a pas été entendu.

Les Livres

L'Europe par la Région

- « Pour une France Fédérale », par Pierre FOUGEYROLLAS, Ed. Denoël.
- « L'Europe des Ethnies », par Yann FOUERÉ, Ed. Denoël.

Jusqu'à une date toute récente où les problèmes monétaires ont fait oublier presque tout, l'Europe et la Région étaient au cœur de nos préoccupations. Nul doute qu'elles le seront encore bientôt. Aussi, n'est-il pas surprenant que ces deux thèmes aient fourni le sujet de deux ouvrages récents : « L'Europe aux cent drapeaux », de Yann Fouéré et « Pour une France Fédérale », de Pierre Fougeyrollas. Proches par la matière, ces deux livres diffèrent cependant par leur ton. Yann Fouéré, journaliste et militant breton de longue date, est nourri de Proudhon et profondément attaché au libéralisme. Dans son essai de philosophie institutionnelle et politique, il fait œuvre d'historien. Sociologue, de formation marxiste et récemment conquis par l'idée régionale, Fougeyrollas a réalisé un ouvrage scientifique, abondamment documenté et parfois ardu. Mais, en dépit de cheminement différents, ces deux auteurs se rejoignent cependant.

Entre l'Europe et la Région, il y a la nation. Alors que de nombreux historiens ont présenté la nation comme une norme européenne, une réalité intemporelle, Fouéré et Fougeyrollas montrent que la nation actuelle n'est que le mode d'existence global de la société moderne ; elle est inexistante au niveau des sociétés traditionnelles où le cadre politique ne coïncide pas nécessairement avec la totalité culturelle. Dans la société ultra-moderne vers laquelle nous progressons, elle cèdera la place à une autre forme de vie communautaire. D'ailleurs en présentant le problème industriel européen comme un problème de dimension (taille de l'entreprise et taille du marché), les économistes d'aujourd'hui ne prononcent-ils pas la fin de la nation et son dépassement proche ? Mais il s'agit tel de l'Europe Economique, celle dont se préoccupent les technocrates. L'Europe, en tant que communauté humaine, ne peut résulter que d'un dépassement des communautés nationales actuelles. Comment ces nations peuvent-elles se dépasser ?

LES SIX PEUPLES DE FRANCE

Les nations d'aujourd'hui, et la France en particulier, ne sont pas

prêtes à s'intégrer à l'Europe ; la mise en question interne de celles-ci s'impose donc : née de l'action conjuguée du marché par la base et du pouvoir politique par le haut, la France s'est constituée progressivement par l'agrégation et la ségrégation de peuples, d'ethnies. Sur sa périphérie vivent six peuples : les Flamands, les Alsaciens et Mosellans, les Corses, les Catalans, les Basques et les Bretons. La France elle-même est constituée par deux peuples : les Français au nord, marqués par l'impact germanique et les Occitans, beaucoup plus proches des autres peuples latins. Ces réalités, si elles sont difficilement accessibles à l'analyse, ressortent cependant à l'occasion de votes par exemple. Les peuples périphériques, à l'exception des Catalans, votent en général conservateur. Fougeyrollas y voit une marque de supranationalisme causée par l'aliénation de ces peuples. A contrario, l'Occitanie vote dans la majorité à gauche. Ainsi cet état, que l'on dit avec tant d'insistance unifié, serait plutôt polymorphe sur le plan psychique et culturel. L'Europe actuelle ne serait donc pas celle des patries, mais plutôt celle des peuples.

L'Europe des peuples n'est pas une simple aspiration, c'est un phénomène vécu. Fougeyrollas met en évidence un double phénomène : en même temps qu'elle devient un phénomène universel, la nation est en cours de dépassement : le seul état ultra-moderne actuel, les U.S.A., n'est plus une nation classique. L.U.R.S.S. et la Chine, qui sont la première un état moderne et la deuxième en passe de le devenir, sont multinationaux. Alors que ce dépassement annonce une ère ultra-moderne, nombreux sont ceux qui, face à la perspective d'uniformisation, au delà de la technique, cherchent à approfondir leur identité collective. Cette identité, nous la percevons à travers la chrétienté dont nous venons, la langue que nous parlons et que nos ascendants ont parlée et enfin l'ethnie ou les ethnies qui nous ont engendrés.

La France apparaît ainsi comme un ensemble de champs culturels. Cette division en champs, les exigences de la vie économique actuelle, la font apparaître également : la région des économistes est un modèle opérationnel au niveau du

quel l'intégration des fonctions économiques trouve sa réalisation optimale ; la région doit ainsi devenir le cadre de la planification. La région pourrait ainsi s'affirmer comme champ d'activités économiques et comme champ culturel.

A ce niveau, Fouéré reprend la thèse des unités médiocres chère à Proudhon. Les états nationaux aux aspirations hégémoniques sont incapables de meilleure preuve. Les petits états comme les Pays-Bas et la Belgique, ont eux, en raison de leur taille, de véritables aspirations européennes. En fédérant les puissances européennes on en réduit la puissance et les unités médiocres résultantes, seront prêtes à s'intégrer à l'ensemble européen. Fougeyrollas, lui, s'adresse surtout à la France, en appelant de ces vœux la création d'un mouvement fédéraliste, de nature autre que celle des partis politiques et qui regrouperait des gens de tendances diverses. Pourtant l'incertitude qui entoure la constitution de l'Europe, en tant que communauté humaine et comme état, n'est pas entièrement dissipée : le problème du dépassement de l'état national par la création d'une ou plusieurs instances supra-nationales n'est pas développé.

L'IDENTITE REGIONALE

Par ailleurs, la difficulté de réaliser l'Europe, en dépassant la nation qui est préoccupante, ne saurait faire oublier les difficultés inhérentes à la région. Fouéré semble penser qu'en attribuant aux peuples colonisés actuels, un cadre institutionnel, on leur rendra leur dynamisme et leur identité culturelles. C'est peut-être négliger l'action d'un appareil assimilateur et oppressif. Cette remarque vaut également, encore qu'à un degré moindre, pour l'ouvrage de Fougeyrollas : il ne s'agit pas uniquement du pèlerinage aux sources d'individus, mais d'un phénomène collectif à créer.

Au niveau de la région, il y a également un travail de soi sur soi à accomplir. Ceci exige que la région s'affirme en tant qu'entité majeure, à l'intérieur comme à l'extérieur. Le mouvement régionaliste doit être doublé de forces propres à la région. Les régions n'ayant pas une identité forte en seront-elles capables ?

De toute manière, la réalisation de leur identité collective, ne sera possible que si celles-ci possèdent la maîtrise de leur économie. Fouéré conçoit le modèle légal de l'incapacité du

Il y a un an, dans ces mêmes colonnes, nous avions le plaisir de vous présenter la première publication de Paul Queinnec, que beaucoup d'étudiants ont découverte depuis.

Aujourd'hui, nous entreprenons de dévoiler quelque peu un autre très grand poète de chez nous, mais par trop méconnu : Georges PERROS.

Perros n'est pas breton, mais il vit à Douarnenez depuis quelques années ; ce n'est sans doute pas par hasard. C'est à Paris que se trouve la clef de sa décision ; Paris qui consacre ceux qui l'adoctent et bannit ceux qui la délaissent :

capitalisme et du communisme à régir le monde actuel. A son sens, le problème ne se situe pas au niveau du régime économique, il est d'ordre dimensionnel. L'unité médiocre est source de démocratie. Mais les grandes entreprises ne sont pas à l'échelle régionale, mais de dimension mondiale. Rien ne les empêchera de perpétuer le néo-colonialisme actuel, auquel elles se livrent aujourd'hui. Fougeyrollas, s'il ne cache pas sa sympathie pour le socialisme en tant que concept, manifeste un certain scepticisme quant à son avenir : « le socialisme est devenu un terme passablement incertain. Il se prononce ainsi pour un dépassement du capitalisme et du communisme, au bénéfice d'une troisième voie qu'il est sans doute encore un peu tôt pour définir.

C'est dans cette perspective qu'il accorde la primauté à la Révolution Fédérale, semblant réserver une phase socialiste pour une date ultérieure. Quel que soit l'optimisme que l'on puisse avoir à l'égard de l'Europe Socialiste privilégiée, ou le combat fédéraliste ou le combat socialiste, c'est combattre pour une demi-Europe, c'est retarder la venue de l'Europe fédérale et socialiste. Ces deux objectifs sont indissociables et la lutte à mener doit porter sur ces deux plans.

Quoi qu'il en soit, ces deux ouvrages sont une contribution précieuse à une recherche qui en est, malgré tout, à ses débuts. S'ils n'apportent pas entière satisfaction, peut-on le leur reprocher vraiment ? Ils ont le mérite d'aborder de plein front un problème d'une actualité certaine. Par leur hardiesse et leur justesse de vue, à maints égards, ils ne manquent pas d'amener bien des esprits à s'interroger sur leur cadre de pensée.

Y.L.

UNE VIE ORDINAIRE

N'a croirait-on pas qu'à Paris
Tous les matins, quelque adjuvant
Vient faire l'appel des dieux
Et tant pis pour vous les absents
Qui n'aurez pas jugé utile
De rester dans la grande ville.

Paris, c'est le fief des éditeurs bourgeois, et à ceux-là aussi, Perros se promet bien de leur rendre quelque jour des comptes empoisonnés. Paris, où bon nombre de ses amis végètent, assouffis d'une gloire toute littéraire ; et si l'un d'entre eux s'étonne, comme M. Dalmas, dans « Le Monde », du courage qu'il faut pour se retirer dans le désert breton, Perros répond bien sagement :

On me dit vous habitez loin,
Loin de quoi, je me le demande
Quand l'interlocuteur a fui
De ce lieu-là qui est si loin
Que veut-il dire ? J'ai la mer,
Le ciel tous les jours, c'est gratuit.
Je me trouve, ne vous déplaitez,
Plutôt privilégié, peinant
Que l'on vienne en diables touristes
Fébriler les rues où je traîne.

Pour cet homme, il n'y a pas de lieu poétique absolu ; chacun se doit de découvrir le sien ; il nous met en garde contre les normes de toutes sortes, qui ne peuvent que rendre la vie négative :

Ce sera la honte des hommes
Et la misère, hélas aussi bien,
De s'être fabriqué des normes
Qui leur vont si mal. Nos malheurs
N'en cherchons pas d'autres causes.

Nous avons inventé la peur
Nos guerres futures seront
Comme nos esprits mécaniques
Nous aurons tout bien travaillé
A ce résultat pathétique.

Il ne se veut nullement prophète, cependant, mais un homme comme les autres, simple, plus simple même, puisqu'il n'a reçu pour tout don de la nature qu'une grande paresse et parfois, un vilain besoin de grignoloter quelques vers :

Je ne peux que vous découvrir
Hommes qui attendez de moi
Ce que je ne peux vous offrir
Etant si pauvre, me sentant
Si peu de chose et, de le dire
C'est encore trop, je le sais bien.

Pauvre, dénué de tout, que voulez-vous qu'il nous conte, sinon sa vie, qui, elle au moins, lui appartient de temps en temps. Et il passe ainsi quelques vers sur sa jeunesse, peinant çà et là contre ceux qui l'ont mis au monde afin qu'il devienne à son tour un « anecdotique squelette ». Il s'attendrit sur ses amours, sa femme, ses enfants, ses amis et c'est à l'un d'eux qu'il consacre le passage le plus vibrant de son livre : Il s'agit

du poète breton, maudit et méconnu, Armand Robin :

Le très cher Armand Robin
(Que je retrouverai tous les soirs
À Mendon, nous mangions ensemble

Et je m'effaçais de ces yeux
N'en finissant pas d'être bleu
Où tremblait souvent une larme
De ses mains faites pour tuer
Tous les tracas de la lettre,
D'autres s'étonnaient de sa suite
Après quoi on me demandait
Qui est ce type mal rasé
Vous avez de drôles d'amis,
Je m'en allais sans rien répondre,
Une larme à son tour coulant
Sous ma paupière, Dieu quel monde !

Mais l'univers de Perros n'est pas bloqué dans la concentration des rapports immédiats. Il s'élève avec barge contre la « saloperie sans frontières », les Godard, les Lelouch, les « beaux messieurs bien fringués » du Journal Télévisé qui nous abreuvant dans un rictus morbide de la « cochonnerie mondiale » :

La moitié du monde aujourd'hui
Photographie l'autre Misère,
Tu ne fus jamais tant aimé,
Faisant vivre centaines d'hommes
Qui te prennent en caméra,
Et passe-t-il meurtres, scandales,
Il faut y être pour saisir
L'instantané de la détresse.

L'œuvre de Georges Perros est étrange, isolée, comme lui-même, dans l'empire littéraire ; oui, à présent, l'impersonnalité domine, lui, il n'hésite pas à « bourrer » ses vers de lui-même. S'il faut « chialer », il chiale. D'ailleurs :
La mort des hommes que j'aimais
Me fit pleurer. J'en connus peu
Et je regrette car pleurer
N'est pas honteux...

Si l'hypocrisie, le mensonge vous font horreur, lisez Perros.

N.B. — « Une vie ordinaire » est édité aux Ed. Gallimard. — Autres œuvres de G. Perros : « Poèmes Bleus », prix Max Jacob 1963 et « Papiers Collés », aux mêmes Editions.

J.-P. NEDELEG.

ETUDIANT BRETON

Tu te dois de lutter pour la décolonisation économique, sociale et culturelle de la Bretagne.

Participe aux activités de la J.E.B.
Adhère à la J.E.B. Prix de la carte : 5 F.

Qu'est-ce que la J. E. B. ?

La J.E.B. est née il y a environ 15 ans. C'était alors une Amicale de Bretons attachés à leur culture et aux traditions de leur pays. Peu à peu constituée en Association Culturelle, la J.E.B. s'est ensuite préoccupée de problèmes économiques et sociaux. Pendant ce temps, elle s'implantait à Rennes, à Brest, à Nantes et même hors de Bretagne : des sections furent en effet créées à Lille, Toulouse, Paris et plus récemment à Grenoble. Ainsi, s'est dégagée peu à peu une fonction d'information du milieu étudiant et de formation de ses membres que la J.E.B. assume aujourd'hui.

Cette information s'est considérablement développée. Il y a deux ans, lors de la parution du premier numéro de « L'Étudiant Breton », seul journal étudiant d'audience régionale. Il présente à l'ensemble des étudiants des informations d'ordre économique, culturel et universitaire. Le journal est prolongé par un numéro spécial annuel : la plaquette « Économie et Culture ». Outre « L'Étudiant Breton », la J.E.B. informe le milieu étudiant par le moyen de tracts abondant des sujets d'actualité : ce sont les JEB-INFORM.

En plus de l'information, la J.E.B. propose aux étudiants des activités de formation, sous la formule « cercle d'étude ». Le cercle d'étude est un groupe de recherche dont le but est entre autres d'assurer la base de l'information diffusée par l'organisme. Des cercles d'études économique, culturel, universitaire ont été mis sur pied ces dernières années à Brest et à Rennes. Par ailleurs, la conférence, le débat, les formules utilisées plusieurs fois par an, permettent de toucher un auditoire plus vaste tout comme la réunion d'information.

Les loisirs constituent également une part de nos recherches et de nos activités. Ce sont : la traditionnelle réunion de danse hebdomadaire (le vendredi soir à Brest), la chorale universitaire à Brest. Le bal breton et le fest-noz annuels font aussi partie de la tradition.

Trois secteurs d'activités, donc : loisirs, information et formation. L'exercice des deux dernières ont amené maintes fois la J.E.B. à prendre position : l'an dernier à propos de la constitution du Comité d'Action pour la Bretagne Occidentale par exemple, et cette année au sujet du projet de réforme régionale et de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. De ces prises de position, c'est toute une fonction critique et donc, en particulier, contestatoire qui

découle. De mouvement d'information, la J.E.B. devient nécessairement mouvement de contestation et, dans une certaine mesure, de mobilisation. C'est ainsi que la J.E.B. a connu ces dernières années une « crise de croissance » qui l'a conduit, dans un contexte de dégradation économique continue en Bretagne, à adopter la Déclaration qu'elle a publiée en janvier 1968.

C'est également dans ce rôle de contestation que la J.E.B. a pris

conscience du rôle privilégié que joue ou que devrait jouer l'université au sein de la région tant sur le plan culturel qu'économique.

C'est ainsi que la J.E.B. se présente actuellement comme une Association d'études de problèmes économiques et sociaux, culturels et universitaires. Par son rôle de formation et d'information, elle est un organisme de contestation agissant dans le cadre de la Déclaration qu'elle a récemment adoptée.

Y.L.

Le C.A. de la F.A.J.E.B.

Le 22 novembre dernier, le Conseil d'Administration de la F.A.J.E.B. (Fédération des Associations de Jeunesse Étudiante Bretonne) s'est réuni à Brest.

Étaient présents : pour la section de Brest : Alain ABGRALL, Lucile LE BORGNE, Jean TROMEUR et Jean-Yves LAGADEC ; pour la section de Rennes : Briak LOYANT et Michel SANQUER.

Le Conseil d'Administration a procédé à un tour d'horizon général de la situation de la F.A.J.E.B. après l'été, ainsi qu'à l'examen de l'évolution des problèmes universitaires et régionaux.

À la suite de la démission du camarade Fanch BROUDIC, en juin dernier de son poste de vice-président de la F.A.J.E.B. et de « L'Étudiant Breton », les postes furent ainsi répartis à la tête de la Fédération :

Président : Jean-Yves LAGADEC.
Secrétaire : Briak LOYANT.
Trésorier : Michel SANQUER.
Rédacteur de « L'Étudiant Breton » : Alain ABGRALL.

Le Conseil d'Administration a envisagé les modalités de la rentrée, et publié le texte sur la réforme universitaire et régionale :

« Les membres présents :

1) Ayant constaté que la conjoncture économique et sociale en Bretagne ne cesse de se dégrader, comme le montrent les résultats du dernier recensement effectué dans notre région,

— que le train des mesures promises par le gouvernement au mois de juillet dernier, en faveur de la Bretagne, ne présente aucune garantie de réalisation,

2) constate l'esprit qui préside à l'élaboration des réformes dans

le domaine universitaire comme au niveau de la région.

— considère les prérogatives du Préfet de Région et du Recteur d'Académie comme une négation de la décentralisation et de l'autonomie,

— que la collectivité régionale, comme l'ensemble des étudiants se voient refuser une participation effective aux décisions qui les concernent étroitement,

— s'inquiète de la possibilité offerte au milieu patronal d'influer sur les décisions des conseils régionaux et des conseils d'établissements d'enseignement supérieur,

— du caractère aléatoire que présente la garantie des libertés syndicales et politiques dans les universités,

3) se prononce en faveur d'une réforme régionale véritable, pour la mise en place à la tête de la région d'une assemblée issue du suffrage universel dotée d'un pouvoir législatif ; cette dernière élirait l'exécutif régional. Ces deux organismes seraient assistés par un conseil économique, social et culturel,

— pour une décentralisation réelle concrétisée par le plan régional,

— pour une vraie autonomie des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de la planification régionale,

— pour une participation appropriée des étudiants à la gestion des établissements, à l'orientation de la recherche, à la définition des enseignements et des sanctions des études.

4) décide de poursuivre leur action conformément à la déclaration adoptée par eux au mois de janvier dernier. »

Mesk ha Mesk

La « refaure »-me dans les textes

« L'Université doit s'ouvrir au monde extérieur, tel était une des revendications des révolutionnaires de mai. L'éducation permanente est reconnue comme fondamentale, mais aucune augmentation de crédits ne figure au budget. Coïncidence.

D'autre part, l'on pouvait penser que l'Université aurait des représentants dans les divers organes économiques nationaux et régionaux. Les représentants extérieurs pourront au contraire avoir plus de sièges au divers conseils que les étudiants. Coïncidence.

D'autre part, soucieux d'assurer la sécurité, M. Faure a pris soin d'indiquer que désormais les présidents d'Université, « établissements publics », pourront faire appel aux forces de l'ordre.

Les étudiants vont enfin avoir une Université ouverte.

Le même souci s'est appliqué pour la représentation des étudiants.

La représentation des enseignants exerçant les fonctions de professeur, maître de conférences, maître-assistant ou assimilé, doit être au moins égale aux étudiants.

Mais les ASSISTANTS ? on les comptera plus loin car la représentation des enseignants professeurs ou maîtres de conférence doit être au moins égale à 50 % ou 60 % du total des enseignants. Si l'on est logique, la partie est quelque peu abandonnée. Seuls de mauvais esprits y verront une intention quelconque.

Les pouvoirs des étudiants sont immenses dans ces organismes, sauf évidemment pour le choix des enseignants, la recherche, l'organisation de l'enseignement, et les examens. On laisse les étudiants gérer quand même leurs œuvres sociales...

Les étudiants pourront même accéder au Conseil Régional de l'Université, présidé de droit par le recteur.

Enfin, les étudiants, suprême conquête, pourront être représentés au Conseil National, qui prépare, est solai pour avis, donne son avis, fait toutes propositions et est présidé de droit par le Ministre.

Quant « au quorum de 50 % exigé pour que la représentation étudiante soit complète, seuls de mauvais esprits y voient une intention. Qui vraiment quelle réforme ?

L'Action Régionale Progressiste

Le samedi 14 septembre, à l'initiative du mouvement culturel « Ar Falz », la seconde journée d'Action Régionale Progressiste réunissait, à Saint-Brieuc, les Fédérations bretonnes des partis politiques de gauche : E.G.D.S., P.S.U., U.D.B., ainsi que des représentants d'organisations syndicales. La J.E.B. participait à cette réunion, conformément à l'orientation de sa déclaration de janvier 1968. Le P.C.F. qui, l'an dernier, avait envoyé des délégués à la journée de Lorient, avait cette fois décliné l'invitation. La question à l'ordre du jour était la Réforme Régionale : les formations se réclamant du socialisme se devaient d'opposer une alternative démocratique à la « régionalisation » d'esprit centraliste proposée par le pouvoir.

Une assez large identité de vues révélée au cours du débat se traduisait dans un communiqué commun aux organisations politiques. Ce communiqué dénonce « une caricature de réforme régionale servant de couverture à la suppression du Sénat » et déclare malhonnête de prétendre associer les responsables régionaux à une réforme dont les grands traits ont été définis à l'avance : renforcement des pouvoirs du préfet de région, reconduction du système des C.O. D.E.R. par la création d'un conseil régional regroupant des notables élus au second degré et des représentants des activités économiques.

Le communiqué précise ensuite qu'à la différence de ce projet qui « vise à intégrer les régions et non à les libérer, une réforme véritablement démocratique doit comprendre la création d'une Assemblée élue au suffrage universel, organisme politique adoptant, en particulier, le plan régional et les ressources financières nécessaires à son exécution. Un Conseil Economique et Social doit permettre

aux représentants des travailleurs d'exercer leur pouvoir de constatation. Un exécutif émanant de l'Assemblée et responsable devant elle, doit suivre l'exécution du plan régional et l'administration des affaires qui sont de la compétence de la Région. Les organisations politiques précitées se prononcent en outre pour la constitution d'une région bretonne englobant les cinq départements, sous réserve de l'accord des populations. » Dans le dernier paragraphe, il est précisé que « la J.E.B., conformément à sa charte de janvier 1968, s'associe à cette déclaration ».

Les partis politiques représentés, ainsi que « Ar Falz » et la J.E.B., décident en outre de constituer un comité de liaison, destiné à coordonner leurs actions dans la perspective du Référendum prévu pour le printemps 1969.

Le Comité de Liaison, s'étant réuni le 26 octobre à Saint-Brieuc, décide d'organiser une série de réunions d'informations sur le thème « La Gauche et la Réforme régionale ». La première de ces réunions s'est tenue à Brest le 14 novembre, rassemblant environ 300 personnes dont un nombre important d'étudiants. L'orateur Michel Philippinneau, devait analyser le projet de pouvoir et définir un programme de réforme apte à promouvoir un réveil régional. Un large débat permit de préciser ce programme, en particulier dans le domaine culturel.

Une autre réunion devait se tenir à Saint-Brieuc en décembre et d'autres sont prévues dans les grandes villes bretonnes, en particulier le 8 janvier à Quimper. On ne peut que se féliciter de cette initiative qui répond à la nécessité de mener une action régionale progressiste concertée.

A.A.

Depuis longtemps acquis à l'idée de supprimer les préfets, le Parti Communiste Français a récemment exposé sa conception de la réforme régionale. « La réalisation de l'aménagement du territoire suppose la mise en place de moyens nouveaux : créer dans les régions des centres industriels modernes... »

« Le Parti Communiste se prononce pour la création de conseils régionaux élus au suffrage universel direct et à la représentation

proportionnelle, seul moyen d'assurer la participation de tous les citoyens à la réforme régionale. »

« L'exécution devrait être confiée, non à un préfet régional, mais au président et au bureau... »

« Le transfert à la région de fonctions jusque-là imparties au pouvoir d'état devrait s'accompagner d'un transfert correspondant des ressources financières... »

« Les attributions des régions ne sauraient porter atteinte aux compétences des départements... »

DÉCLARATION de la J. E. B.

Devant la gravité de la situation bretonne, la JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE a adopté la déclaration suivante, en faveur du fédéralisme et du développement économique et culturel de la Bretagne dans une perspective socialiste.

La JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE CONSIDÈRE que la Bretagne constitue une communauté consciente de son existence, et dont les membres ont la volonté d'un devenir commun.

ELLE LUTTE, dans le cadre breton, pour la démocratie politique, économique, sociale et culturelle à tous les niveaux : individus, commune, région, Europe.

ELLE AFFIRME la primauté de la personne humaine ; ELLE AFFIRME la primauté du travail sur le capital.

**

En conséquence, la JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE CONDAMNE le libéralisme économique et la centralisation qui conduisent, dans les cadres français et européen, à la prolétarianisation des régions périphériques et de la Bretagne en particulier.

ELLE AFFIRME que cette prolétarianisation est l'expression d'un sous-développement régional et d'un colonialisme intérieur, caractérisé notamment, en général, par une absence totale de vue d'un intérêt régional global, et en particulier :

- sur le plan économique :
 - par la prédominance du secteur agricole ;
 - par une dépendance industrielle, commerciale et financière à l'égard de l'extérieur.
- sur le plan social :
 - par l'émigration des jeunes ;
 - par la faiblesse du revenu et du niveau de vie.
- sur le plan culturel, par la négation de la personnalité régionale.

ELLE EXIGE :

- I. — La création d'une Assemblée Régionale élue au suffrage universel, et d'un exécutif élu par elle, disposant de réels pouvoirs de décision ;
 - la mise en œuvre, au service des régions, et en particulier de la Bretagne, d'une politique de planification effective et d'une authentique politique d'aménagement du territoire ;
 - l'adoption de la notion de propriété régionale comme un des instruments fondamentaux de la politique de développement.
- II. — La reconnaissance, d'une façon non équivoque, de la culture bretonne ;
 - l'introduction à tous les niveaux d'un enseignement qui tienne compte de l'existence de cette culture bretonne : langue, littérature, arts, histoire, etc. ;
 - la mise en œuvre des moyens modernes d'information et d'expression (radio, télévision, presse, équipements socio-culturels) au service de la culture bretonne, dans le cadre d'une politique d'éducation permanente et de l'élaboration d'une véritable culture populaire moderne.

**

LA JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE, association étudiante régionale, ENTEND appliquer les principes ci-dessus dans ce qui constitue le cadre de son action : l'Université.

ELLE AFFIRME que l'Université doit être, au service de la région, le centre de l'animation régionale, économique (recherche-développement, formation professionnelle, etc.) et socio-culturelle (création artistique, urbanisme, protection des sites, etc.), ce qui implique une autonomie de gestion permettant sa spécialisation et sa diversification.

ELLE VISE à regrouper tous les étudiants soucieux du devenir économique, social et culturel de la Bretagne, exprimant auprès des Pouvoirs Publics et des collectivités les aspirations des étudiants bretons.

Pour atteindre ces objectifs, ELLE AGIT par tous les moyens dont elle dispose (information, contestation), en liaison avec les autres organisations aux buts semblables aux siens.

(Janvier 1968).

J.E.B., O.M.J.C., avenue Clemenceau, B.P. 7, - BREST.
J.E.B., 14, rue Saint-Yves - RENNES.

Mesk ha Mesk

● Dans le n° 4 d' « Ar Falz », on trouve les articles de Robert Lafont et de Pierre Fougeyrollas consacrés au régionalisme moderne. On lit notamment dans le second :

« Dans le cadre français, la lutte des classes devient ou deviendra le conflit qui oppose, d'une part, les masses populaires de plus en plus désireuses d'organiser leur vie économique et culturelle et de la contrôler politiquement par la création d'AUTHENTIQUES RÉGIONS et par l'établissement d'un POUVOIR REGIONAL et, d'autre part, la bourgeoisie capitaliste indissociablement liée au centralisme bureaucratique et au système administratif napoléonien. »

● Les premiers résultats connus du recensement permettent de tirer des conclusions suffisantes quant à l'évolution démographique de la Bretagne. Si la population globale a progressé de 130 000 habitants depuis 1960, le taux de progression (3 %) est identique à celui du Limousin, quand il est de 9,1 % pour la région parisienne et de 17 % pour la région Provence-Côte d'Azur. Cette comparaison suffit à déterminer l'importance relative de cet accroissement de la population bretonne.

Si l'on considère l'évolution de la pyramide des âges, on constate que le nombre des personnes âgées de plus de 65 ans est en progression sur celui des jeunes de moins de 15 ans. Le vieillissement de la population se traduit par une régression du nombre des actifs, avec le surcroît de charges que cela implique, dans une économie en stagnation. Quant au bilan migratoire, les départs de jeunes s'ajoutent aux rentrées d'inactifs.

Les étudiants bretons peuvent-ils donc partager l'optimisme de la Délégation à l'Aménagement du Territoire ? Ou doivent-ils envier les retraités ?...

L'ETUDIANT BRETON

Directeur : J.-Y. LAGADEC

Rédacteur : A. ABGRALL

Direction-Rédaction : J.E.B.
B.P. 7 - Brest

Périodicité : Bimestriel.
C.P.P.P. 44-531

Imp. Presse Libérale - Brest

Toute reproduction totale ou partielle d'un article paru dans « L'Etudiant Breton » est interdite sans accord de la Direction.

ABONNEMENTS

Non-étudiant : à partir de 10 F
Etudiant : 5 F
C.C.P. F.A.J.E.B. 1452-72 - Rennes

Prix du numéro : 1 F

L'ÉTUDIANT BRETON AR STUDIER

ÉCONOMIE — CULTURE — UNIVERSITÉ

N° 14

Jeunesse Etudiante Bretonne

Janvier-Février 1969



Les étudiants et le Combat
Régional
(pages 4-5)

L'Université ou Ubu enfin retrouvé
(page 7)

Industrialisation
et Développement Régional
(page 8)

La J.E.B.
et la Consultation Régionale
(page 11)

Barde imaginé
(page 14)

Ar Brezoneg euz ar hiz
(page 15)

Beaucoup de bruit pour rien...

La visite annoncée de façon retentissante dès l'été et maintes fois reportée a donc eu lieu. Outre la récompense promise à la relative discipline électorale des Bretons, l'objet était double : prouver que l'unité nationale est un fait acquis relevant de l'enthousiasme populaire et présenter une réforme qui se voudrait révolutionnaire et conduirait à un nouveau plébiscite. Savamment orchestré par le rappel régulier des promesses faites le 31 mai au CELIB, par la comédie de consultation dans laquelle les notables bretons ont rivalisés de pertinence (cf. la Mayenne en Bretagne ou Le Grand Ouest) et enfin par l'arrestation si opportune de membres du F.L.B., le voyage du chef de l'Etat devait dans son esprit être un succès populaire et une réussite politique.

Mais ce calcul s'est avéré faux : l'accueil a été froid, parfois hostile. Ce n'était plus l'enthousiasme du voyage de 1960, époque où les Bretons croyaient encore aux promesses. Dans l'assistance clairsemée qui l'accueillait à Rennes et à Brest, les « quelques contestataires » que le Président de la République a voulu tourner en dérision paraissent aussi représentatifs de l'opinion publique que les sympathisants fidèles. Cette fois les Bretons n'ont pas caché leur scepticisme, et déjà surpris par les réactions à l'égard du F.L.B., les militants régionalistes l'ont été encore par cet accueil fait au chef de l'Etat, car il ne faut pas s'abuser sur la mise en scène quimpéroise.

Cet échec de récupération politique fait apparaître les progrès en profondeur de l'idée régionale et du sentiment de frustration dans le peuple breton : il est caractéristique que les syndicalistes agricoles, pourtant spécialistes des catalogues de revendications, n'avaient pas jugé bon de répondre à l'invitation. Seuls les notables qui jouent leur dernière carte politique dans cet effort national aléatoire, ont manifesté une attitude de satisfaction. Le malaise étudiants, pour lequel la loi d'orientation n'a rien résolu, et la crise structurelle de l'agriculture aidant, l'évolution déjà sensible de l'opinion bretonne pourrait avoir bientôt une confirmation éclatante. On se souvient d'un certain mois de mai qu'aucun analyste avisé n'avait prévu.

Quant au discours lui-même, il est inutile d'insister sur la falsification historique : tout bonapartisme en France ne peut reposer que sur des contre-vérités ! L'exaltation de la France éternelle et le mythe des frontières naturelles ont toujours servi de support à un gouvernement centraliste. Plus grave est l'exposé partiel des résultats du recensement qui tend à faire croire à une évolution satisfaisante de la démographie bretonne. Quand on sait que la balance migratoire est excédentaire grâce aux rentrées de retraités, que le nombre d'inactifs progresse régulièrement et que celui des jeunes de moins de 15 ans connaît une régression en valeur absolue, il est difficile de partager l'optimisme du chef de l'Etat. En fait le V Plan, au service de la concentration capitaliste, a si peu freiné l'exode de la population active qu'on peut dès aujourd'hui la considérer comme un échec total. Ce n'est pas en octroyant à la Bretagne une « vocation électronique » des plus mythiques et en la couvrant de bases militaires que l'on résoudra le problème de l'emploi et des 9 600 chômeurs recensés en novembre dernier, sans compter

(Suite page 3.)

Bécassine au

Depuis quelques semaines, la France se rend compte de l'existence de la Bretagne. Cet appendice qui jusque-là se contentait d'hummer l'air du large se met à sentir la poudre.

Certes tout cela inquiète le banlieusard de Levallois mais surtout ce l'occupe. Il faut un sujet de conversation. Dès qu'il y a un scandale quelque part, les gazettes, dont c'est le métier, jettent de l'huile sur le feu et se servent du fait qu'il y a beaucoup de fumée pour expliquer la présence du feu et son importance. Or donc, on parle de la Bretagne, mais pas n'importe quelle Bretagne.

Voyons ce que va être dans quelques années. (Je suis optimiste), dans quelques mois (je suis réaliste) l'impact breton sur la mentalité et l'imaginaire des Français.

Nous connaissons tous le processus classique des sociétés sur la défensive qui consiste à assimiler d'une manière ou d'une autre ce qui sort de leur cadre, à transformer en opposition interne la critique radicale de leurs structures : c'est la loi Edgar Faure pour l'enseignement et la crise étudiante. C'est le projet de régionalisation pour annexer le volontarisme des régions. C'est plus spécialement pour le problème breton une nouvelle moulture de Bécassine.

Certes, il était très facile de caricaturer les bonnes bretonnes débarquant à Montparnasse. Bécassine au goût du jour, c'est déjà du travail plus élaboré.

Voici en deux mots le procédé adopté. Il s'agit de créer un snobisme de la Bretagne, de ses paysages, de ses coutumes, de ses costumes. Pour cela on élabore une néo-bretonnité, on en a déjà eu un aperçu récemment à la T.V. Le reste ne vas pas tarder à suivre.

Tous les ressorts qu'offrent la technique et les moyens d'information moderne seront mis en œuvre.

Parlons d'abord du cinéma. Je ne sais si vous avez remarqué que déjà l'été dernier, la Bretagne fut le cadre du tournage de nombreux films. Le moindre château d'allure médiévale ou renaissance avait son « VADIM ». Cela ne va pas traîner. Je vous prédis pour la rentrée prochaine sur les écrans parisiens et les nôtres « du sang à Ouessant », « coup bas à l'Île-de-Batz », « l'homme au biniou », sans oublier l'inévitable « portouse de crêpes ». Voyez un peu comment on a exploité et assimilé les « bardités corées » ; les fellagha bretons et autres fibustiers du F.L.B. sont sur la même piste.

goût du jour

On aura bien de la veine si un spécialiste de films historiques ne s'attaque pas aux « amours d'Anne de Bretagne ». La Bretagne est pauvre mais, elle fait recette.

Les réjouissances ne s'arrêteront pas là. On apprend de bonne source qu'il est question de remplacer le « circuit lumineux du Haut-Léon » par le circuit des sous-préfetures plastifiées avec à l'étape reconstitution d'un attentat par les opérateurs de la T.V. Britannique qui sont passés maîtres dans cette discipline.

Que feront les Bretons pendant ce temps ? Ils danseront des gavottes, dégusteront des crêpes et boiront du cidre. Et les touristes compatissants tout en les mitraillant de leur flash leur tendront des bananes à travers les barreaux de la cage du parc d'Armorique. Hugh !

Décidément pas folle l'abeille (celle du manteau de l'empereur centralisateur) qui survit à tous les régimes.

Ne nous trompons pas, nous ne sommes pas colonisés de la même façon que les noirs ou les jaunes ou les rouges. Chez nous, c'est une nouvelle forme de colonisation par la dénaturation et l'assimilation. Que les progressistes se consolent.

Nous sommes en avance d'une colonisation...

Veig an teodeg.

Mesk ha Mesk

● Le dernier numéro de 1968 de la revue « AR FALZ », comporte à son sommaire en plus de divers échos :

— des nouvelles de l'action régionale progressiste ;

— un compte rendu du livre passionnant de Pierre FOUGEY-ROLLAS : « Pour une France fédérale » ;

— la position du mouvement AR FALZ, exprimée en breton et en français, à l'occasion de la consultation sur la régionalisation ;

— et l'article, reproduit dans le prochain numéro de « l'Étudiant Breton », de Fañch Broudig sur « Mouvement de Mai et Culture bretonne ».

Si vous n'êtes pas encore abonné à « AR FALZ », il est encore temps pour vous d'y songer : la matière en vaut la peine. (AR FALZ, Maison du Peuple, Brest. Tarif de l'abonnement étudiant : 12 F.)

le chômage latent des campagnes. Le sera-t-il par le train de mesures décidé par le conseil des ministres le 9 octobre dernier ? Il est pour le moins surprenant que le budget de 1969 soit en régression tant pour ce qui est des investissements portuaires qu'en ce qui concerne les infrastructures routières et le téléphone.

En outre la rénovation rurale qui ne s'est traduite que par une baisse relative du prix du lait et de la viande, apparaît comme une réalisation de prestige, sans effets réels.

Quant à l'Éducation Nationale, il suffira de rappeler que les investissements de l'enseignement supérieur sont de 3 fois inférieurs à ceux de l'an dernier et que les œuvres universitaires ont été généreusement dotées de 1,2 millions de francs ? Cet ensemble de promesses apparaît donc aléatoire et démagogique et nous sommes en droit d'être sceptiques sur ses chances de réalisation.

Quelle que soit l'avenir réservé à ce « vaste effort national » qui pourrait bien subir le sort de la fameuse loi-programme, son efficacité paraît douteuse. Ne posant pas le problème de fond, à savoir la situation coloniale de la Bretagne et son exploitation, de manière globale, c'est-à-dire en la liant étroitement à l'aliénation culturelle, ces mesures ne sont qu'un pis-aller qui n'est susceptible de rien résoudre. Il en est de même pour la réforme régionale qui sous couleur de décentralisation vise à adapter la France des préfets aux nécessités de l'économie moderne et à maintenir le centralisme du pouvoir en canalisant le dynamisme des régions.

Cette réforme qui se traduira par la constitution d'un conseil de notables élus au second degré ou munis de mandats nationaux et par la création d'un super-préfet, véritable intendant du pouvoir, apparaît dérisoire et ne peut conduire qu'à une parodie de démocratie régionale. Il n'est pas question d'être une assemblée au suffrage universel qui politiserait la vie régionale, encore moins de reconnaître l'existence des minorités de l'hexagone et partant la nécessité du fédéralisme !

La réforme régionale n'est en définitive qu'une réadaptation du système centraliste et un renforcement de la France préfectorale au service du néo-capitalisme.

Cette opération démagogique a été facilitée par l'arrestation des membres du F.L.B. Utilisée par le pouvoir pour discréditer les idées régionales authentiques par une assimilation hâtive qui ne peut que servir les adversaires du régionalisme, l'affaire du F.L.B. pose le problème du mouvement breton, de son orientation et de ses méthodes.

Le recours à l'activisme est révélateur du pourrissement de la situation actuelle : quand on maintient l'économie bretonne dans une situation coloniale et qu'on manifeste un mépris éclatant à l'égard de la culture bretonne tant à l'école qu'à P.O.R.T.F., on s'expose à une dégradation constante du climat politique. Mais si le F.L.B. comprend des hommes de bonne foi qui ne sont pas nécessairement des fascistes, il semble cependant que leur action ne peut mener qu'à une impasse en faisant le jeu d'un pouvoir à qui le séparatisme sert de poupoisseur. En fait une action en faveur de la Bretagne doit être menée au grand jour et mobiliser la population dans son ensemble. Il importe en outre de lever toute ambiguïté quant à l'orientation du combat : une réforme institutionnelle ne peut à elle seule remédier à la prolifération de la Bretagne, issue de la concentration capitaliste, et supprimer l'aliénation culturelle qui demeure la même après le discours de Quimper.

IL NE S'AGIT DE RÉGIONALISER,
IL FAUT DÉCOLONISER.

Les étudiants et le

Depuis le mois de mai 68, la conjoncture générale a changé, et en particulier ce que l'on a appelé le « mouvement étudiant » en est revenu à l'isolement anarchique qui le caractérisait. S'il en était besoin, le spectacle grotesque et désolant du Congrès de Marseille nous en a donné la preuve. Cependant, il convient de constater que la période révolutionnaire est revenue et pour un certain temps semble-t-il, il faut aussi reconnaître que ce mouvement a été le révélateur d'une crise profonde de notre civilisation et que les problèmes qu'il a soulevés demeurent fondamentalement les mêmes en ce début d'année. Et nous savons qu'ils ne pourront être résolus par les deux grandes réformes, universitaires et régionales, d'esprit centraliste et autoritaire qui en sont issues. Sans remettre en cause le système qui a entraîné la situation actuelle, on ne peut qu'y apporter de faibles palliatifs, à l'efficacité douteuse.

En ébranlant les bases de la société française, le Mai universitaire et ouvrier a mis en lumière de façon éclatante des aspirations et des revendications souvent confuses mais qui admettent des constantes : affirmation de la personne dans une société caractérisée par la massification, revendication de dignité et de justice, volonté de responsabilité et de démocratie. Si l'on doit encore compter avec quelques retombées de la crise, et s'il est trop tôt pour dresser un bilan définitif d'un mouvement d'une telle ampleur, ne se limitant pas à une explosion sectorielle, on peut en tirer quelques conclusions. Ainsi, l'évolution socio-politique et des esprits s'éclaircit d'un jour nouveau.

Ce qui peut étonner en premier lieu dans ces événements, c'est que la France soit le seul pays où le malaise étudiant, mondialement ressenti, ait pu entraîner un tel mouvement de grèves débouchant sur une crise politique généralisée.

POURQUOI MAI ?

Pour en donner une explication satisfaisante, il faut bien mettre en cause le caractère bonapartiste de nos institutions et le centralisme administratif qui sévit particulièrement à l'Université. La contestation de l'Université devait donc s'étendre à l'état centralisé dans son ensemble, dont nous savons qu'il impose aux citoyens, il sert en fait de couverture à la domina-

tion de la bourgeoisie. L'Université étant demeurée depuis le XIX^e siècle, un appareil administratif, dans un Etat centralisé et oppresseur, l'accentuation de la révolte étudiante entraînant logiquement une crise politique fondamentale. Au contraire, un pays comme l'Italie, dont la vie sociale ne souffre pas du poids d'une administration aussi étouffante, ayant eu la sagesse de pratiquer assez tôt une politique d'autonomie régionale, a pu sans difficultés majeures faire face à des remous étudiants d'égale importance.

En refusant ces structures surannées, le mouvement de Mai posait le principe de la démocratie à tous les niveaux, dans un mouvement ascendant qui partait de la base. Les comités d'entreprises et les commissions paritaires qui réclamaient l'autogestion ont fait sortir le concept d'autonomie de son ghetto. Et nous voyons là les convergences profondes qui existent entre le mouvement de Mai et la Révolution régionaliste. Si Paris distançait largement la province,

malgré certains mouvements spontanés et durs, au nombre desquels il faut compter la rencontre paysans-étudiants à Nantes, l'idée régionale était peut-être au fond du mouvement général.

Les revendications d'autonomie à l'égard du pouvoir et de participation, qui ont conduit logiquement à la création d'un comité pour la Révolution des régions à la Sorbonne, impliquent en filigrane la question régionale. Et d'ailleurs, l'une des conclusions tirées par le gouvernement de cette crise de la conscience française, n'est-elle pas la nécessité d'une régionalisation, à une limite limitée soit-elle ? Le refus de la culture d'élite, fondamentalement lié à la contestation de la société visée en premier lieu, une culture déincarnée qui se prétend universelle et gratuite, traduit en fait une domination sociale. Cet aspect de « révolution culturelle » met à jour le caractère révolutionnaire d'un combat pour la promotion des langues et cultures régionales, en soulignant sa fonction de désaliénation.

NECESSITE D'UNE REVISION

Cependant, ce mouvement qui mettait en cause avec une acuité et une étendue nouvelles les fondements de la société, a échoué. Si les résultats des élections peuvent s'expliquer par une campagne de panique facilitée par un monopole de l'information, on s'étonnera davantage de la défection du mouvement étudiant et de la désignation actuelle, faisant suite à l'enthousiasme du printemps.

Si, actuellement, le mouvement étudiant se trouve dans une impasse, n'est-ce pas faute d'avoir voulu saisir toute la dimension du problème posé ? Une lutte qui vise « le capitalisme et l'impérialisme » s'enferme dans des objectifs assez vagues qui conduisent à la parcellisation et à l'isolement d'un mouvement ne trouvant pas d'écho dans la population. L'échec de mai a montré qu'un combat qui apparaissait comme une agression idéologique ne pouvait recueillir l'adhésion de la population, s'il ne comportait de solutions concrètes susceptibles de répondre à des problèmes vécus quotidiennement. Si un mouvement qui se veut révolutionnaire se doit de baser son action sur des déséquilibres flagrants, n'est-il pas nécessaire aujourd'hui de poser clairement la contradiction majeure de la société française actuelle, entre un colonialisme intérieur au service d'une métropole tentaculaire et des régions

prolétariennes au climat social des plus instables ? A cette lacune dans les analyses, s'ajoutent les structures mêmes de l'U.N.E.F., qui par son centralisme et le caractère descendant de ses méthodes, nuit à une prise de conscience claire de leur situation par les étudiants « provinciaux ». Or, on peut se demander où se trouvent aujourd'hui les potentialités révolutionnaires : dans un Paris voué à la consommation ou dans les régions périphériques qui connaissent un chômage et un malaise agricole sans précédent ?

N'oublions pas qu'en mai la 1^{re} occupation d'usine a eu lieu en Bretagne, à Saint-Nazaire, et que les grands conflits sociaux de ces dernières années ont eu pour théâtre Decazeville, Redon, Quimper, La Cortal. Le malaise ressenti par des régions comme la Bretagne et l'Occitanie, issu de la déposséder économique dans le cadre de la concentration capitaliste et de l'aliénation culturelle de ces populations, constitue un appel à la décolonisation. Qu'on ne s'y trompe pas, malgré les résultats d'élections dictées par la peur, la situation est aujourd'hui explosive dans les régions colonisées. Des émeutes comme on en a connues à Redon et à Quimper, finissent bien par trouver une traduction politique : déjà le recul des voix de gauche a été minime (moins de 1 %) dans les départements bre-

Combat Régional

tons aux élections de mai-juin et les députés sortants P.S.U. ont renforcé leurs positions au 1^{er} tour ; on peut signaler en outre la prise de position du C.R.T.A. en faveur du socialisme et d'une politique régionale.

Il est temps que les étudiants désireux de changements dans le système économique et social et d'une culture désaliénée, prennent conscience que dans la France d'aujourd'hui le grand clivage est régional. Comme l'écrivit P. Fougère dans le cadre français, la lutte des classes devient ou devient le conflit qui oppose, d'une part, les masses populaires de plus en plus désireuses d'organiser leur vie économique et culturelle et de la contrôler politiquement par la création d'authentiques régions et par l'établissement d'un pouvoir régional et, d'autre part, la bourgeoisie capitaliste indissociablement liée au centralisme bureaucratique et au système administratif napoléonien. La réforme régionale proposée par le pouvoir, aussi illusoire soit-elle, pose un dilemme assez clair. Les notables, appelés à siéger dans les conseils de région, seront bien contraints de choisir entre une décolonisation effective, en contradiction avec les intérêts qu'ils défendent, ou une poursuite de la paupérisation. La conscience régionale, et son implication anti-capitaliste, ne peuvent que se généraliser.

CONSCIENCE REGIONALE MODERNE

La région est née progressivement depuis une vingtaine d'années, et on a assisté à l'éveil d'une personne collective due à la rencontre de plusieurs facteurs : développement déséquilibré du territoire et paupérisation des parties périphériques, accompagnée de l'expansion dangereuse d'une capitale assumant toutes les fonctions, nécessité d'une déconcentration administrative due à l'archaïsme de nos structures, et d'une planification qui se voulait harmonieuse, définition d'unités opérationnelles pour une meilleure rentabilité économique. Le régionalisme technocratique répond à l'évolution actuelle du capitalisme. En effet, la concentration qui devient supranationale, accélérée par la formation de l'Europe des Six, nécessite une plus grande autonomie de gestion des unités de production.

Mais, depuis quelques années, alors que s'accroît la modernisation de l'Europe Occidentale, ce ré-

gionalisme fonctionnel se double d'un fait historique qui se précise chaque jour davantage : la naissance et le développement d'une conscience régionale. Quand les effets du sous-développement régional d'accentuent, et en particulier l'exode des populations, on assiste à une prise de conscience par les régionaux du caractère spécifique de leurs problèmes et de leur communauté d'intérêts. Cela se traduit par des mouvements sociaux à caractère typiquement

régional : révolte des paysans bretons ou des viticulteurs du Midi, grèves ouvrières touchant des secteurs industriels en régression. La concentration capitaliste accélérant le sous-développement régional et ses effets sociaux, la région s'impose de plus en plus comme un fait révolutionnaire de notre temps. A cela s'ajoute le réveil culturel des ethnies dont un système bonapartiste a longtemps étouffé toute possibilité de création.

REHABILITATION DE LA CULTURE POPULAIRE

Née de la prise de conscience d'une aliénation, une nouvelle culture fondée sur langues vernaculaires est en train de naître et accompagne la prise de conscience d'une aliénation. Malgré le maintien anachronique du centralisme linguistique qui fait de la France le seul pays d'Europe (l'Espagne franquiste en vient à plus de libéralisme depuis quelques temps) à violer les principes de l'U.N.E.S.C.O. en la matière ; on voit se développer une littérature qui, tant en Bretagne qu'en pays d'Oc, progresse en qualité et en quantité.

Cette culture a ses racines dans une tradition populaire, mais se caractérise actuellement par son aspect urbain et militant. La conscience ethnique vient donner tout son sens au combat social et politique des régions profitaires et l'associe au mouvement actuel de dépassement du cadre national. C'est pourquoi le réveil du sentiment ethnique, répondant aux dangers d'uniformisation et de « massification » du monde contemporain, a partie liée avec la naissance d'une société supranationale. Et nous pouvons conclure, avec Robert Lafont, « qu'il est révolutionnaire aujourd'hui de penser en breton l'économie bretonne et que le socialisme du XX^e siècle soutient la promotion des langues et des cultures régionales, comme la promotion du citoyen régional ». Le combat culturel des régions a perdu son caractère passif, rétrograde et de retour à la terre qui, au XIX^e siècle, avait été utilisé contre la république radicale et ses idées « séditieuses ».

Actuellement, le conservatisme réside plutôt dans le maintien d'une culture d'élite qui, sous des prétextes d'universalité, traduit une aliénation des « provinciaux » honteux et assomis, et aeri un nationalisme désesté tenant lieu de couverture à la domination d'une bourgeoisie centraliste. Il faut dépasser les inhibitions issues d'un enseignement déformant et d'un

cadre culturel déracinant. L'accession à l'université implique que l'on assume ses attaches sociales et historiques.

MOUVEMENT ETUDIANT ET REGION

La prise de conscience ethnique et son caractère révolutionnaire nécessitent la remise en cause d'un système de pensée inculqué dès l'enfance. Si cette reconversion peut paraître difficile et parfois douloureuse, on voit par contre, les perspectives nouvelles qu'elle ouvre au mouvement étudiant qui partout dans le monde cherche sa voie en butant sur des analyses vieilles. Sachant par exemple quel a été le rôle des étudiants dans le réveil de l'Afrique et de la négritude, on peut en déduire celui qui lui est imparté dans la révolution régionaliste. En effet, un combat régional étudiant répond logiquement à la prise de conscience par les intellectuels bretons, basques ou alsaciens de leur aliénation. Ce terrain de lutte paraît approprié contre la « société de consommation » tant contestée en mai, et la critique du capitalisme y prend un sens concret.

Directement touchés par l'exode ou le problème de l'emploi, sans parler d'une culture qui les dépersonnalise, les étudiants bretons ou rennais sont au cœur du problème breton. La communauté d'intérêts qui les unit à leur région devant se préciser, vu la détérioration constante de l'économie, l'université est appelée à jouer un rôle moteur. Ainsi la liaison étudiants-travailleurs, souvent si utopique pourrait se faire sur des bases concrètes, dénuées du sentimentalisme, voire du paternalisme qui caractérisent si souvent les brèves rencontres de mai. Dans la lutte anticoloniale qui se fait

(Suite page 8.)

Les étudiants et le Combat Régional

(suite de la page 5)

désormais nous éviter l'extension du « désert breton », la nécessité d'une avant-garde d'étudiants et de jeunes travailleurs est évidente. C'est là qu'apparaît le rôle désaliénant de l'université.

Il faut cependant faire appel au plus grand réalisme : si le combat régional est fondamentalement révolutionnaire, il ne peut reposer que sur un ensemble de propositions pratiques pour un renouveau de la région. L'Université devrait ainsi participer à l'élaboration d'un contre-plan indiquant les moyens d'une réanimation globale. En dénonçant l'intégration de l'université du service du capitalisme et en réclamant son autonomie, les étudiants bretons posent déjà le problème du colonialisme intérieur. Il s'agit désormais de donner une traduction claire aux revendications diffuses de la population bretonne.

L'EXPLOITATION POSSIBLE DE LA REGIONALISATION

Il faut rappeler qu'un début de régionalisation suffira à poser les problèmes de manière différente. Les notables siégeant aux conseils de région subiront une pression directe de la part des populations concernées, se transformant en terreux en période de crise ; une assemblée siégeant à Rennes ou à Toulouse devra compter avec des mouvements de rue. Au bout de la brèche ouverte par la réforme dans les traditions et l'immobilisme, on entrevoit en fait, sans pouvoir encore en préciser les modalités, un réveil politique des régions, les problèmes politiques se posent en termes concrets, de l'investissement à la déposséder agricole. Même si leur élection est peu démocratique, les conseils de régions seront appelés inévitablement à choisir entre le maintien de la politique actuelle et la décolonisation. Toute action étudiante doit se placer désormais dans ce cadre, et envisager les bouleversements que cela va entraîner dans une situation sociale explosive malgré les apparences de stabilité politique.

L'UNIVERSITÉ BRETONNE

Aujourd'hui, l'Université apparaît comme le terrain approprié d'une Révolution culturelle : la

culture hiérarchique qui y est dispensée, sous forme d'optimum intellectuel, a une fonction aliénante et le étudiant breton, occitan ou basque, ne s'y sent pas directement concerné. Par l'inhibition qu'elle entraîne cette culture aide au détachement ; dans une société capitaliste, l'Université sert l'exode baptisé : « mobilité de la main-d'œuvre » et favorise l'écrasement de l'élite intellectuelle. Elle ne répond pas aux besoins de son environnement et, ne lui accordant qu'une autonomie très relative, la loi d'orientation ne modifie pas fondamentalement ce fait. Devant cette situation, nous sommes persuadés qu'il faut décoloniser l'université, pour en faire un pôle d'animation et de renouveau. Elle doit participer à l'élaboration du Plan, adapter sa recherche aux besoins réels des catégories professionnelles régionales, donner une formation pratique aux étudiants adaptée aux réalités locales. Tout cela suppose une autonomie de gestion, tant à l'égard du pouvoir politique que des puissances économiques. Dans cette perspective d'ouverture sur la région, il convient aussi de rappeler la prise de position du Comité Occidental d'Etudes et d'Action en faveur de l'abandon du concept étudiant comme catégorie sociale et (de) l'interpellation du monde étudiant et du monde du travail.

Sur le plan culturel, une bretonnisation déjà amorcée de l'Université (par l'extension des sections de culture et le développement des cours du soir), doit permettre de poser les bases d'une culture de combat. Gageons qu'une culture bretonne moderne quand elle aura acquis des fondements solides saura concurrencer les poncifs télévisés et le folklore boulevardier. Si l'université ne pourra jouer son rôle d'animation économique et culturelle que dans le cadre d'une démocratie régionale authentique, elle doit dès aujourd'hui se préparer à l'assumer. Il faut inverser sa fonction et en faire un instrument de désaliénation et de décolonisation.

Les étudiants sont appelés à un combat qui n'a rien de folklorique, mais qui au contraire dépasse les clichés traditionnels pour s'adapter aux réalités sociales de cette 2^e moitié du 20^e siècle. En refusant l'université napoléonienne et en s'associant au combat pour une Bretagne socialiste les étudiants bretons adaptent leur action aux données de notre époque.

A. ABGRALL.

Mesk ha Mesk

● Un « Palais des Arts et de la Culture » est en cours de construction à Brest et pour s'en occuper, à l'initiative de la municipalité de la ville de Brest, a été créée, le 10 mai 1968, l'Association des Amis du Palais des Arts et de la Culture (A.A.P.A.C.). Mais cette association n'est composée que d'un nombre très réduit de personnes qui seules seront donc chargées de déterminer l'orientation de la politique culturelle qui sera menée sur le plan de la ville de Brest. Mais les organisations syndicales, comme les associations culturelles en ont été écartées. C'est pour cela qu'elles ont créé le 28 mai 1968 un comité provisoire pour l'Animation Culturelle de la ville de Brest. Ce Comité devait contester la manière dont avait été créé l'A.A.P.A.C., la composition restreinte de son assemblée générale et ses objectifs. Il se proposait au contraire de constituer une véritable Association Culturelle représentative qui aura pour tâche de promouvoir une politique culturelle populaire, de développer une culture qui nous soustienne à l'adresse au peuple, mais qui taise de ses fondateurs.

Dans cette perspective, le Comité Provisoire a établi des propositions pour l'animation de la Maison de la Culture de Brest qui sont actuellement soumises à l'approbation des associations bretonnes et seront présentées à la municipalité.

Pour sa part, le Conseil d'Administration de la section de Brest de la J.E.B. a approuvé ces propositions. Nous y reviendrons.

● La revue pédagogique (Skol Vreiz), « l'Ecole Bretonne » consacre son éditorial au problème de savoir ce que sera la région « Bretagne ». Per Honoré qui en est l'auteur, y réfute à l'aide d'arguments et de chiffres forts pertinents, les critiques qui sont faites à la Bretagne des 5 départements.

Au sommaire de cette intéressante revue, on trouve par ailleurs une étude sur la ville de Quimper, une autre sur l'âge d'or de Platonie irlandaise ; la description du costume « glazig » de Quimper en Cornouaille et enfin une méthode rapide pour l'apprentissage de la lecture du breton. (Skol Vreiz, place de la Madeleine, Morlaix. Abonnement annuel : 15 F.)

L'Université ou Ubu enfin retrouvé

La bataille est donc engagée. Depuis le 4 janvier le front universitaire bouge ; les grandes facultés parisiennes sont rentrées. Prévoyant, Edgard Faure a lancé un appel émouvant, profitant d'un texte publié par un comité de défense de la République. Le ministre ne tenait pas à être pris entre deux feux ; entre les révolutionnaires et réformistes progressistes et les réactionnaires.

Il s'est donc adressé à la gent universitaire (et non à l'agent universitaire, Marcollin s'en occupe). Vaste manœuvre pour s'appuyer sur l'extrême gauche et pour vaincre les résistances de droite et d'extrême droite. En effet, il veut éviter que les comités d'extrême gauche d'action ou d'incitation et comités d'extrême droite (comité de réaction CDR) ne se conjuguent pour faire échouer la réforme. « Il faut réaliser l'unité »

LES VRAIES QUESTIONS

Pourtant le sort de l'université et les chances de succès de la réforme se jouent bien loin. Il se joue avec ces francs qui s'en vont en voyage d'agrément en Suisse, en Allemagne et l'Autriche, résultat d'une politique du veau d'or, va encore amputer les ressources financières accordées à l'Education Nationale. Les crédits vont encore être réduits et subir des compressions. On ne s'accorde pas et on ne peut s'accorder les moyens d'appliquer une réforme valable ! Voilà le vrai problème.

Pendant ce temps, on assiste à un exode des professeurs vers Paris, en quête d'une situation meilleure. Et on nous parle de création de postes !

L'ouverture de nouvelles facultés dans la périphérie de Paris, la création de nouveaux postes ont entraîné une sorte d'appel d'air au détriment de la Province. Les

LE ROLE DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Il y a en France 700 000 étudiants, en 1972, 800 000 ; les prévisions de 1973 sont d'ores et déjà dépassées. La scolarité d'une fraction croissante et un jour de la totalité de la classe d'âge est un phénomène révolutionnaire en lui-même. Quel sera le profit d'une société où l'enseignement supérieur va occuper une pareille place ?

Si la cadence et les structures de l'emploi restent les mêmes, l'université, plus encore que maintenant, ne formera que de futurs chômeurs, et les diplômés, comme actuellement, seront obligés d'accepter les emplois subalternes.

de la nation autour de cette œuvre grandiose qu'est la mième », dit Edgard Faure. A-t-il voulu se démarquer de la droite U.D.R., cela est probable car la succession du Général est à l'horizon. En effet, il est réaliste de croire que les gauchistes vont rallier subitement le ministre.

A l'UNEEF, par contre, on ne s'ennuie pas : « On joue à celui qui exclura l'autre ». Les Etudiants Socialistes Unifiés ont emporté sans gloire la majorité à un congrès que les radicaux d'antan n'auraient pas désavoué. Jacques Sauvageot a cru « faire table rase du passé » en excluant l'Union des Etudiants Communistes, mais cela n'a contribué qu'à accroître la confusion régnant à l'UNEEF. Pendant ce temps l'étudiant moyen mène une vie végétative.

UNE MUTATION ECONOMIQUE EST NECESSAIRE

C'est la mutation de tout l'appareil productif français qui est en cause. Que nous importera en Bretagne d'avoir une université bien huilée (par Edgard Faure) si au sortir de celle-ci nous continuons de trouver une situation désastreuse économiquement. Ainsi en 1968, encore une fois, un déficit de 5 000 emplois va contribuer à faire de notre région un endroit où l'on pourra marquer : « Si vous voyez une usine, ne craignez rien, c'est un mirage collectif, cela n'existe pas en Bretagne ».

D'autre part, concevoir l'université comme devant se contenter d'assumer uniquement la préparation à des débouchés prédéterminés par l'économie est une aberration, l'université doit aussi fournir les éléments d'une culture générale, instrument nécessaire pour assurer l'insertion de chacun dans un monde appelé à connaître des mutations rapides. Celle-ci ne saurait être la traditionnelle culture aristocratique, à base d'humanités classiques et de vagues notions juridiques. La connaissance des valeurs culturelles régionales devrait y remplir son rôle. Mais cela exige de profonds bouleversements, l'acquisition de cette capacité de distanciation critique par rapport à la situation actuelle et immédiate.

Mais cela ne se révèle-t-il pas incompatible avec tel ou tel objectif de prestige et cela sera-t-il réalisable dans une université qui va se trouver en présence d'un danger, certes pas nouveau, mais de dimensions plus grande, celui de l'influence que vont pouvoir exercer des intérêts privés, qui a bien fallu rassurer de la liquidation partielle de la réforme Fouchet (diminution de quelques IUT, disparition de la dualité licence-maîtrise...) ? L'autonomie peut faciliter, si elle devient balkanisation, des tentatives d'intrusions déjà anciennes. Le fait que l'on n'ait pas touché aux sacro-saintes grandes écoles le montre bien.

Enfin un coût financier élevé va se révéler incompatible avec la politique de prestige de certains secteurs (militaires en particulier) et avec les compressions budgétaires récentes (évaluation dépréciée).

Quand on sait que pour l'année 1969, le Français donne la priorité au combat contre la hausse des prix, sur l'expansion, l'avenir est à nous !

C. QUEAU.

INDUSTRIALISATION ET

Il est difficile de mener une étude sur l'industrialisation de la Bretagne. Les données des organismes économiques se cantonnent le plus souvent à la région-programme. Cela convient à la Mission Régionale puisque, pour elle, « la Bretagne... soit à quatre, soit à cinq départements, n'a longtemps été qu'une entité politique, historique ou administrative assez arbitraire » (1) et que « celle qu'elle est composée actuellement, la région Bretagne forme cependant un ensemble cohérent... géographique, historique » (2). Inutile de polémiquer, ces deux affirmations se contredisent d'elles-mêmes. Aussi, les données citées concerneront-elles, essentiellement la région-programme.

INDUSTRIALISATION, FER DE LANCE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

La décadence économique de la Bretagne commence avec le XIX^e siècle, le blocus continental privant la région des débouchés de son artisanat, très vivant jusqu'alors. Michel Philipponeau note à ce sujet : la Bretagne « a été la grande victime de l'échec de la politique du blocus continental, politique de grandeur visant à créer un vaste espace économique à direction française, allant de l'Atlantique à l'Oural ».

Frappée par la décadence de ses activités industrielles (aboutissant à une disparition des capitaux locaux), la Bretagne a manqué le tournant de la révolution industrielle, d'autant plus sûrement qu'elle ne possédait pas les sources d'énergie qui catalysaient alors l'industrialisation. Les conséquences de cette désindustrialisation vous les connaissez : diminution de la population active au moment où l'accroissement de la productivité agricole déclenche l'exode rural, faiblesse générale du niveau de vie, manque total d'infrastructures.

Si la décadence économique de la Bretagne est liée à la phase de désindustrialisation du début du XIX^e siècle, le développement de la région est aujourd'hui dépendant d'une industrialisation rapide et diversifiée. Moderniser la région,

cela veut dire élever le niveau de vie, rééquilibrer la balance migratoire, faire participer la région toute entière à ce renouveau. La condition sine qua non de la réussite de ce plan est l'industrialisation. Le rééquilibrage de la balance migratoire demande la création annuelle de 8 000 à 10 000 emplois

Le problème était posé, les solutions proposées nombreuses. Et, peu à peu un mouvement favorable se dessina. Bien qu'en 1962, la population employée dans le secteur secondaire, marqua un léger fléchissement par rapport à 1961, on était en droit d'espérer que le courant s'inversait.

Des emplois nouveaux se créaient, des usines nouvelles s'installaient. Les opérations les plus connues sont évidemment celles de grands noms de l'industrie française : Citroën, la C.S.F., le C.N.E.T., Michelin, le Joint Français, Renault. Ainsi 4 600 emplois furent créés en 1962, contre 6 100 dans la période 1956-1960. Les 8 000 emplois nouveaux annuels étaient encore loin mais le dynamisme économique renouait avec la Bretagne.

Pourtant, dès lors, les limites, sinon les vices de forme, de ce mouvement d'industrialisation apparaissent nettement. Tout d'abord, beaucoup de créations d'entreprises provenaient d'initiatives locales, c'est-à-dire limitées dans leur capacité financière et d'accueil de la main-d'œuvre (elles étaient néanmoins le témoin de la volonté, du dynamisme économique des régionaux). Quant aux installations de grosses unités de production, elles faisaient cruellement défaut : les quelques-unes construites le furent du fait du mouvement de décentralisation ; il ne s'agit point en Bretagne du déplacement de grosses entreprises, mais de la simple création d'une nouvelle unité de production, sans aucune initiative dépendante de la maison-mère parisienne. La répartition par branche des créations d'emplois montre aussi des déficiences du mouvement. Les initiatives régionales portent sur, essentiellement, deux branches : les industries alimentaires et le bâtiment ; on ne peut caractériser ces industries comme des industries de pointe. L'habillement représente 3 600 créations d'emplois, mais cette industrie est attirée dans notre région par la faible

coût de la main-d'œuvre. Ce sont des usines que les Américains qualifient de « over-aweking ». Cela se retrouve aussi dans la branche de la mécanique. Une vocation semblait cependant promue à un grand avenir : l'électronique. Une des autres insuffisances du mouvement se trouvait dans la répartition géographique des créations d'emplois. Certes, on pouvait observer une certaine répartition. L'électronique, par exemple, se répartissait entre trois centres : Rennes, Lannion et Brest. Mais cette répartition était loin d'être harmonieuse. L'Ille-et-Vilaine totalise en effet 61 % des emplois créés de 1956 à 1965. La région touchée dans l'ensemble, correspond à la Haute-Bretagne. Sur l'ensemble de la Bretagne, si l'on excepte Loudéac, seuls les cantons côtiers sont concernés par l'industrialisation. Enfin, 60 % des emplois créés en Ille-et-Vilaine l'ont été à Rennes.

Enfin, la création d'unités de production dans certaines branches, c'est-à-dire avec un équipement moderne, a entraîné la disparition de beaucoup d'entreprises travaillant dans cette branche, plus anciennement installées. Ainsi, de 1954 à 1965, 14 400 emplois ont été supprimés dans des entreprises de plus de 10 salariés. Il faut ajouter à ce chiffre ceux employés dans les ateliers artisanaux ; le nombre des entreprises artisanales de la région a diminué de 1962 à 1965 de 8 %.

Les secteurs les plus touchés sont ceux qui ont gagné le plus d'emplois, par la création d'établissements nouveaux : habillement, bâtiment, industries alimentaires. Le Finistère a ainsi perdu 4 100 emplois alors qu'il n'en gagnait seulement que 4 000.

Un tel mouvement a évidemment modernisé les entreprises de la région ; mais on peut se demander si certaines installations n'avaient pas pour seul but de gagner les marchés régionaux aux dépens des entreprises locales et, par conséquent, les nécessités de l'évolution des structures industrielles,

celles-ci ont été créées dans le secteur industriel. Les salaires et la répartition, dans l'espace et entre les diverses branches, du secteur industriel résoudront les deux autres problèmes.

Voilà le plan de développement que la Bretagne s'est donnée il y a une quinzaine d'années.

UN NAIN AUX PIEDS D'ARGILES

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

n'obligent ces entreprises à concentrer leurs unités de production et à fermer leurs usines bretonnes (2 300 emplois ont été ainsi supprimés dans des établissements créés depuis 1954).

UN BILAN EXTREMEMENT NEGATIF

Où en est-on aujourd'hui ? En 1967, 13 311 emplois ont été créés dans le secteur industriel breton contre 11 711 suppressions, dont 60 % en Ille-et-Vilaine. On peut conclure d'une part, que ceclérait la baisse enregistrée depuis 1963, la situation devient extrêmement critique. D'autre part, que la récession touchant l'Ille-et-Vilaine qui semblait en excellente position, la Haute-Bretagne rejoint la Basse-Bretagne dans ses difficultés.

La balance migratoire n'a pas retrouvé son équilibre de ce fait. Le recensement de mars 1968 fait état d'un solde migratoire défavorable de 12 700 personnes (mais plus de Bretons ont quitté la région du fait de l'augmentation sensible de l'immigration des étrangers à la nation et à la région).

Quant au niveau de vie l'écart par rapport à la moyenne nationale s'aggraveait dès 1962 ; le salaire moyen était inférieur de 23 % à la moyenne nationale en 1961, de 26 % en 1962, année où aurait dû se faire sentir les premiers effets du mouvement d'industrialisation.

Enfin, quant à la répartition harmonieuse du développement industriel, il s'agit plutôt d'une

généralisation du sous-développement industriel.

L'ETAT RESPONSABLE

La raison la plus souvent invoquée pour expliquer cet échec est le plan de stabilisation, la conjoncture économique et ces autres événements générateurs de tous les maux de la France actuelle. Jolie dérobade !

L'Etat a considérablement réduit son rôle d'incitation. Et ceci, tout d'abord, en matière financière : l'Etat leur demande, en effet, une participation de plus en plus forte sans augmenter leurs ressources. Il a limité à 50 % du montant du programme non subventionné, les possibilités d'emprunt des collectivités locales, favorisant ainsi celles ayant déjà acquis une richesse économique certaine. Ceci sur le plan national.

Quant à la politique d'investissements en infrastructures socio-économiques, l'Etat se cantonne toujours à quelques grands axes, Paris-Lille, Paris-Lyon-Marseille, qui d'ailleurs plus qu'ils libèrent ses régions les intègrent parfaitement dans l'orbite parisienne. Or, il est notable que les industries s'installent là où les pouvoirs publics leur offrent les meilleurs équipements possibles. En ce qui concerne l'extrême-Ouest, on note du IV^e au V^e Plan un ralentissement des investissements de l'Etat, pour les équipements sanitaires, portuaires, urbains, routiers, de télécommunications et d'enseignements.

DES SOLUTIONS ?

La base du développement industriel de la Bretagne c'est le désenclavement. Le désenclavement cela veut dire non seulement unir la région aux grands pôles (ou au grand pôle) industriels français. Une telle conception du désenclavement peut aller encore plus profondément la région ; les voies de communications seraient alors des antennes d'exploitation. C'est aussi et c'est surtout redonner à la Bretagne ses moyens et ses axes de circulation les plus conformes à sa vocation humaine et naturelle : cela consisterait à faire revivre le cabotage sur la façade atlantique de la France et à ne plus entraver les relations commerciales avec les pays en relation « naturelles » avec la Bretagne. Mais il est évident qu'il faut

sauvagement les différents pays de la région entre eux et donc créer au moins un axe central E-O et trois axes N-S. Certes, à ce sujet, beaucoup de promesses ont été faites et seront faites, mais les réalisations restent maigres.

Créer une Banque Régionale d'investissements résoudrait certainement les problèmes de financement. Mais la collectivité régionale de part sa pauvreté est incapable d'alimenter suffisamment cette banque pour que des résultats puissent être accomplis. C'est donc la collectivité nationale qui doit se charger de cette tâche.

Il faut évidemment certaines industries clés, de celles appelées « industrialisantes ». Les propositions ne manquent pas à ce sujet.

Une des conditions de la réussite du développement industriel de la Bretagne passe par la répartition des industries sur l'ensemble du territoire régional et par leur interdépendance sur ce territoire.

PESSIMISME !

Les ébauches de solutions proposées mettent en question les structures centralistes de la France. De telles structures sont nécessaires aux structures économiques du pays.

Aujourd'hui, dans ces mêmes structures économiques, l'économie nationale cherche un second souffle. Certaine réforme proposée ne fera simplement qu'assouplir le système ou peut-être qu'intégrer mieux certains groupes, certaines personnes, dans un cadre finalement toujours dépendant de l'Etat. Aujourd'hui où l'économie nationale cherche un second souffle, et ceci dans une conjoncture difficile, du fait de la crise monétaire, de l'intégration économique au sein de la C.E.E., il est à prévoir que les responsables privés chercheront là où la rentabilité sera la plus rapide et la plus forte et où ils dépendront le moins. La Bretagne dans quelques années aura raté la seconde révolution industrielle de la France et de l'Europe. Et ceci pèsera lourd dans la balance lorsque les structures économiques changeront.

Aussi, je ne dirais pas comme J. Martray : « L'heure est à l'espoir, non aux méthodes désespérées ».

C.J. NICOT.

N.B. — La plupart des données chiffrées proviennent :

— Des publications de l'INSEE.
— Bulletin Statistique de la Région BRETAGNE.
— Bulletin de conjoncture régionale (Bretagne).

— Des « Notes et Etudes », documentaire précédemment cité.
— Des n^{os} 16-17 des « Grandes Enquêtes » « La Bretagne ».

N.D.L.R. — On pourra établir une relation entre cet article et celui paru dans T.E.E. n^o 11 de mars-avril 1968 :

« Pour une politique prospective de développement de la Bretagne ».

(1) Notes et études Documentaires. L'Economie de la Bretagne, 25 juin 63, N^o 3502-3503.
(2) Notes et études Documentaires. L'Economie de la Bretagne, 25 juin 63, N^o 3502-3503.

Le Recensement : Une démographie

Une des façons les plus directes d'appréhender le dynamisme d'une région, est d'examiner son évolution démographique. Sans doute, les résultats que nous connaissons du dernier recensement ne permettent-ils pas de tirer de conclusions précises (en particulier, l'évolution de la population par secteurs d'activité n'est pas encore connue). Il est cependant possible de dresser un premier bilan.

La population globale a progressé de 130 000 habitants, depuis 1962. En particulier, les Côtes-du-Nord enregistrent pour la première fois depuis un siècle un accroissement (3,0 %). Cependant, si nous comparons l'augmentation de la population bretonne à celle des autres régions françaises, nous remarquons que le taux d'accroissement de la population de la Région Parisienne est de 9,1 %, celui de la Région Provence-Côte d'Azur, de 17 %. Le taux de progression de la Bretagne (3 %) est identique

à celui de l'Auvergne et en légère avance sur celui de la Région Poitou-Charente. Cette simple comparaison permet de mesurer ce que représente l'augmentation globale de notre population.

Mais, cette seule considération ne saurait rendre compte de l'évolution de la population bretonne ; un examen de la pyramide des âges s'impose à nous. Un sondage au vingtième, récemment effectué, nous apprend que la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans, s'est accrue de 1 % alors que le nombre de jeunes de moins de 15 ans a régressé en valeur absolue. (Le nombre total d'habitants ayant augmenté). La proportion des personnes âgées de plus de 65 ans est surtout importante dans les Côtes-du-Nord (14,5 %) et dans le Finistère (14,1 %) pour une moyenne globale de 13 % en Bretagne. Cette évolution de la structure démographique se traduit par une diminution du nombre d'actifs :

le nombre de ces derniers est passé de 1 300 000 en 1962 à un total qui doit avoisiner aujourd'hui 950 000. On imagine le surcroît de charges que cette tranche d'âge supporte du fait de la progression du nombre d'inactifs ainsi que de la dégradation de notre économie en dépit d'implantations récentes de quelques usines. Celles-ci d'ailleurs n'ont pu compenser la diminution du nombre d'emplois provoqué par la fermeture ou le déclin des entreprises déjà existantes.

Pour compléter ce rapide tour d'horizon, il convient de considérer les courants migratoires. Dans 22 cantons, on constate une diminution de la population, tandis qu'elle n'est en hausse que dans 57 cantons. De surcroît, 22 cantons voient le nombre des décès excéder celui des naissances. Cette évolution correspond bien sûr au phénomène d'exode. L'urbanisation de la Bretagne est en cours, rien

alarmante

que de normal. Cependant, l'intérieur de la Bretagne se vide irrémédiablement comme le rappelle une enquête du « Télégramme » effectuée au mois de mai dernier. Ainsi, le canton de Callac a vu sa population diminuer de 12 % depuis 1962. Ce vide risque d'être fatal, dans la mesure où l'agriculture n'est pas soutenue par un environnement industriel digne de ce nom.

Quant aux échanges avec l'extérieur, ils ne sont pas encore connus de façon précise. Mais, le vieillissement général de la population et la diminution considérable de la population active (près de 40 000 depuis 1962) laissent penser que le bilan migratoire est nettement négatif en composition : les jeunes continuent d'émigrer alors que les rentrées portent essentiellement sur des éléments âgés.

Au regard des conclusions optimistes de la Délégation à l'Aménagement du Territoire, c'est un appel à toute la population bretonne qu'il faut formuler : on parle fréquemment de seuil de non-retour en matière de démographie. Où se situe-t-il exactement ? Des régions telles que le Limousin l'ont certainement atteint. Qu'en est-il de la Bretagne ? Une chose est certaine : que nous l'ayons atteint ou non, la situation démographique bretonne ne fait que s'aggraver sans cesse depuis un siècle. Ce ne sont pas les plans quinquennaux successifs qui y ont porté remède. En sera-t-il de même des suivants ?

J.-Y. LAGADEC

Mesk ha Mesk

• LE REDUIT MILITAIRE BRETON

Après l'Île-Longue, la militarisation de la Bretagne occidentale s'accroît : la Marine Nationale veut installer une base d'hélicoptères « Super-Freloux » à Ouessant, mettant en danger la vocation touristique de cette île.

Comme dit le député UDR de Brest : « Nous avons payé dans le passé d'avoir négligé notre défense nationale ».

Les Bretons peuvent être tranquilles, notre patrimoine sera protégé : les moteurs de l'île d'Ouessant seront bien protégés. Mais les moutons bretons, « patibotes et fidèles » seront-ils toujours aussi calmes.

REPONSE

de la Jeunesse Étudiante Bretonne
à la Consultation Régionale

Le gouvernement a procédé en septembre à une « consultation » sur les désirs des collectivités et des organisations en ce qui concerne la régionalisation. Plusieurs municipalités se sont élevées contre le fait qu'on ne laisse qu'une semaine pour répondre à un dossier volumineux, aussi ont-elles protesté pour marquer leur désapprobation. La J.E.B. qui, pour sa part, n'a disposé que de quelques jours, a tenu, par l'intermédiaire de sa Fédération, à affirmer ses objectifs face aux projets du gouvernement par une réponse ferme et sans ambiguïté :

Tout d'abord, la Jeunesse Étudiante Bretonne tient à mettre en évidence un fait qui est trop souvent oublié : le besoin de décentralisation de l'appareil étatique menacé de paralysie par une « centralisation multi-séculaire » est ressenti autant par l'appareil lui-même que par le citoyen. Toutefois, ce processus peut refléter deux philosophies totalement différentes, d'un côté la réforme peut être le fruit de l'appareil autoritaire de l'Etat et maintenir ce caractère autoritaire au niveau régional, de l'autre côté cette réforme pourrait prendre corps sous l'impulsion d'une renaissance de la démocratie en rapprochant le citoyen des leviers de décision de la vie publique. La première optique semble actuellement être celle du gouvernement, pour notre part nous n'hésitons pas à condamner une telle inspiration, et nous estimons que seule l'adoption de la seconde permettra une véritable réforme régionale en redonnant vie au territoire français qui actuellement meurt asphyxié par la région parisienne et l'appareil administratif de l'Etat.

LIMITES RÉGIONALES

La détermination des dimensions de la région suppose une définition de celle-ci. Cette définition peut être basée sur des caractères économiques ou extra-économiques. Les actuelles 21 régions de programmes qui tiennent leur existence de contingences administratives sont contestées mais les solutions de rechange que l'on nous propose ne sont, en général, basées que sur des fondements économiques. Ceci nous apparaît comme insuffisant, d'autant plus que ces projets ignorent de surcroît la situation particulière de la Bretagne qui est une région maritime dans une France et un marché commun continental. D'autre part, les données culturelles apportant un élément supplémentaire dans la détermination des limites de notre région.

Nous nous prononçons donc pour une région Bretagne à 5 départements : Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique. Mais, compte tenu du désir de réforme dans une optique démocratique, nous demandons une consultation référendaire de la population des communes limitrophes de la Manche et de la Mayenne ainsi que de celle du département de Loire-Atlantique.

Il est à souhaiter que la capitale administrative ne coïncide pas avec l'une des grandes agglomérations bretonnes mais soit choisie parmi les villes de la Bretagne Centrale — Pontivy par exemple.

LES POUVOIRS

Tout ce qui peut être fait dans la région doit échapper à l'Etat. L'homme dispose aujourd'hui des moyens nécessaires à l'élaboration d'une économie volontaire. C'est cet espoir que les jeunes n'entendent plus voir échapper à la veille de cette importante mutation des institutions françaises.

Il est donc évident que nous revendiquons pour la région tout ce qui touche l'aménagement du territoire et la planification.

Il est à prévoir également un pouvoir réglementaire dans les domaines économiques et culturels. Ceci entraînant la création d'une cour d'arbitrage, au niveau national, chargée de régler les conflits de compétence entre la région et l'Etat.

(Suite page 12)

POPULATION GLOBALE PAR DEPARTEMENT

Départements	Population globale		Accroissement	
	1962	1968	Chiffre	%
Loire-Atlantique	803 272	860 861	+ 57 489	+ 7,2
Finistère	749 558	768 929	+ 19 371	+ 2,6
Ille-et-Vilaine	614 268	652 722	+ 38 454	+ 6,3
Morbihan	530 833	540 174	+ 9 341	+ 1,8
Côtes-du-Nord	501 923	506 102	+ 4 279	+ 0,8
Total Bretagne	3 199 954	3 329 088	+ 12 134	+ 4,03

EVOLUTION DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'AGE

Sondage	1962		1968		Accroissement %
	Nombre	%	Nombre	%	
10 à 14 ans	617,4	25,8	612,1	24,7	- 1,1
15 à 24 ans	324,9	32,5	306,5	18	+ 2,5
25 à 64 ans	1 167,4	48,7	1 136,2	46,1	- 2,6
65 et plus	287,1	12	334,4	13,2	+ 1,3
Total	2 396,8	100	2 470,2	100	4,03

Le numéro de décembre

Une confrontation entre Régionalistes

« Homme blanc, voilà ce que tu as fait de nous, mais nous n'acceptons pas ». C'est ce que proclamait à l'exposition internationale de Montréal en 1967, une inscription des Indiens des Etats-Unis d'Amé-

rique, que l'on avait pour l'occasion « sortis de leurs réserves » et à qui on avait donné la possibilité de préparer eux-mêmes leur pavillon. Parole admirable de refus d'une situation d'exterminés et

d'exploités et expression courageuse d'une volonté de revivre en tant qu'hommes et en tant qu'indiens.

Le fait est rapporté par Vincent Monieil dans le numéro de décembre de la revue « ESPRIT » (1) intitulé : « Unité nationale et minorités culturelles ». Le problème des nationalités (2) en France y est l'objet d'une large confrontation entre les militants et théoriciens du « régionalisme » (si mal nommé, comme le déclare J.-M. Domenach) que sont Robert Lafont, Pierre Fougeyrolles, Yves Person et Vincent Monieil (3) et d'autre part des anti-régionalistes en quelque sorte, à savoir le directeur et le rédacteur en chef de « Esprit » : Jean-Marie Domenach et Paul Thibaud.

REPONSE

de la Jeunesse Etudiante Bretonne à la Consultation Régionale

(suite de la page 11)

LES MOYENS

FINANCES. — Il faut envisager tout d'abord une péréquation des ressources fiscales nationales en fonction de la population de chaque région, ceci aura l'avantage de maintenir une solidarité entre les régions françaises.

Mais à cette péréquation il faut ajouter la possibilité pour la région de disposer de ressources fiscales propres.

Enfin, le recours à l'emprunt constituera la troisième source normale de financement. Notons à ce sujet qu'il semble nécessaire d'envisager une réforme profonde des circuits financiers au niveau régional, de même que l'adoption d'un impôt régional du type centime additionnel devra être précédé par l'unification des coefficients départementaux.

UNIVERSITÉ. — Celle-ci doit être au service de la région, le centre d'animation régionale économique (recherche, développement, formation...) et socio-culturelle (urbanisme, création artistique...) ce qui implique une autonomie de gestion permettant sa spécialisation et sa diversification.

Enfin liée à la reconnaissance de la personnalité morale à la région, la notion de propriété régionale pourrait devenir un des instruments fondamentaux de la politique de développement.

LES ORGANES REPRÉSENTATIFS

L'actuelle Commission de développement économique régional doit céder la place à un système bicaméraliste comprenant d'une part :

— Une assemblée politique élue au suffrage universel à la proportionnelle dans le cadre de l'arrondissement. Toutefois, il est à prévoir à moyen terme le remplacement du département par de nouvelles circonscriptions correspondant à des régions naturelles (Région Redon, Nord-Finistère...). Ces nouvelles circonscriptions serviraient de base aux élections de l'assemblée politique. Celle-ci délibèrera sur les choix proposés par la deuxième chambre.

— Un conseil économique et social. Celui-ci devra être le reflet de la structure socio-professionnelle de la population et comprendre les représentants des collectivités locales. Le conseil aura une responsabilité importante dans la préparation et le contrôle de l'exécution du plan.

Ce bicaméralisme pourrait être repris sur le plan national dans le cadre de la réforme du Sénat.

Enfin, nous envisageons l'élection de l'exécutif régional par l'assemblée politique devant qui il sera responsable. Dans cette hypothèse, l'actuel préfet de région subalternerait au titre de ministre plénipotentiaire représentant l'Etat au niveau de la région.

LE REGIONALISME : UN CAPRICE D'ENFANT GÂTÉ ?

En effet, Jean-Marie Domenach, à qui répond Robert Lafont, redoute tout à fait « l'exercice des revendications » des premiers. Il entend même de réfuter les thèses exposées par Lafont dans ses deux ouvrages. Alors que celui-ci qualifie à juste titre le régionalisme actuel de révolutionnaire et lui fixe pour objectif premier la décolonisation des régions, avant même la conquête d'institutions spécifiques, Domenach se contente d'affirmer que le nouveau régionalisme n'est pas « substantiellement différent » de l'ancien qu'il qualifie certes bien de « archirégionalisme » mais qui était un mouvement de droite, situé du côté des forces de l'ordre, opposé, surtout au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, à l'industrialisation, à l'urbanisation et à la République laïque et centralisatrice.

Alors que les écrivains bretons et occitans actuels sont surtout deux citoyens cherchant à exprimer

(1) Ce numéro sera jugé aussi intéressant tant par ceux qui sont rattachés à l'égard des problèmes régionaux que par les militants bretons, et doit par conséquent être lu par les uns et les autres. Il témoigne de l'importance accrue que prennent les questions de nationalités et des régions en France, et dont les responsables n'ont pas manqué de se rendre compte. En plus de la confrontation dont il est question ici, ce numéro de « Esprit » comporte une étude de J.B. Siguy sur la prose littéraire en

de la revue « ESPRIT »

révolutionnaires et anti-Régionalistes

dans leur langue leurs problèmes de citoyens bretons et occitans, il ne voit dans ce néo-régionalisme qu'une réponse « à ce besoin de fondamentaux » que suscite, depuis un siècle, une industrialisation impitoyable, un « sentiment de vulgarité » de la vie industrielle « opposé au calme de la campagne ».

La tentative de Lafont de récrire l'histoire de France du point de vue des nationalités opprimées telle qu'elle l'ont vécue au moment de leur annexion est jugée « abusive et ambiguë ». Ses analyses du « colonialisme intérieur » sont qualifiées de « caprices d'enfant gâté » : « Il n'est pas raisonnable, écrit J.-M. Domenach, de dire même qu'il est néfaste à la cause de la liberté des peuples de persuader Basques, Occitans et Bretons qu'ils sont des colonisés... »

« Ces mots font choc. Mais appliqués à la France, ils ne sont qu'une transcription passionnelle de réalités qu'ils obscurcissent et déforment. »

Mais ce n'est pas là prendre position sur les caractères réels de la situation coloniale des régions, tels que les a dégarés R. Lafont : dépossession industrielle et investissement colonisateur, primauté des industries extractives et du secteur agricole sur les industries de transformation, dépossession des circuits de distribution et des ressources touristiques (voir « la révolution régionaliste », pages 65 à 183).

COMMENT PEUT-ON ETRE OCCITAN ?

Pour J.-M. Domenach, les choses sont claires : il y a simplement un problème de centralisme français qui exige que tout le possible soit fait pour promouvoir l'initiative locale et régionale dans tous les domaines. Il y a aussi un problème de sous-développement ré-

gional, uniquement dû, selon lui, à l'évolution technique aggravée par le centralisme administratif. Il y a enfin, dit-il, un problème de la Nation Française, puisque « l'idée de la France est en crise, puisqu'il n'est guère plus possible d'imaginer l'aventure de la France comme un processus d'unification indéfinie, qu'au contraire même dans les régions où des langues sont vivantes « un bilinguisme qui ne serait plus honteux se justifierait parfaitement ». Il s'agit de « savoir s'il existe encore des projets nationaux auxquels les Français puissent se rallier, afin d'avancer dans tous les ordres selon la liberté et la justice ». Car « si l'on tient à parler d'unité nationale, disons que de Dunkerque à Marseille, c'est la même qui isole et qui paralyse », c'est-à-dire la stimulation indéfinie de la consommation et la loi du rendement. »

En fait Domenach est choqué, traumatisé d'entendre R. Lafont parler de colonialisme à propos des régions. Ce qui le heurte dès le départ, semble-t-il, c'est le vocabulaire, pourtant justifié, et dès lors il voudrait proscrire ces termes qui « font choc ». Sans chercher à savoir s'ils correspondent vraiment ou non à la réalité. Dès lors, il refuse d'aller plus loin, de donner son opinion sur les motivations mêmes qui ont amené les régionalistes à parler de colonialisme. Il ne remet pas nettement en question le système politique et le système économique capitaliste qui ont réduit les régions à cet état de colonialisme intérieur. Il est effectivement un tenant résolu du centralisme, quand il écrit que « les régions périphériques ont un urgent besoin de la protection de l'Etat pour éviter de devenir des réservoirs de prolétaires et des zones de délaissement pour les habitants des régions hautement industrialisées. » Mais qu'est la Bretagne par exemple depuis un demi siècle si ce n'est un réservoir de prolétaires et que devient-elle si ce n'est une « zone de délaissement » ? (cf. le Parc d'Armo-

rique). Elle n'est sans doute pas assurée de la protection d'un Etat centralisé.

En fait l'attitude de Domenach en la matière paraît bien ambiguë et dépassée. Serait-il le Raymond Aron de l'anti-régionalisme ? Il reste victime d'un a priori dans la mesure où il considère la France comme une entité éternelle. Il a vraiment peur que la France devienne babélique. En somme, il ne comprend pas qu'aujourd'hui l'on puisse se dire occitan ou breton.

POUR UNE BRETAGNE SOCIALE

La réponse lui est pourtant donnée dans la large table ronde qui suit les articles de Domenach et Lafont. Pour Pierre Fougeyrolles, « le régionalisme, c'est la voie d'un nouveau combat contre les forces d'oppression, d'exploitation et de répression. La prise de conscience de l'indivisible pôle régional continental et planétaire, faire sortir les Français de leur provincialité, c'est-à-dire du guetto dans lequel le centralisme parisien a fermé nos peuples. » Un étranger, participant à cette table ronde, sera d'ailleurs conquis par ces perspectives. C'est le britannique Bryan Darling qui viendra affirmer que « si la Bretagne devient une espèce de Cuba en France », que si « l'ethnisme révolutionnaire... est une mise en question de la société », c'est « formidable ». C'est bien l'objectif des partisans de « la révolution régionaliste » que de parvenir à une Bretagne socialiste. Les étudiants bretons, qui peuvent juger du caractère colonisateur de leur université, luttent aussi dans ce sens.

Falch BROUDIG.

ETUDIANT BRETON

Tu te dois de lutter pour la décolonisation économique, sociale et culturelle de la Bretagne.

Participe aux activités de la J.E.B.
Adhère à la J.E.B. Prix de la carte : 5 F.

occitan, ses thèmes et ses problèmes, qui mérite d'être lu par les Bretons.

(2) Le terme « nationalités » est ici employé dans le sens défini par Pierre Fougeyrolles dans son livre, c'est-à-dire celui de nation empêchée de s'accomplir en tant que telle et qui n'a pu se réaliser, la nation étant alors considérée comme le mode global d'existence de la société moderne, une communauté historique résultant de l'agrégation et de la ségrégation accomplies parmi des peuples d'origine ancienne, et caractérisée

par une relative unité linguistique, politico-économique et culturelle ».

(3) Les ouvrages de R. Lafont sont, entre autres, « La révolution régionaliste » (collection Notes, Gallimard) et « Sur la France » (collection Les Essais, Gallimard). Pierre Fougeyrolles a publié « Pour une France fédérale » aux éditions Danoel (collection Méditation) et « L'Étudiant Breton » reproduit dans ses numéros 3 et 4 des extraits d'une conférence de Yves Person sur « la gauche et les régions ».

Mes k ha Mes k

● Le mensuel « Le Monde diplomatique » a publié dans son numéro de janvier une longue enquête de Brigitte FRIANG, intitulée : « Les autonomistes contre l'Angleterre : le Royaume Uni se transformera-t-il en Commonwealth de groupes ethniques ? ». C'est un re-

portage sur les mouvements nationalistes des pays celtiques d'Outre-Manche : ECOSSE, PAYS DE GALLES, IRLANDE DU NORD.

● BONAPARTISME CANDIDE !
Avant le débat de régionalisa-

tion, à l'Assemblée Nationale, M. Alexandre Sanguinetti, « Jacobin » de choc, a fait cette déclaration au « Figaro » :

« Je ferai l'éloge de la centralisation à la tribune de l'Assemblée Nationale. C'est elle qui a permis de faire la France malgré les Français ou dans l'indifférence des Français. Ce n'est pas un hasard si sept siècles de monarchie, d'empire et de république ont été centralisateurs : c'est que la France n'est pas une construction naturelle. C'est une construction politique voulue pour laquelle le pouvoir central n'a jamais désarmé. Sans centralisation il ne peut y avoir de France. Il peut y avoir une Allemagne, il peut y avoir une Italie, parce qu'il y a « une » civilisation allemande ou « une » civilisation italienne, mais en France il y a plusieurs civilisations. Et cela n'a pas disparu, vous pouvez en croire un député de Toulouse !... »

... Quand je vois M. Valéry Giscard d'Estaing se prononcer pour un exécutif élu dans les régions, c'est-à-dire très exactement pour la restauration des assemblées régionales souveraines au moment où, dans nos institutions, nous avons supprimé l'Assemblée nationale souveraine, je suis étonné. Car nous aurons alors le Parlement de Bretagne, celui d'Alsace, celui d'Occitanie et celui de Provence. Et l'on oublie de quoi est morte la vieille monarchie ! De son incapacité à mettre à la raison les parlements de province. Le même phénomène recommencera. Croyez-moi, la victoire de la Gironde, c'est la mort de la France. »

Le national-chauvinisme n'en est plus à une contradiction près.

BREST, où en est-on ?

Mai et juin ont mobilisé une bonne partie des étudiants à Brest. On ne sait d'ailleurs pas tellement pourquoi si on regarde la situation actuelle qui est pour le moins confuse. L'étudiant brestois avait déjà des difficultés à s'intégrer dans le « monde étudiant », s'il existe encore, et souvent à cause de sa situation sociale. Mais maintenant, d'autres facteurs jouent : il ne sait plus se situer :

— face à la loi d'orientation, qu'il peut approuver en partie dans ses grands titres mais dont il ne peut approuver le contenu.

— face au manque de cohérence du milieu étudiant, tant sur le plan des sections, ou des facs et des écoles, que sur le plan brestois et national.

— face aux tractations des professeurs qui veulent imposer par exemple un soi-disant contrôle continu des connaissances.

En lettres et en sciences, la vie des sections ou départements est pratiquement inexistante. Les commissions paritaires de lettres n'ont pas le nombre voulu d'étudiants. De plus, elles n'ont pas de pouvoir véritable. En sciences, les départements végètent, s'ils existent, sauf peut-être en math, bien qu'il faille émettre des réserves sur le rôle des étudiants dans ce département. Et on comprend que certains étudiants voudraient pouvoir discuter avec les professeurs sans passer par les commissions de sections (ou assemblées de département), faire prendre conscience à leurs camarades étudiants des problèmes (dont ils ne se rendent pas compte) et de leurs dimensions politiques. Bref, ces structures quasi-inexistantes permettent aux professeurs d'imposer un contrôle continu des connaissances qui s'est transformé bien souvent en examen permanent. L'esprit de compétition aidant, l'étudiant n'aura guère le temps de s'occuper d'affaires ne touchant pas à son travail.

Sur le plan des écoles et des facs, la situation est pire encore. En

médecine, la commission paritaire n'a qu'un rôle administratif. En lettres, les étudiants de la commission paritaire ont démissionné, il y a quelques mois. Et en sciences, l'assemblée est dissoute : le directeur se moquait de façon manifeste de l'assemblée dont il émanait, ne prenait pas la peine de la convoquer après la rentrée, alors qu'il y avait des problèmes urgents à résoudre. On voit clairement que non seulement la loi ne permet pas une vraie participation, mais souvent aussi le corps enseignant.

Bien sûr le dialogue avec les instances supérieures nationales est intéressant. Pour le prouver, il suffit de rappeler avec quelle légèreté et quelle indifférence M. AMESTOY a reçu une délégation brestoise au cours du premier trimestre (à Rennes évidemment) ; le seul résultat a été de nous faire comprendre que la loi est incompréhensible ; et pendant ce temps-là, notre étudiant brestois travaille avec courage pour avoir un diplôme dont il ne pourra parfois pas se servir (à moins peut-être qu'il sorte de la Bretagne) pour conserver sa bourse (si jamais il en a) ou tout simplement afin de ne pas redoubler, puisque l'échec lui imposerait l'arrêt de ses études si la situation des parents est modeste (ce n'est pas en Bretagne que les revenus des parents sont les plus élevés).

Une des raisons de la torpeur actuelle vient du manque d'une organisation cohérente des étudiants. Les différents mouvements peuvent à la rigueur se comprendre dans l'analyse de la situation, mais il n'est pas encore possible de créer une action de masse valable. L'étudiant semble plongé dans un profond écoeurement, sans doute compréhensible, mais ne résolvant rien. Faut-il conclure que les étudiants ne sont mobilisables que dans un contexte de révolte, qu'ils n'ont aucune conscience politique ? Peut-être oui, mais cela me paraît inquiétant.

Gaby MER.

L'ETUDIANT BRETON

Directeur : B. LOYANT

Rédacteur : A. ABGRALL

Direction-Rédaction : J.E.B.
B.P. 7 - Brest

Périodicité : Bimestriel,
C.P.P.P. 44-531

Imp. Presse Libérale - Brest

Toute reproduction totale ou partielle d'un article paru dans « L'Etudiant Breton » est interdite sans accord de la Direction.

ABONNEMENTS

Non-étudiant : à partir de 10 F
Etudiant : 5 F
C.C.P. F.A.J.E.B. 1452-72 - Rennes

Prix du numéro : 1 F

L'ÉTUDIANT BRETON AR STUDIER

ÉCONOMIE — CULTURE — UNIVERSITÉ

N° 15

Jeunesse Etudiante Bretonne

Mars-Avril 1969

Je les vois qui s'assemblent tous sur les places
irrigateurs des consciences par la noisette et le chèvrefeuille,
bûcherons de l'aube arrimés aux cotres du soleil,
défricheurs herbus et ruminants jetant les grappins dans un
passé interdit,
écoliers ternes et appliqués établissant soudain des relations
de cause à effet,
ouvriers analogues s'éveillant avec lenteur au creux des
faubourgs crispés,
grappes de femmes lourdes enracinées dans la douleur des
hommes,
ouvriers en grève exigeant droit de regard et de pression
sur les tubulures du pays,
colleurs d'affiches, vendeurs de journaux, distributeurs de
tracts, porteurs de pancartes,
étudiants insolents et nerveux se dérochant avec véhémence
aux haleines fétides, aux visages craquelés,
écoliers rieurs éprouvant du pied le fragile équilibre de l'eau
et du feu,
syndicalistes vingt fois licenciés aux gestes robustes d'hommes
mesurant l'éternité,
paysans matraqués à bas de leurs tracteurs qui le soir
sortent les livres précieux sur la table,
vous êtes la Bretagne qui vient au feu,
vous êtes la Bretagne qui s'ouvre aux vents du monde.

PAOL QUEINNEC

Paol Queinnec : Hommes liges des talus en tranches - P.J. Oswald, édit.

Quelles réformes?

(page 2)

Mouvement de Mai et culture bretonne

(page 4)

Interview

Henri Didou

(page 7)

Hommes liges des talus en tranches

(page 9)

Pour l'Université

(page 10)

Stourmou nevez?

(page 14)

Quelles réformes ? Quelle participation ?

Jusqu'au 27 avril l'actualité politique va être dominée par la préparation du Référendum sur la Réforme régionale. Après le vote par l'Assemblée Nationale de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et en attendant le projet de loi sur la participation dans l'entreprise, c'est le 2^e volet des réformes issues de la crise de mai qui est proposé aux citoyens.

Cette année universitaire, outre qu'elle a été marquée par les retombées de la crise, était placée sous le signe de la « participation », maître-mot du Gaullisme d'après-mai. Il reste à savoir si les réformes en cours seront d'un apport quelconque, et si pour nous, étudiants bretons, elles modifieront notre situation de façon fondamentale. C'est ce qu'on pourrait croire en s'en tenant aux déclarations d'intention, la loi d'orientation étant destinée à améliorer les conditions de participation dans l'Université, et la Réforme régionale devant remédier à ce que le Premier Ministre a appelé « un excès de centralisme » et que nous ressentons tous.

Déjà dans « Ar Studier » de décembre 1968, mettant les deux réformes en parallèle avec les revendications proclamées quelques mois plus tôt, nous avions conclu que l'appel de mai n'avait pas été entendu. Le centralisme et l'autoritarisme continuait de régner, avec leurs 2 symboles, le Recteur d'Académie et le Préfet, et les conditions d'autonomie des Universités et des régions paraissent des plus aléatoires. Depuis, cette évolution vers une reprise en main par le pouvoir central s'est confirmée, bien que le mot de participation n'ait jamais autant été à l'honneur.

A l'Université, après le vote de la loi d'orientation avec les amendements que l'on sait, les élections se sont déroulées dans un climat d'apathie générale. Nulle part les étudiants n'ont manifesté un enthousiasme débordant pour la participation, si ce n'est dans quelques écoles et instituts où la crainte des sanctions a tenu lieu de détermination... triste paradoxe d'une réforme qui voulait rendre les étudiants plus responsables. Si ceux-ci ont considéré ces élections comme un événement de peu d'importance, c'est que les conditions de démocratie qui leur sont offertes sont assez illusoire et que depuis la rentrée peu de choses ont changé à l'Université, qu'il s'agisse du contenu ou des méthodes de l'enseignement ou pour les étudiants bretons des débouchés que donnent leurs études. On a suffisamment souligné les caractères négatifs de cette loi (domestication de la recherche par les capitaux privés, franchises universitaires limitées, autonomie très relative, etc.) et le fait que l'Université nouvelle reste une université de classe à caractère centraliste (cf. article 1^{er}).

Les faits viennent corroborer cette analyse. Ainsi les travaux de la commission de l'Unité des Sciences de Brest ont été bloqués par des questions de procédure : un tel souci de « légalité » montre à quel point l'administration reste maîtresse de l'enseignement universitaire. Un autre exemple du caractère aléatoire de l'autonomie : le ministère a rejeté la licence de Celtique mise au point par la section de Celtique de la Faculté des Lettres de Rennes. Ceci est assez clair : l'Université d'Edgar Faure demeure un instrument de déracinement pour les étudiants bretons et il ne faut pas non plus se leurrer sur la régionalisation promise par le pouvoir.

Bien qu'elle concerne l'ensemble de la population, la Réforme régionale ne paraît pas beaucoup plus démocratique que la réforme de l'enseignement supérieur.

Création du

● On assiste actuellement à un engouement massif qui s'est encore accentué depuis l'affaire du F.L.B. à l'égard de la langue bretonne.

A titre d'exemple, il faut signaler qu'outre la section de Celtique pour laquelle la suppression de la quatrième option en première année n'a en rien réduit les effectifs, 150 personnes suivent régulièrement les cours du lundi soir, que 200 lycéens de l'Harteloire étudient la langue bretonne entre 13 h. et 14 h. en dehors des horaires, que le cour par correspondance Skol que dirige Vincent Sola compte actuellement 400 élèves.

Face à cette volonté qui manifestent les jeunes bretons de reconquérir leur culture, le gouvernement continue à promouvoir la même politique de génocide culturel.

C'est pourquoi la J.E.B. a répondu favorablement aux propositions du camarade Evesson de l'U.D.E., en faveur d'une action dans le domaine culturel, de même que le mouvement Ar Falc. Il s'est décidé de mettre sur pied des comités locaux et d'engager une action progressive aux revendications minimales.

COMITÉ D'ACTION POUR LA LANGUE BRETONNE

Les délégués du Mouvement AR FALC, de la Jeunesse Étudiante Bretonne et de l'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE, réunis à Brest le 2 mars 1969,

— s'indignent devant le fait que ni la réforme d'Edgar Faure, ni les actuels projets de régionalisation ne prévoient l'enseignement organisé et l'accès à l'ORTF de la langue bretonne ;

— constatent que la France reste avec L'ESPAGNE FRANQUISTE ET LA GRECE FASCISTE le seul pays européen à refuser TOUTE POSSIBILITÉ D'EXISTENCE LEGALE aux langues parlées sur son territoire ;

— rappellent que ni les vœux renouvelés des Conseils Généraux, des Municipalités, des lycéens, des étudiants, des enseignants, ni la GRANDE PETITION POPULAIRE signée par 150 000 Bretons, ni les 14 PROPOSITIONS DE LOI en faveur de leur langue n'ont pu faire plier un gouvernement réactionnaire, déterminé à perpétuer en Bretagne sa politique de COLONISATION ET DE GENOCIDE CULTUREL ;

— s'insurgent contre les semblants de concessions mineures qui ne visent qu'à tromper une fois de plus l'opinion, telles les simples recommandations qui viennent d'être publiées par le mi-

C. A. L. B.

nière de l'Éducation Nationale concernant l'enseignement de la civilisation régionale, mais EXCLUANT TOUTE MESURE NOUVELLE EN FAVEUR DES LANGUES ETHNIQUES ;

— exigent dans l'immédiat la satisfaction des revendications suivantes :

I. — ENSEIGNEMENT :

1. Trois heures hebdomadaires facultatives de breton, partout organisées en Basse-Bretagne, dans tous les ordres d'enseignement élémentaire et second degré.

2. Facilité du breton dans l'enseignement et les examens avec les autres langues vivantes.

3. Intégration dans les programmes de l'étude de la civilisation régionale (histoire, géographie, littérature).

II. — O.R.T.F.

1. Création d'émissions télévisées en langue bretonne.

2. Une heure de breton par jour à la radio.

3. Émissions bretonnes, culturelles et d'information en français, à la radio et à la télévision.

— décident de constituer un COMITÉ D'ACTION POUR LA LANGUE BRETONNE (C.A.L.B.) ;

— appellent tous les progressistes amis de la Bretagne et de la langue bretonne à se regrouper en vue d'engager une action massive en faveur de la décolonisation culturelle du pays.

L'ÉTUDIANT BRETON

Directeur : B. LOYANT

Rédacteur : A. ABRGALL

Direction-Rédaction : J.E.B.

B.P. 7 - Brest

Périodicité : Bimestriel.

C.P.P.P. 44-531

Imp. Presse Libérale - Brest

Toute reproduction totale ou partielle d'un article paru dans « L'Étudiant Breton » est interdite sans accord de la Direction.

ABONNEMENTS

Non-étudiant : à partir de 10 F

Étudiant : 5 F

C.C.P. F.A.J.E.B. 1452-72 - Rennes

Prix du numéro : 1 F

La circulaire adressée le 28 août aux préfets par M. Couve de Murville indiquait que « le principe même de la participation doit s'appliquer à la préparation de la réforme comme il doit être le fondement de son application ». Mais en poursuivant la lecture du dossier, au demeurant très incomplet, adressé aux organismes consultés, on relevait au chapitre « Dimensions de la région » : « L'insitution d'un état de type fédéral étant sans rapport avec les données historiques, sociologiques et humaines de la France, quatre conceptions de la région peuvent être envisagées... »

Ne nous faisons donc aucune illusion au départ : la région aura le contenu que l'État bonapartiste voudra bien lui accorder et il importe peu qu'à notre avis le fédéralisme soit précisément nécessité par les données humaines de la France, soit la pluralité des peuples de l'hexagone.

On a donc consulté des organismes plus ou moins compétents, dont certains ne s'étaient même jamais posé la question de la démocratie régionale. Il est évident que les organisations qui militent depuis des années en faveur de la Bretagne ont été exclues d'emblée de cette consultation. On n'a d'ailleurs pas tenu compte des avis centralisés par les préfets, par exemple du fait que les 2/3 des réponses étaient favorables à l'élection d'une assemblée au suffrage universel. Pour compléter cette préparation on a bâclé un débat parlementaire en fin de session, qui paradoxalement n'a été sanctionné par aucun vote.

Quant à la population, elle n'aura pas été informée, n'ayant eu droit qu'à la propagande télévisée. L'O.R.T.F. aurait pourtant pu organiser des débats conséquents sur cette réforme, mais cela semble avoir été jugé inutile, comme de donner la parole aux théoriciens du régionalisme moderne.

Autre paradoxe : les Nantais n'auront pas pu dire s'ils veulent ou non être bretons.

Dans ces conditions, en l'absence de toute information honnête, c'est-à-dire contradictoire, les citoyens seront nécessairement appelés à un plébiscite. Peu d'entre eux en effet étudieront le texte de 14 pages qui leur sera proposé.

Les motivations de cette réforme sont claires : il s'agit de moderniser l'État français, pour le conserver dans ses structures centralisées et universitaires. La régionalisation répond à une nécessité de lâcher du lest après le mois de mai, mais cette comédie de réforme ne remet pas en cause l'État autoritaire et ne peut pas rapprocher les leviers de décision du citoyen.

Ses principaux apports seront :

— le maintien de régions technocratiques, sans la moindre existence humaine et culturelle ;

— la constitution de Conseils Régionaux corporatistes, formés de notables élus par des notables ;

— l'extension des pouvoirs des préfets de région, soit une déconcentration administrative.

Ce n'est pas de la décentralisation, mais un renforcement du pouvoir central. Cette régionalisation maintient le statut colonial des peuples minoritaires de l'hexagone. Le peuple breton n'en sera pas reconnu davantage, il ne disposera pas de pouvoirs d'intervention contre sa situation coloniale.

Nous ne pouvons que REFUSER CETTE PSEUDO-REGIONALISATION.

En fait, pour l'Université comme pour notre pays, la participation gaulliste n'est que le droit à être consulté et informé par le pouvoir central s'il y consent et à appliquer ses décisions sous la tutelle d'une administration bonapartiste.

Cette « participation » n'est qu'une farce qui tend à nous intégrer davantage. Étudiants bretons, nous préférons lui opposer les idées de démocratie, d'autonomie de l'Université et de droit des peuples.

Mouvement de Mai

Avec l'aimable autorisation de la rédaction d'« Ar Falz », nous reproduisons un article paru dans « Ar Falz » n° 5 d'octobre 1962.

Per Jakez Hélias a raison de faire cette analyse: « la culture bretonne est une culture populaire, une culture orale, une culture paysanne; c'est le peuple qui a décidé des édifices, religieux ou non, qui se sont bâtis sur son sol. Sa culture « se réveille encore mieux » à quiconque regarde les personnages de nos calvaires et les saints de pierre ou de bois qui peuplent nos églises ». Le théâtre breton a été un théâtre « fait par le peuple et pour le peuple, sans autre considération ». Les chansons populaires bretonnes ont été « le journal parlé qui portait les nouvelles à travers les cantons, qui déplorait les guerres, les naufrages, les infanticides, la peste et la faim, qui raillait les riches, les puissants, les prétentieux, les imbéciles, les sept péchés capitaux. « Ce peuple breton, enfin, parle une langue « appelée breton armoricain... qui n'est une culture populaire que parce que la langue en question est demeurée l'apanage d'un peuple ».

Mais cette culture bretonne, et ses efforts, par exemple littéraires pour s'insérer dans le monde moderne, pour utiliser les moyens d'expression qui ont fait la fortune d'autres cultures à son détriment, ont été ignorés. C'est « qu'on a voulu étendre au plus grand nombre une certaine culture sans même se rendre compte que ce plus grand nombre avait déjà la sienne » (Hélias).

L'ALIENATION CULTURELLE DU PEUPLE BRETON

Le résultat ne s'est pas fait attendre: l'enseignement français et les mass-media modernes, véhicules de la « culture » française (radio, télévision, presse cinéma, disques, etc.) se sont répandus, et se répandent toujours en Bretagne comme en pays conquis. La Bretagne est dépossédée de sa culture, sa personnalité est rasée, et l'urbanisation ainsi que la déportation que connaît en ce moment la population bretonne, n'arrangent pas les choses. La Bretagne, les populations et les classes populaires qui la constituent, sont ainsi aujourd'hui victimes de la pire aliénation: L'ALIENATION CULTURELLE.

Or, en mai dernier, une révolution a eu lieu. Un immense mouvement, par ses manifestations quotidiennes, les grèves et les occupations de Facultés et d'usines qui lui ont donné son ampleur, les discussions et les remises en cause

qui ont constitué son aspect essentiel, a provoqué l'ébranlement d'un régime politique, mais surtout a affirmé l'exigence d'une autre société et d'autres rapports entre les hommes; les travailleurs en grève et les étudiants ont refusé non seulement l'oppression politique du citoyen et l'exploitation socio-économique, mais aussi l'aliénation culturelle sous toutes ses formes.

Le combat des Bretons et les luttes du mouvement de mai se rejoignent, et l'étonnant est, mais cela s'explique par bien des raisons, que les Bretons n'aient pas davantage affirmé leur personnalité et leurs exigences durant toute cette période. Il n'est pas trop tard cependant pour étudier et affirmer les convergences: le combat pour la culture bretonne doit à cette occasion préciser ses analyses, actualiser son vocabulaire, envisager de nouvelles perspectives et de nouveaux moyens d'action. Cette étude peut prendre l'Université pour objet, à titre

L'UNIVERSITÉ CONTRE LES CLASSES POPULAIRES

Une autre découverte, capitale en effet, du mouvement de mai dans l'Université a été de constater, puis dès lors d'affirmer, que l'Université est le reflet de la société et prépare ses cadres de survie. Qu'est-ce à dire? si ce n'est que l'Université est actuellement une Université de classe, qu'elle dispense une culture bourgeoise et nous ajouterons: parisiennne, qui a pour objet de maintenir la supériorité et la domination de la bourgeoisie sur les classes populaires. Voici un texte établi par un CAL qui souligne l'importance du milieu familial dans les premières années de la scolarité:

« La bourgeoisie sait que la culture bourgeoise dispensée actuellement maintient sa supériorité face aux classes populaires. L'enfant bourgeois est plongé dans un « bain de culture » dès son plus jeune âge, qui lui permet d'acquérir une préculture. Cette préculture va alors se manifester dès l'école maternelle. L'enfant bourgeois aura une éducation plus facile, un vocabulaire plus riche que ses camarades issus des masses populaires: le processus de discrimination est en marche. L'enfant des masses populaires n'a personne pour l'aider dans son travail chez lui. Aussi va-t-il dès lors commencer à se sentir frustré, et à nourrir un sentiment d'infériorité de classe;

d'exemple, mais aussi parce que c'est un secteur essentiel.

A ce propos, une des découvertes capitales du mouvement de mai a été de se rendre compte de l'organisation bureaucratique de l'Université: « l'Université est actuellement organisée suivant un schéma hiérarchique: toutes les décisions sont prises au sommet de la pyramide. L'enseignant n'a qu'à appliquer strictement les consignes d'examen, d'horaires, de programmes; l'étudiant n'a qu'à laisser passivement instruire. « Les modèles de la bureaucratie qu'il enlève ainsi à l'étudiant comme à l'enseignant tout pouvoir véritable de décision ».

La conséquence, qui donne à l'enseignement son caractère essentiel, est que l'Université est inadaptée aux exigences sociales, elle ne peut que transmettre des connaissances « prédigérées ». Ceci correspondait au seul souci de conserver la culture bourgeoise pour une société qui se croyait immuable,

il se réfère sur lui-même, empêchant ainsi sa personnalité et ses capacités de s'exprimer ».

Qui ne voit aussitôt que cette analyse correspond parfaitement à la discrimination dont sont victimes les Bretons dans l'enseignement français? Le petit bretonnant, ou plutôt aujourd'hui le petit Breton ni bretonnant ni francisant, le plus souvent issu de classe populaire, de la paysannerie par exemple, ne peut être que brimé par un enseignement qui ne tient aucun compte de ses origines et du milieu culturel dans lequel il vit.

Cela s'explique fort bien, comme l'a souligné une commission de la Sorbonne qui se donnait pour objet l'analyse critique du rôle du français scolaire, littéraire et universitaire opposé au français vivant: « Quelle que soit son origine sociale, l'instituteur, par sa fonction, a la langue de la classe dominante dont il est l'agent objectif. Par conséquent, l'enfant issu du milieu bourgeois et familiarisé avec cette langue, se trouve privilégié par rapport à l'enfant d'origine ouvrier et paysanne... Le manquement du français est le critère de sélection le plus important ». Nous pouvons donc dire aussi, parce que nous l'avons également constaté: l'enfant breton pour lequel l'enseignement n'envisage l'étude d'aucun

et Culture Bretonne

aspect de la culture bretonne, est défavorisé par la culture bourgeoise et française (ou plutôt parisiennne) qui lui est imposée.

La langue bretonne est, en effet, comme le soulignait A. Kéravel au Colloque Socialiste de Saint-Brieuc, « le moyen d'expression quotidien de la partie numériquement la plus importante de la population, longtemps la plus misérable et la plus exploitée, la plus sacrifiée par l'éducation bourgeoise et, de nos jours, la plus menacée par le néo-capitalisme moderne, — nous voulons dire la paysannerie ». Mais en fait, tous les Bretons subissent à des degrés divers, cette situation.

L'exclusion de la culture bretonne de l'enseignement rejoint donc par là, quoiqu'avec des répercussions plus profondes, celle des activités scolaires dites non traditionnelles ou mineures, comme par exemple les arts plastiques ou la musique. C'est que les enfants des classes favorisées reçoivent déjà, dans leur milieu familial, une certaine culture qui leur assure:

- connaissance du monde et des arts,
- facilité d'élocution,
- vocabulaire plus abstrait et plus riche,
- apprentissage et goût du raisonnement abstrait,
- héritage d'une certaine « esthétique ».

L'EXCLUSION DELIBEREE DE LA LANGUE BRETONNE

« C'est cette culture que l'enseignement actuel sanctionne inconsciemment. Il perpétue son propre système de valeurs, la « culture classique »; il ne laisse pas place à d'autres formes de cultures. Les enfants des classes défavorisées, eux, peuvent difficilement acquérir ce bagage intellectuel car leurs parents n'en sont pas détenteurs. Comment imagine-t-on que les jeunes Bretons, plus ou moins ignorants du français, puissent acquérir ce bagage sans difficultés? »

C'est dans cette perspective aussi qu'une commission des Assises Nationales des Facultés de Lettres de Grenoble, en juillet dernier, écrivait: « la conception traditionnelle de la culture n'a eu pour effet qu'une aliénation de la conscience critique » et, en exemple, citait entre autres, « le refus systématique de tout développement de l'enseignement des langues régionales, devenant un des obstacles à la prise de conscience des régions ».

On peut en effet affirmer que, de même que l'enseignement avait pour objectif d'assurer la perpétuation de la domination des clas-

ses dirigeantes sur les classes défavorisées, par le biais du contrôle du contenu de cet enseignement, la politique de ces classes dirigeantes a été identique à l'égard des peuples « marginaux » de la France: on leur refusait toute possibilité de prise de conscience de leur

identité, ils ne faisaient que les aliéner et donc les asservir. Dès lors, nous le savions déjà, l'exclusion de la langue bretonne, par exemple, de l'enseignement, apparaît comme une politique délibérée de la part de ceux qui ont le pouvoir de décision.

LE ROLE DES EXAMENS

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que du contenu de l'enseignement. Il y aurait beaucoup à dire aussi concernant les méthodes pédagogiques par lesquelles cet enseignement est transmis, les difficultés voire les impossibilités des enseignants à déterminer librement leurs méthodes d'enseignement. Mais il est utile en tout cas de préciser la fonction des procédés employés pour contrôler cet enseignement et vérifier les connaissances acquises, c'est-à-dire les examens.

« Les examens traditionnels jouent un rôle important, a écrit un comité de grève, dans le mécanisme de sélection-élimination sur lequel est basé la reproduction des

couches dirigeantes ». Ainsi, dans le domaine littéraire ou culturel, une sélection idéologique s'opère par le biais des sujets proposés et des critères de correction qui se réfèrent à la culture dominante. L'examen conditionne le travail de l'enseignant et de l'étudiant: il exige en effet de s'exprimer dans le cadre d'un certain conformisme, s'opposant à la créativité (exemple: la dissertation se fait en trois points...). L'enseignement ne prenant donc pas la culture bretonne en considération, ceux qui sont partie prenante de cette culture ne pourront donc pas franchir sans mal les multiples barreaux que sont les examens de l'enseignement primaire au supérieur.

QUELLES PERSPECTIVES

Quels sont donc les objectifs qui devraient se fixer l'enseignement, en fonction de ces analyses? On pourrait commencer par s'en tenir à ces perspectives tracées par P.-J. Hélias: « Il n'est pas juste de faire descendre vers le plus grand nombre la culture de quelques-uns. C'est la forme la plus sournoise du colonialisme. Il n'est pas démocratique de faire monter le plus grand nombre vers de prétendus sommets culturels, puisque le plus grand nombre a déjà des cultures qui s'arrêtent pas de se faire et qui ne méritent nullement qu'on les trahisse; à moins de vouloir se lier les pieds et les poings. Il n'est pas admissible que Paris exporte en province le magasin d'accessoires qui lui tient lieu de culture, à moins que le mot de province ne réponde encore à sa première définition qui est de pays vaincu, de pays sous domination ».

Dès lors, ceci permettra, et ce sera l'essentiel, la suppression de l'aliénation systématique d'une partie de l'individu, mais aussi de la collectivité, par le développement de sa personnalité. Ce sera enfin la possibilité d'engager l'enseignement au niveau du vécu et de faire appel à la culture dans cette perspective. Mais il ne faut pas oublier que, ces possibilités devant être mises en œuvre pour promouvoir la démocratisation. C'est-à-dire qu'il s'agit, comme l'a souligné dès le début de mai, un manifeste d'enseignants, « de mettre en place

une politique visant à neutraliser aussi complètement que possible l'effet des mécanismes sociaux qui assurent l'inégalité et la perpétuation de l'inégalité devant l'école et la culture ».

Autrement dit, entre autres choses, le système scolaire doit se transformer de façon « à minimiser les effets de l'héritage de classe par une redéfinition des contenus transmis (c'est-à-dire des programmes), des techniques de transmission et des manières de contrôler l'effet de la transmission. L'on voit que sont ainsi exprimées notre exigence d'adaptation de l'enseignement aux réalités culturelles et linguistiques régionales et notre volonté de tenir compte de l'existence de la langue et de la culture bretonnes dans l'enseignement ».

Cette remise en question fondamentale du contenu de l'enseignement va de pair, c'est évident, avec une remise en cause de l'Université. Les étudiants l'ont proclamé en ce qui concerne l'enseignement supérieur, et une loi d'orientation a alors été proposée, par le Pouvoir et votée par le Parlement sans qu'en fait, elle réponde à leurs aspirations. En ce qui concerne les autres ordres d'enseignement, le Ministère de l'Education Nationale prépare aussi des « réformes ». Il convient de déterminer quelques directions dans lesquelles nous devons exiger qu'elles se fassent.

(Suite page 6.)

Mouvement de Mai et Culture Bretonne

(suite de la page 5)

POUR UNE AUTONOMIE DE DECISION

Ainsi, en mai, le C.E.P.A.M. (Centre d'Etudes du Processus d'Apprentissage en Mathématiques) a revendiqué ce qui suit pour le 1^{er} Degré :

« 1. la liberté pour les établissements du premier degré de se déterminer de manière autonome, c'est-à-dire d'être gérés librement par leurs enseignants, constitués en équipes, ayant à leur tête un chef d'équipe élu ;

2. ces équipes d'enseignants ont la liberté de déterminer librement une méthodologie commune et un programme ;

3. cette méthodologie aura pour référence la créativité des enfants ».

Ce sont là des revendications judicieuses dont on retrouve l'écho dans le secondaire, où les élèves demandent qu'en lettres, le professeur « tabilise » la liste des auteurs et des œuvres à étudier en collaboration avec eux. Dans le second degré, en effet, les élèves devraient être associés aux professeurs pour déterminer les programmes et les méthodes d'enseignement. Qu'est-ce que cela veut dire ? Tout simplement que, si les enseignants bretons jugent utile — et ils le font — d'insérer l'étude de la culture bretonne dans leur enseignement, ils doivent pouvoir le faire. Si les jeunes Bretons expriment l'exigence de recevoir un enseignement breton, il doit leur être donné satisfaction. Bref,

BIBLIOGRAPHIE

On trouvera la référence aux citations de cet article dans :

● « Quelle Université ? Quelle société ? » Textes réunis par le Centre de regroupement des Informations universitaires ; Le Seuil, collection « Combats ».

● « Les Idées de Mai », par Sylvain Zegel ; Gallimard, collection « Idées ».

● « Le partage du savoir », revue « Esprit », n° 10, octobre 1968.

● « Lettre aux Étudiants bretons sur les perspectives d'une culture bretonne », et « Lettre aux Étudiants bretons sur la culture populaire », par Per Jakez Hélias, in « Économie-Culture », plaquette de la Jeunesse Étudiante Bretonne (1966, 1967).

● « Le centralisme culturel et ses conséquences : la question culturelle bretonne », par A. Keraval, in « Ar Falz », n° 5-1966.

si les Bretons veulent un enseignement régional, ils doivent le développer. Et ici, on peut très bien reprendre deux propositions incluses dans la déclaration du Comité Occitan d'Etudes et d'Action sur les problèmes de l'Université :

— l'une, concernant les structures de l'enseignement et demandant « la mise à l'ordre du jour

d'une conception globale de l'autonomie universitaire qui, dans une région, va de la maternelle à l'enseignement supérieur, et, au-delà, au recyclage permanent ».

— l'autre affirmant « l'autonomie culturelle et pédagogique des Universités, ce qui signifie l'établissement régional des objets d'étude et des méthodes ».

CONCLUSION

Cette étude a permis de dégager certains aspects de l'enseignement en Bretagne, tant sur le plan de l'analyse que sur celui des perspectives. Ce qu'il faut se dire, c'est que depuis le mouvement mai, un fondement essentiel de la société a été mis en question : c'est l'autorité sacrée, et incontestable du maître et du patron, c'est la séparation entre dirigeants et exécutants. De cette façon, il devient possible d'entrevoir enfin une ouverture sur la réalité extérieure à l'université à destination de tous les éliminés du système actuel, individus issus soit des classes sociales défavorisées et exploitées, soit de régions sous-développées ou

colonisées. En Bretagne, cette ouverture ne peut se faire qu'en direction de la culture bretonne et par elle, et chacun, dans ce but, doit prendre les initiatives qui s'imposent.

L'objectif final est de créer un nouveau type d'homme, un nouveau type de relations sociales, en supprimant la violence, l'infériorité, l'aliénation et en restaurant une véritable communication. Cela suppose que tout l'enseignement soit transformé, comme nous l'avons exposé, implique ainsi qu'il faut envisager une transformation radicale de la société. Le Bretonne colonisée en a bien besoin.

Fañch BREDIG.

Mais même dans le supérieur, la cogestion « offerte » aux étudiants et l'autonomie des établissements supérieurs sont un leurre, comme le démontre le communiqué suivant qui a été publié le 11 mars par le comité d'action de la section de celtique de la Faculté des Lettres de Rennes :

1) Un plan d'organisation des études et examens de Celtique a été soigneusement mis au point au cours des mois derniers par les étudiants et enseignants. Ce plan prévoit une licence et une maîtrise d'enseignement. Il a été accepté par les autorités universitaires rennaises et officiellement transmis au ministère de l'Éducation Nationale.

2) Au mépris du principe proclamé de l'autonomie des universités, les bureaux du ministre ont scandalusement rejeté ce plan, dans le but évident de freiner les études celtiques et d'en freiner l'essor.

3) Ce fait montre bien quel crédit il faut accorder aux éloquentes promesses d'autonomie universitaire et de régionalisation.

« Le comité d'action réaffirme sa volonté de promouvoir un véritable statut universitaire des études celtiques et de lutter pour la reconnaissance des droits culturels bretons. »

F.B.

Mesk ha Mesk

● L'ACTION REGIONALE PROGRESSISTE

Le CLARP a été formé à Saint-Brieuc à l'issue de la deuxième journée d'ARP le 14-9-68, et comprend, outre le mouvement culturel Ar Falz à qui revient l'initiative de cette rencontre, et la JEB, les fédérations des partis politiques de gauche FGDS, PSU et UDR.

Il faut porter à son actif des réunions publiques notamment à Brest et à Quimper, et une certaine harmonisation des positions des parties de gauche à l'égard de la réforme régionale et de l'action à mener en Bretagne dans une perspective de socialisme régional.

N'étant réunis à Morlaix le 8 février, le CLARP

— constate que l'accueil fait par la population bretonne au voyage de De Gaulle témoigne que le temps des promesses est dépassé ;

— affirme que le discours présidentiel — qui n'apporte aucun changement à des promesses antérieurement connues — n'est accompagné d'aucun engagement précis, notamment financier, visant à modifier la situation de la Bretagne ;

— estime que le référendum annoncé n'est qu'un renforcement du centralisme économique, qu'un refus de plus de la véritable démocratie ;

— le CLARP appelle les Bretons à dire NON au référendum et réaffirme la volonté des organisations participantes de lutter pour une authentique régionalisation dans un cadre socialiste.

● Pierre JUQUIN, membre du Comité Central du Parti Communiste Français a prononcé mercredi 5 mars, à la Faculté des Sciences de Brest, une conférence sur le thème : « Les communistes et les problèmes de l'Éducation Nationale ». Au cours du débat consécutif à l'époque, le problème de l'enseignement des langues et cultures régionales a été évoqué. Pierre Juquin a confirmé l'accord total de sa formation pour l'organisation de l'enseignement des langues et cultures régionales et pour la création d'options régionales comptant pour l'obtention de diplômes. Il a par ailleurs mentionné qu'à l'Assemblée Nationale, le groupe communiste allait déposer une proposition de loi relative à cet enseignement.

Interview : Henri DIDOU

Secrétaire général de l'U.D. C.F.E.T. du Finistère

Question. — Après la déclaration optimiste du chef de l'Etat en ce qui concerne les résultats du recensement, l'arrêt de l'émigration ferait supposer une amélioration de l'emploi, qu'en est-il ?

Réponse. — S'il est vrai que la population totale a augmenté, pour autant on ne peut pas être optimiste : d'autres chiffres nous montrent que la situation n'est pas brillante. Par exemple la population active a diminué de 4 000 emplois en valeur relative — et en chiffres absolus, alors que la population totale augmentait de 20 000 habitants. L'émigration des jeunes n'a pas diminué, elle s'accroît même au contraire : entre 1962 et 1968, une diminution de 5 000 unités a été enregistrée, alors que la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans s'est accrue de 12,6 % à 14,10 %, accroissement dû en partie au retour des retraités dans la région. Quant au chômage, on compte actuellement 3 800 demandeurs d'emplois dans le Finistère, 12 000 en Bretagne (région économique).

— Dans quels secteurs la récession économique et le chômage se font-ils le plus sentir ?

— La métallurgie dans son ensemble : tout ce qui tourne autour de la conserve et du problème de la pêche, surtout dans le Sud-Finistère. La pêche, qui occupe une place importante dans l'économie bretonne, se trouve menacée dans son existence même. Dans le secteur industriel, on assiste à des fermetures d'usines, des licenciements, des réductions d'horaires qui portent atteinte à un pouvoir d'achat déjà réduit. La situation devient de plus en plus grave sur l'ensemble de la région, dans la mesure où ce sont des petites entreprises qui ferment, et cela surtout dans le secteur alimentaire, les Docks de l'Ouest par exemple : l'entrepôt de Brest sera fermé le 31 mars prochain, ce qui provoquera le licenciement d'une cinquantaine de salariés. Les employés de Mavo-Big-Aval ont fait grève pour protester contre le fait de la diminution des heures de travail sans compensation de salaires, sous prétexte de créer 40 emplois nouveaux, alors qu'il s'agit par là d'obtenir des subventions. Dans le domaine agricole, la situation n'est guère meilleure : le départ des jeunes est de plus en plus important.

— La crise de l'agriculture, le chômage latent des campagnes, le problème de la pêche, le plan

Mansholt : n'allons-nous pas vers une dégradation croissante de l'emploi en Bretagne ?

— Absolument. On assiste au départ massif des éléments actifs, et particulièrement des jeunes. La gravité de la situation revêt une acuité particulière dans les perspectives tracées par le plan Mansholt qui, s'il est adopté, condamne au départ 50 % des travailleurs de la terre : 16 000 agriculteurs bretons quittent déjà la campagne tous les ans.

Tant que le gouvernement n'aura pas pris ses responsabilités, la situation de l'emploi ne s'améliorera pas. Les mesures prises au conseil des ministres ne suffisent pas. Elles restent largement insuffisantes, bien que facilitant quelques implantations et elles auraient dû être prises depuis longtemps. Elles sont intéressantes, mais ont un caractère trop fragmentaire et leur échéance est trop lointaine.

— Des militants syndicalistes sont en grève à Brest. Quelle a été l'évolution des conditions de travail et des relations patronat-travailleurs depuis mai ?

— Les résultats de mai et juin sont positifs : en ce qui concerne le SMIG par exemple, nous avons enregistré une augmentation de 35 % du SMIG industriel et de 60 % du SMIG agricole, les abattements de zones ont été supprimés : il n'y a plus qu'un SMIG. On a assisté semble-t-il à une certaine remise en ordre des salaires dans les branches, sinon dans les entreprises. Cependant la lutte contre les bas salaires n'est pas encore gagnée.

Les relations patronat-travailleurs : bien sûr le droit syndical a été reconnu, mais il n'a subi qu'une modification juridique et légale. C'est un succès à l'actif des grèves, mais dans le fond, en pratique, ce sont toujours les mêmes rapports qui existent, les relations avec les patrons n'ont pas fondamentalement été modifiées.

De plus les petites entreprises ne sont pas concernées par la loi votée le 5 décembre 1968 par l'Assemblée Nationale sur les droits syndicaux. Cette loi est une étape importante, elle permettrait le minimum de droits syndicaux à ceux qui ne l'avaient pas, mais il ne faut pas que l'on s'arrête là, la loi ne doit être qu'une base de départ, il nous faut poursuivre notre action.

(Suite page 8.)

Interview Henri DIDOU

(suite de la page 7)

— Quelle sera la portée des accords de Grenelle, spécialement la démocratie dans l'entreprise, le droit syndical, dans la perspective du rendez-vous de mars ?

— La démocratie dans l'entreprise n'existe pas, le patron ayant tous les pouvoirs. Ce problème est lié à une question d'ordre général, le contrôle démocratique des travailleurs sur le pouvoir politique, économique et financier. Il s'agit là d'une démocratisation de la société à tous les niveaux : non seulement dans les entreprises, mais aussi dans tous les domaines de la vie politique, économique, et plus généralement de la vie collective. Cela implique naturellement le libre exercice des droits syndicaux dans l'entreprise, et dans tous les secteurs, y compris petites et moyennes entreprises. L'action doit être poursuivie dans le but de la reconnaissance et de l'application du droit syndical, afin de faire reculer la répression anti-syndicale menée par le gouvernement et le patron.

Quant au rendez-vous de mars, ce n'est qu'à cette date que l'on pourra vraiment apprécier la hausse des prix et mener notre action, les objectifs prioritaires de cette action étant la démocratisation et les droits syndicaux, le problème de l'emploi, le pouvoir d'achat et une véritable participation, un véritable contrôle démocratique des travailleurs.

— Le mois de mai a été celui de luttes dures et d'une volonté de changements chez les travailleurs bretons ? Pensez-vous que le train de mesure du 9 octobre dernier peut redresser la situation ?

— Je ne crois pas que l'on puisse séparer l'action des travailleurs bretons de celle de l'ensemble des travailleurs de France. Que le mouvement ait pris tant d'ampleur en Bretagne, cela s'explique par le taux de syndicalisation plus élevé que dans d'autres régions de France, étant donnée sans doute la situation économique imposée aux Bretons, mais aussi le tempérament, la force ouvrière syndicale très dynamique.

Les mesures prises par le gouvernement sont intéressantes, mais ne suffisent pas. Il manque une politique économique d'ensemble, démocratiquement élaborée, tenant compte des besoins réels de la population.

— Quelle est la position de la C.F.D.T. en ce qui concerne la réforme régionale ?

— On ne se fait aucune illusion. Ce que le gouvernement appelle réforme régionale n'en est pas une.

Le projet de texte sorti manque de précision sur beaucoup de points.

Pour les forces socio-professionnelles nous étions opposés à un organisme unique et nous ne pensons pas qu'il appartienne aux organisations syndicales et professionnelles de siéger avec les organisations politiques. Nous nous sommes prononcés pour deux assemblées :

— une assemblée de caractère politique, à voix délibérative.

— une assemblée composée par les représentants des groupes socio-professionnels, à voix consultative, et dont les représentants seraient élus au suffrage universel, dans le style des élections au Conseil d'Administration de la Sécurité Sociale, par exemple, tous les travailleurs votant sur des listes au sein de leur groupe.

La réforme régionale aurait dû permettre la participation de tous et de chacun aux décisions, ce qui devrait être la règle démocratique dans tous les domaines.

— En fait, il s'agit de la démocratie à tous les niveaux à commencer par l'entreprise ?

— Dans l'entreprise, le pouvoir patronal est total — l'employeur a le pouvoir absolu — dans le règlement intérieur, le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire appartiennent au patron.

Le pouvoir syndical est un pouvoir primordial pour plus de démocratie dans l'entreprise, une reconnaissance plus réelle du syndicalisme est nécessaire : il faut obtenir le pouvoir de discuter et de contester l'autoritarisme du patron, le pouvoir de discuter du salaire réel et non plus du salaire minimum, etc. Il s'agit avant tout d'un problème de rapport de forces : plus le syndicalisme sera véritable, plus la démocratie sera véritable. Mais dans le régime politique actuel, il n'y a pas d'auto-gestion possible. En fait à la C.S.F. personne ne se faisait d'illusion. Pourtant, ce sont les salariés qui, en réfléchissant par groupes de travail ont mis sur pied les nouvelles structures organisant la démocratisation de l'entreprise par la décentralisation des décisions jusqu'au niveau le plus bas, et la création de « commissions ouvrières » ayant un véritable pouvoir. Mais dans le contexte actuel, tout cela nécessite une modification des structures politiques, car très vite la revendication sur les structures se heurte au domaine politique.

Toutefois, l'histoire ouvrière est jalonnée d'étapes de satisfactions progressives. Ce serait une erreur de rester aux revendications matérielles. Bien qu'ayant conscience

qu'une plus grande démocratie entraînera un changement de politique, nous restons attachés à l'indépendance du syndicat par rapport aux partis. Nous ne voulons pas de confusion entre l'action des syndicats et l'action des partis politiques.

Quel que soit le régime en place, le syndicalisme indépendant aura un rôle à jouer. Il ne doit pas se rattacher à un parti politique, cependant tous les problèmes sont liés et la démocratie dans l'entreprise est fonction des structures politiques.

— Quelles sont les perspectives d'avenir pour les travailleurs bretons ?

— Les perspectives d'avenir ? Poursuivre leur action et être durablement comme nous le sommes. Il faut que les revendications continuent à se battre pour une véritable industrialisation de cette région. Les perspectives d'avenir sont très sombres. Il faut qu'il y ait une planification démocratique de l'économie. Or tant que le gouvernement laisse les investissements privés et le capital étranger là où ils veulent, il n'y aura pas de possibilités. Il faut tenir compte des besoins de la région — besoins de la main-d'œuvre (faire venir les machines vers les hommes au lieu d'envoyer les hommes vers les machines). La planification doit être dirigée par les hommes de la région.

— La situation de plein emploi est-elle compatible avec le système capitaliste ?

— Non. Le profit étant le but du système capitaliste le problème de l'emploi n'est pas un problème primordial. Le capitalisme fonctionne avec une réserve de chômeurs. Le plein emploi n'est qu'un objectif passager qui aide à la survie du capitalisme, mais il n'est pas garanti car pour pouvoir freiner les salaires, il faut maintenir un certain volant de chômage.

DIVAR C'HOARZIN...

Quand Freud fut chassé d'Autriche par les nazis, des admirateurs vinrent l'attendre gare du Nord et s'inquièrent :

— Maître, que vous ont-ils fait ? Et Freud répondit tristement :

— Ils m'ont refoulé...

— Deux chèvres se rencontrent un samedi après-midi.

— Que fais-tu demain ? demande la première.

— Je vais bouquiner...

— Misérable ! hurle un infortuné mari en pénétrant chez lui. Je sais tout !

— On va voir ça, fait sa femme sans se démonter. Quelle est, à un kilomètre près la longueur de la Garonne ?

« Il n'y a pas de passé en mon pays » ?

PAOL QUÉINNEC : Hommes liges des talus en trances

Traditionnellement, lorsqu'on parlait de culture bretonne on pensait aux coiffes, aux costumes brodés, aux bretons mélancoliques de Chateaubriand et de Botrel, à toute une littérature imprégnée de folklore et repliée sur le passé. Or Paol Quéinnec affirme :

— « Il n'y a pas de passé en mon pays sinon un bourdonnement d'hommes réfractaires... »

Déjà l'an dernier, le Poème du pays qui a fait, avait suscité des réactions passionnées : Paol Quéinnec y criait la faim de son pays, refusant pour son peuple la déportation, la colonisation, l'aliénation. Dans son nouveau poème, Hommes liges des talus en trances, il perdure la confiance qu'il porte aux ouvriers en grève, aux étudiants, aux « affligés », aux « étudiants assoiffés et nerveux », aux « syndicalistes » et aux « paysans » : « ... dans les Bretagne qui vient du feu nous étais la Bretagne qui s'avance aux vents du monde. »

Poème donc profondément engagé dans notre présent et dans notre avenir que l'on aurait trop facilement tendance à réduire à l'esthétique socialiste s'il n'était aussi et surtout œuvre de mystique et de visionnaire. Poème où le temps est pris dans toute sa vitalité et sa plénitude, où l'avenir s'enracine dans le passé pour y puiser sa force et sa vie :

« Je vous parle du temps où l'on bâtissait les forêts... du temps où chaque fleur nouvelle née recevait des hommes le sel du langage... du temps où cette terre était hantée d'un peuple solennel... » Le pays dont parle Quéinnec est un pays très proche de celui des anciens Celtes où se retrouvaient les compagnons de Finn dans les vieilles légendes irlandaises. Il en fait renaître le fantastique en une poésie cosmique où se mêlent tous les éléments naturels : l'eau jaillissante, les « boules de feu », le « lait de la pluie ». Il chante les collines

et il chante aussi la vie animale vibrante au cœur des « chevaux », des « chiens roux », des « auterelles », cette vie sauvage et indomptable qui chez l'homme palpite en un désir primitif et fougoux :

— « pays tu me déchires les naseaux. Je clapiotes au creux de tes artères calcifiées. Je traverse en troupeau le haut plateau de tes poumons crevés... »

La poésie cependant devient parfois quotidienne : auprès des images féériques et des cris de révolte, le langage tout simple emploie les mots de la vie de tous les jours pour en exprimer la pureté et la tendresse :

— « c'était du temps où l'homme était un frère pour l'homme ou les hommes se disaient bonjour chaque matin du haut de leurs échelles du haut de leurs collines... »

Sans doute Quéinnec n'ignore pas toutes les ombres du passé breton : les femmes « remuantes d'enfants » mais aussi « obtusités » et tristes, les enfants « rachitiques », les « prêtres absolus ». Il évoque d'une façon surréaliste les « suicides mauvais derrière les persiennes closes » et recrée l'atmosphère étouffante des petits villages qui se laissent aller vers la mort, lentement, presque insensiblement. Mais poète et donc visionnaire, il sait voir au-delà, il peut discerner les imperceptibles frémissements de lassitude et de colère, tout au fond des hommes :

— « hommes empiétés de tabous et d'interdits. Je vous entends pourtant criper dans les flammes dévorantes de l'esprit... »

C'est pourquoi Hommes liges des talus en trances est avant tout un chant d'espoir et d'amour. Quéinnec nous invite à renaitre, à boire l'eau vive d'un âge révolu que nous portons toujours en nous, à nous ouvrir de la liberté des « animaux de chair ».

Il affirme que « les chaînes des chiens vont se détacher ». Son pays, il le voit comme un pays qui va éclater en dix « démons de tendresse ». Prohibé, il nous apprend à espérer et à aimer ce peuple qui s'éveille :

— « aujourd'hui Je vous le dis un peuple nouveau émerge lentement qui se change des notions éternelles, un peuple nouveau se dégage des siècles éteints... »

Marie-Françoise Le Maître et Brigitte Stourd.

Mesk ha Mesk

• DU TRACT AU TRACT

(Confère tract de Jeune Révolution du 3 mars.)

(Vive la jeune République nationale)

Les auteurs de ce texte passent surtout sauver la BRETAGNE par le vocabulaire, mais leurs solutions sont aussi féculées que les termes qu'ils emploient. On se plaignait : « draine de l'écoule », « province qui déperit ». Nous nous réjouissons de leur prise de conscience d'autant plus que cela fait plusieurs années que nous combattons pour la décolonisation de la Bretagne.

Quant aux querelles jacobines sur l'Etat jacobin, c'est une convention que de le dire et de le répéter. Mais il serait intéressant de leur demander quelle sorte de grandeur ils prétendent être.

On se se refuse rien. On cite du Robert Lafont, qui serait le premier étonné de se trouver dans pareil voyage. A quand du Fougegronias ?

Il est vrai qu'on se proclame marxiste et que la révolution pour les jeunes, par les jeunes, c'est autre chose.

« Marxisme = Matérialisme Unifonctionnel ». Confondre marxisme et matérialisme ferait rire un enfant de 5 ans qui aborde lui aussi sa jeune révolution.

Quant au « gang monaculaire », rien à voir avec les « trois mou-

contaires » d'Alexandre Dumas, mais par contre « Vingt ans après » Vichy et Doriot, il y a un rapprochement intéressant à faire.

« Vive la Démocratie sociale ». Mais hélas de nos jours tout le monde est démocrate, et les patrons sont sociaux, confère Citroën qui accueille à « bras ouverts » (idéologies maïson) les syndicalistes.

Nul ne songe, dans le mouvement progressiste breton, à défendre l'Europe des frigidaires et des télévisions. Mais la « dynamique européenne » a des vents de grande Europe. — Traduisons « Grande Europe » disait Gorbela.

Notre défi, il est breton autant qu'euro-péen, et ce n'est pas du mouvement Jeune Révolution que nous prendrons de leçon.

Par contre, le MJB, lui, est un défi au mouvement progressiste breton. Par l'ambiguïté fondamentale de ses motivations et son perpétuel penchant à masquer son vide politique par l'utilisation des formules authentiquement de gauche, « ou m m e » colonialisme intérieur.

Mais des formules comme « sociétés spiritualistes et communautaires », elles, sentent à 100 lieues son Mouvement, son Dieu à Rochelle.

Elles s'écroulent pas été déconstruites par les liges d'extrême-droite, marxistes et bernés par les gang capitalistes, qui tentent un coup de force le 9 février 1971.

Pour l'Université

P.H. CHAMBERT DE LAWE

Depuis la parution du texte de la loi Faure en novembre dernier, c'est peu à peu le problème de la participation qui est devenu le plus préoccupant. Il s'agissait, consécutivement à l'analyse de cette loi, d'adopter une attitude stratégique: face à la défense des intérêts étudiants et à la mobilisation éventuelle de ceux-ci d'une part et à l'égard d'un gouvernement soucieux du succès de la réforme d'autre part. Mais il est arrivé fréquemment que les prises de positions se soient effectuées par rapport au boycott ou à la participation sans réflexion profonde. Par ailleurs, le boycott semblait dans la logique de mai. Quant à la participation, elle était dictée soit par une peur de l'inconnu qui constituait le boycott ou répondait à une conviction que le travail fructueux pouvait être réalisé au sein des conseils (ceci d'autant plus qu'une propagande tendait à présenter les pouvoirs des délégués étudiants comme de solides prérogatives). Un examen de ces différentes attitudes montrerait ainsi qu'une réflexion sur l'Université n'est pas actuellement superflue. « Pour éviter les confusions, nous faut-il pas remonter plus haut et situer l'Université dans l'ensemble de la société par rapport à une perspective d'évolution? Quel rôle l'Université joue-t-elle dans le système économique et les institutions politiques? Quelle place prend-elle dans les structures de classes? Quelle part a-t-elle dans la transmission et la création culturelle? »

Autant de questions qui se posent à chacun d'entre nous et que P.H. CHAMBERT DE LAWE se propose d'examiner dans un ouvrage tout récent: « Pour l'Université ».

Professeur de sociologie et directeur d'un Centre de recherche, il a participé aux événements de mai et dialogué avec les étudiants. Ce livre qui groupe des articles, des comptes rendus d'entretiens et des exposés dont certains ont été écrits essentiellement avant mai et d'autres après les événements, présente la réflexion de l'auteur sur la place de l'Université dans la société au travers de ces événements et sur sa fonction de recherche et d'animation culturelle.

UNE DISCORDANCE PASSIVE

En mai 1968, la population française a brusquement pris conscience de la position-ci qu'occu-

pait l'Université dans l'ensemble des structures sociales: son rôle primordial dans les luttes d'influences techniques et économiques entre états dont le couronnement est la rivalité culturelle (drainage de cerveaux par exemple); dans la crise de civilisation actuelle qui s'exprime par la revendication de la liberté, de la dignité et du droit à la culture. L'Université est encore le point où la crise de la jeunesse connaît le plus d'acuité. C'est également elle qui cristallise d'une certaine façon les tensions entre les intellectuels et le pouvoir. La tentative de « domestication » de l'Université de la recherche s'inscrit dans la conception de plus en plus autocratique et technocratique de la décision dans les sociétés industrielles.

« Tout semble fait pour que la décision prise en haut lieu soit acceptée par la base. » Les appels directs d'une personnalité créent des relations paternalistes et engendrent des réactions affectives; le développement des méthodes d'analyse de l'opinion sert à manipuler les « masses ». Mais la décision qui en fait la plus rien de démocratique semble accepta-

ble parce que le mécanisme de la société de consommation permet de tirer avantage de la situation.

« Les aspirations manifestes sont canalisées vers des objectifs limités qui ne mettent en cause ni les structures de la société ni les décisions du gouvernement. Mais la démission des responsabilités crée un malaise et une situation de « discordance passive », s'opposant à la révolution. Cette situation de conflit latent peut exploser à l'occasion d'un événement impopulaire libérant les aspirations populaires, c'est la révolte. C'est ce qui s'est produit elle s'oppose à la révolution. Les processus dont il est possible d'analyser les phases successives. Au regard de ces considérations, l'auteur nous présente les événements de mai comme un phénomène de révolte: « en désaccord avec les réformes proposées », un mouvement étudiant nouveau se trouve à la pointe d'une violente réaction contre l'ordre établi. La discordance accumulée pendant des années dans la population leur était en quelque sorte favorable: « la révolte l'a emporté sur la révolution... »

LA RECHERCHE ASPHYXIEE

Mais au-delà de ces événements qui font aux yeux de la plupart figure d'exception et dont l'auteur ne dit pas lui-même qu'ils se reproduiraient ou ne se reproduiraient pas il importe d'examiner les liens de l'Université et de la société.

La conception autocratique de la décision, caractéristique des sociétés industrielles conditionne l'Université: les représentants des pouvoirs publics influent sur le choix du personnel, le gouvernement, les industries privées exercent une pression financière sur la recherche; les instituts ministériels se développent et la recherche fondamentale souffre du manque de crédits. La liberté de la recherche est compromise, l'Université est en péril. De surcroît « il semble que l'Université ait une difficulté majeure à se renouveler par elle-même »: le cloisonnement institutionnel des disciplines favorise leur totalitarisme, la structure hiérarchique leur féodalité; les problèmes se posent en termes de « patrons » et de « territoires » à dé-

fendre. L'acquisition de crédits exige une dépense d'énergie énorme, les tensions entre chercheurs sont fréquentes. Tout s'oppose à ce que l'interdisciplinarité, condition essentielle de toute recherche efficace aujourd'hui, soit réalisable.

Face à ce conditionnement, à ce déperissement de l'Université, à sa coupure du contexte social, l'auteur nous propose un schéma pour over une fonction de contestation et d'information la plus large possible auprès de la population: c'est le pouvoir critique de la recherche. Elle doit être l'expression de la population et pour cela être intégrée à celle-ci pour y remplir un rôle d'animation culturelle. L'enseignement doit s'élever en unités implantées dans plusieurs quartiers. Le campus doit être envisagé uniquement comme une solution transitoire. La recherche doit s'organiser dans les instituts et les universités en unités pluridisciplinaires de 10 à 20 personnes, coordonnées entre elles.

UN HUMANISME EN QUESTION

Mais ceci demeure au niveau des aspirations. En réalité, l'analyse de l'Université est surtout envisagée dans une perspective technique, les devoirs de l'Université ne sont pas clairement exprimés, le rôle de l'Université dans l'évolution sociale a peine esquissé.

« Aussi extraordinaire que cela puisse paraître des hommes qui dans l'Université ont la réputation d'être progressistes sur le plan politique sont dans la vie universitaire aussi traditionnels que les autres. »

L'auteur se limite à une constatation. C'est toute l'approche du mandarin que l'auteur a faite au sujet de l'ouvrage qui est à poursuivre. Le mandarin est certes un chercheur qui vit dans un climat difficile et un enseignement qui traverse dans des conditions déplorables; mais c'est aussi un fonctionnaire (avec tout le sens de ce mot) du poste et tout le conformisme que cela implique) dans la bureaucratie universitaire. Ce n'est pas uniquement un phénomène professionnel, mais également une attitude idéologique. L'auteur écrit: « Il semble que l'Université ait une difficulté majeure à se renouveler par elle-même. » Ce conformisme de l'Université, à quel est-il dû? Il n'y a pas si longtemps, l'Université s'identifiait totalement au groupe dominant détenteur du pouvoir politique et économique. La traduction actuelle de cette identification qui se poursuit dans une large mesure encore aujourd'hui est la rigidité de sa structure et sa tendance à considérer les classes sociales les moins favorisées de l'extérieur et de les envisager essentiellement comme des objets de recherche (1).

C'est ici tout un humanisme qui est en cause. Soucieux de porter haut le drapeau de la civilisation, mal éclairé sur ses devoirs envers la population qu'il connaît fort mal, l'Université dispenseur d'un enseignement fondé sur un faux universalisme contribue en réalité au déracinement des étudiants; il les « forme » dans un sens qui entretient la canalisation de leurs préoccupations vers des objectifs qui ne doivent pas remettre en cause l'ordre établi. Le technocrate, issu des grandes écoles, est le stéréotype parfait du « produit universitaire »: spécialiste, il a un sens abstrait de la rationalité économique et pense résoudre les problèmes par des voies purement techniques. « Il ne s'agit pas d'apporter la culture à ceux qui s'en prévalent ni de posséder ni d'apprendre aux autres ce qu'il faut faire... » apparaît dans ce contexte d'incompréhension, comme une déclaration de principe. La formulation des devoirs de l'Université envers la société ne suit pas.

LES DEVOIRS DE L'UNIVERSITÉ

Au moment où les disparités régionales s'accroissent et où les centres de recherche et d'innovation sont d'une impérieuse nécessité, les universités ont un devoir important à remplir à l'égard des régions qui connaissent des difficultés. (2). Les obligations de l'Université ne sont plus actuellement uniquement humanistes, celle-ci doit surtout se mettre au service des régions défavorisées.

En cela il faut qu'elle fasse à la recherche appliquée toute la place conciliable avec le développement de la recherche fondamentale.

En définitive, on retrouve le problème du rôle de l'Université dans le processus social actuel. Dans ce domaine, les propos de l'auteur sont presque contradictoires. D'une part il attend de l'Université qu'elle joue un rôle important dans le nécessaire renouveau de la civilisation, et de l'autre, il constate la sclérose de l'Université qui ne serait renouvelable que de l'extérieur. Au regard de la situation dans l'Université après mai, il apparaît que les notions d'Université parallèle critique, d'Université populaire de contre-courant soient demeurées plus au stade de concept qu'elles ne sont devenues réalité. Doit-on cependant en demeurer au slogan « impossible de changer l'Université sans changer la société »? L'exemple de la « Fondation Travail - Université » en Belgique qui vise essentiellement à la formation de responsables syndicaux et d'animateurs socio-culturels nous présente une des possibilités de travail qui peut réaliser l'Université actuellement. Conçu dans cette optique, l'Université critique semble pouvoir être réalisée de manière progressive et ainsi participer au processus de désaliénation des populations.

Toutefois, cet ouvrage, s'il n'est pas exempt d'ambiguïté, n'en demeure pas moins un outil intéressant par ses propositions parfois hardies et les questions qu'il pose sans ambiguïté. Il offre en définitive la possibilité d'appréhender les problèmes cruciaux de l'Université, ses contradictions, ses potentialités et la fonction qu'elle devra assumer à court et à long terme.

J.-Y. LAGADEC.

(1) Rapport de J. MAYEUR: l'Université et la région.

(2) Rapport de M. MARTIN: problèmes de l'intégration de l'Université dans la société et les moyens pour réaliser cette intégration.

Mesk ha Mesk

• APPEL DE SIGNATURES

L'UDE a lancé une pétition exigeant la libération des membres du FLB arrêtés en janvier. La Jeunesse Étudiante Bretonne ne peut que soutenir cette initiative qui permet aux progressistes bretons de prendre position sans ambiguïté.

« Les arrestations récentes de membres du FLB ont, une fois de plus soulevé le problème breton, et à ce niveau, elles constituent déjà la révélation de sa spécificité. »

Mais le fait d'actualiser le problème ne signifie pas nécessairement le poser en termes clairs et justes.

« A cet égard, nous ne pouvons approuver la politique du FLB, mais il nous paraît inadmissible de garder emprisonnés ces Bretons qui ont voulu se battre pour la Bretagne. Rappelons qu'ils peuvent être détenus de nombreux mois avant leur procès et ce, de façon préventive. »

Les véritables responsables de cette situation sont les représentants du national-gaullisme, figure actuelle du capitalisme international. Leur répression à l'égard des Bretons emprisonnés revêt au grand jour leur violence politique quotidienne: fermetures d'usines, implantations militaires, déportations des Bretons, destruction de la culture bretonne.

Niant non seulement les droits d'un peuple, mais ce peuple lui-même, ils refusent donc de le reconnaître, que des hommes puissent lutter pour leur pays et s'enfoncent le ce fait dans leur colonialisme.

C'est pourquoi, face à la machine répressive, face à ceux qui nous ignorent, Bretons déportés, Bretons humiliés, Bretons colonisés, nous sommes tous du même côté. Nous devons lutter pour la libération des Bretons emprisonnés, et nous demandons aux certifiables démocrates, aux certifiables socialistes, et à tous ceux qui combattent le totalitarisme SOUS TOUTES SES FORMES de manifester leur soutien en signant cet appel. »

On pourra se procurer des exemplaires de cette pétition auprès de l'UDE, S.P. 713 RENNES.

BRETONS, APPRENEZ VOTRE LANGUE

Rien de plus facile! Pour cela suivez « AR SROU, DEB LIEK » (Cours de Breton par Correspondance).

Méthodes modernes et faciles, agréables et rapides, intégrées sur DISQUE.

Quatre gratuits, neuf autres au prix de 1000 francs.

En 1968 plus de 600 élèves.

Pour tous renseignements, écrire à V. SÉZÉ, Bisco-Brig Châteauneuf 20 B, (pétrole) sans enveloppe timbrée pour la réponse.

STOURMOU NEVEZ ?

En e bennad embannet e nive-
renn diweza ar Studier e tisklerie
Fanch Broedig ena breman niver
an dud dedennet gant ar Brezonneg
o kreski. A dra zeur e teu ar Brez-
zonneg da veza eun dra « nobl »
hirio. Med ar bonn e vez lakeet
gand kala e re yaouank da zeeki
or yez a zo eun destenn : ezomm
o deus muih-mui a vretoned da
adkavout gwiziennoù.

Diouz o zu, ar strolladoù politikel
o deus kinnet pevarzeg
mennad-lesenn e Kambri ar Hamnaded
diwar-benn kelennadurez ar
yezou hag ar sevenadurioù rann-
vro hag ar plas a delfent kavout
en O.R.T.F. Pa vezo greet kinnet
ar P.C.F., kemet strollad hag en
eus kinnaded ar Kambri a vo bet
greet gant ar mennad d'an ne-
beuta a zivoud kement-se.

War hec'h e vadadeg diweza
SNES Breiz en deus embannet
eur c'hennadenn o lavared eo all
da lakaad ar brezonneg da veza ke-
lennet er skolioù. Ouzpennez
DPLF (1), est skell da zivoud
gand renerien ar stad, en eus kaset
dezo eul lier e mik kerzu, war-
ne : war-leh bodadegoù heb efed
a feson, sekretour ar strollad a
lavar ez eo ar gouarnaman knoz
eus an trouz a zavfe etre ar rann-
vrou hag ar stad, eo red breman
da DPLF klask doareoù all da
boueza war ar gouarnaman.

Goude kement-se pesert emzall
eo hini or renerien ? Pa'e eo deuet
De Gaulle e Breiz meur a hini
ahanom a oa o hortoz eun diek-
liadur bennag diwar-benn ar gela-
nadurez pe kasadennoù an O.R.T.F.
F. (2). Ha padal eur frazenn e
Brezonneg ! Ahendall n'etra evid
skolioù ar benta pe an eil derez
hag ar skinwell kennebeud. War
du ar skinpenn, kasadennoù ar zui
a vo lakeet d'an eur goz en dro
ha kinnet eo bet deom pennez
munud brezonneg benneg e Brest.
Mad ar hinig-se ne dalvez da
netra dre ma n'eo ket bet krouet
eur servij teknikel da heul. E gwir-
ionez n'on eus ket bet eur bizenn
oupenn ar pez a oa aranz. Fra-
zenn ar tener a zo eun doare e peoh
ar re galonez : kinnet d'ar vretonez
: eun enor bras a zo bet roet
l'or yez ha peoh ouzob breman.

Klasket en deus kas an nonn kuit
heb rei boner d'an dud. M'en eus
De Gaulle prezeget e Brezonneg eo
dre m'en eus ar gouarnaman son-
drag an ners a stwan breman er
rannvroù hag e Breiz dreist-holl.
Petra zait breman ? An deves all
war ar skin goziz Jean Yanne — en

anavezoud a rit, sur on — a ree goap
euz or yez : lavaret en oa, da
skwer, e vefe breman eur munud
bennag e Brezonneg en e gasadur.
Ahendall ne vefen ket souezet a re-
seve Kemper arhant evid Goue-
liou Kerne. E gize-se e vo greet al
liamm etre or sevenadur hag an
amzer dremenet ha seul gwelloc'h
a vo greet seul nebeutoc'h a vo red
d'ar gouarnaman d'ober eur plas
dezan en amzer vremen.

Red eo deom naba e peoh ar re
galonez en eur labourad start
war du ar yez hag ar sevenadur.
An emzao a zo eet da goz : dao eo
nevesaad anezan. Med or stourm

n'eo ket hini eur yez da zifenn
nennedek : eur gudenn a zaveda-
nur eo. M'eo ket nennedek eur
gudenn a bolitikez sevenadurel.
Pa vefe distrujet an impladurez
sevenadurel hini an ekonomiez a
jomfe koulskoude. Or stourm a zo
hini eur bobl trevadennet war da-
c'henn an ekonomiez ken kouls ha
war hini ar sevenadur. Dielbi ar
bobl a zo kemma ar sevenadur (« ko-
nomikel » ar pal sevenadur a zo
ivez politikel. An emzao sevena-
durel a vo a griez pe ne vo ket mui
eun emzao med eur hilstourm.

Y.L.

Les Revues

• AR FALZ - N° 1 - 1969

Au sommaire de ce numéro, une
importante étude :

— LA REGIONALISATION EN
FRANCE : quatre exposés de Per
Honoré sur la Réforme régionale,
développés à Morlaix, devant un
groupe d'étude inter-mouvements
(novembre-février) :

A. - Les grandes tendances du ré-
gionalisme (régionalisme clas-
sique ou libéral, régionalisme
moderne ou socialisant, ré-
gionalisme technocratique), bi-
bliographie.

B. - La détermination des limites
de la région et le choix de la
capitale (la région administra-
tive actuelle, la région de
l'Ouest, la région culturelle),
la question des « dimensions
européennes », la question de
Nantes.

C. - Exemples européens d'insti-
tutions régionales - Etats uni-
tais, Etats fédéraux de type
fédéral, la régionalisation dans
les Etats fédéraux socialistes,
tableaux.

D. - La procédure d'adoption de la
réforme régionale et du Sénat ;
le référendum.

Par ailleurs, on trouvera dans ce
numéro la résolution générale
adoptée par la session de Noël du
Mouvement laïque des cultures ré-
gionales (30-31 décembre 1968), qui
définit les positions de cette Fédé-
ration des Associations culturelles
progressistes et précise son pro-
gramme revendicatif.

(AR FALZ, Maison du Peuple,
BREST - Abonnement étudiant :
12 F.).

• Le numéro 15 de la revue péda-
gogique « Skol Vreiz » comporte
entre autre à son sommaire :
— Histoire du Royaume au
Duché de Bretagne (Yves Le
Gallo).

— « Entre le rive et les laves »,
une étude passionnante de Per
Jakes Hélias sur l'épique breton
Jakes Riou (1899-1957).

— Morceaux choisis : « Gouez ar
Werhex », de J. Riou.

— Ethnographie : les costumes
de Cornouaille. Le groupe de Pont-
Y-Abbé « Gic Bigouden ».

Musique : les compositeurs
bretons du XX^e siècle.
Dans l'éditorial, Per Honoré, qui
a animé une intéressante réunion-
débat de la J.E.B. le 30 janvier à
Brest sur « la Bretagne et le ré-
gionalisme moderne », traite de l'im-
portance du critère culturel en ma-
tière de régionalisation. A la suite
du précédent éditorial « que sera
la région Bretagne » dans lequel il
réfutait point par point tous les
arguments opposés à la Bretagne
vraie des 5 départements, Per
Honoré y répond à un certain nom-
bre de critiques.

• LE PEUPLE BRETON

Le Peuple Breton est, chacun le
sait, l'organe du seul parti politi-
que breton de gauche, à savoir
l'U.D.B. Sa tenue est toujours aussi
soignée et le n° 61 publie entre
autres une interview de trois res-
ponsables d'E.T.A., le mouvement
clandestin de la libération du Pays
Basque.

On lira en outre la suite de l'étu-
de d'Y.-C. Veillard sur les projets
de réforme régionale et les posi-
tions respectives des formations
politiques hétérogènes. Dans ce
numéro on notera en outre l'article
de Morvan Lebesque « Messieurs
nos élus » contre les notables
bretons « la classe intermédiaire
qui perpétue entre le colon et le
colonisé le système de l'extrat ».

(Le Peuple Breton, BP 715 Rennes
Abonnement 10 F.).

Mesk ha Mesk

• Brigitte Friang consacrait
deux pages « au contact des extré-
mistes bretons » dans le Monde
Diplomatique de février. Après
son article sur les autonomistes
contre l'Angleterre dans le numé-
ro précédent, on pouvait s'attendre
à une analyse sérieuse, complète
de ce problème. Eh bien, non !
Simplement quelques dialogues
avec quelques personnes « occu-
pées quelques responsabilités particu-
lières. De la raillerie simplement.
N'écrite pas la meilleure façon de
nier la gravité du Problème Bre-
ton !

Et puis à partir de ces quelques
entrevues, on généralise : « Il
résulte de ces dialogues » montre dans
quel confusion tourbillonnant de
sauterelles Bretons qui ont choisi
de lutter par le parole ou l'action,
peut être une Bretagne identifiée à
celle-même et malheureuse de son des-
tin ».

Et de se complaire dans le rap-
port de l'antécédent P.N.B., dans la
édition de Morlaix, Debatais.

Et de raccrocher rapidement le
mouvement actuel à une idéologie
néonazie : Si en Bretagne, « les
fonctionnaires non-bretons sont si
nom breuuz... et si grasement
payés... c'est afin que, grâce à leur
standard de vie subjugant, ils
attirent dans leurs réts de jeunes
bretonnes, les épousent et corrom-
pent par-là même, la race celti-
que ».

Mais Mme Friang n'affirme-t-elle
pas qu'« en Bretagne le malaise se
traduit... par une sorte de désespé-
rance à laquelle le tempérament
celtique n'est peut-être pas tout à
fait étranger ». N'est-ce point là
une forme de racisme, l'un des
grands arguments des antisémites
quant aux malheurs passés du
peuple juif ?

Et puis ces Bretons sont tel-
lement idiots qu'ils refusent la ré-
gionalisation proposée.

D'autant plus que chez ces Bre-
tons, aucun programme d'avenir
précis. Ah ?

Aucune mention dans cet article
sur ces mouvements bretons qui
veulent donner à la Bretagne un
avenir socialiste, mârement pensé,
sans aucune trace de sentimentalisme.

Pourquoi un tel article ? Quels
buts poursuiviez-vous Mme Friang ?

ETUDIANT BRETON

Tu te dois de lutter pour
la décolonisation économi-
que, sociale et culturelle
de la Bretagne.

Participe aux activités de
la J.E.B.

Adhère à la J.E.B. Prix de
la carte : 5 F.

• ELECTIONS UNIVERSITAIRES A BREST

Les élections ont commencé à
l'UIT et en Médecine par une
forte participation des étudiants
(90 % et 83,33 %). Il est vrai qu'il
n'y a pas eu de campagne pour le
boycott dans ces établissements.
Par contre en Lettres une vaste
campagne a été menée depuis long-
temps, et par là-même les étu-
diants étaient peut-être moins
indifférents. Notons que l'UDB
avait pris position pour le vote

blanc ou nul. La liste unique a
obtenu environ 30 % sur une parti-
cipation de 45,13 %.

Quant aux scientifiques, les parti-
cipacionnistes avaient ouvert la
campagne, puis un comité d'action
est né et a pris position pour le
boycott. La liste unique, « pour une
véritable cogestion », a obtenu
24 % des inscrits, sur une partici-
pation de 34 %.

On peut remarquer que la parti-
cipation est faible en première
année, et en deuxième et troisième
cycle, et relativement assez forte
en deuxième année du premier
cycle.

VIENT DE PARAITRE :

PRESSE, RADIO, TÉLÉVISION EN GRANDE-BRETAGNE

Henry APPIA et Bernard CASSEN
Préface d'Anthony SAMPSON

Pour mieux connaître nos amis anglais

Comment sont conçus leurs moyens d'information ?
Comment se forment leurs opinions ?

DÉJÀ PARUS :

HISTOIRE DES IDÉES EN GRANDE-BRETAGNE
Pierre VITOUX

HISTOIRE DU ROYAUME-UNI
Roland MARX

LONDRES
Claude CHALINE

VILLES ET CAMPAGNES BRITANNIQUES
Claude MOINDROT

L'ENSEIGNEMENT EN GRANDE-BRETAGNE
Jean DULCK

LES ANGLAIS DEVANT LA LOI
Jean CHARLOT

LA VIE POLITIQUE DANS L'ANGLETERRE
D'AUJOURD'HUI
Monica CHARLOT

L'ANGLETERRE D'AUJOURD'HUI PAR LES TEXTES
Nicole ROUGIER, Marie-Claire PASQUIER et
Bernard BRUGIERE

Ouvrages publiés sous la direction de P. Bacquet
dans les COLLECTIONS U et U 2

ARMAND COLIN

GOULENNADEG YAOUANKIZ BREIZ

PÉTITION de la JEUNESSE BRETONNE

Monsieur le MINISTRE de L'EDUCATION NATIONALE,

Nous soussignés, Elèves d'Etablissements d'Enseignement public en Bretagne (Lycées, Ecoles Normales, C.E.S., C.E.G., C.E.T.), reprenant les termes de précédentes Pétitions, présentées par nos aînés en 1961, en 1963, en 1964, — estimons **indispensable** pour les jeunes Bretons de bien connaître la langue quotidiennement parlée par des milliers de nos compatriotes et qui constitue pour nous un patrimoine culturel d'une valeur inestimable.

Persuadés que l'étude de la langue bretonne et la connaissance de notre Civilisation régionale (histoire, économie, littérature, arts) nous sera extrêmement **profitable**, nous voulons vous faire savoir, Monsieur le Ministre, que nous désirons ardemment pouvoir suivre des cours de breton et de culture bretonne et voir cet enseignement incorporé dans les horaires normaux et sanctionné dans les examens.

Vous rappelant les objectifs de la grande Pétition Populaire d'« Emgleo Breiz », signée par plus de **150 000 personnes**, — et exprimant notre accord avec les récentes résolutions d'organisations culturelles (**Ligue de l'Enseignement, Mouvement Laïque des Cultures Régionales**) et syndicales (**S.N.E.S.**), avec les **Propositions parlementaires** (Proposition de loi Le Foll-Mendès-France-Prat, de Poulpiquet-du Halgouet et députés bretons, Bayou, etc.), avec les démarches d'« **Emgleo Breiz** » et de « **Défense et Promotion des Langues de France** », avec les derniers Vœux des **Conseils Généraux de Bretagne** (janvier 1969), en faveur de l'enseignement des langues et cultures régionales, nous demandons l'adoption d'un **statut de cet enseignement**, comportant notamment :

LANGUE — étude facultative, mais **partout possible** dans le 1^{er} et le 2^e cycles ;
— création d'une **option régionale** dans le second cycle, avec sanction correspondante dans les examens et diplômes de fin d'études et ayant le même régime que les autres options de langues vivantes ;

CIVILISATION REGIONALE — étude d'éléments concernant la Région dans les programmes généraux d'**Histoire**, de **Géographie**, de **Littérature** et d'**Education artistique**. (Programme du Mouvement Laïque des Cultures Régionales).

Nous demandons la mise en vigueur dès 1969 des différentes mesures prévues dans ce sens par « **Emgleo Breiz** », par « **Ar Falz** » et par la Jeunesse Etudiante Bretonne.

**

Notre requête est l'expression d'un courant général d'opinion de la Jeunesse de Bretagne, déterminée à obtenir pour la langue et la culture de son pays la reconnaissance de droits qui sont à peu près partout ailleurs en Europe reconnus aux autres langues et cultures ethniques.

En outre, nous estimons, avec les Conseils Généraux du **Finistère**, des **Côtes-du-Nord** et du **Morbihan**, que, pour réussir, une véritable régionalisation doit être soutenue par une **conscience régionale**, qui ne peut se développer et s'épanouir qu'en permettant à la Jeunesse de connaître les **valeurs culturelles** et les **problèmes de sa Région**.

Nous espérons, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien regarder notre requête comme l'une de ces « **initiatives émanant de la base** » qui doivent être encouragées dans un Enseignement rénové, — et qu'en conséquence vous donnerez les instructions nécessaires qui permettront de donner une « **marque bretonne** » à l'enseignement en Bretagne.

L'ÉTUDIANT BRETON AR STUDIER

ÉCONOMIE — CULTURE — UNIVERSITÉ

N° 16

Jeunesse Etudiante Bretonne

Avril 1969

NON à la régionalisation gaulliste

La Jeunesse Etudiante Bretonne ayant confronté le projet gouvernemental de réforme régionale à la situation actuelle de la Bretagne :

CONSIDÈRE que ce projet a été nécessité par l'expression d'une frustration liée à une prise de conscience croissante des peuples minoritaires colonisés ;

CONSTATE que les tenants du centralisme eux-mêmes ont dû reconnaître l'anachronisme et l'inefficacité économique de la France préfectorale. Cette prise de conscience correspond à la nécessité d'aménagement du capitalisme dans le cadre européen actuel ;

S'ÉLÈVE contre l'exclusion à priori du fédéralisme qui s'impose pourtant comme seule réponse démocratique à l'originalité ethnique et socio-économique des peuples de France, et à la Bretagne en particulier ;

NE VOIT dans ce projet de réforme tel qu'il a été présenté qu'une volonté de déconcentrer l'administration pour « moderniser l'Etat français ». Il ne s'agit pas en fait de remédier à la situation des peuples minoritaires de l'hexagone.

- Le peuple breton n'a pas eu la possibilité de se prononcer sur le problème pourtant fondamental des limites régionales : le projet de loi référendaire conserve les régions technocratiques et administratives actuelles.
- Ce projet de loi référendaire n'est qu'une parodie de réforme, créant des conseils de notables corporatistes sans pouvoirs effectifs et coupés de la population.
- Le préfet de région devant constituer l'exécutif régional, on assiste en fait à une déconcentration administrative, donc à un renforcement du pouvoir central.
- Cette parodie de réforme ne conduira qu'à un surcroît de colonialisme pour la Bretagne, par la négation de son existence culturelle et de ses problèmes spécifiques.
- Comme la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, cette réforme est une mystification, car elle ne porte pas atteinte aux pouvoirs d'une administration bonapartiste, et à des institutions centralistes et unitaires.

La Jeunesse Etudiante Bretonne considère qu'une authentique réforme régionale devrait comporter, comme il avait été précisé à la journée d'Action Régionale Progressiste de Saint-Brieuc le 14 septembre 1968 :

- Constitution d'une région Bretagne des 5 départements, sous réserve de l'accord des populations (référendum).
- Assemblée élue au suffrage universel.
- Conseil économique, social et culturel.
- Exécutif élu et responsable devant l'Assemblée.
- Suppression des préfets.

En conséquence :

Dans l'immédiat, elle appelle les étudiants bretons à refuser cette réforme qui ne vise qu'à canaliser leurs aspirations en les dénaturant.

Elle réaffirme que le problème breton ne sera résolu que par un combat fédéraliste et socialiste :

La régionalisation ne s'adresse qu'à un cadre économique,
la Bretagne nécessite une **DECOLONISATION...**

Une parodie de

Dans quelques jours les citoyens seront appelés à voter à l'occasion d'un référendum dont nous ne pouvons pas encore préciser quelle sera la participation. Elle serait certainement limitée si ce vote était dépourvu de tout caractère plébiscitaire, car il est à supposer que chaque bureau de vote ne disposera pas d'un juriste spécialisé, susceptible de résumer et d'expliquer pour l'électeur moyen le texte d'une quinzaine de pages qui lui a été soumis.

Une autre lacune, qui constitue une faille à la règle démocratique réside dans le vote bloqué et l'association autoritaire, à l'encontre d'avis formulés dans toutes les sphères politiques, de 2 réformes qui n'ont à peu près rien de commun. Nous laisserons donc de côté le titre II du projet de loi référendaire relatif à la réforme du Sénat en nous en tenant à l'analyse du projet de Réforme régionale. Bornons-nous à constater, à propos du Sénat, que ce scrutin unique atténue dans une proportion considérable l'esprit de participation qui devait animer ces réformes.

LA PREPARATION

Annoncée pour la première fois lors du discours de Lyon du 22 mars 1968, puis promise en mai et juin 1968 après avoir été dotée du label « participation », cette réforme a fini par prendre corps dans un texte qui pour le moins manque de clarté et contient encore plus d'exceptions que la loi Faure. Et pourtant, il n'y a pas eu cette fois de bataille d'amendements.

Nous reviendrons sur les motivations mais pour en saisir la philosophie générale, il n'est pas inutile d'en reprendre la genèse. A la Foire de Lyon, le Président de la République avait souligné la nécessité de favoriser les activités régionales dans un souci de compétitivité économique, précisant que « l'effort multiséculaire de centralisation ne s'imposait plus à notre pays ». Il s'agit en fait d'un constat de stérilité de nos institutions napoléoniennes et de la définition de régions fonctionnelles appelées à assurer la puissance économique de l'Etat français dans la compétition européenne et mondiale. A aucune date n'avait été annoncée ou prévue pour réaliser cette réforme, mais le mois de mai ayant nécessité un référendum et une nouvelle orientation réformatrice, elle est devenue, avec la loi Faure, l'un des volets de la « participation ».

Puis sont venus la circulaire du

Premier Ministre aux préfets, la comédie de consultation dont il n'a été tenu aucun compte, et enfin le débat général à la fin de la session parlementaire d'automne où MM. Jeanneney et Guichard ont défini l'étendue et surtout les limites de leur réforme. Déjà la circulaire Couve de Murville rejetait à priori toute idée fédéraliste, comme étant « contraire aux données historiques, sociologiques et humaines de la France ». Mais M. Jeanneney devait encore préciser qu'il s'agissait seulement d'une décentralisation tendant à moderniser la France préfectorale et qui ne pourrait pas mettre en danger « l'unité nationale ».

Le discours de Quimper devait

LE VRAI PROBLEME

Malgré l'opposition du Conseil d'Etat à une nouvelle remise en cause de la Constitution, le texte définitif à fini par paraître le 25 mars. Le cadre général est suffisamment clair dans l'article 1^{er} : « Les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les régions... »

Devant ce texte proposé aux électeurs, la question qui se pose aux étudiants bretons est désormais simple : **Que va nous apporter cette réforme, à nous Bretons pris en tant que tels ?**

La Bretagne est une ethnie actuellement colonisée sur le plan économique (baisse de la population active, non-industrialisation, exploitation extérieure du produit agricole) ; social (faiblesse générale des revenus) ; culturel (lutte systématique et quasi-officielle contre la langue et la spécificité culturelle de notre peuple) ; et

POURQUOI UNE REGIONALISATION

Voyons rapidement quelles sont les raisons qui ont pu amener le chef de l'Etat et le gouvernement à proposer une régionalisation au pays. Nous en trouvons essentiellement trois :

Tout d'abord un souci d'efficacité : il s'agit en fait de décentraliser l'administration et les organismes de décision et d'études pour moderniser l'Etat français. En effet, les structures administratives centralisées qui sont demeurées celles du 19^e siècle créent un immobilisme insupportable pour une économie moderne qui veut s'adapter au marché commun. Cette régionalisation va dans le sens de l'évolution actuelle du néo-capitalisme qui pour pallier à une concentration toujours croissante

de leur solidarité. Il faut bien alors donner des tampons, des « bulburs » régionaux à ce mécontentement ce seraient les Conseils régionaux sur lesquels il sera facile de rejeter la responsabilité de la récession économique et d'une fiscalité croissante.

Ainsi il apparaît que paradoxalement, on cherche à raffermir les bases de l'Etat français, en lui conservant son caractère centralisé. Comme le disait un tract de la J.E.B. faisant suite au discours de Quimper : « On ne régionalise pas lorsqu'on ne cherche qu'à rendre compétitive en Europe la France des préfets ».

Cette Réforme, qui est en fait un ballon d'oxygène pour l'Etat bonapartiste, sera donc limitée au strict minimum, et dans cette perspective, elle demeurera uniquement technique et économique.

La fonction assignée à la Réforme étant de préserver sans trop de dommage une certaine idée centraliste et unitaire de la France, la nature de la région ne pouvait être conçue avec une grande hardiesse. Ainsi ce qui est visé en premier lieu, c'est à travers la région l'intérêt de l'Etat français lui-même.

Et que recouvre le vocable région pour nos gouvernements ?

Le texte du projet de loi a retenu la 4^e définition proposée par la circulaire Couve de Murville : la région est une « collectivité territoriale spécialisée » destinée à con-

centraller ses unités d'étude et de gestion.

L'appel à un certain conservatisme girondin pour éviter un nouveau mal révolutionnaire. Pour empêcher que le pouvoir soit à la merci des mouvements de rue, il faut donner plus de poids dans la vie politique à la « province » et aux ruraux, tout en les maintenant dans une attitude respectueuse à l'égard de Paris.

Une certaine crainte devant le mécontentement croissant qui se fait jour dans les régions sous-développées. Ce mécontentement issu d'une situation sociale inquiétante créée une conjoncture qui finit par devenir explosive comme en Bretagne et entraîne une prise de conscience par les populations

réforme régionale

tribuer au développement de « la partie correspondante du territoire national » et « exerçant librement les compétences qui lui sont conférées par la loi » (Art. 1^{er}). En outre l'article 6 fixe « les attributions actuellement exercées par l'Etat » et qui seraient « transférées aux régions ». On ne saurait être plus clair : les régions seront constituées de ce que l'Etat central voudra bien laisser aux populations de l'intérieur. Comme l'indiquent les termes de régionalisation, découpage régional, etc., le mouvement va de haut en bas, et les régions ne seront responsables que quand l'Etat souverain le leur aura permis.

On aurait pu, dans une perspective démocratique, concevoir une autre problématique quant à la détermination du contenu et des limites des régions. Il s'agissait simplement de reconnaître la pluralité des peuples de l'hexagone et l'hétérogénéité évidente de ce qu'on voudrait appeler « la Nation française », et partant constater que la région doit être non seulement un cadre économique et social, mais aussi une entité psychologique, historique et culturelle. Dans cette perspective la région est considérée comme une entité politique majeure, compétente dans tous les domaines qui peuvent être régis à son niveau : plan, loi de finances, épargne, investissements. Le pouvoir procède donc de la région, l'Etat conservant certaines attributions telles que l'harmonisation des plans, les péréquations inter-régionales.

En fait la régionalisation qui nous est proposée va directement à l'encontre du régionalisme moderne. Les intérêts particuliers de la région y sont totalement ignorés : il s'agit seulement de rentabiliser et de moderniser l'Etat français... Les régions seront purement fonctionnelles, et conçues en fonction de critères technocratiques, elles n'auront aucun contenu politique.

En outre, cette Réforme sera exactement la même pour toutes les parties de l'hexagone : la Bretagne sera traitée comme la Champagne, sans la moindre référence à sa spécificité ethnique. La philosophie générale qui y commande est celle du centralisme et de l'unitarisme français, avec même des relents de nationalisme.

Cette Réforme vise de façon évidente à la conservation de la France éternelle sur des bases plus modernes ; il s'agit de rationaliser la « grande caserne » dont parle

de leur solidarité. Il faut bien alors donner des tampons, des « bulburs » régionaux à ce mécontentement ce seraient les Conseils régionaux sur lesquels il sera facile de rejeter la responsabilité de la récession économique et d'une fiscalité croissante.

Ainsi il apparaît que paradoxalement, on cherche à raffermir les bases de l'Etat français, en lui conservant son caractère centralisé. Comme le disait un tract de la J.E.B. faisant suite au discours de Quimper : « On ne régionalise pas lorsqu'on ne cherche qu'à rendre compétitive en Europe la France des préfets ».

Cette Réforme, qui est en fait un ballon d'oxygène pour l'Etat bonapartiste, sera donc limitée au strict minimum, et dans cette perspective, elle demeurera uniquement technique et économique.

La fonction assignée à la Réforme étant de préserver sans trop de dommage une certaine idée centraliste et unitaire de la France, la nature de la région ne pouvait être conçue avec une grande hardiesse. Ainsi ce qui est visé en premier lieu, c'est à travers la région l'intérêt de l'Etat français lui-même.

Et que recouvre le vocable région pour nos gouvernements ?

Le texte du projet de loi a retenu la 4^e définition proposée par la circulaire Couve de Murville : la région est une « collectivité territoriale spécialisée » destinée à con-

centraller ses unités d'étude et de gestion.

L'appel à un certain conservatisme girondin pour éviter un nouveau mal révolutionnaire. Pour empêcher que le pouvoir soit à la merci des mouvements de rue, il faut donner plus de poids dans la vie politique à la « province » et aux ruraux, tout en les maintenant dans une attitude respectueuse à l'égard de Paris.

Une certaine crainte devant le mécontentement croissant qui se fait jour dans les régions sous-développées. Ce mécontentement issu d'une situation sociale inquiétante créée une conjoncture qui finit par devenir explosive comme en Bretagne et entraîne une prise de conscience par les populations

tard sur l'élément essentiel, à savoir les pouvoirs respectifs du préfet et du conseil de région. L'article 2 conserve donc de façon plus ou moins provisoire les actuelles régions de programme. Le gouvernement refuse de prendre position pour ce qui est du nombre et de l'étendue des régions, craignant sans doute un surcroît de NON dû au mécontentement de n'être pas affecté à la région de son choix. Les 21 régions sont pour la plupart des super-départements, trop restreintes pour disposer de pouvoirs réels, elles ne constituent pas un réel danger à la suprématie de l'Etat.

Est-ce en outre très régionaliste de créer des régions sur la base des départements qui sont, on le sait, le relais naturel du centralisme ? Ceci nécessite-t-il en outre la « révolution des mentalités » dont parle le Premier Ministre ?

Ce « découpage régional » — l'expression traduit bien la nature centraliste et autoritaire de la Réforme — est uniquement conçu en fonction de critères technocratiques : les régions dites de programme sont de simples divisions administratives du territoire hexagonal, et ne tiennent aucun compte des facteurs humains.

Nous en avons un exemple frappant dans l'exclusion de la Loire-Atlantique de la Bretagne. Déjà le voyage présidentiel en Bretagne ne comportait pas de visite à Nantes et cette ville restera la capitale de la région artificielle et hétérogène des Pays de Loire, dont on sait qu'elle est tiraillée dans tous les sens. Craint-on en haut lieu qu'en réunissant dans une même région le profitariat nazarien et les paysans finistériens on accélère leur prise de conscience ? Une telle solidarité des travailleurs bretons serait d'un autre danger pour le système colonial que le CABRO, et on le sait. Mais quels que soient les intérêts du capitalisme français l'Etat n'a pas à décider du caractère breton au nom de la population de Loire-Atlantique sans l'avoir consultée au préalable. Pourquoi ne pas respecter tout simplement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il semble qu'un référendum demandant à chacun d'opter pour une région eût été plus utile que le plébiscite actuel.

Les Bretons ne se jugeront pas servis par ce découpage qui officialise la partition de leur pays, et instauré une Bretagne croquée des 4 départements sans poids économique pour l'avenir.

(Suite page 4.)

LES LIMITES REGIONALES

Du chapitre I « Dispositions générales » nous retiendrons essentiellement le choix de la carte régionale, ou plutôt le refus de choisir (nous reviendrons plus

Une parodie de réforme régionale

(suite de la page 3)

COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL

Dans la région ainsi établie par la loi référendaire, il sera créé un Conseil régional appelé à régler « les affaires qui sont de la compétence de la région ». Notons qu'on a évité le terme « d'Assemblée », qui aurait pu avoir des réléments de fédéralisme.

Trois sortes de conseillers seront appelés à y siéger.

— Les députés à l'Assemblée Nationale élus dans cette région.

— Les conseillers territoriaux élus par les conseillers généraux et les conseillers municipaux.

— Les conseillers socio-professionnels qui seront désignés par les organismes considérés comme représentatifs de ces catégories.

Nous pouvons d'abord remarquer, à propos des députés que dans un esprit d'authentique régionalisation, il y a incompatibilité entre un mandat national et un mandat régional. C'est rester dans un cadre très « hexagonal » que de faire siéger de droit les députés dans ces conseils.

Quant aux conseillers territoriaux, ils passeront en outre moins la population que les actuels conseillers généraux (dus du 2^e ou du 3^e degré) ce seront des notables désignés par des notables. Peut-on parler de participation quand l'élu est aussi éloigné du citoyen ? C'est là un des aspects de cette Réforme qui la fait apparaître comme une farce.

Mais il y a plus grave : c'est la première fois que l'on fait entrer des éléments désignés dans une assemblée à vote délibérative. « Il est contraire à la démocratie, écrit le professeur Duverger dans « Le Monde », que des notables ainsi cooptés soient du même poids dans le vote d'une assemblée que les élus du suffrage universel ou indirect. »

Sans parler de complexité de désignation, il s'agit là d'une réforme totalement anti-démocratique ; c'est l'institution au niveau de la région d'une assemblée de type corporatiste qu'on ne retrouve que dans les régimes fascistes et qui est pourtant associée aux décisions. Et l'on comprend donc les réticences des syndicats.

On voit comme ces deux lacunes essentielles, le rejet des élections au suffrage universel et l'introduction des conseillers « socio-professionnels » ne sont pas de nature à créer les conditions de la démocratie régionale. Enfin c'est le préfet régional, nommé par le

pouvoir central qui constituera l'exécutif de l'Assemblée : il est très intéressant de mettre en parallèle les articles 4 et 5 déterminant les compétences respectives du Conseil régional et du préfet de région. Le premier donne son avis chaque fois que celui-ci est requis par les lois et les règlements ou demandé par le gouvernement ou son délégué. Le second par contre anime l'instruction préalable des affaires soumises au Conseil régional, ainsi que l'exécution des décisions de celui-ci... et en outre « prend toutes dispositions nécessaires à l'administration de la région. »

Autrement dit c'est le préfet de région, nommé par le pouvoir et révocable à merci qui constitue l'exécutif de la région, c'est lui qui prépare et présente le budget et exécute les décisions. Nous aurons un nouveau corps d'intendants, de

« missi dominici » chargés de veiller à la docilité des régions. On aurait pu croire au moins à une libéralisation du système des C.O. D.E.R. Mais en fait ce n'est plus de la déconcentration, c'est la régionalisation, c'est le renforcement du pouvoir central. « Le manche est plus court, mais c'est le même marteau qui frappe. »

A titre de référence, nous rappelons les propositions de la J.E.B. et d'une partie de la gauche bretonne, réunie au sein du C.L.A.R.P. en faveur d'une base minimale pour une réforme décentralisatrice :

- Assemblée Régionale élue au suffrage universel direct.
- Conseil économique, social et culturel régional.
- Exécutif élu responsable devant l'Assemblée Régionale.

Nous sommes loin de compte...

QUEL POUVOIR REGIONAL ?

La composition des Conseils régionaux et la répartition des compétences étant ce que nous venons de voir, quelles pourront être les pouvoirs de la région ?

L'article 6 indique dans quelle proportion la région « sera substituée à l'Etat » ; il apparaît que la liste des attributions confiées à la région, qui n'a rien de négligeable, subit un certain nombre de restrictions qui en limitent considérablement la portée. Reste de la compétence de l'Etat tout ce qui conserve un intérêt national : la liste des compétences de l'Etat devant être fixée par décret au Conseil des Ministres, on peut se demander ce qui en définitive reviendra à la région. Ce projet de loi manque d'honnêteté dans la mesure où il ne précise pas les restrictions que l'Etat se ménage d'apporter aux compétences des régions. Quand on sait qu'il ne sera pas créé un corps de fonctionnaires régionaux, on peut se demander de quelles compétences le pouvoir central voudra bien se départir.

Quant aux moyens financiers, point capital, la région ne disposera pas de ressources propres, mais sera tributaire des transferts réalisés par l'Etat. Elle pourra néanmoins participer au finance-

ment des réalisations décidées par l'Etat : comme les collectivités locales actuelles, elle verra son budget se grever chaque année davantage sans qu'elle ait pour autant l'initiative des opérations.

Le Conseil Régional de Bretagne, en supposant qu'il soit animé par un esprit de lutte plus grand que la CODER, ne pourra intervenir que sur des questions d'équipement. Et il le fera avec des moyens financiers limités, le « vaste effort national » en faveur de la Bretagne restant des plus aléatoires.

Cette parcimonie dans l'attribution des compétences de la région révèle que ce projet de loi ne peut créer les conditions d'une politique régionale au service des intérêts de la région. Le plan breton devra s'harmoniser avec le plan hexagonal, le Conseil régional n'étant que consulté : autrement dit même si l'intérêt de la Bretagne l'exige, nous pouvons écarter la possibilité d'une Loi-programme en faveur de la Bretagne. Ecarter de même toute possibilité d'intervention dans les domaines de l'enseignement, de la culture, de l'information, de la définition de la politique économique à suivre, de la régionalisation des moyens de production, de la militarisation de la Bretagne, etc.

on déconcentre la haute administration, en renforçant les pouvoirs de l'Etat. Les attributions dérisoires confiées à des conseils régionaux au caractère anti-démoc-

UNE REFORME A CARACTERE COLONIAL

Il apparaît en clair que cette réforme régionale ne peut apporter de solution à la situation coloniale de la Bretagne.

Sous couvert de régionalisation,

Le début d'une nouvelle action pour la langue bretonne

Il y a deux ans à peine, la Fondation Culturelle Bretonne EMGLEO BREIZ parvenait à faire signer par 150 000 personnes une grande pétition populaire réclamant l'organisation d'un enseignement de la langue et de la culture bretonnes, en même temps que le développement des émissions bretonnes à la radio et la création d'émissions télévisées en breton.

C'était un beau résultat, que cet enseignement pas souvent les pétitionnaires qui manifestait bien clairement la volonté et les exigences de la population de Bretagne de voir reconnaître sa langue et sa culture.

Cette année, ce sont les cours de breton qui se multiplient dans les lycées et les villes de Bretagne : 50 personnes suivent toutes les semaines des cours de breton à Brest, il y en a autant à Rennes, à Morlaix, à Quimper, à Vannes, à Lorient, à Saint-Brieuc, etc. Les cours attirent des dizaines d'élèves désireux d'apprendre et d'étudier le breton. Des centaines d'inscrip-

tions ont également été enregistrées aux cours de breton par correspondance, par exemple de « Skol Dre Lizer », dont le nombre des élèves s'accroît toutes les semaines à un rythme jamais vu.

Et pourtant, ces cours se déroulent toujours dans les conditions les plus déplorables : les élèves des lycées les suivent toujours en dehors des heures normales d'enseignement, les cours publics ont lieu le soir. Ne sont-ils pas dès lors une preuve éclatante des aspirations de la jeunesse bretonne à la démocratie culturelle ?

LE BRETON, UN ETRANGER DANS SON PAYS

Ces deux événements parmi bien d'autres sont donc bien l'expression de ce qu'Engleo Breiz a très justement appelé « un courant irrésistible ». Le peuple breton ne veut plus entendre cette phrase ignominieuse qu'on prononce un ministre de l'Education Nationale :

« Les deux événements de leur pays refuseront cette réforme, et tout d'abord voteront NON au référendum. »

AUDELA DU REFERENDUM

Quel que soit le résultat du scrutin, la situation de la Bretagne, et en premier lieu des étudiants qui n'ont aucun avenir chez eux, exige une poursuite de la lutte. La régionalisation seule, même bien menée, ne pourra résoudre le problème du sous-développement de la Bretagne ; il faut que le pouvoir régional ait compétence dans tous les domaines touchant à la vie de la région et puisse intervenir directement dans les affaires économiques, sociales et culturelles, c'est-à-dire que le pouvoir régional doit être un pouvoir politique.

La situation de la Bretagne exige des remèdes adéquats : une reconnaissance en tant que minorité, sa libération de l'exploitation capitaliste, le droit de développer sa culture et ses traits spécifiques, soit une décolonisation.

Mais il est bien clair que le combat en faveur de la Bretagne débordé le cadre du référendum, il commence néanmoins aujourd'hui par un NON ferme à cette pseudo-régionalisation.

A. ABRILL

le : « Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître » (De Monzie).

Il ne veut plus que la Bretagne continue d'être dépossédée de sa culture populaire et de sa langue. En même temps qu'il refuse le sous-développement économique, la déportation de ses travailleurs et l'exploitation sociale, il n'accepte plus que sa langue (une langue de prolétaires parlée par les classes sociales les plus menacées par le néo-capitalisme moderne, c'est-à-dire les classes rurales), soit exclue de fait de l'enseignement et des mass-média modernes (radio, télévision, presse, cinéma). Il n'accepte plus la régression sociale ou l'indignité parce qu'il est bretonnant. Il refuse désormais la constatation d'Albert Memmi qui écrivait que « muni de sa propre langue, le colonisé est un étranger dans son propre pays ». Il considère, comme le poète québécois Fernand Ouellet, que « la langue est l'institution la plus profonde et la plus nécessaire d'une collectivité, puisqu'elle caractérise sa façon de penser et son pouvoir de structurer le monde, d'assimiler le nouveau ».

Il s'agit bien, en effet, de colonisation. C'est le pouvoir central aujourd'hui le gouvernement gaulliste, qui interdit à la langue bretonne tout moyen d'expression : c'est Edgar Faure qui, après tant de ministres de l'Education Nationale, a refusé, à la fin de 1968, de donner satisfaction aux revendications culturelles du peuple breton. C'est Le Theule qui vient de décider qu'il n'y aurait toujours pas d'émissions télévisées en breton. C'est l'ensemble de ce gouvernement qui refuse que l'Assemblée Nationale discute des 15 propositions de lois qui demandent l'enseignement des langues ethniques. Il s'agit en fait d'un pur génocide culturel, perpétré par le biais d'impossibilités légales et d'interdictions de fait, qui n'a pour objet que de perpétuer l'aliénation culturelle du peuple breton, de vouloir lui refuser toute possibilité de prise de conscience de son identité et de maintenir dans un état d'infériorité et de sous-développement tel qu'il ne puisse échapper à sa condition.

LE COMBAT CONTINUE...

Mais le mouvement populaire a pris son départ ; la grande pétition d'Engleo Breiz, les cours de breton clandestins en sont la preuve. Ce mouvement ne doit pas s'arrêter. C'est la raison pour laquelle a été créé le Comité d'Action

(Suite page 8.)

Réforme régionale

Le besoin de décentralisation de l'appareil étatique menacé de paralysie par une « centralisation multiséculaire » est ressenti autant par l'appareil lui-même que par le citoyen. Toutefois ce processus de décentralisation peut refléter deux philosophies totalement différentes. D'un côté la réforme peut être le fruit de l'appareil autoritaire de l'état et maintenir ce caractère autoritaire au niveau régional, de l'autre côté cette réforme pourrait prendre corps sous l'impulsion d'une renaissance démocratique en rapprochant le citoyen des leviers de décision de la vie publique.

La première optique est celle du gouvernement qui a abordé le problème de la régionalisation en se préoccupant d'abord de la réforme du Sénat, c'est-à-dire en commençant par le haut de l'édifice institutionnel ce qui traduit bien une incompréhension fondamentale du régime pour ce qui est de la participation du citoyen dans une société démocratique.

Pour le gouvernement, la réforme institutionnelle, la déconcentration, se préparent à Paris dans les administrations centrales. Il n'est pas question de partager le pouvoir de l'Etat centralisateur. Cette réforme régionale repose sur des principes totalement opposés

à la participation démocratique, à l'intéressement du citoyen à la vie locale : éloignement du pouvoir, création ou renforcement des structures relais du pouvoir central.

Si le problème de la vie régionale de la décolonisation de la province se trouve aujourd'hui posé avec tant d'acuité, il ne s'agit pas de la résurrection de traditions provincialistes, mais de la prise de conscience récente du déperissement économique et culturel de la plupart des régions en même temps que d'un besoin de plus en plus vif de démocratie : les hommes veulent aujourd'hui administrer et non plus seulement être, contrôler et non plus seulement exécuter, connaître et non plus seulement subir, choisir et non plus seulement ratifier. Ainsi apparaît la nécessité, du point de vue démocratique comme du point de vue économique et culturel, d'une réforme régionale capable de décoloniser les régions, c'est-à-dire reposant sur un principe de base extrêmement simple qui est celui-ci : le pouvoir central ne doit pas avoir d'autres attributions que celles concernant les affaires qui ne peuvent être réglées par les instances inférieures régionales et locales.

toutes ces tâches ne peuvent être valablement accomplies que le plus près possible des citoyens.

- 2) La gestion des équipements élémentaires : crèches, dispensaires, cantines, écoles, foyers de jeunes, centres sociaux, etc., doit se faire avec la participation des intéressés ce qui revient à dire que les décisions doivent être prises au niveau de l'unité de base. Institutions : le conseil municipal doit re-
- 3) L'animation de la vie sociale elle-même relève du même niveau : aide aux associations, bibliothèques, ciné-clubs, manifestations culturelles diverses.
- 4) L'inventaire des besoins collectifs tant en ce qui concerne la création d'équipements nouveaux que les améliorations nécessaires à la gestion des services publics.

Quelles doit être cette unité sociale de base ? C'est de toute évidence, en milieu urbain, le quartier, « l'unité d'habitation », en milieu rural le village, le hameau. La structure au niveau de cette unité de base doit être assez souple et laisser une large place à l'initiative locale ; par exemple un délégué du conseil municipal entouré des représentants des syndicats et des associations.

UN POUVOIR COMMUNAL

- en tant que producteur, imposer le contrôle des salaires sur l'orientation de l'entreprise.
- en tant que consommateur, pouvoir défendre ses intérêts et avoir la liberté d'échapper aux artifices de la société de consommation.
- exercer son droit à la formation, à la culture, aux loisirs et à une information non subie.
- en tant que résident gérer l'habitat et ses environnements, les équipements sportifs, culturels, sociaux, etc.

Ce rapprochement du citoyen des leviers de commande de la société doit se faire d'abord dans « l'unité sociale de base ».

UNE UNITÉ SOCIALE DE BASE

C'est au niveau du citoyen de base que se mesure le degré de démocratie dont bénéficie un peuple. C'est à ce niveau que se fait l'apprentissage pratique de la démocratie.

Les catégories de tâches relèvent de cette unité de base :

- 1) L'encadrement social : accueil des jeunes, aides collectives aux personnes âgées, entraide devant la maladie, les accidents.

et collectivités locales

ation, de conditionnement et de transformation industrielle, des produits (l'actuel chef-lieu de canton par exemple, mais pas nécessairement). Quant à la commune urbaine, elle regroupera les quartiers pour résoudre les problèmes dont la taille dépasse les possibilités de l'unité de base. Institutions : le conseil municipal doit re-

présenter la commune au point de vue politique (représentation proportionnelle). Au côté du conseil municipal, un conseil économique et social comprenant les représentants des associations locales et des unions locales de syndicats, chargé d'examiner les projets municipaux et de gérer certains services.

Enfin la reconnaissance de la personnalité morale de la région fera naître la notion de propriété régionale qui pourrait devenir un des instruments fondamentaux de la politique de développement (créations de grands équipements).

Les structures institutionnelles de la région seraient calquées sur celles de la commune, c'est-à-dire :

Une assemblée politique élue au suffrage universel à la proportionnelle assortie d'un exécutif permanent élu par elle chargé d'appliquer ses décisions.

Un conseil économique et social reflet de la structure socio-professionnelle de la population et comprenant les représentants des collectivités locales. Ce conseil aura une responsabilité importante dans la préparation et le contrôle de l'exécution du plan.

Il est bien évident que la fonction préfectorale de région sera supprimée. Cependant l'actuel préfet de région pourrait subsister en tant que ministre plénipotentiaire représentant l'Etat au niveau de la région.

CONCLUSION

LA RENOVATION DU DEPARTEMENT

L'échelon intercommunal : l'existence du département n'a plus la même signification que lors de sa création il y a un siècle et demi. Il a été défini à l'ère des diligences pour que ses ressortissants puissent se rendre au chef-lieu en une journée.

Il est bien évident que le cadre départemental est dépassé en ce qu'il est le reflet d'une volonté administrative centralisatrice car il n'a pratiquement pas d'attributions économiques, l'exécutif du conseil général étant le préfet nommé par le pouvoir central, dont la tutelle est très forte et interdit l'affirmation d'une politique ; les finances locales étant dérisoires.

Actuellement le département est donc une institution qui, sur le plan administratif et sur le plan de la gestion courante, centralise trop au détriment des communes :

tout se fait à la préfecture. Pourvu, en matière de services et de finances, de moyens insuffisants, le département constitue donc un point de passage obligatoire, à la colonisation de la province. Cependant un relais sera de toute façon nécessaire entre le niveau de la commune et celui de la région. L'ère géographique du département actuel est trop vaste pour jouer ce rôle. Il faut lui substituer le cadre plus proche des réalités humaines qu'est la région naturelle (région de Redon-Nord-Finistère par exemple). Cette circonscription ou ce district aura les moyens et les attributions de son rôle et sera dotée d'une assemblée élue exerçant des pouvoirs réels et du comité consultatif dont nous avons parlé au niveau communal. Il est bien évident que la fonction préfectorale serait supprimée.

LA REGION

Ce qui a été dit précédemment met en évidence le besoin d'institutions régionales fortes capables d'assurer la vie régionale et qui ne soient pas tributaires des décisions nationales.

Le niveau régional doit être celui de la prévision à long terme de la recherche scientifique, de la création des grands équipements d'une activité culturelle complète. La région doit donc pouvoir disposer de tous les éléments de la vie économique, sociale, universitaire et administrative sans en référer à Paris.

Le pouvoir régional est un tout qui ne se détaille pas. Seules doivent échapper aux instances régionales les décisions qui dépassent leur cadre. Tout ce qui est fait par le régime doit échapper à l'Etat. Les responsables régionaux doivent donc bénéficier d'une véritable autonomie, c'est-à-dire d'une non dépendance sur tout ce qui concerne l'aménagement du territoire et la planification, d'un véritable pouvoir réglementaire en matière économique et culturelle (création d'une banque régionale d'investissement, régionalisation de l'O.R.T.F., etc.).

Les instances régionales devront avoir les moyens de leurs attributions.

Les moyens financiers : il faut d'abord envisager une péréquation de ressources fiscales sur le plan national en fonction de la population de chaque région, ceci pour maintenir une solidarité entre les régions françaises et afin de rétablir l'équité entre les ressources des différentes régions qui restent maîtresses de l'utilisation des crédits. A cette péréquation il faut ajouter la possibilité pour la région de disposer des ressources fiscales propres. Enfin le recours à l'emprunt sera la troisième source ordinaire du financement : sur ce plan il convient d'envisager une réforme profonde des circuits financiers au niveau régional.

L'université : celle-ci au service de la région sera le centre d'animation régionale économique (formation, développement, recherche) et socio-culturelle (urbanisme, créations artistiques) ce qui implique son autonomie de gestion qui permettrait sa spécialisation et sa diversification. (Déclaration de la JEB).

Comme le rappelle le rapport « Décolonisation de la province », « Gagner la partie du développement régional en France, cela ne se résume pas à la création d'usines, ni à quelques fusions de communes, ni même à de grands travaux d'infrastructure, cela consiste à donner à la vie régionale par la liberté qui lui est laissée, par la diversité des activités qui naissent, par la volonté des hommes qui de plus en plus puisent leurs racines sur place, une intensité telle que le développement économique soit le résultat général des énergies. »

Michel SANQUER.

Mesk ha Mesk

« Dans une déclaration récemment publiée dans le journal « L'Indépendant » et rapportée par « Le Monde », M. Paul ALDUY, maire et conseiller général de Perpignan, député (Féd.-Conv.), affirme que le « simple bon sens » exige que la région « constitue un ensemble cohérent du point de vue de la culture, de la langue, de l'histoire et d'un ensemble équilibré d'un point de vue économique ». Il agit « que soit créée à Perpignan une Université bilingue où la langue catalane et la langue française soient à parité ».

Le début d'une nouvelle action pour la langue bretonne

(suite de la page 5)

pour la Langue Bretonne (C.A.L.B.). La J.E.B., Ar Falz et l'U.D.B. ont décidé de poursuivre le combat et de coordonner leurs efforts dans le domaine culturel. Le combat ne doit plus être dispersé, il doit au contraire être unitaire. Toute la contestation qui s'exprimait jusqu'à présent par des motions, des pétitions, ou les cours de breton organisés dans les pires conditions, doit désormais s'exprimer par une grande action de masse qui imposera au régime gaulliste la satisfaction des revendications culturelles de la population bretonne.

Partout doivent se constituer des groupes locaux du Comité d'Action pour la Langue Bretonne, sur la base des six points qu'il a avancés. De tels groupes sont déjà constitués ou en cours de constitution dans les villes suivantes : Brest, Quimper, Morlaix, Lorient, Auray, Vannes, Pontivy, Guingamp, Saint-Brieuc, Rennes et Nantes.

VERS LE CONGRÈS DE BREST

Leur premier objectif est de préparer une première grande action en faveur de la décoloni-

sation culturelle de la Bretagne, un congrès des groupes locaux du Comité d'Action pour la Langue Bretonne, qui se tiendra à Brest le 2^e ou le 3^e dimanche de mai.

Un livre blanc qui précisera les raisons, les objectifs et le sens de l'action engagée par le C.A.L.B., sera publié à cette occasion.

Tous les adhérents et sympathisants de la J.E.B., tous les progressistes, tous les amis de la Bretagne et de la langue bretonne doivent prendre part à cette action. Comment pouvez-vous le faire ?

- 1) S'il existe dans votre ville ou dans votre commune un groupe local du C.A.L.B., rejoignez-le.
- 2) S'il n'en existe pas encore, constituez-en un, en prévenant notre secrétariat qui vous accordera l'aide nécessaire.
- 3) Si vous êtes isolé, venez cependant prendre part vous-même au congrès de Brest.

Et pour tout renseignement ou pour recevoir toute aide ou information nécessaire, écrivez au secrétariat du Comité d'Action pour la Langue Bretonne : Fanch BROUDIG, J.E.B., B.P. 7, BREST.

F. Broudig.

Mesk ha Mesk

● Réuni à Paris du 29 mars au 1^{er} avril, le congrès national du S.N.E.S., affilié à la F.E.N., s'est prononcé sur l'enseignement des langues et cultures ethniques de l'hexagone.

Faisant suite à un vote émis par le congrès régional du S.N.E.S. de Rennes en décembre dernier en faveur de l'introduction de ces matières dans les programmes scolaires, la motion était rapportée par notre ami Pierre Bernard, professeur au lycée Dupuis de Lome (Lorient) et Président Fondateur de la J.E.B. et que nous tenons à féliciter pour ses déclarations.

Ayant rappelé « la fin de non recevoir opposée une fois de plus par les services ministériels de l'Education Nationale aux démarches du Conseil national des langues et cultures régionales tendant à faire assurer un enseignement cohérent des langues et cultures », les milliers de signatures recueillies, les 14 propositions de lois, les prises de position de conseillers régionaux en faveur de tels enseignements, le S.N.E.S. souligne qu'il « doit être tenu grand compte des aspirations légitimes des régions » d'autant plus que « l'intérêt humain et pédagogique » de cet enseignement est évident.

Il exige que « les services du ministère... mettent un terme à leur politique dilatoire » et « prennent d'urgence les mesures concrètes préconisées par les conclusions de la commission mixte de 64-65, notamment en assurant aux élèves et aux personnels concernés les moyens pédagogiques... et les moyens matériels nécessaires ».

QUE VEUT LE C.A.L.B. ?

Le Comité d'Action pour la Langue Bretonne, créé le 2 mars dernier par Ar Falz, la Jeunesse Etudiante Bretonne et l'Union Démocratique Bretonne, a pour but de développer la lutte pour la reconnaissance des droits de la langue bretonne et contre la politique de colonisation et de génocide culturels menée actuellement en Bretagne par le gouvernement gaulliste.

Les six points suivants constituent ses exigences immédiates.

1) ENSEIGNEMENT DU BRETON :

- Trois heures hebdomadaires facultatives.
- Parité avec les autres langues vivantes.
- Etude de la civilisation régionale.

2) LE BRETON A L'O.R.T.F. :

- Télévision : création d'émissions.
- Radio : une heure de breton par jour.
- Emissions culturelles et d'information bretonnes en français.

REJOIGNEZ LE C.A.L.B. DANS SON COMBAT
POUR LA DECOLONISATION CULTURELLE
DE LA BRETAGNE

L'ETUDIANT BRETON

Directeur : B. LOYANT

Rédacteur : A. ABGRALL

Direction-Rédaction : J.E.B.
B.P. 7 - Brest

Périodicité : Bimestriel.
C.P.P.P. 44-531

Imp. Presse Libérale - Brest

Toute reproduction totale ou partielle d'un article paru dans « L'Etudiant Breton » est interdite sans accord de la Direction.

ABONNEMENTS

Non-étudiant : à partir de 10 F
Etudiant : 5 F
C.C.P. FAJ.E.B. 1452-72 - Rennes

Prix du numéro : 1 F